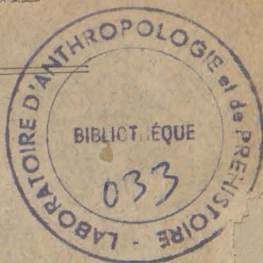
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE. — TOME XIX

FASCICULE LXXIX. — JANVIER A MARS 1899

SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

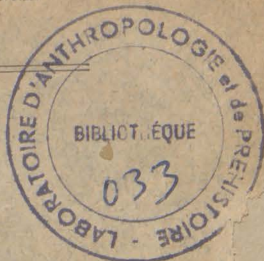
ORAN
Imprimerie Typographique et Lithographique FOUQUE
Rue Thuillier, 4 (Place Kléber)

1899




LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE et de PREHISTOIRE
BIBLIOTHÈQUE
033

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE. — TOME XIX

FASCICULE LXXIX. — JANVIER A MARS 1899

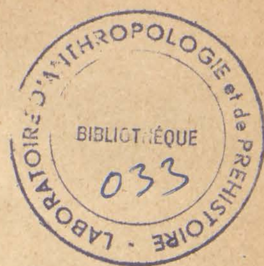
SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

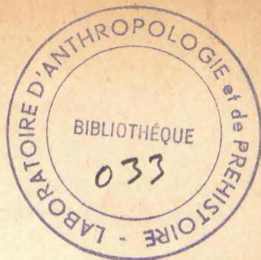
ORAN
Imprimerie Typographique et Lithographique FOUQUE
Rue Thuillier, 4 (Place Kléber)

1899

or
JE = Je
JPHS =
JQR = J
JRAS =
JRGS =
JSF Ou =
KCA =
KR = K
KS = K
Mach. =
MDPV =
lä
MFOB(e
B
MGG W
s
MGMN
w
MGWJ =
d
MI =
MIÉgyp
MIFAC
Mitt. D
s
Mitt. V
MMAF



or
E = Je
PHS =
QR = J
RAS =
RGS =
JSF Ou
KCA = I
KR = K
KS = K
Mach. =
MDPV =
lä
MFOB(e
B
MGG W
s
MGMN
v
MGWJ =
d
MI =
MIÉgyp
MIFAC
I
Mitt. D
Mitt. V
MMAF



SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

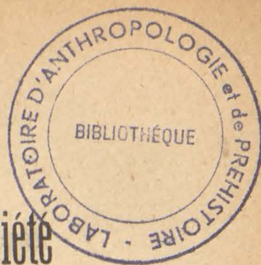
TOME XIXe. — 1899

ORAN
Imprimerie Typographique et Lithographique L. FOUQUE
Rue Thuillier, 4 (Place Kléber)

1899

or
E = Je
PHS =
QR = J
RAS =
RGS =
SF Ou =
CA = I
R = K
S = K
lach. =
IDPV =
lä
IFOB(e
B
IGG W
s
IGMN
v
IGWJ =
d
I =
IÉgyp
IFAC
I
litt. D
litt. V
IMAF

or
E = Je
PHS =
QR = J
RAS =
RGS =
SF Ou =
KCA = I
KR = K
KS = K
Mach. =
MDPV =
lä
MFOB(e
B
MGG W
s
MGMN
v
MGWJ =
d
MI =
MIÉgyp
MIFAC
Mitt. D
Mitt. V
MMAF



Liste générale des Membres de la Société

au 1er janvier 1899

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. MONBRUN, Avocat à Oran.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL de l'Algérie.
LE GÉNÉRAL Commandant la Division d'Oran.
LE PRÉFET d'Oran.
DE BRAZZA, ancien Gouverneur du Congo.
A. HÉRON DE VILLEFOSSE, Membre de l'Institut.
René CAGNAT. id.
LE CONSEIL GÉNÉRAL du Département d'Oran.
LE COMMANDANT MARCHAND, Explorateur.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Elysée RECLUS, Géographe.
Jules VERNE, à Paris.
BINGER,
CAVON,
MIZON,
MONTEIL,
MOUSTIER,
NANSSEN,
NORDENSKIOLD,
TRIVIER,
VERMINK,
ZWEIFEL,
} explorateurs.

MEMBRES HONORAIRES CORRESPONDANTS

MM. René BASSET, Directeur de l'Ecole Supérieure des Lettres à Alger.

Augustin BERNARD, Professeur à l'Ecole Supérieure des Lettres à Alger.

CARTON, Médecin-Major au 19e Régiment de Chasseurs.

A. L. DELATTRE (des Pères Blancs), Correspondant de l'Institut à Carthage.

P. GAUKLER, Directeur du Service des Antiquités et Beaux-Arts de la Tunisie.

GENTIL, Préparateur au Collège de France.

MEMBRES ÉLUS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1898

BUREAU

MM. DERRIEN, Lieutenant-colonel en retraite, Président.

MOULIÉRAS, Professeur de la Chaire Publique d'Arabe d'Oran, 1er Vice-Président.

GOYT, Géomètre principal du Service Topographique, 2me Vice-Président.

BOUTY, Contrôleur principal des Mines, en retraite, Secrétaire Général.

GILLOT, Professeur au Lycée, Secrétaire-Adjoint.

RUFF, id. id.

POCK, Caissier de la Caisse nationale d'Épargne, Trésorier.

MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

MM. AMILLAC, Médecin-Dentiste, Membre.
BOISSIN, Directeur de l'Ecole Sédiman, id.
DAUX, Proviseur du Lycée, id.
DIDIÈRE, Géomètre, id.
FLAHAULT, Ingénieur, id.
GRAVEREAU, Juge au Tribunal civil, id.
HADJ HASSAN, Conseiller général, id.

MM. JACQUES fils, Avocat-défenseur, Membres.
JULLIAN Charles, Armateur, id.
KOCH, Ingénieur civil, id.
POUSSEUR, Directeur du Gaz, id.
RENARD, Directeur de l'Ecole Karguentah, id.
RENUCCI, Inspecteur des Postes et Télégraphes, id.
ROBERT, Interprète militaire en retraite, id.
TARTAVEZ, Officier d'Administration principal en retraite, id.
TOMMASINI, Médecin, id.

MEMBRES TITULAIRES

A

MM. ALÈS, Médecin à Mers-el-Kébir.
ALLARD, Inspecteur principal de la Cie F.-A. à Perrégaux.
ALLIOT, Administrateur à Aïn-Temouchent.
AMILLAC, Médecin-dentiste à Oran.
ANCEY, Administrateur à Fort-Gueydon.
ANDRÉ, Propriétaire à Bel-Abbès.
ANTONA (César), Géomètre à Oran.
ANTONA (Joseph), Géomètre à Roseville (Oran).
ARON, Avocat à Oran.
ASTIER, Pasteur Protestant à Mostaganem.
AUFFRET, Instituteur à Oran.
AYMÉ, Conducteur des Pont et Chaussées à Saïda.

B

MM. BANTON (abbé), Professeur au Séminaire d'Oran.
BARBER, Consul d'Angleterre à Oran.
BARRÉ, Avocat à Oran.
BARTHÉLEMY, Pharmacien à Oran.
BASTIDE, Maire de Bel-Abbès.
BEN DAOUD, Colonel en retraite.
BERNAUER, Médecin à Oran.
BESSIÈRE, Professeur au Séminaire d'Oran.
BEYNA, Directeur de la Cie Algérienne à Oran.
BISTER, Interprète judiciaire à Aïn-el-Arba.
BLANCHET, Entrepreneur de peinture à Oran.
BLOCH, Banquier à Mostaganem.
BLONDELLE, Inspecteur des Contributions Directes à Constantine.
BLONDELLE (Georges), Négociant au Sig.
BLUM, Professeur au Lycée de Montpellier.
BOISSIN, Directeur de l'École Sédiman à Oran.
BOSSI, Curé à Saint-Lucien.
BOUÉ, Entrepreneur de peinture à Oran.

MM. BOUTY, Contrôleur principal des Mines en retraite à Oran.

BOUGNOL, Notaire à Tlemcen.

BRUNACHE, Administrateur à Aïn-Fezza.

BRUNEL, Géomètre principal à Mustapha.

BURGART, Constructeur-mécanicien à Oran.

C

MM. CABANEL, Chef de Gare à Oran.

CABANEL, Huissier à Mostaganem.

CABROL, Négociant à Oran.

CAIROL, Photographe à Oran.

CANAL, Agent voyer à Bel-Abbès.

CARDONA, Chancelier du Consulat d'Espagne à Oran.

CARRAFANG, Conseiller général de Saïda.

CARLI, Représentant de Commerce à Oran.

CARTIER, Entrepreneur à Arzew.

CASTANIÉ, Ingénieur en Chef des Mines de Beni-Saf à Oran.

CASTANIÉ (fils), Armateur à Oran.

CAYLA (Emile), Ingénieur à Oran.

CERCLE DE LA MOSQUÉE à Oran.

CHABAUD (Camille), Propriétaire à Aïn-Temouchent.

CHANCOGNE (Ernest), Directeur du Comptoir d'Escompte de Mascara.

CHANDELIER (Marius), Propriétaire du Café Riche à Oran.

CHEILARD. Commandant en retraite à Alger, *membre perpétuel*.

CHOLET, Directeur de la Cie de l'Ouest-Algérien, à Oran.

COHEN-SOLAL, Professeur d'arabe au Lycée d'Oran.

CONSEIL MUNICIPAL de Bel-Abbès.

Id. de Perrégaux.

Id. de Relizane.

Id. de Saint-Denis-du-Sig.

COURRECH, Intituteur à Eckmühl (Oran.)

COURSERANT, Notaire honoraire à Mostaganem.

COURTINAT, Avocat-défenseur à Oran.

COUTURE, Chef d'Escadron d'Artillerie en retraite à Oran.

D

MM. DAGNE, Architecte à Oran, *membre perpétuel.*
DANIEL Paul, Négociant à Oran.
DAUX, Proviseur du Lycée d'Oran.
DELIGNON, à Barcelone, *Membre perpétuel.*
DERRIEN, Lieutenant colonel en retraite à Oran, *membre perpétuel.*
DELRIEU, Pilote à Oran.
DESSIRIER, Général de Division.
DIDIÈRE, géomètre à Oran.
DOUINE, Propriétaire à Frendah.
DOUMERGUE, Professeur au Lycée d'Oran.
DOUTTÉ, Professeur d'Arabe à la Médersa de Tlemcen.
DRAGON, Architecte à Oran.
DUPUY, Liquoriste à Oran.
DUREL, Propriétaire à Oran.
DUZAN, Maire de Saint-Leu.

E

MM. EMERAT, Conseiller général à Oran.
ESCLALY, Représentant de commerce à Oran.
ETIENNE, Député d'Oran, à Paris.

F

MM. FABRE (abbé), Curé de Kléber.
FABRIÈS, Médecin à Bel-Abbès.
FAURAN, Vérificateur au Service Topographique à Constantine.
FAURE (Firmin), Député d'Oran, à Paris.
FAURE, Entrepreneur à Oran.
FÉRAUD, Ingénieur civil à Alger.
FILLIAT (Joseph), Suppléant du Juge de paix à Montagnac.
FLAHAUT, Ingénieur à Oran.
FLAMAND, Professeur à l'Ecole supérieure des Sciences à Alger.
FOULD (Alfred-Israël), Propriétaire à Oran.
FOUQUE (Laurent), Conseiller général à Oran.

MM. Foureau, Explorateur, à Bussière Poitevine (Haute-Vienne).
Frette, Négociant à Oran.
Froget, Propriétaire à Oran.

G

MM. Gachet (Paul), Négociant à Oran.
Gail (de), Conservateur des Eaux et Forêts à Oran.
Garoby, Secrétaire Général de la Préfecture à Oran.
Garouste, Conseiller général à Bel-Abbès.
Gaucher, Médecin à Alger.
Gaudefroy Demombynes, 2, rue de Lille, à Paris.
Gavarry (Xavier), Vétérinaire sanitaire à Relizane.
Getten, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Oran, *membre perpétuel.*
Gibbal, Architecte à Oran.
Gillot, Professeur au Lycée d'Oran.
Girardot, Lieutenant de Gendarmerie à Cannes.
Giraud (Alphonse), Négociant à Oran.
Giraud (Hippolyte), Avocat à Oran.
Giraud (Jules), Négociant à Oran.
Giraud (Edmond), Avocat à Alger.
Gobert, Maire d'Oran.
Gourlier, Administrateur-adjoint à Nédroma.
Goyt, Géomètre principal à Oran, *membre perpétuel.*
Grandjean, Instituteur a Aïn-Temouchent.
Gravereau, Juge au Tribunal civil à Oran.
Grégoire, Interprète judiciaire à Ténez.
Grivel, Propriétaire au Sig.
Gsell, Professeur à l'École Supérieure des Lettres à Alger.
Guérido, Conseiller de Préfecture à Oran.
Guiol, Propriétaire à Bou-Henni.

H

MM. Hadjj Hassan, Conseiller général à Oran.
Hassan (Léon), Négociant à Oran.
Havard, Président du Conseil général, à Tlemcen.

MM. Heintz, Imprimeur à Oran.
Hertogh, Propriétaire à El-Ançor.
Huertas (Emile), Curé d'Aïn-el-Turck.
Huertas (Raphaël), Aumônier des S. S. Trinitaires à Oran.

J

MM. Jacques, Sénateur d'Oran.
Jacques (fils), Avocat-défenseur à Oran.
Jarsaillon, Propriétaire à Oran.
Jouane id.
MM. Jauffret (fils), Entrepreneur de peinture à Oran.
Jullian (Charles), Armateur à Oran.

K

MM. Kanoui (Edmond), Avocat à Oran.
Kermina, Entrepreneur du port à Mostaganem.
Krumb, Commis de Préfecture à Oran.
Koch, Ingénieur civil à Oran.

L

MM. Lapaine, Secrétaire général de Préfecture à la Roche-sur-Yon.
Laure, Interne à l'Hôpital civil d'Oran.
Laurent, Maire de Perrégaux.
Leguay, Commandant au 131e d'Infanterie à Coulommiers.
Lemoine, Conducteur des Travaux du P.-L.-M. à Perrégaux.
Leruste, Directeur du Crédit foncier à Oran.
Lescure, Médecin à Oran.
Lévy (Salomon), Consul de Vénézuela à Oran.
Loge Maçonnique de l'*Union Africaine* à Oran.
Lopéo, Inspecteur du Crédit foncier à Oran.
Lupy, Receveur municipal à Arzew.

M

MM. Mahé, Conducteur des Ponts et Chaussées à Mascara.
Mantoz, Inspecteur des Contributions diverses à Oran.

MM. MARCHAND, Chef d'Escadron en retraite à Tunis, *membre perpetuel.*

MARQUET, Lieutenant à l'École de Saint-Cyr.

MAYAUDON, Notaire au Sig.

MELLET, Géomètre à Oran.

MERCIER, Chef du Dépôt au P.-L.M. à Oran.

MERLE, Géomètre principal à Oran.

MHAMMED BEN RAHHAL, Propriétaire à Nédroma.

MILSOM, Propriétaire à Beni-Saf.

MONDOT, Médecin à Oran.

MOTELEY (Albert), Propriétaire à El-Ançor.

MOULIÉRAS, Professeur de la Chaire Publique d'arabe d'Oran.

MOULIN (Gustave,) Caissier à la Cie des Eaux à Oran.

MUGNIER, Arbitre de Commerce à Oran.

MÜHL, Géomètre à Eckmühl.

N

MM. NAVARRE, Greffier-notaire à Montagnac.

NESSLER, Vice-consul d'Autriche à Oran.

NEY (Napoléon), à Paris, *membre perpétuel.*

NICOLAÏ, Capitaine du port à Oran.

O

MM. OLLIVIER, Propriétaire à Bou-Tlélis.

ONDEDIEU, Chef d'escadron d'artillerie, en retraite, à Oran.

OUDRI, Général commandant la Subdivision de Mascara.

P

MM. PALLU DE LESSERT, Avocat à Paris.

PARIS, Propriétaire à Relizane.

PASTRE, Architecte à Bel-Abbès.

PATORNI, Interprète principal à la Division d'Oran.

PEQUIGNOT, Directeur des salines d'Arzew.

PERÈS, Directeur des mines d'or de Madagascar à Tananarive.

PEYRET-DORTAIL, Médecin de colonisation à Montagnac.

MM. Pincemaille, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Mascara.

Pittolet, Notaire à Oran.

Pock, Caissier de la Caisse Nationale d'épargne à Oran.

Poindrelle, Capitaine commandant l'annexe de Saïda.

Poinssot, à Paris, *membre perpétuel.*

Pointeau, Notaire à Nemours.

Pottier, Notaire à Oran.

Pousseur, Directeur du gaz à Oran.

Pouyer, Entrepreneur à Oran.

Prades, Répartiteur des Contributions directes à Nemours.

Prally, Notaire à Aïn-Temouchent.

Prestat, Président du Conseil d'Administration de la Société des Eaux à Oran.

Priou, Propriétaire à Mostaganem.

Q

M. Quiévreux (fils), Propriétaire à Saint-Lucien.

R

MM. Reclus (Onésime), Géographe à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

Renard, Directeur de l'Ecole Karguentah à Oran.

Renucci, Inspecteur des Postes et Télégraphes à Oran.

Réunion des Officiers à Oran.

Réunion des Officiers à Bel-Abbès.

Richomme, Lieutenant au 1er Bataillon d'Afrique à Oran.

Robert, Interprète militaire en retraite à Oran.

Rochefort (de), Agent principal de la Cie Transatlantique à Oran.

Rochisani, Directeur des Postes et Télégraphes à Oran.

Roque, Pharmacien à Oran.

Rouziès, Instituteur à Tizy.

Ruff, Professeur au Lycée d'Oran.

S

MM. Sabatier, Avocat-défenseur à Tlemcen

Saint-Amans (Aristide), Propriétaire à Tlemcen.

MM. SAINT-CYR, Propriétaire à Tlemcen.
SAINT-GERMAIN, Avoué à Oran.
SAINTPIERRE (Charles), Négociant à Oran.
SAJOUS, Géomètre à Oran.
SANDRAS, Médecin à Oran.
SARROCHI, Géomètre à Oran.
SARTIN, Greffier au Tribunal civil d'Oran.
SECRÉTARIAT DE L'ÉVÊCHÉ.
SÉPULCHRE (abbé), Aumônier de l'Hôpital civil d'Oran.
SIMON, Propriétaire aux Hamyan, Saint-Leu.
SOIPTEUR, Conseiller général à Tlemcen.
SOUIN (Auguste), Propriétaire à Marnia
SPRÉAFICO, Médecin à Oran.
STEPHANOPOLI, Conseiller de Préfecture à Oran.
SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE d'Oran.

T

MM. TABARY, Inspecteur des Douanes.
TARTAVEZ, Officier principal d'Administration en retraite à Oran.
TERRADE, Entrepreneur à Oran.
THIBAUDAT, Receveur des Postes à Karguentah, Oran.
THIÉBAUT, Conservateur des Hypothèques à Oran.
THOMMASINI, Médecin à Oran.
TOURNOUX, Receveur des Postes en retraite à Oran.
TRICOT, Négociant à Oran.
TRIDON, Commandant de Gendarmerie à Blida.
TUROT, Maire de Saint-Denis-du-Sig.

V

MM. VALLOIS, Capitaine en retraite à Arzew.
VAUVILLIERS, Inspecteur des Contributions directes à Nice.
VARNIER, Sous-Préfet de Bel-Abbès.
VIÉNOT, Propriétaire à Oran.
VOGLEY, Consul de Belgique à Boufarik.

W

M. WOLTERS, Chef de Dépôt de l'Ouest-Algérien à Bel-Abbès.

X

M. XIMENÈS, Administrateur à Mascara.

Z

M. ZUANI, Capitaine du port à Ajaccio.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE. — Alger. — Bordeaux. — Douai. — Le Hâvre. — Lille. — Lorient. — Lyon. — Marseille. — Montpellier. — Nancy. — Nantes. — Paris. — Rochefort. — Rouen. — Toulouse.

New-York. — Manchester. — Bruxelles — Anvers. — Rio-Janeiro. — Edimbourg. — Le Caire. — Madrid. — Amsterdam. — Budapest. — Rome. — Lisbonne. — Buenos-Ayres. — Saint-Pétersbourg. — Helsingfors. — Berne. — Saint-Gall. — Neufchâtel. — Genève.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Ecole supérieure des Lettres d'Alger. — Société Historique algérienne. — Société Eduenne. — Académie d'Hippone. — Société Archéologique de Constantine. — Société de Borda (Dax). — Société d'Etudes des Haules-Alpes. — Société des Etudes coloniales et maritimes de Paris. — Revue Coloniale de Paris. — Association Philotechnique de Paris. — Société Nationale des Antiquaires de France. — Comité des Travaux historiques et scientifiques. — Ecole Française de Rome. — Association des anciens Elèves des Ecoles supérieures du Commerce et de l'Industrie. — Société des Études Indo-Chinoises. — Société Philomatique de Saint-Dié. — Institut de Carthage à Tunis.

ÉTRANGER

CANADA. — The Canadian institute, Toronto.

GUATEMALA. — Sociedad guatematecade de Ciencias.

MEXIQUE. — Société scientifique « Antonio Alzate » de Mexico.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Académie nationale des Sciences de Cordoba.

RUSSIE. — Section impériale d'Archéologie à Saint-Pétersbourg.

SUÈDE. — Académie des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités de Stockholm.

BELGIQUE. — Analecta Rollandiana de Bruxelles.

ROME. — Instituto Archéologico germanico.

BELGIQUE. — Revue économique d'Anvers.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Auguste MOULIÉRAS. — Le Maroc Inconnu, tome 1er. *Exploration du Rif*. Avec cartes au $\frac{1}{250.000}$

Lucien JACQUOT. — Monographie archéologique de la région de Mila.

Fernand FOUREAU. — Au Sahara — Mes deux missions de 1892 et 1893.

Ch. VARS. — Cirta — ses monuments, son administration, ses magistrats.

Gouvernement Général de l'Algérie. — Tableau général des communes de l'Algérie.

Louis FOREST. — La naturalisation des Juifs algériens et l'Insurrection de 1871.

Comité DUPLEIX:
- Henri GINDRE. — En Afrique australe et à Madagascar.
- Michel VILLAZ. — Débuts d'un émigrant en Nouvelle-Calédonie.

Gouvernement Général de l'Algérie:
- POMEL. — Paléontologie-Monographies (8 volumes).
- E. FICHEUR. — La Kabylie du Djurjura.

Dr Oscar BAUMANN. — Die Insel Sansibar.

RÉGENCE DE TUNIS. — Notice sur la Tunisie à l'usage des émigrants.

G.-B.-M. FLAMAND. — Note sur deux « Pierres écrites ».

Léon VIGNOLS. — Les explorateurs et les marins bretons.

Dr CARTON. — Les sépultures à enceinte de Tunise.

Id. — Un édifice de Dougga en forme de temple phénicien.

Id. — Étude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie.

Paul GAUCKLER. — Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie.

MÁRKI SÁNDOR. — Európa a Magyarok honfoglalása idejében.

MAGALHÁES LIMA. — O centenario no Estrangeiro.

Fernandes COSTA. — Hymno do centenario da India.

Id. — A viagem da India.

Luciano CORDEIRO. — Batalhas da India — Como se perden Ormuz.

WENCESLAU DE MORAES. — Dai-Nippon (O grande Japáo).

David Lopes. — Chronica dos reis de Bisnaga.
Id. — Textos em Aljamía portuguesa.
J. Leite de Vasconcellos. — Religiões da Lusitania.
Esteves Pereira. — Dos feitos de D. Christovam da Gama.
Lazarus Goldschmit e Esteves Pereira. — Vida do abba Daniel do Mosteiro de Sceté.
Adolpho Loureiro. — No oriente de Napoles á China.
Teixeira de Aragão. — Vasco da Gama e a Vidigueira.
Gouv[t] G[al] de l'Algérie. — H.-M.-P. de La Martinière et N. Lacroix. Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest Africain (4 volumes, 1 atlas).
D[r] Bertholon. — Exploration anthropologique de l'île de Gerba (Tunisie).
Général C.-I. Bratianu. — Grigore G. Tocilescu. — Marele dictionar geographic al Romaniet.
D[r] Carton. — La restauration de l'Afrique du Nord.
Fernand Foureau. — Mon neuvième voyage au Sahara et au pays Touareg, mars-juin 1897.
D. Menant. — Les Parsis — Histoire des communautés zoroastriennes de l'Inde.
R. Lambert Playfair. — Bibliography of Algeria.
Id. — A. Bibliography of Morocco.
A. Auric. — Note sur la réponse du Calendrier Grégorien.
René Basset. — Le tableau de Cébès.
C. Madrolle. — Les peuples et les langues de la Chine méridionale.
G.-B.-M. Flamand. — De l'Oranie au Gourara.
Id. — Géologie et productions minérales du bassin de l'Oued Saoura.
Ed. Piette et J. de la Porterie. — Études d'ethnographie préhistorique — Fouilles à Brassempouy, en 1896.
Jules Devillard. — Archéologie — Procédés de reproductions.
Raymond Teissière. — Marchand et le Haut-Nil.
Nelly Blum. — La croisade de Ximénès en Afrique.
M.-L. Gentil. — Note sur l'existence des terrains gypseux dans la province d'Oran, 1898.
G.-B.-M Flamand. — Notions élémentaires sur la lithologie et la géologie appliquées aux grandes zônes culturales de l'Algérie et de la Tunisie.
R. Cagnat. — Revue archéologique — Revue des publications épigraphiques, Antiquités romaines (1898).

CARTES

R. DE FLOTTE DE ROQUEVAIRE. — Carte du Maroc, éch. 1.000.000e.

SPICQ. — Carte de la Boucle du Niger, éch. $\frac{1}{1.500.000}$.

G.-B.-M. FLAMAND. — Carte de l'itinéraire suivi par la mission Flamand, éch. $\frac{1}{1.600.000}$.

Id. — Croquis du bassin de l'Oued Sahoura, éch. $\frac{1}{4.000.000}$.

Carlos GALLARDO. — Carte des territoires des Misiones (République Argentine).

ERRATA

Quelques coquilles regrettables se sont glissées dans le travail de M. E. Reisser, publié dans le dernier Bulletin et ayant pour titre : *Un Coin de la Maurétanie Césarienne.*

Il y a lieu de lire :

Page 203, 6e ligne : *demeurerait* au lieu de *demeurait.*
Page 228, 7e ligne : *PATRiAE* au lieu de *PATRix.*
Page 233, 8e ligne : *dans TIGAVA* au lieu de *de TIGAVA.*
Page 236, 19e ligne : *rejoignait* au lieu de *rejoignit.*
Page 247, 26e ligne : *étant* au lieu de *était.*

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

SOUVENIRS RÉTROSPECTIFS

MUSTAPHA BEN ISMAËL

Au Colonel BEN DAOUD,
Officier Supérieur de Cavalerie en retraite,
Membre de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

Depuis de longues années, étudiant par les détails es brillants faits d'armes, si glorieux pour nos soldats, qu'a enregistrés l'Histoire de la conquête de l'Algérie, le nom de votre valeureux aïeul, le général MUSTAPHA BEN ISMAËL, avait frappé mon esprit. Je m'étais promis, dès lors, sans parvenir à réaliser mon désir, de faire une étude biographique sur votre grand ancêtre, ce vaillant homme de guerre qui constitue une des figures les plus remarquables du temps de nos guerres d'Afrique ; que l'on vit de 1832 à 1843 versant son sang sur tous les champs de bataille de la province de l'Ouest, en tête des goums des Douairs et des Smélas, à côté de nos généraux qui l'avaient apprécié à une si haute valeur.

Le moment est venu de réaliser mon rêve. Ayant connu l'agha Mohamed ben Daoud, votre vénéré père ; le chef incontesté des *Deouïdia*, ainsi que son inséparable condisciple et ami, le bach-agha Si Ahmed ould Cadi, qui furent en leur jeune âge les conseillers et les frères d'armes de Mustapha ben Ismaël ; ayant également connu l'agha Mustapha ben Diff, de Mostaganem, et, plus récemment, mes bons amis les deux caïds Mazari, de Lamoricière et de Sebdou (1), tous, vos parents ou alliés, issus de la grande famille des Deouïdia,

(1) Ce dernier vient d'être élu délégué musulman aux Délégations financières de l'Algérie.

dont vous êtes originaire, je ne saurais mieux faire, comme préface à mon étude, que j'ai pu enfin réaliser, que de vous en offrir la dédicace, à vous qui avez embrassé, comme vos aïeux, la carrière des armes, et de vous prier de transmettre à tous les membres de votre famille l'expression de la grande admiration que m'ont inspirée les hauts faits d'armes du général Mustapha ben Ismaël, le héros des guerres de l'Oranie, le martyr de Zemmorah.

J. CANAL,

de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

INTRODUCTION

Le nom du général Mustapha ben Ismaël a été si intimement mêlé aux grandes luttes de la conquête de l'Algérie, qu'il mérite d'être cité à côté de ceux de Pélissier, de Bedeau, de Cavaignac, de Lamoricière et de Bugeaud, auxquels il prodigua pendant douze ans (1831-1843), tous les efforts de sa haute vaillance ; toute son énergie, toute son activité, tout son chevaleresque dévouement.

Il versa son sang pour la France, dont il a été, pendant les guerres d'Algérie, le plus fidèle soutien parmi les musulmans ralliés à notre cause.

Sa gloire, déjà ancienne, établie et proclamée sous le gouvernement des Turcs, grandit plus encore et s'affirma sous les plis de notre drapeau qu'il avait fait sien.

Les hommes de la trempe et du caractère peu banal de Mustapha Ismaël, sont trop rares ; de semblables types, même dans les grandes luttes de notre histoire militaire, sont trop peu communs pour qu'il ne convienne pas de chercher à retenir l'attention sur cette grande et noble figure.

Le moment est venu de tirer ce héros de l'oubli et de graver son nom sur l'airain de l'Histoire. A ce titre, le général Mustapha ben Ismaël mérite de passer à la postérité et de figurer au livre d'or de la conquête de l'Algérie.

MUSTAPHA BEN ISMAËL

Généalogie de Mustapha ben Ismaël

Qu'était-ce que Mustapha ben Ismaël ?

Il était issu de la la grande tribu des *Behaïtsia* originaire des Oulad el Messaoud, une fraction de la tribu des Amehal, ou El Mehal, également désignée sous le nom de Oulad bou Beker.

Cette tribu d'El Mehal était autrefois composée des Arabes, Koreïchites qui formèrent la fraction des Beni-Maghzoum, laquelle se distinguait des autres par la couleur noire de sa bannière.

Elle descendait des *djouad*, nobles musulmans, venus de l'Orient pour faire la conquête de l'Afrique septentrionale. A la suite de leur émigration envahissante vers le nord-ouest, la tribu d'El-Mehal vînt s'établir dans la région de l'Algérie comprise entre Miliana et Mostaganem, dans la plaine et aux abords du Chélif.

Mostaganem conserve encore une ancienne citadelle, connue sous le nom de Bordj-el-Mehal, aujourd'hui le « Fort des Cigognes », transformé en prison, qui atteste par sa présence et son architecture byzantine, du passage de ces émigrés conquérants.

Le fondateur de cette famille des Behaïtsia se nommait Bachir. Homme doué d'un brillant courage et d'une haute vaillance, qui avait conquis son titre de héros dans les guerres que les Turcs livrèrent aux Mehal pour les attirer sous leur domination.

A sa mort, Bachir laissa quatre fils en bas âge : El Moufok, Ismaël, Eudda et Youssef. Lorsque ces derniers eurent atteint un certain âge, l'aîné, El Moufok, se rendit auprès des Turcs qui venaient d'occuper Mascara, et se fit nommer caïd des Douairs, dans la plaine de la M'léta, près d'Oran ; il appela aussitôt auprès de lui ses trois jeunes frères qui vinrent l'y rejoindre, et occupa ce poste jusqu'à sa mort.

Son fils, El Kadi, trop jeune pour lui succéder, resta sous la tutelle de son oncle Ismaël, qui lui donna plus tard sa fille en mariage.

A cette époque, l'agalyk des Douairs était confié à un nommé Chérif-el-Kerdi, dont Ismaël ben Bachir était le khalifa, c'est-à-dire le lieutenant. A la mort de Chérif-el-Kerdi, son khalifa, Ismaël ben Bachir, de la famille des Behaïtsia, lui succéda à son tour dans ses hautes fonctions, et, lorsqu'il mourut, il laissa lui-même trois fils : Kaddour-el-Kébir, *Mustapha* et Kaddour-el-Seghir.

Le premier, en sa qualité d'aîné, hérita du titre et des hautes fonctions d'Agha des Douairs ; et c'est au décès de ce dernier que le second fils d'Ismaël ben Bachir, *Mustapha ben Ismaël*, fut à son tour proclamé Agha de cette tribu des Douairs, qui fut la meilleure et la plus fidèle alliée des Français, dès leur établissement à Oran.

Il résulte de cette filiation que l'Agha Mustapha ben Ismaël était le petit-fils du fameux Bachir, le fondateur de cette famille des Behaïtsia, qui a peuplé, par la suite, la plaine de la M'léta.

Il occupait ces hautes fonctions, sous le gouvernement Turc du bey Hassan, dernier gouverneur d'Oran, lors du débarquement des Français dans cette place, le 13 décembre 1830.

La première fois que le nom de Mustapha ben Ismaël est cité, se rapporte à l'occupation de Mers-el-Kébir par le Général de Damrémont qui s'était emparé du fort Saint-Grégoire, trois jours après son débarquement.

La ville d'Oran, se trouvant menacée d'un bombardement si elle ne se rendait pas à discrétion, le vieux bey Hassan dépêcha à Mers-el-Kébir, quartier général des troupes françaises, l'Agha des Douairs, Mustapha ben Ismaël et Hadj Morcelli, pour lui annoncer que, dans l'impossibilité où il se trouvait de soutenir honorablement la lutte, n'ayant à sa disposition que 90 hommes de milice turque, il invitait le général français à venir prendre possession de la ville, s'il ne voulait la voir en proie au pillage et à la désolation. Cette prise de possesion, sans combat, eut lieu le 4 janvier 1831. Le bey Hassan s'em-

barqua peu après pour Alger, où il fut reçu avec égards et distinction.

On voit par ce court aperçu, que l'Agha des Douairs fut le premier ambassadeur, le premier personnage musulman qui entra en relation avec les troupes françaises dès leur arrivée à Oran. C'est sans doute à cette circonstance, qu'il dût son admiration et son enthousiasme pour la France, sentiments qui ne se dementirent jamais jusqu'à sa mort.

Mustapha ben Ismaël était né à la M'léta, vers l'année 1764. Il avait donc déjà 67 ans, quand nous le mettons en scène au commencement de 1831.

Les hautes et nobles qualités que nous lui avons connues, il les possédaient déjà sous le gouvernement turc qui l'avait en si grande considération.

C'était un guerrier aux instincts éminemment militaires qui le distinguèrent d'une façon toute particulière, et lui faisaient tirer toujours un bon parti des éléments incomplets et informes dont il disposait. Malgré son extrême rigueur pour l'obéissance et la discipline, il était d'une telle impartialité, d'une telle grandeur d'âme, qu'on l'avait surnommé : *Mustapha-el-Haq* (Mustapha le Juste).

« Certes, dit Walsin-Esterhazy, dans l'histoire du Maghzen d'Oran, il fallait qu'il fut doué d'un sens moral bien profond et d'un grand esprit de noble équité, pour mériter ce glorieux surnom, à une époque où, investi d'un immense pouvoir, arbitraire, discrétionnaire, il fut si hautement apprécié comme agent principal d'un gouvernement basé sur la violence et la spolation.

« Il était reconnu, parmi les gens peu scrupuleux dans leur foi, au milieu desquels il vivait, que *la parole* de Mustapha était la plus solide des garanties et, sous ce rapport, la dernière partie de sa vie fut digne de celles qui l'avaient précédé. Il donna, plus tard, *sa parole* à la France et, jamais, dans les circonstances difficiles qu'il eut à traverser avec nous, malgré les dégoûts dont il fut souvent abreuvé, son expérience des hommes de son temps et des choses de son pays, son dévouement dans les combats, sa coopération dans les conseils,

ne nous firent défaut toutes les fois qu'on voulut bien les invoquer ; toutes les fois qu'on y eut recours. »

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous devons nous reporter à deux années après la prise d'Alger (1832), époque à laquelle s'est révélé l'émir Abdelkader ould Mahieddin, comme prince des vrais croyants (titre qu'il se plaisait à se décerner lui-même) et régénérateur de la nationalité arabe, attendu que ce furent précisément les deux tribus limitrophes, les Douairs et les Smélas, constituées en maghzen, et objet de cette étude, qui contre-balancèrent l'influence d'Abdelkader et contribuèrent le plus, par leur alliance avec les Français, à détruire son prestige et à renverser sa puissance.

Apparition d'Abdelkader

Ce fut le 28 septembre 1832 que le jeune Abdelkader, fils de Mahieddin, fut salué avec la plus grande solennité, sultan des Arabes, sur le territoire de la plaine d'Eghris, à la Ghetna, demeure de son père.

Abdelkader, né en 1807, avait conséquemment 25 ans ; il avait déjà accompli avec son père le pélérinage de la Mecque et était consacré *El Hadj*.

Dès son avénement, le nouveau souverain fit écrire à tous les chefs de la contrée, notamment à Mustapha ben Ismaël, à El hadj Mazari, à El hadj bel Hadri, et à Mohamed bel Kadi, lesquels commandaient les quatre groupes Douair, Smélas, Gharaba et Bordjia, pour les inviter à reconnaître sa souveraineté, se ranger sous son obéissance et venir prêter, à Mascara, entre ses mains, le serment de vasselage et de fidélité.

Lorsque cet ordre impératif parvint à la M'léta, les chefs de l'ancien maghzen turc se réunirent sous la présidence de l'agha des Douair, Mustapha ben Ismaël, pour délibérer sur le parti à prendre. Dans le conciliabule qui s'en suivit, Mustapha déclara énergiquement qu'il ne pouvait consentir à se soumettre à l'autorité d'Abdelkader, fils d'un obscur marabout

des Hachem, *homme de zaouïa* (1), hier encore inconnu, et qu'il refusait de se rendre à son appel.

Ses compagnons lui objectèrent qu'un tel refus d'obéissance, en pareil cas, les exposerait à la déconsidération et au mépris de leurs correligionaires et serait de nature à leur attirer de graves désagréments.

Trop fier pour s'associer à une démarche qui ne pouvait que le rabaisser et l'amoindrir, Mustapha ben Ismaël leur répondit, en se retirant : « Puisque c'est ainsi que vous l'entendez, agissez à votre guise, mais ne comptez pas sur moi car je ne m'associerai jamais à une semblable détermination ».

L'assemblée persévéra néanmoins dans son idée de soumission et décida d'envoyer deux délégués : El hadj bel Hadri et Moktar el Eudda, qui se rendirent à Mascara, porteurs de riches présents et prêtèrent le serment d'obéissance à l'émir, heureux et flatté d'être pris au sérieux.

Le premier fut aussitôt nommé agha du maghzen et le second caïd des Douairs.

Le maghzen d'Abdelkader, ainsi constitué, était calqué sur celui des Turcs, que commandait précédemment l'agha Mustapha. Il se composait de ce qu'on appelait les quatre tribus moghaznia, qui formaient la milice permanente du gouvernement établi et qui se recrutait dans la région d'Oran.

C'étaient : 1° Les Douairs et les Smélas de la plaine de la M'léta, occupant les terres comprises entre Oran, le Sig et Aïn-Témouchent ; 2° Les Gharabas, compris entre Oran, le Sig et Arzew ; 3° Les Bŏrdjias, occupant le pays de la plaine de l'Habra, entre Oran, Perrégaux et Mostaganem.

Ces quatre tribus jouissaient de certaines immunités de paccages et autres ; elles ne payaient pas d'impôts.

Chacune d'elles était sous les ordres d'un caïd et à la tête de ce grand commandement administratif et militaire, était placé l'Agha du maghzen. Ensemble, elles fournissaient de 350 à 400 cavaliers, bien disciplinés et des mieux aguerris. Les *terrass* ou hommes de pied, conduisaient les convois de

(1) De la part d'un guerrier comme Mustapha ben Ismaël, l'épithète de « homme de zaouïa » était un terme de mépris, similaire à celui de calotin, ou homme de sacristie.

mulets et de chameaux destinés aux transports des vivres et bagages de ce petit corps d'armée.

El hadj bel Hadri et Moktar el Eudda après avoir reçu l'investiture des mains du nouveau Sultan, rentrèrent dans leurs tribus, où l'autorité de Mustapha ben Ismaël régnait encore, respectée et vivace, par la force des choses du passé.

Malgré cette manifestation solennelle de Mascara, les Douairs et Smélas n'avaient été accueillis qu'avec un esprit de défiance et d'hostilité à peine déguisé. Les Hachem et Abdelkader ne pouvaient pas plus oublier leurs griefs contre les anciens dominateurs du pays, que ceux-ci ne pouvaient pardonner aux nouveaux maîtres, leur puissance de fraîche date, qu'ils jalousaient et ne subissaient qu'avec répugnance.

Cet esprit d'animosité prit un caractère encore plus tranché par suite de la scission qui s'opérait au sein du maghzen par la nomination d'El hadj bel Hadri au poste d'agha, au lieu et place de Mustapha ben Ismaël.

Bel Hadri quitta donc, peu après, la plaine de la M'léta pour se rendre, avec ses tentes, et celles peu nombreuses, de ses clients les plus dévoués, à Mascara, auprès d'Abdelkader qui l'attendait.

De ce fait, le Maghzen se trouva divisé en deux fractions, désormais ennemies, l'une à Mascara, au service de l'Emir, l'autre restée à la M'léta, demeurant fidèle à son vieux chef Mustapha ben Ismaël et conservant son indépendance et sa liberté d'action.

Ostensiblement, et bien que frappé dans son amour-propre, le vieil agha ne montra aucun ressentiment des faits qui venaient de se passer. Il se recueillit, retiré dans ses terres de la M'léta, avec ses adhérents, la plupart des Douairs, qui devaient lui rester fidèles. Aussi, lorsque en mai 1833, Abdelkader réunit toutes ses forces pour combattre nos troupes qui, sous le commandement du général Desmichels, commençaient à opérer des sorties et à faire des reconnaissances aux environs d'Oran, il se forma deux camps dans lesquels chaque chef reçut les honneurs séparément : celui d'Abdelkader établi au figuier de Massoulan (actuellement Valmy) et celui de Mustapha ben Ismaël, traité à l'égal du Sultan, établi à Misserghin.

Dans quelques escarmouches vigoureusement repoussées par la petite garnison d'Oran, les deux goums manœuvrèrent chacun isolément, et, après l'action, où l'avantage resta aux troupes françaises, chacun se retira dans une direction opposée.

Cependant le pouvoir d'Abdelkader ne s'établissait que difficilement : son autorité était loin de s'affermir, et des tribus, même les plus voisines de Mascara, étaient en état continuel d'hostilité : Ainsi, par exemple, les Angad des Hauts-Plateaux venus faire leur soumission à Abdelkader, furent autorisés à rentrer dans le Tell et à s'installer sur le territoire des Oulad Ali (Oued-Imbert) avoisinant les Beni-Ameur (plaine de Bel-Abbès). Puis, afin de prévenir toute agression de la part de ceux-ci contre leurs anciens ennemis et nouveaux voisins, il donna l'ordre aux Douairs de protéger les Angad et de les appuyer en cas d'attaque.

Mais, l'influence et l'autorité de l'Émir étaient si précaires que ses ordres ne furent pas exécutés. Les Beni-Ameur, poursuivant leur haîne et leur vengeance, tombèrent inopinément sur les Angad et les razzièrent. Ceux-ci se replièrent sur les Douairs qu'ils entraînèrent à leur secours ; puis, reprenant l'offensive, ils infligèrent à leurs ennemis une sanglante défaite, où leur chef Bou-Chouïcha trouva la mort.

Se voyant battus et chassés de leurs cantonnements, les Beni-Ameur employèrent l'intrigue pour corrompre les gens de l'entourage de l'Émir, auquel on persuada que Mustapha-ben Ismaël et les Douairs voulaient le renverser et s'emparer de Mascara.

L'Émir, très hésitant, que les graves conflits du moment rendaient ombrageux, croyant, sans doute de bonne foi, que son pouvoir était menacé par une trahison, donna aussitôt l'ordre aux tribus du nord de Tlemcen : Oulhassa, Trara, Ghossel, Médiouna et Oulad Riah, de marcher contre les Douairs, les Smélas et les Angad, pendant que lui irait les attaquer à revers, décidé à les exterminer et à effacer jusqu'à leur nom.

Informés du sort qui les attendait, par des lettres que le hasard fit tomber entre les mains de Mustapha ben Ismaël, leur ancien chef, toujours vénéré des siens, les Douairs, renforcés de tous ceux que la nostalgie de la M'léta avaient fait rentrer de Mascara, organisèrent la résistance.

Combat d'Aïn-Fezza

C'est à ce moment que le vieil Agha rentra en scène. Comme l'offensive était sa tactique dominante, après avoir coordonné toutes les forces disponibles de l'ancien maghzen, il se porta à deux jours de marche vers l'ouest, sous les bois d'oliviers d'Hennaya, auprès des sources des Ghossel et prît position attendant fermement le défi d'Abdelkader.

Le lendemain, dès l'aurore, les goums de l'Emir étant signalés au sud-est, vers Tlemcen, Mustapha, à la tête de ses fidèles Douairs, marcha résolument à leur rencontre. Après avoir dépassé la petite vallée de la Saf-Saf, entre Négrier et Ouchba, il tomba sur les cavalier de l'Emir, vers le point où se trouve actuellement le village d'Aïn-Fezza.

Là, une sanglante bataille s'engagea, poursuivie avec un rare acharnement et se termina par la déroute de l'armée de l'Emir et la prise de tous ses trophées (12 janvier 1833). Ce dernier, trop confiant dans ses forces et son babileté, s'était laissé surprendre inopinément par un guerrier de carrière beaucoup plus habile et plus expérimenté que lui.

Personnellement, l'Emir fit des prodiges de valeur et eut deux chevaux tués sous lui ; mais que pouvait-il contre l'élan impétueux de Mustapha et de ses Douairs ? Démonté et presque sans armes, il allait périr ou être pris, ce qui était tout comme, sans le dévouement de son cousin Miloud ben Taïeb, qui l'arracha de la mêlée, le prit en croupe sur son cheval et l'entraîna loin du théâtre de la lutte. La monture de l'Emir, sa selle et ses armes, restèrent entre les mains des vainqueurs. Miloud ben Taïeb et son puissant cousin, auxquels la fuite avaient donné des ailes, rentrèrent presque seuls à Mascara.

Dans cette première rencontre, Abdelkader apprit à ses dépens à quel terrible adversaire il avait à faire.

Mustapha ben Ismaël, au contraire, sortit de la lutte plus estimé, plus grandi que jamais. Les Douairs et les Smélas l'acclamèrent pour leur seul et unique chef et lui firent une ovation grandiose.

Encouragé par ce succès, Mustapha avant de quitter la région, passa par Tlemcen où il revit plusieurs de ses anciens compagnons d'armes et profita de cette occasion pour négocier une alliance avec Sidi Hamadi, chef Turc de cette ville, lequel ne se souciait guère de perdre son indépendance pour entrer dans le giron de l'Emir Abdelkader qui cherchait à s'imposer à toute l'Oranie.

C'est donc grandi par ce beau fait d'armes d'Aïn-Fezza que l'Agha des Douairs, ayant recouvré son ancienne autorité, rentra à la M'léta chargé de butin pris à l'ennemi.

Bataille de la Tafna

(Septembre 1833)

Cependant, avec une rare opiniâtreté, une persévérance résolue, Abdelkader continuait à organiser son petit royaume. Après quelques jours de recueillement passés chez son père à la Ghetna, il reprît ses enrôlements et créa des corps d'infanterie et de cavalerie régulière. Nomma à leur tête des aghas, des caïds, des cheiks et prépara avec un soin minutieux l'armement et l'équipement de ses troupes reconstituées.

Quand ces préparatifs furent achevés, obsédé par l'idée fixe de gagner à sa cause Tlemcen et les tribus de l'ouest, il marcha de nouveau contre les Douairs campés à ce moment sur les bords de la Tafna, où ils avaient obtenu l'autorisation de faire du fourrage dans la boucle formée par cette rivière et son affluent l'Oued Zitoun, vers le marabout de Sidi-Bou-Lenouar.

Abdelkader, pour assouvir sa haine, cherchait une occasion de se venger des dédains de Mustapha ben Ismaël, cet intraitable vieillard, que rien n'avait pu séduire et dont l'opposition importune le fatiguait, en contrecarrant tous ses projets. Il résolut de le punir de sa témérité et de s'imposer à lui par la force.

Dès que Mustapha apprît les projets de l'Emir et la convocation des goums et des troupes régulières, il se rendit à Oran et

fit au général Desmichels, avec lequel il avait déjà tenté d'entrer en pourparlers, de nouvelles propositions, offrant, pour lui et ses tribus, soumission complète et adhésion à la France, en échange de la rupture avec Abdelkader.

Le général repoussa avec hauteur ces nouvelles avances et tout mode d'arrangement avec les Douairs ; il appuya même son refus d'une démonstration militaire sur Misserghin.

Méconnu des Français, en butte à la vengeance d'Abdelkader et réduit à ses seules forces, Mustapha résolut de quitter le pays. Il se souvint que le Sultan du Maroc, avec lequel il avait entretenu autrefois des relations amicales, n'avait jamais eu pour lui que de bons procédés, francs et loyaux. Il décida donc tous les Douairs et Smélas à se retirer avec lui au Maroc.

Précédé de la nombreuse émigration de ses deux fidèles tribus, il se dirigea vers l'ouest, à marches forcées pour faire jonction avec ses cavaliers restés au fourrage à Sidi bou Lenouar. Le troisième jour, à peine arrivait-il en cet endroit, que les éclaireurs de l'Emir furent signalés à leur poursuite.

La fuite devenait impossible. Personne, du reste, ne la conseilla, elle n'était pas dans les habitudes du vieil Agha. Aussi prît-il bien vite son parti de cette nouvelle agression. En cette difficile conjecture, encombré d'impédimenta, il mit en sûreté les femmes, les enfants et son convoi de bagages, puis, avec la promptitude et la résolution qui lui étaient familières, il forma ses pelotons de cavaliers et à leur tête, se porta, sans hésiter, le fusil haut, à la rencontre de son ennemi. Dès qu'il l'aperçut il fit sortir des rangs ses cinquante meilleurs cavaliers des mieux montés, les hardis compagnons de sa bonne ou mauvaise fortune. Il s'avança à la tête de cette petite phalange de héros, au pas, tandis qu'il avait envoyé les Smélas faire une diversion sur la droite de l'ennemi, pour tenter de le tourner.

A son allure calme et froide, au petit nombre des cavaliers qui l'entouraient ; l'Emir pensa qu'il venait implorer son pardon. Mais, arrivé à une petite distance de l'immense ligne de cavaliers qu'il avait devant lui, Mustapha donna tout-à-coup le signal de la charge ; avec son impétuosité accoutumée il tomba comme la foudre sur le groupe qui entourait l'Emir.

A cette attaque inopinée, tout-à-fait imprévue, surpris de tant d'audace et avant d'avoir eu le temps de prendre leurs dispositions de combat, les cavaliers d'Abdelkader, dont la ligne fut rompue par ce choc violent, terrifiés par la vue de Mustapha qui leur inspirait une crainte effroyable, se dispersèrent dans toutes les directions, en une piteuse débandade, vivement poursuivis par le reste du maghzen, qui attendait embusqué non loin de là, le signal convenu pour faire irruption.

Tous les chevaux de main, ou *de gada*, que les tribus voisines venaient d'offrir sur le passage de l'Emir, une grande partie des mulets de charge et tous les bagages restèrent entre les mains des vainqueurs de ce hardi coup de main.

Abdelkader, isolé de son escorte, abandonné dans la panique qui s'en suivit et n'ayant autour de lui qu'une dizaine de fidèles serviteurs, prît vivement la fuite et ne s'arrêta qu'à la Sikkak, comptant sur la nuit pour rallier son monde et arrêter les effets de cette déplorable déroute. Cette fois encore il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Son habile adversaire connaissait trop bien la portée de de l'influence morale due à ce succès, pour en rester là, et ne pas poursuivre ce qu'il avait si heureusement commencé. Dans la nuit même, alors que tout paraissait s'être livré au repos, avec sa connaissance parfaite du terrain sur lequel il opérait, laissant ses douars dressés au lieu même de leurs campements, avec leurs feux allumés et entretenus, il tomba de nouveau et à l'improviste sur le camp de l'Émir, mal gardé, mal défendu et revenu à peine de sa première panique de la journée.

Les cavaliers du maghzen, livrés à leur instinct de pillage et de rapine, furent lancés comme un tourbillon au milieu des tentes et des bivouacs, où ils avaient carte blanche. Ils mirent tout à feu et à sang. Cette fois la victoire fut complète : les tentes, les drapeaux, insigne du commandement, la nouba de l'Émir (*musique arabe*), tous les mulets d'approvisionnement et les effets de campagne tombèrent entre les mains des cavaliers de Mustapha ben Ismaël.

Grâce à l'obscurité de la nuit et au dévouement de ses serviteurs, Abdelkader put se soustraire encore à la vengeance

de l'Agha. Malgré toutes les recherches, on ne put le joindre. Encore une fois, il était sauvé. Toutefois, la victoire fut chèrement payée, dans cette mémorable journée : l'Agha Mustapha fut grièvement blessé aux deux mains, sept à huit balles traversèrent ses vêtements ; les caïds douairs et smélas sous ses ordres, Mohamed ould Kadi, El hadj Mazari, Ismaël ould Kadi et quelques autres, furent également blessés. Trente des meilleurs cavaliers restèrent sur le champ de bataille ; en un mot les belligérants avaient montré, de part d'autre, le même courage et une égale intrépidité.

Le Général Desmichels

Après cette double victoire, Mustapha ben Ismaël se flatta intérieurement que, mieux que par le passé, il réussirait à s'entendre avec l'autorité française, vers laquelle il se sentait invinciblement attiré. Il pensa que, mieux avisé, le général commandant la place d'Oran lui réserverait un meilleur accueil.

Il lui écrivit pour lui faire part de ses succès, réclama à nouveau sa protection contre son adversaire, qu'avec sa lucidité et sa clairvoyance, il signalait comme un ennemi commun.

Par suite d'un déplorable aveuglement, manquant de perspicacité et de jugement, le général Desmichels, persévérant dans la voie désastreuse où il s'était engagé, mit les envoyés de l'Agha en prison et rejeta brutalement ses offres. Puis, mettant le comble à son entêtement, il invita Abdelkader à ne pas se laisser décourager par ce premier revers et, pour remonter son moral (d'aucuns disent « et son matériel »), il lui envoya 400 fusils et une quantité considérable de poudre et de munitons.

Ce furent ces 400 fusils français qui permirent à l'Émir de constituer son premier bataillon d'infanterie régulière, que, peu après, nos soldats rencontrèrent devant eux dans maints combats. Ce furent ces fusils français qui se retournèrent les premiers contre nous.

« On ne peut s'empêcher, dit le général Walsin-Estherazy, auquel nous empruntons ces notes, on ne peut s'empêcher,

dit-il, d'être saisi d'un sentiment d'amer regret, quand on réfléchit sur les faits et les événements qui se passèrent à cette époque, en voyant les fautes et les erreurs qui marquèrent notre politique dans ce pays, depuis l'origine de notre occupation.

« Qui pourrait dire combien de temps, de dépenses et de sang nous eussent été épargnés si, mieux instruits sur les hommes dont on pouvait tirer parti si avantageusement, sur leur solide organisation militaire, les premiers représentants de la France, dans la province de l'Ouest, ne s'étaient pas obstinés aveuglément à repousser d'une façon systématique et irréfléchie, les anciens soutiens de la puissance turque, pour tendre, par tous leurs efforts, et avec un inexplicable engouement, à créer une puissance nouvelle et rivale, à donner la vie et la consistance à une nationalité qui n'existait pas et qu'on devait rendre, forcément, hostile à notre domination, en l'aidant aussi puissamment à se constituer. »

C'est à la suite de son échec de l'Oued Zitoun, que l'Émir, rentré à Mascara, eut connaissance de la démarche infructueuse de Mustapha auprès du général Desmichels. Il eut alors la pensée d'entamer, lui-même, des pourparler avec le général français et dépêcha auprès de lui son khalifa El Miloud ben Arache, tant pour le remercier des armes et munitions qu'il venait si bénévolement de lui octroyer, que pour se ménager un répit, en vue de s'organiser pour mieux nous combattre plus tard.

L'envoyé d'Abdelkader fut accueilli avec de grands témoignages d'amitié et reçu avec les plus grands honneurs à Oran. Après quelques pourparlers où l'astuce arabe eût facilement raison de la crédulité du général, ce dernier signa, le 26 février 1834, ce fameux traité de paix avec Abdelkader, qui devait faire de ce prêtre de zaouïa, de cet *ichir* (enfant), comme l'appelait Mustapha ben Ismaël, un véritable souverain, ayant ses ambassadeurs à Oran et ses consuls à Mostaganem et à Arzew. Ce fût le capitaine de cavalerie, devenu plus tard le général Daumas, qui fut envoyé à Mascara, auprès de l'Émir, comme consul et représentant de la France.

On peut convenir, d'après les faits de l'Histoire, et sans contester la bonne foi du général français, qui croyait peut-être faire de la bonne politique, que ce fut lui, Desmichels, qui créa la puissance d'Abdelkader et mit dans ses mains les verges qui devaient par la suite nous faire si cruellement fouetter.

En effet, le traité portait, entre autres clauses, que le gouvernement français s'engageait à fournir à l'Émir la quantité d'armes de guerre (*contre qui* ?) dont il aurait besoin, en échange des bestiaux, des blés, et des fourrages nécessaires à l'approvisionnement des troupes françaises.

Toutes ces denrées et approvisionnements avaient été précédemment offerts au général, par des tribus amies : les Douairs et Smélas ; il pouvait se les procurer sans aucune compromission, aux portes d'Oran, sans être astreint à s'allier avec l'ennemi de notre race et pactiser avec lui.

C'est à cette même occasion que la général Desmichels dit à Miloud ben Arache, ambassadeur d'Abdelkader : « Conseillez à votre maître, de ma part, de s'attacher avant tout à organiser une armée régulière et fortement disciplinée, s'il veut combattre avec succès les Douairs et les Smélas ; car ceux-ci sont solidement constitués en maghzen sérieux et sont bien aguerris ».

Ce traité désastreux du 26 février 1834, conséquence de décevantes illusions, fut un acte impolitique, maladroit et rétrograde qui faillit compromettre, dès le principe, notre domination en Algérie, et nous valut dix années de luttes opiniâtres et de combats meurtriers. Le plus grand tort des Français, ce fût l'idée fixe et généralement admise à l'époque, d'une occupation restreinte et littorale, du genre de celle des Espagnols au Maroc (1) qui depuis 1496 n'y ont obtenu aucun résultat appréciable ; ce fût le manque de foi en l'avenir ; l'idée d'en faire un camp et non une colonie ; ce fût enfin cette pensée renversante de traiter comme un souverain légitime, égal au roi de France, un ambitieux fanatique, surgi des événements, que pas un de ses coreligionnaires ne considérait

(1) Ceuta, Melilla, Alhucémos, Peñon de Velez et les Iles Zaffarines.

encore comme un chef authentique et durable. En le traitant sur le pied de l'égalité, on donnait la consécration à une autorité éphémère, que le fils de Mahieddin ne tenait que des hasards de l'heure présente.

Le général Desmichels passait cependant pour un homme de tête et d'action ; on lui avait laissé à Oran presque toute latitude. Comme on le voit il en usa étrangement.

Mustapha ben Ismaël à Tlemcen

A la suite des événements que nous venons de citer, les Douairs et Smélas, les Bordjias et une partie des Angad, leurs alliés, étaient venus établir leurs campements sous les murs de Tlemcen, où on les accueillit avec faveur comme de précieux auxiliaires.

Mustapha ben Ismaël attendait anxieusement la réponse du général Desmichels. Il avait consenti sur les conseils de ses kalifas, notamment sur les vives instances de Mohamed el Kadi, à faire cette inutile et humiliante démarche, pour assouvir sa haine et sa vengeance contre Abdelkader, et surtout pour atténuer les regrets qu'éprouvaient les Douairs d'avoir été contraints d'abandonner leurs terres de la M'léta.

Il ressentit cruellement l'affront que lui fit subir le général Desmichels. Dans cet état de choses, répudié par les Français ; en butte, désormais, aux luttes incessantes que ne manquerait pas de lui susciter son ennemi, soutenu par eux ; mettant dans la balance sa ferveur et sa foi musulmanes, il ne lui restait plus, malgré son aversion profonde pour Abdelkader, d'autre alternative que de lui faire sa soumission aux conditions les plus avantageuses possibles pour ses fidèles tribus dont il plaçait l'intérêt au-dessus du sien propre.

En un mot, en envisageant froidement cette éventualité il ne songeait qu'au bien-être de ceux qu'il appelait ses enfants, à la nostalgie qui s'emparait d'eux, loin de la M'léta. Son neveu et ami Mohamed el Kadi était tombé gravement malade à Tlemcen. Cet homme réputé comme un des meilleurs chefs des Douairs, devait mourir trois mois après, laissant pour lui succéder

comme caïd des Douairs, son fils, Si Ahmed ould Kadi, qui devait occuper par la suite, au milieu de nous, une si grande place en qualité de Bach-agha de Frenda et commandeur de la Légion d'honneur.

Donc, pendant que, déçu dans toutes ses espérances et après bien des hésitations, Mustapha ben Ismaël songeait à mettre son projet à exécution, bien qu'il n'en eut encore confié le secret à aucun des siens, l'Émir, plus puissant que jamais, ayant reconstitué, grâce à l'appui des Français, tous ses contingents, s'avançait inopinément vers le vieil Agha des Douairs, par El Gor et Sebdou, avec des forces considérables, pour venger ses affronts d'Hennaya, de l'Oued Zitoun et de la Sikkak.

La paix du traité Desmichels lui avait permis de réunir les contingents de toutes les tribus, depuis les bords du Chélif jusqu'à la frontière de l'Ouest, contingents qui eussent hésité à marcher avec lui sans l'appui et la protection ostensibles du général d'Oran, qu'il avait le talent de savoir faire valoir bien haut.

Mustapha n'avait pour lui, en dehors de son fidèle maghzen, que Chikr el Ghomeri et les cavaliers Angad-Sahariens, alliés douteux, sur la fidélité desquels il ne pouvait guère compter. Il prévoyait bien l'issue du combat qu'il lui serait difficile de soutenir avec quelque avantage ; cependant pour céder avec honneur, il ne chercha pas à l'éviter.

Les deux goums ennemis se rencontrèrent à Méraz, pays des Angad du Tell. De nombreux coups de fusils furent échangés dans cette escarmouche peu meurtrière, manquant d'enthousiasme et d'entrain, tant Mustapha était redouté de ses nombreux adversaires. L'avantage, cependant, douteux pendant toute la journée, finit par rester aux troupes de l'Émir.

Mustapha ben Ismaël, vaincu par le nombre, fut aussi digne dans son revers qu'il avait été convenable et retenu à la suite de ses triomphes ; il ne consentit à une entrevue sollicitée par Abdelkader que lorsque les principaux chefs des Hachem eurent été donnés en ôtage aux Douairs.

Cette entrevue fut grave et sérieuse. L'Agha Mustapha demeura inflexible et sourd à toutes les alléchantes propositions dont il fut l'objet. Il ne se laissa pas fléchir, personnellement, par les titres affectueux que lui prodigua le jeune sultan et, finalement, il refusa de se rendre à Mascara.

Tout son plaidoyer, toute son éloquence fut dépensée pour faire rentrer les Douairs et les Smélas dans les bonnes grâces de l'Émir et leur faire restituer leurs terres de la M'léta. Il eut gain de cause.

Quant à lui, il déclara vouloir faire abnégation de tout grand commandement et continuer à vivre comme il avait toujours vécu du temps des Turcs et au milieu d'eux qu'il avait servis avec fidélité et dévouement pendant tant d'années. Enfin, il manifeste avec énergie son intention bien arrêtée de se retirer de la lutte et d'aller s'enfermer sous les murailles du Méchouar de Tlemcen, avec les Coulouglis, ses enfants.

Abdelkader, malgré toutes ses objurgations, ne put s'opposer à une aussi inébranlable résolution. Plus de cinquante familles des Douairs, fidèles à la fortune de leur vénéré chef, acceptèrent, par dévouement pour lui, la prison qu'il s'était volontairement choisie et partirent à Tlemcen avec lui, pendant que tout le reste de la tribu, avec les Smélas et les Bodjia, regagnait la plaine de la M'léta.

La vieille citadelle connue sous le nom de Méchouar, à Tlemcen, et le bordj Mehal, ou fort des Cigognes, de Mostaganem, étaient les deux seuls points de l'ancienne Régence, où les Turcs et les Coulouglis (fils de Turcs et de femmes arabes) se fussent maintenus, grâce à l'abri de leurs solides murailles. Partout ailleurs ils avaient été expulsés ou exterminés, à tel point qu'en ce moment, on n'en trouve presque plus de traces en Algérie.

Quant aux Coulouglis de Tlemcen, enfermés dans le Méchouar, en butte aux hostilités des Hadars de la ville et des persécutions des agents d'Abdelkader, sans cesse en lutte avec eux, ils accueillirent Mustapha ben Ismaël comme un père et un libérateur. L'Agha, muni d'un sauf-conduit de l'Émir, put traverser la ville et s'enfermer avec ses Douairs, restés fidèles à sa personne, dans la vieille forteresse légendaire.

Depuis trois ans déjà, cette brave et indomptable garnison turque, combattait chaque jour, étroitement bloquée par les Hadars de la ville et les adhérents de l'Émir qui campaient aux abords.

« Séparée, dit le duc d'Orléans (1), ignorée du reste du monde, sans espérance de secours, sans retraite ni capitulation possibles, destinée à s'éteindre au milieu des Arabes qui l'usaient sans la vaincre, elle avait résisté à l'ennemi, au découragement, aux privations.

« Elle a même résisté, ajoute notre auteur, à l'aveugle complicité de la France avec Abdelkader, n'ayant que 400 fusils pour 800 hommes. C'était au milieu des rangs ennemis, dans des sorties presque quotidiennes, qu'elle allait chercher les armes qui lui manquaient dans des luttes individuelles dont le singulier caractère de grandeur rappelait les combats antiques ».

A de tels hommes il fallait un chef comme Mustapha ben Ismaël. Ils ne pouvaient en trouver un plus brave. Il resta enfermé avec eux, dans le Méchouar, pendant trois autres années (1833-1836), partageant leurs misères, leurs privations et leurs combats.

Le siège du Méchouar de Tlemcen est le pendant du siège de Troie ; il est digne des temps d'Homère.

Délivrance éphémère de Tlemcen

Au commencement de 1836, le maréchal Clausel, gouverneur général de l'Algérie, ému des récits épiques et lamentables qu'on lui faisait des défenseurs du Méchouar, que le vieil agha des Douairs nous conservait intact « pour nous, sans nous et malgré nous », résolut de s'emparer de Tlemcen et de délivrer les derniers enfants des Turcs, restés seuls dans cette vaste nécropole, dont le blocus se resserrait chaque jour davantage et qui finissait par manquer totalement de vivres.

(1) *Les Campagnes d'Afrique.*

La nouvelle de la position critique de Mustapha ben Ismaël fit accélérer le départ de la colonne expéditionnaire, forte de 7,500 hommes, qui partit d'Oran le 8 janvier 1836.

Pendant que la colonne française était en marche, les anciens alliés des Douairs, dans leurs dernières luttes, les Angad, apprenant les secours que le maréchal Clausel apportait à Mustapha et aux Coulouglis de Tlemcen, se rapprochèrent de cette place sous la conduite du fils de Chikr-el-Ghomri, dont le père avait été récemment mis à mort à Mascara, par ordre de l'Emir.

Ils venaient vendre aux assiégés quelques denrées d'approvisionnement qui leur faisaient défaut et s'entretenir avec l'Agha Mustapha de ce qu'il convenait de faire dans les circonstances présentes. C'est ainsi que les Angad vinrent établir leurs campements dans les ruines de Mansourah.

L'Emir toujours aux aguets, ayant appris les projets du maréchal, et la marche des Angad sur Tlemcen, quitta précipitamment Mascara pour tâcher de les y devancer. Il réunit dans la plaine de M'Cid, les goums des Hachem et des Beni Amer, gens de rapine, toujours prêts à monter à cheval pour la razzia et le pillage. Le surlendemain, Abdelkader, arrivant à Tlemcen à la pointe du jour, tomba à l'improviste sur le campement des Angad à Mansourah et mit à feu et à sang toutes les tentes qu'il pouvait atteindre.

Les Coulouglis du Méchouar entendant une vive fusillade du côté du campement des Angad, sortirent en foule et en désordre pour se porter au secours de leurs alliés. Abdelkader profita habilement de cette faute. Il les laissa s'engager avec ses cavaliers d'avant-garde et vint se placer sur leurs derrières. Lorsque les Coulouglis rappelés par le bruit du combat qui se produisit derrière eux revinrent du camp des Angad, ils fûrent promptement dispersés, coupés de la ville et pris entre deux feux dans une sorte d'embuscade. Soixante-quinze de leurs meilleurs soldats restèrent sur le champ de bataille, dans cette terrible mêlée, connue sous le nom de « Combat de l'Aoucheba » et 75 têtes coupées, promenées sous les murs de Tlemcen, vinrent jeter, dans cette malheureuse cité, l'épouvante et la consternation.

Cependant, à l'approche des troupes françaises qu'il ne se souciait pas d'affronter, Abdelkader songea à battre en retraite vers Mascara; mais avant de quitter la ville, joignant la dérision à la cruauté, il fit jeter, avec des frondes, par dessus les murs de la citadelle, les oreilles des braves Coulouglis tués au combat de l'Aoucheba. Il y fit ajouter quelques pains; dans l'un d'eux on trouva un billet ainsi conçu :

« *De la part de l'Emir Abdelkader, prince des vrais croyants, en attendant la chair de porc que les Français vous apportent* ». Et cet exploit accompli, il se retira, loin des baïonnettes françaises.

Trois jours après cette triste affaire, le 13 janvier 1836, la colonne du maréchal Clausel faisait son entrée dans Tlemcen, et la population turque, imposant silence à son deuil, fêtait au bruit des salves d'artillerie, l'arrivée tardive de l'Armée libératrice.

Au son des clairons, le Méchouar ouvrit enfin ses portes à la délivrance. Tous les Coulouglis valides voulurent se porter au devant du Maréchal.

Le chef de cette vaillante milice, ce vieillard à la barbe blanche, à l'œil de feu « jeune au combat, vieux au conseil », toujours et quand même digne et imposant, Mustapha ben Ismaël était à leur tête.

C'était toujours ce même patriarche calme et fier ; ses yeux clairs respiraient la franchise que ne parvient pas à atténuer la rudesse du teint.

Loyal serviteur, fidèle allié, dévoué à la France, c'était un de ces hommes d'énergie et de sang qu'aucun dévouement ne rebute, qu'aucun sacrifice n'abât.

Fier du petit nombre de ses guerriers ; montrant les brèches du Méchouar avec l'orgueil qu'un vieux soldat apporte à faire valoir ses blessures, il salua ainsi le maréchal Clausel :

— « Vois, dit-il, ces vieilles murailles encore solides, nous les avons gardées pour la France. Ces jours derniers j'ai perdu, au champ d'honneur, soixante-quinze de mes plus braves enfants ; mais en te voyant j'oublie nos malheurs passés ; je me confie à ta loyauté, à ton honneur, à ta réputa-

tion. Nous nous remettons à toi, moi, les miens et tout ce que nous possédons, et s'il nous est donné de combattre à tes côtés, je te jure que tu seras content de nous ».

L'autorité d'Abdelkader, après le brillant succès qu'il venait d'obtenir sous les murs de Tlemcen, avait recouvré tout son prestige ; il put faire évacuer la partie de la ville occupée par les Hadars, dans laquelle commandait Ben Nouna, une de ses créatures. Entraînant à sa suite tous les habitants, il se retira dans les montagnes des Beni Ournid et des Beni Smiel.

Le maréchal établit ses troupes dans les maisons abandonnées et s'occupa d'organiser les moyens de défense et d'administration de cette ville qu'il avait décidé d'occuper.

(*A suivre*). J. CANAL

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Afrique. — La mission Foureau-Lamy poursuit sa route vers le sud dans les meilleures conditions. De Temassinin, où elle était parvenue le 19 novembre dernier et où un poste fortifié a été établi, elle s'est dirigée vers le lac Menghough déjà atteint par M. Foureau en 1895. Puis la mission s'est élevée sur les pentes du Tassili, plateau rocailleux, dépourvu d'eau, traversé seulement d'étroits sentiers. Elle est arrivée sans encombre à Bir-El-Garama où fut massacré le colonel Flatters (1). De ce point la petite colonne est parvenue à Bir-Asiou. Elle doit se trouver actuellement à Agadès d'où elle gagnera le Niger. D'après de récentes nouvelles les Touareg Azdjer d'abord effrayés ont ensuite été rassurés par les déclarations pacifiques de M. Foureau.

*
* *

M. Gentil, nommé Commissaire du Chari, rejoint actuellement son poste. Le capitaine Bretonnet l'y précède. Les graves événements, dont le Baguirmi a été le théâtre il y a quelques mois et que l'on a connus par la mission de Béhagle, exigent une prompte et énergique intervention.

*
* *

Le Gouvernement du Congo belge projette, après la voie ferrée de Matadi-Léopoldville, d'autres lignes importantes : 1° du Congo au Haut-Nil par l'Ilimbri et l'Ouellé ; — 2° du Sankourou-Kassaï au Manyéma et au Katanga par Nyangoué et jusqu'au Tanganika ; — 3° du Manyéma au Lomami pour tourner les Stanley-Falls (2).

*
* *

A Madagascar, on a inauguré, le 23 décembre dernier, le premier tronçon du chemin de fer de Tamatave à Ivondro. La

(1) V. *Rev. de Géog. de Drapeyron*, fév. 1899, p. 109.
(2) V. *Bull. Soc. Languedoc. de Géog.*, 4e trimestre 1898.

voie atteint aujourd'hui les rives du Manangareze sur lequel a été jeté un pont provisoire.

*
* *

La mission de Bonchamps à travers l'Abyssinie et vers le Nil Blanc, dont le chef a donné un intéressant compte-rendu (1), a eu un malheureux épilogue.

En revenant sans avoir pu atteindre son but, elle laissait deux de ses membres, MM. Potter et Faivre qui, plus heureux, purent avec une mission russe arriver jusqu'au fleuve. Mais au retour M. Potter, un peintre de valeur, fut assassiné sans qu'on ait pu venger sa mort. M. Faivre a été ensuite chargé par M. Lagarde qui représente la France en Abyssinie de ravitailler la mission Marchand.

On sait que la mission avait atteint, le 11 janvier, Itiop en remontant la Sobat. Elle a dû ensuite abandonner sa flottille pour se diriger par la voie de terre vers Addis-Ababa. D'après les dernières nouvelles (2) elle était arrivée, le 8 février, à Bouré, à une vingtaine de journées de marche de la résidence du Négus. Elle y a été ravitaillée et sans doute après quelques jours de repos elle a repris sa route. D'Addis-Ababa elle gagnera Djibouti. La dernière partie de l'exploration a permis de dresser la carte du bassin inférieur de la Sobat et le capitaine Baratier a établi celle de la province dont Bouré est le chef-lieu. Les membres de la mission auront fait jusqu'au bout preuve d'une admirable et énergique activité.

*
* *

Le rève gigantesque de Cecil Rhodes semble en voie d'exécution ; avant peu une voie ferrée anglaise unira Alexandrie au Cap. En effet du côté du nord le chemin de fer atteint bientôt Karthoum et l'on parle de le prolonger sur Fachoda. Au sud un récent discours de Cécil Rhodes annonce la prochaine construction d'un tronçon de Boulouwayo au Tanganika d'où l'on continuera jusqu'à l'Ouganda. Il faut se rappeler la rapidité avec laquelle les Anglais construisent ces voies

(1) V. *Bull. Soc. Géog. Paris*, 4e trimestre 1898.
(2) Temps du 12 mars.

immenses (18 mois seulement pour 950 kilomètres sur la ligne de Boulouwayo). Il y a là un exemple à suivre.

Asie. — L'Indo-Chine française, plus heureuse que l'Afrique française, va grâce à son autonomie financière être dotée d'un réseau de voies ferrées auquel sera consacré l'emprunt de 200 millions autorisé par le Parlement.

Les lignes décidées sont au nombre de cinq :

1° De Haïphong à Hanoï et Laokay ;

2° De Hanoï à Nam-Dinh et à Vinh ;

3° De Tourane à Hué et à Quang-Tri ;

4° De Saïgon à Khan-Hoa et à Lang-Bian ;

5° De Mytho à Cantho.

En outre le Gouvernement de l'Indo-Chine est autorisé à donner la garantie d'intérêt à la Compagnie qui sera concessionnaire de la ligne chinoise de Laokay à Yun-Nan-Sen.

La première de ces lignes motivée par l'insuffisante navigabilité du Fleuve Rouge assurera le développement des relations commerciales avec le Yun-Nan. Hanoï deviendra le centre d'un réseau important. La capitale du Tonkin sera en effet reliée par une ligne en construction à la ligne déjà exploitée de Phu-Lang-Thuong à Langson, prolongée en Chine jusqu'à Long-Tchéou dans le Kouang-Toung, sur un affluent du Si-Kiang.

La ligne de Hanoï à Vinh formera l'extrémité septentrionale d'une grande voie traversant tout l'Annam pour aboutir au Mékong inférieur, et dont les lignes de Tourane à Quang-Tri, de Saïgon à Khan-Hoa et de Mytho à Cantho formeront des tronçons. La première traverse des régions très riches. Celle de Tourane à Quang-Tri présente un grand intérêt militaire et politique à cause de la capitale annamite Hué, et aussi parce qu'elle se rattachera au tronçon en construction qui doit rejoindre le Sé-Bang-Hien, affluent du Mékong. Sur le plateau de Lang-Bian enfin il est question d'établir un sanatorium.

Ce réseau a, dans l'ensemble, un développement d'environ 1.500 kilomètres, auxquels ont peut ajouter les 450 kilomètres de Lao-Kay à Yung-Nan-Sen, ligne réservée à une compagnie française qu'autorise le gouvernement chinois.

La situation financière de la colonie permet de prévoir des excédents de recettes suffisants pour gager l'emprunt et faire face aux dépenses d'exploitation pendant les premières années. « Tous ces travaux ne pourront manquer de contribuer puissamment au progrès économique et politique de l'Indo-Chine. Ils assureront d'une manière définitive la sécurité de toutes les parties de notre domaine indo-chinois. Ils faciliteront la dispersion des indigènes dans des régions fertiles où ils n'ont pas encore osé pénétrer et dont la mise en valeur permettra aux exportations de s'accroître, augmentera la richesse des indigènes et, par suite, accroîtra leur capacité d'achat des produits Ils permettront aux commerçants, aux industriels et aux agriculteurs européens de pénétrer dans des régions d'où ils sont maintenant écartés par l'absence de voies de communication. Ils assureront des placements avantageux aux capitalistes français. Ils augmenteront notre autorité morale et matérielle aux yeux des peuples annamites et chinois. Ils nous fortifieront au point de vue militaire et maritime et ils contribueront puissamment à asseoir l'influence de la France dans l'Extrême-Orient (1) ».

***

Amérique. — La politique des Etats-Unis subit actuellement une évolution fort importante. La récente guerre, en leur assurant une influence prépondérante à Cuba et à Porto-Rico dans les Antilles, aux Philippines en Extrême-Orient, leur a ouvert de nouveaux champs d'exploitation. Les États-Unis cessent d'ailleurs de se contenter du rôle de producteurs de matières premières, et ils veulent, avec les vieilles nations industrielles d'Europe, prendre leur part dans la conquête de nouveaux débouchés. L'outillage constitué dans les six ou sept dernières années leur permet de pourvoir aux grandes commandes métallurgiques dans de meilleures conditions de rapidité et de prix que les nations les mieux outillées, même l'Angleterre. On peut déjà constater en Extrême-Orient le résultat de cette concurrence. Le commerce allemand d'importation en Chine est tombé, en 1897, de 56 à 40 millions ; l'importation américaine atteignaitt, dès 1896, 90 millions. Au Japon, les Anglais

(1) *Bull. des Etudes colon. et marit.* 31 déc. 1898, p. 366.

ne peuvent plus lutter avec les Américains pour les fournitures de locomotives et de machines. La production minérale des États-Unis atteignait, en 1896, une valeur de 738 millions de dollars contre 340 contre l'Angleterre, 300 pour l'Allemagne, 110 pour la France. La production du fer s'élevait, en 1897, à 9.807.000 tonnes ; celle de la houille à 194 millions de tonnes (contre 202 en Angleterre). Ce sont les chiffres les plus élevés qui aient été atteints, Enfin, les chiffres du commerce extérieur, en 1897, sont aussi les plus élevés qui ont été constatés : 1.100 millions de dollars à l'exportation et 742 millions de dollars à l'importation (1).

Régions polaires. — On avait cru un instant avoir retrouvé dans le Nord-Est de la Sibérie des traces de l'expédition Andrée, Des renseignements fournis par des Toungonses, du gouvernement de Krasnoiarsk, laissaient supposer que les cadavres des trois membres de l'expédition et les débris de leur ballon pouvaient avoir été rencontrés dans une région déserte. Mais l'enquête a révélé qu'il n'en était rien et qu'il s'agissait d'une fausse nouvelle. Le mystère reste impénétrable.

***

Les deux expéditions dirigées vers les régions arctiques, l'une par le lieutenant américain Peary, l'autre par le compagnon de Nansen, le capitaine norvégien Sverdrup (2), se sont mises en route l'été dernier. Le 13 août, le lieutenant Peary se disposait à pénétrer dans la mer de Kane. Le 4 août, le capitaine Sverdrup, à bord du *Fram*, quittait Upernivik se proposant de gagner égalemant l'extrémité septentrionale du Groenland par la côte occidentale de cette terre arctique.

Enfin, l'expédition danoise du lieutenant Amdrup (3) a entrepris l'exploration de la côte orientale du Groenland (4).

***

On est toujours sans nouvelles de l'expédition de Gerlach vers le pôle antarctique. L'expédition Borchgrevink a quitté l'Angleterre à la fin du mois d'août, se dirigeant vers la terre Victoria. Elle retrouvera peut-être la trace du passage de la Belgica, dont le sort inspire des inquiétudes.

PAUL RUFF.

---

(1) V. *Annales de Géographie*, 15 janvier 1899, p. 94.
(2) V. *Bull. trim. Société arch. et Géog.*, Oran, avril-juin 1898.
(3) Id. id.
(4) V. Comptes-rendus de la *Société de Géographie de Paris*, août-nov. 1898.

BIBLIOGRAPHIE

L'ATLAS MAROCAIN (1)

de M. Paul SCHNELL

Notre distingué collègue, M. Aug. Bernard, écrivait naguère ici même, en étudiant une nouvelle carte du Maroc publiée par M. R. de Flotte de Roquevaire : « On ne peut désormais s'occuper de la cartographie du Maroc sans consulter le mémoire de M. Schnell qui mériterait d'être traduit en français (2) ». Ce vœu a été rempli par celui-là même qui le formulait et la traduction de la savante dissertation de M. Schnell sur l'Atlas Marocain est venue s'ajouter à la remarquable collection des Publications de l'Ecole des Lettres d'Alger.

Disons tout d'abord que le traducteur a su rendre avec une clarté parfaite, une netteté et une précision absolues le texte souvent difficile. La simplicité, la sobriété élégante de la forme permettent de suivre sans fatigue la discussion si ardue des renseignements au milieu desquels l'auteur recherche la vérité. Quelques notes du traducteur complètent et rectifient parfois les détails fournis par le livre sur certains faits qui ont été l'objet de recherches récentes, postérieures au mémoire publié en 1892, dans les Mitteilungen de Petermann.

Comme le disait M. Aug. Bernard, dans l'étude citée plus haut, rien ou presque rien de ce qui concerne son sujet n'a échappé à M. Schnell. Il a élucidé avec une sagacité pleine de prudence les questions si importantes qui se posent à propos de l'Atlas Marocain. Il a mis en œuvre avec une sûreté de méthode toute scientifique les observations fournies par les voyageurs, suppléant à l'absence de renseignements directs à l'aide de renseignements indirects, ou, lorsque ceux-ci faisaient eux-mêmes défaut, à l'aide d'hypothèses solidement établies et dont la vraisemblance s'impose. Il a pu ainsi relier

---

(1) *L'Atlas Marocain,* d'après les documents originaux, par M. Paul Schnell, traduit par M. Augustin Bernard, Professeur de Géographie de l'Afrique à l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger. — *Bulletin de correspondances africaines.* (Publications de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger) E. Leroux, éditeur, Paris.

(2) *Bull. trim. de la Soc. de Géog. et d'Archéol. d'Oran,* t. XVII, fasc. LXXII; *Une nouvelle carte du Maroc,* par M. Aug. Bernard.

entre eux les itinéraires des explorateurs de R. Caillié, Rholfs, Lenz, Schaudt, De Castries, La Martinière, du rabbin Mardochée, etc., et surtout du vicomte de Foulcauld qui a fourni à la géographie de l'Atlas Marocain la plus importante et la plus précieuse contribution.

L'histoire sommaire de l'exploration de l'Atlas Marocain, qui forme le premier chapitre, est fort intéressante, car elle montre les difficultés presque insurmontables qu'a présentée jusqu'à notre époque l'étude de cette région. Il faut arriver jusqu'aux plus récentes explorations pour établir une division nette et justifiée des différents massifs qui constituent l'Atlas Marocain et qui forment quatre systèmes distincts : le Haut-Atlas, avec au nord le Moyen-Atlas, et au sud l'Anti-Atlas, au-delà duquel s'élève, parallèlement à l'Oued Draa, le Djebel Bani. Ces quatre chaînes sont également orientées du sud-ouest au nord-est et se relient plus ou moins complètement les unes aux autres.

L'étude de la genèse du système de l'Atlas indique clairement la place qu'occupent les chaînes marocaines dans l'ensemble des massifs du Nord-Ouest africain. Ces chaînes « composées presque exclusivement de roches paléozoïques et mesozoïques, et dont le plissement paraît s'être terminé à la fin de l'ère secondaire » (1), doivent être distinguées des « chaînes calcaires algéro-tunisiennes » qui se sont élevées surtout pendant la période tertiaire et qui ont subi une complète modification d'aspect pendant la période quartenaire, ainsi que des « fragments rompus de l'ancienne chaîne côtière ». Cette distinction fondée sur la géologie permet de séparer les chaînes marocaines de ce que l'auteur appelle le plateau des Schotts ou Sebkhas, et du littoral du Sahel, constitué surtout, au Maroc, par le Rif.

La deuxième partie du livre comprend l'étude détaillée des renseignements que nous possédons sur les différentes chaînes marocaines. Nous ne pouvons qu'admirer la méthode avec laquelle M. Schnell a élucidé les innombrables difficultés que soulevait la géographie de ces régions. Il s'agissait de contrôler les unes par les autres des observations rapportées par des explorateurs d'inégale valeur scientifique, des renseignements souvent indirects, souvent contradictoires, que compliquaient

(1) *Atlas marocain*, p. 47.

encore les différences d'orthographe. L'auteur ne s'avance qu'avec la plus entière prudence et ne donne comme certains que les faits qui se dégagent d'une manière incontestable de son analyse critique. Il y a là une sorte de condensation de tout ce que l'on sait sur cette région.

Ainsi sont successivement étudiés : le Haut-Atlas et ses contreforts; le Moyen-Atlas séparé de la chaîne précédente par le profond sillon où coulent à l'ouest l'oued El Abid, un des affluents supérieurs de l'oued Oum er Rebia, et à l'est la Moulouia ; l'Anti-Atlas également séparé du Haut-Atlas par un sillon qu'occupent à l'ouest l'oued Sous et à l'est le cours supérieur de l'oued Draa ; enfin le djebel Bani. L'ouvrage se termine par l'exposé du relief des hautes plaines qui forment, entre le Haut-Atlas et l'Océan, une série de terrasses parmi lesquelles la grande plaine de Maroc (Marrakech) est l'objet d'une étude détaillée.

Ce mémoire, dont l'intérêt est si considérable, sert en quelque sorte de commentaire à la carte au 1/1.750.000^e qui l'accompagne et qui est fort remarquable par la clarté du relief. On y retrouve aisément les indications fournies par le livre et les itinéraires y sont assez clairement marqués. Nous n'aurions à présenter qu'une légère critique au sujet de la confusion qui s'établit parfois entre le pointillé désignant les cours d'eau insuffisamment établis et celui qui sert à marquer les itinéraires européens incomplètement connus et les itinéraires par renseignements ; mais ce n'est là qu'un détail. La carte, pour la reproduction de laquelle M. de Flotte a prêté son concours, est complétée par un carton reproduisant les environs de Maroc à 1/1.000.000^e.

Nous devons être reconnaissants à M. Augustin Bernard d'avoir facilité l'accès d'un ouvrage appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qu'intéresse l'étude du Nord-Ouest africain. Cette région si voisine de nous et cependant si peu connue commence à peine à nous dévoiler ses secrets. Il ne semble pas que le brigandage, l'anarchie, le fanatisme qui ferment ce pays aux explorateurs soient près de disparaître, et « les trésors qui dorment encore inexploités dans le sein de cette terre si richement dotée par la nature (1) » attendront, sans doute, longtemps encore, que la civilisation reprenne possession du Maroc. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'ouvrage qu'a traduit M. Bernard contient tout ce que nous savons sur l'Atlas marocain.

PAUL RUFF.

(1) *Atlas marocain*, p. 303.

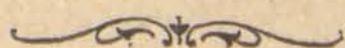
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE

L'ISLAM MAGHRIBIN

PAR

EDMOND DOUTTÉ



I

1897. — 1er semestre 1898



5

TABLE

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE

L'ISLAM MAGHRIBIN

Cette bibliographie embrasse : 1° les ouvrages ou articles de revues qui concernent directement l'Islam de l'Afrique mineure et des contrées voisines (Tripoli, Sahara, Soudan), et ceux qui, étant relatifs à l'Islam en général, intéressent nécessairement tous les pays où le mahométisme compte des sectateurs ;

2° Les ouvrages intéressant les indigènes musulmans de l'Afrique mineure, au point de vue historique, économique, sociologique, et ceux qui sont consacrés à ce qu'on est convenu d'appeler ici les « questions algériennes », questions dont l'étude est naturellement connexe avec celle de la religion musulmane ;

3° Les ouvrages destinés à propager dans le N.-W. de l'Afrique la connaissance des questions musulmanes et orientales, de la langue et de la littérature arabes.

Elle s'étend du 1er janvier 1897 au 1er juillet 1898 approximativement (1) et comprend seulement des ouvrages écrits dans l'une des langues latine, française, allemande, anglaise, espagnole, italienne et arabe (2). Elle ne comprend pas les comptes-rendus, analyses, chroniques, notices bibliographiques, etc. (3).

---

(1) Nous disons approximativement, parce que, d'une part, les différents périodiques utilisés nous parviennent irrégulièrement et que, de l'autre, la date exacte (mois) de l'apparition des ouvrages mentionnés ne nous est pas toujours connue, en sorte que plusieurs de ceux qui devraient figurer ici, pour le 1er semestre 1898, sont renvoyés à la prochaine bibliographie, et que d'autres qui appartiennent au 2me semestre 1898, figurent néanmoins ici. Peut-être voudra-t-on bien nous pardonner ce défaut en raison de la difficulté que nous avons eue à nous procurer des informations exactes dans ce pays.

(2) Nous ne nous dissimulerons pas que cette bibliographie est nécessairement fort incomplète et nous nous en excuserons sur la pénurie des ressources bibliographiques dont nous avons disposé à Alger ; nombre de périodiques des plus répandus n'ont pu être dépouillés par nous. Nous ne désespérons pas néanmoins de combler ces lacunes dans notre prochaine bibliographie et d'y faire un rappel des ouvrages de 1897 et 1898 qui auront été omis ici. Quelque imparfait que soit notre travail nous n'aurions pu le mener au point où il est si nous n'avions été favorisés des conseils érudits de notre savant maître, M. René Basset, directeur de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger, et si nous n'avions eu la ressource des bibliothèques universitaire et nationale, dont les conservateurs, MM. Paoli et Maupas, nous ont comblé de bienveillance. Qu'ils reçoivent ici nos remerciements publics.

(3) Nous avons soigneusement marqué d'un astérisque, tous les ouvrages que nous n'avons pas examinés *par nous-mêmes*.

I. — OUVRAGES GÉNÉRAUX

(Périodiques, Bibliographies, Statistiques, Encyclopédies, etc.)

Les périodiques où se trouvent disséminés les mémoires intéressant l'Islam sont extrêmement nombreux ; on n'attend pas que nous en fassions ici une énumération. En dehors des revues de premier ordre, comme le *Journal Asiatique*, la *Revue de l'Histoire des religions* (1), le *Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft*, l'*Imperial and asiatic quaterly Review*, etc., il y a lieu de mentionner spécialement ici trois périodiques qui se sont fondés dans ces derniers temps et qui sont exclusivement consacrés aux questions intéressant les Musulmans.

Le premier, intitulé *Al Machriq*, « l'Orient », est édité par les Pères de Beyrouth, qui ont déjà tant fait pour les études arabes. Bi-mensuelle, cette revue compte déjà une vingtaine de numéros de 48 pages, contenant des articles écrits dans un style arabe élégant et clair.

La deuxième revue, l'*Union Islamique*, publiée au Caire et dirigée par M. Eug. Clavel, un Français de là-bas, patriote ardent et convaincu, a commencé à paraître en 1897. Rédigée à la fois en arabe et en français, contenant des articles de spécialistes sur tous les sujets qui intéressent l'Islam, l'*Union Islamique* était, dans la pensée de son auteur, destinée à devenir un terrain d'entente pour le public instruit des deux mondes chrétien et musulman. Il voulait encore qu'elle pût servir de trait d'union entre les diverses collectivités mahométanes depuis le Maroc jusqu'aux Indes. Il ambitionnait de pouvoir rassembler en un faisceau les forces éparses, les efforts des gens de bonne foi, des savants, des écrivains, des publicistes, pour assigner à l'évolution de la société islamique une orientation aussi conforme que possible à nos idées occidentales. Nous analyserons plus loin quelques-uns des articles publiés par l'*Union Islamique* dans sa courte existence. Disons seulement qu'il est regrettable que l'on n'ait pas cru devoir encourager une tentative aussi intéressante : l'Algérie, moins que tout autre pays, eût dû s'en désintéresser, s'il est vrai que tout pays musulman est solidaire de ceux où l'on professe également la religion de Mahomet. Quoiqu'il en soit, l'*Union Islamique* a disparu après quelques numéros. Ces numéros seront du reste consultés, non seulement par ceux qui s'intéressent au monde de l'Islam en général, mais encore par ceux qui se livrent à l'étude difficile de la langue arabe : le texte arabe des articles est en effet une merveille de traduction fidèle et aisée. Les arabisants

---

(1) Les Allemands manquaient jusqu'à ce jour d'une revue de ce genre : les *Archiv für Religionswissenschaft*, dont le premier fascicule a paru chez Mohr, à Fribourg en Brisgau, comblent cette lacune.

verront là avec quelle élégance les traducteurs ont vaincu les plus grandes difficultés et avec quelle souplesse ils sont parvenus à exprimer dans un style classique les idées les plus incompatibles en apparence avec le génie de la langue arabe (1). L'*Union Islamique* a été remplacée par deux journaux quotidiens, l'un publié en français sous le titre : *Le Courrier d'Orient*, et l'autre en arabe, sous le titre التلغرافات الجديدة (*La Nouvelle Dépêche*), mais ayant avant tout un caractère politique.

La troisième des revues auxquelles nous avons fait allusion est la *Revue de l'Islam*, publiée à Paris, sous la direction de M. Dujarric. Elle mérite notre attention : ce n'est pas qu'elle se recommande précisément par la grande valeur des mémoires qu'elle a publiés, ainsi qu'on le verra dans la suite de ce bulletin; mais c'est encore une tentative qui aurait peut-être pu être plus encouragée qu'elle ne semble l'avoir été. Il y a certainement en France et en Algérie suffisamment de gens qui s'intéressent aux études musulmanes pour légitimer l'existence d'une *Revue de l'Islam*.

Parmi les revues qui se consacrent exclusivement aux questions intéressant l'Afrique du Nord, il faut citer, en dehors du présent Bulletin, de la *Revue Africaine* et des deux recueils des sociétés du département de Constantine, le *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger* qui, à peine né, vient de conquérir sa place aux premiers rangs. L'*Algérie Nouvelle* publiée par M. Cat contient de précieuses contributions à l'étude des questions indigènes. *La Vie Algérienne et Tunisienne* de M. Lissagaray, n'a vécu qu'un an ; elle méritait mieux. Sous des dehors littéraires et avec les allures d'un journal de vulgarisation, elle cacha souvent une grande sûreté d'information ; maint érudit africain l'a du reste enrichie d'articles du plus haut intérêt. La *Revue Algérienne* est avant tout une revue d'art et de littérature, à laquelle la politique n'est pas étrangère non plus ; on y trouve cependant çà et là quelques articles qui, sans avoir une grande valeur au point de vue de l'érudition, sont néanmoins à prendre en considération dans une bibliographie algérienne (2).

La plupart des grandes revues publient des bibliographies plus au moins complètes ; au point de vue qui nous intéresse ici nous devons signaler en première ligne les comptes-rendus de la *Revue de l'histoire des religions*, en particulier le compte-rendu des périodiques (Islam) dû à la plume si com-

---

(1) Voy. par exemple la traduction d'un extrait de l'ouvrage de M. Mouliéras sur le *Maroc Inconnu*, n° 4, p. 62-65 et ٦١-٦٥, où les difficultés qu'offrait le texte sont surmontées d'une façon magistrale.

(2) Par exemple en 1897 (2e semestre) : *Le Khammès*, par Trebora, p. 72. — *Le pèlerinage de la Mecque*, par Irénée Philippe, p. 89. — *Laïla El Akhyalia*, par Taïb Alphonse, p. 370. — *A travers l'Islam*, par F. Lemoine, pp. 585, 649, 700, 716, 743, 786.

pétente de M. René Basset, directeur de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger. L'*Orientalische Bibliographie* (1) reste naturellement une source abondante de renseignements, parfois incomplète cependant en ce qui concerne l'Afrique Mineure.

A ce dernier point de vue, l'apparition du supplément donné par M. Playfair à sa *Bibliography of Algeria* (2) est une véritable bonne fortune pour tous les travailleurs algériens. L'ouvrage primitif de M. Playfair se terminait en 1887, avec le numéro 4745. Le supplément s'arrête en 1895 avec le numéro 7763 ; sur ce nombre, plus de 2.000 articles comblent les lacunes de la première partie. Les tables, communes aux deux parties, paraissent faites avec plus de soin que dans le premier volume. En ce qui concerne l'histoire, on peut considérer la bibliographie de M. Playfair comme presque parfaite ; il ne restera plus à y ajouter que quelques unités par ci, par là. La série des ouvrages purement littéraires est un peu moins complète : on ne trouve pas, par exemple (au moins dans les tables), le charmant conte de P. Loti : *Les trois Dames de la Casba*, édité plusieurs fois ; parmi les romans de valeur littéraire moindre, mais néanmoins répandus, nous ne trouvons pas *Le Ravin maudit*, ni *Le Roi des Chemins*, de Louis Noir. Les ouvrages orientaux ont été, de la part de M. Pl., l'objet d'une attention spéciale : il en manque pourtant un certain nombre ; en revanche, d'autres figurent, qui ne semblaient pas avoir leur place nécessairement marquée dans une bibliographie algérienne. Ainsi on y trouve le خريدة العجايب (3) (Kharîdat-el-'Adjâïb) d'Ibn el Ouardi, et le وفيات الاعيان (Ouafaiât-el-A'iân) d'Ibn Khallikân et on n'y trouve ni Al Maqqarî, ni la série des dictionnaires biographiques publiés par M. Codera. Au point de vue scientifique, la bibliographie de M. Pl. est franchement défectueuse et contient d'innombrables et importantes lacunes. Telle qu'elle est cependant dans son ensemble, elle sera pendant longtemps encore le vade-mecum indispensable des érudits algériens.

Le *Kitâb Iktifâ al Qounoû'* (4), de M. Edouard Albert Van Dyck, ne nous est connu, pour le moment, que par le compte-

---

(1) *Or. Bibl. XI Iahrgang. Erstes Halbjahresheft* (1897. I, Semester). A l'heure où nous écrivons ces lignes, le 2e semestre de 1897 n'est pas encore paru.

(2) Sir R. Lambert Playfair, k. c. m. g. : *Supplement to the bibliography of Algeria from the earliest times to 1895.* 1 vol. 321 p., Londres, 1898.

(3) Nous prévenons ici, une fois pour toutes, que notre imprimeur ne possédant pas dans ses caractères le *iâ* sans points surmonté du *hamza*, celui-ci est partout remplacé par un simple *iâ* pointé.

(4) كتاب اكتفاء القنوع بما هو مطبوع من اشهر التآليف العربية في المطابع الشرقية و الغربية طبع بمطبعة الهلال سنة ١٣١٤ هـ ١٨٩٨ م

rendu de M. R. Vollers dans le *Zeitsch. deutsch. morg. Gesellsch.* (Bd. LI, 2e Heft, page 340) (1). C'est, d'après ce savant, une bibliographie des ouvrages de la littérature arabe qui n'est pas sans mérite. M. Vollers signale comme particulièrement intéressantes pour les européens, les notices consacrées aux auteurs modernes. A côté de cela on rencontre de nombreuses méprises qui devront être rectifiées dans une nouvelle édition avant que le livre puisse être consulté avec fruit en Europe. L'ouvrage, qui du reste est considérable (677 p.), s'appuie surtout sur le *Fihrist* de la bibliothèque khédiviale.

M. Victor Chauvin a poursuivi, en 1897 et en 1898, la publication de son vaste répertoire bibliographique des ouvrages relatifs aux Arabes, parus en Europe depuis le commencement du siècle (2). Les deux nouveaux volumes parus concernent Kalîla et Dimna, Loqmân, le roman d'Antar et les autres romans de chevalerie. C'est un des plus remarquables monuments d'érudition de notre époque.

M. E. Lambrecht a publié le 1er volume du catalogue de la Bibliothèque de l'Ecole des Langues orientales (3). Cette première partie comprend tout ce qui est relatif à la langue arabe. La bibliothèque de l'Ecole commence a être fort riche ; on relèvera dans son catalogue mainte indication utile.

Nous avions déjà de M. René Basset plusieurs catalogues de bibliothèques indigènes ; il vient d'ajouter à cette série celui des manuscrits de la zaouia d'El Hamel (4). Cette zaouia appartient à l'ordre des Rah'maniya et est située entre Bousaada et Djelfa. Elle ne comprend que 53 ouvrages, dont aucun n'offre du reste une bien grande valeur. Tout l'intérêt du catalogue de M. R. B. gît dans les annotations bibliographiques abondantes et sûres qui accompagnent chaque article. A propos de chaque ouvrage, nous trouvons l'énumération des commentaires qui en ont été faits, et force détails sur la vie des auteurs et commentateurs, le tout tiré de dictionnaires biographiques dont un certain nombre sont inédits ou difficiles à se procurer. Notons parmi les 53 numéros de l'ouvrage : l'article مختصر ابن الحاجب qui intéresse spécialement l'Afrique du Nord, — et une bibliographie extrêmement remarquable des ouvrages concernant El Bokhârî (no 51) où sont énumérés près de 70

---

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites nous avons eu entre les mains le كتاب الاكتفاء et nous avons pu constater la justesse des observations de M. Vollers.

(2) V. CHAUVIN : *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes, publiés dans l'Europe chrétienne, de 1810 à 1885. II Kalîla.* 1 vol. Liège, 1897. — *III Loqmâne et les fabulistes. Barlaam. Antar et les romans de chevalerie,* 1 vol. Liège 1898.

(3) E. LAMBRECHT : *Catalogue de la Bibliothèque de l'Ecole des langues orientales vivantes.* Tome I. Linguistique. I. Philologie. 2. Langue arabe. 1 vol. Paris, 1897.

(4) René BASSET. — *Les Manuscrits arabes de la Zaouia d'El Hamel,* in *Giornale d. Società asiatica italiana,* vol. dec. 1897, p. 43-97.

commentaires avec détails biographiques sur leurs auteurs, et où le Directeur de l'Ecole des Lettres d'Alger déploie une érudition vraiment énorme.

La statistique triennale publiée par le Gouvernement Général (1) est le principal recueil statistique concernant l'Algérie : son cadre, déjà assez restreint, vient encore d'être réduit. Elle pourrait être fort intéressante au point de vue qui nous occupe ; malheureusement, les statistiques spéciales aux indigènes y prennent une place relativement faible. Cependant, dans la démographie, on a cherché à présenter à part les résultats intéressant exclusivement les Musulmans ; mais, à la page 21, une note, qui donne à réfléchir, nous avertit que les chiffres inscrits, en ce qui concerne les musulmans, ne doivent être considérés que comme approximatifs. C'est ce que comprendront sans peine tous ceux qui savent avec quel soin les khodjas de douars tiennent à jour leurs registres d'état-civil. Il y en aurait trop long à dire sur les résultats de la fameuse loi de 1882.

Il est intéressant de prendre connaissance des statistiques qui se rapportent à la situation des indigènes au point de vue de l'enseignement supérieur. On y voit, par exemple, que, depuis la création de l'Ecole de Droit, sur 1,101 diplômes, il n'en a été délivré que 4 à des Musulmans ; on y voit encore que l'Ecole a délivré 259 diplômes de licencié en droit et seulement 22 certificats supérieurs de législation algérienne (examen qui comporte du droit musulman). L'école des Lettres est celle qui, ayant le plus développé son enseignement au point de vue africain et oriental, s'est mise le mieux en harmonie avec les besoins du pays. Il y a là les éléments d'une école coloniale africaine qui pourrait être appelée à un grand avenir, s'il ne régnait à cet égard, dans les hautes sphères administratives, les plus regrettables divergences de vues. En ce qui concerne l'enseignement de l'arabe, l'Ecole des Lettres a délivré, depuis sa fondation, 296 brevets d'arabe (dont 21 à des indigènes) — 39 brevets de kabyle (dont 2 à des indigènes) — 40 diplômes d'arabe (dont 5 à des indigènes) — et 2 diplômes de berbère (dont 1 à un indigène). En additionnant tous les diplômes délivrés par les quatre écoles, on trouve que, depuis leur fondation, elles en ont délivré 3.767, dont 56 seulement à des musulmans ! Il nous faudrait plus de place que nous n'en avons à notre disposition pour examiner les statistiques qui concernent l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire au point de vue indigène ; les dernières sont peut-être plus satisfaisantes qu'il n'est de mode de le dire. Le tableau concernant les médersas gagnerait à être plus développé : 111 élèves ont fréquenté ces écoles en 1896.

---

(1) Gouvernement Général de l'Algérie. *Statistique générale de l'Algérie*. Années 1894, 1895 et 1896. 1 vol., 238 pp., Alger 1897.

On regrette de ne trouver dans la statistique triennale aucun renseignement sur les cultes et la justice musulmans. D'une façon générale, c'est très certainement l'exiguïté des crédits alloués qui est la cause de ces lacunes : sur mainte question qui serait pour nous du plus haut intérêt, nous ne possédons que de maigres indications.

Les encyclopédies sont appelées à devenir souvent pendant de longues années le guide presque unique d'une grande partie du public qui n'a pas le temps de recourir aux sources; à ce titre, les spécialistes sont en droit de demander à ces répertoires de fournir aux gens du monde un résumé exact des ouvrages originaux dans chaque branche de la connaissance. Le *Nouveau Larousse Illustré* (1) ne parait pas devoir encourir grand reproche à cet égard. Les articles qui touchent à l'orientalisme sont en général traités avec compétence et clarté; les plus importants d'entre eux sont du reste signés de noms qui sont une garantie pour le lecteur. Signalons : les articles *Averrhoès* (M. Raoul Allier) et *Avicenne* (M. Louis Coquelin) qui offrent de bons résumés ; — l'article sur le *Bâb*, dû à la plume, si autorisée en pareille matière de M. Joachim Ménant ; — les articles *Abdelkader, Alger, Algérie, Atlas*, sont l'œuvre de M. Augustin Bernard : c'est dire que le sujet y est traité avec la plus grande compétence et une mesure parfaite ; — les articles *Arabe* (histoire et civilisation) et *Arabie* (exploration et histoire) sont l'œuvre de M. Froidevaux : ils donnent une bonne vue d'ensemble des faits. On aurait cependant aimé y trouver au moins trois ou quatre lignes sur l'histoire antéislamique des Arabes. Il y est dit simplement que «cette histoire est fort mal connue » ; peut-être n'est-ce pas suffisant. A l'article *Arabie* (exploration) l'auteur n'a pas cité les voyageurs qui nous ont renseigné sur La Mecque, comme Roches, Snouck-Hurgronje, etc., ... : ces détails sont sans doute renvoyés à l'article : *La Mecque* ; — l'article *Arabe* (langue, littérature et beaux-arts) dont l'auteur est M. Fagnan est d'une exposition claire et méthodique ; — à l'article *Almohades*, il aurait fallu, dans la bibliographie, citer le travail de Goldziher comme étant le seul que la science européenne ait produit sur ce sujet. Nous ne devons toutefois pas reprocher aux auteurs des omissions que le cadre restreint dont ils disposaient ne leur permettait pas d'éviter ; — l'article *Berbères* est du Docteur Verneau ; on aurait souhaiter y trouver deux ou trois lignes résumant le peu qu'on sait de la position du berbère par rapport aux autres langues. Les articles courts du dictionnaire paraissent en général moins soignés ; l'article *Al Gazzali*, par exemple, est franchement défectueux ; pourquoi, au mot *Amrou ben al Ass*, garder cette orthographe vicieuse et si répandue de *Amrou* pour *Amr* ou *Amer*? cela est cause que ce

(1) *Nouveau Larousse Illustré* en sept volumes. Directeur : Claude Augé. Parait par fasc. à la librairie Larousse, Paris, s. d.

personnage et *Amrou al Caïs* qui le suit dans l'ordre alphabétique paraissent avoir porté le même nom ! Ces légères critiques ne sont pas du reste pour méconnaître la grande valeur du *Nouveau Larousse* pris dans son ensemble.

La portion de la *Grande Encyclopédie* (1) parue en 1897 et 1898 ne contient que peu d'articles relatifs aux musulmans. Parmi ces articles, ceux de M. L. Leriche se recommandent par leur précision et par une indication exacte des sources auxquelles doit se reporter le lecteur désireux de posséder de plus amples renseignements : les articles *Mâreb, La Mecque, Médine, Al Meïdânî* sont à cet égard des modèles. Citons encore : l'article *Al Maqrizî*, signé A.-M. B. ; — le paragraphe intitulé *Médecine chez les Arabes*, sous l'article *Médecine*, offre un bon résumé de l'histoire de l'art médical chez les musulmans ; — les articles *Al Merwân* et *Al Masoudi*, tous deux anonymes, le dernier un peu faible. Nous parlerons plus loin de l'article *Maroc*, dû à M. de Lamartinière.

L'idée d'une encyclopédie de l'Islam, analogue à l'ancien d'Herbelot, mais composée suivant toutes les exigences de la science moderne, date de 1892. Depuis cette époque, elle a fait son chemin et la question a avancé d'un grand pas au Congrès des Orientalistes tenu à Paris en 1897 : M. Goldziher est actuellement à la tête du mouvement et il est permis d'espérer que le siècle ne s'écoulera pas sans que cette grande œuvre soit commencée (2).

II. OUVRAGES D'ENSEMBLE SUR LA RELIGION MUSULMANE

Les traités généraux d'histoire des religions font naturellement une importante place, dans leur programme, à l'islamisme. A ce titre nous devons signaler ici la 2me édition* du *Manuel de l'histoire des religions*, de M. Chantepie de la Saussaye (3), ouvrage trop connu pour que l'éloge n'en soit pas superflu.

M. G.-M. Grant a fait paraître un livre intitulé : **L'Orient et la Bible. Les grandes religions*, qui vient d'être traduit en français (4). Il contient, paraît-il, une brève mais excellente étude sur le mahométisme.

---

(1) *La Grande Encyclopédie*. Paris, s. d. Lamirault (en cours de publication).

(2) Voyez pour cette question et pour le compte-rendu du Congrès des Orientalistes, Gaudefroy Demombynes, dans le *Bulletin d'Oran*, 21e année, tome XVIII, fasicule LXXVII, avril-juin 1898, page 129 — MM. Gaudefroy Demombynes et Mohammed ben Rahal représentaient la Société d'Oran au Congrès de Paris.

(3) CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, *Lehrbuch der Religionsgeschichte*, 2e édit. Frib. en Br. 1897. Cf. Compte-rendu de J. Réville, in *Rev. Hist. Rel.*, 19e ann., t. XXXVIII, n° 1, juillet-août 1898, p. 64.

(4) G.-M. GRANT, *L'Orient et la Bible. Les grandes religions*, traduit de l'anglais par Cl. de Faye, 1 vol., 198 pp., Genève 1897.

Signalons encore un ouvrage de M. Forlong*, sur les religions comparées de l'Asie (1), dont le 10e chapitre est intitulé : *Mohammed, l'Islam et la Mecque.*

Nous serons moins bref touchant l'ouvrage de notre compatriote, M. Carra de Vaux, sur le mahométisme (2), ouvrage qui s'adresse avant tout au grand public ; mais il n'y a pas de doute que les spécialistes ne le lisent également avec plaisir et même profit. La place nous manque pour dire tout le bien qu'il en faudrait dire. Bornons-nous donc à une brève analyse. — Le livre débute par un tableau rapide et coloré de l'Arabie antéislamique. — La vie du Prophète est retracée dans les deux chapitres suivants ; l'auteur y a bien marqué l'opposition qui existe entre les deux périodes de la prédication de Mahomet, la période mecquoise et la période médinoise. — Dans le chapitre III, il nous entretient des difficultés qui de tout temps surgirent dans l'Islam, à propos de la succession au khalifat ; on sait que le Prophète ne laissa point de règle à cet égard. M. C. de V. incline à penser que ce ne fut pas là un oubli et qu'il entendit remettre au sort des armées le soin de désigner son successeur. Et ce semble bien, en effet, être un des dogmes musulmans que la force fonde la légitimité. — Dans les chapitres suivants, l'auteur nous montre comment l'Islam parfit sa législation, raisonna son dogme, adopta une mystique. En ce qui concerne la loi, il plaça le criterium de l'orthodoxie dans l'autorité des docteurs. En ce qui concerne le dogme, celui-ci ne fut fondé qu'après une longue période de conflits pendant laquelle le libre examen, sous la forme du *mo'tazilisme*, faillit ruiner l'Islam. « Plusieurs grands hommes survinrent qui sauvèrent l'Islam de cette décadence », nous dit l'auteur (p. 84), et il nous cite El R'azzâlî. On attendait ici, avant tout, le nom du célèbre El Ach'ârî, le fondateur de la théologie orthodoxe. M. C. de V. nous reparle, du reste, d'El R'azzâlî, qu'il a spécialement étudié, dans le chapitre suivant consacré au mysticisme musulman. C'est de la Perse avant tout, suivant l'auteur, qu'est venu ce mysticisme (3). Il nous dit ensuite quelques mots de plusieurs des confréries mystiques musulmanes (Qâdriya, Aïssaoua, etc...)

---

(1) Major général G. G. R. Forlong. *Short studies in the science of comparative religions, embracing more especially those of Asia*, 1 vol. 8°, XXVIII — 663 pp. Londres.

(2) Carra de Vaux, *Etudes d'histoire orientale. Le mahométisme, Le génie sémitique et le génie aryen dans l'Islam*, Paris, 1898.

(3) Ce rapprochement nous paraît plus fondé que ceux que MM. Depont et Coppolani ont indiqué dans leur grand ouvrage (*Les confréries religieuses musulmanes*, Alger, 1897, p. 79) entre les Alexandrins et les Coûfis. Nous savons que les mystiques alexandrins, y compris Plotin, furent traduits en arabe, mais il semble bien que le çoufisme soit venu de la Perse avant tout. (Sur Plotin, que MM. Depont et Coppolani pensent n'avoir pas été traduit en arabe, voy. Steinschneider, *Die arabische Uebersetzungen aus dem Griechischen*, in *Beihefte zum Centralblatt für Bibliothekswesen*, XII, 1893, n° 39 (63), p. 78 et n° 59 (83), p. 107).

Malgré tout, le çoufisme n'a pu répondre entièrement aux aspirations mystiques des peuples musulmans. « L'Islam nous apparaît comme ayant eu des destinées plus vastes que son génie... La religion que Mahomet apporta au monde manqua d'amour et de tendresse » (p. 102). Aussi dans la deuxième partie, l'auteur va nous montrer comment les peuples courbés sous le joug de l'Islam ont réagi contre ce joug : c'est ce qu'il appelle la *réaction aryenne*. Et il nous retrace la tragique histoire des Alides (1). Montrant que l'idée du mahdî a toujours dominé dans les doctrines chî'ites, il la présente comme étant aussi, avant tout, d'origine persane : c'est une variante de l'idée de la victoire dernière d'Ormuz sur Ahriman. — Les Ismâiliens et les Druzes font ensuite l'objet de deux chapitres interessants. Puis retraçant l'histoire du çoûfisme, M. C. de V. montre avec beaucoup de raison les services que ce mysticisme a rendus à l'Islam en lui fournissant de puissants agents de propagande (2). Enfin le livre se termine par un résumé de l'histoire du bâbisme, manifestation la plus récente de ce grand duel entre le génie aryen et le génie sémite sous la bannière de l'Islam, dont l'auteur a voulu nous retracer les principaux épisodes. Il conclut qu'il nous appartient, à nous autres aryens, de prendre parti pour ce qui nous ressemble et de favoriser toutes ces rébellions, tous ces efforts, toutes ces renaissances de l'aryanisme dans l'Islam. Il adresse un salut aux peuples qui, ayant refusé de s'incorporer à l'Islam, sont écrasés et foulés par lui. « Nulle prudence, dit-il, ni nul respect du fait accompli ne peuvent nous empêcher d'appeler de nos vœux le moment où, relevés de leur opprobre, ils renaîtront à la liberté ». Le livre est écrit dans un style élégant, délicat, coloré ; les idées sont présentées avec tact et mesure ; l'appareil scientifique des références est allégé de tout ce qui ne conviendrait qu'à des spécialistes ; l'exécution typographique est fine et plaisante à l'œil (3). On pourrait souhaiter que ce livre fût répandu en Algérie et en Tunisie ; nombre de ceux qui, par goût ou par besoin professionnel, ont le désir de fixer leurs idées sur les questions islamiques retireraient autant de fruit de la lecture de ce petit livre que de celle de maint gros volume.

---

(1) La transcription de عمرو par *Amrou* nous semble fâcheuse et de nature à induire en erreur sur la véritable prononciation de ce mot.

(2) C'est avec raison aussi que, dans la note de la p. 994, l'auteur soupçonne Duveyrier d'exagération dans son tableau de la puissance des Senoussiya (*La confrérie de Sid Mohammed ben Ali es Senoussi, 1884*). Cette brochure a contribué à créer une véritable légende sur les Senoussiya et à répandre dans le public, sur les confréries, des idées fausses et regrettables.

(3) On regrette cependant, comme l'a remarqué M. l'abbé Chabot, dans la *Revue critique*, qu'une correction insuffisante ait laissé passer de nombreuses coquilles dans une édition d'ailleurs si élégante.

M. Robinson * a fait paraître un livre sur l'avenir du mahométisme, si l'on en juge par le titre que nous connaissons seul (1).

Dans l'*Imperial ond asiatic quaterly Re·iew*, le professeur Montet (2) appelle l'attention des orientalistes sur ce fait, remarquable et unique dans l'histoire, qu'une civilisation et une religion (l'islamisme) reconnues comme inférieures par les Européens les moins prévenus, non seulement maintiennent leurs positions, mais encore agrandissent tous les jours leur domaine. Il faudrait, d'après l'auteur, pour élucider ce point, une série d'études spéciales faites dans chaque contrée de l'Islam par des personnes au courant des langues parlées dans les états musulmans, des doctrines religieuses de l'Islam, des grands travaux récemment parus à ce sujet, personnes qui devraient être impartiales et sympathiques aux musulmans, *dans la mesure permise à un chrétien.* Il faudrait rechercher quel est l'état moral de chacun des peuples musulmans. Cette étude intéresserait au plus haut degré l'Europe entière et spécialement l'Angleterre.

Un article de M. Réville* sur l'Islam dans le *New World* nous est inconnu (3) : il en est de même de l'ouvrage de M. D. Kimon sur la * *Pathologie de l'Islam* (4).

III. — DOGMATIQUE & HISTOIRE RELIGIEUSE

Les *Reste des Arabischen Heidentums* de M. J. Wellhausen (5) sont certainement l'ouvrage capital de ces dernières années en ce qui concerne la religion antéislamique des Arabes et les origines de l'Islam. Il est d'une importance comparable à celle des *Mohammedanische Studien* de Goldziher Aussi a-t-il eu les honneurs d'une deuxième édition, dans laquelle l'auteur a introduit quelques modifications, à la vérité peu importantes. Le grand intérêt de l'ouvrage est dans la masse énorme de faits qu'il présente systématiquement rangés et qui sont des documents d'autant plus importants qu'ils sont garantis par la profonde connaissance qu'a l'auteur des textes d'où ils sont tirés. Le livre de M. W. a tranché une question qui fut

---

(1) Rev. Charles H. Robinson, *Mohammedanism. Has it any future ?* (With an introduction by the Rev. W. B. Carpenter), Londres, 1897, (annoncé dans *As. quat. Rev.*, oct. 1897, p. 446).

(2) E. Montet : *Scheme for an inquiry concerning in Islam*, in *The imp. and asiat. quat. Rev. and col. Rec.*, April 1898, p. 427.

(3) A. Réville ; *Some aspects of Islam* in *New World, VI, 531-550*.

(4) D. Kimon : *La Pathologie de l'Islam et les moyens de le détruire*· 1. vol. 12· 1897. Paris.

(5) J. Wellhausen : *Reste des arabischen Heidentums*, Zw Ausg.. Berlin, 1897, 250 p. Cf. Snouck-Hurgronje, in *Rev. Hist Rel.*, t. XX, 10e ann., 1889, p. 64 seq.

longtemps débattue, nous voulons dire l'existence avant l'Islam d'un véritable polythéisme arabe ; du reste les divinités antéislamiques étaient aussi des dieux de clan, des dieux de tribu. Le culte était extrêmement simple et le rôle de la prière absolument secondaire. Les sacrifices n'étaient pas des offrandes ; mais l'effusion du sang des victimes sur la pierre consacrée au dieu représentait simplement la communion entre la divinité et le fidèle. Tout ce qui concerne les interdictions, les prescriptions de pureté et d'impureté, la circoncision est étudié avec un grand soin par M. W. Il nous montre comment l'Islam s'est dégagé du polythéisme antéislamique : la Ka'ba fut le Panthéon arabe où vinrent se confondre tous les dieux de la Péninsule ; les rites entourant le principal sacrifice (حجّ) passèrent en bloc dans l'Islam ; avec le mahométisme, le culte diminue, la religion devient prépondérante. Le nouveau dieu, اللّه, c'est-à-dire « la divinité », a un caractère essentiellement religieux. Ce nom vague n'était pas nouveau, on s'en servait souvent pour désigner des dieux dont les noms étaient ineffables. Peu à peu Allah devint l'unique Dieu. Qu'on nous permette à cette occasion de remarquer que l'emploi de ce nom par les poëtes antéislamiques ne prouve pas comme le prétend le P. Çheikho que ces poëtes aient été chrétiens. Il y a à cet égard des passages de la poésie antéislamique qui sont significatifs. Par exemple, ce vers d'Aous ibn Hadjar (édition Geyer, 11, 2, p. 7 du texte et 36 de la trad.) :

وباللات والعزى ومن دان دينها
وبالله ان الله منهن اكبر

« Par Allât et 'Ouzzâ et par ceux qui les adorent, et par Allâh qui est au-dessus de ces deux divinités ».

Notre maître M. René Basset, examinant à propos de ce vers la thèse du P. Cheikho, faisait remarquer qu'on pourrait avec autant de raison soutenir que le père du Prophète, qui s'appelait 'Abdallâh, c'est-à-dire le « serviteur d'Allah », était chrétien lui aussi.

C'est avant tout dans les poëtes antéislamiques qu'il nous faut aller chercher les renseignements sur l'ancienne religion des Arabes. Mais ces poëtes sont loin d'être tous édités: leur collection se complète néanmoins de jour en jour. Citons dans cet ordre d'idées : les * *Chawâïr el'Arab* dont le père Cheikho (1) poursuit la publication — deux articles de M. Goldziher sur la * *H'amâsa* d'El Bohvori (2) et sur les * *Divans des tribus arabes* (3) — le divan du célèbre Hâtim T'ay, devenu si fameux dans les légendes arabes par sa générosité, a été édité et traduit

(1) Le P. Cheikho : *Chawàir el arab* (شواعر العرب), 1897, 157 p.

(2) Goldziher : *Zuv Hamâsa des Buhturi*, in *Wien. Zeitsch. f. d. Kunde des Morgenl.*, XI, 161-163.

(3) Goldziher : *Some notes on the diwans of the arabic tribes*, in *Journ. of roy. asiat. soc.*, 1897, 325-334.

par M. Schultess (1). On consultera en même temps les importantes notes critiques que J. Barth (2) a publiées au sujet de cette édition dans le *Zeitsch, d. deutsch. morg. Gesellsch.* (3). — Sur la poésie antéislamique en général, on pourra lire l'article de M. J. Wellhausen, dans *Cosmopolis* (4).

Nous ne possédons pas encore en français une vie de Mahomet analogue aux ouvrages de Muire, Sprenger, Krehl, Grimme, etc., ... Mais nous avons à signaler l'apparition de deux ouvrages français relatifs au Prophète et à sa prédication.

Le premier, l'ouvrage de MM. Lamairesse et Dujarric sur Mahomet (5), est en principe une traduction de la partie du Rawdhat-as-Safâ relative à la vie du Prophète. Le Rawdhat-as-Safâ est l'œuvre du célèbre historien persan Mirkhond, mort en 1498. Il serait évidemment extrêmement précieux pour nous d'avoir la traduction exacte d'une biographie de Mahomet par un auteur chî'ite. La comparaison d'un tel document avec les autres biographies orthodoxes que nous possédons ne pourrait manquer d'être fort intéressante. Malheureusement nous ne savons pas exactement à quel genre de version nous avons affaire avec l'ouvrage de MM. L. et D. Le fait que le traducteur déclare souvent en note qu'il traduit littéralement tel ou tel passage, semble bien indiquer qu'il ne s'agit en général que d'une traduction libre. Il y a plus : en maint endroit les auteurs mélangent avec le texte de Mirkhond leurs propres dissertations critiques, en sorte qu'on ne sait pas toujours si c'est Mirkhond qui parle ou non. Notre incompétence absolue en matière de persan nous interdit de juger de la traduction, mais la liberté que nous venons de signaler nous fait craindre que les auteurs n'aient décoré de ce nom une paraphrase contenant à la fois des additions et des lacunes. Nous devons ajouter que les passages ajoutés au texte ainsi que les notes sont en général assez faibles et dénotent une connaissance imparfaite de la littérature du sujet ; les références sont défectueuses ou ne sont pas données ; les mots arabes sont souvent écrits incorrectement. On se serait attendu à ce que les auteurs comparassent çà et là, puisqu'ils joignaient des notes critiques à leur ouvrage, les récits de Mirkhond aux récits des orthodoxes, en particulier d'Ibn Hichâm et d'Aboul-

(1) FRDR, SCHULTESS · *Der Diwân des arab. Dichters Hâtim Tey nebst Fragmenten, hrsg, übers. u. erlaüt* 1 vol. Leipzig, 1897.

(2) J. BARTH : *Zur Kritik und Erklaerung des diwans Hâtim Tejjs*, in *Zeitsch. d. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, 1898, LII, 1e Heft, p. 34-74.

(3) *Le diwan de 'Antara* vient d'être édité en Egypte (Caire, 1898).

(4) WELLHAUSEN : *Die alte arabische Poesie*, in *Cosmopolis*, I, 592-604.

(5) *Vie de Mahomet d'après la traduction*, par E. Lamairesse et G. Dujarric. Paris. — T. I, *Des origines de Mahomet jusqu'à la bataille d'Ohod*, 1897. — T. II, *Depuis la bataille d'Ohod jusqu'à l'élection d'Abou Bekr*, 1898.

féda, qui ont été traduits et édités en Europe. Or, il semblerait résulter de la note 2 de la page 46 du tome I, que les auteurs n'ont pas eu directement connaissance de l'édition d'Albouféda, par Desvergers, et, d'autre part, il n'y a pas dans l'ouvrage une seule référence à la traduction d'Ibn Hichâm, par Weil. Cependant, les auteurs connaissent, au moins de nom, l'historien arabe, puisqu'ils lui ont consacré une notice (I, p. 63).

C'est surtout dans l'introduction historique qu'apparaît la faiblesse de l'appareil critique. Alors que l'Arabie antéislamique a déjà été l'objet d'une littérature abondante, on voit MM. L. et D. s'appuyer presque exclusivement par instants sur des autorités comme l'*Histoire des Arabes* de Sédillot ou une *Histoire Universelle* éditée à Amsterdam en 1760 ! Cependant, ces réserves faites, il n'est pas impossible de tirer profit du livre. Nous n'avons pas encore pu personnellement l'examiner en détail et le comparer aux *Sîrat-en-Nabî* orthodoxes que nous connaissons ; mais d'un examen superficiel de l'ouvrage il nous semble résulter qu'il est facile de faire la part de ce qu'ont ajouté les auteurs et de ce qui provient du texte persan, et cette dernière partie nous paraît être très utilisable. Elle constitue la seule biographie de Mahomet un peu étendue qui ait été traduite en français et on peut fort bien en recommander la lecture. Si au lieu de vouloir trop faire, MM. L. et D. s'étaient volontairement bornés à nous donner une traduction de l'ouvrage persan, sans commentaires, ils auraient composé un livre précieux, auquel on n'aurait pu reprocher que le plus ou moins de fidélité de la traduction. Tel qu'il est on pourra encore se servir de leur livre comme d'un répertoire utile des principaux faits de la vie du Prophète (1).

Ajoutons pour finir que le style de la traduction est aisé et que l'exécution typographique ne laisse pas à désirer. Les auteurs nous annoncent du reste un troisième volume sur les quatre premiers khalifes et « une étude aussi documentée que possible sur les sociétés secrètes et les sectes religieuses dans l'Islam », sujet qui décidément est bien à la mode.

Le deuxième travail sur Mahomet est celui de M. Spiro (2) : il n'est pas encore entre nos mains à l'époque où nous écrivons ces lignes et nous sommes réduits à en renvoyer l'analyse à la prochaine chronique.

On annonce l'apparition prochaine à Leipzig d'un travail sur la doctrine de Mahomet, par M. O. Pautz (3). — M. Carra de Vaux a donné un article sur la * *Légende de*

(1) Un examen plus approfondi du livre auquel nous nous sommes livrés depuis que ces lignes ont été écrites, nous fait craindre d'avoir émis une appréciation trop favorable. (Note ajoutée pendant l'impression).

(2) J. Spiro, *Mohammed et le Koran*, Montauban, 1897. 79 p.

(3) O. Pautz, *Muhammad's Lehre von den Offenbarung quellenmaessig untersucht*. Cet ouvrage vient de paraître et nous en donnerons l'analyse dans la prochaine chronique. (Note ajoutée en cours d'impression).

Bahîrâ (1), ce soi-disant moine nestorien qui paraît avoir joué un certain rôle auprès du Prophète.

Parmi les articles parus dans le * recueil publié en l'honneur de feu Alexandre Kohut (2), nous avons à signaler ici ceux de M. de Gœje qui ne croit pas, comme Sprenger, que Mahomet ait connu une bible traduite en arabe, et celui de M. Schreiner qui rapporte des citations d'auteurs arabes contenant des traductions de versets de la Bible où les musulmans voulaient trouver l'annonce de la venue de leur Prophète. Dans le même ordre d'idées, nous trouvons dans l'*Asiatic quaterly Review*, l'annonce par M. Montet, qui en fait grand cas, d'un livre de M. * H. B. Smith (3) sur l'influence des écritures saintes sur la doctrine musulmane (4).

Le très-intéressant travail de M. Theodor Noeldeke sur quelques points l'histoire primitive de l'Islam (5) nous a été connu trop tard pour que nous puissions en donner ici l'analyse détaillée qu'il mérite ; nous demandons la permission de ne le citer que pour mémoire et d'en renvoyer aussi le compte-rendu à la prochaine chronique.

Du mémoire de M. E. Blochet (6), sur l'histoire religieuse de l'Iran, nous ne relevons, dans la portion parue, que le fragment suivant qui intéresse spécialement le point de vue auquel nous nous plaçons ici. Il s'agit de l'Imâm caché, et le fragment se trouve dans le paragraphe intitulé : *I. De l'influence de la religion mazdéenne sur les croyances des peuples turcs* (p. 33). « Il est certain, dit M. Bl., qu'il y a ici une adaptation musulmane de la légende Bahrâm Amâvand (voir E. Blochet, *Rev. arch.*, année 1896, p. 189 et *Rev. Hist. Rel.*, 1895, *Textes religieux pehlvis*). Ce qui en est la meilleure preuve, c'est la facilité avec laquelle beaucoup de Guèbres de Perse ont accepté le Bâbisme. En réalité, le Bâb ne prétend point être autre chose que le douzième imâm à venir, aussi les Guèbres l'ont-ils assimilé facilement à Bahrâm Amâvand. Cette légende se retrouve dans les pays iraniens sous d'autres formes ; le *Shâh-i-zendeh* ou

(1) Carra de Vaux : *La légende de Bahîrâ ou « Un moine chrétien auteur du Coran »*, in *Rev. de l'Or. chrét.*, 1897.

(2) *Semitic studies in memory of* Rev. Dr Alexander Kohut, edited by George Alexander Kohut, with portrait and memoir. Berlin, 1897. 615 p. (Journ. Asiat., 9e sér., t. IX, p. 353.)

(3) H. B. Smith : *The Bible and Islam, or the influence of the old and new Testaments on the religion of Muhammed, being the Ely Lectures for* 1897. Londres, 1897. (Montet, *Quaterly report on semitic studies and orientalism* in *Asiatic quat. Rev.*, July 1898, p. 121).

(4) Signalons encore : H. Hirschfeld, *Historical and legendary controversies between Mohammed and the Rabbis*, in *Jew. quat Rev.*, X, p. 100-116, que nous ne connaissons pas.

(5) Theodor Noeldeke, *Zur tendenzioesen Gestaltung der Urgeschichte des Islam's, in Zeitsch. morgenland, Gesellsch.*, Bd LII, Heft I. 1898, 16-33.

(6) E. Blochet, *Études sur l'histoire religieuse de l'Iran*, in *Rev. Hist. Rel.*, 19e année, t. XXXVIII, no 1, juillet-août 1898.

« roi vivant » qui, suivant la légende, est caché au fond d un puits à Samarcande, n'est encore, évidemment, qu'une islamisation de Bahrâm Amâvand ».

L'ouvrage de M. Patton sur *Ah'mad ibn H'anbal* (1) est une biographie très soignée de l'imâm Ah'med, puisée aux sources originales et accompagnée de l'histoire des persécutions exercées par les khalifes qui favorisaient le mo'tazilisme ou rationalisme, jusqu'à Al Wâtsiq, à l'époque duquel les hanbalites commencèrent à respirer et de persécutés devinrent persécuteurs.

Au Congrès des orientalistes, dans la section des *langues et archéologie musulmanes*, M. Bevan a longuement discuté l'étymologie du mot *zendik* (زنديق) employé souvent dans le sens général de « hérétique ». M. Bevan fait venir ce mot de l'araméen, d'autres savants préfèrent le tirer de l'iranien. Faisons remarquer que dans le langage vulgaire d'Alger زنديق signifie encore *vaurien, mauvais sujet* ; chose plus curieuse, ce mot sert aussi à désigner la franc-maçonnerie européenne. Les Algériens appellent أصحاب الزندقة les francs-maçons, et leurs loges جماعات الزندقة

M. Pérès a fait au Congrès de Carthage une communication sur l'*Origine des sectes musulmanes* (2) dont le titre seul est donné sans aucun texte dans les comptes-rendus du Congrès.

Les rapports originels de l'islamisme et du nestorianisme sont connus ; à ce titre, cette dernière religion intéresse plus ou moins l'histoire de l'Islam. Nous pouvons donc signaler ici le travail de M. Ed. Chavannes sur le Nestorianisme et l'inscription de Kara-Balgassoun (3) ; c'est d'autant plus le cas que, d'après M. Ch., il n'est nullement certain que la religion à laquelle se rapporte la fameuse inscription ne soit pas tout simplement le mahométisme. — M. P. Casanova a donné dans le *Journal asiatique* une notice très importante sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale, rédigé par un partisan des

---

(1) W. Patton, *Ah'mad ibn H'anbal and the Mih'na. A biography of the Imâm including on account of the mohammedan inquisition called the Mih'na*, 1 vol. 1897, Leyde. Nous n'avons pas lu l'ouvrage de M. Patton et nous n'avons vu qu'au dernier moment le compte-rendu que M. René Basset en a donné dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, mais nous avons eu sous les yeux le compte-rendu de M. Goldziher, paru dans le 1er fascicule du *Zeitsch. f. deutsch. morgen Gesellsch.* M. Goldziher, tout en jugeant très favorablement l'œuvre de M. Patton, propose quelques corrections (p. 159). Son article débute par des considérations fort intéressantes sur les rapports du hanbalisme et du wahhabisme (pp. 156-157).

(2) Perès : *De l'origine de certaines sectes fanatiques musulmanes et de l'importation en Occident de quelques-unes de leurs doctrines*, in C. R. 25me sess. A. F. A. S. 1re part. *Doc. off. et Proc.-verb.*, p. 246.

(3) Ed. Chavannes : *Le nestorianisme et l'inscription de Kara-Balgassoun*, in *Journ. Asiat.*, 9e sér., t. IX, 1897, pp. 43-81.

Assassins (1) ; l'auteur y signale des ressemblances frappantes entre les doctrines des Ismaïliens et celles des Frères de la Pureté. St. Guyard avait déjà indiqué ce point de vue, mais M. C. va plus loin et pense que les doctrines ismaïliennes sont contenues entièrement dans les épîtres des Frères de la Pureté. « .... En y ajoutant la croyance en l'imâm caché, الامام المستور , qui doit apparaître un jour pour établir le bonheur universel, elle réalisait la fusion de toutes les doctrines idéalistes, du messianisme et du platonisme ».... « En tout cas, on peut affirmer que les Carmates et les Assassins ont été profondément calomniés quand ils ont été accusés par leurs adversaires d'athéisme et de débauche » .... « La doctrine apparait très pure, très élevée, très simple même .... c'est une sorte de panthéisme mécaniste et esthétique ...., reposant sur l'harmonie générale de toutes les parties du monde, harmonie voulue par le créateur parce qu'elle est la beauté même » .... « Nous avons là un exemple .... d'une doctrine très pure et très élevée en théorie, devenue entre les mains des fanatiques et des ambitieux une source d'actes monstrueux et méritant l'infamie qui est attachée à ce nom historique d'Assassins ». — L'article de M. Max Van Berchem sur l'épigraphie des Assassins de Syrie (2) est fort important pour l'histoire de la secte en Syrie, mais est d'un intérêt trop étranger à notre programme pour pouvoir être analysé ici. — Il en est de même de l'article de M. Devéria sur les musulmans et les manichéens chinois (3).

Le livre de M. Muir, * *Mohammedan controversy* etc., (4), est la réunion en un volume d'un certain nombre d'articles déjà anciens sur la controverse musulmane, les biographies de Mahomet, les sources de la Tradition, etc... Certains de ces articles ont un demi-siècle d'existence.

Le livre de M. Arendzen (5), sur le *Culte des images* * (traduction d'Abou Korra), est une dissertation inaugurale,

---

(1) P. Casanova : *Notice sur un manuscrit de la secte des Assassins*, in *Journ. Asiat.*, 9e sér., t. XI, n° 1, 1898, p. 151 seq. — A propos de ce travail, notre savant maître, M. René Basset, nous a fait remarquer qu'on avait parfois confondu l'ouvrage des Frères de Basra avec l'œuvre de Maslamah el Madjriti (de Madrid), qui est souvent aussi intitulée : رسايل اخوان الصفا Il y a là une source d'équivoques qu'il importe de signaler.

(2) Max Van Berchem ; *Epigraphie des Assassins de Syrie*, in *Journ. Asiat.*, IXe sér., t. IX, n° 3, mai-juin 1897. Cet article est le développement d'une note parue dans *C. R. Ac. Inscrip. et B.-L.*, 1897, 4e sér., t. XXV, mars-avril, p. 201.

(3) Devéria : *Musulmans et Manichéens chinois*, in *Journ. Asiat.*, 9e sér., t. X, p. 445-484, 1897.

(4) W. Muir : *Mohammedan controversy, biographies of Mohammad, Sprenger on tradition, the Indian liturgy and the psalter*, 1 vol. 1897. Londres.

(5) Arendzen : *Theodori Abu Kurra de cultu imaginum libellus e codice arabico nunc primum editus*, latine versus, illustratus. Bonnæ, 1897.

qui ne peut manquer d'intérêt, mais dont nous n'avons pas eu connaissance directement.

On trouvera dans les *Lexikalische Studien* (1) de M. Friedrich Schwally, deux articles extrêmement intéressants à propos des mots منارة et منبر, *minâra* et *minbar* (« minaret » et « chaire »). L'auteur recherche l'origine des minarets en s'appuyant sur des arguments d'ordre linguistique. Il étudie les rapports du minaret avec le clocher et les relations qui peuvent exister entre les deux principaux mots employés en arabe pour désigner le minaret, c'est-à-dire منارة et صومع. La note sur le *minbar*, sur les différentes acceptions du mot et son origine éthiopienne n'est pas moins intéressante. L'auteur signale la ressemblance frappante des mots منبر et *manubrium*. Il donne des détails sur les conditions dans lesquelles furent construits les premiers *minbars* — M. Goldziher a donné dans la *Revue de l'Histoire des Religions* une note sur le sens des expressions ظل الله (ombre de Dieu) et خليفة الله (khalife de Dieu) (2). Avec son incomparable érudition, le savant orientaliste recherche l'origine et la signification de ces locutions. Il établit que la première doit s'entendre métaphoriquement : *ombre* équivaut ici à *lieu de refuge*. De même, c'est à tort que l'on traduit *khalifat Allah* (خليفة الله) par « lieutenant de Dieu » : il faut comprendre ici, *lieutenant* (*du prophète*) *établi par Dieu*. Le génitif de الله a ici un sens subjectif comme lorsque l'on dit قتل زيد dans le sens de « meurtre commis par Zeid », par exemple : قَتَلَ زَيْدٌ فُلَانًا —

Le même auteur a donné une autre note sur les changements de nom dans l'Islam (3). Ces changements paraissent avoir, à plusieurs reprises, préoccupé le législateur religieux. Mahomet changea beaucoup de noms, généralement parce qu'ils rappelaient des souvenirs païens ou qu'ils étaient de mauvais augure ; d'autre fois, sans que nous en apercevions la raison, (p. ex. بَرَّة changé en جويرية ou en زينب — بجير changé en عبد الله — نعيم changé en صالح. D'autres fois, il pensait que tel nom avait quelque chose d'offensant pour la majesté de

(1) Friedrich Schwally : *Lexikalische Studien, in Zeitsch. d. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, LII. Bd. I Heft, 1898, n° 21(منارة) et 22 (منبر), pp. 143-146 et 146-148.

(2) Goldziher : *Du sens propre des expressions « ombre de Dieu », « khalife de Dieu », pour désigner les chefs dans l'Islam*, in *Rev. Hist. Rel.*, 18e année. t. XXXV, n° 3, mai-juin. p. 330 seq.

(3) Goldziher ; *Gesetzliche Bestimmungen über Kunia-Namen im Islâm* in *Zeitsch. d. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, LI Bd, 2e Heft, pp. 256-266.

Dieu, comme lorsqu'il changea اكبر, qui est un des attributs d'Allâh, en بشير. Ces changements n'étaient pas toujours acceptés sans résistance. C'est ainsi qu'un individu appelé حزن, nom de mauvais augure, ne voulut pas troquer ce nom contre celui de سهل.

Dans les premiers temps de l'Islam on changea presque tous les noms théophores qui rappelaient le paganisme ; on trouve cependant le nom de *Hobal* jusqu'au Ve siècle de l'Hégire. Les esclaves recevaient un nom nouveau à leur affranchissement, même quand ils avaient déjà un nom arabe. Les Berbères eux-mêmes, si attachés à leurs coutumes, en vinrent à altérer leurs noms dès qu'ils jouèrent dans l'Islam un rôle politique important. (*Zeitsch. d. deutsch. morg Gesellsch*, XLI. p. 109).

Dans les premiers siècles de l'Hégire, les altérations ne portaient pas sur le nom patronymique ou *kounia* (كنية). Omar défendit le premier l'usage du nom de *Abou'Isâ* (ابوعيسى). M. Gold. cite à ce propos un passage de la glose d'Al Bâdjoûrî sur les Chamaïl de Tirmidzî, passage qui rapporte que le nom d'Abou'Isâ est blâmable parce que le prophète dit que 'Isa, c'est-à-dire Jésus, n'avait pas de père, ان عيسى لااب له. Mais comme Tirmidzî lui-même portait ce nom d'Abou'Isâ, le commentateur ajoute que la défense du Prophète ne visait que les premiers temps de l'Islam لكن تحمل الكراهة على التسمية به ابتداء

Le nom d'Abou-l-Qâcem avait été aussi interdit comme étant un kounia du Prophète, pris d'un fils mort en bas-âge, et les recueils de traditions rapportent un hadîts suivant lequel le Prophète aurait dit : تسموا باسمي و لا تكتنوا بكنيتي. Actuellement cependant ce *kounia* est répandu dans tout le monde musulman, ce qu'on explique en disant que le prophète avait défendu de donner à la fois au même individu son كنية et son اسم, mais non de les donner séparément. Plus tard Al R'azzâlî en vint à dire que l'interdiction ne concernait que l'époque du prophète : قال العلماء كان ذلك في عصره صلعم اذ كان ينادي ياابا القاسم و الآن فلا بأس

L'interdiction de la forme diminutive dans les noms (interdiction qui, du reste, ne s'appliqua jamais aux noms consacrés par l'usage, comme حسين ou bien حريث) tenait au sens péjoratif attaché au diminutif. Abou Tammâm, p. ex. dans des

vers satiriques, dit à certain Moûsâ : أُمَيْوِس. Il en fut de même pour les diminutifs en ون (oûn) dont M. G. cite un ou deux exemples (1).

A une époque assez tardive, on restreignit l'emploi du nom الله, Allâh, dans les noms de personnes, en dépit de Cor., sour. 33, v. 14, qui dit : يا ايها الذين امنوا اذكروا الله ذكرا كثيرا « ô croyants, répétez fréquemment le nom de Dieu ». Le jurisconsulte Abou Bekr Ach Châchî al Kaffâl (+ 365) qui avait peut-être subi l'influence des livres religieux juifs sous ce rapport, paraît être le promoteur de cette prescription.

Nous devons encore à la plume aussi érudite que féconde du savant professeur de Buda-Pest un article sur le *Culte des Saints en Egypte* (2)*, article que nous n'avons pu, à notre grand regret, nous procurer ici et un article sur l'*Ascétisme dans les premiers temps de l'Islam* (3), paru encore dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, et dont voici une courte analyse :

Dans les premiers temps de l'Islam, il y eut une tendance à l'ascétisme, inspirée surtout par l'exemple des moines chrétiens, car le Prophète paraît bien avoir toujours été hostile aux mortifications (rahbâniya, رهبانية). De nombreux hadits nous ont conservé quelques-unes des pratiques ascétiques de ce temps, hadîts auxquels on ne peut qu'ajouter foi, car ils se terminent régulièrement par une condamnation formelle de ces pratiques par le Prophète. Plus tard, lorsque le çoufisme eut pris définitivement pied dans l'Islam, on découvrit des hadîts qui permettaient le célibat et la vie anachorétique deux cents ans ou trois cent quatre-vingts ans après l'Hégire. Mais bien avant cette époque des individus pieux avaient été portés à l'ascétisme et s'étaient livrés aux mortifications habituelles aux anachorètes chrétiens. M. G. cite des exemples d'individus qui se faisaient lier les membres ; d'autres gardaient volontairement le célibat, auquel le Prophète semble avoir été tout à fait hostile. Dès avant l'Islam on faisait vœu de faire à pied le pélerinage à la Ka'ba : d'autres se faisaient conduire au temple saint, tirés à la manière des chameaux, au moyen d'une corde attachée à un anneau passé dans leur nez ; Mahomet, d'après Al Bokhârî, coupa de sa main un de ces licols. Le *vœu du silence*, probablement imité des chrétiens, semble avoir été déjà connu de Mahomet lui-même : c'est du moins

(1) M. René Basset a fait remarquer (*Rev. Hist. Rel.*, 19e ann, t. XXXVII, no 1, p. 147), que ces diminutifs sont très nombreux en Occident ; *Khaldoun, Abdoun, Zeïdoun, Badroun, Lebboun, etc.*, et un féminin : *Nazhoun*, nom d'une poëtesse d'Espagne.

(2) GOLDZIHER : *Aus dem mohammedanische Heiligenkultus in Aegypten*, in *Globus*, LXXI, no 1315, p. 233-240.

(3) GOLDZIHER : *De l'ascétisme aux premiers temps de l'Islam*, in *Rev. Hist. Rel.*, 19e ann., t. XXXVII, no 3, mai-juin, 314-324.

ce qui peut ressortir d'un passage du Coran (sour. XIX, v. 27-30). Les préceptes relatifs au silence sont en général rapportés à Jésus. M. G. en donne des exemples intéressants empruntés à l'*Ihiâ-'ouloûm-ad-dîn*. Le Prophète était aussi hostile au vœu du silence qu'aux autres pratiques ascétiques : c'est ce qui résulte des hadîts empruntés par l'auteur à Al Bokhârî. Une nommée Zaïnab avait fait le pélerinage sans rompre le silence (حجة مصمتة) : Abou Bekr condamna cette pratique comme étant d'origine païenne. Cependant la taciturnité est devenue une vertu célébrée dans les recueils biographiques comme l'apanage des hommes pieux. L'épithète كثير الصمت, *katsîr-aç-çamt*, « très-silencieux » leur est souvent donnée. Toutefois, le silence n'est jamais devenu chez les musulmans la règle constitutionnelle d'un ordre religieux. Les règlements des confréries mystiques comme les *Khalwatiya* prévoient seulement des périodes d'isolement (خلوة *khalwa*), de quarante jours par exemple, pendant lesquels ils ne peuvent proférer que le *Lâ ilâha illa allah*, لا اله الا الله.

Puisque nous en sommes sur l'ascétisme, mentionnons ici la 2me édition du grand ouvrage de M. Zockler* sur *l'ascétisme et le monachisme* (1) : d'après l'auteur, bien que l'ascétisme ait été connu dans l'Inde beaucoup de temps avant notre ère, cependant c'est le christianisme qui l'a développé. Quoique n'ayant pas eu originellement de caractère ascétique, le christianisme a organisé et caractérisé définitivement l'ascétisme et le monachisme. Quant à l'Islam, l'ascétisme n'y serait représenté que par de simples privations imposées au nom des principes religieux et les associations à caractère monacal qu'on y rencontre seraient imitées du christianisme. On voit que dans la première partie de cette thèse, l'auteur n'est peut-être pas tout à fait en parfaite concordance avec M. Goldziher.

M. Clavel a publié une étude sur la tolérance chez les musulmans (2), dans laquelle il cherche à prouver que l'Islam s'est montré tout aussi tolérant que le christianisme et que les lois religieuses musulmanes n'impliquent pas nécessairement le fanatisme que l'on reproche au sectateurs de la religion de Mahomet. Nous pensons, en ce qui nous concerne, que poser la question en termes aussi généraux c'est provoquer des discussions interminables et peu fécondes. Aucune religion n'est nécessairement intolérante ; tous les dogmes sont susceptibles d'évoluer, et d'autre part, le monde de l Islam renferme tellement de races différentes que les généralisations sont toujours dangereuses quand il s'agit de l'apprécier en bloc.

---

(1) O. Zockler : *Askese und Mœnchtum, zweite ganzlich neu bearbeitete und stark vermehrte Auflage der Kritischen Geschichte der Askese*. 1er vol., Frankf. a. M., VIII-322 pp., 1897.

(2) Eug. Clavel : *De la tolérance chez les musulmans, étude philosophique*, in *Un. Islam.*, nos 2, 3, 4, 1897.

Toutefois l'étude de M. Clavel est écrite dans un esprit de conciliation remarquable et dont on doit tenir compte à l'auteur (1).

IV. — SCIENCES MUSULMANES

Philosophie, Théologie

Les diverses parties du grand travail de M. Steinschneider sur les traductions arabes du grec avaient paru dans différents périodiques : les *Virchow's Archiv für Pathologie*, le *Zeitsch. für Mathemat.*, le *Zeitsch. d. deutsch. morgenl. Gesellsch.* et le *Centralblatt für Bibliothekswesen*. Elles ont été réunies en un volume qui a paru à Leipzig (2). C'est un ouvrage de premier ordre et destiné à faire époque. — M. H. Suter a cependant présenté sur cet ouvrage (*Deuxième section :* Mathématiques) une série d'observations critiques (3), souvent assez vives, dont il pourra évidemment être utile de tenir compte.— Le même auteur a publié la deuxième édition d'une très intéressante plaquette (4) où l'on trouvera un excellent exposé des conditions dans lesquelles les Arabes ont connu et traduit les classiques anciens et de la manière dont s'est effectuée par leur intermédiaire la transmission des sciences de l'Orient à l'Occident.

On pensait jusqu'à présent (Woepke) que les Arabes n'avaient pas pour leur calcul algébrique de système complet de notation : leur algèbre, croyait-on, était surtout discursive et parlée. M. Salih Zéky Efendi (5) vient de découvrir un manuscrit qui donne une notation aussi complète que possible. *Al Djabr oua el-mouqâbala*, الجبر والمقابلة, s'effectuait donc dans les mêmes conditions que chez nous. « Les algébristes arabes ont, il est

---

(1) Signalons ici, sans savoir au juste à laquelle de nos divisions ils se rapportent, les deux ouvrages suivants que nous n'avons pas eus en main : LEONHARDT OTTO : *Mekka-Pilger* in *Münchner Neueste Nachrichten*, 29 janvier 1897 (ex *Orientalisch. Bibliog.*) — SIR R. F. BURTON ; *The Jew, the Gypsy and el Islam*, 8°, Londres (annoncé *in The Athemeum*, Saturday, April 16, 1898 — *List of new Books*, p. 501.)

(2) Mor. STEINSCHNEIDER : *Die arabischen Uebersetzungen aus dem Griechischen*. 1 vol., Leipzig, 1897. — Cet ouvrage a été couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris.

(3) Heinrich SUTER : *Bemerkungen zu Herrn Steinschneiders Abhandlung : « Die arab. Uebersetz. aus d. Griech. ». Zweiter Abschnitt. Mathematik.*, in *Zeitsch. d. deutsch. morg. Gesellsch.*, LI Bd, III Heft, p. 426-431.

(4) H. SUTER : *Die Araber als Vermittler der Wissenschaften und deren Uebergang von Orient in den Occident. Vortrag, Gehalten an der 34. Jahresversammlung des Vereins schweiz. Gymnasiallehrer, in Baden am 30 Sept. 1894. Zw. Aufl.* 1 broch., 32 pp. Aarau, 1897.

(5) SALIH ZÉKY EFENDI : *Notation algébrique chez les Orientaux*, in *Journ. Asiat.*, 9e sér., t. XI, n° 1, janv.-fév., p. 35 seq.

vrai, imité les Grecs. Mais ils ont été plus loin qu'eux. Ils ont enrichi l'algèbre tant par des découvertes importantes que par l'adoption d'un système très développé de notation ». — MM. Besthorn et Heiberg* ont continué leur édition d'un commentaire arabe des éléments d'Euclide (1), d'après un manuscrit de Leyde (2).

La remarquable traduction de la Senoussia donnée par M. Luciani a motivé un article de M. G. Delphin (3) dans le *Journal Asiatique*. Suivant l'auteur la *âqidat-as-çoughrâ* emprunte son nom à un terme du syllogisme, parce qu'elle fait suite à la *koubrâ* et à l'*oustâ*. Dans l'impossibilité où nous sommes, vu notre manque de compétence spéciale d'analyser ici l'article du savant directeur de la Médersa d'Alger, contentons-nous d'en citer ce fragment : « Si dans Senoussi, on retrouve 'inspiration de certains passages de Platon et d'Aristote, il n'est guère probable qu'il ait bien connu ces deux philosophes dans l'ensemble de leur doctrine. Ce qu'il y a de plus remarquable chez cet auteur, c'est la netteté avec laquelle il développe les principaux problèmes théologiques qui agitaient l'Ecole. Son mérite est de les avoir étudiés avec un sens philosophique inconstestable, ne s'en tenant point seulement aux mots, comme beaucoup de ses contemporains. Il était, du reste, en grand progrès sur son époque et c'est faire de son livre un éloge qui a sa valeur que de constater qu'il nous a conduits plusieurs fois au seuil de la philosophie moderne.»

Signalons en terminant ce paragraphe les variantes que vient de donner M. Fausto Lasinio (4), d'après un manuscrit de Leyde dont il n'avait pas eu connaissance en 1872, à son édition du Commentaire d'Ibn Rochd sur la Poëtique d'Aristote (5).

---

(1) BESTHORN et J. L. HEIBERG : *Codex Leidensis 399, 1. Euclidis elementa ex interpretatione al Hadschdschadschii.* Kjobenhavn, Gyldendal.

(2) Signalons ici une étude sur la chimie arabe insérée par M. BERTHELOT dans son livre *Science et Morale*, p. 416-452 (1 vol. 8°, 518 pp., Paris, 1897), étude fort intéressante à raison de la compétence spéciale de l'auteur, mais dépourvue de toutes références (*renseignement ajouté en cours d'impression*).

(3) G. DELPHIN : *La philosophie du Cheikh Senoussi*, in *Journ. asiat* 9° sér., t. IX, n° 2, sept.-oct. 1897.

(4) FAUSTO LASINIO : *Studj sopra Averroe*, in *Giorn. della Soc. Asiat. ital.*, vol. XI, 1897-1898, p. 141-152.

(5) Voy. *infrà*. le compte-rendu de l'édition (avec traduction) que M. René Basset vient de donner de la version arabe du *Tableau de Cébès*, (p. 115).

V. — DROIT MUSULMAN

Nos orientalistes n'ont jusqu'ici que fort peu travaillé les *ouçoul al fiqh* (1) (أصول الفقه). C'est cependant une branche des connaissances musulmanes qu'il est indispensable de cultiver si l'on veut bien comprendre l'esprit de l'islamisme et le sens de son évolution. Aussi les orientalistes, non moins que les jurisconsultes, accueilleront-ils avec faveur l'article que vient de donner à ce sujet M. Snouck Hurgronje (2). On n'avait jusqu'ici en français sur ces matières qu'un seul ouvrage étendu : nous voulons parler de la *Théorie du droit musulman de Sawas-Pacha*, ouvrage intéressant, mais composé un peu en dehors des règles de la méthode scientifique européenne.

Un compte-rendu détaillé en fut donné en 1893 par M. Ignace Goldziher dans le *Byzantinische Zeitschrift* (3), compte-rendu dans lequel le savant orientaliste relevait un certain nombre d'imperfections et d'erreurs. Sawas-Pacha n'accepta point les reproches de M. Goldziher auquel il répondit par un mémoire fort aigre (4). L'article de M. Snouck Hurgronje, dont nous entretenons nos lecteurs en ce moment, est en principe une réplique à Sawas-Pacha; mais à ce propos l'auteur a méthodiquement exposé ses idées sur les fondements du droit musulman, en sorte que sous couleur de critiquer Sawas-Pacha, l'érudit hollandais nous a donné un mémoire de fond ; car, bien qu'il déclare que son article est écrit en vue de ceux qui, sans s'occuper spécialement d'orientalisme, s'intéressent à l'évolution de l'Islamisme, il n'est pas douteux que même de vieux arabisants trouvent profit à le lire.

On sait que les quatre sources du droit musulman sont : le *Coran* (قرآن), la *sounna* (سنة), l'*idjmâ'* (اجماع) et le *qiyâs* (قياس). Au sujet du Coran, M. Sn. H. rappelle qu'il a déjà établi que primitivement ce mot signifiait « récitation » et non pas « lecture ». Il s'élève avec insistance contre l'erreur, si répandue ici, dans le public, que les cadis musulmans jugent d'après le Coran. « Il est vrai que de tout temps, les cadis ont

(1) Il se prépare en ce moment, pour paraître dans la collection d'ouvrages arabes à l'usage des médersas, une traduction d'un des traités d'ouçoul les plus répandus, le جمع الجوامع.

(2) *Le droit musulman*, par Snouck Hurgronje, in *Rev. Hist. Rel.*, 19e ann., t. XXXVII, nos 1-2, p. 1 et p. 165.

(3) *Byzant. Zeitsch.*, II, 1897, pp. 317-325.

(4) *Le droit musulman expliqué*. Réponse à un article de M. Ignace Goldziher, par Sawas-Pacha, ancien ministre des Affaires étrangères de Turquie. Paris 1896.

cité des passages du Coran, mais ils ne peuvent les utiliser que sous le couvert de l'autorité des ouvrages juridiques par lesquels ils sont liés ; tout comme un théologien catholique ne pourra dériver des Ecritures les *loci probantes* d'un dogme qu'en suivant la loi de l'Eglise » (p. 5 du t. à p.)

En ce qui concerne la tradition, l'auteur insiste bien sur ce point que les *h'adîts* n'ont aucune valeur comme témoignages directs de la vie de Mohammed ; on doit, comme l'a démontré M. Goldziher (1), les considérer seulement comme l'exposé d'opinions qui régnaient dans tel ou tel groupe ou école (p. 8) Chaque école avait ses collections de traditions et la grande autorité qui s'attache à quelques recueils vient de ce qu'ils représentaient les doctrines qui peu à peu avaient reçu l'estampille de l'orthodoxie. On voit par là combien est fausse cette idée, si répandue chez les orientalistes, que ce fut l'abondance et la diffusion des matériaux qui déterminèrent quelques traditionnistes à fixer définitivement la *sounna.* La grande autorité qui s'attache aux six *çah'îh'* et à quelques autres ouvrages analogues n'a pas sa source dans la personnalité de leurs auteurs : elle tient seulement aux circonstances historiques qui firent triompher les doctrines qu'ils professaient (pp. 12-13).

Les pages consacrées à l'Idjmâ' par M. Sn. H. sont des plus intéressantes : il montre comment, lorsque les hérésies et le scepticisme envahirent l'Islam, il ne suffit plus d'en appeler à la parole de Dieu et à la tradition. Car l'anthenticité même de ces deux sources était contestée ; comment dans ces conditions garantir l'authenticité du Coran lui-même ? comment prouver que les interprétations qu'on en donnait étaient les bonnes ? pourquoi les hadîts n'auraient-ils pas été rapportés inexactement ou expliqués arbitrairement ? « De même que l'Eglise catholique, cherchant une source de vérité toujours accessible, en vint à se déclarer infaillible, de même la communauté musulmane fut amenée à se déclarer élevée au-dessus de toute erreur ». En réalité l'Idjmâ' est « l'axiome fondamental du dogme et du droit dans l'Islam » ; seule, elle met fin au doute. C'est donc à tort que les musulmans cherchent à la légitimer par le Coran et la Sounna, puisque seule elle peut garantir ce même Coran et cette même Sounna (pp. 15-16). Les ouvrages d'*ouçoul* la définissent : « l'unanimité des savants d'une époque déterminée concernant une détermination juridique » (p. 24). Nous avons dit « *des savants* » ; après les quatre premiers khalifes : en effet les fouqahâ (فقهاء) s'opposèrent de plus en plus aux Oumarâ (أمراء). Ceux-là formèrent d'abord de nombreuses écoles (مذاهب) qui se réduisirent finalement à quatre, en somme peu différentes les unes des

(1) Dans le II[e] vol. de *Muhammedanische Studien.*

autres ; encore ces différences (اختلافات) sont-elles données comme nécessaires. Le désaccord doit exister ; un *h'adîts* l'a prédit ; la partialité en faveur de telle ou telle des quatre écoles, تعصب, est blâmable. Le Mîzâne du célèbre Ech-Cha'rânî est consacré à démontrer que les quatre *madzhabs* sont également vrais et se complètent pour s'adapter aux divers besoins des sociétés musulmanes.

La connaissance du droit tel qu'il est exposé dans les ouvrages classiques de chaque école du *fiqh* est la base de toute instruction musulmane : l'étude du Coran et de la Sounna est accessoire. Ainsi pour nos malékites africains, l'étude de quelques traités, parmi lesquels il faut placer au premier rang le Moukhtaçar de Khelîl ben Ishaq est fondamentale : aussi appellent-ils toujours celui-ci Sidi Khelîl, par respect.

Quant au *qiyâs*, M. Sn. H. remarque avec beaucoup de raison qu'il n'a pas sa place marquée parmi les fondements du droit. Il n'est pas autre chose que la logique et spécialement le genre d'induction appelé *analogie*, appliqué à l'étude des autres sources. Il n'a pas plus de titre à être un *açl-al-fiqh* que la grammaire par exemple. Pourquoi donc l'a-t-on placé sur le même rang que les autres *ouçoul* ? c'est simplement un souvenir des luttes violentes que se livrèrent entre elles les écoles qui défféraient les unes des autres par l'usage plus ou moins grand qu'ellés faisaient du raisonnement analogique. Avec autant de raison on aurait pu admettre au nombre des fondements du droit le *Raï* (رأي) qui n'est autre que le bon sens appliqué aux cas qui se trouvent sans analogues dans le Coran ou la Sounna. Il eut été plus rationnel de mettre au nombre des sources, la *'âda* (عادة) ou *'ourf* (عرف), c'est-à-dire la coutume. Mais quoique admise par tous, elle ne fut jamais comptée parmi les *ouçoul al fiqh*.

La fin du mémoire de M. Sn. H. est spécialement consacrée à critiquer l'ouvrage précité de Sawas-Pacha. Le savant hollandais est particulièrement dur pour l'ex-ministre de Turquie, mais il faut avouer que ses virulentes critiques portent juste. Nous n'avons pas à les analyser : notons seulement au passage la phrase suivante qui semble représenter les conclusions de l'auteur, conclusions d'un haut intérêt, puisqu'elle émane d'un orientaliste de premier ordre qui a passé sa vie parmi les musulmans, depuis ceux du Hidjaz jusqu'à ceux de l'Insulinde : « L'influence de la loi musulmane, à moins de changements politiques tout à fait imprévus, sera longtemps encore très grande dans le domaine pédagogique ; sur le terrain pratique il lui faudra reculer devant des principes dont elle ne peut s'accommoder sous peine de se transformer de fond en comble. De plus, à la longue, dans de pareilles conditions, le zèle pour l'étude de la loi se ralentira, et on l'étudiera moins. Provisoirement pourtant, les rabbins musulmans peuvent dormir tranquilles de ce côté-là » (p. 44).

La *Revue Algérienne et Tunisienne de législation et de jurisprudence* est avant tout un journal rapportant la jurisprudence des tribunaux algériens : on n'y trouve pas les contributions à l'étude du droit musulman qu'on serait autorisé à chercher dans une Revue publiée par l'Ecole Supérieure de Droit d'Alger. Nous ne trouvons, à ce point de vue, que trois articles à y relever, pour la période qui nous occupe. — L'un est un mémoire de M. Marcel Morand sur l'autorité de la chose jugée en droit musulman (1). On admettait que la maxime *res judicata pro veritate habetur* n'était pas d'une application générale en droit musulman. Dans une étude très serrée, M. M. M. établit, par des arguments puisés chez les jurisconsultes arabes et accompagnés de toutes les références nécessaires aux textes originaux, que la présomption de vérité qui s'attache aux jugements rendus en matière musulmane est en principe définitive. — L'autre article est une deuxième étude de M. Mercier (2) sur le *hobous ou waqf*, à propos du récent ouvrage de M. Clavel (*Le ouakf ou hobous*. 2 vol., Le Caire, 1896). Une controverse s'est élevée entre ces deux savants au sujet de la théorie du hobous ; il semble bien que M. Mercier, avec sa grande pratique des textes juridiques arabes, ait raison sur M. Clavel, mais nous ne pouvons analyser ici, même sommairement, son article. — Le troisième article est encore une étude sur le hobous, par M. Eyssautier (3). Ce nouveau travail est consacré à élucider la question suivante : *Le hobous est-il frappé de caducité au préjudice des dévolutaires intermédiaires et du dévolutaire définitif par l'aliénation totale ou partielle des biens grevés* ? Contrairement aux conclusions de M. Mercier, M. E. résout la question négativement. — On pourra encore lire, comme se rattachant à cette question des hobous la note signée H. B. sur la réforme de la législation des biens hobous en Tunisie (4) et parue dans les *Questions diplomatiques et coloniales*.

On lira avec intérêt l'article de M. Mercier sur la *bechâra* (5); l'auteur y fait un exposé clair et précis de cette institution qu'il compare au *malandrinaggio* de Sicile. M. Clavel a retrouvé dans Diodore de Sicile un passage relatif à la bechâra qui doit être du reste une institution aussi vieille que les voleurs eux-mêmes. M. Mercier semble penser, et avec raison, que la jurisprudence des tribunaux vis-à-vis des

(1) M. MORAND : *De l'autorité de la chose jugée en droit musulman*, in *Rev. Alg. et Tun. de lég. et de jurisp.*, 13e ann., 1897, oct.-nov.

(2) MERCIER : *Deuxième étude sur le hobous ou ouakf*, in *Rev. Alg. et Tun. de lég. et de jurisp.*, 13e ann., août-sept. 1897, p. 113 seq.

(3) EYSSAUTIER : *La propriété foncière en Algérie (le habous)* in *Rev. Alg. et Tun. de lég. et de jurisp.*, 1898, 14e ann., p. 13-54 (nos de juin et de juillet).

(4) H. B. : *La réforme de la législation des biens hobous en Tunisie*, in *Questions diplomatiques et coloniales*, 2e ann., n° 30, 15 mai 1898, p. 78.

(5) MERCIER : *La Bechâra*, in *Union Islamique*, n° 1, 1897, p. 7.

becchârs, si elle sauvegarde les principes, est très onéreuse pour les colons.

Dans sa notice sur la gestation à long terme (1) en droit musulman, M. Abdallah ben Caïd Amor a étudié au point de vue scientifique cette disposition de droit musulman qui permet de considérer l'enfant comme endormi dans le sein de sa mère et de porter ainsi légalement la durée de la grossesse jusqu'à quatre et même cinq ans. M. Abd. s'est appliqué, en rappelant surtout les faits de télégonie bien constatés, à démontrer que la science ne contredisait pas *nécessairement* cette disposition.

A part ces articles de revues, nous n'avons à citer en français, pour la période que nous embrassons, qu'un seul ouvrage d'érudition sur le droit musulman (2). Encore n'est-il pas l'œuvre d'un arabisant algérien. Il paraît que ce n'est pas encore une vérité banale ici que ceux qui travaillent spécialement, par goût ou par profession, le droit musulman, doivent nécessairement connaître la langue arabe. On sourirait de celui qui prétendrait étudier ou enseigner le droit romain, s'il ne connaissait pas le latin ; quand il s'agit d'arabe tout cela est changé. Aussi sommes-nous relativement dépourvus en Algérie de bons ouvrages sur le droit musulman. Une des parties les plus arides et les plus difficiles de cette étude est certainement celle qui est relative aux successions ; les jurisconsultes arabes en ont fait en quelque sorte une science à part. On ne peut pas adresser à M. Marçais (3) le reproche de n'avoir pas puisé aux sources pour composer son ouvrage sur les successions musulmanes. Certes, il a pu tirer un grand secours des ouvrages de ses prédécesseurs, par exemple, du beau livre de M. Luciani (*Traité des Successions musulmanes ab intestat*, Paris, 1890); mais il a remonté aux sources mêmes, aux commentaires coraniques, aux recueils de traditions et à leurs commentateurs ; il a fait mieux, il a recherché, à travers tous ces textes, quelle pouvait être l'origine du droit successoral musulman dans la coutume antéislamique.

La première partie de son ouvrage est exclusivement consacrée à cette étude (pp. 1-146) qui est des plus intéressantes. Les femmes, aux temps de la جاهلية étaient privées de droits successoraux, sauf la mère qui, par une sorte de survivance de l'époque où le matriarcat était le régime familial des Bédouins, avait peut-être quelques droits. L'auteur incline aussi à considérer l'institution des ذوو الأرحام (expression que

(1) Abdallah ben Caïd Amor : *Essai médico-légal — Les gestations à long terme et le droit musulman*, in *Union Islamique*, 1, pp. 14-19.

(2) La thèse de M. Sorbier de Pougnadoresse : *La justice française en Tunisie*, 1 vol. XXIV, 434 p., 8°, Montpellier 1897, nous est inconnue ; peut-être n'intéresse-t-elle pas le droit musulman.

(3) W. Marçais : *Des parents et alliés successibles en droit musulman*. 1 vol. 8°, 195 p. Rennes, 1898.

nous traduisons habituellement par *cognats*) comme un vestige de l'antique matriarcat arabe. Au demeurant, il se range à l'avis de R. Smith et pense que le matriarcat avait à peu près complètement disparu au VIIe siècle. Chemin faisant, M. M. donne quelques indications sur la situation morale de la femme avant l'Islam, indications qui sont des plus intéressantes. Toutes les assertions sont accompagnées de références aux textes arabes eux-mêmes.

La 2e et la 3e partie du livre sont consacrés à l'exposé des règles successorales ; on n'attend pas que nous en donnions ici même une simple analyse. Disons seulement que le travail de M. M., écrit dans un style châtié se lit aisément et qu'on est heureux de trouver, avec l'exposé de la doctrine, le détail de sa genèse et l'historique des efforts faits par les jurisconsultes pour coordonner en un système plus ou moins homogène les règles du droit successoral.

On souhaiterait voir paraître souvent en Algérie des livres aussi intéressants que celui que M. J. Ribera a consacré à l'étude des origines de la *justice* aragonnaise (1). Son livre est destiné à prouver la thèse suivante : « Que la *justice* d'Aragon, comme toute l'organisation judiciaire de ce peuple, procède, par imitation ou par copie, de l'organisation judiciaire des musulmans d'Espagne ». L'ouvrage est précédé d'une préface de M. Fr. Codera ; il est écrit avec une grande méthode et d'une lecture fort agréable. C'est la réunion de six conférences. La première est consacrée à étudier les rapports des musulmans et des chrétiens au moment de la domination des Beni Houd à Saragosse ; c'était une cour peu dévote, tout envahie par la philosophie et le rationnalisme et où vivaient des savants qui, comme Avenpace, étaient un objet d'horreur pour un dévôt musulman ; des traités se concluaient entre les arabes et les chrétiens ; des mariages unissaient des princesses chrétiennes aux sultans mahométans. Les noms des poids, des mesures, des monnaies arabes ont passé en espagnol ; des mots comme سوق (souq), *marché*, se trouvent dans le nom d'une foule de rues, places, marchés à Alicante, Tolède, Valence, Saragosse. L'organisation des armées d'Aragon elle-même, longtemps regardée comme originale, fut copiée de celle des Arabes ; l'auteur l'établit avec un grand luxe de preuves.

Dans la deuxième conférence, il examine successivement les fonctions administratives et judiciaires dont le nom a passé de l'arabe en espagnol (voy. entre autres, l'*alcalde*, p. 77 seq.), puis il recherche quelle peut être l'origine de la justice aragonnaise ; après une discussion serrée, il ne trouve pas cette origine dans les institutions européennes et il en conclut qu'il faut la chercher dans la justice arabe des musulmans d'Espa-

(1) Julian RIBERA : *Origenes del Justicia de Aragon*, 1 vol. Saragosse. 1897.

gne, et particulièrement dans celle des états limitrophes du royaume espagnol de Saragosse.

La troisième conférence est particulièrement intéressante : M. J. R. y établit d'abord l'existence d'une justice musulmane et indique quelles étaient ses raisons d'être et sa mission. Mais cette organisation judiciaire est-elle d'origine islamique ? non, les premiers khalifes ne l'ont pas connue, non plus que l'Arabie antéislamique. Il y avait à côté de l'Arabie un pays qui possédait une organisation judiciaire complète, c'était la Perse : la justice arabe fut une imitation de la justice persane (p. 125). Ainsi s'explique qu'Ali ait été le premier khalife qui ait jugé les auteurs d'attentats. L'organisation ainsi copiée de la Perse s'étendit à tous les pays musulmans, entra en Espagne avec les Omeïades et s'y implanta. Or la justice d'Aragon est absolument différente par son organisation et par ses caractères des institutions judiciaires européennes et d'autre part, elle est absolument semblable dans ses principaux traits à celle des Arabes d'Espagne. C'est ce que l'auteur établit avec force (p. 140).

La quatrième conférence est employée à expliquer que la justice aragonnaise, telle qu'on la connaît, n'aurait pu prendre spontanément naissance dans l'Aragon, étant donnée la situation de ce pays. Examinant ensuite les différences qui existent entre la justice arabe et la justice d'Aragon, l'auteur explique d'où proviennent ces différences dans son système. Le cinquième chapitre traite de questions plus générales : M. J. R. y expose une théorie de l'imitation des institutions d'un peuple par un autre ; il continue dans la sixième conférence en formulant les conditions générales de l'imitation. Puis il applique les lois qu'il vient de découvrir ainsi à l'explication de la justice aragonnaise par l'imitation de la justice musulmane. Les pp. 301 à 330 sont à ce point de vue extrêmement intéressantes.

Enfin dans la septième et dernière conférence l'auteur cherche à prouver que les raisons qu'il a données d'une façon générale pour soutenir sa thèse sont aussi concluantes que des témoignages directs, et qu'un document même d'Alphonse le Batailleur, déclarant que l'organisation judiciaire d'Aragon fut empruntée aux Arabes, n'ajouterait rien de plus à sa démonstration. A ce propos, l'auteur se lance de nouveau dans des considérations fort intéressantes d'ailleurs, sur la méthode historique et sur le témoignage (p. 350). Comme on le voit, les trois dernières conférences dépassent la portée première de l'ouvrage. Peut être y a-t-il là un léger défaut de proportions dans l'ensemble ; mais le lecteur à qui ce défaut vaut d'intéressants développements sociologiques serait mal venu à s'en plaindre. Quant à ce qui est de la thèse de l'auteur, il serait fort téméraire à nous de prétendre à juger ces *cosas de España* par nous-mêmes ; nous ne pouvons que nous retrancher derrière l'avis de M. Codera, le prince des orientalistes

espagnols, qui déclare qu'elle le satisfait entièrement. L'ouvrage de M. J. R. se termine par un appendice où figurent des extraits d'Al Mawardî (الاحكام السلطانية), une étude sur les capitulations aragonnaises et une autre sur diverses fonctions judiciaires espagnoles d'origine arabe (1).

En dehors des ouvrages d'érudition, nous n'avons plus à citer, en ce qui concerne le droit musulman, que la traduction*, par M. J. Abribat, d'un *traité de notariat* publié en 1875 par le Cheikh Mohammed El-Touâti, ouvrage dont nous n'avons entendu dire que du bien (2), et le *Code civil musulman* de M. V. Meysonnasse (3), dans lequel l'auteur a cherché à ranger les matières du droit musulman suivant l'ordre du code civil français. Evidemment, une telle méthode a le défaut irrémédiable d'empêcher l'étudiant de se rendre compte de l'esprit général du droit musulman et de morceler ce qui, pour être entièrement compris, ne saurait être divisé ; mais au point de vue pratique, le livre pourra être fort utile à ceux qui, connaissant leur code civil français, voudront retouver rapidement les dispositions légales correspondant à tel ou tel article dans le droit musulman.

VI. — ISLAM DANS DIVERS PAYS MUSULMANS

(non compris l'Afrique Mineure) (4)

Dans un article d'une trentaine de pages, M. L. de Contenson (5) passe en revue les divers pays musulmans et étudie la situation de chacun d'eux, ainsi que l'avenir qui leur est réservé.

Les Turcs, dit M. de Contenson, n'ont jamais été que des soldats et ne paraissent pas susceptibles de faire autre chose ; les Arabes des villes de la Syrie et de la Mésopotamie semblent

(1) Nous aurions désiré vivement, mais nous n'avons pas eu l'occasion de voir l'article suivant : Lith, P. A., *Le vecchie leggi commerciali d'Italia imitano forse le musulmane?* in *Atti e Mem. d. R. Acc. di sc. d. Padova*, XIII, 1897, pp. 335-341.

(2) Le Cheikh Mohammed el Bachir et-Touati ; *Recueil de notions de droit musulman (rite maléki et rite hanéfi) et d'actes notariés, traduit et annoté par J. Abribat.* Tunis, 1897.

(3) V. Meysonnasse : *Code civil musulman suivant le cadre du code civil français*, 1 vol. Paris, 1898.

(4) Ce chapitre, est nécessairement très incomplet. Il comprend surtout les ouvrages faits en français ou intéressant indirectement l'Afrique du Nord. Pour une énumération plus complète, voir l'*Orientalische Bibliographie*.

(5) L. de Contenson : *Les peuples musulmans*, in *Le Correspondant*, 10 mai 1897, p. 442.

plongés dans une atmosphère de mort et d'insouciante apathie ; les nomades arabes sont restés tels qu'ils étaient à l'origine de l'Islam et, les conditions de leur vie ne paraissant pas devoir changer de sitôt dans leurs déserts, ils resteront probablement longtemps ce qu'ils sont aujourd'hui ; en Egypte, les idées européennes ont violemment heurté la religion, qui ne paraît pas s'en être tirée à bon compte et qui ne semble pas pouvoir résister à l'assaut de la critique et du libre examen.

Parlant des extraordinaires progrès de l'Islam au Soudan, l'auteur examine la valeur de la thèse, souvent soutenue, que notre intérêt nous commande de favoriser en Afrique le développement du mahométisme ; il s'efforce de prouver que cette thèse n'est pas juste et cite l'exemple de l'Algérie où la religion creuse entre nous et les indigènes un infranchissable fossé. Remarquons cependant qu'il resterait à prouver que les nègres sont comparables aux indigènes algériens. L'auteur à ce propos se demande ce que deviendra en Algérie, à côté de l'élément colonisateur, le musulman des villes ou le kabyle des campagnes, et il pose la question sans y répondre. Quatre ou cinq lignes seulement sont consacrées au Maroc. Il n'y a pas lieu de croire, selon M. de C., que l'islamisme arrivera à se ressaisir dans le Turkestan où la russification est menée avec suite et énergie. Le mahométisme hindou pourrait être plus redoutable pour les Anglais. Mais il semble impossible que les musulmans chinois arrivent à émerger de la masse des Célestes. Aux Indes néerlandaises, au contraire, les musulmans semblent faire de constants progrès, ainsi qu'aux Philippines où ils ont mené la campagne contre les Espagnols. Mais en résumé aucun peuple musulman ne paraît à l'auteur capable de relever victorieusement le drapeau de l'Islam ; pourra-t-il y avoir une réforme musulmane, un néo-mahométisme renouvelant les dogmes surannés du Coran ? alors au lieu d'être un obstacle au progrès, l'islamisme y ferait au contraire participer les millions de fidèles qui le portent si profondément gravé dans leurs cœurs. Mais l'auteur laisse au lecteur le soin de répondre à la question. Quant à la conquête matérielle du monde de l'Islam, elle se fera tout naturellement par l'armée pacifique des ingénieurs et des capitalistes.

Dans leur *Album géographique* (1), MM. Marcel Dubois et Camille Guy décrivent tour à tour les pays musulmans depuis le Congo jusqu'à l'Insulinde. Les divers types de ces pays sont représentés par des gravures judicieusement choisies, et un certain nombre de celles-ci sont intéressantes à notre point de vue spécial (centres religieux, missions religieuses, etc.) A noter cependant que la gravure de la pl. 16 ne paraît pas représenter la Mecque comme l'indique la légende, mais plutôt un campement de quelque endroit sacré des environs. La même lé-

(1) Marcel Dubois et Camille Guy : *Album géographique*, t. II ; *Les régions tropicales*, 1 vol., 244 p., Paris, 1897.

gende dit : « Bien peu d'Européens ont pu atteindre cette ville sacrée ; M. Courtellemont y a pénétré, en 1895, au prix de mille dangers ». Du moment que l'on ne citait qu'un des voyageurs qui a pénétré à la Mecque, M. Courtellemont était le dernier à choisir, car si sa relation (1) est élégamment écrite et charmante à lire au point de vue impressionniste, son voyage est certainement celui qui a le moins donné de résultats scientifiques. La VII[e] livraison du tome III de l'*Album géographique* (en cours de publication) contient quelques données intéressantes à notre point de vue (Maroc). Mais pourquoi écrire encore les Berbères « *Cheul* » (p. 109) ? De telles altérations d'un nom très usuel ne sont pas permises aux géographes d'une nation qui possède plus de la moitié de l'Afrique du Nord. Hâtons-nous de dire du reste que ces critiques de détail n'atteignent pas l'ensemble de l'œuvre si utile de MM. M. D. et C. G.

M. Rouhi el Khalidi nous a donné un dénombrement intéressant des Musulmans du monde entier (2). Malheureusement il ne nous fait pas connaître très exactement les sources auxquelles il a puisé, ce qui fait que l'on hésite un peu sur le degré de confiance qu'il convient d'accorder définitivement à sa statistique. Voici néanmoins les chiffres adoptés par l'auteur dans sa récapitulation générale :

Europe	10.719.448
Asie	133.439.972
Afrique et Océan Indien	101.031.000
Océanie	37.035.000
Total	282.225.420

Le détail de ces chiffres ne laisse pas que d'être intéressant. Observons cependant que l'auteur prend pour l'Algérie le chiffre de 3.500.00, alors que le recensement de 1896, connu à l'époque où a été écrit l'article, a donné celui de 3.764.076.

M. G. B. Rossi a publié ses impressions de voyage dans l'Afrique du Nord, l'Egypte et le Yemen (3). En ce qui concerne la première de ces régions, l'auteur n'a fait que traverser rapidement la Tunisie et il n'y a pas grand chose à relever dans cette partie de sa relation. Notons seulement des appréciations comme celle-ci, toujours flatteuses pour notre amour-propre

(1) Gervais-Courtellemont : *Mon voyage à la Mecque*, Paris, 1893.

(2) Rouhi el Khalidi : *Statistique de l'univers musulman*, in *Rev. de l'Isl.*, 2[e] ann., 1897, p. 113. — L'époque tardive à laquelle nous en avons pris connaissance, nous oblige à renvoyer à la prochaine chronique l'examen du travail, beaucoup plus complet, donné par M. H. Jansen sur le même sujet, *(Verbreitung des Islams)*.

(3) G. B. Rossi : *Nei paesi d'Islam, in Barberia, in Egitto, il Pellegrino d'Islam, el Yemen. Impressioni e Ricordi.* 1 vol. Rocca S. Casciano, 1897, 8, 236 pp.— Cf Rossi : *El Yemen avanti il Profeta*, in *Rassegn. nazionale*, Florence, 16 juillet 1897.

national : « La France cherche à se créer ici de nouveaux Français et tout fait prévoir qu'elle y réussira » (p. 17, il s'agit de Mehdia). L'auteur aurait peut-être mieux fait de s'abstenir de citations arabes, tellement il les transcrit d'une façon défectueuse et incorrecte. Qui reconnaîtra اشكون يعرف dans *hescuni arf* ou bien واش dans *Uuà esc* ou encore ما تخاف شي dans *musc koff*? (p. 21). La partie consacrée au pélerinage est celle qui offre le moindre intérêt : on y trouve un exposé des rites du حج qui n'a rien d'original. La partie de l'ouvrage consacrée au Yémen, en revanche, est à retenir : l'auteur y a effectué un séjour en 1891, lors de l'insurrection qui marqua le début de la guerre turco-arabe. On y trouve quelques détails à noter sur la culture et l'origine du café (deux légendes à ce sujet, p. 159 et p. 160), sur les habitations et les mosquées de Sanàa (p. 183 seq, avec une gravure intéressante) et enfin un historique de la guerre à laquelle nous avons fait allusion plus haut.

M. de Landberg explore l'Arabie du Sud de la même façon que M. Mouliéras explore le Maroc (1) ; placé comme celui-ci aux portes du pays qu'il étudie, c'est d'Aden qu'il recueille sur toute la région méridionale de la Péninsule les informations les plus minutieuses et les plus intéressantes. Comme le savant professeur d'Oran, c'est à la source même que M. de Landberg puise les trésors de renseignements qu'il livre aux orientalistes d'Europe dans ses *Arabica*, dont le n° V vient de paraître (2) ; c'est aux indigènes qu'il s'adresse directement, ce sont des négociants, des laboureurs, de simples bédouins qui l'instruisent de leurs propres mœurs et coutumes, de leur histoire, de la configuration de leur pays, du nombre de leurs villages, de l'organisation de leurs tribus, des particularités de leurs dialectes. Non content de s'adresser au peuple, l'auteur est aussi en relations avec les puissants de l'Arabie ; il entretient une correspondance avec les petits sultans de ces pays. Comme le *Maroc Inconnu*, les *Arabica* ont un caractère presque encyclopédique et ils constituent comme celui-ci une inépuisable mine de renseignements pour le géographe, le linguiste, le folkeloriste, l'historien ..... Nous voudrions analyser ici ce V[e] fascicule des *Arabica*, mais le cadre de cette chronique ne nous permet pas d'en parler plus longuement (3) ; nous tenions seulement à signaler le rapport qui existe entre la méthode de travail de l'auteur et celle de M. Mouliéras ; à la

---

(1) Cf p. X.

(2) Comte de Landberg : *Arabica*. N° V., 1 vol , 320 pp., Leyde, 1898 (Nous devons nos remerciements à M. René Basset qui a eu l'obligeance de nous prêter cet ouvrage).

(3) A signaler cependant la très intéressante note sur *Quelques serments et pratiques sacramentelles de l'Arabie* qui occupe les pp. 123 à 176.

condition d'être maniée par des maîtres comme eux, cette méthode est de nature à rendre à la science les plus importants services. — Nous ne pouvons, faute de l'avoir eu entre les mains, que mentionner le voyage en Arabie* de M. Hirsch qui a parcouru le « Mahraland » et le Hadramout (1). — Sous le titre modeste d'*Excursions au Yémen* (2), MM. D. Charnay et A. Deflers ont publié un bon voyage, avec d'intéressantes représentations de types bédouins et de paysages. Leur relation se termine par des considérations sur la persistance, chez les musulmans actuels, de l'architecture antéislamique, considérations qui méritent vivement d'être lues. On s'étonne d'autre part que les auteurs qui parlaient l'arabe traduisent « *Marhaba* » par : « Je suis votre serviteur ».

On sait que le Sultan de Constantinople, le Chérif du Maroc et l'Emir de Boukhara prétendent également au khalifat ; mais le premier est celui qui est reconnu par le plus grand nombre de croyants. M. Vambéry ayant dit que « le Sultan est le Commandeur des Croyants et que sa position dans l'Islam est supérieure à celle du pape dans la Chrétienté », Nawâb Abdarrachid Khân (3) s'est élevé contre cette thèse et a montré avec raison que c'est là une grande exagération. Le sultan est le défenseur incontesté de la foi, mais une grande partie des musulmans, sans parler des chi'ites, ne le reconnaissent pas comme *khalifat Allah* (خليفة الله). En outre sa position ne ressemble en rien à celle du pape.— Sur ce sujet de la légitimité du khalifat de Constantinople, on lira avec beaucoup d'intérêt, un article de M. Malcolm Mac Coll sur les musulmans de l'Islam et le Sultan (4). Les musulmans de l'Inde ont souvent reconnu le Sultan comme khalife et l'auteur se préoccupe des dangers que cet état d'esprit pourrait faire courir à l'Angleterre. Il rappelle l'hostilité des musulmans sujets russes contre le sultan et les avantages que la Russie retira de cette hostilité lors de sa dernière guerre avec la Turquie.

M. Vambéry a donné un article (5) sur la *Situation des Turcs en Europe*, article dans lequel il recherche quelles peuvent être les causes du déclin de la Société turque : ils n'ont pas su assimiler leurs sujets et c'est là, conclut l'auteur, la raison de leur décadence.

---

(1) L. Hirsch : *Reisen in Süd-Arabien, Mahraland und Hadramôut*. Leyde. 1897.

(2) Désiré Charnay et A. Deflers : *Excursions au Yémen*, in *Tour du Monde*, nos des 4 et 11 juin 1898 (23 et 24). — Cf CR *Soc. de Géog. de Paris*, 1897, p. 413-416.

(3) Nawab Abdurrashid Khan : *Professor Vambéry on the Sultan*, in *As. quat. Rev.*, III, 1897, p. 430.

(4) Malcolm Mac Coll : *The musulmans of India and the Sultan*, in *Contemporary Review*, février 1897, p. 280-294.

(5) H. Vambéry : *Die Stellung der Türken in Europa*, in *Geog. Zeitschr.*, 1897, III, p. 249 seq.

Nous ne saurions naturellement songer un seul instant ici à donner la liste même très-écourtée des ouvrages et des innombrables articles suscités par la question d'Orient, les massacres d'Arménie (1), les troubles de Crète. Mentionnons seulement, comme n'ayant aucun caractère politique et comme renfermant des détails intéressants, la note de M. Ardaillon sur la *répartition des musulmans et des chrétiens en Crète* (2).

C'est seulement par une analyse du *Tour du Monde* que nous avons eu connaissance du travail de M. Hassert sur la Haute Albanie (3). Nous extrayons de cette analyse le passage suivant : « Les Albanais ne sont pas tous mahométans, il s'en faut ; et même, assure le Dr Hassert, beaucoup de ceux qui se sont convertis à l'islamisme, restent en secret catholiques. Mais ce christianisme secret ou avoué consiste en une série de pratiques plus païennes qu'évangéliques ».

Le livre de MM. Avelot et de la Nézière sur le Monténégro, la Bosnie et l'Herzégovine (4) est avant tout un livre de touriste ; on y glanera quelques détails sur les musulmans des pays parcourus par les auteurs (5).

Nous ne sommes pas depuis assez longtemps à Tombouctou pour que notre nouvelle possession ait été l'objet de travaux approfondis. En attendant on lira avec plaisir le livre de M. Félix Dubois sur la capitale du Soudan (6). Ce livre s'adresse avant tout en grand public : il se lit facilement et l'œil est retenu par les nombreuses et belles gravures qui illustrent le texte. On n'y trouve que bien peu de détails sur l'Islam soudanais. La partie la plus importante du livre est consacrée à l'histoire de Dienné et du royaume des Songhaïs. L'auteur insiste beaucoup sur l'origine égyptienne de ces populations et sur les survivances de cultes égyptiens qui se retrouveraient dans leur pratiques religieuses (p. 206). La plupart des détails historiques donnés par l'auteur sont, dit-il, tirés du *Tarîkh-es-Soûdân*, dont-il s'est procuré une bonne copie et que M. Hondas vient de publier (7). M. F. D. nous paraît cependant

(1) Citons seulement, pour donner au moins une référence à ce sujet l'article intitulé : *La question arménienne, les nouveaux massacres, les conversions forcées à l'Islam* etc. in *Rev. gén. de Droit internat. public*, 1897, juillet-août, n° 4, p. 533-57?. L'historien de l'Islam y trouvera de curieux détails et un bon résumé des faits.

(2) Ardaillon : *Répartition des chrétiens et des musulmans dans l'Ile de Crète.* in *Ann de Géog.*, VI, 1897, pp. 255-257, avec c.

(3) Hassert : *La Haute Albanie* in *Verhandl. d. Gesellsch. f. Erdk.* (analyse in *Tour du Monde*, 2 avril 1898, *A travers le Monde*, p. 112, sans autre indication).

(4) H. Avelot et G. de la Nézière : *Monténégro, Bosnie, Herzégovine.* 1 vol. 248 pp., Paris.

(5) Nous n'avons pas été à même de vérifier si, comme c'est probable, le livre de M. Auerbach, *Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie*, 1 vol. 1898, Paris, contenait des détails intéressant les populations musulmanes.

(6) Félix-Dubois : *Tombouctou la Mystérieuse*, 1 vol., Paris, 1897.

(7) Voy. *infrà*, p. 60.

éprouver pour cet ouvrage un enthousiasme un peu excessif quand il dit : « A le feuilleter, on goûte par moment le délicat régal des pages d'Homère, d'Hérodote et de Froissart » (p. 358).

Ailleurs il dit que le *Târîkh-es-Soûdân* a été pour lui « un guide charmeur et pittoresque à travers le Soudan ». On éprouve cependant, malgré soi, quelque défiance à lire ce que l'auteur en a extrait quand on voit la façon dont il défigure les mots arabes. Est-ce une variété de prononciation locale qui est cause que le titre du livre est constamment écrit *Tarik-é-Soudan* ? (pp. 1C2, 351, 353, etc.) Nous voulons bien croire avec l'auteur que les bibliothèques soudaniennes furent jadis d'une richesse extraordinaire, mais l'énumération des pp. 326-327 n'est guère faite pour nous en donner une haute idée : le *Sahib* (sic) de *Bokhâri*, le *Djané* (sic) d'*Es-Soyouti*, le *Sabib* (sic) de *Moslin* (sic), l'*Alfiga* (sic), les *Chenaïl* (sic) de *Tirmidzî*, *Sidi-Khelîl*, la *Risala d'Abou Zeid*, et, comme ouvrages de littérature, les séances de *Harîrî* et de *Hamadâni* ! Il est un peu téméraire, en s'appuyant sur cette *seule* énumération, de dire que les bibliothèques de Tombouctou comprenaient presque toute la littérature arabe (p. 327). Les incorrections qui précèdent doivent, évidemment, être mises sur le compte de simples coquilles ; mais elles sont réellement un peu nombreuses et un peu grosses ; p. ex., p. 334 : « L'étudiant recevait un diplôme nommé *adjaga* (sic) ou licence d'enseigner ». Ces défectuosités du reste n'empêchent pas le livre d'être un excellent ouvrage de vulgarisation ; quant aux spécialistes, ils auraient mieux aimé un peu moins d'érudition et un peu plus d'observation.

L'intéressante notice du Commandant de Lartigue, sur les *Maures du Sénégal et du Soudan* (1), ne contient sur la religion que quelques lignes peu importantes (2) — Il en est de même du livre du Commandant Toutée (3), d'ailleurs bien fait et intéressant ; on n'y trouve, au point de vue qui nous occupe, que quelques maigres observations sur le caractère du mahométisme des Noirs (p. ex., p. 65, p. 101, etc.) — L'ouvrage de M. E. Hourst, dans lequel l'auteur a raconté son voyage au Soudan, ne contient guère, à notre point de vue spécial, que quelques détails qui répètent ce que Duveyrier nous avait déjà appris sur les Touareg (4). — Enfin, M. Saissy a donné un court article de vulgarisation sur le fanatique qui

---

(1) Commandant R. DE LARTIGUE : *Notice sur les Maures du Sénégal et du Soudan*, in *Renseign. colon. et docum.*, publiés par le *Com. de l'Afrique franç.*, 1897, n° 3, pp. 41-72.

(2) Voy. *infrà*, le compte-rendu du travail de M. Marchand, p. 78.

(3) Commandant TOUTÉE : *Dahomé, Niger, Touareg, Notes et récits de voyage*, 1 vol. 370 p., Paris.

(4) E. HOURST : *Sur le Niger et au pays des Touareg*, 1 vol. XII — 479 pp., Paris 1898.

gouverne actuellement le Bornou (1) et une notice plus étendue a été publiée par M. J. Daunis sur le même sujet (2).

Signalons encore, pour mémoire, et, comme échappant un peu à notre cadre, les souvenirs de M. Cl. Huart * sur la ville de Konia (3).

VII. — L'ISLAMISME ET LE CHRISTIANISME
(Mission, Réforme)

Les *Principes de colonisation* (4), de M. de Lanessan, sont un livre intéressant, auquel la renommée de l'auteur, à la fois naturaliste et homme politique, professeur à la Faculté de médecine de Paris, puis Gouverneur général de l'Indo-Chine, donne une haute portée. Bien que, dans son ensemble, il ne se rapporte pas directement à notre sujet, cependant on lira avec fruit le chapitre V, intitulé : « De la conduite à tenir envers les indigènes au point de vue du respect des personnes, des propriétés, de la religion, des mœurs et des coutumes sociales ». On y verra un remarquable exposé des raisons qui, d'après l'auteur, rendent les missions catholiques moins profitables à leur métropole que les missions protestantes. Les catholiques recrutent surtout leurs adhérents dans les classes pauvres, les protestants dans les classes supérieures. Les catholiques apprennent avant toutes choses aux indigènes le latin, et se préoccupent peu de leur enseigner le français ; les protestants n'enseignent que leur propre langue nationale. Les catholiques donnent de sublimes exemples d'humilité, vivent de la vie, souvent misérable, des indigènes ; renonçant à tout retour dans leur patrie, ils s'assimilent, pour ainsi dire, à ces indigènes, n'ayant pour unique but que de leur communiquer leur foi ; les protestants, au contraire, cherchent à les amener à leur civilisation. D'ailleurs, d'une façon générale, M. de Lanessan est opposé à la mission chez les peuples en partie civilisés et attachés à leur religion, ce qui est le cas de l'Algérie. Bien que n'ayant pas été écrites en vue de l'Afrique du Nord, ces pages sont cependant fort instructives pour tous ceux qui s'intéressent à nos questions indigènes.

M. Goldziher ne paraît pas croire à la possibilité d'évangéliser les musulmans, si l'on s'en tient au titre de l'article qu'il

---

(1) A. Saissy : *L'énigme africaine. Rabah*, in *Vie alg. et tun.*, 1897, p. 52.

(2) J. Daunis . *Un conquérant soudanais*, in *Rev. de Paris*, 15 janvier 1897.

(3) Cl. Huart : *Konia, la ville des derviches tourneurs, Souvenirs d'un voyage en Asie-Mineure*. Paris, 1897.

(4) G.-L. de Lanessan : *Principes de colonisation*, 1 vol. 280 p., Paris, 1897.

a publié sur la *résistance de l'Islam à l'influence chrétienne** et que nous n'avons pu nous procurer ici (1).

Il n'en est pas de même de M. Schreiber, dont l'article sur « l'Islam et la mission évangélique » (2) est la reproduction d'une conférence qu'il avait faite à Halle. M. Schr. commence par remarquer que l'œuvre des missions chrétiennes est beaucoup moins avancée chez les peuples musulmans que chez les autres, à cause de l'obstacle que mettent les gouvernements à la conversion de leurs sujets. La religion musulmane, continue-t-il, est du reste la seule religion avec le christianisme, qui prétende à être universelle (p. 2 du t. à p.) C'est aussi la seule actuellement, en dehors du christianisme, qui fasse des progrès. Examinant ensuite la thèse d'après laquelle l'Islam pourrait être considéré comme une religion aplanissant les voies au christianisme, thèse brillamment soutenue chez nous par M. de Castries (3), M. Schr. la combat vivement (pp. 2-7) Sans doute, dit-il, l'Islamisme est encore la meilleure religion pour ceux qui ne connaissent pas la religion chrétienne, mais elle ne peut soutenir la comparaison avec cette dernière. Et il se met aussitôt à reprocher à l'Islam sa sécheresse, son manque d'amour, son fatalisme, les mœurs relâchées et la cruauté du Prophète, le fanatisme qui vient de causer les épouvantables boucheries d'Arménie, le manque de charité. Il représente le mahométisme comme inapte à évoluer et signale également les obstacles qu'oppose à sa propagation le fait que la langue liturgique est nécessairement l'arabe. Il faut voir, suivant l'auteur, dans l'Islam l'ennemi juré et irréconciliable de la chrétienté, une religion fanatique et incapable d'aucune tolérance (p. 8). Les peuples qui ont embrassé l'Islam sont d'une moralité inférieure ; leur cruauté et leur manque de bonne foi sont passés en proverbe Comme programme d'action, M. Schr. déclare (p. 10) que la mission doit se proposer deux objectifs : 1° prévenir l'Islam là où il fait des progrès parmi les peuples païens ; 2° ailleurs le combattre, l'évangile en main, beaucoup plus énergiquement qu'on a fait jusqu'ici.

L'auteur jette ensuite un coup d'œil sur la situation de la mission évangélique dans chacun des pays de l'Islam ; nous ne pouvons le suivre dans cette revue. Indiquons seulement ce qu'il rapporte au sujet de l'Afrique du Nord : « A Tunis et à Alger, déclare-t-il en substance, des missions anglaises travaillent, mais les résultats sont à peine sensibles, quoique les convertis ne courent aucun risque sous la domination française » (p. 11). Il y a quelques détails intéressant à propos de

---

(1) GOLDZIHER : *Die Unzugaenglichkeit des Islams für christliche Einflüsse*. Warte des Tempels, LII, p. 389 seq.

(2) A. SCHREIBER : *Der Islam und die evangelische Mission, Vortrag gehalten auf der Provinzial-Missions-Konferenz in Halle*, in *Allg. Missions-Zeitschrift*, XXIV pp. 145-159 et t. à p., Berlin, 1897.

(3) L'*Islam, impressions et études*, 1 vol., Paris, 1896.

l'Inde et de l'Insulinde. L'article se termine par des considérations sur la politique du Sultan de Constantinople et les massacres arméniens.

La note de M. Fr. Zeller sur l'Islam (1), dans ses rapports avec la chrétienté*, est probablement conçue dans le même esprit de prosélytisme.

Nous aurions été plus curieux encore de lire le travail de M. Schneider (2) sur les kabyles et le christianisme* ; on sait en effet combien, pendant ces dernières années les agissements des missions protestantes anglaises en Kabylie ont, à juste titre, préoccupé le Gouvernement français. La presse quotidienne a rempli à ce sujet pendant de longs mois d'innombrables colonnes : M. Saint-Germain, alors député d'Oran, s'était fait le promoteur de la campagne contre les missions protestantes et il a donné dans la *Vie Algérienne et Tunisienne* un article qu'on lira avec intérêt (3).

Si les missions chrétiennes cherchent à convertir les musulmans, ceux-ci d'autre part n'ont pas cessé de faire du prosélytisme. Bien mieux, dans ces derniers temps, on a vu chez les nations d'occident des groupes d'individus se jeter dans l'islamisme, soit par pur dilettantisme, soit par l'instinctif besoin de se raccrocher à une foi quelconque au moment où toutes les croyances sombrent et où toutes les certitudes semblent précipitées dans l'abîme des contingences. M. Lucien Heudebert nous donne quelques détails sur le groupe des néo-musulmans de Liverpool (4). Il y a là-bas une mosquée et plusieurs centaines de fidèles dont le chef, M. Quilliam, s'intitule *cheikh el Islam des Iles Britanniques*. Ce dernier est même l'auteur d'un ouvrage d'apologétique musulmane traduit en arabe et imprimé au Caire, dont nous donnons le titre en note (5). A Paris, où il y a déjà une colonie musulmane assez importante, et où il y aura

(1) Friedr. Zeller : *Der Islam in s. Verhaeltn. z. Christentum*, in *Christl. Orient*, I, pp. 108-109.

(2) Voir *Die Kabylen und das Christentum* (anonyme ?) in *Globus*, LXXI, p. 364, (*nach Schneider, Cbl. f. d. ges. kath. Missionsthaetigkeit in Afrika*, 1897, p. 143).

(3) De Saint-Germain : *Ces bons étrangers*, in *Vie alg. et tun.*, 1897, p. 19.

(4) Lucien Heudebert : *L'Islam en Angleterre*, in *Rev. de l'Islam* 3e ann., n° 17, 1898, p. 28.

(5) العقيدة الاسلامية كتاب يحتوي على ذكر شهادات علماء اوربا
اشهر كتبها على فضل الدين الاسلامي في نشر المدينة و
ارتقاء العمران مع بيان الاساسات الجوهرية التي بني عليها
هذا الدين المبين و تطبيقها على القوايد العقلية و الاصول
الفلسفية الفه بالانكليزية الشيخ عبد الله كوليام شيخ الاسلام
في الجزاير البريطانية و عرب الى العربية بقلم الفقير اليه
تعالى محمد ضيا طبعة اولى سنة ١٣١٥ ه ١٨٩٧ م

bientôt une mosquée (1), on dit que quelques français ont adhéré à la religion du Prophète. Parmi ceux de nos compatriotes qui ont embrassé la religion d'Allah, il faut mettre au premier rang le député Grenier dont les faits et gestes ont, pendant de longs mois, défrayé la chronique des journaux quotidiens ; il s'est surtout distingué par l'ardeur de ses convictions et l'enthousiasme avec lequel il les manifestait. La *Revue de l'Islam* rendant compte d'une réunion de musulmans qui eut lieu à Paris, sous la présidence du député de Pontarlier (2), donnait ce détail assez piquant : « Si l'on n'eût su que l'on se trouvait parmi des Egyptiens, des Persans, des Tunisiens, des Arabes, des Turcs, l'on eût pris ces jeunes gens en frac ou en habit, courtois et corrects, pour des Parisiens de la meilleure souche. Le Dr Grenier et son secrétaire étaient d'ailleurs *les seuls* qui fussent venus en costume africain».

Le cas du Docteur Grenier a beaucoup occupé, pendant l'année 1897, les indigènes algériens : il ne paraît pas cependant que ce nouveau *moutanabbi* ait eu une grande influence sur ses coreligionnaires africains. En tout cas il n'a pas eu le temps de propager son islam réformé à la Chambre, les électeurs de Pontarlier n'ayant pas jugé à propos de confier un nouveau mandat à ce Luther enturbanné comme l'appelait un de nos excellents arabisants d'Algérie. Il a toutefois exposé ses idées dans la *Revue Algérienne* (3). Ces idées ne sont pas toujours très raisonnables. M. Ph. Grenier est non seulement musulman, mais encore spirite. Il mélange l'occultisme et le mahométisme ; c'est ainsi qu'il voit dans le Prophète une réincarnation de Jésus Christ. Il a même trouvé la preuve de cette assertion dans le Coran qui, dit-il « est un livre magnifique, mais incompris jusqu'à notre époque par la plupart des exégètes et des traducteurs européens ». L'ex-député de Pontarlier y a trouvé bien d'autres choses à travers la traduction de Kasimirsky, qui n'en peut mais. Il faut dire qu'il interprète cette traduction à sa façon. Il trouve que le Coran est « un dédale de paraboles et de métaphores ». Il réclame le droit de l'interpréter à sa guise ; mais franchement il abuse de ce droit et ses conceptions dépassent trop la portée de l'exégèse pour relever de la critique spéciale des orientalistes ; son cas peut intéresser le psychologue, non l'arabisant (4).

(1) Nous n'avons pas lu un article de M. HUGUES LE ROUX : *Mahomet à Paris*, in *Cosmopolis*. 1897. I, p. 810.

(2) GASTON DUJARRIC : *La colonie musulmane à Paris et le Dr Grenier*, in *Rev. de l'Islam*, 2e ann., avril 1897 (supplément au n° 17).

(3) Philippe GRENIER : *Judaïsme, christianisme et islamisme*, in *Rev. Alg.*, 2e sem. 1898, pp. 353, 385, 417, 449, 514, 545.

(4) Parmi les innombrables articles de revues auxquels a donné lieu le député musulman, relevons seulement les suivants qui ont paru dans des périodiques consacrés à l'Algérie et à la Tunisie : Une réponse à l'article précité *(judaïsme, christianisme et islamisme)* in *Rev Alg.*, ibid., p. 681, réponse signée V. Menclet et qui ne contient guère que des attaques personnelles et injurieuses. — *Le Réformateur de l'Islam*, par A. Mouliéras, in *Vie Alg. et Tun.*, 1897, p. 570, article plein d'esprit et de bon sens. — *Est-il musulman ?* par P. R., ibid., p. 44. — *Le Député musulman*, par de Béhagle, in *Alg. Nouv.*, 14 février 1897. — *Le Député musulman*, par Nielly, ibid., 14 mars 1897.

VIII. — ISLAM DE L'AFRIQUE MINEURE

(Clergé, Maraboutisme, Confréries mystiques)

Le Maghrib a toujours été par excellence le pays des saints et le maraboutisme y a fleuri de tout temps ; nous n'avons cependant pour cette année aucun ouvrage spécial à signaler sur le culte des saints dans la Berbérie, si ce n'est une très courte note de M. Jacquot sur les sanctuaires de marabouts établis en plein air dans la petite Kabylie et les poteries qu'on y rencontre (1).

En revanche, la littérature des confréries religieuses est comme toujours abondante ; mais l'événement capital en cette matière est l'apparition du grand travail de MM. Depont et Coppolani (2). L'étendue de cet ouvrage, le luxe avec lequel il est édité, le haut patronage dont il a été honoré, le retentissement qu'il a eu, l'influence qu'il est appelé à avoir sur notre politique religieuse vis-à-vis des indigènes, appellent autre chose qu'une rapide analyse au cours d'un bulletin bibliographique. Nous nous proposons d'en donner prochainement un compte-rendu spécial (3). L'intention évidente des auteurs de faire quelque chose de définitif, ainsi que l'ampleur du programme qui comporte en somme l'histoire de l'Islam africain, donnent le champ libre à la critique scientifique. L'appréciation de l'ouvrage est du reste une chose complexe, car à côté de documents d'un prix inestimable et d'aperçus qui frappent le lecteur par leur justesse, on y trouve quelques défaillances qui proviennent, sans nul doute, de la rapidité avec laquelle MM. D. et C. ont été tenus d'exécuter leur travail. Au reste, l'impression d'ensemble reste favorable à l'œuvre et très sympathique aux auteurs.

Nous avons reporté ici la mention du travail de M. Marchand sur la *Religion musulmane au Soudan français* (4), qui aurait dû prendre place dans le paragraphe VI ; ce travail est en effet presque exclusivement consacré à l'étude des confréries religieuses. La première partie du mémoire contient des généralités sur l'islamisme et les ordres mystiques. L'auteur a largement puisé dans l'ouvrage de M. Rinn, *Marabouts et Khouan*. Cette partie, sans doute fort utile aux fonctionnaires du Soudan, qui ont besoin d'être mis au courant

(1) Jacquot : *De certaines poteries religieuses kabyles*, in *Rec. archéol. Constant.*, 1895-1896, p. 109.

(2) Octave Depont et Xavier Coppolani : *Les confréries religieuses musulmanes*, publié sous le patronage de M. J. Cambon, Gouv. génér. de l'Algérie, 1 vol. 576 p. 1897, Alger.

(3) Aucune analyse critique de l'ouvrage n'a encore, à notre connaissance du moins, été donnée dans une revue d'érudition française.

(4) Marchand: *La religion musulmane au Soudan français*, in *Renseignements col. et doc. publ. p. le Com. de l'Af. Franç.*, 1897, n° 4, pp. 81-110.

de la question, n'offre pas, à notre point de vue, d'originalité. Il n'en est pas de même de la seconde partie, consacrée à l'étude du mouvement de propagande musulmane et de l'influence des ordres religieux au Soudan, qui est des plus intéressants et qui constitue le document le plus complet publié sur cette matière. « L'islamisme au Soudan n'a pas cette vitalité, cette force d'expansion et surtout ce fanatisme qui le rendent redoutable dans l'Afrique méditerranéenne. Le nombre des musulmans pratiquants est une minorité, bien que celui des sectateurs du Coran soit considérable..... Ici point de ces khouans mystiques que l'exaltation du sentiment religieux peut conduire aux pires excès. Au contraire, les vrais croyants font généralement preuve d'un large esprit de tolérance » (p. 101). Les populations les plus fanatiques sont les Peuhls qui exagèrent les prescriptions coraniques, « bien différents en cela de certaines tribus touaregs..... auxquelles on reproche une tiédeur non déguisée » (p. 110). Les deux ordres religieux les plus répandus sont les Qâdriya et les Tidjâniya ; aucune autre association n'a au Soudan de représentants parmi les populations noires. Dans le Sud, les ordres religieux n'ont aucune influence ; dans le Nord, les Derqaoua, les Chadzeliya et les Senoussiya ont réussi à s'infiltrer. Ces derniers nous intéressent particulièrement à cause de l'extraordinaire légende qu'on a créé autour d'eux. « Les khouans senoussiya de Tombouctou, au nombre de dix, sont tous des commerçants du Touât ou d'Insalah, habitant la ville depuis quelques années ou seulement de passage pour y commercer. Contrairement à l'assertion donnée par Duveyrier, il n'existe pas de zaouïa spéciale aux Senoussiya à Tombouctou » (p. 108). On n'en est plus à compter les exagérations de la brochure de Duveyrier sur laquelle il n'y a aucun fond à faire. M March. nous donne d'intéressantes statistiques sur la situation religieuse des différentes régions du Soudan. Une carte de la répartition des musulmans au Soudan accompagne le travail et sera consultée avec fruit.

Tous les ordres religieux ne nous sont pas systématiquement hostiles : il en est un certain nombre qui sont plus ou moins ralliés à notre cause et sur lesquels s'appuie notre politique indigène. De ce nombre sont les Taïbiya, les Chikhiya, les Tidjâniya.

Les premiers ont été l'objet d'un récent article dans l'excellent *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (1). L'auteur anonyme y fait un vif éloge de la politique suivie, depuis tantôt sept ans, à l'égard de la Maison d'Ouazzâne sur laquelle s'appuie presque exclusivement notre action au Maroc. Tout en reconnaissant les résultats obtenus par cette politique

(1) *Les chérifs d'Ouazzan*, in *Bul. Com. Afriq. franç.*, 1898, pp. 120-122. — Cf. un autre article sur le même sujet, mais beaucoup plus court, ibd., pp. 63-64.

et les nombreux services que nous a rendus la Maison d'Ouazzâne, il est permis de se demander si l'auteur n'exagère pas légèrement l'influence des Taïbiya (1) et s'il serait absolument prudent de faire de la protection de cette famille le pivot de toute notre diplomatie au Maroc. Toutefois, il faut bien reconnaître qu'il ne nous était pas possible de ne pas prendre les Taïbiya sous notre protection et c'est avec beaucoup de raison que l'auteur fait valoir que « si le chef des Taïbiya s'était réclamé de la protection d'une autre ambassade, les complications les plus inattendues se seraient produites, car nous aurions vu la direction d'un ordre religieux, si populaire en Algérie, entre les mains d'une puissance étrangère ». La politique que nous suivons est donc bonne et, du reste, elle a déjà, comme le remarque notre auteur, porté ses fruits. Ceci posé, il nous sera permis de faire quelques réserves sur le passage où l'auteur dit, en faisant allusion au mariage du chérif d'Ouazzâne et à ses habitudes d'intempérance : « Nous aurions dû savoir que l'alliance avec une chrétienne n'entachait nullement la réputation de notre protégé, puisque Mohammed, lui-même, le *divin* Prophète, choisit pour une de ses épouses Marie la Copte, et qu'enfin, sans excuser certains goûts du chérif, on n'est pas sans ignorer qu'au Maroc, les montagnards et tous les Chorfa qui, ainsi que ceux d'Ouazzâne, ont du sang kabyle, ne se font aucun scrupule d'apprécier le vin qu'ils fabriquent ». D'abord Marie la Copte n'a jamais été l'épouse de Mahomet, mais seulement sa concubine, ce qui est fort différent (2). Ensuite, en eût il été ainsi que cela n'autoriserait en aucune façon les croyants à agir de même. On sait, en effet, que les droits du Prophète sont complètement réservés et que les traités de *fiqh* consacrent un chapitre spécial à l'étude du droit particulier à Mahomet. C'est ce qu'on appelle les *khaçâïç* (خصائص). Enfin il est d'autant moins besoin d'invoquer dans l'espèce la conduite du Prophète que le mariage d'un musulman avec une chrétienne est parfaitement légal. Il convient cependant d'ajouter qu'il est considéré comme « blâmable » (مكروه). La grande autorité des malékites de l'Afrique du Nord, nous voulons dire Sidi-Khelîl (3), le déclare formellement. Il n'est pas douteux, à notre sens, que le mariage avec l'anglaise n'ait été de nature à déconsidérer le chérif aux yeux des dévôts et des fanatiques. Mais il faut convenir aussi que l'influence qu'il a sur la foule est trop bien assise pour avoir pu être ébranlée de ce chef. — Quant au fait de boire du vin, il est vrai que nombre de marabouts boivent l'eau-de-vie ou *mah'ya* sans aucune retenue et même avec

(1) Cf. MOULIÉRAS, *Le Maroc Inconnu*, 1re partie, pp. 38 et 39.

(2) M. CARRA DE VAUX, dans son ouvrage analysé plus haut, *Le mahométisme*, est tombé dans la même erreur (p. 47, note).

(3) Cf. trad. PERRON, II, p. 390. Voy. *infra*, p. 88.

excès ; il est vrai encore que les Berbères fabriquent avec le raisin des produits plus ou moins complètement fermentés (1). Il y a cependant une légère différence entre la consommation du *çâmet* et la façon dont le chérif absorbait continuellement les liqueurs fabriquées en Europe. Il n'est guère douteux que ces habitudes aient été exploitées à son détriment auprès des foules par les ennemis politiques et religieux de la maison d'Ouazzâne.

Plus importants encore que nos relations avec les Taïbiya sont les rapports que nous avons à entretenir avec les Chikhiya ou plutôt avec les Oulad Sidi Chikh, car il semble bien qu'on ne puisse les envisager comme une confrérie semblable aux autres. On sait que le dernier Gouverneur Général a considérablement augmenté l'influence des Oulad Sidi Chikh en les pourvoyant de commandements qui s'étendent fort loin dans l'Est (aghalik d'El-Goléa, etc.,). Dans l'Ouest des tribus qui leur avaient été enlevées depuis fort longtemps leur ont été restituées (Trafi, Oulad Ziad). L'auteur anonyme d'un article du *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* (2) pense que ces mesures n'ont peut-être pas été suffisamment pesées dans leurs conséquences. Depuis tantôt trente ans nous nous étions appliqués à circonscrire l'influence des Oulad Sidi Chikh. Depuis 1882 en particulier, époque à laquelle ils sont rentrés en grâce auprès de nous, nous avions accueilli leurs offres de service, mais nous nous étions attachés à ne pas leur rendre leur action sur un certain nombre de tribus importantes qui devaient leur servir de contrepoids. L'histoire entière des Oulad Sidi Chikh enseigne à celui qui veut bien l'étudier qu'en adoptant cette politique, nous faisions œuvre de prudence et nous suivions les leçons de l'expérience. Le dernier Gouverneur a, d'un trait de plume, rompu avec ces traditions et nous replaçons petit à petit les Oulad Sidi Chikh dans la situation où ils étaient avant 1864, sans avoir les mêmes excuses. Tel, est en deux mots, le résumé de l'important article que nous venons de citer, article qui paraît écrit avec une grande connaissance des choses de l'Extrême-Sud.

Cette question des Oulad Sidi Chikh a toujours eu du reste le privilège de faire couler beaucoup d'encre. En dehors de la foule des articles écrits sans autorité sur cette matière, il faut citer celui que M. Mandeville a donné dans les *Questions politiques et coloniales*, dirigées par M. Pensa (3). La question des Oulad Sidi Chikh y est examinée et la regrettable politique suivie depuis quelques années dans l'Extrême-Sud y est très exactement appréciée. L'article a avant tout une portée politi-

---

(1) Mouliéras, op. land. p. 55.

(2) *La politique de la France dans l'Extrême-Sud de l'Algérie*, in *Bull. com. Afr. Franç.*, 1898, p. 118-120.

(3) Mandeville : *L'Algérie méridionale et le Touât*, in *Quest. diplom. et col.*, 2e ann., n° 23, 1er fév. 1898, p. 137-182.

que et les questions de religion y sont au second plan : cependant l'auteur conteste énergiquement l'influence religieuse des Oulad Sidi Chikh au Touât. — On trouvera dans la Revue de M. Cat un court mais subtantiel article de M. Flamand résumant la situation actuelle des Oulad Sidi Chikh (1).

Parmi les ordres religieux qui se sont rapprochés de nous, celui des Tidjâniya est peut-être le plus sincèrement rallié à notre cause. Nous avons à mentionner deux courts articles de vulgarisation sur cette confrérie, l'un signé Ali el Fdouli (2), l'autre L. Trotignon (3). Un événement important s'est produit cette année dans l'histoire des Tidjânia ; nous faisons allusion à la mort de Sidi Admed Et-Tidjâni, décédé dans le Souf en avril 1897. En son honneur, un service religieux où assistaient toutes les autorités d'Alger et auquel le gouvernement a visiblement voulu donner un éclat particulier, a été célébré à la mosquée de la Pêcherie d'Alger. Une brochure officielle a été publiée à cette occasion (4).

En ce qui concerne les autres confréries nous ne trouvons à mentionner que deux articles peu importants : Ali el Fdouli a publié une courte note sur les Rahmaniya (5) ; M. H. Lorin (6) nous a donné une description de plus des pratiques des Aïssaouas. L'auteur pense qu'en thèse générale on n'y découvre aucune supercherie. Peut-être faut il cependant faire au charlatanisme une part un peu plus grande que ne le pense M. L. (7), sans nier toutefois qu'il n'y ait là des choses encore peu expliquées (8).

---

(1) G.-B.-M. Flamand : *Les Oulad Sidi Chikh*, in *L'Alg. Nouv.*, 28 août 1878. — Cet article a été reproduit dans l'ouvrage que le même auteur vient de publier sous le titre : *De l'Oranie au Gourara*, 1 vol., 237 p., 1898.

(2) Ali el Fdouli : *Les Tidjânia*, in *Vie alg. et tun.*, 1897, p. 248.

(3) L. Trotignon : *Les Marabouts de Témacin (notes sahariennes)*, in *Vie alg. et tun.*, 1897, p. 605.

(4) Gouvernement général : *Cérémonie religieuse à la mosquée de la pêcherie d'Alger en l'honneur de Sid Ahmed Et-Tidjâni, chef de la confrérie des Tidjâniya, décédé à Guemour (Oued Souf), le 20 avril 1897*, 1 broch., 12 p., Alger. 1897. — Cette cérémonie a fait éclore dans les revues de nombreux articles : André Liard : *Une cérémonie funèbre musulmane à Alger*, in *Tour du Monde*, n° du 8 janvier 1898. *A trav. le Monde*, p. 13. — Voy. encore *Bull. com. Afr. Franç.*, 1897, p. 183 et *Alg. nouv.*, n° du 9 mai 1997.

(5) Ali el Fdouli : *Les Rahmânia*, in *Vie alg. et tun.*, 1897, p. 321.

(6) H. Lorin : *Les Aïssaouas*, in *Tour du Monde*. n° du 2 octobre 1897, *A trav. le Monde*, p. 315.

(7) Cf à ce sujet de curieux détails dans les *Mémoires de Robert Houdin*, t. II, in fine.

(8) M. Cat vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes*, LXVIII[e] ann., 1898, 4[e] pér., t. CXLIX. 2[e] livr., 15 sept. 1898, p. 375-404, un article intitulé : *L'islamisme et les confréries religieuses au Maroc*. Il sera analysé dans le prochain Bulletin Bibliographique.

IX. — HISTOIRE DES MUSULMANS EN GÉNÉRAL ET DE CEUX DE L'AFRIQUE MINEURE EN PARTICULIER

La chronologie est un des fondements de l'histoire ; à ce titre nous devons mentionner en première ligne sous la rubri que « histoire », la * Concordance des ères musulmane et chrétienne pour les quatorze premiers siècles de l'Hégire de Si Mahammed Bel Khodja (1). Contrairement à ce que pense l'auteur du compte-rendu de cet ouvrage dans la *Revue Tunisienne* (2), il existait déjà des concordances fort bien faites (3), mais il n'est pas mauvais pour nous d'en posséder une de plus, surtout lorsqu'elle est l'œuvre d'un savant indigène (4).

L'histoire générale de MM. Lavisse et Rambaud, dont la publication se poursuit lentement, ne peut manquer de nous intéresser (5). Dans le tome IX nous remarquons le chapitre XXII, sur la Turquie et les peuples chrétiens, de 1792 à 1815 (M. Rambaud) : il contient peu de chose au point de vue de l'histoire religieuse des musulmans, non plus que le chapitre XXX sur l'Asie, l'Hindoustan, la Perse et l'Afghanistan, de 1800 à 1813 (même auteur). Il en est de même des chapitres XXVI sur la Question d'Orient (M. A. Debidour), XXVII sur l'Hindoustan, l'Iran et l'Asie centrale de 1814 à 1847 (M. A. Métin) et XXVIII sur la Chine, l'Annam, la Malaisie et l'Insulinde (M. H. Cordier), qui se trouvent dans le tome X du même ouvrage (6). Le chapitre XXIV de ce même volume est consacré à l'Algérie et aux colonies françaises ; l'auteur anonyme y retrace exclusivement et à grand traits les faits militaires de la conquête. Le chapitre se termine par une bibliographie historique concernant l'Algérie et les pays voisins. Cette bibliographie devait nécessairement être incomplète ; mais on est surpris d'y trouver mentionnées des non-valeurs alors que des livres excellents, comme la *Conquête d'Alger*, de Nettement, l'*Histoire de l'Algérie*, de M. Cat, l'*Histoire d'Oran*, du colonel Derrien, etc., ... n'y figurent pas. — L'*Album historique* (7)

---

(1) Si M'hamed Bel Khodja : *Concordance des ères musulmane et chrétienne pour les quatorze premiers siècles de l'Hégire, commençant le 16 juillet 622 et finissant le 20 novembre, ouvrage publié avec le concours du Gouvernement tunisien*, 1 vol. Tunis, 1897.

(2) *Rev. Tun.*, 4e ann., n° 15, juillet 1897, p. 377.

(3) P. ex. : Wustenfeld : *Tabellen der muhamm. u. christl. Zeitrechnung*. Leipzig, 1854 ; et la suite par Mahler.

(4) Si Mahammed Bel Khodja est chef de la Comptabilité de l'Administration générale.

(5) Lavisse et Rambaud : *Histoire Générale du IVe siècle à nos jours*. Tome IX. Napoléon, 1800-1815. 1 vol. 1011 p., Paris, 1897.

(6) Même ouvrage. Tome X. *Les monarchies constitutionnelles*. 1815-1847. 1 vol. 1016 p., Paris, 1898.

(7) A. Parmentier : *Album historique*, publié sous la direction de M. Lavisse. Tome II. *La fin du Moyen-Age* (XIVe et XVe siècles). 1 vol., 268 pp., 1897, Paris.

ne contient, dans son tome II, que quelques détails sans importance, sur la civilisation des Maures en Espagne au XIVe et au XVe siècles.

La traduction du *Livre de l'Avertissement et de la Révision* de Mas'oûdî, que vient de faire paraître M. Carra de Vaux (1), est une importante contribution à l'étude de l'Histoire des Musulmans. L'ouvrage fait partie de la collection d'ouvrages orientaux publiés par la Société Asiatique, et est magnifiquement édité. Il s'agit d'une traduction du كتاب التنبيه والاشراف du célèbre Mas'oûdî, édité récemment par M. de Goeje, dans la *Bibliotheca geographorum arabicorum* (Leyde, 1894). C'est une sorte de revue faite par l'auteur de tous ses ouvrages antérieurs, revue dans laquelle il ajoute, rectifie, développe. En maint endroit il nous laisse à entendre que, dans tel ou tel de ses livres, il avait donné d'abondants détails sur l'Histoire de l'Islam et des hérésies qui l'ont déchiré ; la perte de ces ouvrages est extrêmement regrettable. Le *Kitâb-at-tanbîh* nous fournit nombre de renseignements sur les autres religions, p. ex. sur le zoroastrisme (p. 131), sur les sectes chrétiennes et juives (p. 159), dont l'auteur avait fréquenté les représentants avec une égalité d'âme qui étonne chez un musulman. L'énumération des empereurs romains (p. 172 seq) contient également beaucoup de détails sur l'histoire du christianisme ; on y remarque l'énumération des conciles (p. 195, p. 218). Le livre se termine par une histoire du Prophète et des khalifes ; la portion qui traite des expéditions du Prophète est la plus développée ; elle manque d'ailleurs d'originalité. — Il est malheureux que le livre, tout en nous fournissant une très ample moisson de renseignements, nous en fasse regretter encore un plus grand nombre, perdus pour nous avec les ouvrages du célèbre historien. On nous saura peut-être gré de reproduire ici le jugement du traducteur sur ce dernier : « Faut-il dire que Maçoudi honore l'Islam ? Je ne sais. Sa culture, diverse et très spontanée, est en définitive plus grecque qu'islamique. Sa gloire ne doit aller à l'Islam qu'en passant par les khalifes, puisque ce sont eux qui provoquèrent l'éveil des esprits dans le monde musulman, en faisant briller de nouveau la splendeur du génie grec ». — Le style de la traduction de M. C. de V. est sobre, précis, clair. L'annotation, particulièrement difficile dans un ouvrage dont la matière est aussi variée, est amplement suffisante. Enfin, un bon index rend le livre facile à consulter.

M. Carra de Vaux, qui est décidément infatigable, a encore traduit en 1897 l'*Abrégé des merveilles** (2), ouvrage dont

---

(1) Kitab-et-Tenbîh. — *Livre de l'avertissement et de la révision de Maçoudi*, traduit par Carra de Vaux. Paris, 1897, 1 vol., 570 p.

(2) Carra de Vaux : *L'abrégé des merveilles, traduit d'après les monuments de la bibliothèque nationale*, in *Actes soc. philolog. d Paris*, nouv. sér., . XI, 1897.

l'auteur est inconnu, et qui consiste en une série de récits appartenant plutôt à la légende qu'à l'histoire : création du monde, description de la terre et des îles de l'Océan, histoire d'Adam, de Sem, de l'ancienne Egypte .... On sait qu'il existe chez les musulmans toute une littérature sur ces légendes souvent bizarres, quelquefois fantastiques, dont il n'y a rien ou à peu près rien à tirer pour l'historien, mais qui sont intéressantes au point de vue de l'étude des croyances populaires, du folke-lore. On ne sait si l'ouvrage traduit par M. C. de V. n'est pas l'*Akhbâr-az-Zemân* de Mas'oûdî ou tout au moins une copie plus ou moins altérée de ce livre (1).

M. de Goeje a publié la *Chronique de 'Arîb ben Sa'd** (2), qui est le continuateur de Tabari. C'est un ouvrage de grande importance en ce qui concerne l'histoire des musulmans de l'Espagne et de l'Afrique Mineure. L'établissement du texte au moyen d'un seul manuscrit extrêmement défectueux, offrait, paraît-il, des difficultés dont un maître seul pouvait venir à bout. — L'édition, entreprise sous la direction du même orientaliste, de la grande chronique de Tabari, à laquelle nous venons de faire allusion, s'est poursuivie en 1898 par la publication du XIe volume. Il est inutile d'insister ici sur l'importance capitale de cette publication (3).

Bien que l'*Histoire de la Conquête d'Abyssinie* (4), éditée et traduite par M. René Basset, ne semble pas, au premier abord, intéresser l'Islam africain, cependant les nombreuses notes dont l'ouvrage est illustré, et où l'on retrouvera l'érudition abondante et de bon aloi, à laquelle M. R. B. a habitué ses lecteurs, ont souvent une portée beaucoup plus générale que ne le ferait croire le titre du livre. Une traduction du même ouvrage a été également publiée cette année par MM. A d'Abbadie et Ph. Paulitschke ; mais cette traduction, semée de nombreux contresens et dénuée de notes, ne saurait à aucun égard être mise en parallèle avec l'œuvre de M. Basset (5).

---

(1) Cf E. Blochet, in *Rev. Hist. Rel.*, 19e année, t. XXXVII, n° 3, mai-juin, pp. 442-444. — M. René Basset nous déclarait récemment qu'il ne partageait pas l'opinion qui fait de l'*Abrégé des merveilles* un fragment de l'*Akhbâr-az-Zemân*.

(2) *Annales quos scripsit Abu Djafar Mohammed ibn Djerîr At.-Tabari, cum aliis edidit* M. DE GOEJE. Prima series. — XI. — Rec. E. Prym. 1 vol. Leyde, 1898.

(3) *Tabarî continuatus, quem edidit, indicibus et glossariis instruxit* DE GOEJE. Lugd. Batav., 1897. 1 vol. XXVII.-٢٠٨ pp.

(4) René BASSET : *Histoire de la Conquête de l'Abyssinie (XVIe siècle) par Chihâb-ed-dîn Ahmed ben Abdelqâder, surnommé Arab-Faqih.* Texte arabe, fasc. I, 1 vol., 92 pp., 8°, Paris, 1897.

(5) A. D'ABBADIE et Ph. PAULITSCHKE : *Futuh el Habacha. Conquêtes faites en Abyssinie au XVIe siècle par l'imâm Muh. Ahmad, dit Gragne. Version française de la chronique de Chihâb-ed-Dîn Ahmad.* 1 vol., Paris, 1898.

En ce qui concerne l'histoire des premiers temps de l'Islam, il nous faut mentionner le travail que vient de publier M. G. Van Vloten sur l'Histoire des Abbassides. L'époque tardive à laquelle nous avons pris connaissance de ce travail, extrêmement intéressant et d'une grande importance au point de vue politique et religieux, nous oblige à en remettre l'analyse à notre prochaine chronique (1).

L'histoire spéciale des Musulmans d'Espagne, de laquelle les arabisants d'Afrique ne sauraient se désintéresser, a été l'objet d'un livre de *Mohammed Hayad Khan que nous n'avons pu voir (2) et d'un travail bibliographique tout récent, de M. Pons Boigues, que nous n'avons pas eu le temps d'examiner et qui sera analysé dans la prochaine chronique (3) D'autre part, on annonce l'apparition prochaine d'un ouvrage de M. Codera, sur la décadence et la chute des Almoravides en Espagne (4). Le nom du célèbre orientaliste fait bien augurer d'un tel ouvrage qui continuera utilement l'œuvre magistrale de Dozy (5).

S'il est un coin de l'Histoire de France qui a été peu travaillé et qui devrait spécialement attirer l'attention de nos orientalistes, c'est bien le chapitre de l'invasion sarrasine ; la littérature en est tellement maigre qu'elle ne comporte peut-être pas l'énumération de plus d'une douzaine de travaux. Encore la plupart de ceux-ci sont-ils d'une valeur médiocre et jusqu'ici les auteurs arabes n'ont jamais été mis sérieusement à contribution. M. Précigou, dans un article sur les Sarrasins en Limousin (6), n'a pas davantage puisé aux sources. Cependant lorsque quelque orientaliste tentera de combler la lacune dont nous venons de parler, il pourra peut-être trouver dans des articles du genre de celui-ci, quelques indications. M. P. s'est servi en grande partie de documents de deuxième main, mais il a mis à contribution des ouvrages locaux qu'un arabisant pourrait ne pas connaître ou ne pas avoir la faculté de consulter. Les Sarrasins auraient fondé Aubusson et y auraient importé l'industrie des tapis ; même le type maure se retrouverait chez les ouvrières actuelles des fabriques de tapis (??). Il serait resté des bandes irrégulières d'arabes dans le pays

---

(1) G. Van Vloten : *Zur Abbassidengeschichte, in Zeitsch. morgenl. Gesellsch.* LII Bd, II Heft, 1898, p. 213-226 (Mansûr und die Aliden ; — der Mahdî — Al Hâdi als Mahdî).

(2) Muhammad Hayad Khan : *The rise and fall of the muslim empire in Spain*, 1 vol., 384 pp., Lahore, 1897.

(3) Pons Boigues : *Ensayo bio-bibliografico sobre los historiadores y geografos arabigo-españoles*, 1 vol., 514 pp., Madrid, 1898.

(4) Fr. Codera : *Decadencia y desaparicion de los Almoravides en España*, dans la *Coleccion de estudios arabes* de Saragosse.

(5) Mentionnons ici un article de M. Ferreiro dans la *Riforma sociale*, 1897, n° 3, intitulé : *Un sociologo arabe del secolo XIV* (Ibn Khaldoun).

(6) A. Précigou : *Les Sarrasins en Limousin après la bataille de Tours*, in *Bull. Soc. Amis Sc. et Arts de Rochechouart*, t. VII, n° V, p. 109, 1897.

plus de 3 ans après la bataille de Poitiers, puisqu'en 735 ils auraient ruiné le monastère de Solignac. — Un livre de M. Gilles* (1), que nous n'avons pas vu, semble aussi, d'après son titre, contenir quelques détails sur les Sarrasins dans le pays d'Arles.

Les Annales du Maghrib sont naturellement le sujet que travaillent de préférence les érudits algériens et tunisiens, et chaque année voit grossir le nombre des contributions à l'histoire de l'Afrique Mineure.

M. Gaudefroy-Demombynes a commencé dans le *Bulletin de la Société d'Oran* une intéressante série de notices sur les saints et les jurisconsultes du Maghrib (2). Le premier article dont nos lecteurs n'ont pas manqué d'apprécier l'érudition, est consacré à Sidi-l-Medjaci, un des innombrables santons dont on vénère le tombeau à Tlemcen. Il contient des détails puisés aux sources, c.-à-d. dans Al-Maqqarî, dans le Boustân d'Ibn Meriem et dans Ibn Khaldoun. — Dans la *Revue Africaine*, M. Fagnan poursuit la traduction des fragments d'Ibn-al-Atsîr qui sont relatifs à l'Afrique et à l'Espagne (3). On sait qu'elle est l'importance du célèbre auteur du *Kâmil*, comme source historique. La portion traduite et publiée avec des notes critiques dans les années 1897 et 1898 de la *Revue Africaine*, comprend la période qui s'étend de l'an 710 à l'an 833 ; elle contient le récit de la conquête de l'Espagne, les grandes révoltes berbères du VIII[e] siècle en Maghrib, le gouvernement de Youçof avec Çomaïl en Espagne, l'avènement d'Abderrahmane-ed-Dâkhil, Hicham l'oméiade, El Hakam, la révolte du faubourg, Abderrahmane... C'est comme on le voit une des parties les plus importantes.

Un très court et assez mauvais article de M. Félix Lemoine dans la *Revue Algérienne* (4) a valu aux lecteurs de ce coquet périodique de la part de M. Mercier, le savant arabisant de Constantine, une très-intéressante narration des aventures de Doña Mencia de Monroy d'après le Nozhat-el-H'âdi et Diego de Torrès (5). Nous demandons seulement à faire une bien légère

---

(1) G. Gilles : *Le pays d'Arles en ses trois tribus : les Avatiques, les Désuviates et les Anatilles, contenant depuis les siècles les plus reculés l'histoire celtique, phénicienne, grecque, romaine et l'introduction du christianisme, suivie d'une notice sur l'occupation arabe, sur les incursions des Normands... d'après les textes, les monuments et les poteries de chaque nation.* Paris, 8°, 1897.

(2) Gaudefroy-Demombynes : *Saints et savants du Mar'reb*, in *Bull. Soc. Géog. Arch. Oran*, 20[e] ann., t. XVII, fasc. LXXII ; avril-juin 1897, p. 273-276.

(3) Fagnan : *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, par Ibn-el-Athir, in *Rev. Afr.*, années 1897 et 1898.

(4) Félix Lemoine : *A travers l'Islam. Doña Mencia de Monroi*, in *Rev. Alg.*, n° du 11 décembre 1897.

(5) E. Mercier : *Doña Mencia et le Chérif. Un roman historique*, in *Rev. Alg.*, 1[er] sem. 1898, pp. 51-60.

observation : en laissant vivre Mencia à sa guise et selon les coutumes portugaises, El-Mahdi n'enfreignait pas les prescriptions de sa religion (p. 58, l. 10). Cette façon d'agir n'était peut-être pas du goût des dévôts fanatiques. Du moins était-elle conforme à la loi musulmane qui, dans le cas du mariage d'un croyant avec une chrétienne, prescrit à celui-ci de laisser son épouse pratiquer sa religion (1).

On sait que le Maroc a trouvé dans ces dernières années un historien indigène, Ahmed ben Khaled En-Nâcirî, connu sous le nom d'Es Slâouî, du nom de la ville qu'il habite (Salé). Ce lettré musulman a fait imprimer au Caire quatre volumes sur l'histoire du Maroc (2), intitulés *Kitâb al Istiqçâ*. C'est de cet ouvrage que M. Pellat a traduit un chapitre, celui qui a trait à la bataille d'Isly, et l'a publié sous le titre de « *La guerre du Maroc racontée par nos adversaires* » (3). Le chapitre ainsi traduit se trouve à la page 132 seq. du t. IV et est intitulé : انتهاض الهدنة مع الفرنسيس و تمحيص المسلمين بايسلى قرب وجدة والسبب في ذلك, La traduction de M. P. paraît bien fidèle et il est intéressant de voir comment le Slâouî écrit l'histoire. A vrai dire nous étions déjà renseignés à ce sujet par le très remarquable article écrit sur le *Kitâb-al-Istiqçâ* dans la Revue de M. Cat (4) par un éminent arabisant d'Alger, sous le pseudonyme de Taleb, article dans lequel l'auteur fait une étude critique de l'œuvre du Slâouî en général, et spécialement des passages consacrés à la bataille d'Isly et à la guerre hispano-marocaine de 1860. A la page 197 du texte, M. P. a traduit منويل par Menouil et le Comité de Lecture de l'Institut de Carthage a ajouté en note (p. 250) : « Menouil ne serait-il pas simplement la traduction arabe du nom de Manuel ou même du mot *manuel* ? » Il n'y a pas de doute à cet égard : les citations précédées des mots قال منويل sont empruntées par le Slâouî à un ouvrage espagnol, connu de ceux qui s'occupent de l'histoire du Maroc (5), et ce n'est pas une de nos moindres surprises que de voir un musulman aussi fanatique que l'est l'auteur puiser dans les ouvrages des chrétiens, دمرهم الله ! Le

---

(1) Cf *Khelîl, trad. Perron*, II, p. 390 : «...Le mari n'a pas le droit d'empêcher sa femme chrétienne de suivre les habitudes qu'elle a contractées, ni de l'empêcher d'aller aux églises », (extrait du commentaire de Kherchi). Cpr *Suprà*, p. 80

(2) كتاب الاستقصاء لاخبار دول المغرب الاقصى 4 vol., Caire, 1312.

(3) Pellat : *La guerre du Maroc racontée par nos adversaires, xtrait de l'histoire des dynasties marocaines, par Ah'med ben Khaled en Naceur*, in *Rev. Tun.*, 5e ann., n· 18, avril 1898, p. 244 seq.

(4) Taleb : *Un historien musulman*, in *Alg. nouv.*, 1re an., 4e trim., n· 22 (1er nov. 1896), p. 329 seq. et n· 23 (8 nov. 1896) p. 345 seq.

(5) Rdo. P. Fr. Manuel Pablo Castellanos : *Descripcion historica de Marruecos y breve raseña de sus dinastias*, 1 vol. Santiago, 1878.

même Comité de Lecture du reste a fort bien reconnu que le Slâouî avait mis en œuvre des documents officiels (p. 244) : cela donne à son livre une importance exceptionnelle pour l'histoire moderne et contemporaine du Maroc.

Le *Kitâb al Istiqçâ* intéresse autant nos voisins les Espagnols que nous-mêmes, et M. Codera a donné sur cet ouvrage une intéressante notice (1), dans laquelle il envisage surtout les passages de l'œuvre du savant marocain qui se rapportent à l'histoire d'Espagne. Nous y remarquons un dénombrement des sources arabes dépouillées par le Slâouî ; d'après M. Cod. le nombre des ouvrages consultés s'élèverait à 130, parmi lesquels plus de la moitié nous seraient inconnus. D'une façon générale le savant orientaliste espagnol apprécie hautement l'importance du *Kitâb al Istiqçâ* pour l'histoire du Maghrib.

L'histoire de la domination portugaise au Maroc s'est enrichie d'une remarquable contribution de M. David Lopes (2). Nous voulons parler des textes en *aljamia* publiés par cet érudit. On appelle ainsi, le lecteur ne l'ignore pas, les textes écrits en langue espagnole ou portugaise et en caractères arabes (3). Les textes publiés par M. L. sont relatifs au gouvernement de Safi (Asfi) par le Portugal au XVIe siècle.

Tout ceux qui s'intéressent à l'Histoire de l'Afrique du Nord ont entendu parler des remarquables fouilles de M. Blanchet à la Qalaâ des Beni Hammad et à Sedrata, près de Ouargla. Leur auteur en a rendu compte à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (4). Les ruines de la Qalaâ des Beni Hammad étaient déjà connues, mais M. Bl. les a étudiées en détail et a retrouvé des monuments d'un grand intérêt. « Toute une civilisation d'art et d'industrie a vécu dans ces pays jusqu'à la conquête turque et peut-être la connaissance du moyen-âge berbère réserve-t-elle aux vrais amis de l'Algérie et à ses habitants, avec bien des surprises, bien des motifs d'espérer en l'avenir » (5). A propos des fouilles de M. Bl., M. Fagnan a résumé dans l'*Algérie Nouvelle* ce que les historiens arabes nous ont appris de la Qalaâ des Beni Hammad (6). Les

---

(1) Fr. Codera : *Un historiador marroquî contemporaneo*, in *Bol. Real. Acad. de la Hist.*, XXX, p. 251-274. — Nous devons communication de l'article de M. Codera à l'obligeance de notre maître, M. Mouliéras.

(2) David Lopes : *Textos em aljamia portuguesa, documentos para a historia da dominio portuguès em Safim, extrahidos dos originaes da Torre da Tombo*, 1 vol., 157 p., Lisbonne, 1897 (Communiqué par M. R. Basset).

(3) Cf par ex. *Coleccion de textos aljamiados, publicada por Pablo Gil*, 1 vol., Zaragoza, 1878. — *Leyendas Moriscas sacadas de varios manuscritos, por F. Guillen Robles*, 3 vol., Madrid, 1885 (Communiqué par M. R. Basset).

(4) *CR Ac. Inscript. et B.-L.*, 3 septembre 1897 (sur la Kalaâ des B. Hammad).

(5) P. Blanchet : *La Kalaâ des Beni Hammad*, in *Tour du Monde*, n° du 29 janvier 1898, *A travers le Monde*, p. 33.

(6) Fagnan : *La Kalaâ des Beni Hammad*, in *Alg. Nouv.*, 8 aoû 1897.

découvertes de M. Bl. à Sedrata (1) ne sont pas moins intéressantes. Le palais a été entièrement déblayé : rien dans ce palais ne traduit l'influence directe de l'Orient musulman. M. Bl. y verrait plutôt le ressouvenir de l'art romain d'Afrique. Il conclut que c'est au XIe siècle seulement, lors de la deuxième invasion arabe, que l'Afrique a cessé complètement de vivre sur le vieux fond de la civilisation romaine (2).

M. Coudray a publié dans l'*Algérie Nouvelle* des extraits de son mémoire pour le diplôme d'études historiques sur le commerce à Tlemcen au Moyen-Age (3). Ces extraits, dont la lecture fait regretter que le mémoire n'ait pas été publié intégralement, concernent la situation des étrangers à Tlemcen sous les Beni Ziyân. Ils contiennent d'intéressants détails sur la Kissaria ou quartier franc de Tlemcen au XIVe siècle, sur la condition des chrétiens à cette époque, sur les milices franques, etc. Ajoutons, à propos des dynasties berbères de Tlemcen, qu'on annonce en Espagne la publication par M. Mariano Gaspar, de l'ouvrage d'un roi de Tlemcen (4). — D'autre part, M. Mirante prépare en ce moment une traduction du *Rawdhat-an-Nasrine*, chronologie des Beni-Mérine, pour paraître dans le *Mobacher* (5).

Deux importantes contributions ont été apportées à l'étude de la domination espagnole, par notre collègue, M. Ruff, et Mme N. Blum ; le travail du premier, relatif au gouvernement du comte d'Alcaudete, n'a pas encore été publié, mais nous pouvons dire que c'est une étude d'une grande valeur et dans laquelle l'auteur ne laisse à peu près rien à glaner après lui. — Mme N. Blum a publié ici même *la Croisade de Ximénès en Afrique* (6) ; cet intéressant travail a été trop apprécié par les lecteurs du *Bulletin* pour qu'il soit nécessaire d'en dire ici tout le bien que nous en pensons. C'est une bonne œuvre historique dans laquelle la clarté, la méthode et la précision n'excluent pas toujours le tour pittoresque du récit. Ce sont là des qualités rares dans un mémoire d'érudition. — Dans le *Bulletin de la Société historique de Madrid*, M. Duro a donné un travail sur

---

(1) *CR Ac. Inscr. et B.-L.*, 15 et 29 juillet 1898.

(2) Voir encore, au sujet des fouilles de M. Blanchet, à la Qalaâ, le compte-rendu de M. Houdas, in *Bull. Com. Afr. Franç.*, 1898, p. 306-307.

(3) Coudray : *Les étrangers à Tlemcen sous les émirs Beni-Zeiyân*, in *Alg. nouv.*, 16 et 24 octobre 1897. — D'autres extraits du mémoire de M. Coudray ont été publiés dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, sous le titre de : *Le Commerce de Tlemcen au Moyen-Age*. (*Bull. Soc. Géog. Alg.*, 2e ann., 1897).

(4) Mariano Gaspar : *El collar de perlas* (obra de politica y administracion) de Abu Hamud, rey de Tlemcen.

(5) روضة النسرين في دولة بني مرين — Il en existe un manuscrit à la Bibliothèque Nationale d'Alger. (Cat. Fagnan, n° 1737, 2°).

(6) N. Blum : *La Croisade de Ximénès en Afrique*, in *Bull. Soc. Oran*, 1897, p. 319 (se continue en 1898).

la perte de Bougie par l'Espagne (1), travail que nous ne pouvons que mentionner, ne l'ayant pas examiné.

L'histoire de la domination turque dans la Régence d'Alger continue à être beaucoup travaillée. Nous ne pouvons que citer ici les ouvrages suivants qui sortent un peu de notre programme : la traduction par M. Moliner-Violle d'un *Dialogue de Fray Diego Haëdo* (2); la publication des *Documents de Venture de Paradis* déposés à la Bibliothèque Nationale (3); un exposé de l'*Organisation administrative du royaume d'Alger sous Hussein-dey*, par M. Rinn (4) ; un livre de M. Baasch sur les *Rapports des villes hanséatiques avec la Régence* (5).

De même nous ne pouvons que mentionner, en ce qui concerne la Tunisie : la note de M. Ed. Bonnet sur deux ambassades tunisiennes envoyées au siècle dernier à la Cour de France (6); — la traduction, par MM. Serres et Mohammed Lasram, d'une chronique de Mohammed Seghir ben Yousset, composée en 1177 H. (1763-64) et embrassant la période qui s'étend de 1705 à 1765 (7).

Au Congrès de Carthage, M. Gauckler a fait sur les mosquées de Tunis une communication dont l'analyse, consignée dans les procès-verbaux (8), ne donne qu'une idée insuffisante. — M. Gauckler a du reste commencé, en collaboration avec M. R. Cagnat, une belle publication sur les monuments historiques de la Tunisie (9). Ce grand ouvrage formera deux séries, dont la deuxième comprendra les monuments et inscriptions arabes.

---

(1) Duro (Cesareo Fern.) : *Perdida de la ciudad de Bugia en Africa, año 1555, referida por un clerigo vizcaino, testigo de vista*, in *Bol. real. Ac. hist.*, XXIX, p. 465 seq.

(2) Moliner-Violle : *De la Captivité à Alger*, par Fray Diego Haëdo, in *Rev. Afr.*, 41e ann., 1897, p 157 (suite).

(3) Venture de Paradis. *Alger au XVIIIe siècle*, in *Revue Afr.*, 41e ann., n° 224, 1er trim. 1897 (fin, précédé d'une préface de M. Fagnan).

(4) L. Rinn : *Le royaume d'Alger sous le dernier dey*, in *Rev. afr.*, 41e ann., pp. 121-331 et 42e ann., p. 5.

(5) Baasch : *Die Hansestadte und die Barbaresken*, 1 vol. 8°, Kassel, 1897.

(6) Ed. Bonnet : *Deux ambassades tunisiennes à la Cour de France (1728-1777), d'après les comptes-rendus manuscrits des secrétaires-interprètes du roi*, in C. R. 25me sess. A. F. A.S. *Cong. de Carthage*, 2me part. *Notes et mém.*, p. 697 seq.

(7) Mohammed Seghir ben Youssef, de Béja : *Soixante ans d'histoire de la Tunisie (1705-1765). Documents pour servir à l'histoire des quatre premiers beys de la famille d'Ali Turki*, traduit en français par Victor Serres et Mohammed Lasram, in *Rev. Tunis.*, ann 1897, p. 96 seq.

(8) Gauckler : *Sur les mosquées de Tunis*, in C. R. 25e sess. A. F. A. S. *Cong. de Carthage*, 1re part. *Doc. off. et proc.-verb.* p. 275.

(9) R. Cagnat et Gauckler : *Les monuments historiques de la Tunisie*. Part. I. *Les monuments antiques*, avec des plans, par E. Sadoux. Livre I. *Les Temples païens*. Paris, 1898, fol., 39 pl.

M. G. Loth a donné une petite *Histoire de la Tunisie* (1), qui est un livre d'enseignement bien fait et bien proportionné; on aurait, semble-t-il, aimé y retrouver les traits essentiels de l'Histoire d'Algérie ; mais le programme officiel tracé à l'auteur ne le lui permettait vraisemblablement pas ; il paraît qu'on peut très bien apprendre l'histoire de la Tunisie sans même mentionner la bataille d'Isly ou la prise de Constantine.

Le petit livre de MM. Peytral et Marie Peytral, *Eléments simplifiés de chromologie algérienne* (2), est conçu sur un plan différent et beaucoup plus modeste que celui de M. Loth. Cet ouvrage sort du reste beaucoup trop de notre cadre pour que nous puissions faire autre chose que le citer. Il en est de même des travaux relatifs à la conquête de l'Algérie : les lettres adressées au maréchal de Castellane (3) ; — l'article de M. de Lamartinière sur la convention de Lalla-Marnia et la frontière marocaine (4) ; — les *Lettres et récits militaires* de M. Bacher qui ne contiennent du reste que 40 pages sur l'Algérie (5) ; — les *Souvenirs militaires du général Montaudon* (6), dans lesquels l'auteur a consacré à la religion arabe quelques pages (p. 150 seq) qui ne sont pas parmi les plus recommandables de l'ouvrage; — la *Prise de Bône et de Bougie*, par le Général de Cornulier-Lucinière, et dont l'apparition est toute récente (7).

L'histoire du Soudan est encore à faire ; nous avons parlé plus haut, à propos du livre de M. F. Dubois (p. 72) du *Tarikh es-Soûdâne*. M. Houdas vient, avec la collaboration de M. E. Benoist, d'en éditer le texte arabe (8). La traduction suivra prochainement et nous saisirons l'occasion pour analyser cet important ouvrage. — M. Ismaïl Hamet a publié, dans la *Revue Africaine*, le texte et la traduction du *Noûr el Albâb* du

---

(1) G. Loth : *Histoire de la Tunisie, depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris, 1898, 291 pp.

(2) G. H. Peytral et Marie Peytral : *Eléments simplifiés de chromologie algérienne à l'usage des écoles et des familles*. 1 vol., Alger, 1898.

(3) *Campagnes d'Afrique*, 1835-1848. *Lettres adressées au maréchal de Castellane*. Paris, 8°, 1898.

(4) H. de Lamartinière : *La convention de Lalla-Marnia et la frontière algérienne de l'Ouest*, in *Rev. Deux-Mondes*, 15 avril 1897.

(5) Charles Bacher : *Lettres et récits militaires. Afrique et armée d'Orient*. 1 vol. Paris, 1897.

(6) G. Montaudon : *Souvenirs militaires, Afrique, Crimée, Italie*. t. I. Paris, 8°, 1898.

(7) Général Comte de Cornulier-Lucinière : *La prise de Bône et de Bougie d'après des documents inédits* (1832-1833). 1 vol. 18° illustr., Paris, 1898.

(8) Abderrahmane ben Abdallah ben Imran ben Amir es-Sadi *Tarikh-es-Soudan (Histoire du Soudan). Texte arabe édité par O. Houdas, avec la collaboration de E. Benoist*. Paris, 1898, in *Publicat. de l'Ecole des LL. OO.*, sér. IV, vol. 12.

Cheikh Otsmane, dit Ibn Foudiou (1). Ce Cheikh Otsmane est le fondateur de l'empire du Socoto, mort d'après M. I. H. vers 1817. Le نور الالباب dont on nous donne ici le texte et la traduction peut être intéressant pour l'étude de l'Islam soudanien. Il nous montre le mahométisme essayant de lutter contres les innombrables superstitions des nègres qui n'embrassent la religion du Prophète qu'en y transportant leurs coutumes païennes. L'opuscule tout entier du Cheikh Otsmane est employé à fulminer contre ces pratiques étrangères et même contraires à l'esprit du pur Islam, mais qui, en réalité, se sont conservées presque partout, comme il arrive chaque fois qu'un culte en remplace un autre. Il est vraisemblable que l'Islam n'aura pas raison des superstitions des noirs et un rigorisme comme celui des Wahhabites n'aurait aucune chance de succès au Soudan. — Dans une note complémentaire sur l'origine des Foulanes ou peuplades Foulbé du Soudan, l'auteur parle d'un ouvrage d'un frère du Cheikh Otsmane, intitulé *Tazîîne el ouarqât* (تزيين الورقات) dont il n'a pu avoir connaissance et où il est dit que les Foulanes descendent des compagnons de Oqba ibn Nafi qui se serait avancé jusque dans le Sénégal. M. I. H. trouve cette opinion très vraisemblable. Il fait remarquer qu'entre sa deuxième expédition (653) et sa troisième (669), Oqba resta dans les environs de Barka. Il suppose qu'il aurait pu à ce moment pénétrer dans le Soudan. Il est invraisemblable, dit M. I H., que cet apôtre enflammé se soit tenu prudemment pendant 16 années entières dans le seul pays de Barka. Si l'on admettait cela, il faudrait admettre aussi que ce fut lors de sa troisième expédition qu'il descendit dans le Soudan par l'Ouest. A l'appui de sa thèse, M. I. H. invoque l'autorité d'Ibn Khaldoun et d'Abou-el-Mahâsin ; il aurait pu y joindre celle d'Ibn-al-Atsîr qui dit qu'en 663, Oqba fit la conquête d'une partie du Soudan (cette portion du *Kâmil* a été traduite dans la *Revue Africaine* même). Mais cette conquête, à la vérité, nous paraît bien invraisemblable. A la suite du *Noûr el Albâb*, est une poésie en l'honneur du Cheikh Otsmane, sur le mètre *malhoûn*, nous dit l'auteur, c'est-à-dire sur un rythme ne se rapportant à aucun des 16 mètres classiques.

M. Sachau vient de publier dans les Mélanges de l'Ecole des Langues orientales de Berlin, un important travail sur une chronique de Zanzibar (2), d'origine abâdhite et utilisée par Salîl ibn Raziq dans son Histoire de l'Oman. Tout ce qui touche aux pays abâdhites intéresse nécessairement la puissance qui possède le Mzab.

---

(1) ISMAÏL HAMET : *Nour el Eulbab (Lumière des cœurs) du Cheikh Otsmane ben Otsmane dit Ibn Foudiou*, in *Rev. Afr.*, 41e ann. n° 227, 4e trim. 1897, p. 297 et 42e ann., n° 228, 1er trim. 1898, p. 58.

(2) SACHAU : *Ueber eine arabische chronik aus Zanzibar*, 1re partie, in *Mittheil. d. Semin. f. Or. Sprach.*, année I, fasc. II, Berlin, 1898, pp. 1-19 (communiqué par M. René Basset).

X. — FOLKE-LORE DE L'AFRIQUE MINEURE

Il a été rendu compte ici même, des *Nouveaux contes berbères* de M. René Basset, et nous ne pouvons que renvoyer à la notice qu'en a donné M. Gaudefroy-Demombynes (1). Nous signalerons seulement à l'attention du lecteur, les neuf légendes religieuses publiées par M. Basset, comme se rapportant directement à notre point de vue spécial. — Dans ce bulletin, M. René Basset, dont l'érudition est universelle et qui compte au rang de nos folkeloristes les plus distingués, a étudié la célèbre légende de la Tour fermée de Tolède (2) chez les historiens arabes, puis chez les chroniqueurs espagnols et jusque dans les récits populaires du Mexique où les Espagnols l'ont transportée. L'auteur étudie l'évolution de la légende dans ces différents milieux et l'influence qu'ont exercé l'une sur l'autre, à cette occasion, les deux civilisations musulmane et chrétienne. — Nous n'avons pas eu directement connaissance des travaux de folke-lore publiés par M. René Basset dans la *Revue des traditions populaires*. Ceux qu'il nous paraît nécessaire de citer ici sont : les * *Notes sur les mille et une nuits* (3), étude comparative des diverses recensions de ce recueil et des * *Légendes et contes arabes* (4), qui contiennent un grand nombre de pièces intéressant le point de vue religieux. — Nous ne pouvons également que citer, pour les mêmes raisons, les articles de M. A. Robert dans le même recueil : * *Légendes contemporaines* (5), relatives à des marabouts indigènes ; * *Croyances des indigènes des environs de Sedrata* (6), relatives à des superstitions indigènes; * *Médecine populaire arabe* (7) et * *Chansons arabes chantées par les femmes indigènes de Guelma pour endormir les enfants* (8). — M. Fabre a publié dans l'*Algérie nouvelle* une série de légendes kabyles mises en vers élégants (9) qui font honneur au poète, mais que les érudits eussent peut-être préféré voir remplacés

(1) René BASSET : *Nouveaux contes berbères*, 1 vol. Paris, 1897, XXVI, 373 pp.

(2) René BASSET : *La maison fermée de Tolède*, in *Bull. Soc. Géog. et Arch. d'Oran*, n° spécial à l'occasion du vingtenaire de la Société, 1 vol. Oran, 1898, p. 42.

(3) *Rev. trad. popul.*, 1897, t. XII, pp. 146-152.

(4) Id. pp. 65-69, 243-253, 337-341, 400-404, 477-484, 633-636 et 668-678.

(5) Id. pp. 272-273.

(6) Id. pp. 59, 336, 531-532.

(7) Id. pp. 48, 262, 615-616.

(8) Id. pp. 86. — D'autre part, M. A Robert a donné dans la *Vie alg. et tun.* de 1897 une chanson arabe des environs de Guelma pour endormir les enfants, texte arabe en caractères français et traduction.

(9) C. FABRE : *Légendes kabyles*, in *Alg. Nouv.* n°s des 6 juin, 27 juin et 4 juillet 1897.

par une prose plus fidèle au texte original. — Dans le même recueil le même auteur, descendant du Parnasse, a raconté, dans une prose facile et agréable, une légende des Ouadhia (1).

M. Hans Stumme a publié des airs populaires de la Tunisie (2). Cette collection qui vient d'être suivie d'un nouveau recueil de contes et poësies populaires de Tripoli (3) fait partie d'une série de travaux analogues poursuivis par le même auteur sur le folke-lore et surtout sur la langue parlée de l'Afrique mineure. M. H Stumme a déjà publié : une première collection de contes et poësies populaires tunisiens ; une étude sur le dialecte des Houwâra de l'Ouad Sous ; des morceaux en dialecte chelha ; des poësies populaires des Chlouh ; une grammaire de l'arabe parlé de Tunis, avec glossaire (4). Nous en donnons en note l'énumération exacte afin de montrer comment les Allemands viennent butiner sur un terrain où le zèle de nos arabisants d'Algérie et de Tunisie devrait, semble-t-il, ne rien laisser à glaner à des étrangers. Il est bien mortifiant pour notre amour-propre que la plupart des travaux réellement scientifiques parus sur les dialectes arabes de l'Afrique Mineure soient l'œuvre de savants allemands. — A propos des travaux de M. Stumme sur les contes populaires du Maghrib, on ne lira pas sans fruit l'article de M. Eckardt dans la *Deutsche Rundschau* (5). L'auteur, après une description pittoresque du café maure et du conteur arabe, développe des considérations intéressantes au point de vue folkeloriste, sur les contes populaires de l'Afrique du Nord. Il croit, avec apparence de raison, y retrouver certains vestiges du christianisme (voy. en particulier p. 132, en bas). Au sujet du rapport de ces légendes avec les légendes européennes, M. E. ne se prononce pas. Sont-elles venues du Maghrib à l'Europe, ou bien est-ce le contraire ? « Personne ne saurait trancher la question. Les contes sont comme les feuilles entraînées par le vent » (6).

(1) C. Fabre : *Une légende des Ouadhia*, in *Alg. Nouv.*, 2 et 9 janvier 1898.

(2) H. Stumme : *Neue tunisische Sammlungen (Kinderlieder, Strassenlieder, Auszaehlreime, Raetsel. Arôbis, Geschichtchen, u. s. w). Arab. Text. mit. Uebersetz.* Leipzig. 1896, 48 pp.

(3) H. Stumme : *Maerchen und Gedichte aus der Stadt Tripolis in Nordafrica.* Leipzig, 1898.

(4) *Tunisische Maerchen und Gedichte, Eine Sammlung prosaïscher und poetischer Stuecke im arab. Dialekt der Stadt Tunis, nebst Einleit. u. Uebersetz.* Leipzig, 1895. — *Der arabische Dialekt der Huwara des Wad Sus in Marokko* (en collaboration avec A. Socin), Leipzig, 1894. — *Elf Stücke in Schilhadialekt von Tazerwalt*, in *Zeitsch. f. deutch. morgenl. Gesellsch.*, 1894.— *Maerchen der Schluh van Tazerwalt*, Leipzig, 1895.— *Dichtkunst und Gedichte der Schluh*, Leipzig, 1895.— *Grammatik des tunisichen Arabisch, nebst Glossar*, Leipzig, 1896.

(5) J. I. von Eckardt : *Magrebinische Volksmaerchen*, in *Deutsche Rundschau*, 23 ann., 4me fasc., janvier 1897, pp. 120-133.

(6) Plusieurs ouvrages mentionnés au paragraphe XV (p.119), intéressent les folke-loristes en même temps que les philologues : p. ex.. les légendes Kabyles, de M. Moulièras ; les textes touaregs, de M. Masqueray, publiés par MM. R. Basset et Demombynes, etc.

XI. — SOCIOLOGIE DE L'AFRIQUE MINEURE

(Ouvrages intéressant les Mœurs, Coutumes, Institutions)

Au début de ce paragraphe, nous devons signaler la très remarquable bibliographie géographique que M. Augustin Bernard a donnée au *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*. Dans le chapitre V, en particulier, le savant géographe d'Alger fournit un certain nombre d'indications qui se rapportent à la sociologie de l'Afrique Mineure (1). — Nous devons aussi mentionner, comme renfermant à ce même point de vue d'importantes et inédites contributions, les *Documents géographiques sur l'Afrique septentrionale*, de M. René Basset (2) : ce sont des traductions de textes intéressant surtout la géographie pure, accompagnées d'un abondant et savant commentaire.

Le travail de M. Carnoy, intitulé *L'Islam, mœurs et coutumes* (3), se réfère surtout, en dépit de son titre trop compréhensif, aux musulmans de l'Afrique du Nord. Il se compose d'une série de mémoires sur les institutions, mœurs et coutumes musulmanes ; cérémonies accompagnant la naissance, les funérailles, la circoncision, etc., ... ; confréries religieuses ; vendetta ou *dia*,... On est bien obligé de reconnaître que ces études trahissent une certaine inexpérience du sujet ; l'auteur ne paraît pas avoir puisé aux sources. Il s'est contenté, le plus souvent, de se reporter à des ouvrages ne méritant pas une grande confiance, comme, par exemple, les brillants récits du général Daumas. Ajoutons que, comme cela est, hélas ! trop fréquent dans ces sortes d'ouvrages, l'orthographe des noms arabes est peu respectée.

Dans la *Grande Encyclopédie*, M. de la Martinière a donné un long article, qui a été ensuite tiré à part, sur le Maroc. En son ensemble, cet article offre un bon résumé de nos connaissances actuelles sur l'Empire des Chérifs. La partie la plus remarquable, à raison des travaux spéciaux de l'auteur, est celle où il nous décrit les monuments indigènes ou les vestiges de la domination romaine, que lui même a contribué à retrouver avec tant de succès. L'Histoire du Maroc occupe 33 colonnes et présente un exposé détaillé des révolutions marocaines ; on aurait peut-être préféré seulement quelques vues d'ensemble appuyées sur un certain nombre de faits judicieusement choisis ; mais il faut convenir que l'état des études historiques sur le Maroc n'est pas encore tel qu'il soit possible d'avoir des

---

(1) Augustin BERNARD : *Revue bibliographique des travaux sur la Géographie de l'Afrique Septentrionale*, in *Bull. Soc. Géog. Alger*, 3e ann., 1898, 1er trim., p. 25 seq et t. à p.

(2) René BASSET : *Documents géographiques sur l'Afrique Septentrionale*, traduits de l'arabe. 1 br. 54 p., Paris 1898.

(3) Henri CARNOY *L'Islam, mœurs et coutumes*, in *Rev. de l'Islam*, 2e ann., janv. 1897, p. 3 sep.

conclusions générales. Au point de vue religieux, il y a peu de chose à glaner dans l'article de M. de la M. ; il nous paraît impossible d'admettre l'opinion de M. G. Charmes à laquelle semble se ranger l'auteur, opinion suivant laquelle lors de la période brillante de l'empire musulman d'Espagne « ce qu'on appelait la civilisation arabe, s'élaborait au Maroc et en partait pour briller en Espagne ». On est étonné aussi de trouver des renseignements comme ceux ci : « La théologie se confond au Maroc avec la jurisprudence » (p. 217, col. 2). Les musulmans n'ont jamais confondu le توحيد (tawh'îd) et le فقه (fiqh) dans aucun pays. Plus loin Al Bokhârî est donné comme un commentateur du Coran et cette erreur, surprenante chez un voyageur au Maroc, est reproduite deux fois (p. 277, col. 2 et p. 278, col. 1). Ces légères observations, destinées à sauvegarder les droits de la critique, n'empêchent pas l'article d'être un des plus complets que la *Grande Encyclopédie* ait donnés jusqu'ici et un des plus commodes à consulter.

Nous n'avons pas à analyser ici en détail les volumes récemment parus du magnifique ouvrage de MM. H.-M.-P. de la Martinière et N. Lacroix, sur le Nord-Ouest africain ; notre savant maître, M. Augustin Bernard, poursuit ici même cette tâche avec sa haute compétence, et il convient que nous nous bornions à quelques brèves indications. Le IIIe volume des *Documents* (1) contient un très remarquable essai historique sur le Touat ; on y trouvera des détails sur les nombreux juifs touatiens convertis à l'islamisme ; ces conversions, du reste forcées, se sont poursuivies jusqu'à nos jours. Les confréries religieuses au Touat sont particulièrement fanatiques (p. 199). Au Maroc, où des puissances rivales se disputent la prépondérance, des intérêts communs ont pu nous réunir à la maison d'Ouezzân; mais au Touat, les confréries n'ont de raison d'être qu'en se montrant intransigeantes ; les Taïbiya et les Oulad Sidi Chikh n'ont qu'une influence restreinte à cause de leurs compromissions avec les chrétiens. Nous ne nous implanterons au Touat que par la force, et si nous voulons employer pour cela les Oulad Sidi Chikh, il faudra leur en donner les moyens. Les auteurs, un peu plus loin, remettent au point la question des Senoussiya : il n'y en a guère qu'au Tidikelt. L'ouvrage contient enfin de nombreux et curieux détails sur les mœurs des populations touatiennes. Le tome IV des *Documents* (2) est concerné à la description détaillée des oasis du Touât ; on y trouve à glaner des renseignements innombrables et inédits sur l'état social et les coutumes des habitants. Un magnifique atlas de 11 cartes complète l'ouvrage, dont tous ceux qui

(1) H. M. P. DE LA MARTINIÈRE : *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest Africain*, réunis et rédigés par ordre de M. Jules Cambon, Gouverneur Général, t. III. *Les oasis de l'Extrême-Sud Algérien*, 1 vol. XV, 544 pp., 1897.

(2) Id. — t. IV, 1 vol. 591 pp., 1897.

s'intéressent à l'expansion de la France dans le Nord de l'Afrique souhaitent ardemment de voir bientôt la continuation.

Tandis que MM. de Lamartinière et Lacroix mettent en œuvre les documents administratifs, les pièces de chancellerie, les renseignements indigènes recueillis par nos officiers de bureaux arabes, M. Mouliéras, dans son *Maroc inconnu*, s'adresse exclusivement aux indigènes eux-mêmes ; ce sont leurs récits qu'il enregistre, c'est de leur bouche qu'il recueille la description de leur pays, et en définitive il ne fait que se servir de la source dernière d'information de tout voyageur, en ce qui regarde les mœurs et coutumes. Car quel voyageur peut se vanter d'avoir tout vu ? la mobilité de l'explorateur l'oblige à s'en rapporter sur la plupart des points au dire des indigènes. M. Mouliéras n'opère pas autrement, mais avec quels avantages sur l'explorateur ! C'est à loisir, dans le cabinet, qu'il interroge ses marocains, les tourne et les retourne, et les contrôle les uns par les autres, c'est dans leur langue, soit en arabe soit en berbère, qu'il leur adresse la parole avec cette facilité d'élocution qui lui conquiert de prime abord les bonnes grâces de tous les musulmans. Aussi son œuvre est-elle un répertoire immense de renseignements absolument originaux qu'aucun de ceux qui écrivent sur le Maroc ne pourra se dispenser de consulter à chaque instant. Les sociologues surtout y pourront puiser à pleines mains des trésors d'information. Le II[e] volume du *Maroc inconnu* est sous presse : il contiendra plus de 800 pages sur les seuls *Djebâlâ*. A chaque tribu l'auteur a joint un historique fait d'après les sources arabes les plus autorisées (1).

Il ne nous reste plus à citer sur l'empire chérifien qu'un article de M. Harris sur les * Berbères nomades du centre du Maroc, que nous mentionnons d'après la *Chronique Géographique* de M. A Bernard (2).

Parmi les ouvrages généraux sur l'Algérie, celui de M. Kœnig * (3) paraît être particulièrement important : nous n'avons pu l'avoir à notre disposition. — Au congrès de Carthage,

---

(1) Ce deuxième volume vient de paraître ; il comptera parmi les ouvrages les plus originaux qui aient jamais été publiés sur le Maroc. C'est une véritable encyclopédie : marocaine, géographique, ethnographique, historique, philologique, religieuse, politique... Nul ne peut plus, à quelque titre que ce soit, s'occuper de notre voisin de l'Ouest, sans recourir préalablement au magistral travail du savant professeur d'Oran. C'est aussi le livre d'un bon Français, et tout bon Français qui s'intéresse à l'avenir colonial de son pays devrait l'avoir lu. Nous en reparlerons longuement.

(2) W. B. Harris : *The nomadic Berber of central Morocco*, in *Geog. Journ.*, 1897, p. 638.

(3) A. Kœnig : *Reisen und Forschungen in Algerien. Mit. 24 nach photog. Aufnahm. gefertigt. Schwarzdr-Bild., 14 m. d. Hand col. Taf.; 2 Forbendr-Taf. u. 1 Karte*. Berlin, 168-426 pp., 1897.

en 1896, M. Dumont avait déjà présenté quelques observations sur la démographie des indigènes et plusieurs membres avaient attiré son attention sur l'intérêt qu'il y aurait à étudier l'influence exercée sur le renouvellement de l'espèce, la fréquence des naissances, la masculinité, la mortalité infantile, par la polygamie, la précocité des mariages et la fréquence des divorces. L'auteur s'était proposé de remplir ce programme et de présenter au Congrès de 1897 le résultat de ses études : l'insuffisance et la nature défectueuse des documents officiels l'ont arrêté (1). L'énorme effort qu'a coûté l'application de la loi sur l'état-civil est donc resté, à cet égard au moins, à peu près complètement stérile ; c'est bien regrettable. Néanmoins M. Dumont a pu obtenir dans ces mauvaises conditions quelques résultats dont voici les plus intéressants : l'accroissement énorme de la population musulmane tient en partie à des recensements de mieux en mieux faits, en partie à l'excédent des naissances ; — un grand nombre de naissances, mariages, divorces ne sont pas déclarés, les omissions sont moindres en ce qui concerne les décès ; — les mariages d'enfants existent toujours, mais ils ne sont pas déclarés, et on n'en sait pas le nombre ; — la fréquence extrême des divorces et la médiocre fécondité du mariage musulman semblent les deux traits les plus saillants de la démographie des musulmans algériens. — Les très intéressantes monographies des communes de Boghari et de Chellala publiées par M. Joly dans l'*Algérie Nouvelle,* (2) ne contiennent que relativement peu de choses à notre point de vue et ont avant tout un intérêt géographique. — Il en est de même d'une note de M. Pallary (3) sur le Dahra oranais, dans laquelle nous ne trouvons à relever que la mention d'une sorte de mascarade célébrée par les indigènes et observée par l'auteur ; on ne sait s'il faut rattacher cela aux « carnavals » observés sur un différents points de l'Afrique du Nord.

En ce qui concerne la Tunisie, il nous faut nous arrêter quelque temps à un ouvrage capital au point de vue sociologique : nous voulons parler du livre de M. Paul Lapie sur les civilisations tunisiennes (4) : c'est avant tout le livre d'un philosophe. L'auteur qui d'ailleurs est un professeur de philosophie, ratiocine à tout propos. Il ne lui suffit pas de rassembler patiemment les faits et de les analyser ; il veut les coordonner,

---

1) A. Dumont : *Démographie des musulmans,* in *C R* 26e sess. A. F. A. S. Cong. de St-Etienne, 1897, 1re part. *Doc. off. et proc.-verb* p. 527 et 2me part. *Notes et mém.*, pp 589-614.

(2) A. Joly : *La commune de plein exercice de Boghari,* in *l'Alg. Nouv.*, II, 1897, n· des 8, 19 et 22 août. – *La commune indigène de Chellala, annexe de Boghar*, id. n· des 29 août et 5 sept. 1897.

(3) P. Pallary : *Notes géographiques sur le Dahra oranais,* in *C R.* 25me sess. A. F. A. S. Cong. de Carth. 2me part. *Notes et mémoires,* 1897, p. 659.

(4) Paul Lapie : *Les civilisations tunisiennes.— Musulmans, israélites, européens. Etude de psychologie sociale,* Paris, 12· 1898.

les relier en un tout cohérent, bref il systématise continuellement. Son but est de montrer comment, dans la ville de Tunis, les trois civilisations arabe, juive, européenne ont pu se développer côte à côte et de rechercher quelle inflence elles exerceront dans l'avenir les unes sur les autres. A vrai dire, l'auteur s'occupe presque exclusivement de la société musulmane et de la société israélite, mais comme il les caractérise en montrant comment elles diffèrent de la nôtre, il embrasse en réalité dans son étude les trois éléments européen, arabe, juif.

L'idée maîtresse du livre est que les caractères des sociétés, juive et arabe ne s'expliquent suffisamment ni par la race, ni par la religion (p. 7 seq) ; il faut en chercher l'explication dans l'*âme* des deux peuples. D'ailleurs l'auteur prend soin de faire remarquer que par âme il n'entend ni une entité métaphysique, ni cette conscience collective et permanente dont parlent aujourd'hui les sociologues ; le mot âme ne désigne pour lui que « des combinaisons originales de croyances et de coutumes, des groupes de tendances communes à la plupart des arabes ou des israélites » (page 22), d'ailleurs modifiables par des influences ethniques ou religieuses. La thèse fondamentale de M. Lapie consiste à soutenir que l'âme arabe s'explique entièrement par l'imprévoyance, l'ignorance de l'avenir, et que l'âme juive s'explique au contraire par le souci de l'avenir. « L'âme juive est orientée vers l'avenir comme l'âme arabe vers le passé » (p. 19). En partant de ce principe, l'auteur nous trace un tableau fort intéressant de l'arabe et du juif (p. 13 seq). On ne saurait méconnaître la grande part de vérité que renferme le système de M. Lapie, car c'est proprement un système et il nous semble bien que, comme tel, il n'embrasse pas l'ensemble des faits. Du moins rend-il bien compte de la plupart d'entre eux ; le seul reproche à lui adresser c'est que le sentiment de prévoyance ne semble pas, au premier abord, un élément psychologique assez simple pour rendre compte intégralement de l'âme d'un peuple. Cependant l'auteur poursuit rigoureusement sa démonstration et il applique successivement son système à l'étude de la richesse, de la famille, de l'état, de la religion et de l'art dans les sociétés tunisiennes. La place nous manque pour le suivre à travers ce vaste programme. Disons seulement quelques mots du chapitre consacré à la religion (p. 189-256).

Il y a d'abord sur le fatalisme une série de réflexions fort justes (p. 195 seq). L'exposé des doctrines théologiques que fait M. Lapie a cela de particulier qu'il n'est pas extrait, et pour cause, des théologiens arabes. C'est seulement le résultat d'entretiens que l'auteur a eus avec des savants tunisiens : il est toujours intéressant pour nous de savoir ce que pense à ce sujet l'élite des indigènes tunisiens.

Les lignes sur ce que nous appelons officiellement le clergé musulman sont excellentes. « A force d'en parler, dit-il, on le

crée » (p. 231). L'auteur fait bien ressortir la différence qui existe entre les prêtres de chaque religion : « Le prêtre chrétien est le délégué de Dieu parmi les hommes ; le prêtre musulman, le prêtre israélite représentent les hommes devant Dieu » (p. 207). Puis M. Lapie examine les trois classes qui pourraient remplacer un clergé dans l'Islam : les chefs politiques, les *chorfa*, les Khouans ; il pense, à tort peut-être, que les sociétés religieuses sont avant tout des sociétés secrètes et qu'elles « jouent un rôle plus politique que religieux » (p. 209).

Il y a sur la pratique de la religion (p. 235 seq.) et sur le culte des saints notamment, des passages remarquables (p. 244-155). M. P. L. établit bien que le culte des saints est un phénomène qui se produit dans toutes les religions ; d'après lui, il n'est ni plus ni moins remarquable dans l'Islam qu'ailleurs : « les masses veulent rendre Dieu sensible... Partout où le sentiment et l'imagination se mettent à faire de la théologie, le résultat est le même .... Le culte des marabouts n'est jamais que la revanche du cœur et de la fantaisie sur l'abstraction du monothéisme » (p. 250).

La conclusion du livre est particulièrement intéressante. C'est avant tout celle d'un professeur et de plus elle est la conséquence logique de son œuvre si systématique. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer encore : « La prévision est la dominante du caractère israélite, l'imprévoyance, celle du du caractère arabe... Est-il donc impossible de développer dans l'âme arabe, le goût de l'avenir et de faire sentir aux israélites la poésie du passé ? ... Pour transformer ces âmes, il ne suffit pas d'instruire les enfants des deux peuples... à la sortie de l'école, l'influence des aînés détruit notre œuvre... A cet éducation de la foule, il faut joindre une éducation de l'élite... Les idées du peuple sont la menue monnaie des idées de quelques hommes ; c'est à l'intelligence de ces hommes que nous devons nous adresser ». L'auteur préconise donc l'envoi en France des enfants indigènes d'une part et, de l'autre, un enseignement supérieur approprié ; pour apprendre aux Arabes à prévoir, et à douter du passé, on les cultivera par les sciences expérimentales et la critique historique. « Le jour où le *Discours sur la Méthode* serait compris et admiré par une élite de jeunes Tunisiens, nous aurions donné à l'âme arabe plus de qualités nouvelles qu'en apprenant l'histoire des rois de France à cent mille enfants musulmans » (p. 300).

Il se pourrait fort bien qu'on eût tort de ne vouloir voir là que des rêveries de philosophe et nous pensons, pour notre part, qu'il y a beaucoup à profiter dans le livre de M. P. L. Sans doute, attaché avant tout à son système, il voit tous les faits sous un angle spécial, mais au moins son œuvre est harmonieuse et bien ordonnée. Sa portée dépasse d'ailleurs celle d'une étude locale, car bien que l'auteur se soit restreint à la ville de Tunis, cependant la plupart de ses vues s'appliquent à tous les indigènes de l'Afrique du Nord.

Les faits sur lesquels il étaye ses raisonnements sont bien observés, comme il fallait s'y attendre de la part d'un psychologue ; ils sont en outre décrits dans une langue claire et souvent avec un grand bonheur d'expression (voy. p. ex., p. 241 seq., la description des jours de repos de la semaine dans chaque religion). On voit en outre que les faits que l'auteur n'a pas observés ont été puisés à des sources sûres; les études faites par des étrangers (von Maltzan. p. ex.) ont été dépouillés par M. P. L. Enfin, dédaignant de chercher, comme tant d'autres, à faire illusion au lecteur sur son degré de connaissance de la langue arabe, il a pris soin d'avertir qu'il ignorait cet idiome. Il convient d'ajouter qu'il a, à cet égard, si minutieusement contrôlé ses renseignements qu'on ne relève chez lui aucune de ces bévues si nombreuses chez d'autres qui prétendent écrire une langue qu'ils ne connaissent pas.

Pourtant, comme il ne faut pas que la critique perde ses droits, relevons à cet égard quelques très légères inexactitudes : « Le vendredi s'appelle en arabe jour de la mosquée ». C'est une erreur, le vendredi se nomme يوم الجمعة, *jour de l'assemblée*, et non يوم الجامع, *jour de la mosquée* (p. 209), « le Code est tiré du Coran ». C'est une proposition courante, mais bieni nexacte en réalité (p. 194, 210, 218, etc. . .) On doit conseiller à l'auteur de se mettre en garde contre la tendance à étayer ses raisonnements sur des *hadits*. La critique moderne a prouvé en effet que les traditions n'ont de valeur que comme expression de la doctrine de telle ou telle école (p. 219) « La formule de l'Islam : « Mohammed est le Prophète de Dieu » paraît signifier : « Mohammed est le seul Prophète comme Allah est le seul « Dieu ». Nous ne le croyons pas ; ce serait certainement une hérésie que de nier les prophètes qui ont précédé Mohammed ; celui-ci est seulement le Sceau des Prophètes. Ces critiques, dont on pourrait allonger la liste, n'altèrent pas du reste les grandes lignes du livre.

Nous devons nous borner à mentionner l'ouvrage de M. Fitzner sur la * *Régence de Tunis* (1), qui nous est inconnu. — M. Bertholon, un de nos anthropologistes les plus actifs, a publié une exploration anthropologique de l'île de Djerba (2). Nous n'avons pas à nous arrêter aux hypothèses, souvent bien aventureuses, que l'auteur émet sur les origines de la population de l'île. M. B. revient sur la cynophagie (voy. *infrà*) déjà étudiée par lui au Congrès de Carthage ; il donne d'intéressants détails sur la vie sociale des insulaires ; il pense que le fait d'avoir échappé à l'Islam orthodoxe les a servis ; ils ont, dit-il, une perfectibilité que n'ont pas les autres musul-

(1) FITZNER : *Die Regentschaft Tunis. Streifzüge und Studien, m. 17 Vollbild. u. 1 Karte.* Berlin, 1897.

(2) BERTHOLON : *Exploration anthropologique de l'île de Gerba (Tunisie)* in L'*Anthropologie*, VIII, nos 3, 4 et 5 (comm. p. 318).

mans. Cette conclusion est au moins inattendue. L'auteur signale, chez ces abâdhites l'érection de pierres droites, cylindro-coniques, sur les monuments du culte (il y a à ce sujet une gravure intéressante). Ce serait, suivant M. B. un vestige de l'antique litholâtrie (?) et même une trace du culte phallique (??). — Nous signalerons aussi, au point de vue sociologique, un intéressant article de M. Mohammed Kaby (de Tunis), sur les coutumes et les cérémonies relatives au mariage en Tunisie (1). — M. H. Saladin a étudié les survivances de l'architecture chrétienne dans l'architecture musulmane (2). Il remarque la ressemblance des plans des mosquées à nefs parallèles (grandes mosquées de Tunis, Kairouan, Mehdia, Gafsa) avec celui de la basilique de Carthage (Damous el Karita). De plus, en Tunisie, les mosquées ont été ornées de colonnes empruntées pour la plupart aux édifices byzantins ou aux monuments antiques. De même, les maisons arabes reproduisent, d'après M. Sal., les traits essentiels des maisons romaines telles que, par exemple, les villas d'Oudena, déblayées par M. Gauckler.

M. Bertholon a fait relever les tatouages des principaux prisonniers au bagne de La Goulette (3). Il les a, dit-il, comparés « aux tatouages dont étaient porteurs des prisonniers Lebou, Tamahou et européens, figurés sur le tombeau de Seti Ier », et il conclut que « la pratique des tatouages a été importée par les tribus qui, sous le nom de Masa, Trakariou, Lebou, etc., ont colonisé au XVe siècle avant notre ère la portion orientale de la Berbérie ». Ces conclusions, quelque intéressantes qu'elles soient, ne nous paraissent cependant pas s'imposer avec une grande évidence (4).

Le travail du même auteur sur la cynophagie (5) n'est pas restreint à la Tunisie : Djerba, Gabès, les oasis du Sud Tunisien, celles du Sud Algérien, le Mzab et le Touat, renferment des populations qui mangent la chair du chien. M. Bertholon considérant que le fait de manger du chien est aussi honteux

---

(1) MOHAMMED KABY (de Tunis) : *Le mariage en Tunisie*, in *Rev. alg. et tun.*, 1897, p. 438.

(2) H. SALADIN : *Les survivances des traditions antiques depuis l'occupation arabe en Tunisie*, in CR 25e sess. A. F. A. S. Cong. de Carthage en 1896. 2e part. *Notes et mém.*, p. 799 seq.

(3) D. BERTHOLON : *Les origines des tatouages tunisiens*, id 1e part. *Doc. off. et et proc.-verb.*, p. 199.

(4) M. le COMTE DE COURONNEL dans ses *Notes sur le Maroc*, in *Quest. dipl. et col.*, I 475, 15 juin 1897, parait convaincu que les croix tatouées au front des Berbères marocains sont des vestiges du christianisme. A ceux qui s'occupent du tatouage chez les musulmans nous pouvons signaler ici l'ouvrage arabe intitulé : كتاب الوسم في الوشم imprimé au Caire en 1303 H.

(5) Dr BERTHOLON : *La cynophagie dans l'Afrique du Nord*, in *CR.* 25e sess. A. F. A. S. Cong. de Carth. en 1896. 1re part. *Doc. off. et proc.-verb.* p. 207-208.

pour un musulman que celui de manger du porc, pense que la cynophagie est antérieure à l'islamisation de l'Afrique. C'est en effet probable. Rappelons ici que nombre de tribus de l'Afrique du Nord mangent le sanglier ; quelques-unes même le domestiquent (1). Quant à la cynophagie, elle est beaucoup plus répandue qu'on ne le suppose dans le Maghrib; c'est ainsi que nous tenons d'une source digne de foi que les indigènes de la région de Bou-Saâda mangent fréquemment le jeune chien, quoiqu'en cachette. M. Berth. termine en disant que ce qui constitue l'intérêt de la cynophagie, c'est qu'elle a lieu « malgré l'opposition d'une religion excessivement stricte et dont aucun indigène, sauf sur ce point spécial, n'ose s'affranchir ». C'est aller un peu loin, car les exemples de coutumes contraires à la législation musulmane sont très nombreux chez les Berbères (2).

L'intérêt que présentent les discussions relatives à la condition de la femme dans l'Afrique du Nord nous a engagés à réunir à la fin de ce paragraphe les travaux, peu nombreux du reste, parus à ce sujet (3). M. Groult (4) déplore l'infériorité de la situation de la femme musulmane ; cette infériorité n'est, en effet, pas douteuse, mais il convient de remarquer que la condition des femmes est encore beaucoup plus satisfaisante dans l'Afrique du Nord que dans maint autre pays de l'Islam. Où l'auteur nous paraît entrer dans la voie des utopies, c'est lorsqu'il dit qu'il serait utile de conférer les droits politiques aux indigènes et de leur imposer, par conséquent, le mariage devant l'officier d'état-civil français ; c'est encore lorsqu'il attend de grandes choses de l'instruction des petites musulmanes, lorsqu'il pense que les indigènes en viendront à demander les premiers que la France prenne en main la cause de l'émancipation fémimine en Algérie et en Tunisie !

M. Bernard d'Attanoux (5), dans la *Revue de l'Islam,* estime, sans citer d'ailleurs aucune source, que le sort de la femme avant l'Islam était bien plus malheureux qu'il ne fut après, que Mahomet a beaucoup fait pour relever la condition de la femme et que la femme orientale a joué sous les khalifes un rôle de premier plan. « Mais, dit-il, le naturel a repris le dessus et nous en sommes revenus, dans certaines contrées de l'Afrique

---

(1) Cf. MOULIÉRAS : *Le Maroc inconnu*, 1e partie, p. 57.

(2) Nous ne connaissons pas l'article de M. GUNCKEL : *The symbol of the hand, in the american antiquarian,* qui pourrait renfermer des choses intéressantes au point de vue religieux et africain.

(3) Rappelons ici, pour mémoire, la thèse de M. HELOU RAHMIN, publiée en 1896 : *Etude sur la condition juridique des femmes musulmanes,* Paris 1896, 8° 182 p.

(4) GROULT : *De l'amélioration de la condition des femmes musulmanes en Algérie et en Tunisie,* in C. R. 25e sem. A. F. A. S. Cong. de Carth. en 1890. 1e part. *Doc. off. et proc.-verb.*, p. 208.

(5) BERNARD D'ATTANOUX : *Condition sociale de la femme musulmane en Afrique,* in *Rev. de l'Isl.*, 2e an., janv. 1897, p. 4 seq.

du Nord, aux mœurs d'avant Mahomet » Il est inutile de faire remarquer combien sont stériles toutes ces assertions générales, tant qu'elles ne sont pas étayées sur un ensemble de faits précis ; rien n'étant d'ailleurs plus vague, plus difficile à définir, plus relatif aussi que le bonheur d'une classe de la société à telle ou telle époque. M. B. d'Att. insiste ensuite sur la considération dont jouit la femme dans les sociétés berbères et dans le Bornou.

Nous n'avons eû connaissance du livre du cheikh Mohammed Es Snoussi (1) sur la Femme dans l'Islam que par un compte-rendu de la *Revue Tunisienne* (2), dans lequel nous relevons les lignes suivantes : « ... L'auteur se prononce catégoriquement pour l'enseignement de l'écriture aux femmes et appuie son avis sur ce fait que dans les premiers siècles de l'Islam, les femmes savaient écrire ... Mais la mission principale de la femme est de s'occuper de son ménage, de l'éducation de ses enfants et de soigner son mari ; si elle accomplit consciencieusement ses devoirs, Dieu l'en récompensera plus que pour tout autre bonne action ». Le bonhomme Chrysale ne pensait pas autrement.

On a mille fois signalé les abus du droit de *Djabr* qui permet de confier des filles impubères à des adultes et amène les abus les plus monstrueux. M. Eyssautier a élaboré un projet de loi (3) prévenant ces honteux attentats, assurant la répression de ceux qui pourraient se produire et donnant à l'état-civil indigène l'assiette la plus solide (4).

XII. — OUVRAGES LITTÉRAIRES

(Études de mœurs, Romans, Livres de touristes)

Nous serons brefs avec ces ouvrages qui ne rentrent pas précisément dans le cadre que nous nous sommes tracé ; nous ne ferons d'exception que pour *le Maître de l'Heure*, de M. Hugues Le Roux (5). Quoique étant avant tout une œuvre littéraire, ce beau roman réclame en effet ici une place spéciale. Il abonde en faits bien observés, et tous ceux d'entre nous qui ont habité l'intérieur le liront avec beaucoup d'agrément. Ils prendront plaisir à y retrouver, minutieusement notés par un

(1) Cheikh Mohammed Es-Snoussi : *Epanouissement de la Fleur, ou étude sur la Femme dans l'Islam*. traduit de l'arabe par Mohammed Mahi-ed-dine Es-Snoussi et Abdelkader Kebaïli. Tunis, 1897.

(2) *Rev. Tun.*, n° 15, juillet 1897, p. 373.

(3) Eyssautier : *Projet de loi sur le mariage des Indigènes*, in *Rev. alg. et tun. leg. et jurispr.*, 13e ann., juillet 1897, 93-103.

(4) A l'audience de rentrée de la Cour d'Alger qui vient d'avoir lieu, M. Etienne a choisi, comme sujet du discours habituel, le droit de *djabr*.

(5) Hugues Le Roux : *Le Maître de l'Heure*, roman d'histoire et d'aventures. Paris, 12°, 1897.

bon observateur, mille petits détails qui passent inaperçus pour un lecteur métropolitain. A ce titre, c'est un livre bien algérien. C'est la démonstration éclatante de l'absurdité de ce vieux préjugé qui veut qu'on ne puisse pas connaître les questions algériennes si on n'habite pas la colonie depuis vingt ou trente ans. Il est d'ailleurs à noter que ceux qui soutiennent cette thèse avec le plus d'acharnement, s'ils ont derrière eux vingt ans de place du Gouvernement ou d'arcades Bab-Azoun, n'ont guère jamais poussé leurs voyages d'études plus loin que la Pointe-Pescade ou la Maison-Carrée. Ceux-là ne saisiront pas quelle vérité il y a dans les types crayonnés par Hugues Le Roux : Mazurier, l'ingénieur Bazire, le patriote Fabulé, Campasolo, etc. Ce ne sont pas seulement les européens, mais encore les indigènes que l'auteur a étudiés ; si l'ignorance de la langue arabe ne lui a pas permis d'approfondir ses études à ce sujet, du moins a-t-il su profiter des renseignements que lui ont donnés des conseillers compétents et avisés. Car quelle exactitude dans des scènes comme celle de la djemâ'a (p. 216 seq, 226 seq, 236 seq) et de l'entrevue de Belkassem et de Mokrânî (p. 259 seq) ou des funérailles du *Maître de l'Heure* ! (p. 345 seq). — M. H. Le Roux a de plus étudié l'histoire, et bien des Algériens pourront profiter à la lecture des pages où il expose les causes de la révolte du bach-agha de la Medjana (pp. 40-63). La fin du roman est bien un peu compliquée, et il faut avouer que l'auteur donne à ses personnages (le curé, le médecin.....) une connaissance des mœurs arabes extraordinaire et qu'on est peu habitué à rencontrer chez ces fonctionnaires. Mais le sous-titre du livre ne permet pas de faire un reproche de cette observation. L'auteur a donné un soin particulier à l'étude des questions religieuses et il serait à souhaiter que tous nos fonctionnaires fussent à ce sujet aussi bien éclairés que lui. A ce titre *le Maître de l'Heure* ne pouvait être passé sous silence dans cette revue.

Mais nous ne saurions citer ici les innombrables nouvelles, études de mœurs, contes arabes qui ont paru en 1897-1898. La *Revue Algérienne* et la *Vie Algérienne et Tunisienne* ont été les périodiques où ce genre littéraire fleurissait le plus. Distinguons seulement deux ou trois de ces œuvres : *Ame d'Esclave* (1), par M. de Béhagle est une nouvelle faite par quelqu'un qui connait bien les mœurs indigènes. Cependant les nombreuses expressions arabes dont elle est semée ne sont pas toujours bien correctes. On est surpris d'y trouver des assertions comme celle-ci : « Le verbe aimer n'existe pas en arabe, il se traduit énergiquement par vouloir ». La langue arabe, régulière ou vulgaire, nous paraît au contraire fort riche en mots de toute espèce se rapportant à l'amour.— M. I. Derrien, le très distingué président de la *Société de Géographie d'Oran*,

(2) Ferdinand de BÉHAGLE : *Ame d'Esclave*, étude de mœurs sahariennes, in *Rev. Isl.*, 2e ann., 1897, p. 52 sept.

un oranais fort amoureux, et à juste titre, de son pays natal, rapporte, dans un article de la *Vie Algérienne et Tunisienne*, des détails intéressants sur la fête que célèbrent annuellement les nègres d'Oran, en l'honneur de Sidi-Belal (1). — Dans le même recueil, sous le titre de *Bou 'Amâma*, M. Mouliéras (2) a donné l'intéressant récit d'une entrevue du derviche Mohammed ben Et-Taïeb, avec le célèbre révolté ; l'article est écrit avec la verve et la profonde connaissance des arabes que l'on sait.

Les récits de voyages faits par des touristes dans l'Afrique du Nord, au point de vue impressioniste, sont toujours nombreux. Citons : les *Croquis Tunisiens* écrits par une dame sous le pseudonyme de Yasmina (3) ; — le voyage du Docteur Yaroslav Sedlatchek* en Tunisie et dans la province de Constantine (4) ; — des *Notes et Impressions* de M. Daubeil sur la Tunisie (5) ; — deux livres sur Biskra, l'un de M. Hautfort (6), l'autre de M. Barbet (7), etc., ...

Les *Souvenirs d'un ancien Magistrat d'Algérie* (8) de M. Roussel valent la peine d'être lus. On y trouvera une série de drames observés par un magistrat et racontés avec un vrai sens des choses indigènes. L'auteur a su se garder des écarts d'imagination et chacun de ses récits constitue véritablement un document psychologique. — On en peut dire autant des *Types algériens* publiés çà et là par M. Robert dans la *Vie algérienne et tunisienne* (9) et qui ont ensuite été réunis en un volume dont M. Gaudefroy-Demombynes a rendu compte ici-même (10).

---

(1) I. Derrien : *Oran. Le Village Nègre*, in *Vie Alg. et Tun.*, 1897, p. 463.

(2) A. Mouliéras : *Bou Amama en exil*, in *Vie alg. et tun.*, 1897, p. 42.

(3) Yasmina : *Croquis Tunisiens*, 1 vol. Alger, 1897.

(4) Yaroslav Sedlatchek : *Eine Reise nach Karthago*, 1 vol. 18°, Vienne, 1897.

(5) Daubeil : *Notes et Impressions sur la Tunisie*, 1 vol. 18°, Paris, 1897.

(6) Félix Hautfort : *Au pays des palmes. Biskra*. 1 vol. Paris, 1897.

(7) Ch. Barbet : *La Reine des Zibans*, 1 broch. Alger, 1886. — Cette brochure est illustrée de photogravures charmantes.

(8) Roussel : *Souvenirs d'un ancien Magistrat d'Algérie*, Paris, 12°, 1897.

(9) *Vie alg. et tun.*, 1896, pp. 75, 332, 688, etc.

(10) *Bull. Soc. Arch. et Géog. Oran*, 20e ann., t. XVII, fasc. LXXII, janv.-mars 1897, p. 145.

XIII. — QUESTIONS INDIGÈNES (1)

La deuxième édition du bel ouvrage de M. Leroy-Beaulieu sur l'Algérie et la Tunisie (2) s'est augmentée de près de 150 pages ; c'est avant tout un ouvrage d'économie politique. Une des parties les plus intéressantes au point de vue spécial où nous nous plaçons ici est celle où l'auteur traite de l'instruction des indigènes, dont il reste un grand partisan. Indépendamment de l'enseignement primaire, il voudrait voir aussi l'enseignement secondaire plus largement dispensé à nos sujets musulmans. Il regrette beaucoup l'ancien collège arabe-français. « Nos collèges ne poussent pas assez profondément leurs racines dans les couches des populations arabes et musulmanes » (p. 257). M. L.-B. voudrait encore que l'enseignement de la langue arabe fût plus répandu : « Il serait désirable que beaucoup des habitants de l'Algérie, tant les français que les indigènes, fussent bilingues et qu'ils se servissent des deux idiomes, le français et l'arabe ; c'était la condition des Alsaciens, c'est encore celle des Flamands, des Basques et de beaucoup d'autres populations » (p. 254). — M. L.-B. déplore enfin que les indigènes ne fréquentent pas davantage nos cours d'enseignement supérieur. « Cependant, dit-il, les arabes ont excellé dans la médecine et dans les sciences ». Il préconise, comme il est de mode actuellement, l'enseignement industriel et agricole pour les indigènes. Nous pensons que cet enseignement pourrait en effet leur convenir à merveille ; mais s'il en profitaient trop, ce serait peut-être un grand danger pour nous. M. L.-B. constate aussi que la Tunisie a plus fait pour l'enseignement des indigènes que l'Algérie et il semble bien qu'il ait raison. Encore faut-il ajouter que nous avons affaire, dans la province de l'Est, à des populations plus policées et plus studieuses que celles de l'Algérie. Au sujet des médersas, l'auteur constate qu'elles sont trop chichement dotées et que cet enseignement devait être beaucoup développé.— Nous relevons en outre dans le livre les lignes suivantes, sur l'assimilation des indigènes, lignes qui ne sont pas pour déplaire à des Algériens : « C'est en réalité un grand bonheur pour nous que l'Algérie et la Tunisie soient occupées par des Arabes et des Berbères mahométans. . . Si les indigènes avaient été moins réfractaires à nos croyances et à nos lois, il se serait constitué une race de métis ; or, ces populations de métis ont bien des inconvénients et offrent bien des dangers. Générale-

(1) On voudra bien remarquer que nous nous sommes abstenus, à propos des ouvrages qui sont cités dans ce paragraphe, de donner notre appréciation sur les questions qui y sont agitées. Cette abstention est volontaire: nous réservons expressement nos opinions personnelles sur ces questions délicates et brûlantes, et nous prions le lecteur de bien vouloir ne pas nous appliquer l'adage : « Qui ne dit mot consent ».

(2) Paul LEROY-BEAULIEU : *L'Algérie et la Tunisie*, 1 vol., 620 p., Paris, 1897.

ment ces hybrides ne valent pas leurs parents et ont un état mental instable... ils constituent un élément moralement inférieur, jouisseur, intrigant, remuant, porté au mécontentement et aux insurrections » (p. 585).

L'excellent livre de M. Wahl sur l'Algérie (1) n'a pas beaucoup changé dans sa 3me édition ; c'est toujours la même sûreté d'information, la même sobriété de jugement. Au sujet des Kabyles, M. W. dit : «... il faut reconnaître que ces gens-là, pour différents qu'ils soient des arabes, sont presque aussi différents de nous que les arabes eux-mêmes » (p. 209). — Au sujet de l'assimilation : « Ici (dans la réforme du régime de la propriété) encore, et plus manifestement peut-être que partout ailleurs, la politique d'assimilation s'est révélée comme une dangereuse utopie, elle a abouti à un échec complet » (p. 311). — Au sujet de l'instruction des indigènes, l'auteur est affirmatif : « Nous ne prétendons pas que l'Ecole à elle seule suffise à la tache de transformer un peuple, mais nous pensons que c'est par elle qu'on peut agir le plus efficacement sur les esprits et sur les cœurs » (p. 329).

Cette sempiternelle question de l'assimilation a soulevé un débat au sein de la Société d'Anthropologie. M. Zaborowski avait fait devant cette docte assemblée une communication (2) dans laquelle il soutenait la thèse de l'assimilation. — M. Bertholon (3) répondit par une communication conçue en termes très-vifs, mais également exagérée, dans laquelle on lit, par exemple, que « le Coran est un chant sauvage de guerre contre les infidèles, c'est-à-dire les Français ». L'auteur appuie cette assertion sur des citations du livre, dont il dénature la véritable portée. On en trouverait tout autant chez nous si on voulait fouiller notre littérature religieuse. Finalement M. Zaborowski a répliqué dans une note très aigre (4) et n'a pas eu beaucoup de peine à se servir des exagérations de M. Bertholon pour écarter même ce qu'il y avait de juste dans sa thèse. Somme toute, comme le remarque judicieusement M. A. Bernard dans sa Bibliographie géographique, ces sortes de tournois académiques ne font pas avancer d'un pas la question (5).

---

(1) WAHL : *L'Algérie*, 3me éd. 1 vol. 1897, Paris.

(2) ZABOROWSKI : *De l'assimilation des indigènes de l'Algérie*, in *Bull. Soc. Anthrop.* Paris, t. VIII, IVe sér., 1897, fasc. 5.

(3) BERTHOLON : *Quel doit être le rôle de la France dans l'Afrique du Nord ? Coloniser ou assimiler. Documents anthopologiques sur la question*, in *Bull Soc. Anthrop.*, t. VIII, 4e sér. 1897, fasc. 5, p. 509.

(4) ZABOROWSKI : *A propos de l'assimilation des indigènes algériens* in *Bull. Soc. Anthrop.*, t. VIII, IVe sér., 1897, fasc. 6.

(5) Une polémique tout à fait semblable s'est produite entre M. Zaborowski et M. Laupts dans la *Rev. Scient.*, 1897, 1er sem., p. 498 et 2e sem., p. 335 et 587 * (A. BERNARD, *op. laud.*, p. 12 du t. à p.)

Dans les deux articles sur les problèmes algériens qu'a donnés aux *Questions diplomatiques et coloniales* (1) et à la *Revue de Paris* (2) le savant professeur de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger dont nous venons de citer le nom, il effleure à peine les questions qui nous intéressent ici ; mais chaque fois qu'il y touche, il le fait avec cette mesure, avec cette sûreté de jugement, avec ce bonheur d'expression auxquels il a si bien habitué ses auditeurs des Ecoles.

Le mémoire de M. Mathieu sur le Sud-Ouest oranais et la frontière marocaine (3) est avant tout l'œuvre d'un forestier ; nous relevons quelques réflexions sur les indigènes qui acceptent notre civilisation : « Ils ne sont ni assimilés, ni, au fond, plus civilisés, car le relèvement suppose avant tout une réforme morale qui leur fait défaut » L'auteur voudrait qu'on laissât agir nos missionnaires : « sans négliger l'instruction qui développe l'intelligence, ils font appel à la morale religieuse qui élève le cœur et fortifie la volonté ; appuyés sur les vérités premières qu'admettent les musulmans, ils leur inspirent le respect de la civilisation chrétienne et ils les rapprochent de la France ». — Sous le nom de Djebel Demmer, M. Blanchet comprend la région montagneuse qui s'étend du Djebel Nefousa au sud de Gabès (4). Le travail de M. Bl. est avant tout géographique, nous relevons cependant les conclusions, au sujet du berbère de ces montagnes : « Préservé par son isolement de la contagion qui a définitivement gagné à la religion du nomade Mohammed tous les peuples pasteurs, il n'a jamais accepté sincèrement les dogmes qu'on lui imposait... Si rien ne vient modifier le caractère que nous leur connaissons, ce sont les gens de la montagne qui nous ouvriront le Sahara ».

Le beau livre de M. I. Lapaine sur les *Communes mixtes et le gouvernement des indigènes algériens* (5) n'est pas seulement une étude administrative ; sous couleur d'y présenter une réforme dans la constitution des communes mixtes, l'auteur a touché aux plus graves problèmes politiques concernant les indigènes et il a traité à fond la question de l'assimilation avec la compétence et l'autorité que peuvent donner une vie entière passée dans la colonie et de longues années vécues dans

---

(1) A. Bernard : *L'Algérie et le nouveau Gouverneur*, in *Quest. diplom. et col.*, 1er sept. 1898, p. 20.

(2) Un Algérien : *Problèmes algériens*, in *Rev. de Paris*, 15 mars 1898.

(3) A. Mathieu : *Le Sud-Ouest oranais et la frontière marocaine*, in *Mém. de l'Acad. de Stanislas* (année 1896), Nancy, 1897, CXLVIIe ann., 5e sér., t. XIV, pp. 64-93.

(4) Blanchet : *Le Djebel Demmer*, in *Ann. de Géog.*, 1897, p. 239.

(5) *Les communes mixtes et le gouvernement des indigènes en Algérie*, 1 vol. 8° Paris, 1897. — Cf. Ivan Lapaine, sous le même titre, in C. R. 26e sess. A. F. A. S. Cong. de St-Etienne en 1897, 2e part. *Notes et mém.* p. 936-938.

l'administration des indigènes. M. I. L. pense que les indigènes sont prêts pour la vie municipale et c'est dans ce sens qu'il oriente sa réforme de leur organisation. Nous ne pouvons faire l'analyse du livre, rempli de documents inédits, de comparaisons suggestives et écrit d'un style qu'on a plaisir à lire : « Il n'y a pas chez les indigènes, conclut l'auteur, une inaptitude spécifique au progrès ; tout au contraire, ils présentent, quoique on en ait dit, une très grande réceptivité à notre éducation...... La France en Algérie sera fusionniste ou elle ne sera pas : fusionniste au moins jusqu'au contact loyal, jusqu'à la communion dans un minimum d'idées communes ; fusionniste jusqu'à prendre dans la masse indigène des points d'appui et de pénétration et jusqu'à solidariser pour cela quelques-uns de ses éléments avec les nôtres ».

La petite plaquette de M. Cartier de Marchienne sur la Tunisie, son passé, son présent, son avenir (1) ne contient aucune conclusion intéressante, malgré son titre ambitieux.

Le développement des œuvres d'assistance, de prévoyance, de solidarité est certainement un des moyens les plus efficaces que nous puissions avoir pour modifier l'état d'âme des indigènes et le rendre plus conforme au nôtre, si cela est possible. Sur ces questions nous devons signaler : un article de M. Colin sur les hôpitaux indigènes (2) ; — les publications officielles du Gouvernement général sur les Sociétés de Prévoyance indigène (3) ; — un article de M. Fagnan sur la Société franco-musulmane de Secours mutuels d'Alger (4).

La question de l'instruction des indigènes est toujours aussi brûlante, quoique les partisans de l'instruction semblent avoir perdu du terrain dans l'opinion publique. Voici néanmoins l'énumération de quelques travaux se rapportant à la question.

M. Mohammed ben Cheneb (5) a publié le texte arabe et la traduction d'un traité sur l'éducation ; ce livre, qui est anonyme, est l'œuvre d'un t'âleb marocain. Il est d'autant plus intéressant pour nous que ces sortes d'ouvrages sont rares chez les arabes. Relevons-y en courant les préceptes suivants : il faut apprendre aux enfants le Coran, les grands faits historiques (احاديث الاخبار), la vie des Saints. L'éducateur devra énumérer fréquemment à l'enfant les châtiments auxquels on

(1) O. DE CARTIER DE MARCHIENNE : *La Tunisie, son passé, son présent, son avenir,* 1 vol., Paris, 1897

(2) COLIN : *L'œuvre des hôpitaux indigènes en Algérie,* in *Rev. pol. et parlem.*, janvier 1898, p. 103.

(3) *Rapports sur les opérations des Sociétés indigènes de Prévoyance,* pendant les exercices 1895-96 et 1896-97, présentés à M. Cambon et à M. Lépine, gouverneurs généraux, par M. Berseville, secrétaire général du Gouvernement, 2 vol. 1897 et 1898, Alger, 215 et 45 pp.

(4) FAGNAN : *Une société musulmane de Secours mutuels,* in *Algérie nouvelle,* 21 mai 1897.

(5) MOHAMMED BEN CHENEB : *Notions de pédagogie musulmane,* Alger, 1897, 8°.

s'expose dans l'autre monde en contrevenant à la loi. L'auteur paraît compter avant tout sur la crainte inspirée par ces châtiments pour contenir l'enfant dans le droit chemin. Ce point est assez caractéristique. Il n'y a pas de différence entre l'éducation des garçons et celle des filles. Il n'est pas blâmable d'apprendre l'écriture à celles-ci L'opuscule se termine par quelques mots sur la *kharqa* : l'auteur paraît surtout se préoccuper d'interdire les innovations introduites à notre époque dans la cérémonie de la *Kharqa* (البدع المحدث في الخرفة) telles que le fait d'orner l'école et la maison de l'enfant avec des soieries, d'enjoliver les planchettes, de faire monter l'enfant sur une mule comme une fiancée, de laisser pousser des cris d'allégresse par les femmes. Tout cela est innovation, c'est-à-dire hérésie (جميع ذلك بدعة). Ce dernier passage est intéressant comme réaction de l'orthodoxie fanatique contre les coutumes locales. On souhaiterait de voir plus souvent des indigènes suivre les traces de M. Ben Cheneb et publier d'aussi intéressantes études.

Les maîtres d'écoles, les étudiants, les savants ont été chez les arabes l'objet de toute un littérature anecdotique. M. René Basset dans un article de la *Vie algérienne et tunisienne* (1) rapporte des anecdotes qui roulent principalement sur les ruses qu'employaient les t'olba pour arriver à se remplir l'estomac, ruses bien autrement substiles et audacieuses nous dit l'auteur, que celles des personnages de Mürger. Dans la province d'Oran, la plupart des anecdotes sont rapportées à un certain Ben Çekrân (Cf Delphin, *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé*, Paris et Alger, 1891), qui aurait vécu au milieu du siècle dernier et que plusieurs douars se disputent l'honneur d'avoir vu naître. « Il est probable, ajoute spirituellement M. Basset, que ses contemporains, ceux du moins qui furent ses victimes, en étaient moins fiers ».

En fait d'articles généraux sur l'instruction des indigènes, nous pouvons citer ceux de MM. Gastu (2) et Wahl (3) dans la *Vie algérienne et tunisienne*, tous deux favorables à cette instruction. M. Cat, dans sa Revue, est beaucoup moins affirmatif (4) et conclut : « Les indigènes, en cette matière comme en toutes les autres, se soumettent volontiers à nous ; mais en somme l'instruction leur paraît inutile et au fond elle leur est désagréable ». — C'est surtout dans le *Bulletin de l'Enseignement des Indigènes de l'Académie d'Alger*, que se trouvent d'intéressants documents à ce sujet : M. Vidal de la Blache

(1) René BASSET : *Les tolba d'autrefois*, in *Vie alg. et tun.*, 1897, p. 186.

(2) GASTU : *Faut-il donner de l'instruction aux indigènes ?* in *Vie alg. et tun.*, p. 165.

(3) WAHL : *L'enseignement des indigènes*, in *Vie alg. et tun.*, p. 95.

(4) E. CAT : *Souvenirs de l'Extrême-Sud. Les indigènes et l'instruction obligatoire*, in *Alg. Nouv.*, 1897, nos 1 et 2, 3 et 10 janvier.

n'a-t-il pas comparé les nombreux articles d'instituteurs qui s'y trouvent avec *Lettres édifiantes des Missions*? Dans un intéressant travail, M. Paul Bernard (1) a repris une à une les objections élevées contre les écoles indigènes. Peut-être fait-il parfois preuve de quelque optimisme. Mais, à bien des égards, il a remis les choses au point et il a appuyé ses assertions de chiffres des plus intéressants (2). — Dans un article anonyme du même *Bulletin* (3), l'auteur fait remarquer que dans nombre d'écoles françaises la fréquentation, d'après les statistiques officielles, est moins bonne que dans les écoles indigènes. Il est bien certain que plusieurs des arguments que l'on fait valoir contre l'enseignement des indigènes sont également valables contre l'instruction des français. — Dans l'*Algérie Nouvelle*, M. C. Fabre (4) a raconté l'histoire mise en vers d'une élève de la fameuse école de Taddert ou Fellah ; cette histoire n'est pas bien encourageante. — M. Machuel, directeur de l'enseignement public en Tunisie, a lu, au Congrès des Orientalistes qui s'est réuni en 1897, une note sur l'ensei-public en Tunisie, note dont le texte ne nous est pas encore connu.

Les *Réflexions* de M. Ch. Saint-Calbre sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie à donner aux indigènes (5), se rapportent sans doute plus spécialement aux élèves des médersas : il faut « faire ressortir l'action constante et universelle de la France, action toujours empreinte de désintéressement, de sacrifice même. Opposons-là parfois à la politique d'intérêt, d'égoïsme ou de spoliation qui fait toute l'histoire de certains peuples ».

La question de l'enseignement supérieur des indigènes est intimement liée à celle du développement des études africaines et orientales dans le programme d'enseignement des Ecoles Supérieures d'Alger. On trouvera à ce sujet des renseignements dans les très intéressants articles de M. Paoli, sur l'enseignement supérieur à Alger (6). Une faculté algérienne ne sera viable qu'autant que son enseignement sera adapté au pays et que l'administration assurera des débouchés à ses élèves. — M. Berthelot vient de faire réimprimer le discours qu'il prononça à Alger en 1887 (7), comme Ministre de l'Instruction Publique.

---

(1) P. BERNARD : *Les écoles indigènes devant l'opinion publique,* in *Bull. enseign. ind. de l'Acad. d'Alger.,* 5e ann., n° 56, p. 177 et n° 57, p. 5.

(2) Cf *Alg. Nouv.* du 30 janvier 1898.

(3) *Bull. enseign. ind. de l'Acad. d'Alger,* 5e ann., n° 50, p. 81.

(4) C. FABRE : *Fathma,* in *Alg. Nouv.* du 15 août 1897.

(5) Ch. SAINT-CALBRE : *Quelques réflexions sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie à donner aux indigènes,* in *Bull enseign. ind. Acad. Alg.,* 5e ann., n° 53.

(6) PAOLI : *L'Enseignement supérieur à Alger,* in *l'Alg. nouv.,* 27 juin, 4 juillet, 11 juillet et 18 juillet 1887.

(7) BERTHELOT : *Science et Morale,* 1 vol., 8°, 518 pp., Paris, 1897, p. 147.

Le passage suivant n'est pas mauvais à reproduire : « Il faut que vous montriez à vos élèves les applications de la science; je ne dis pas seulement l'application à la société en général, *mais aussi et surtout* à la société algérienne. Il faut que les professeurs de l'Ecole de Droit enseignent à la fois à leurs auditeurs et le droit français et le droit indigène, dans leurs relations réciproques. Il faut que les professeurs d'histoire... s'attachent à faire revivre le passé de cette terre d'Afrique et des civilisations si diverses qui l'ont successivement dominée. Il faut que le professeur de chimie expose particulièrement les applications des lois abstraites de sa science aux produits algériens » (1).

XIV.— OUVRAGES ARABES ÉDITÉS EN VUE DES MUSULMANS OUVRAGES ARABES ÉDITÉS PAR DES MUSULMANS

La collection d'ouvrages arabes édités pour l'usage des médersas s'est enrichie cette année de plusieurs travaux. Cette collection est particulièrement intéressante et nous semble devoir attirer toute la sollicitude du Gouvernement. On serait heureux de voir les indigènes érudits d'Alger suivre l'exemple de leurs collègues de Fez et du Caire, et se mettre à réimprimer les ouvrages arabes classiques et même à composer de nouveaux manuels ; cette collection pourrait évidemment accueillir de semblables travaux et il ne semble pas qu'il serait bien difficile d'en provoquer l'éclosion en encourageant quelque peu nos « oulama » indigènes. La collection comprend indifféremment des textes et des traductions. On ne voit pas pourquoi les savants européens et les savants musulmans ne contribueraient pas également à la grossir et pourquoi le Gouvernement français n'arriverait pas, avec un peu de suite dans les idées, à former pour l'Afrique du Nord, une collection analogue à la magnifique *Bibliotheca indica* des Indes anglaises (2). La bibliothèque de l'Ecole des Langues orientales, celle de l'Ecole des Lettres d'Alger ont une portée très générales, ne sont pas et ne peuvent pas être des « collections d'auteurs musulmans ». Il y a là une belle œuvre à entrepren-

---

(1) Nous n'avons pas vu le volume de M. Georges VIOLLIER, intitulé : *Les deux Algérie,* dont l'apparition est d'ailleurs tout à fait récente (1 vol., Paris, 1898). Les questions indigènes y sont parait-il abordées.

(2) Ont paru dans la *Bibliotheca indica,* en 1897, indépendamment des nombreux ouvrages n'intéressant que l'hindouisme : *Mountakhabu-t-tawârikh* (منتخب التواريخ) *by 'Abdu-l-Qâdir ibn i Muluk Shâh, known as al Badâoni. Translated from the original Persian and edited by G. Ranking.* Vol. I. Calcutta. — *Ah'sanou-t-taqâsim fi ma'rifati-l-aqâlim* (احسن التقاسيم في معرفة الاقاليم) *known as al Muqaddasi. Translated from the arabic and edited by G. S. A. Ranking and R. F. Azoo.* Vol. I, fasc. I. Calcutta.

dre en Algérie ; le Mécène qui la mènerait à bien y attacherait son nom d'une façon impérissable. Les ouvrages publiés cette année dans la collection des médersas sont au nombre de trois.

Le premier est un petit traité énumérant les 35 formes du verbe avec leur signification. C'est un résumé utile dont M. Bagard a donné le texte et la traduction (1). Le traducteur ne nous apprend pas le nom de l'auteur qui, paraît-il, serait inconnu. On aurait su gré à M. Bagard d'en faire, en ce cas, la déclaration, et de nous donner quelques détails sur le *Binâ*, son caractère, son utilité, sur les écoles dans lesquelles on l'enseigne, etc. .. Au reste il convient de remarquer que ces renseignements eussent surtout intéressé le lecteur européen et que le livre servira presque exclusivement aux élèves des médersas. La traduction est très claire et se lit très facilement. L'exécution typographique est parfaite, comme du reste celle de tous les ouvrages de la même collection. — Le deuxième ouvrage est de M. G. Sicard qui a traduit un petit traité de grammaire attribué à un nommé El 'At't'âr et rimé en vers t'awîls (2). Ici, comme dans l'ouvrage de M. Bagard, on aurait désiré quelques détails sur l'auteur et l'époque à laquelle il vivait. La traduction, élégante et claire, est accompagnée de notes qui complètent heureusement le texte.

Le troisième ouvrage paru cette année dans la collection des médersas demande qu'on s'y arrête un peu plus longtemps. Il est extrêmement intéressant pour nous de voir comment les arabes traduisaient les Grecs aux temps du khalifat de Bagdad. L'érudit directeur de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger nous met à même d'étudier une de ces traductions en publiant la version arabe du fameux *Tableau de Cébès* (3), avec une traduction française. L'auteur de cette version arabe est Ibn Miskaouéih, trésorier du prince bouiide 'Adhad-ad-Doula (mort en 421 H.). Elle est loin d'être toujours correcte et ce n'est pas un des moindres attraits de la présente édition que de voir M. R. Basset relever et expliquer un à un les contresens d'Ibn Miskaouéih dans les notes dont il a orné le texte arabe. Ce dernier avait déjà été édité, mais il a été, dans l'espèce, considérablement amélioré par son collationnement avec un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Il contient un chapitre, le dernier, qui n'existait pas dans les textes grecs qui nous sont parvenus. Ce chapitre est-il une addition du traducteur arabe ou bien existait-il réellement sur le texte dont celui-ci s'est servi ? M. R. B. sans se prononcer, incline vers cette deuxième hypothèse. La traduction française

---

(1) BAGARD : *El Binâ, petit traité des formes du verbe, texte arabe et traduction française*, Alger, 1898, 42 pp.

(2) J. SICARD : *Petit traité de grammaire en vers, par El Attar. Texte arabe et traduction*, Alger, 1898 33 p.

(3) RENÉ BASSET : *Le tableau de Cébès, version arabe d'Ibn Miskaouéih, publiée et traduite avec une introduction et des notes.* 1 br. ٣١ et 60 pp., Alger, 1898.

est accompagnée de notes qui donnent tous les éclaircissements nécessaires et dont quelques-unes sont d'une abondance et d'une érudition qui dépassent de beaucoup la portée d'une note ordinaire. Enfin, dans une introduction bien proportionnée, M. R. B. nous entretient, d'une part du Tableau de Cébès, des écrivains auxquels on l'a attribué, des éditions qui en ont été données et, de l'autre, du traducteur arabe, de sa biographie et de ses ouvrages. Le lecteur aborde ainsi l'étude du texte en toute connaissance de cause.

La collection des médersas est d'ailleurs en bonne voie ; on imprime en ce moment la traduction du Mîzâne par feu Perron ; il se prépare en outre plusieurs traductions de traités classiques, de technologie du hadits, de philosophie, d'astronomie et de prosodie ; nous-mêmes enfin, avons mis sur le chantier une traduction annotée de la *Hamzia* du Cheikh El Boûcîrî, dont nous espérons la prochaine publication.

La voie de la presse a souvent paru une des meilleures pour prendre contact avec les lettrés indigènes et il se publie actuellement plusieurs périodiques arabes dans l'Afrique du Nord, par ordre des gouvernements algérien et tunisien. Le plus important est le *Mobacher* d'Alger, actuellement rédigé sous la direction de M. Mirante, un de nos interprètes de l'armée d'Afrique pour lequel la rhétorique arabe n'a guère de secrets. Le *Mobacher* ne contient pas seulement la traduction des pièces officielles ; on y trouve encore des variétés dont la rédaction arabe est l'œuvre personnelle de M. Mirante; de nombreux articles bibliographiques ; — des extraits des Bulletins de la *Société de Géographie de Paris*, concernant tout ce qui intéresse l'Afrique septentrionale ;— des extraits de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; — la traduction des articles les plus marquants des journaux agricoles algériens ; — le compte-rendu des événements militaires du Soudan ; — le résumé du voyage de Nansen au pôle Nord, de celui d'Andrée ; — la traduction complète du traité d'arboriculture fruitière algérienne de M. Vérot ; — la traduction entière du travail de M. Violard sur la céramique berbère ; (1) — la traduction de la brochure officielle sur Et-Tidjâni (2), que nous avons mentionnée plus haut. C'est comme on le voit un ensemble considérable et qui dénote chez le Directeur du *Mobacher*, des connaissances et une activité peu communes.

Sous le titre de Nacîhat-el-Adjiâl (3) le Comité de l'Afrique française publie de petits fascicules contenant chacun des articles en arabe sur l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et le Soudan. Nous avons sous les yeux le n° 3 de la 1re année : il contient un article intéressant sur les efforts que font en Egypte les Anglais pour bannir la langue française de ce pays ;

---

(1) Cette traduction a été tirée à part à Alger.
(2) Voy. p. 90.
(3) نصيحة الاجيال فيما يتعلق بافريقية من النصيحة الاحيال الاجوال

— un article sur la politique générale en Tunisie ; — un article sur l'interdiction du pèlerinage en Algérie ; — un article sur la situation au Maroc ; — enfin, des nouvelles du Soudan. Tout cela rédigé dans un style simple, imprimé avec les élégants caractères de l'Imprimerie Nationale, est de nature à intéresser les musulmans lettrés et curieux qui s'aviseraient de le lire.

Depuis tantôt soixante-dix ans que nous sommes à Alger, nous devrions avoir fondé une université musulmane (1) où de véritables savants enseigneraient sous notre direction et au besoin interpréteraient, suivant notre inspiration, les ouvrages de théologie, de droit, de littérature arabe. A cet égard, nous pouvons dire que nous avons failli à un devoir ; il n'y a sous notre domination ni plus ni moins de lettrés qu'il n'y en avait sous la domination turque. C'est pourtant par les lettrés musulmans, comme l'a fort bien remarqué M. Lapie (2), que nous pouvons surtout agir sur les masses. Il faut que les jurisconsultes que nous formons possèdent une instruction française suffisante pour apercevoir les avantages de notre civilisation et le but que nous poursuivons vis-à-vis de leurs coreligionnaires, mais il faut aussi qu'ils aient une instruction musulmane qui leur assure la confiance et la vénération de ceux-ci et qui leur permette de chercher un compromis entre les deux civilisations en toute connaissance de cause. Nous voudrions, répétons-le, les voir travailler et produire, comme leurs confrères de l'Egypte, de la Syrie, de l'Inde, du Maroc, pays dans lesquels il y a de véritables centres littéraires arabes. A ce propos, on ne lira pas sans intérêt les détails donnés par M. Aly Abou-el-Fetouh sur la célèbre Université d'El Azhar (3). Elle ne compterait pas moins, actuellement, de 19.000 étudiants suivant ses cours. « Les étudiants d'El Azhar apprennent très peu par cœur, nous dit l'auteur. Tout leur travail vise à bien saisir les textes et à prévoir les objections dont ils sont susceptibles ». Que n'en est-il de même chez nous !

Pourquoi donc, en particulier, nos oulama seraient-ils moins bien doués que ceux du Maroc ? Nous aurions voulu donner ici une énumération des ouvrages édités récemment à Fez, mais ces livres ne portant pas de date, nous n'avons pas été suffisamment renseignés sur ceux qui sont tout à fait nouveaux et dès lors, notre liste se fût allongée démesurément. A Tunis même, la vie intellectuelle musulmane est plus intense

(1) Voy. à ce propos l'intéressant article intitulé : *A Muhammadan university for northern India*, in *Imp. and asiat. quat. Review* (october 1898, vol. VI, n° 12, p. 273-282), par J. Kennedy.

(2) Cf. p. 101.

(3) Aly Abou-el-Fetouh : *L'Université d'El-Azhar*, in *Un. Islam*, n°ˢ 2 et 3, 1897.

qu'à Alger et chaque année voit apparaître d'intéressants ouvrages des savants musulmans tunisiens ; c'est là une supériorité que nous ne pouvons dénier à notre voisine de l'Est, mais que nous devrions faire tous nos efforts pour conquérir. Parmi les livres arabes parus l'an dernier à Tunis, citons seulement : un livre sur la généalogie du Prophète (1); — un recueil d'actes judiciaires et notariés, du Cheikh Et Touâti (2); — et des *Foutoûh' Ifrîqiya* (3), dont nous dirons deux mots, d'après l'important article que M. René Basset a donné à ce sujet, avant l'apparition de l'édition tunisienne que nous signalons ici (4). On sait que les *Foutoûhât*, comme disent les Arabes, sont des récits de conquêtes absolument légendaires. Elles forment une série de gestes en prose qui comprend : *Foutoûh' ech Châm* (5), *Foutoûh' Miçr* et *Foutouh' el Djezira*, attribuées au célèbre *El Ouâqidî* ; *Foutouh' el Yemen* (6) et *Foutouh' Mekka*, œuvres supposées d'Abou El H'asan 'Alî el Bekrî, personnage d'ailleurs entièrement inconnu. Il est extrêmement remarquable que tous les manuscrits qui nous ont conservé les *Foutouh' Ifriqîya* sont de provenance maghribine. M. R. Basset en a étudié dix-huit (7) ; dans ces manuscrits l'ouvrage est attribué tantôt à un nommé Moghlat'aï, tantôt à El Ouâqidî, comme dans le manuscrit désigné par la lettre O (8). L'édition tunisienne donne également El Ouâqidî pour auteur ; il va sans dire que cette

---

(1) الشرح المسمى بخلاصة الوفا * على نخبة الاصطفا * في طهارة اصول المصطفى * من الشرك والعهر والجفا * وهامش تحرير فلم العلامة............محمد يحيى بن محمد المختار بن الطالب عبد الله, Tunis, 1314.

(2) كتاب مجموع الافادة في علم الشهادة للشيخ التواتي Tunis, 1314. — Cf. p. 67.

(3) فتوح افريقية للامام سيدى محمد الواقدي — Tunis, 1315.

(4) R. Basset : *Le livre des conquêtes de l'Afrique et du Maghreb*, in *Mél. de Harlez*, 1896, p. 26.

(5) Réimprimé au Caire en 1315 : فتوح الشام للواقدي وبهامشه تحفة الناظرين فيمن ولي مصر من الولاة و السلاطين للشرقاوي

(6) Réimprimé au Caire en 1314 : فتوح اليمن المعروف براس الغول و ماجرى له من الكلام

(7) Il y en a 3 à la Bibliothèque nationale d'Alger (Fagnan : *Cat. Mss. Bibl.*, Alger, n°ˢ 1612, 1613, 1915.)

(8) C'est le manuscrit de Habicht, décrit par Hamaker : *Incerti auctoris liber de expugnatione Memphidis et Alexandriæ*, Leyde, 1825, 4°, p. XI (R. Basset).

attribution ne repose sur aucun fondement. Comme le manuscrit de Habicht, cette nouvelle recension, si toutefois elle diffère de ce dernier, donne un texte plus complet que les autres ; le deuxième volume presque en entier est en effet consacré à l'histoire de la conquête des Mauritanies (1). Le livre se débite beaucoup parmi les Algériens.

C'est en favorisant l'impression à Alger d'ouvrages rédigés par des musulmans, sous une direction habilement tendancieuse, qu'un gouvernement pourrait agir sur l'esprit des indigènes. Malheureusement, en fait d'ouvrages publiés en Algérie *par des musulmans*, nous n'avons rien trouvé en ce qui concerne 1897-1898, si ce n'est un recueil de quelques prières lithographié à Alger (2). C'est vraiment piteux comme production littéraire.

XV. — ÉTUDE DES LANGUES & LITTÉRATURES ARABES & BERBÈRES

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres continue à encourager les études arabes par l'attribution de prix importants. Le sujet mis au concours pour le premier prix Bordin en 1900 est le suivant : « *Etude sur le Tefsîr de Tabari et le Kecchâf de Zamakhchârî.* — Après avoir indiqué les origines et le caractère de ces deux œuvres, y relever ce qu'elles contiennent d'essentiel au point de vue de la métaphysique, du droit, de l'histoire, de la grammaire et de la lexicographie en s'en tenant aux résultats immédiatement applicables à l'interprétation du texte coranique ». Ce programme d'ailleurs ne nous paraît devoir tenter que des débutants qui ne reculent devant rien ou des orientalistes passés maîtres dans leur spécialité.

Nous n'avons pas l'intention de citer ici tous les ouvrages consacrés à l'étude de la langue et de la littérature arabes ; il nous faudrait, dans ce cas, mentionner en première ligne des ouvrages généraux comme celui de Zimmern* sur les langues sémitiques (3), — des grammaires comme celle de MM. Durand et Cheikho (4), — des traduction de traités arabes, comme celui de Sibawaihî (5), — des traductions de

---

(1) Le chapitre sur la prise de Tébessa a été traduit par Cherbonneau : *Rev. Afr.*, t. XIII, p. 224 et *Rev. orient. et Alg.*, janv. 1852.

(2) مجموع قصايد و ادعية — Alger, 1 plaq. lithog., 1315.

(3) H. ZIMMERN : *Vergleichende Grammatik der Semitischen Sprachen.* 1 vol. Berlin, 1898.

(4) DURAND et CHEIKHO : *Elementa grammaticæ arabicæ cum chrestomathia, lexico variisque notis.* Beyrout, 1897.

(5) G. JOHN : *Sibawaihi's Buch über die Grammatik.* Berlin, 1897 (en cours de publication).

textes ayant surtout un intérêt littéraire, comme Hariri (1) ou Djahiz (2). Nous voulons seulement énumérer ceux de ces ouvrages qui ont été composés en vue de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

Toutefois nous devons faire une exception pour le Manuel d'Histoire de la Littérature arabe de M. Brockelmann (3) que nous demandons la permission de présenter comme étant le seul traité sérieux de ce genre que les arabisants aient à leur disposition. Il n'existe actuellement rien de pareil en français ; mais nous avons entrepris de donner sous peu une traduction de ce savant et précieux ouvrage (4).

M. Nallino a présenté, sur la grammaire de l'arabe parlé tunisien publiée par M. Stumme (5), un ensemble d'intéressantes observations, qui dépasse de beaucoup la portée d'un simple compte-rendu (6). L'auteur se montre particulièrement dur pour nos arabisants algériens.— D'autre part M. Hartmann adresse, dans la revue de Beyrouth, qui a pour titre *Al Machriq*, un appel aux orientalistes pour l'étude scientifique des idiomes arabes vulgaires (7) ; il est temps que les Algériens qui se livrent à cette étude, coordonnent leurs connaissances dans des mémoires d'allure véritablement scientifique et nous donnent enfin la grammaire d'arabe parlé qu'attendent depuis longtemps les linguistes et les philologues.

Le petit dictionnaire français-arabe de M. Gasselin (8), malgré ses lacunes et ses nombreuses inexactitudes, rendra des services, parce qu'il est actuellement le seul donnant à la fois des expressions d'arabe parlé et d'arabe littéral. On y trouve des incorrections regrettables dans un livre destiné aux élèves, comme فلى pour فولى (impératif) ou encore كاسح pour فاسح —

---

(1) Chenery et Steingass : *The assemblies of Al Hariri, translated from the arabic*. 2 vol., Londres, 1897.

(2) Van Vloten : *Le livre des beautés et des antithèses, attribué à Al Djahiz, de Basra. Texte arabe*. Leyde, 1898.

(3) Brockelmann : *Handbuch der arabischen Litteraturgeschichte*. 1er fascicule. Weimar, 1897.

(4) Mentionnons aussi la prochaine apparition du premier volume d'une traduction du *Mostatraf*, le livre, que connaissent tous les arabisants algériens, du polygraphe *El Ibchihi*. Le traducteur est M. G. Rat. Il aura rendu un grand service, non seulement à ceux qui apprennent l'arabe, mais encore à tous ceux qui s'intéressent au monde de l'Islam, surtout si le livre est pourvu de références.

(5) Voy. *supra*, p. 95.

(6) C. A. Nallino : *Osservazioni sul dialetto arabo di Tunisi secundo la grammatica dello Stumme*, in *L'Oriente*, t. II, 1895-1896, paru en 1897, Rome et Naples.

(7) M. Hartmann.— *L'étude des idiomes arabes vulgaires* — مقالة في اهمية جمع خواص الكلام الدارج و بعض اشارات الى الطريقة الواجب اتخاذها في ذلك Extr. d'Al Machriq, t. à p., 1 broch., Beyrouth, 1898.

(8) Gasselin : *Dictionnaire français-arabe*. 1 vol., 794 p., Alger, 1898.

L'ouvrage de MM. Eidenschenk et Cohen-Solal (1) est destiné à rendre les plus grands services à ceux qui étudient la langue vulgaire ; mais on devra observer qu'un grand nombre des expressions qu'il contient sont particulières à la province d'Oran. — M. Laune a donné un recueil d'actes administratifs et judiciaires traduits en arabe (2), qui est destiné à devenir le *vade-mécum* de ceux qui s'initient à la lecture difficile des actes. — M. Houdas, dans son *Précis de grammaire arabe* (3), a eu l'heureuse idée d'associer l'étude de la langue parlée et celle de la langue régulière et d'expliquer l'une par l'autre ; cette méthode, féconde entre toutes, est de nature à assurer le succès de ce livre remarquable. L'auteur en a donné aussi un abrégé (4), destiné à ceux qui ne veulent faire de l'arabe qu'une étude superficielle. — Nous croyons savoir d'autre part que M. Belkassem ben Sedìra prépare une grammaire d'arabe littéral, ouvrage que sa profonde connaissance de l'enseignement de l'arabe fait attendre avec impatience (5).

M. Raux a donné une intéressante et utile traduction de divers morceaux de littérature arabe (6) contenus dans le cours de littérature de M. Ben Sedìra, la *Chrestomathie arabe*, de M. Mouliéras, etc.

Enfin, nous mentionnerons encore ici un travail fait par un indigène algérien, M. Mohammed ben Braham, sur le *Pluriel brisé* (7). L'auteur a étudié tour à tour les innombrables formes du pluriel brisé et a tâché de les ramener à quelques règles. Il paraît avoir extrait des auteurs arabes la plus grande partie de ce qu'ils ont dit à ce sujet, et son ouvrage sera utile à consulter comme répertoire. La liste des auteurs consultés ne contient aucun des auteurs européens qui ont écrit sur la matière et ils ne sont cités nulle part. Au reste, l'auteur a fait avant tout une œuvre non pas de philologue, mais de grammairien, de grammairien du reste érudit et ingénieux.

Nous avons parlé plus haut (p. 95), des importants travaux que les Allemands consacrent à l'étude des dialectes parlés de l'Afrique du Nord ; dans cet ordre d'idées nous devons citer : les Proverbes marocains (8) recueillis par M. Fischer, travail

---

(1) EIDENSCHENK ET COHEN-SOLAL : *Mots usuels de la langue arabe, accompagnés d'exercices*. Oran, 1897.

(2) LAUNE : *Manuel français-arabe ou recueil d'actes administratifs, judiciaires et sous seing-privé, traduits en arabe*. 1 vol., Alger, 1897.

(3) HOUDAS : *Précis de grammaire arabe*, 1 vol., Paris, 1897.

(4) HOUDAS : *Premières notions de langue arabe*, 1 br., Paris, 1897.

(5) Cet ouvrage vient de paraître. (note ajoutée pendant l'impression).

(6) A. RAUX : *Recueil de morceaux choisis arabes*, 1 vol. 8°, 218 p., Constantine, 1897.

(7) MOHAMMED BEN BRAHAM : *Le pluriel brisé*, 1 vol. 8°, 118 p., Paris, 1897.

(8) FISCHER : *Marokkanische Sprichwœrter*, in *Mittheil. d. Seminaers f. Orient. Sprachen and. kaenigl. Friedr.-Wilhelms.-Universitoet zu Berlin, hrsg v. E. Sachau, Iahrg. I.* Berlin, 1898, pp. 188 seq. (Je dois à l'obligeance de M. René Basset, communication de cet ouvrage.)

également intéressant au point de vue de la langue et du folklore, et dans lequel l'auteur a apporté à ses références le plus grand soin ; — Le travail de M. Seidel* sur la *Littérature populaire tunisienne* (1) ; — Enfin il faut ajouter à cette liste une étude de M. Williams Talcott* sur *l'Arabe vulgaire marocain* (2). On le voit, les étrangers nous devancent sur notre propre terrain.

Notre incompétence en matière de berbère nous fait un devoir de mentionner sans commentaires les ouvrages de langue et littérature berbères qui, à notre connaissance, ont été publiés en 1897-1898. Ce sont : la *Première année de langue kabyle*, de M. A. Saïd (3) ; — les *Légendes kabyles* de M. Mouliéras (4), qui constituent la plus grande collection de textes kabyles publiés jusqu'à ce jour ; — la *Grammaire mozabite*, de MM. Ameur Nour ben Si Lounis et Moka Messaoud (5) ; — les *Textes* de M. Motylinski en berbère de Djerba (6) ; — la publication, par MM. René Basset et Gaudefroy-Demombynes des *Textes touaregs* de M. Masqueray (7) ; — la traduction, par M. Motylinski du texte en dialecte du *Djebel Nefousa* jadis publié par lui (8) ; — la notice de M. René Basset sur le dialecte des *Beni Iznacen* (9) ; — et enfin le texte du *H'aoudh* avec traduction (10), publié par M. Luciani, qui avait déjà donné dans la *Revue Africaine* un article à ce sujet (*Rev. Afr.*, 1892, p. 151 seq). Ce *H'aoudh*, un des très rares textes berbères que nous possédions, fut rédigé au siècle dernier par Mah'ammed ben Ali ben Brahîm en dialecte tamazir't. Il est consacré à exposer les principes du droit coranique musulman : l'auteur s'est naturellement inspiré à peu près exclusivement de l'abrégé de Khelîl. L'ouvrage n'offre donc pas un bien grand intérêt au point de vue du droit musulman, mais sa publication est d'une haute importance au point de vue philologique.

---

(1) SEIDEL : *Beitraege z. Kenntniss d. tunisischen Volkslitteratur, in Zeitsch. f. afrikan. und. oceanisch. Sprache*. III, pp. 186-188, 268-271.

(2) WILLIAMS TALCOTT : *The spoken Arabic of North Morocco,* in *Beitraege z. Assyriol. und semit. Sprachwiss.* 1897.

(3) A. SAÏD : *Une première année de langue kabyle, dialecte zouaoua*. Alger, 1897.

(4) A. MOULIÉRAS : *Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie. Texte kabyle.* 2e part., fasc. 1, Paris, 1898.

(5) AMEUR NOUR BEN SI LOUNIS et MOKA MESSAOUD BEN YAHYA : *Grammaire mozabite.*, Alger, 8°, 67 pp., 1897.

(6) DE C. MOTYLINSKI : *Dialogue et texte en berbère de Djerba,* in *Journ. asiat.*, 9e sér., t. X, p. 377-401, 1897.

(7) MASQUERAY : *Observations grammaticales sur la grammaire touareg et textes de la Tamahaq des Taïtoq*. Publié par R. BASSET et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 2 fasc. en 1897, p. 97-272.

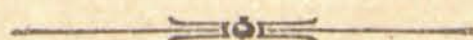
(8) DE C. MOTYLINSKI : *Le Djebel Nefousa, transcription, traduction française et notes, avec une étude grammaticale.* 1er fasc., Paris, 1898.

(9) René BASSET : *Notice sur le dialecte des Beni Iznacen,* in *Giorn. della Soc. asiat. ital.*, vol. undec., 1897-1898, p. 1-13.

(10) LUCIANI : *El Haoudh,* 1 vol., Alger, 8°, 1897.

Et puisque nous venons d'énumérer les principales œuvres des arabisants d'Algérie dans ces derniers temps, nous terminerons en mentionnant deux articles de M. Cat consacrés à la biographie de deux orientalistes qui ont bien mérité de la Colonie, nous voulons dire Perron (1) et Masqueray (2).

Octobre 1898. EDMOND DOUTTÉ.



(1) CAT : *Biographies algériennes,* in *Alg. Nouv.* du 3 avril 1898.
(2) Id. id. id. 20 février 1898.

APPENDICE

Depuis la rédaction de ce *Bulletin bibliographique*, de nouvelles recherches nous ont amené à ajouter à notre travail les ouvrages dont les titres suivent et dont la plupart ne nous sont encore connus que de nom. Nous analyserons l'an prochain ceux dont le titre est précédé d'une croix.

II. — Ouvrages d'ensemble sur la religion musulmane

KUTSCHE : *Der Islam, seine geschichtl. Entwick. und kultur. Bedeutung*, in *Iahresbericht d. Ver. f. Erdkunde*. Metz, XIX, pp. 42-61, 1897.

III. — Dogmatique et Histoire religieuse

FLAGG : *Yoga or transformation. A comparative statement of the various religious dogmas concerning the soul and its destiny, and of Akkadian, Hindu, Taoist, Egyptian, Hebrew, Greek, Christian, Mohammedan, Japonese and other magic*. 1 vol. 8°, New-York, 1898.

V. — Droit musulman

† PIZZI, Italo : *L'Islamismo e la guerra santa* in *N. Anthol.*, 1897, LXIX, pp. 5–35.

† CARNOY (H.) : *Les Kanoun ou chartes kabyles*, in *Tradition*, 1897, XI, pp. 73-80.

† SACHAU (Ed.): *Muhammedanische Recht nàch Schafiit. Lehre.*, Berlin, 1898.

VI. — Islam des divers pays musulmans

RAFIUDDIN AHMAD : *A Moslem's view of the pan-islamic revival* in *Nineteenth Century*, XLIII, pp. 517-526.

VIII. — Islam de l'Afrique mineure

† VALENZA (Lina): *I Ginun, genii tutelari nella credenza ebraïco-tunisina*, in *Arch. p. lo stud. d. trad. prop.*, XV, pp. 435-438, 1897.

IX. — Histoire des musulmans en général et de ceux de l'Afrique mineure en particulier

BOURNICHON : *L'invasion musulmane en Afrique, suivie du réveil de la foi chrétienne dans ces contrées et de la croisade des noirs entreprise par S. E. le Cardinal Lavigerie*. 1 vol., Tours, 1897.

Céalis : *De Sousse à Gafsa. Lettres sur la campagne de Tunisie, 1881-1884.* Préface de G. Larroumet. 1 vol., Paris, 1897.

† D. Mariano de Pano : *Viaje a la Meca de un morisco aragones en el siglo XVI.* 1 vol., Sarragosse, 1897.

X. — Folke-Lore de l'Afrique mineure

† Valenza : *Ninne-nanne di Tunisi,* in *Arch. p. l. stud. d. trad. pop.* 1897, xv, pp. 82-84.

XII. — Ouvrages littéraires : Études de mœurs, romans, livres de touriste

Des Moustiers Mérinville : *Une pointe dans le Sud algérien, Tuggurth et la région du Souf.* 1897, 8°, 43 pp., Paris.

Landais : *Impressions de deux voyages en Tunisie (1889-1893), suivies d'une étude générale sur la Régence et sur les bienfaits du protectorat.* 1 vol., 1897, 171 pp.

Majersky : *Eine Frühlingsfahrt durch Italien nach Tunis, Algerien und Paris.* 1 vol., 230 pp., Francfort-sur-Mein, 1897.

XV. — Études des langues et littératures arabes et berbères

† *Recueil de diverses formules religieuses musulmanes.* 1 vol., Constantine, 1897, 40 pp.

† *Talisman arabe* (texte arabe). 1 vol., Constantine, 1897.

Cherbonneau : *Fables de Lokman,* expliquées d'après une méthode nouvelle, etc. 1 vol., Paris, 1897, 1?6 pp.

Le Blanc de Prébois : *Essai de contes kabyles avec traduction en français* (en cours de publication), 1er fasc., Batna, 1897.

Le Blanc de Prebois : *Essai de contes kabyles, traduction arabe et française.* 1 vol., Constantine, 1897.

Ouvrages " incertæ sedis "

Anna May Wilson : *The days of Mohammed.* 1 vol., Chicago, 1897.

Drouet : *Au Nord de l'Afrique,* in *Société normande de Géographie,* xviii° Bulletin, pp. 102-130.

Frœlicher : *L'Algérie,* in *Union géog. du Nord de la France,* xviii, 1897, pp. 70-75,

Villebois-Mareuil : *Au Sud Algérien,* in *Le Correspondant,* n° 185, 1897, pp. 32-66.

LISTE DE QUELQUES OUVRAGES ARABES ÉDITÉS OU RÉÉDITÉS EN ORIENT EN 1314-1316

1° كتاب السيرة الاحمدية في تاريخ خير البرية تاليف الشيخ احمد بن محمد درويش, Boulaq, 1314.

2° نور اليقين في سيرة سيد المرسلين لمحمد الخضري, Caire, 1315.

3° كتاب الملل و النحل للشهرستاني, Bombay, 1814-1315.

4° صحيح البخاري, 9 vol., Boulaq, 1314 (splendide édition entièrement vocalisée).

5° احزاب و اوراد القطب الرباني العارف الصمداني سيدنا و مولانا الشيخ احمد التجاني, Boulaq, 1314 (livre d'un grand débit en Algérie).

6° تاريخ الدولة العثمانية لمحمد فريد باي, Caire, 1314.

7° كتاب التبر المسلوك في ذيل السلوك للسخاوي, Caire, 1314 (Continuation de l'histoire des mamelouks de Maqrizî, revue et corrigée par Ahmed Zéki Bey).

8° فتوح الشام (voy. p. 118). — فتوح اليمن (voyez p. 118).

9° اعلام الناس بما وقع للبرامكة مع بني العباس للاتليدي, Caire, 1314.

10° كتاب الكشكول لبهاء الدين العاملي و بهامشه كتاب ادب الدنيا و الدين للماوردي, Caire, 1316.

11° كتاب ادب الدنيا و الدين للماوردي, Caire, 1315.

12° حياة الحيوان للدميري, Caire, 1314.

13° قصص الانبياء للثعلبي و بهامشه مختصر روض الرياحين لليافعي, Caire 1314.

14° بدايع الزهور في وقايع الدهور لمحمد بن احمد بن اياس, Caire 1314.

15° مختصر روض الرياحين في مناقب الصالحين لليافعي Caire, 1315.

16° نزهة المجالس و منتخب النفايس للصفوري و بهامشه كتاب طهارة القلوب و الخضوع لعلام الغيوب للديريني (biographies des premiers personnages de l'Islamisme), Caire, 1315.

17° كتاب نور الابصار في مناقب ال بيت المختار للشيخ الشبلنجي و بهامشه كتاب اسعاف الراغبين في سيرة المصطفى للشيخ محمد الصبان (Histoire du Prophète, de Hasan et Hoseïn, des 12 imams, des 4 pôles de l'Islam, etc...), Caire 1315.

18° كتاب الدر النظيم في خواص القران العظيم لليمني اليافعي , Caire, 1315.

19° نيل المرام من احاديث خير الانام لمحمد بن عبد الله الجرداني . Caire, 1315 (Recueil de traditions).

20° كتاب المجالس السنية و الكلام على الاربعين النووية لاحمد بن الحجازي , Caire, 1315.

21° كتاب كشف الاسرار عما خفي عن الافكار تاليف احمد بن العماد الاقفهسي صححه وذيله بالحواشي الفقير احمد ابو علي الازهري , Alexandrie, 1315 (Hadits, exégèse, eschatologie).

22° كتاب تنبيه الغافلين للسمرقندي و بهامشه بستان العارفين , Caire, 1315 (morale, piété).

23° خزينة الاسرار جليلة الاذكار لمحمد حقي النازلي و بهامشه كتاب الحصن الحصين من كلام سيد المرسلين للجزري Caire, 1315 (Hadîts).

24° كتاب الروض الفائق في المواعظ و الرقائق للشيخ الحريفيشي و بهامشه كتاب جليل يتضمن احاديث و اثارا و مواعظ تتعلق بالموت و ما بعده المليباري , Caire, 1315.

25° كتاب الفوائد الفكرية للمكاتب المصرية من اثار المرحوم عبد الله باشا (Manuel de civilité sur le plan des manuels européens), Caire, 1315.

26° حاشية الدردير على قصة المعراج للغيطي , Caire, 1315.

27° دلائل الخيرات (Cet ouvrage bien connu a toujours de nombreuses éditions dans tout l'Orient, et à Fez également).

28° حاشية البيجوري المسماة بتحفة المريد على جوهرة التوحيد Caire, 1314.

29° كتاب الايضاح المبين بشرح فرايض الدين تاليف الامام عبد الله الميرغني, Boulaq, 1315.

30° حاشية البقري على شرح الرحبية للمارديني, Caire, 1315.

31° شرح الامام محمد بن احمد ميارة الفاسي على الارجوزة المسماة بتحفة الحكام التي ليس لها مثيل في علم الوثايق والابرار للقاضي ابن عاصم الاندلسي الغرناطي, Caire, 1314.

32° شرح المقامات الحريرية للشريشي, Caire, 1314.

33° رسايل الهمذاني وبهامشه مقامات الهمذاني, Caire, 1315.

34° ديوان عنترة (voy. p. 49, n° 3).

35° الهمزيه الالفية المسماة طيبة الغراء في مدح سيد الانبياء نظم مصححها يوسف بن اسماعيل النبهاني, Beyrouth, 1314.

(Le titre du livre indique qu'il s'agit d'un nouveau poëme à la louange du Prophète. Le plan suivi est celui d'El Boûcîrî dans sa célèbre Hamzia, mais les développements sont beaucoup plus longs. Bien souvent, d'ailleurs, notre auteur n'a fait que délayer les vers de la *Hamzia*. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la 1re page pour s'en apercevoir [cpr. le v. 4 et le v. 6 avec le premier vers de la Hamzia]. Le mètre choisi par notre poête est, comme chez El Boucîrî, le mètre illustré par Hârits ben Hilliza. Dans sa courte préface, l'auteur annonce du reste, qu'il a pris pour modèle El Boucîrî. Le poëme est divisé en chapitres qui portent en tête l'indication de quelque épisode de la vie de Mahomet : مولده وجملة دلايل نبوته — رضاعه — شق الملائكة صدره الشريف, etc. — L'ouvrage est orné de notes surtout grammaticales. Le style est en général facile.) (1).

36° مجموع متون, Caire, 1314.

Décembre 1898.

E. D.

---

(1) La plupart de ces livres sont répandus en Algérie ; il existe du reste également à Alger, un libraire intelligent et avisé qui peut rendre de grands services aux orientalistes (Mourad ben Terki, rue Randon).

INDEX DES NOMS DES AUTEURS [1]

(1) Cet index ne comprend pas les noms des auteurs arabes cités page 126.



L'Architecture Sacrée de l'Afrique Païenne

d'après un livre de MM. CAGNAT et GAUCKLER (1)

La Tunisie est incontestablement, parmi les anciennes provinces du monde romain, l'une de celles qui ont gardé le plus de traces de la domination impériale, le plus de vestiges de la profonde transformation que sa civilisation apporta dans les différents pays où elle s'était implantée.

Si, dans les parties de l'Europe et de l'Asie, où Rome a régné durant plusieurs siècles, les monuments ont été aussi nombreux et parfois plus riches que dans l'Afrique romaine, des facteurs y ont souvent agi, qui n'ont eu ici aucune action.

Les populations laborieuses et chrétiennes de la Gaule, pour ne parler que de cette seule province ont, après la dislocation de l'Empire, et le climat aidant, continué à cultiver le sol, à élever des habitations. Dans cette contrée, quand les édifices élevés par les Romains ont péri sous les coups du temps ou des Barbares, citadins et cultivateurs en ont repris les matériaux, les ont retaillés pour les utiliser dans de nouvelles constructions.

C'est ainsi que les débris des temples, des antiques forteresses, devenus de véritables carrières, passèrent dans les fondations des églises et des châteaux.

Bien plus, dans les campagnes, le paysan dont la ferme s'élevait parmi les ruines de quelque *pagus*, de quelque exploitation agricole, non content d'araser les murs devenus inutiles, les bouleversa jusqu'au dessous du sol, pour étendre la surface cultivée, et la charrue vint à son tour achever l'œuvre de destruction, en dispersant les restes encore visibles des antiques demeures.

---

(1) *Les Monuments historiques de la Tunisie.* — 1re partie : *Les Monuments antiques,* publiés par MM. R. Cagnat et P. Gauckler. — *Les Temples païens,* Paris, Leroux, 1898.

Aussi, en dehors de rares exceptions, n'est-ce que dans la profondeur du sol que l'on retrouve quelques restes, bien frustes, de l'occupation romaine.

Dans l'Afrique du Nord, au contraire, l'indigène en raison de son indolence et de ses mœurs pastorales, se garda de toucher à des édifices qui n'occupaient, en somme, qu'une surface restreinte des vastes pacages où il mène ses troupeaux. Au demeurant, comme il habite sous la tente, il n'avait que faire des énormes pierres de taille que, lors des premières invasions, son fanatisme avait respectées.

On sait, en effet, combien les restes de villes, de simples *pagi*, de fermes même y abondent. Une inoubliable impression saisit le voyageur lorsqu'il parcourt cette contrée. Capitoles encore debout, portes triomphales, monuments publics élevés il y a 1,800 ans, y semblent abandonnés d'hier. Et ce ne sont pas seulement ces restes imposants qui frappent, ce sont aussi les portes des *praedia*, les enceintes de villas, les restes de modestes rigoles où coula jadis l'eau des sources, les ponceaux sur les ravins. Tous montrent combien industrieuse et active fut une population qui n'avait laissé, sans l'aménager, aucun point d'une contrée où règne aujourd'hui la solitude.

Facilement, on se croirait transporté dans un pays que ses habitants, surpris par quelque catastrophe pompéïenne, ont abandonné brusquement, et qui est demeuré depuis tel qu'il était alors, sans avoir connu la lente décomposition, œuvre du temps, des météores et de l'homme.

La Tunisie est, sans contredit, celle de nos provinces de l'Afrique du Nord où les ruines sont de beaucoup les plus abondantes, les mieux conservées, les plus grandioses. Ce n'est pas que l'Algérie n'en possède également, le beau livre que M. Cagnat publie sur Timgad en ferait foi au besoin. Mais ce pays, pendant les premières années de notre occupation, a connu quelques-unes des vicissitudes que je viens d'indiquer et qui ont privé l'Europe de tant de monuments antiques. La fièvre de construction qui a sévi dans les centres de nouvelle formation, l'irrespectueuse rapacité des entrepreneurs, souvent renforcée d'une sorte de haine contre les restes du passé, y ont causé d'irréparables dégâts. Car, il faut

le reconnaître, ce sont ceux-là même qui se disent les héritiers des Romains en Afrique qui ont fait disparaître les plus beaux témoignages de leurs droits à ce patrimoine, les édifices laissés par leurs prédécesseurs et que, par une ironie du sort, les ravisseurs eux-mêmes avaient respectés.

Quant on se prit à s'émouvoir de la disparition des monuments où notre civilisation retrouvait à chaque pas les traditions de son art et même de sa littérature il était déjà bien tard.

Fort heureusement, pour l'honneur de la science française, la faute commise en Algérie a profité à la Tunisie et amené la création d'un Service qui recueille et protège les vestiges du passé d'une façon sinon complète, en raison des faibles ressources dont il dispose, du moins dans une mesure suffisante pour éviter d'irréparables pertes.

L'abondance et l'état de conservation de tant d'édifices intéressants sont tels que la Tunisie constitue comme un vaste musée dont les provinces sont, en quelque sorte, les salles, et, les cités avec leurs édifices, les vitrines. C'est l'inventaire de ce musée que, sous la protection d'un ministre éclairé, la Direction des Antiquités et des Arts de la Régence a entrepris.

Il se trouve, fort heureusement pour une œuvre aussi considérable, que cette tache a été confiée aux deux savants qui pouvaient l'accomplir dans les meilleures conditions : M. Cagnat, dont le nom s'attache à tous les travaux importants d'épigraphie africaine qui ont été exécutés dans ces dernières années, et M. Gauckler à qui ses fonctions et le classement des monuments historiques, dont il s'occupe avec tant de science, ont donné une parfaite connaissance du sujet.

Un dessinateur dont la modestie égale le talent et qui, depuis dix ans, avec la passion d'un artiste, a dessiné et photographié tous les restes d'architecture qui se rencontrent dans la contrée, M. Sadoux, a exécuté pour ce travail de nombreuses et belles planches qui éclairent le texte. Un tel choix ne pouvait être plus heureux.

Je dois enfin signaler le luxe des planches, des phototypies surtout qui accompagnent cette publication et dont l'utilité,

dans une étude de ce genre est aussi grande que celle du texte.

La beauté de ces illustrations me fait même regretter que, comme les auteurs ont d'ailleurs pris soin de nous en avertir, ce travail ne soit point définitif.

A part quelques descriptions de monuments, sinon complètes du moins assez documentées pour que des fouilles ultérieures n'aient que peu de choses à nous apprendre à leur égard, à part les résultats importants et encore inédits de recherches faites récemment par le Service des Antiquités, les auteurs ont dû se borner, en dressant cette liste des temples païens, à en décrire seulement les restes apparents qui gisent à la surface du sol.

De longues années s'écouleront avant qu'un déblayement méthodique permette de compléter les renseignements que les auteurs donnent, et c'est pourquoi ils ont, avec raison, voulu dès maintenant nous faire connaître ce qui en est visible. On doit souhaiter que plus tard, lorsqu'une étude définitive sera entreprise, elle soit publiée dans les belles conditions d'édition et d'illustration où l'a été le travail de MM. Cagnat et Gauckler.

Une des grandes qualités de ce livre, la clarté, est due à ce que les auteurs ont évité de se perdre dans les détails. Ils se sont appliqués à nous faire connaître surtout les traits caractéristiques de chaque monument. C'est une œuvre d'archéologue et non d'architecte ou d'épigraphiste qu'ils ont faite. Quand ils ont repris les études faites avant eux, ils en ont élagué tout ce qui n'était pas essentiel.

Un tel mode amènera sans doute ceux qui voudront connaître tous les détails, tous les documents : sculptures, inscriptions, ex-votos, etc., trouvés dans les édifices étudiés, à recourir aux mémoires antérieurs, indiqués dans les références. Il a le précieux avantage pour le lecteur de ne lui offrir que ce qu'il sait devoir y trouver, de ne pas l'égarer dans des descriptions étrangères au but des auteurs qui est surtout, me semble-t-il, de permettre la comparaison de chaque monument aux constructions analogues de l'Afrique et du monde romain.

L'ouvrage se termine par un répertoire alphabétique. Comme c'est en quelque sorte un *Corpus* des temples de l'Afrique que MM. C. et G. ont établi, il est à souhaiter que

chaque volume renferme un répertoire par catégories : termes des inscriptions relatifs à l'architecture des monuments sacrés, liste et proportion de ceux qui sont de style dorique, corinthien, etc.

Les auteurs me pardonneront une observation qui leur prouvera combien fréquemment j'ai déjà consulté leur ouvrage. Des nécessités typographiques, sans doute, sont cause que les planches n'ont pas été numérotées et classées dans un ordre conforme à celui où sont décrits les monuments, et qu'il n'y a pas, dans le texte, de numéros renvoyant à ces planches. Il en résulte une gène assez notable pour la consultation de ces dernières.

Quoique les divisions du travail ne soient pas indiquées par répartition en chapitres, il est facile d'en saisir la disposition. Une première partie comprend les sanctuaires dont les divinités ont pu être déterminées ; une autre, ceux que leur plan général ou d'autres détails indiquent comme tels sans que l'on sache quel dieu s'y trouvait. La troisième partie traite de constructions que l'on suppose avoir été des temples, sans preuves certaines à cet égard.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, le plus souvent, et comme on pourrait s'y attendre, de monuments encore debout en tout ou en partie. Les inscriptions, les historiens même sont les seuls indices qui ont pu révéler l'existence en certaines localités, d'édifices sacrés. C'est en s'appuyant sur de tels renseignements que les auteurs ont pu dresser une si longue liste. Ils ne s'en sont d'ailleurs pas seulement tenus à ce que promettait le titre de leur travail et ont avec raison placé à côté des temples, l'énumération des simples autels.

Le livre se termine par une étude, assez inattendue, sur une synagogue. Je suppose que c'est parce que cet édifice est le seul de son espèce que nous ait légué l'antiquité, en Afrique, et parce qu'il fallait bien le placer dans une liste de sanctuaires que les auteurs l'ont décrite ici. Mais, à vrai dire, il me semble que les termes « païens » et « synagogue » ne peuvent être rapprochés et il eut été peut-être plus rationnel de placer ce monument en tête du volume que l'on consacrera un jour aux églises.

Le caractère de ce travail n'a pas permis aux auteurs de présenter quelques considérations d'ensemble sur les temples païens d'Afrique. Il y a peut-être quelque intérêt, après l'analyse qu'ils nous ont ainsi donnée d'essayer une synthèse, d'exposer les renseignements qui se dégagent de la lecture de ce beau livre. C'est ce que je vais tenter, non sans l'avoir, au préalable, feuilleté avec le lecteur, et en lui signalant les passages les plus remarquables.

Voici d'abord les Capitoles, et, à leur tête, le plus célèbre d'entre eux, celui de *Dougga* (fig. 1), ce bel édifice, que son état de conservation, ses harmonieuses proportions et l'admirable situation où il s'élève, font tant regretter de ne pas voir encore complètement dégagé.

Cela n'empêche pas l'étude qu'en a faite M. Saladin, et qu'ont résumé les auteurs, d'être presque complète. Je ne saurais m'empêcher de signaler, en passant, l'état d'abandon où se trouve ce monument, exposé aux souillures et rongé par le salpêtre. Depuis le cri d'alarme poussé, il y a 10 ans, par M. Saladin, rien ou presque rien n'a été fait (1).

Le temple de Dougga est prostyle, tétrastyle, d'ordre corinthien. Il offre le type le plus habituel des temples africains.

Tout son fronton est encore debout et, détail curieux, le haut chambranle à crossettes qui formait l'entrée de la cella, demeure isolé et comme en équilibre (2), les murs adjacents étant renversés.

Une étude presque entièrement nouvelle et que l'état des lieux a permis de faire assez complète, est celle du Capitole d'*Henchir es Souar* (fig. 5). Le plan en est insolite : le pronaos est flanqué de deux petites cellas, s'ouvrant sur ses côtés, dans lesquelles sont des niches. C'est dans ces pièces que se seraient trouvées les divinités parèdres... si l'édifice en question est

(1) J'ai pu seulement démolir en partie, en 1892, une maison indigène qui donnait sur le pronaos. Il faudrait encore abattre deux ou trois masures adossées à l'édifice, et en dégager le pied. Depuis que ces lignes ont été écrites, on a, lors de mon dernier voyage à Dougga, en Octobre 1898, décidé l'expropriation et le dégagement de ce monument, que réclamait depuis longtemps le Service des Antiquités tunisiennes.

(2) Presqu'en face, un autre édifice ruiné offre une porte qui s'est conservée dans les mêmes conditions, au Dar el Acheb.

un capitole, car on a d'indices à cet égard, qu'un fragment d'inscription de provenance incertaine.

Le pronaos du Capitole d'*Henchir Matria* (fig. 2), avec la belle inscription de son fronton, ses colonnes cannelées et ses trois soffites si richement sculptés, a été renversé tout d'une pièce en avant (1).

Le Capitole de *Medeïna* (fig. 7), avec sa cella flanquée de deux ailes, sa terrasse, dépourvue de l'escalier qui précède habituellement le pronaos, et des soffites richement sculptés, semble avoir appartenu à un intéressant ensemble de constructions placées derrière lui.

L'étude du Capitole de *Sbeïtla* (fig. 3), avec ses trois temples précédés d'un vaste péribole s'ouvrant par une jolie porte triomphale, a été faite par M. Saladin, et résumée ici. A signaler la beauté de l'appareil des cellas, leur bon état de conservation, la richesse des soffites et des chapiteaux, l'aspect plein de grandeur de l'ensemble qui en font un des monuments les plus imposants de l'Afrique romaine.

Après les Capitoles, mention est faite de deux temples d'Apollon, d'un temple d'Apollon et Diane, dont il ne reste que l'enceinte sacrée, et d'un autel d'Auguste divinisé (2).

Les Africains avaient, on le sait, à l'époque romaine, une dévotion toute particulière pour certains dieux de leurs ancêtres, qu'ils continuaient à adorer sous les apparences nouvelles de divinités gréco-romaines. De ce nombre était la *Virgo Cœlestis* ; rien d'étonnant à ce qu'on lui ait élevé un grand nombre de sanctuaires.

L'étude, toute inédite, du temple de *Celestis* à *Dougga* (fig. 9), est des plus intéressantes. Par son péribole qu'entoure une galerie demi-circulaire dont la disposition rappelle le croissant, emblème de Céleste et qui portait autrefois les statues de villes dont le nom est gravé sur la corniche, par son édicule central

(1) Les auteurs disent qu'il ne reste rien du tympan. Cependant, lors des fouilles que j'ai exécutées pour dégager cette partie du temple, j'ai découvert une pierre coupée à l'une de ses extrémités par deux faces régulièrement inclinées et qui devaient incontestablement être au centre du triangle. La partie antérieure, martelée, ne laisse plus voir, d'ailleurs, quelle en était l'ornementation.

(2) J'ai signalé (*Bull. Archéol.* 1890, p. 153, *La nécropole de Bulla Regia)* un autel portant les mots : ARA DIANAE qui doit être placé ici.

en forme de temple, c'est un des monuments sacrés les plus remarquables de la Tunisie (1).

Les temples de ou des Cérès ne nous sont connus que par quelques inscriptions. Il en est de même de ceux dédiés à la Concorde, à l'exception d'un temple de *Dougga*, dont j'ai pu, avec quelque probabilité, identifier l'emplacement.

Parmi les sanctuaires d'Esculape, celui dont j'ai retrouvé les restes à *H*r *es Zaouia*, est le seul que l'on connaisse comme étant encore en partie debout.

Des temples de la Fortune, il ne reste que quelques inscriptions et de rares débris d'architecture.

Il en est de même de ceux qui ont été consacrés à Hercule. Ceux de Junon, Jupiter, des Lares Augustes, de *Liber Pater* et de Mars sont simplement cités dans des textes.

Le sanctuaire — qui paraît être un édicule plutôt qu'un temple à proprement parler — de *Mater Magna* à Mactar, présente un détail curieux : deux *vestigia*, ou semelles de plomb, encastrées dans un dallage.

La série des temples de Mercure est particulièrement intéressante. Celui d'*Aïn-Tounga*, resté inachevé, d'après M. Saladin, (et dont la divinité n'est pas certaine) est remarquable par l'agencement de son appareil et l'ornementation de la porte de sa cella.

A *H*r *Bez* (fig. 11), le plan du sanctuaire est intéressant par son péribole, dont la porte forme un arc en plein cintre soutenu par deux pieds droits. M. Sadoux a dessiné et fait de cet ensemble une étude aussi complète que le permet l'état de cette ruine.

L'*œdes Mercurii de H*r *Kasbat* (fig. 10), offre une disposition très remarquable. La partie principale en est un portique circulaire de sept mètres de diamètre qui comprenait six colonnes, et devait, lorsqu'il était debout, rappeller les temples de Vesta à Rome et à Tivoli. Le sol en était revêtu de mosaïques.

La petite cella de *Thuburnica* (2), avec une niche dans le

(1) Je ne trouve pas, dans cette liste des sanctuaires de Céleste, l'autel que j'ai découvert dans la Rekba et publié dans le *Bulletin archéologique* (1805. III. *Note sur quelques ruines de la Tunisie*, p. 336) : *Cælesti aug(ustæ) sac(rum). Cæcilius Maximus sacerdos pontifex ARAM quam voverat de suo posvits.*

(2) Elle est située, contrairement à ce que les auteurs ont écrit, d'après moi, sur la rive droite de la rivière voisine.

mur du fond et deux niches dans ses parois latérales, renfermait les statues de *Mercurius Sobrius*, *Genius Sesase*, *Pantheus Augustus*.

Après deux inscriptions relatives à Neptune, une dédicace à la Piété Auguste, quatre textes de temples dédiés à Pluton, se trouve la mention de trois autels à cette dernière divinité (1).

Après l'autel à Priape, de *Thuburnica*, viennent les temples de Saturne, qui, comme sa compatriote Celestis, était si en honneur en Afrique. Longue et intéressante série.

Au *Djebel bou Kornein*, on n'a pas trouvé de temple à proprement parler, mais, sur le sommet d'une montagne, sur un « haut lieu », une aire à ciel ouvert, où étaient déposées de nombreuses stèles votives, auprès d'un autel en maçonnerie. Les stèles offrent de curieuses représentations du *Saturnus Balcaranensis*. Cette figure a des caractères très particuliers et il eût été intéressant d'en reproduire ici un des types.

Le sanctuaire de *Dougga* (fig. 8) est un temple qui, comme celui de Celestis, offre un plan tout particulier. On sait que, parmi les restes de l'antique cité on trouve aussi ceux d'une enceinte berbère et un mausolée punique, ce qui fait de ce point le plus complet peut-être de toute l'Afrique du Nord au point de vue de l'étude du pré-romain, Saturne de Dougga n'étant qu'une forme plus récente de Baal.

On accédait par le côté de son portique au vestibule (2) que précédait, non pas un escalier, mais une terrasse. Derrière lui

---

(1) L'inscription d'Aïn-Ghechil à *Frugiferus Augustus* ne portant mention ni d'édifice, ni d'un *ara*, c'est par erreur qu'elle a été placée au nombre de textes signalant un autel.

(2) Il y a quelques divergences entre la manière dont les auteurs, s'appuyant en partie sur une étude de M. Parmentier, ont compris la restitution de certains détails et celle que j'en avais proposée antérieurement. On me pardonnera de répondre ici un peu longuement, aux arguments qui ont été mis en avant, puisqu'il s'agit d'un monument que j'ai dégagé et longuement étudié moi-même. Il est vrai que M. P. dit que le dégagement de l'édifice commencé par moi, a été achevé ensuite, c'est-à-dire par lui. Le nombre des mètres cubes qui a été enlevé après moi a été, en effet, de 4 ou 5. En outre, actuellement, le temple n'est pas encore complètement dégagé, car il y a des parties où il est impossible de le faire sans un outillage spécial, à cause des dangers que présenterait ce travail, et il reste encore deux citernes à déblayer.

Il n'existe aucune trace de la porte qui, d'après MM. C. et G., s'ouvrait au sud du vestibule. Rien n'indique, par conséquent, qu'elle ait été très simple et il n'est pas nécessaire, d'admettre qu'elle ait existé, si l'on pense avec moi, que le vestibule ait eu la même forme que les

s'étendait une vaste cour rectangulaire dallée, entourée d'une galerie à colonnes, où l'on remarque l'empreinte de deux *vestigia* analogues à ceux du temple de la *Mater Magna*, de Mactar. Dans le fond sont trois cellas où il a été trouvé un certain nombre de débris de sculpture, stucs à reliefs, statues, autels. etc...

Le sanctuaire de *Khanguet el Hadjaj*, qui ne fut peut-être pas un temple, renfermait aussi des *vestigia* (1).

Des débris trouvés à *Carthage* font soupçonner où s'élevait le temple de Serapis.

Viennent ensuite trois inscriptions à *Tellus*, trois autres à Venus, quatre aux Victoires et deux à la *Virtus Augusta*.

Dans l'énumération des temples dont on a retrouvé les restes ou que citent des textes, sans qu'on en connaisse la divinité, je remarque l'édifice demi-circulaire d'*Aïn-Tounga*, Sa forme, analogue au péribole du temple de Céleste à Dougga, fait dire à MM. C. et G. qu'il est tout à fait probable qu'il s'agit ici d'un temple de la même divinité. Cependant, le temple des eaux de Zaghouan — qui n'est pas seulement un réservoir, — a aussi une forme demi-circulaire. Les auteurs n'en font pas un sanctuaire à Céleste, ni même un temple, ce qui indiquerait que, d'après eux, cette disposition n'est pas toujours suffisante pour motiver la détermination qu'ils proposent. Je rappellerai,

---

(1) Je ne vois rien, dans la dédicace à Saturne de Mrira, qui mentionne un temple ou un autel, ni qui la différencie des nombreux textes africains relatifs à des divinités que les auteurs ont laissé de côté.

---

pronaos qui existent habituellement en avant des temples de l'Afrique. On verra pourquoi, contrairement à M. P., je ne saurais croire qu'il en ait été autrement. Les fragments de pilastres, dont-il invoque la présence pour établir sa restitution de deux ailes latérales au vestibule ont pu, comme je l'ai écrit, se trouver aussi bien à la partie postérieure qu'en avant de celui-ci. Le massif de maçonnerie situé en avant de la cour a supporté un emmarchement, qui a servi pendant la période où l'édifice n'a pas eu de vestibule, je n'ai jamais supposé qu'il y ait eu là un escalier de grandes dimensions.

Le mur que M. P. croit ancien, et qu'il a trouvé dans le sol du vestibule, ne forme pas un angle très aigu avec la façade, comme l'a écrit cet architecte. Il est facile de voir qu'il s'est seulement détaché inégalement du mur voisin, contre lequel il était appliqué, de façon à en être actuellement plus rapproché vers l'une de ses extrémités que vers l'autre. Ce « décollement » a même produit un effet bizarre qui aurait du frapper : la face libre du mur est courbe, sa partie inférieure étant demeurée en place. Quant aux stèles libyques et aux poteries qui prouveraient son ancienneté, M. P. n'en ayant pas donné la description, il m'est impossible d'en parler, mais l'aspect de cette construction

encore à ce sujet que Tissot a vu, dans l'édifice de Zaghouan, un sanctuaire d'*Astarte*, la *Juno pollicitatrix pluviarum*.

Le temple de *Bir Faouera* avec son péribole (1), offre cette particularité curieuse que les murs de la cel a portent le nom des souscripteurs qui l'ont fait construire.

Le temple d'*El Bouïa* est assez bien conservé. Sa voûte d'arète, l'élévation de niches qu'il offre, font admettre à M. Saladin que c'était un mausolée. Mais ces raisons n'ont pas convaincu les auteurs, puisqu'ils ont placé tout de même ici la description de ce monument. L'ouverture munie de rainures où glissait une dalle, donnant sur une pièce placée sous le pronaos, doit être rapprochée de celle de certains mausolées. Les auteurs voient en elle une lucarne, je croirais volontiers que c'était la seule entrée du sous-sol.

Le temple d'*H*[r] *Debbik* a également un sous-sol ou crypte, placé au-dessus d'une citerne et de disposition intéressante. Jusqu'ici on a peu de renseignements sur ces locaux sous-jacents aux temples. Les auteurs en indiquent une série dont l'exploration pourra peut-être amener de curieuses découvertes.

---

(1) Cet édifice, par son enceinte, peut être rapproché d'un temple d'H[r] Bez. J'ai publié dans le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* (T. LVI. 1897, p. 59; *Un édifice de Dougga en forme de temple phénicien)*, un monument avec péribole s'ouvrant en avant sur un escalier et ayant même sur les deux dont il vient d être question la supériorité d'offrir à sa partie postérieure les restes d'un temple prostyle dont l'emmarchement, le pranaos et la cella sont parfaitement reconnaissables. Je m'étonne de ne point le trouver signalé ici. J'ajouterai d'ailleurs que, grâce au travail de MM. C. et G., j'ai acquis la conviction qu'il n'avait rien de phénicien et que ce n'était pas non plus comme on l'a supposé, un Capitole.

---

ne m'a paru différer en rien de celui des murs qui ont été élevés au pied du monument, pour le soutenir, et qui sont certainement plus récents.

En ce qui concerne les citernes, comme elles ne s'étendent pas sous les colonnes même de la colonnade N., et qu'il y a, en ce point, un mur très solide pour en supporter le poids, je ne vois pas en quoi la présence d'une voûte, solide, puisqu'elle a résisté jusque maintenant, eût été plus dangereuse que celle d'un remblai qui eut été nécessaire en ce point pour maintenir l'horizontalité du sol. Je ne pense même pas, d'ailleurs, et rien n'indique que les salles voûtées qui sont sous la colonnade aient été des citernes. Enfin, les parois de toutes ces voûtes sont exactement d'équerre avec les autres murs du temple et cette raison doit, à mon avis, faire admettre que tous sont contemporains. J'ajouterai que l'appareil et le mortier m'ont paru exactement pareils de part et d'autre, et qu'enfin il n'y a pas traces de raccordement comme il devrait y en exister, si l'on avait relié ensemble des murs d'époque différente.

Le sol ancien, que l'on a cru voir sous le dallage de la cour, me parait être simplement la couche de ciment sur laquelle reposait ce dallage, et qui s'est effrondée lors du bouleversement de l'édifice. C'est la conviction

A ce point de vue, le temple d'*H^r Kasbat* forme un ensemble remarquable avec plusieurs salles en sous sol, s'ouvrant à l'extérieur par de larges portes.

Le temple d'*H^r Khima* (fig. 4), transformé ultérieurement en basilique, avec son sanctuaire de dimensions restreintes d'ordre composite est d'un type original, se rapprochant du Capitole de Medeïna, par ses deux ailes (1).

La crypte de *Ksar Soudâne* est intéressante par sa corniche et les consoles diversément moulurées qui l'ornent. Instinctivement, je l'ai rapproché du sous-sol d'un monument funéraire d'Aïn-Trab que j'ai étudié (2).

On a trouvé à *Mactar*, provenant d'un temple néo-punique, une très curieuse dédicace en cette langue, dont la traduction est de M. Berger.

Le péribole d'un temple de *Sidi Amara* est seul visible, avec sa porte ornementale, pourvue de niches et sa cour entourée d'un portique en marbre gris. Un soffite porte des griffons magnifiquement sculptés.

A *Sidi Medien* (fig. 6), un temple à la cella flanquée, vers sa partie antérieure, de deux petites pièces, rappelle le Capitole de Medeïna.

(1) D'après la coupe qui est donnée de cet edifice, les deux pilastres placés en avant de la cella reposeraient sur un plan situé au même niveau que le sol de cette pièce. Je trouve, au contraire, dans mes notes personnelles, que les bases en sont placées sur le soubassement de l'escalier conduisant à la cella, disposition qui est rare, et en raison de laquelle j'ai poussé assez minutieusement mes recherches de ce côté. Ce détail me parait mériter d'être revu.

(2) CARTON : *Découv. épigraph. et archéolog.*, p. 252.

que j'ai acquise en faisant la fouille qui a mis ce sol à découvert. Il y a un seul point où il existe un mur qui ne soit pas d'équerre avec ceux du temple, c'est dans le sol de la colonnade Sud, et je regrette que M. P. ne l'ait pas vu, car il y a réellement quelque difficulté à en expliquer la présence.

On n'a trouvé aucune trace de la mosaïque qui, d'après les auteurs, aurait revêtu le sol de la galerie.

M. P suppose qu'il existait une salle basse sous le vestibule antérieur, et s'appuie, pour soutenir son opinion, sur l'aspect du parement. Il me semble plutôt que ces joints apparents, quelques soignés qu'ils aient été, devaient plutôt décorer l'extérieur que l'intérieur d'une salle, celle-ci fut-elle un sous-sol. Quant au soupirail qui aurait donné sur cette salle, c'est simplement la section d'un aqueduc qui recevait les eaux de la cour, et, traversant le sol du vestibule, aboutissait à l'extérieur du monument.

Il y a, en effet, ce qui semble avoir échappé à M. P., dans le mur de la façade, un orifice semblable, situé en face du précédent, à peu près à la même hauteur, et présentant des traces d'enduit tel qu'on en trouve dans les petits aqueducs.

La cella du temple de *Zamphour*, avec sa frise si diversément ornée, est aussi le sanctuaire d'une divinité indéterminée.

Sous le titre : *Temples incertains*, les auteurs décrivent quelques ruines qui leur paraissent être celles de sanctuaires, et des fragments de sculpture, d'ex-votos, des inscriptions qui semblent se rapporter à des édifices sacrés.

Ils énumèrent ensuite un certain nombre de restes d'architecture, relevés dans des constructions de Tunis et qui ont sans doute été enlevés à Carthage. Peu d'indices d'ailleurs révèlent qu'ils proviennent de temples et on pourrait à cette liste en ajouter un grand nombre qui existent un peu partout à la surface du sol, en Tunisie ou dans les mosquées, notamment dans celles de Kairouan.

Le livre se ferme sur la synagogue d'Hammam-Lif, dont une curieuse mosaïque à permis de déterminer les vestiges.

Dans les lignes qui suivent, je vais tenter d'indiquer quelques-uns des enseignements que l'on peut tirer des nombreux et intéressants documents que nous offre cet ouvrage, et de mettre en relief les grandes lignes communes aux temples païens de l'Afrique romaine, ou les particularités qui en distinguent quelques-uns, d'un type rare ou insolite.

Divinités le plus en honneur dans les temples. — Il est intéressant de rechercher d'abord dans quelle proportion le culte était rendu à chacun des dieux placés dans les différents sanctuaires. Une étude de ce genre, faite avec les seuls documents que renferme ce livre, ne peut fournir que des

---

Le mouvement que M. P. indique dans la figure 16 de sa plaquette, pour montrer que les contre-murs situés derrière la façade sont destinés non pas à lutter contre le glissement du sol, mais à soutenir des remblais, me paraît inadmissible. J'ai, en effet, constaté avec le fil a plomb, que si le mur de la terrasse penche en avant, celui de la façade s'incline en arrière. Il y a en certains points un jeu de 8 centimètres dans son aplomb !

Parmi les stèles votives que j'ai découvertes, et qui proviennent du sanctuaire antérieur au temple, l'une d'elles porte, d'après M. Berger, une dédicace à Baal Hammon. Dans ces conditions, étant donné ce que l'on sait de l'évolution du culte de Saturne en Afrique, il me semble que j'ai émis plus qu'une hypothèse en disant qu'avant le sanctuaire romain de Saturne, il y avait eu ici un sanctuaire de Baal. J'ai, d'ailleurs, trouvé la transition entre les deux, sous forme de stèles romaines, antérieures au temple puisqu'elles étaient dans ses murs, portant des emblèmes de Saturne qui ont, par conséquent, été élevées à côté ou au-dessus de stèles dédiées à la divinité punique et qui portaient des emblèmes absolument pareils à ceux de ces dernières.

probabilités. Si, par exemple, on y ajoutait toutes les dédicaces que renferme le *Corpus inscriptionnus latinarum*. elle permettrait peut-être d'arriver à des conclusions plus fermes. On pourra cependant constater de suite que, dans l'Afrique romanisée, certaines divinités du Panthéon romain ont été, auprès de ses habitants, plus en honneur qu'à Rome même ou que dans les autres provinces de l'empire. Et ce fait s'explique par le phénomène, bien connu d'ailleurs, qui a amené les indigènes à donner, après la conquête, aux dieux de leurs ancêtres, les apparences de divinités chères au vainqueur.

Il est certain, d'ailleurs, que la liste dressée par MM. C. et G. donne une idée suffisante de ce que les découvertes ultérieures nous apprendront à ce sujet.

C'est aux divinités dont le culte était le plus répandu, que l'on a élevé les édifices les plus nombreux ou les plus considérables, et ce sont les restes de ceux-ci qui, dans un simple examen de ce qui est à la surface du sol, ont dû tout d'abord attirer l'attention à cause de l'importance ou de la fréquence de leurs restes.

Dans cette liste, je note d'abord 30 temples dont on connaît à la fois l'emplacement et la divinité, et plus ou moins bien l'architecture, 103 dont l'emplacement est inconnu, mais dont les textes nous révèlent l'existence, 47 dont les restes plus ou moins bien conservés ne laissent aucun doute sur leur destination, sans que l'on en connaisse les divinités, plus 12 autels qui n'étaient probablement pas élevés dans un temple, et 16 édifices que l'on pense, sans certitude, avoir été des sanctuaires d'après les renseignements que fournissent quelques ruines ou quelques inscriptions.

Les divinités dont le nom nous est connu sont, par ordre de fréquence : Saturne (19 temples), Mercure (11 sanctuaires, dont 10 temples), Céleste (10 sanctuaires, dont 8 temples), Cérès (9 sanctuaires, dont 8 temples), Esculape (8 temples), Pluton (7 sanctuaires, dont 4 temples), Capitole (7 temples), Liber Pater (6 sanctuaires, dont 5 temples), Fortune (5 temples), Victoire (5 temples), Hercule (4 sanctuaires, dont 2 temples), etc.

C'est donc Saturne, le dieu africain par excellence dont on connaît le plus de sanctuaires, ce qui n'étonnera aucun

archéologue africain. Céleste, sa divinité parèdre, le suit de près, mais elle en est séparée par Mercure qui est souvent le *Mercurius Sobrius*, dont — coïncidence qu'il est utile de noter en passant — le caducée se trouve si fréquemment sur les stèles dédiées aux deux autres divinités.

On s'explique le culte qu'un pays agricole et fertile comme l'Afrique a eu pour les Cérès. Quant à Esculape, on ne doit pas oublier qu'il a été souvent confondu avec Echmoun, le troisième élément de la trilogie phénicienne.

Est-ce pour une raison analogue que Pluton, fils de *Kronos*, le Saturne grec, a ici un nombre assez élevé de sanctuaires? Il semble qu'il y ait eu en Afrique peu de Capitoles pour un pays aussi romanisé. Il est probable que, comme l'ont remarqué les auteurs, un certain nombre de temples indéterminés ont appartenu à la triade latine, et, sur ce point, il y aura sans doute à faire plus tard, de notables additions à la liste qu'ils en ont dressée.

Epoque de la construction. — On sait que, dans l'empire romain, c'est sous les Antonins que les édifices de toutes catégories ont été élevés les plus somptueux et en plus grand nombre. J'ai tenté de mettre en évidence un fait de ce genre, en montrant (1) comment Dougga ne fut, à cette époque, qu'un vaste chantier de construction. Le relevé des dates fournies par l'épigraphie tunisienne confirme pleinement cette manière de voir.

A l'exception de deux temples construits, l'un, deux siècles avant notre ère, l'autre, vers la première moitié du 1er siècle, tous les autres, au nombre de 35, dont l'époque nous est connue, datent de 150 à 261, et, parmi eux, 21 de 150 à 200.

Il n'est pas possible, pour un si court espace de temps, de dire que telle divinité ait été, à un moment donné, plus en honneur que telle autre. Je dois signaler cependant la série des temples des Victoires, tous postérieurs à 212, et qui s'étend jusqu'à 244. Il n'est pas oiseux de rappeler à ce propos, que, comme l'a écrit M. Cagnat (2), cette époque est « la période de l'histoire d'Afrique, profondément troublée, où les luttes contre

(1) CARTON : *Une campagne de fouilles à Dougga.* Lille, 1894, p. 48.
(2) *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 49.

les invasions venant du désert se compliquent de guerres intestines». Il est possible que les Africains aient eu à cœur de laisser le souvenir de victoires qui leur étaient particulièrement profitables. Ils devaient, d'ailleurs, le faire d'autant plus volontiers qu'en même temps ils célébraient, le plus souvent, les succès d'empereurs qui étaient leurs compatriotes : Caracalla, fils d'un Africain, et les Gordiens.

Situation. – Il ne paraît pas y avoir de règles précises pour le choix de l'emplacement des temples. Un certain nombre de Capitoles sont sur un point culminant, mais celui de Medeïna est dans le fond de la vallée. Il y a, bien entendu, exception pour certaines divinités « spécialistes ». Saturne est sur les lieux élevés, Esculape se plaît auprès d'une source, d'une cascade, d'eaux thermales.

Orientation. — La règle d'après laquelle les temples doivent être tournés vers l'Est a été très généralement observée. Sur 32 dont l'orientation est précisée, 23 regardent l'Orient, 6 le Sud-Est ou le Nord-Est, 1 l'Ouest et 2 le Sud. Ces exceptions semblent avoir été imposées par les circonstances et surtout par les conditions d'exposition de la ville. Par exemple, toute la *civitas thuggensis* était sur le versant méridional d'une colline ; pour éviter de donner à son Capitole une entrée en contre bas du sol voisin et surtout pour que l'on put apercevoir de loin son fronton richement orné, on a tourné celui-ci vers le Sud. Il en est de même à Aïn-Tounga (1).

Disposition. — Le type d'après lequel la majorité des temples a été construite est celui d'un édifice prostyle, tétrastyle (fig. 1). Il offre, d'ailleurs, un assez grand nombre de variantes. Par exemple, au Capitole de Matria, les pilastres du pronaos sont en saillie sur les murs de la cella (fig. 2).

On ne peut avancer que les sanctuaires de certaines divinités offrent constamment un plan qui leur soit particulier.

(1) J'ai fait la même observation pour les sépultures mégalithiques, qui, habituellement orientées, cessent de l'être lorsque l'orographie ne s'y prête point.

Mais on note cependant une réelle spécialisation de certains types.

Dans les Capitoles, comme, d'ailleurs, dans les monuments qui abritent les statues de plusieurs divinités, il y a des niches disposées pour les recevoir, et, si l'édifice est très important, il peut y avoir une cella, ou même un temple distincts pour chacune d'elles, comme à Sbeïtla (fig. 3). Dans ce dernier cas, les trois édifices sont enfermés dans un péribole commun.

Un mode assez particulier, et qui semble également avoir eu pour destination de réunir les effigies de trois divinités, consiste en deux ailes, placées sur les côtés de la cella ou du pronaos, et s'ouvrant sur eux (fig. 4, 5, 6, 7).

Le temple de Saturne, de Dougga, d'un type tout particulier, a des *cellœ* dont la disposition rappelle un peu celle qui vient d'être indiquée. On pourrait y voir, à la rigueur, une espèce de péribole sur lequel s'ouvrent 3 cellas (fig. 8). Mais à cause de la disposition de l'enceinte, qui passe au devant de ces dernières, il semble plus rationnel d'admettre que le plan de l'édifice dérive de celui des sanctuaires de l'Orient, dont le portique très étendu, précède un *sacrum* de très petites dimensions, inaccessible au public.

Il en est de même du temple de Celestis, de Dougga (fig. 9), dont l'édicule, placé au centre d'un péribole demi-circulaire, rappelle un autre type de temples syriens, comme celui d'Amrith.

Un édifice tout particulier est le temple de Mercure, à H[r] Kasbat, dont la cella avait la forme d'un petit pavillon circulaire, au toit soutenu par des colonnes (fig. 10).

On trouve fréquemment, autour de ces cellas, les restes des péribolés. Mais certains textes nous apprennent que tous les temples n'en étaient pas pourvus.

Cette enceinte était un mur et souvent une galerie à colonnade, de forme rectangulaire. Le temple de Celestis offre le seul exemple certain d'un péribole demi-circulaire, entourant une cour plantée d'arbres.

Une telle disposition n'est d'ailleurs pas spéciale aux Capitoles, car le temple de Mercure, à H[r] Bez, a aussi un péribole (fig. 11).

Appareil. — Il est étonnant que dans un pays où l'excellente pierre de taille abonde, on ne l'ait employée que très-rarement. Les murs des monuments y sont en général en moëllons. Un tel mode, par son peu de cohésion, ou du moins par les fissures qui peuvent s'y produire lorsque l'on ne donne pas à la masse une grande épaisseur, n'a qu'une solidité toute relative. C'est ce qui explique, sans doute, le grand nombre de temples que les inscriptions nous montrent comme tombées de « vétusté » peu d'années après leur érection.

Aussi, lorsque le mur a un certain poids à supporter ou qu'on doit lui donner une grande hauteur, a-t on cherché à en augmenter la cohésion par des pierres de taille disposées en harpes dans la masse ou en piles renforçant les angles. Ou bien, comme au temple d'Aïn-Tounga, ce sont des piliers de grand appareil qui ont été placés, de distance en distance, dans les parois.

C'est donc, comme l'a fait remarquer M. Saladin, une erreur que de croire que ce mode de liaison du blocage soit propre à l'époque byzantine, puisqu'il est d'un emploi habituel dans les monuments des trois premiers siècles. La distinction doit être établie plutôt d'après la résistance et la composition du mortier, et quelquefois dans la disposition des pierres de taille qui dans certaines forteresses byzantines, forment, au lieu de harpes, des cadres divisant le mur en panneaux.

La seule raison à laquelle on puisse attribuer l'emploi si fréquent des moëllons, de préférence à un plus grand appareil ne peut être que l'économie.

Comme on le verra plus loin, beaucoup de temples sont l'œuvre de particuliers ou dus à la piété de groupes plus ou moins puissants. De plus, comme on s'est mis à construire de tous côtés et en même temps un grand nombre de ces monuments, on a employé le mode le plus expéditif, qui est l'emploi du blocage.

Peut-être aussi doit-on voir en cette façon de construire la persistance de traditions remontant à l'époque carthaginoise. On sait que le blocage fut employé alors sur une large échelle. Mais, comme dans les forteresses d'Utique et de Bulla Regia, on lui donnait une épaisseur bien plus considérable. Plus

tard, pour agir économiquement et rapidement, on diminua la masse des murs en moëllons et, comme on constata que cette diminution en affaiblissait beaucoup la résistance, on fut amené à y placer des chaînes ou des piles en pierres de taille.

Ce n'était donc pas chose commune à cette époque qu'un édifice en grand appareil. On en trouverait la preuve, si besoin était, dans cette inscription par laquelle certain habitant de l'Afrique n'a pas manqué d'apprendre à la postérité non seulement qu'il avait construit un temple, mais encore que celui-ci était en appareil régulier : *ex opere quadrato*.

Ce qui montre encore que c'était là le mode non seulement le plus solide, mais le plus prisé, c'est que fréquemment l'on a pris soin de cacher le blocage sous un enduit dont les reliefs simulent des pierres de taille et même, comme à Hr es Souar, un appareil à bossages.

Je ne relève, dans l'ouvrage de MM. C. et G. que 3 temples en grand appareil, et ce sont ceux de Capitoles, à Hr es Souar, à Sbeïtla, à Medeïna. Les pierres en sont tantôt disposées en assises dans l'épaisseur de la muraille, tantôt en assises de parpaings. A Sbeïtla, l'appareil est négligé, on n'a pas liaisonné franchement les assises, ce qui a amené le décollement des angles.

Il peut ou non y avoir un mortier entre les pierres. Parfois, comme au temple de Céleste à Dougga, elles ont été reliées par des crampons métalliques à queue d'aronde. D'autres parties de la construction, en raison de leur destination, sont fixées d'une façon spéciale : à Hr Kasbat des goujons de fer, posés dans du plomb joignaient les bases des colonnes aux fûts et au soubassement.

Les Romains passent pour avoir été d'excellents architectes et tous les édifices qui, depuis 18 siècles ont résisté aux intempéries témoignent de leur habileté. Cependant, en Afrique il semble que bien souvent leur art ait été en défaut. Les inscriptions parlant de réparation de temples qui s'écroulent sont extrêmement abondantes. On devine facilement en étudiant le contexte que le mot *vetustas* qu'on y employait pour expliquer la ruine de l'édifice était un euphémisme destiné à passer sur son peu de solidité. C'est ainsi qu'il est difficile

d'attribuer à la vétusté la cause de la chute de ce temple dont il est question dans l'inscription d'un sanctuaire Cérès que j'ai relevée à Hr Khima. Il avait été construit par le père, Arafrius Cursor, et c'est le fils de ce dernier qui l'a reconstruit.

Une autre défectuosité se rencontre souvent dans les constructions de l'Afrique romaine. C'est le manque de symétrie ou de proportion de leurs différents éléments, comme je l'ai montré en particulier pour l'entablement du temple de Saturne (1).

Périboles. — Les temples, avec leur enceinte sacrée, ont pu être facilement transformés, à l'époque byzantine, en citadelle, ce qui, d'ailleurs, en a sauvé beaucoup de la destruction. Le péribole n'en constituait point cependant une partie indispensable, car il appert de plusieurs textes que tous n'en possédaient pas. Une inscription d'Hr Salah, notamment, montre que le temple des Cérès n'en avait pas, à l'origine.

Les dimensions de cette enceinte sont souvent considérables. Au Capitole de Sbeïtla, la longueur en est de 71 mètres et la largeur de 68 mètres. Elle se composait d'un mur continu percé de quelques portes limitant à l'extérieur une galerie s'ouvrant sur la cour par une colonnade interrompue, en face du sanctuaire principal, par une porte triomphale Celle-ci est formée d'une grande arcade accostée de deux plus petites, que surmontent deux niches.

Le sol de l'espace circonscrit par le péribole était le plus souvent dallé, quelquefois planté d'arbres.

Soubassement. — Le temple s'élève sur une base ornée d'une corniche et d'une pleinthe, parfois d'une corniche seulement qui est stylobate ou stéréobate. J'ai signalé ailleurs les sous-sols voutés, fréquemment aménagés sous le monument.

Ce sont parfois des citernes, mais parfois aussi des salles plus complexes, avec escaliers d'accès, fenêtres, portes, consoles, corniches moulurées, etc. Habituellement, c'est sous le pronaos seulement que le soubassement a été ainsi évidé, et

(1) Ce fait se rencontre à Dougga, dans nombre d'autres édifices et je l'ai relevé dans les trois monuments que j'ai dégagés : temple de Saturne, théâtre, dar el Acheb.

ce fait s'explique par ce que l'édifice est le plus souvent à flanc de côteau, plus élevé au-dessus du sol en avant qu'en arrière.

Emmarchement. — On n'a aucun renseignement précis sur le nombre des marches qui précédaient les temples, sauf pour un sanctuaire de Celestis qui, d'après une inscription, en avait 7. Un fait remarquable, c'est l'absence de ces marches en avant de plusieurs monuments sacrés, qui n'avaient même pas d'entrée de ce côté. Cette disposition est manifeste à Medeïna, où le suggestus du Capitole s'élève à une certaine hauteur au-dessus du sol. Mais ici la raison de cette disposition échappe.

Il n'en est pas de même à Dougga, dans les temples de Saturne et de Celestis, dont l'entrée est pour le premier, sur le côté du pronaos, et pour le second, à chaque extrémité de la terrasse qui en précède le péribole.

Façade. — C'est un fait exceptionnel, en Afrique, que la présence d'une plate-forme en avant des temples, à la place de l'emmarchement. Derrière l'escalier s'élève la façade, avec les ornements que l'ordre comporte : colonnes, entablement, etc. Il n'est cité dans l'ouvrage qu'un seul exemple de bas-relief ornant un fronton. Il représente un aigle enlevant un personnage (1).

Dans les temples où la façade était flanquée de deux ailes, l'ornementation devait en être de lignes moins simples, mais on ne possède guère de renseignements à ce sujet. Dans le fond du portique s'ouvrait la haute baie formant l'entrée de la cella. Le mur qui l'encadre peut présenter des niches ou porter, gravés à sa surface, les noms des souscripteurs qui ont élevé l'édifice.

Cella. — L'entrée de la cella était fermée par des portes ou des grilles que des inscriptious nous disent avoir été souvent de métal, de bronze. Les murs en étaient parfois revêtus de reliefs ornementaux simulant extérieurement des pilastres et

(1) J'ai rencontré à Slouguia et décrit précédemment un petit fronton monolithe, provenant d'un édicule sacré, où un aigle d'une bonne exécution, était représenté en un haut relief.

intérieurement des feuillages ou des pampres. Dans le fond, des niches abritent l'image d'une ou plusieurs divinités qui y sont adorées. Quand il y a plusieurs niches, celle qui est au milieu, en face de la porte et qui recevait le dieu principal est aussi la plus vaste. Elle peut même prendre les proportions d'une abside et la forme d'un petit édicule à fronton. Dans les cellas du Capitole de Sbeïtla, il y a aussi des niches carrées, ménagées dans les parois latérales. A Thuburnica, la cella, qui appartenait à un simple édicule, a trois niches demi-circulaires, l'une au fond, les autres sur les murs des côtés.

Le sol était revêtu de dalles, de ciment, et souvent de mosaïques. On a retrouvé ce dernier mode dans le temple circulaire d'H[r] Kasbat et plusieurs inscriptions, notamment celle d'un temple à Mraïssa, en font mention.

Dans le dallage de certains sanctuaires, on a remarqué, en des endroits qui semblent avoir été plus spécialement réservés à l'acte de l'adoration, des cavités remplies de plomb ou de marbre, en forme de semelles accouplées. Ce sont les *vestigia* qui sont placées en avant d'un autel, à l'entrée d'un édicule, ou au-devant de la cella principale du temple.

D'après M Saladin, à Sbeïtla et à Dougga, le toit était en charpente. Dans les différents édifices sacrés, il était en outre, recouvert de tuiles en terre cuite ou en métal. Au temple d'Apollon, à Carthage, c'est de lames d'or qu'il était revêtu. Quelquefois, la cella était surmontée d'une voute d'arête.

On connaît peu la manière dont l'intérieur était éclairé. Il semble qu'en général, il n'y ait pas eu d'ouverture dans les parois. A Medeïna et à Sbeïtla, on avait ménagé au-dessus du linteau de la porte du Capitole, un arc de décharge qui encadrait une baie par où passait la lumière.

Ornementations. — J'ai indiqué comment était décoré le soubassement, stylobate ou stéréobate, recouvrant souvent des pièces voûtées, à fenêtres et ornées de corniches ou de consoles moulurées.

Le chambranle de la porte de la cella est plus ou moins artistement ornementé, souvent à crossettes. Les différentes parties de l'encadrement d'une porte antique constituent à

Tunis, l'entrée d'une habitation moderne que les auteurs ont reproduite et qui est d'un joli travail, mais rien n'indique, à ma connaissance, qu'elle ait appartenu à un temple. A Aïn-Tounga, l'entrée de la cella était ornée de moulures unies, encadrant une guirlande de roses en fort relief, à pétales multiples, pressées sur les unes contre les autres, sans rinceaux. A Bir Magra, le linteau est orné, sur la face antérieure, d'un cratère que gardent deux griffons affrontés, et de rosaces séparées par des imbrications sur la face inférieure.

Ordre. — Presque constamment les ordres sont corinthiens. Sur 29 d'entre eux, dont l'ordre est indiqué, je n'ai relevé que trois exceptions à cette règle. A Hr Khima on a retrouvé des chapiteaux composites d'un travail très intéressant, avec une pomme de pin au lieu du fleuron qui orne habituellement le tailloir. A Sbeïtla, où les deux temples latéraux du Capitole sont corinthiens, celui du milieu est d'un composite remarquable (1).

Les bases des colonnes sont assez uniformes. Presque constamment, elles offrent — comme je l'ai constaté pour tous les édifices de Dougga — deux tores, deux scoties et une baguette entre deux listels. Les fûts, en général galbés au haut de leur tiers inférieur, sont cylindriques, et le plus souvent lisses. Il est cependant de beaux exemples de colonnes cannelées rudentées aux Capitoles de Dougga, Matria, etc. A Kesseur Kouti, j'ai trouvé moi-même, dans les ruines du temple, des fragments de fûts de colonnes à cannelures en spirale. Presque toujours monolithes quand ils sont dégagés, ils peuvent, lorsqu'ils sont appliqués ou engagés, être formés de tambours se continuant avec les assises voisines. Un bel exemple de cette dernière disposition existe au Capitole de Sbeïtla. Enfin, très souvent les pilastres appliqués intérieurement ou extérieurement contre les murs des cellas ont été obtenus à l'aide d'enduits à reliefs moulurés et découpés.

---

(1) J'ajouterai qu'à Bulla Regia j'ai découvert et, avec M. de la Blanchère, étudié une pierre sculptée qui est certainement un métope ayant appartenu à un temple dorique à en juger par les restes, disparus depuis, qui l'entouraient.

Les chapiteaux, presque toujours d'une exécution satisfaisante, quelquefois un peu lourds et chargés d'ornements, peuvent être très riches, comme ceux du vestibule du temple de Saturne, dont l'abaque est orné de rinceaux d'un bel effet. Parfois, la fantaisie de l'artiste l'a conduit hors des types habituels : à Bijga, une petite tête remplace, sur une des faces du chapiteau, le fleuron ordinaire.

L'entablement offre la disposition de l'ordre corinthien, mais, dans plusieurs cas, il semble qu'une partie des moulures de la cymaise ou, comme au temple de Saturne, de la corniche même, ait été supprimée.

Presque constamment l'architrave et la corniche, au lieu d'être formées de deux pierres distinctes, ont été taillées dans un même bloc. La « frise architravée » est d'un usage très fréquent en Afrique.

Les soffites sont habituellement ornés d'un simple cartouche à relief plat ou cylindrique, mais assez souvent ils ont été l'objet d'une ornementation riche et originale.

Au Capitole de Sbeïtla, il en est qui ont des calices et des gerbes d'acanthe d'une grande richesse.

Au Capitole de Matria, le soffite central du pronaos présente un olivier de chaque côté duquel sont figurées à profusion des armes de toute espèce, parfois très finement ornementées. Des soffites latéraux, l'un a des thyrses ornés de gerbes d'acanthe sortant d'un calice central, l'autre présente en son centre une rosace d'où s'élancent de chaque côté des rinceaux très élégants.

A Bijga, c'est un encadrement d'oves et de dards, d'où s'échappent des rinceaux de vigne chargées de grappes et de pampres, ou des gerbes d'acanthe s'étalant à droite et à gauche d'un fleuron central.

Des soffittes du Kef ont acanthes et palmettes, avec dauphins entrelacés, rinceaux de vigne sortant d'un calice, et une tête de Méduse sur un fond imbriqué.

A Medeïna, sur le soffitte de l'entrecolonnement de gauche, est figuré le buste de Bacchus, couronné de pampres et entouré de rinceaux et de grappes ; les deux autres offrent des gerbes

d'acanthe et des rosaces réunies par un fleuron, comme à Sbeïtla.

La simplicité des frises contraste souvent avec celle des soffites. On y trouve cependant, parfois, des sculptures intéressantes. A Temda, ce sont des amours et des génies demi-nus, recouverts de légères banderolles flottantes, portant des thyrses ou des guirlandes de fleurs. Ils dansent et sont séparés par des médaillons représentant des divinités dont l'une et un dieu barbu rappelant le *Saturnus dominus* des stèles du Djebel bou Korneïn.

Un temple, à Zamphour, offre sur sa frise, une série de guirlandes avec bandelettes, accompagnées d'instruments de sacrifice, et soutenues par des bucrânes, sauf à l'angle sud-ouest, où un masque remplace ces derniers. Dans l'axe du panneau ce sont des candélabres, dans l'entrecolonnement médian de la face sud c'est un génie, qui soutiennent les guirlandes.

C'est, comme on vient de le constater, dans ces deux parties des temples: soffites et frises que les sculpteurs africains ont exercé le plus leur burin et leur imagination.

Les corniches ont été aussi un motif à riches sculptures. Les caissons et les modillons y sont en général très fouillés et offrent une variété de feuillages et de fleurons où l'on sent une inspiration puisée dans l'imitation de la nature. Dans quelque cas même, le sculpteur a abandonné la tradition. C'est ainsi qu'au Capitole de Matria, un des caissons renferme un petit bouclier orné de figures géométriques, au lieu du fleuron habituel.

En dehors des enduits simulant des pilastres qui ornent l'intérieur de cellas, il en est qui figurent, dans les mêmes conditions, des feuillages ou des fruits.

L'enduit a encore été utilisé pour cacher les moëllons des murs et simuler, à leur surface des pierres de taille à larges joints ou à bossages.

Parmi les autres modes de décorations que l'on employait encore dans les temples, il faut remarquer les corniches plus ou moins fouillées, les niches plus ou moins grandes. Ces dernières, dans les temples, n'ont pas toujours abrité les

effigies de divinités, car à Dougga, c'est une statue de magistrat que j'ai trouvée dans une des niches du temple de Saturne.

Une inscription parle de statues acrolithes qui décoraient un temple. Il y avait d'ailleurs un peu partout de ces images dans les édifices sacrés, comme ces statues de villes qui, dans le temple Celestis, à Dougga, couronnaient la corniche de la galerie du péribole. Elles étaient en calcaire, en marbre, en métal : bronze comme à Gafsa, argent comme au Kef, or comme à Sidi en Naoui.

Il y avait également des statuettes en terre cuite, et aussi des statues de grandeur colossale, comme celle d'Apollon à Carthage. Ou bien ce sont des *thorax* que les inscriptions nous disent avoir existé : à Mraïssa, il y avait un buste de Celestis dans un temple et j'en ai trouvé un en pierre qui avait été fixé dans les murs du temple de Saturne à Dougga. Enfin, on y voyait aussi de simples masques, qui étaient, comme celui de Mercure, à H^r Bez, suspendus aux parois du temple.

Quelques inscriptions parlent encore d'objets plus petits, qui composaient le mobilier de l'édifice. Ce sont, en dehors de très nombreux autels, des burettes, des candélabres, des vases, un réchaud, des lampes, le plus souvent en bronze.

Par qui ont été élevés les temples. — Un fait frappe tout d'abord lorsque l'on recherche, à l'aide de l'épigraphie, dans quelles conditions ont été élevés les édifices sacrés. C'est la variété des associations et surtout le grand nombre de particuliers qui ont pris l'initiative et la charge de les construire.

Mais ce sont souvent aussi des cités, des centres tout entiers qui ont élevé à leurs frais des temples de dimensions variables et il semble que dans ce cas, les Capitoles aient été surtout l'objet de leur générosité. Celui de Medeïna a été construit par le municipe d'Althiburos ; la porte du péribole et sans doute les temples du Capitole de Sbeïtla, le Capitole de Bijga ont été élevés *pecunia publica*. Il est cependant un certain nombre de sanctuaires qui sont dus aussi à un prélèvement fait sur les fonds publics, tels que celui de Saturne à H^r Douamis, et de Neptune à Mactar. Des villes ayant rang de *civitas* ont construit des temples, la *Thuggensis* à Saturne, la *Thibicensis*

à Esculape, la *c. Thacensium* aux Victoires, et la c. *Urusitana* à Jupiter. Ailleurs, c'est la colonie romaine de *Thuburbo Majus* qui élève un temple à Minerve.

Mais ce ne sont pas seulement des villes puissantes qui témoignent aussi de leur dévotion aux divinités romaines ou romanisées de l'Afrique. Des centres plus modestes rivalisent avec elles, dans la mesure de leur moyens. Voici un petit bourg, le *pagus Thacensium* qui élève à Cérès un sanctuaire « *arcum cum columnis.* »

De simples paysans, des cultivateurs se cotisent pour construire des édifices sacrés. Les *coloni* du *saltus Massipianus* font un portique sacré, et leur œuvre terminée, continuent à l'entretenir et à l'agrandir, car plus tard ils la réparent et y ajoutent deux arcs de triomphe. Les *coloni* d'un simple *fundus*, à Sidi Khalifat, ont élevé un temple à Céleste, et, de même que les habitants du *pagus Thacensium*, ont tenu à apprendre à la postérité qu'ils avaient poussé la munificence jusqu'à l'orner de colonnes. On peut en inférer qu'un luxe dont ils étaient aussi fiers avait dû leur demander de grands sacrifices.

Dans la *respublica Teanensium*, les paysans du *fundus Tigibelle*, moins riches sans doute que les précédents, réunissent leurs oboles pour élever un petit autel qui n'a rien de bien remarquable, à Jupiter. L'aridité actuelle du pays sauvage où je l'ai trouvé, confirme bien tout ce qu'une telle union pour un si modeste résultat, trahit de pauvreté chez ses habitants. A H^{r} Salah, c'est tout le peuple, le *plebs fundi* qui a construit un temple.

Dans certains cas, ce n'est plus un pays entier ou une classe de la société qui l'habite qui s'est mis à élever de tels édifices, c'est une association plus restreinte de particuliers. A Aïn Tell, les *seniores Mas.....rensium* restaurent un temple à Mercure. Ailleurs, c'est la *gens Bacchuiana* qui élève un sanctuaire à Saturne d'Achaïe. A Mactar, si j'interprète bien la traduction de M. Berger, des prêtres, les « pachas des choses sacrées », unissent leurs moyens pour construire un temple. Parfois, le nombre des généreux donateurs a été considérable, et leurs noms forment une longue liste qui, comme à Bir-el-Faouera, a été gravée sur le mur antérieur de la cella, de

chaque côté de la porte. Celà ne rappelle-t-il pas la coutume que l'on a, dans nos églises, de fixer le nom du souscripteur sur le vitrail ou le chemin de croix qu'il ont donné ?

Telle est la part qu'ont eu les collectivités dans l'érection de tant de temples qui couvraient le sol de l'Afrique.

Celle des particuliers, qui n'a pas été moindre, est peut-être, à certains égards, plus intéressante. Le nombre, la richesse des constructions dont le paganisme leur est redevable, nous montrent, en effet, combien grande fut la dévotion envers l'antique religion. Ils laissent aussi entrevoir que certaines familles tenaient en leurs mains une très grande partie de la richesse du pays

A vrai dire, ce n'est pas souvent la piété du donateur qui semble avoir été la cause principale de sa générosité, et cette magnificence de personnages en vue peut souvent être soupçonnée de n'avoir pas été désintéressée. Elle nous apparaît, au travers de la concision de textes épigraphiques, comme le dernier terme de ce que de nos jours nous appellerions une « manœuvre électorale ». C'est, en effet, pour arriver à une magistrature, sacerdotale ou autre, ardemment désirée, que beaucoup de citoyens ont promis d'élever un temple, s'ils étaient élus, à quelque divinité. Mais on doit reconnaître que parfois la reconnaissance seule les a poussés à cet acte de générosité et en tous cas que, la situation tant convoitée une fois acquise, ils ne se sont pas bornés à tenir simplement leur promesse. Ils ont presque toujours manifesté leur gratitude en ajoutant à la somme due une somme nouvelle, parfois plus considérable que la première, pour orner ou agrandir l'édifice. Et quand le moment de l'inauguration arrivait, ils y joignaient encore les fonds nécessaires pour célébrer la fête par des distributions de vivres et des jeux scéniques. Comme à Rome les empereurs, les grands donnaient au peuple, en Afrique, le pain et les jeux du cirque.

Quand il s'agissait d'une fonction sacerdotale que l'on avait obtenue, c'est, naturellement, à la divinité dont le citoyen était devenu le prêtre qu'il élevait le plus souvent un sanctuaire.

Parmi les nombreux temples qui ont été construits dans ces

conditions, je note celui de Tabarka, dédié à Jupiter, celui de Sidi-en-Naoui, et celui de Dougga, consacré à Céleste.

Le beau Capitole de Dougga est lui même l'œuvre de deux frères, les Marcius Simplex, dont les hautes fonctions et la générosité ont été célébrées non seulement dans les inscriptions du temple, mais encore sur des piédestaux de leurs statues qui ornaient le théâtre.

Dans bien d'autres localités encore, Matria, Furni, Dougga, etc., les édifices sacrés ont été élevés par des prêtres de la divinité qu'on y honorait. Il serait trop long d'énumérer quelles étaient les fonctions qu'ils occupaient et je citerai seulement en passant, parmi eux, deux prêtresses, *sacerdotes flaminicæ*.

En dehors du sacerdoce, nous voyons, dans les villes, des habitants auquels leurs concitoyens ont décerné le titre de *patronus*, manifester leur gratitude de la même manière. Tels un patronus de Putput, un *patronus pagi et civitatis thuggensis*, etc.

A Sicca Veneria, c'est un *curator* qui rétablit une statue de Vénus. L'inscription, qui nous apprend ce fait, semblerait l'extrait d'un fait divers des journaux de l'époque, s'il y en avait eu alors. Elle relate que des voleurs ont brisé les clôtures du temple, et, après y avoir pénétré, en ont enlevé l'image de la déesse.

Dans quelques cas, la condition du donateur fait disparaître tout soupçon au sujet de son désintéressement. C'est, ici, un centurion décoré (*hastatus*), là un vétéran, ailleurs un esclave, *servus vilicus* de l'empereur qui témoignent de leur dévotion envers leur divinité préférée.

Parfois, soit que leur fortune ne leur permit point d'élever à eux seuls un monument tel que le désirait leur piété, soit qu'ils aient voulu se réunir afin de donner plus d'importance et de richesse à l'édifice, les particuliers se sont cotisés, et cette union prenait alors souvent le caractère d'une touchante manifestation.

A Béja, les prêtres d'un temple de Cérès le réparent, et c'est un citoyen qui se charge de l'orner et d'y rétablir les statues. A Bou Djelida, la *gens Bacchuiana* ayant décidé de construire

un sanctuaire au Saturne d'Achaïe, c'est un des *undecimprimi* qui lui fournit le terrain nécessaire. A Hr Douamis, les rôles sont intervertis; les décurions viennent en aide à l'un de leurs concitoyens, qui voulait élever un temple à Esculape, en lui donnant un emplacement.

Quel magnifique concert de pieux sentiments ne nous révèle pas cette inscription qui nous montre, s'unissant, à Bijga, pour rendre son antique splendeur au temple de Vénus, un particulier, *flamen perpetus* et *curator republicae*, les magistrats de la cité et le peuple tout entier, ce dernier offrant la seule chose qu'il put donner, le travail de ses bras : *adjutorio splendidissimi ordinis totiusque populi labore !*

Les ressources des donateurs avaient, comme bien on pense, des limites, et leur piété se manifestait sous des formes différentes. On n'élevait pas toujours un temple tout entier, et ce dernier était plus ou moins grand, plus ou moins orné. Parfois, on n'en construisait qu'une partie.

On a vu combien sont nombreux les temples que les inscriptions nous représentent comme tombant de vétusté. Dans la série des textes cités par les auteurs, j'en ai noté 27 qui, étant en ruines, ont été relevés ou réparés. Et parfois, ce travail de restauration ne s'étendait pas seulement à un temple, mais à un grand nombre de monuments. Un *patronus* de Putput a relevé à la fois le forum et ses édifices, le Capitole et la curie. A Hr Douirat, c'est un temple avec ses colonnes, à Hr Merabba, un temple et son portique que de généreux citoyens réparent.

Ailleurs, la réparation effectuée, on agrandit l'édifice, on y ajoute quelque partie qui le rend plus commode, plus vaste ou d'une décoration plus riche. C'est ainsi qu'un citoyen de Sustri répare, en *aere collato*, le Capitole de la petite ville, et y ajoute une citerne, addition d'autant plus précieuse qu'il n'y a point de source sur le piton où était la *civitas*. A Agbia, un certain Cincius, patron de la ville, non content de réparer un temple de Cérès, érige deux statues, l'une au Génie de la Curie, l'autre à la Fortune. A Bou Ftis, un particulier répare un temple et y pose un dallage.

Peut-être semblera-t-il étonnant qu'un édifice sacré soit resté aussi longtemps sans dallage. Celà nous révèle un fait qui

s'est produit souvent dans l'Afrique ancienne : un assez grand nombre de temples n'ont pas été achevés aussitôt après leur construction et d'autres ne l'ont même jamais été. C'est un détail que doivent connaître ceux qui étudient les ruines de ce pays. Peut-être, tout au début, n'en a-t-on fait souvent que les parties essentielles, soit que l'on comptât sur quelque don ultérieur, soit pour toute autre raison. Quoiqu'il en soit, des constatations de ce genre ont été faites assez souvent, par exemple pour le temple de Saturne à Dougga, et celui de Mercure à Aïn-Tounga.

Certaines inscriptions nous montrent aussi des additions faites postérieurement à la construction des temples : A l'*oppidum Tepeltense*, un magistrat en répare un et y ajoute une mosaïque. Les colons du *saltus Massipianus* construisent un portique et ajoutent deux arcs à un temple qu'ils réparent. A *Colonia Utika* un généreux donateur, non content de relever un édifice sacré, y ajoute de superbes lambris. A Béja, un temple, refait par un prêtre, est, par un habitant de la ville, orné des statues des Cérès.

A côté de ces grandes dépenses, consacrées à tout un édifice, ou à y faire d'importantes additions, on en relève de moins considérables. A H[r] Salah, c'est un péribole que l'on refait. A Bordj Chebane, un particulier se contente d'orner l'entablement d'un temple de Saturne. Ou bien on fait simplement une réparation ou une restauration partielle, comme cette statue de Venus du Kef qu'un particulier a rétablie.

Parmi les additions faites postérieurement à la construction du temple, je citerai les colonnes de marbre qu'un magistrat, à Sidi ben Nour, plaça dans les sanctuaires d'Apollon et de Diane, l'emmarchement qu'un personnage de Toukabeur a ajouté à un temple. A Furni, P. Mummius Saturninus ayant augmenté d'un pronaos une cella de Mercure, ses citoyens lui ont élevé une statue en témoignage de reconnaissance. A Tabarka, c'est simplement une porte que l'on a posée dans un temple de Pluton. A *Colonia Uthina* deux habitants placent dans un temple de Saturne un bas-relief figurant un bélier et des *vestigia*. A Bou-Djelida, deux frères offrent à Tellus et à Cérès une porte avec ornements. A Vazi Sarra, un citoyen qui,

d'ailleurs, avait déjà construit plusieurs sanctuaires dans sa ville, place une statue sur la porte du péribole de Mercure.

Enfin, à propos de ces largesses dont j'ai parlé, et que l'on avait coutume de faire lors de la consécration des monuments: distribution de vivres, repas, représentations théâtrales, gymnases, etc., l'inscription du Capitole de Matria mérite une mention spéciale. Elle offre une des formes les plus ingénieuses dont s'est exercée la générosité. Un citoyen de *Numluli*, non content de tenir les promesses qu'il avait faites relativement au temple, après l'avoir construit, orné de marbre, de statues et du reste, a fait des distributions de blé en le comptant à un prix inférieur au cours du jour, ce qui ne l'empêcha pas de donner les réjouissances habituelles.

A côté des temples, notons quelques édicules, tels que celui qu'un particulier a fait à Cérès, à Lorbeus, et celui qu'un autre éleva à Chaouach, avec « une niche pourvue d'une statue et d'une porte ».

Il y a encore des monuments de dimensions plus modestes, tels que ce bétyle avec colonne, élevé à Thala par un certain L. Postumius, et l'autel avec degrés qu'un propriétaire fit chez lui « in suo », à Cérès grecque.

Une inscription de Krich-el-Oued renferme le détail des objets du culte qu'offrit un flamine d'Esculape en élevant un autel à ce dieu, c'étaient une burette en bronze, un réchaud, un vase et une lampe de bronze.

C'est avec intention que j'ai laissé de côté jusqu'ici tout un groupe intéressant de donateurs : les familles. La piété et le désintéressement avec lequel on remplit les promesses faites par un parent, on entretient et on répare son œuvre, on l'agrandit même et on l'orne, sont dignes d'attention.

Voyez plutôt ce C. Clodius Saturninus qui, à Muzuc, promet de construire un temple d'Apollon, et qui meurt sans avoir réalisé son projet. Il laisse, néanmoins, à sa petite-fille la somme promise, et celle-ci ne se contente pas de construire le monument, mais veille à ce qu'il soit pourvu de tous les ornements nécessaires pour le compléter. Sa piété filiale ne se contente même pas d'avoir aussi largement tenu tous les engagements de son père. Elle y ajoute, à ses frais, des statues

de marbre, et paie, sur sa propre fortune, la somme nécessaire pour achever tous ces aménagements.

A Muzuc encore, les héritiers d'une certaine *Plautia* achèvent le temple orné de statues qu'elle avait promis ; à Kern el Kebch, un fils en relève un qu'avait construit son père et qu'un tremblement ou un glissement de terre avait renversé.

A Sidi ben Nour, le neveu et les héritiers d'un certain *Pinarius* achèvent le temple qu'il a commencé, y employant la somme qu'il leur avait laissée dans ce but, et y ajoutent une statue rehaussée d'or.

A H[r] Chett, un père élève un temple à Hercule, et son fils y ajoute, à ses frais, une statue du dieu. J'ai déjà cité ce fils qui relève, à H[r] Khima, un temple tombé de vétusté (*sic*), qu'avait construit son père.

A Dougga, *L. Octavius* commence le temple de Saturne et laisse, pour son achèvement, à ses héritiers, une somme que ceux-ci remettent en public.

Et c'est autre trait n'est-il pas réellement touchant ? Un soldat de l'empire romain, ce centurion décoré dont j'ai déjà parlé, laisse par testament 30.000 sesterces pour élever, à Musti, un temple à la Fortune. Son cousin germain, après avoir hérité de lui, y ajoute une certaine somme pour l'achèvement du monument, puis veille à son exécution en se faisant aider, dans ce but, par trois de ses frères. Mais lui-même meurt avant que l'édifice soit terminé et c'est son neveu et héritier qui l'achève et, avec son fils, assiste à la dédicace.

Au temple de Celeste, à Dougga, le donateur du monument meurt en laissant une somme pour son achèvement, et en particulier pour la fabrication de statues d'argent. Mais il se trouve que le legs est insuffisant, et c'est sa famille qui parfait le surplus nécessaire pour terminer et orner le temple.

Après la pitié filiale, voici l'amour conjugal. A Mraïssa, une femme, *Flaminica divæ Plautinæ*, promet et commence un temple de Cérès. Après sa mort, son mari et ses fils l'achèvent, l'ornent de marbres, de mosaïques, et y ajoutent une statue de la Pudicité Auguste et un thorax de Céleste. De même, à Téboursouk, une femme fait construire un temple que son mari avait promis.

Prix des temples. — En terminant, je relève à titre de curiosité, les sommes qu'a coûtées l'érection de tout ou partie de quelques-uns de ces édifices sacrés. Peut-être, un jour, un architecte trouvera-t-il quelque intérêt à entreprendre, grâce à l'épigraphie, une étude de ce genre, sur le prix de la main-d'œuvre et des matériaux dans l'antiquité.

Temple de Saturne, à Dougga. . . . . (dont 50.000 durant la vie du fondateur et 100.000 après sa mort).	150.000	sesterces
Temple de Céleste, à Dougga.	90.000	—
Temple de la Fortune, à H^r Mest . . . . (dont 30.000 promis et 10.000 ajoutés par les héritiers)	40.000	—
Temple du Capitole, à Matria . . . . (ce chiffre est un minimum, l'édifice a pu coûter plus).	24.000	—
Temple, indéterminé, à H^r Khachoun	20.000	—
Temple, à Teboursouk . . . . (au minimum).	20.000	—
Temple d'Apollon, à H^r Khachoun.	12.000	—
Temple de Mercurius Sobrius, d'H^r Bez. .	3.000	—
Temple de la Fortune, à Sidi Naoui . . . . . . (au minimum).	8.000	—
Partie d'un temple, à Aïn Hedja { réparation d'un portique .	40 000	—
Partie d'un temple, à Aïn Hedja { pose d'une statue.	8.000	—
Erection d'un autel à Toukabeur	500	—
Pose d'un emmarchement devant un temple de Celestis, à Toukabeur	125	—

Telles sont les quelques données que j'ai extraites du bel ouvrage de MM. C. et G. à l'intention de mes lecteurs. J'encourrai volontiers le reproche de n'avoir rien dit de nouveau tout en ayant été assez long, si ces renseignements, non pas tant par leur nature que leur groupement, sont de quelque utilité à ceux qui, n'ayant pas cette étude entre les mains, désireront se faire une idée des temples de l'Afrique. Je sais trop, par expérience, contre quelles difficultés bibliographiques ont à lutter les explorateurs de bonne volonté, les curieux des choses du passé qui, dans les petits centres où les garnisons

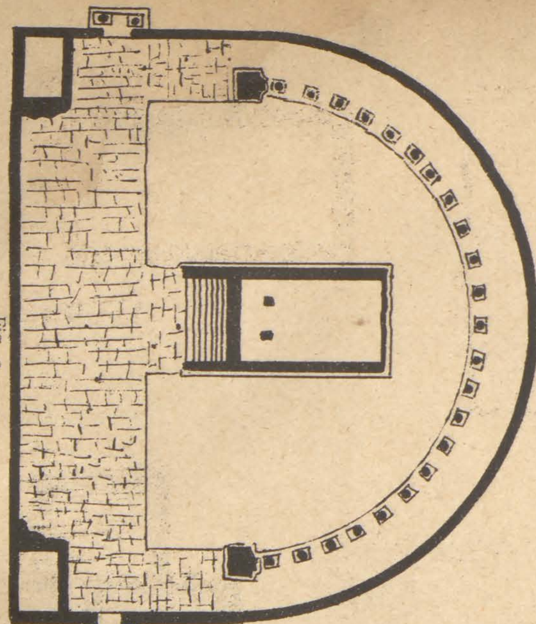
de l'Afrique, veulent étudier les ruines, pour n'espérer point avoir leur approbation.

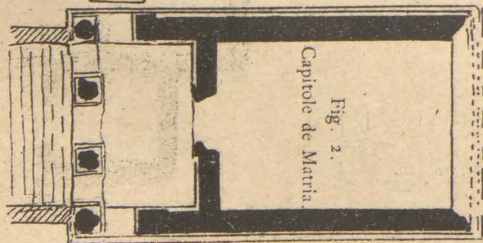
Enfin, si, en m'étendant aussi longuement sur ce travail j'ai pu montrer quelle est son utilité et témoigner aux auteurs le plaisir que l'on a à le consulter, je serai satisfait.

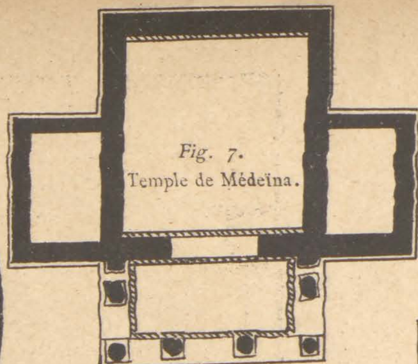
Docteur CARTON,

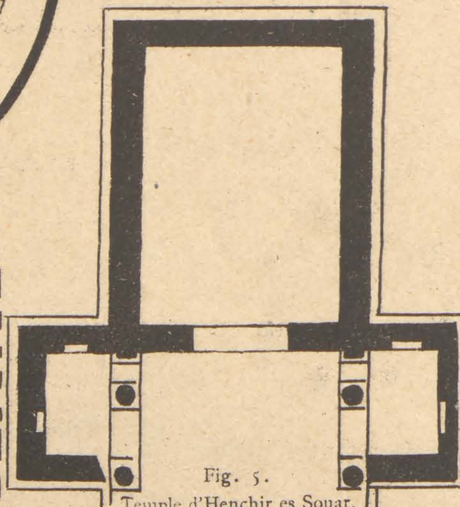
Médecin Major.

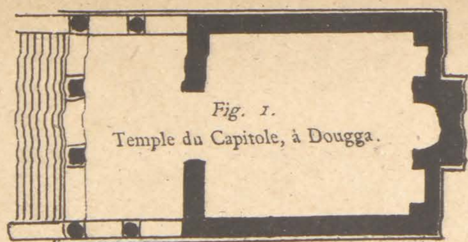


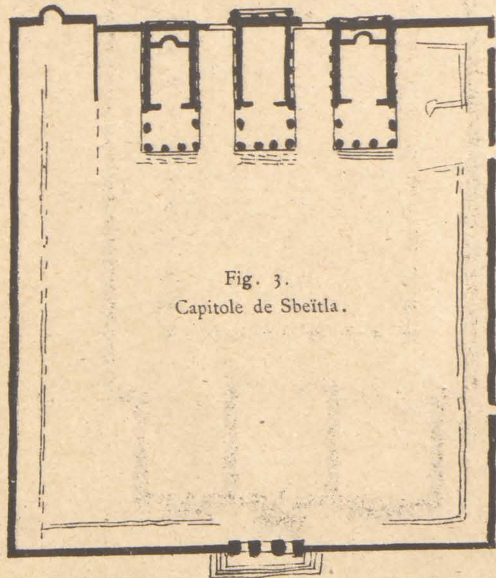

Fig. 9. Temple de Célestis, à Dougga.


Fig. 2. Capitole de Matria.

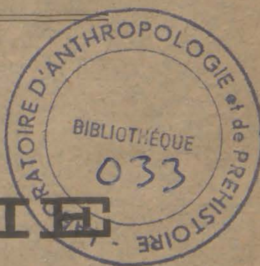

Fig. 7. Temple de Médeïna.


Fig. 5. Temple d'Henchir es Souar.


Fig. 1. Temple du Capitole, à Dougga.


Fig. 3. Capitole de Sbeïtla.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

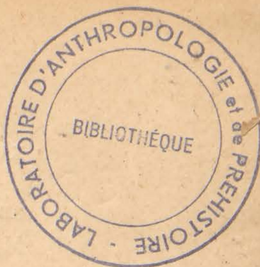
VINGT-DEUXIÈME ANNÉE. — TOME XIX
FASCICULE LXXX. — AVRIL A JUIN 1899

SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

ORAN
Imprimerie Typographique et Lithographique FOUQUE
Rue Thuillier, 4 (Place Kléber)

1899



SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN

Assemblée générale du 28 Mai 1899

Présidence de M. le Colonel DERRIEN, Président

Aussitôt l'ouverture de la séance, et après la lecture des articles 7, 8 et 14 de nos statuts, la parole est donnée à M. Bouty, secrétaire général, pour le compte-rendu des travaux du Comité, pendant la période 1898-1899, il est reproduit ci-après :

MESSIEURS,

Conformément aux prescriptions de nos statuts, je viens vous faire le compte-rendu de la situation de notre Société et des travaux qu'elle a accomplis pendant cette période de une année, que nous terminons aujourd'hui. Je serai aussi bref que possible, afin de ne pas trahir votre patience.

Je diviserai mon travail en cinq paragraphes.

§ 1er. — EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ

En ce qui concerne notre effectif, il est à peu près le même que l'année dernière ; c'est-à-dire, qu'il y a presque équilibre entre les nouvelles adhésions et les pertes par décès, départs ou démissions. Voici les chiffres totalisés :

Membres actifs	244
Membres d'honneur	11
Membres honoraires	20
Total	275

Parmi les membres d'honneur, nous avons compté le commandant Marchand ; un diplôme d'honneur lui a été délivré ainsi qu'à M. le Gouverneur Général Lafferrière, en vertu de nos statuts.

Dans le compte des pertes, je citerai particulièrement M. Pomel, Directeur honoraire de l'Ecole des Sciences d'Alger,

ancien Sénateur d'Oran, et membre correspondant de l'Institut. M. Pomel était Président d'honneur de notre Société depuis sa fondation. C'était un travailleur infatiguable, un érudit profond, universellement connu du monde scientifique pour ses belles découvertes géologiques et paléontologiques.

Nous devons citer également M. Gabanou, notre bibliothécaire, aussi décédé, un de nos Camarades les plus dévoués.

§ 2. — Travaux du Comité

Le Comité administratif s'est réuni onze fois. Il s'est occupé très soigneusement des affaires administratives proprement dites. En dehors de ces affaires, il a délibéré sur les questions suivantes :

1° Musée.

Par suite du décès du regretté commandant Demaeght, créateur du Musée qui porte aujourd'hui son nom, la place de Conservateur, que le Conseil municipal lui avait confiée, était devenue vacante. A la suite de l'intervention du Comité, qui s'est réservé, sur cet établissement cédé par nous à la Ville, une certaine action quasi-morale, et sur sa proposition, M. Mouliéras, professeur de la Chaire d'arabe à Oran, et 1er Vice-président de notre Société, a été nommé Conservateur en remplacement de M. Demaeght.

2° Sur la proposition formulée par M. Mouliéras, il a été décidé que nous célébrerions, en 1902, le millénaire de la fondation de la ville d'Oran. Le Comité a ajouté qu'à cet égard, des dispositions seront prises, en temps utile, pour que notre Cité soit le siège du 23e Congrès national des Sciences françaises de Géographie, de manière à donner le plus grand éclat possible à cette fête particulièrement commémorative, et pour laquelle les populations espagnoles et musulmanes nous prêteront un précieux concours. Des commissions spéciales seront désignées en vue d'une entente avec d'autres Sociétés locales.

3° Au sujet du Concours ouvert par notre Société, et relatif à la publication de notices, mémoires ou monographies, intéressant notre province, trois concurrents ont répondu à notre appel ; ce sont : MM. Michel Antar, Canal et Métra. Sur la pro-

position d'un Comité spécial, des médailles de vermeil ont été accordées aux deux premiers auteurs, et une médaille d'argent au troisième. Elles seront distribuées aujourd'hui, s'il y a lieu.

4° Le Comité a décidé que le nom des principaux explorateurs du continent africain, décédés, figureraient dans le cadre du nouveau diplôme, afin de perpétuer, parmi nous, les noms de ces courageux et glorieux citoyens.

5° La *Société de Géographie de Berlin* a invité la Nôtre à prendre part au 7e Concours international de Géographie, qui doit se réunir à Berlin prochainement. Cette invitation a été acceptée. M. Augustin Bernard, professeur à l'École Supérieure des Lettres, à Alger, et un de nos collègues les plus dévoués, nous représentera à cette haute et savante Réunion.

6° En ce qui concerne l'Exposition Universelle de 1900, le Comité décide qu'une collection du Bulletin sera envoyée à Paris, ainsi que des photographies amplifiéees des Mosaïques d'Arzew. M Mouliéras fera, à cet égard, le nécessaire.

7° Ainsi qu'il est d'usage de le faire annuellement, le Comité a accordé divers prix aux élèves des lycées, collèges et écoles communales qui font partie de la Société.

8° Notre Société a reçu divers ouvrages et cartes qui ont été classés dans notre bibliothèque et mis à la disposition des membres de la Société, sans déplacement.

§ 3. — Conférences

Plusieurs conférences et communications verbales importantes ont été faites par divers membres de la Société. Je citerai :

1° La conférence de M. Doutté, sur la Société Musulmane, dont il connaît à fond l'organisation. Le succès a été complet. M. Doutté nous a promis d'autres conférences sur le même sujet.

2° M. Gentil, préparateur au Collège de France, et lui aussi, membre de notre Société, a réussi à nous intéresser particulièrement, malgré l'aridité du sujet choisi ; il nous a dépeint la constitution géologique assez complexe du massif montagneux du Murdjajo ou du Santa-Cruz ; il nous a communiqué aussi une découverte paléontogique fort importante qu'il a faite

à Lamoricière : il s'agit d'un grand saurien entièrement inédit et parfaitement déterminable.

3° M. Monbrun, notre Président honoraire, a fait au Comité, où assistaient plusieurs membres de la Société réunis à cette occasion, un compte-rendu très attrayant du Congrès national de Géographie qui a siégé, l'année dernière, à Marseille, où notre dévoué député, M. Etienne, et lui, représentaient notre Société. Il nous a fait connaître l'importance de certaines décisions prises par le Congrès, notamment en vue de l'achèvement immédiat de la section du Transsaharien occidental, comprise entre Djenien-bou-Rezg et Igli.

4° Notre Président, M. le colonel Derrien, a donné, dans la salle du théâtre municipal, avec le concours de la Société de l'Enseignement par l'Aspect, une très intéressante conférence sur la prévision du temps. L'organisateur de l'Observatoire météréologique de Santa-Cruz était là, en plein dans son sujet. Malgré le caractère scientifique de cette conférence, la nombreuse assistance qui l'écoutait très attentivement ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

§ 4. — Congrès divers

Nous avons pris part à divers congrès ou réunions savantes, en France et en Algérie.

1° Congrès national des Sociétés de Géographie de Marseille; nos mandataires, je l'ai déjà dit, étaient notre député M. Etienne et M. Monbrun ;

2° Congrès national des Sociétés de Géographie réuni dernièrement à Alger; nous y étions représentés officiellement par notre Président : M. le Colonel Derrien. Y assistaient également : MM. Mouliéras, Doutté, Augustin Bernard, Ruff et Bouty.

Notre sympathique Président a donné connaissance, dans la séance d'ouverture, d'un rapport sur les travaux de notre Société. Mais, au cours de la réception des délégués, dans la grande salle du Tribunal de Commerce, il fut atteint d'une grave et subite indisposition, qui le mit dans l'obligation absolue de rentrer de suite à Oran. M. Mouliéras, 1er Vice-président, le remplaça comme délégué.

Votre Secrétaire général a, dans une conférence spéciale, développé la question du chemin de fer transsaharien par l'Ouest de l'Algérie, c'est-à-dire, par la province d'Oran. Il a publié, à cet effet, une brochure clairement déduite, traitant d'une façon précise la question technique, négligée, et pour cause, par les autres conférenciers. Les conclusions de la brochure sont à peu près conformes au vœu émis par la Commission des vœux ; il est ci-après reproduit.

Le Congrès émet le vœu :

« 1° Qu'il soit procédé, dans le plus bref délai possible, à « l'occupation de l'arrière pays algérien et principalement des « oasis du Touat ;

« 2° Qu'il soit procédé, d'urgence, au prolongement des « lignes de pénétration algérienne, et notamment, celle d'Aïn-« Sefra au Touat, par Duveyrier ..... »

Ce vœu est la consécration la plus éclatante de l'excellence de l'entreprise que nous poursuivons depuis plus de 20 ans et des efforts que nous y avons appliqués.

Pour les autres questions traitées au Congrès, M. Ruff fera un compte-rendu spécial.

3° Congrès National pour l'avancement des Sciences, réuni à Toulouse. M. de Rey Pailhade, ancien président de cette Société, a bien voulu nous représenter. Ce Congrès a obtenu un grand succès. La question de la division décimale du temps et des angles y a été traitée savamment. Un diplôme m'a été décerné au sujet de l'exposition d'une montre double cadran décimal et duodécimal.

4° Congrès d'archéologie de Bourges. L'époque tardive de l'invitation n'a pas permis, à notre grand regret, d'y assister.

§ 5. — Bulletin

Notre publication trimestrielle voit son succès grandir de plus en plus, par suite de l'importance et de la variété des articles publiés, et surtout, du mérite littéraire et scientifique de leurs auteurs. On peut avancer, sans crainte d'être taxé d'exagération, que notre Bulletin est le plus complet et le plus intéressant de la plupart des publications de même nature faites en France et à l'étranger.

A Dieu ne plaise que je me livre ici à une analyse littéraire des divers articles que notre Bulletin a insérés, pour cause, je l'avoue humblement, d'incompétence. Et puis, comment mettre en relief avec tout l'éclat voulu, tant de si intéressants sujets dans si peu d'espace et en si peu de temps.

Cependant, comme le simple titre qui figure dans le sommaire de nos Bulletins est insuffisant pour solliciter l'attention des lecteurs, permettez-moi quelques légères indications sommaires sur les sujets signalés pour corriger la sécheresse du titre. Je vous promets d'être bref.

1° M. Reisser, ancien élève de l'École des Hautes-Études, nous a dévoilé un coin de la Maurétanie césarienne, particulièrement dans la région des Attafs, c'est-à-dire, le pays compris entre Orléansville, Duperré, et le pied des montagnes qui constituent les contreforts secondaires de l'Ouarsénis. Il a exécuté, avec succès, divers fouilles, grâce auxquelles on a exhumé des ruines de romaines très importantes.

On sait que la Maurétanie césarienne est très pauvre en fait de ruines de cette origine ; elle n'a pas du tout, à cet égard, l'importance de la Numidie et de la Tunisie, sur lesquelles de savants archéologues ont publié déjà des travaux descriptifs nombreux, généralement très appréciés. Les recherches de M. Reisser ont donc été d'autant plus difficiles. Malheureusement, quelques actes de vandalisme irréfléchis ou inconscients ont nui à la conservation de ces ruines. M. Reisser recommande, à qui de droit, de prendre les mesures nécessaires pour préserver ce qui reste encore. Nous formulons le même vœu.

2° M. Augustin Bernard, cet infatigable travailleur que les lecteurs du Bulletins connaissent et apprécient hautement, a fait une très intéressante analyse de divers documents pouvant servir à l'étude du N.-O. africain. Jamais œuvre et circonstance ne furent plus opportunes. Tous les regards se tournent, enfin, vers les oasis de l'extrême Sud algérien, disons mieux : *oranais*, à propos du chemin de fer transsaharien. L'auteur met en relief les beaux travaux de MM. de Lamartinière et Lacroix ; il signale également les données géographiques, géologiques et économiques obtenues par M. Flamand, dans sa mission de « L'Oranie au Gourara ».

3° Le Collaborateur le plus actif et le plus assidu de notre Bulletin, j'ai nommé M. Canal, a publié, comme souvenir rétrospectif, la biographie du général Mustapha ben Ismaël, un des rares chefs indigènes qui aient rendu à l'Algérie et à la France, des services remarquables. Son dévouement, sa fidélité ont été inébranlables. Il était le Chef de la grande et puissante famille des Ben Daoud, que tout le monde, dans notre province, connaît si avantageusement.

4° M. Mouliéras, notre laborieux Vice-président, le savant auteur de l'ouvrage intitulé : « Maroc inconnu », attaque le problème islamique : Fatalisme et Pessimisme. Il montre les grandes cités orientales pliant sous le joug du Coran, ce code ennemi de tout progrès moral et scientifique. C'est grâce aux prescriptions coraniques que le Croyant ignore et ignorera toujours la connexion intime qui existe entre l'évolution psychologique et l'évolutipn économique. Les oreilles des musulmans resteront toujours sourdes au bruit de ces principes, ajoute M. Mouliéras.

5° Nos lecteurs se souviennent que le docteur Carton nous a représentés, l'année dernière, avec un succès très manifeste, au Congrès colonial de Bruxelles. Il vient de donner, dans notre Bulletin, une analyse approfondie de l'intéressant ouvrage publié par MM. Cagnat et Gaukler, sur l'architecture sacrée de l'Afrique payenne. C'est surtout sur la Tunisie romaine que se sont portées les études archéologiques de ces messieurs et ce, avec une persévérance des plus louangeuses.

6° Notre collègue, M. Doutté, un vrai bénédictin, ainsi que j'ai pris la liberté de le qualifier déjà, nous a donné, dans le Bulletin, la bibliographie de l'Islam Maghribin. Comme M. Mouliéras, M. Doutté est un arabisant très distingué. Pour la composition de son ouvrage, notre savant collègue a consulté et analysé plus de 300 documents rédigés en différentes langues. Ce chiffre est effrayant, il est l'indice d'une patience soutenue, doublée d'une puissance de travail des plus fécondes, et d'un esprit de coordination méthodique vraiment extraordinaire.

7° Enfin, je citerai, pour mémoire, puisqu'il en a été déjà question, la « Fin de la Croisade de Ximénès en Afrique », de

feue Mme Nellie Blum. Cet ouvrage est une œuvre remarquable ; il constitue un chapitre de notre histoire oranienne fort intéressant à connaître, dans une ville qui porte encore les armes de l'énergique Cardinal sur certains monuments.

8° Les Chroniques géographiques de notre collègue M. Ruff, que j'ai gardées pour la fin, embrassent, pour ainsi dire, le monde entier ; elles nous tiennent exactement au courant des découvertes géographiques nouvelles, — des travaux des explorateurs, — des principaux faits militaires dont l'écho lointain arrive ainsi jusqu'à nous, — de la construction de nouvelles voies ferrées dans les colonies inter-océanniennes, etc.,

Une étude comparative permet, hélas, d'établir notre passivité en présence de l'activité dévorante que la Belgique et l'Angleterre déploient pour couvrir de voies ferrées le centre de l'Afrique, depuis Karthoum jusques au Cap, et de l'embouchnre du Congo au Nil et au Tanganika. Le travail de M. Ruff complète heureusement, et à propos, l'intérêt que notre Bulletin soulève.

Telle est, Messieurs, bien résumé, l'œuvre de notre Société. Vous partagerez, j'en suis sûr, mon sentiment, en votant des remerciements chaleureux aux collaborateurs, aussi savants que désintéressés, de notre Bulletin, et des félicitations au Comité administratif pour son zèle et son dévouement.

Notre excellent trésorier, M. Pock, va vous donner connaissance de notre situation financière.

M. Pock fait connaître aussitôt la situation financière de notre Société à ce jour. Elle peut se résumer ainsi :

Recettes	4.026f 93
Dépenses	3.062 25
Total	964 68

Mais il convient d'ajouter qu'un certain nombre d'articles de dépenses ne sont pas encore réglés. Néanmoins la situation est bonne.

Après cette lecture, M. le Colonel Derrien s'exprime ainsi :

« Aux deux rapports que vous venez d'entendre, j'ai peu de choses à ajouter. C'est d'abord de remercier nos deux collègues pour le zèle et le dévouement qu'ils ne cessent de nous témoigner, dans leurs fonctions, pour la prospérité de notre Compagnie.

« M. Bouty vous a parlé de la participation de notre Société au Congrès National des Sociétés de Géographie d'Alger, réuni dans la semaine de Pâques, et du succès remporté par *notre transsaharien*. Une très grande part de ce succès en revient à notre Secrétaire général. Ses travaux antérieurs surtout, et le mémoire qu'il a lu au Congrès, au moment de la conférence, renfermait des arguments irréfutables. Il a été établi, avec preuves à l'appui, que le Tracé Occidental était le seul qui mettait bien en relief les qualités et les propriétés techniques absolument indispensables à une entreprise de cette nature, et dont les tracés concurrents étaient à peu près dépourvus, notamment en ce qui concerne cette condition sans laquelle aucune voie ferrée ne peut être exploitée utilement, à savoir : eau d'alimentation abondante et de bonne qualité. D'autre part, il a été démontré que la ligne Oran-Touat ferait naître un mouvement considérable de voyageurs et de marchandises. Enfin, les avantages politiques et stratégiques de notre *tracé* ont été mis vivement en lumière.

« Une indisposition subite et assez grave, ajoute M. le Président, m'a privé du plaisir de suivre toutes les séances du Congrès ; mais dans la première journée, j'ai eu la satisfaction, après la lecture de mon rapport sur les travaux de la Société, d'entendre M. de Brazza, président du Congrès, représentant de M. le Ministre de l'Instruction Publique, rendre hommage à nos efforts, à notre persévérance. Il se déclare très honoré d'être membre de notre Société.

« C'est que, en effet, notre Bulletin, qui est en quelque sorte l'âme de notre Compagnie, est de plus en plus apprécié en France et à l'Étranger. Aussi bien, je saisis avec empressement cette occasion pour exprimer cette pensée, que nous devons un tribut de reconnaissance à tous nos dévoués et savants collaborateurs, pour le zèle désintéressé et le dévouement dont

ils ont fait preuve pour l'année 1898-1899 ; je manifeste le même sentiment en faveur des membres du Comité administratif ».

Des applaudissements unanimes et approbatifs accueillent les propositions de M. le Président.

M. le Colonel Derrien rend compte ensuite du résultat du concours ouvert l'année dernière, et ayant pour objet l'étude de questions déterminées. Trois concurrents se sont présentés, ajoute M. le Colonel, il donne leurs noms. Ce sont : MM. Michel Antar (?), Canal et Métra. Il fait une analyse rapide de leurs travaux, il indique la nature des récompenses accordées : Médaille de vermeil à MM. Michel Antar et Canal ; médaille d'argent à M. Métra.

Conformément aux prescriptions des articles 7 et 8, il est procédé à la nomination de huit membres formant le tiers du Comité administratif à remplacer. Le scrutin donne les résultats suivants, classés par ordre alphabétique. Ce sont :

MM. Bouty, Derrien, Doumergue, Flahaut, de Gail, Gillot, Frette, Pousseur.

Ce résultat proclamé, la séance est levée. La nomination du bureau a été renvoyée à la séance du Comité, du 5 juin prochain.

Le Secrétaire général,

BOUTY.



MUSTAPHA BEN ISMAËL

(*Suite*)

Combat de Yebdar

(*16 janvier 1836*)

Les murs déserts de Tlemcen n'avaient qu'une valeur militaire ; il fallait pour que cette position acquit une importance politique, repeupler la ville et enlever à l'influence de l'Émir la population musulmane, qu'il avait pu arracher, mais non éloigner de ces lieux, où elle était habituée à vivre et à mourir.

Le plus pressant était donc de ramener à Tlemcen la population arabe. Cette mission fut confiée au général Perregaux, qui partit le 15 janvier avec une colonne légère composée d'une avant-garde de cavaliers auxiliaires commandés par Mustapha ben Ismaël ; de l'infanterie de la 1re brigade (zouaves et bataillon d'élite, 17e léger et sapeurs du génie) et d'une section d'obusiers de montagne.

Mustapha ben Ismaël, délivré enfin de sa longue captivité, reparut pour la première fois avec ses cavaliers, très fiers de le revoir à leur tête.

L'Émir, campé à Yebdar (entre Tlemcen et Lamoricière), pour compenser la faiblesse des moyens de défense qu'il était parvenu à grand peine à réunir en si peu de temps, comptait sur les difficultés du terrain, très montagneux, sur les rochers inaccessibles des Beni-Ad, au milieu desquels il avait planté son camp.

Mais, les Français sûrent le relancer et le débusquer de ce nid d'aigles. Les Coulouglis, heureux enfin de respirer l'air libre, après un aussi long emprisonnement, gravissent résolument des sentiers impraticables, que les Arabes, eux-mêmes, nomment « *trik-el-diab* », chemin des chacals.

Les braves cavaliers Douairs et Smélas, qui se retrouvent enfin dans leur élément, véritables hommes de cheval qu'aucun obstacle n'arrête, débouchent, en même temps que les fantassins, sur l'emplacement du camp ennemi.

Aussitôt le caïd Mazari, neveu de Mustapha, enlève la charge à la tête des cavaliers du Maghzen. Ils enfoncent tout ce qui est devant eux. L'Émir exaspéré d'être vaincu par des musulmans, au service des chrétiens, entre dans une grande fureur. Vainement il essaie de rallier ses soldats qui fuient, débandés, devant cette attaque impétueuse. Il leur crie dans sa colère : « *Lâches !... Voyez qui vous avez devant vous* ? ».

Ses objurgations ne peuvent arrêter la déroute. Tout est sabré ; tout est tué autour de lui. Son drapeau vert est enlevé à ses côtés par le cavalier sméla *Ben Kaddour*, et lui-même, entraîné par le torrent des fuyards, est bien près de payer de sa vie son infructueuse ténacité. Au milieu de la mêlée il est reconnu et poursuivi par le capitaine Richepanse et le commandant Yussouf; ce dernier le serre de près et continue, pendant plusieurs lieues, la chasse qu'il donne à l'Émir. En ce moment la destinée de l'Algérie dépend de la vitesse des deux chevaux ; « la lutte entre deux peuples est réduite aux proportions d'une course ».

Tous les bagages d'Abdelkader fûrent pris ; son infanterie laissa sur le carreau 70 cadavres sans tête, *la revanche du Méchouar* ; le reste de ses troupes dispersé dans toutes les directions fût rejeté au delà du djebel Tizi.

Mustapha ben Ismaël qui avait échangé ce jour là, depuis sa captivité volontaire, les premiers coups de fusil avec son mortel ennemi, acheva la poursuite et déblaya le terrain.

Au loin, et la nuit venue, du côté des Oulad-Mimoun (Lamoricière), l'Émir se trouva seul, sans tente, sans abri, sans nourriture et sans feu, harassé de fatigue et de faim ; il se coucha à côté de son cheval auquel il devait la vie. Après la déroute d'Abdelkader, la poursuite des habitants de Tlemcen ne fût plus qu'une battue. Cernés par les brigades Perregaux et d'Arlanges, ils se rendirent à discrétion et fûrent ramenés, au nombre de 2.500, le 17 janvier. Le maréchal, dès leur rentrée dans la ville, leur prouva par sa protection contre leurs coreligionnaires, qu'ils n'avaient pas compté à tort sur sa générosité.

Pendant le séjour de l'armée à Tlemcen, on travailla activement à remettre en état le Méchouar, seule partie de la ville

demeurée assez entière pour que le maréchal songeât à la faire occuper par les Français.

D'autre part, l'occupation définitive de cette citadelle ayant été décidée, il était du plus haut intérêt d'assurer les communications de Tlemcen avec la mer, par une voie plus courte et plus facile que celle, longue de 140 kilomètres, qui séparait cette ville d'Oran, chef-lieu du commandement de la province de l'ouest.

C'est dans cette prévision que le maréchal Clausel avait fait occuper, dès la fin d'octobre 1833, la petite île de Rachgoun, qui commande l'embouchure de la Tafna et n'est séparée de Tlemcen que par une distance, nord-sud, de 65 kilomètres environ.

Nouveau combat sur la Tafna

(26 janvier 1836)

Pour faire de l'île de Rachgoun une nouvelle base de ravitaillement, il restait à créer un poste fortifié sur les bords de la Tafna, près de son embouchure, en face de l'île même. Le maréchal Clausel résolut de profiter de sa présence à Tlemcen pour pousser une reconnaissance du côté de la mer et d'aller déterminer, lui-même, le point où devraient être établis le nouveau camp retranché et les fortifications projetées.

Il partit de Tlemcen le 24 janvier, ne laissant dans cette ville pour la garder, que la 1re brigade (général Perregaux) composée du 2e régiment de chasseurs d'Afrique (colonel de Gouzy) du 2e bataillon de Zouaves, de deux compagnies de sapeurs du génie, du bataillon d'élite composé de quatre compagnies de grenadiers de divers régiments, d'un bataillon du 17e léger et d'une section d'obusiers de montagne.

« La mer étant si près de Tlemcen, pourquoi, disait Clausel, aller la chercher à Oran, par ces longues marches en pays ennemi qui, bien plus que les combats, usent et fondent les armées ».

Les cours d'eau, la Saf-Saf et la Sikkak, qui de Tlemcen descendent jusqu'à l'île de Rachgoun, après s'être jetés dans la Tafna, avec l'oued Isser, indiquaient la route à suivre.

Le maréchal envoya à Oran l'ordre de diriger vers Rachgoun des bâtiments portant des blockhaus et du matériel pour l'établissement projeté, tandis que lui-même s'y rendait de Tlemcen. Un des ordres envoyé en quadruple copies par des nègres qui ne voyageaient que la nuit, rampant de broussaille en broussaille, fut intercepté ? Aussi, à la stupéfaction générale, lorsque l'armée arriva à Remchi, confluent de l'Isser avec la Tafna, l'ennemi occupait déjà les hauteurs très escarpées qui couvrent les rives de la Tafna, depuis ce confluent jusqu'à la mer, dont la route se trouvait ainsi barrée par les Arabes.

C'était à croire, pour l'honneur de l'Émir, qu'il avait deviné les projets de son adversaire. Pendant le peu de jours qui s'étaient écoulés depuis sa défaite de Yebdar, son infatigable activité était parvenue à nous susciter de nouveaux ennemis. Il avait appelé à lui tous les goums de l'ouest de la province, tous les Kabyles des Traras, ce pâté montagneux qui sépare Tlemcen de la mer ; il avait même entraîné à sa cause la puissante tribu des Beni-Snassen du Mâroc.

Toujours supérieur à sa fortune, sachant également profiter des leçons du malheur et des chances de réussite, il employait tout ce qui lui restait de troupes régulières à contenir les tribus qu'il ne pouvait plus soulever, et il avait cherché et trouvé sur les confins du Maroc et dans ce pays même les soldats que l'Algérie, lasse et abattue, ne lui fournissait plus. Aussi était-ce avec d'autres éléments que l'Émir venait à nouveau s'opposer à la marche des Français:

Le 25 janvier, vers midi, en arrivant sur la Tafna, la colonne, qui comprenait, outre les troupes françaises des brigades d'Arlanges et de Vilmorin, 400 Coulouglis à pied et 600 cavaliers auxiliaires Douairs et Smélas sous les ordres de Mustapha ben Ismaël, commença à être attaquée en tête et en flanc. Après quelques escarmouches de peu d'importance, une charge du Maghzen dans laquelle les cavaliers de Mustapha coupèrent trente têtes aux Kabyles, suffit pour éloigner les groupes ennemis, et la colonne pût établir tranquillement son bivouac sur le plateau de Meldga, juste au confluent des deux rivières.

Mais, dès le soir, on vit qu'une grande concentration de forces s'opérait. De tous les côtés, aussi loin que la vue pou-

vait s'étendre, on voyait accourir des contingents d'hommes à pied et à cheval. D'après ces indications significatives, le maréchal Clauzel jugea prudent d'appeler à lui la brigade Perregaux pour le combat qui semblait imminent.

Le 26 au matin, le maréchal fit franchir l'Isser à toutes ses troupes, moins le 11e de ligne chargé de la garde et de la défense du camp. L'action commença à dix heures du matin ; elle fut engagée par Mustapha ben Ismaël qui fondit avec sa cavalerie sur les forces d'Abdelkader. Les hauteurs de gauche (ouest) étaient occupées par les Kabyles et les Marocains, sous les ordres du Khalifa El Bou-Hamedi, chef des Oulhaça. On disait de cet intrépide compagnon d'Abdelkader, qu'il était dur comme un Kabyle, intelligent comme un Arabe, hardi comme un Turc et ambitieux comme un roumi (Européen).

Abdelkader s'était établi en personne sur la droite avec le reste de ses troupes, à mi-côte d'un contrefort descendant de la montagne des Sebâ-Chiouck. Le maréchal ne lui laissa pas si beau jeu. Ayant laissé son convoi en sûreté entre les deux rivières sous la garde du 11e de ligne, afin de manœuvrer plus librement, et profitant habilement de la faute qu'il a provoquée en laissant ignorer à l'ennemi par quelle rive il quitterait son camp, il se jette brusquement sur la rive droite en franchissant l'Isser par des rampes pratiquées pendant la nuit par le génie. La 2e brigade (général d'Arlanges) tient la droite avec les fantassins indigènes et le bataillon d'Afrique ; la 3e brigade (colonel de Vilmorin) avec le 66e de ligne et le génie combattent au centre qui se relie à la cavalerie et à l'artillerie de campagne en couvrant la gauche sous le commandement du colonel de Gouy.

C'est encore à Mustapha ben Ismaël qu'est confiée la première attaque. Ce brave et intrépide guerrier se montre à la fois général et soldat. Il comprend avec une rare intelligence de la guerre et exécute avec une indomptable témérité la pensée du maréchal.

Au lieu d'engager un combat mou et éparpillé, à la mode arabe, il crève par un choc impétueux et en masse le centre de l'ennemi, avec ses fidèles Douairs. El Mazari à la tête des Smélas et le commandant Yussouf avec les fantassins coulou-

glis, l'appuient et dépassent la ligne qu'ils ont enfoncée ; puis, se rabattant brusquement sur la gauche, ils mettent en déroute l'aile droite de l'ennemi refoulée en désordre vers l'ouest, tandis que le bataillon d'Afrique contient et éloigne, par ses feux de salve, l'aile droite d'Abdelkader coupée du centre et de la droite par le hardi mouvement de Mustapha.

Les fantassins indigènes (Coulouglis) enlevés par le commandement de l'impétueux Yussouf, justifient amplement ce mot de leur vénérable chef au maréchal : « *Vous serez content de nous !* ». Sous les yeux des troupes françaises, ils emportent vaillament toutes les positions et chassent, au loin dans la plaine, l'ennemi débandé.

Malheureusement les cavaliers de Mustapha, emportés par leur ardeur infatigable, prompts à lancer mais plus difficiles à retenir, s'éloignent beaucoup trop à la poursuite de leurs adversaires, lesquels, se retournant brusquement et voyant leur petit nombre, les enveloppent et les ramènent sur les lignes françaises.

Le maréchal Clausel, qui connaissait leurs tendances à l'emballement et les suivait de sa lorgnette, avait prévu cette éventualité et se tenait prêt à la riposte. Il avait fait alléger les chevaux des chasseurs d'Afrique des paquetages et fait monter les cavaliers en selle nue ; puis, laissant arriver cette masse confuse à bonne portée et choisissant le moment ou les Douairs et Smélas, arrivés jusqu'à lui, ont pu rentrer dans le rang, il lance à la charge le régiment des chasseurs, du colonel de Gouy, appuyé d'un bataillon, sans sacs, du 66e de ligne, au pas de course.

Alors, les masses marocaines et kabyles, qui s'avançaient croyant prendre leur revanche, sont refoulées en désordre sur toute la ligne et perdent beaucoup de monde. Les Marocains sont rejetés sur les bords escarpés de la Tafna et précipités dans le gouffre qu'ils n'ont plus le temps de refranchir ; la plupart d'entre-eux ne peuvent choisir qu'entre le sabre des chasseurs d'Afrique et les précipices auxquels ils sont acculés. L'escadron turc du 2e chasseurs, commandé par le lieutenant Mesmer, qui formait le premier échelon de la charge et se trouvait le plus près de la rivière, en fait un grand carnage ;

les sabres sont rouges de sang. Le sous-lieutenant Savaresse charge un porte-étendard arabe auquel il dispute son trophée et tous deux périssent en roulant dans l'abîme.

Tandis que le fort du combat se passait sur l'aile gauche française, l'aile droite, commandée par le général d'Arlanges, maintenait toujours Abdelkader isolé du restant de ses troupes que vainement il avait tenté de rejoindre, décimé qu'il était par la section d'artillerie de la 1re brigade, dont tous les coups portaient dans la masse des burnous blancs.

Pendant cette brillante action, le khalifa Bou-Hamedi, voyant les périls que courait son maître, tentait une diversion. Ayant passé à son tour la Tafna, un peu au-dessous du confluent de l'Isser, il venait, avec élan et audace, attaquer le convoi, objet constant de l'attraction en campagne et de la convoitise des Arabes, qui mettent la plus petite proie au-dessus de la plus grande gloire.

Mais le parc, un moment menacé, est vivement dégagé par une charge à la baïonnette des grenadiers du 11e de ligne, commandée par le capitaine Ripert et soutenue sur ses ailes par un escadron de chasseurs d'Afrique, enlevé par le brave commandant Bernard, qui trouva encore là pour se signaler avec son détachement, tenu en réserve, l'occasion qu'il savait toujours faire naître.

Il était grand temps pour Bou-Hamidi, dont la tentative venait d'échouer, de repasser vivement la rivière, sous peine d'être aussi coupé à son tour. Mustapha ben Ismaël et El Mazari, qui avaient pu reformer leurs escadrons de cavalerie auxiliaire, sous le rideau de la première charge des chasseurs d'Afrique, vinrent lui donner le coup de grâce par une chasse émouvante, lancée dès que son mouvement de retraite fut dessiné.

Les Douairs et Smélas, le fusil haut, debout sur leurs étriers, revinrent au camp chargés des dépouilles de l'ennemi. C'est encore Mustapha ben Ismaël et ses hardis cavaliers indigènes qui eurent les honneurs de cette journée.

La victoire restait à nos troupes, mais Abdelkader n'avait pas dit son dernier mot ; il était loin de s'avouer vaincu. Le lendemain, 27 janvier, avant de poursuivre sa route vers la

mer et de s'engager dans les gorges étroites de la Tafna, le maréchal Clausel voulut s'assurer des forces de l'ennemi et attendre le renfort de la brigade Perregaux appelée de Tlemcen. La méfiance, après un premier succès, est une qualité précieuse à la guerre ; le maréchal s'applaudit de ne l'avoir point oublié.

Une reconnaissance de cavalerie, commandée par le capitaine de Montauban, vint en toute hâte le prévenir que de fortes colonnes ennemies, de cavalerie et d'infanterie paraissaient au nord et à l'ouest, marchant vers le camp.

Toutes les dispositions de combat furent immédiatement prises pour recevoir le choc. La situation de ces 3.500 français séparés de leurs bases d'opération, Tlemcen et Rachgoun, acculés aux montagnes de la Tafna et pressés en demi cercle par 10.000 fanatiques, eût paru critique avec tout autre tacticien que le maréchal Clausel, dont la tranquille sérénité se communique bientôt dans tous les rangs.

Renonçant spontanément à continuer sa marche vers la mer, à travers ces gorges de la Tafna que vingt combats n'eussent pas réussi à dégager de la présence de l'ennemi, il envoi le convoi en arrière, du côté de Tlemcen et lui fait gravir, sous la garde d'un bataillon d'infanterie, cette ligne de crêtes au-dessus de laquelle se trouve le plateau où s'élève de nos jours le village de Montagnac (Remchi), bordé de précipices de trois côtés. Ainsi posté, le convoi se trouve défendu comme dans une forteresse naturelle. De cette façon, tous ses mouvements restent libres, sans souci de son parc et de ses bagages encombrants.

Sur ses ordres, les quatre autres bataillons d'infanterie prennent position sur les crêtes de droite perpendiculaires à la route de Tlemcen ; la cavalerie se poste au pied des collines, à l'endroit où la route actuelle fait un grand lacet pour descendre dans la plaine, couvrant ainsi ce mouvement de retraite ; la cavalerie auxiliaire est placée au centre, à la gauche de l'infanterie.

A peine ces dispositions sont-elles prises que l'ennemi attaque à la fois la cavalerie et les auxiliaires indigènes des deux armes. L'État-Major est étonné, dans cette journée,

de voir les Arabes s'avancer en bon ordre, avec une avant-garde et une réserve, sa cavalerie à gauche, son infanterie à droite, dans un terrain inégal et mamelonné.

Ils commencent leur attaque avec cette audace aveugle et imprévoyante que l'ignorance du danger donne à des jeunes troupes enthousiastes et fanatiques qui n'ont jamais vu le feu.

Les chasseurs d'Afrique qui avaient devant eux un ennemi dix fois plus nombreux, combattent avec leur vaillance habituelle ; ils entrent comme un coin dans le flot des Marocains, leur enlèvent des armes et des chevaux, mais ils sont contraints de céder devant le nombre et de se replier avec calme, en se rapprochant des lignes de l'infanterie. Le colonel de Gouy se tire honorablement de ce mauvais pas, car rien n'est aussi difficile, devant les Arabes, qu'une retraite lente et méthodique, après une charge impétueuse. Le mouvement des chasseurs dut être aidé par le feu à mitraille de la section d'artillerie de campagne, hardiment dirigé par le lieutenant Princeteau et soutenu par les compagnies d'élite du 11e de ligne.

L'escadron turc de notre cavalerie régulière fit encore des prodiges de valeur et tua plus d'hommes qu'il n'en comptait à son effectif. Sur la gauche de notre ligne, les Coulouglis à pied furent enfoncés par la cavalerie marocaine qui les refoula, en les obligeant à se replier vers la brigade d'Arlanges, jusque sur le bataillon d'Afrique, contre lequel leur fougue vient s'amortir.

Ils s'arrêtent d'abord devant ce mur de baïonnettes et engagent une fusillade très vive ; puis, renforcés par d'autres échelons, devenant plus nombreux, ils essaient de déborder la gauche de l'infanterie française, contre le front de laquelle Abdelkader, visant le centre, va se ruer avec toutes ses forces non encore engagées. — Le moment devient critique !...

. . . .

Alors, par un de ces coups de théâtre si communs dans cette guerre d'Afrique, où tout est soudain et éphémère, le feu cesse sur toute la ligne de l'ennemi ; les masses kabyles, fortement engagées sur leur aile droite, se retirent à la hâte sans qu'aucun mouvement en avant de notre ligne de bataille,

ferme comme un roc et immobile, ait motivé cette retraite inopinée et inexplicable.

Craignant un piège, le maréchal Clausel, n'ayant pas encore le secret de cette énigme, fait suivre avec précaution l'ennemi par le régiment des chasseurs d'Afrique et les cavaliers de Mustapha qui avaient formé jusqu'alors, ce jour-là, la réserve de cavalerie.

Un grand mouvement d'incertitude se manifeste dans les rangs de l'ennemi en retraite, quand, soudain, des coups de canon se font entendre sur la gauche. L'arrivée, à la charge, d'un officier d'ordonnance vient enfin donner la clef de tout ce mystère : C'est le général Perregaux qui, parti de Tlemcen pendant la nuit, a quitté sa route pour marcher au canon, avec l'instinct du véritable homme de guerre et s'est dirigé avec une précision mathématique sur le point où sa présence devait être décisive, si la retraite de l'ennemi avait pu être douteuse.

Ce dernier, engagé dans une impasse, menacé sur sa droite, par ce renfort inespéré à cette heure matinale, sur ses derrières par notre cavalerie, sur le point d'être pris entre deux feux s'il hésite et s'il s'attarde, juge plus sûr d'abandonner le combat et de fuir le champ de bataille, dès qu'il se voit cerné. L'Arabe est toujours et fatalement vaincu quand il se croit tourné.

L'on pense bien que Mustapha ben Ismaël ne laissa pas passer une si bonne occasion. Il chargea sur les talons de l'ennemi en déroute que canonnait vivement, en enfilade, l'artillerie de la brigade de secours.

Les Douairs et Smélas firent des ravages considérables dans les rangs des Kabyles en fuite, et, comme la veille, ils donnèrent le coup de grâce, revenant au camp chargés des dépouilles de leurs ennemis vaincus.

Dans ces deux journées de combat, la troupe de Mustapha fut, comme toujours, admirable de bravoure et d'entrain. Les Arabes eûrent plus de 200 hommes hors de combat. Nos pertes s'élevèrent seulement à 3 tués et 48 blessés, dont 14 indigènes.

La marche sur Rachgoun reconnue impraticable par cette

nouvelle expérience, le maréchal fit rentrer ses troupes à Tlemcen ; les laissa en repos pendant quelques jours et rentra avec elles à Oran, le 7 février, après avoir laissé un bataillon de volontaires, commandé par le capitaine Cavaignac, à la garde du Méchouar.

Ce fût avec des transports de joie et d'allégresse qu'on apprit à la M'léta le retour du grand chef Mustapha ben Ismaël, de son neveu Mazari et des cavaliers Douairs et Smélas qui avaient survécu à toutes ces épreuves, depuis qu'ils avaient quitté leurs tentes deux ans auparavant. Les gens de la plaine se portèrent en foule à sa rencontre, vers le Tlélat et remercièrent le maréchal gouverneur de leur avoir rendu leur idole.

« *C'est la perle réintégrée dans son écrin* » disaient-ils aux généraux français.

Après quelques jours de repos et avant de regagner Alger, le maréchal réorganisa le maghzen d'Oran, sur des bases définitives, Mustapha ben Ismaël fut nommé agha supérieur des Douairs et Smélas et commandant en chef des alliés indigènes, en remplacement de Braham bou Chenack, de la M'léta, appelé à un autre commandement. Le caïd Mazari fut nommé agha de Mostaganem, sous les ordres du bey Ibrahim. Mohamed ben Bachir ould Cadi fut nommé caïd de la fraction des Douairs et Kaddour ben Saharaoui ben Mohktar, caïd de la fraction des Smélas.

La cavalerie auxiliaire indigène, ainsi reconstituée, fut placée sous l'autorité du général d'Arlanges, nommé lieutenant général est appelé au commandement de la division à Oran.

Colonne du général Perregaux

(*Mars 1836*)

Cette année 1836, qui commençait à peine, devait être fertile en faits d'armes. La soumission des Arabes était loin d'être faite dans la province d'Oran, et, pour atteindre le but, le plus difficile restait à faire. Malheureusement, le Ministre de la Guerre demandait des résultats et refusait le temps et les moyens de les atteindre, puisque l'effectif des troupes, déjà si

restreint, devait être encore plus affaibli par le rappel en France des deux tiers des régiments d'infanterie détachés à l'armée d'Afrique (12 sur 18).

Cependant, le vide qu'Abdelkader entretenait habilement autour des places que nous occupions, avait pour effet d'affamer Oran, notamment, qui manquait de vivres, surtout de viande. Les Douairs et les Smélas, nos seuls alliés, étaient épuisés par les précédentes campagnes et n'avaient plus de bétail à nous fournir. Les autres Arabes se tenaient, de par le mot d'ordre d'Abdelkader, obstinément éloignés de nos marchés. Il fallait donc aller chercher au dehors et se procurer ce qu'on refusait de nous apporter.

Le 23 février 1836, les troupes de la Division d'Oran étant reposées et refaites, le général Perregaux sortit inopinément de la place avec 4.000 hommes, et, par une marche rapide de jour et de nuit, il surprit les troupeaux de la plaine du Sig et enleva aux Gharabas 2.000 têtes de bétail, ce qui ramena l'abondance à Oran.

Le Maghzen, commandé par l'agha Mustapha ben Ismaël, contribua comme toujours au succès de cette fructueuse sortie, en pratiquant la razzia à la mode arabe.

Le 14 mars, le même général, chargé des opérations actives, sortit une deuxième fois d'Oran avec une colonne de 6.000 hommes, composée de trois bataillons d'infanterie, trois escadrons de chasseurs d'Afrique et une batterie d'artillerie, comprenant trois pièces de campagne et trois de montagne. La cavalerie auxiliaire de Mustapha ben Ismaël l'homme indispensable à chaque coup de main, était forte de 600 chevaux.

La colonne alla camper le premier jour à la fontaine de Goudiel et le 15 mars elle se dirigea vers la Macta, en passant par Arzew, pour aller camper à Fornaka chez les Abid Chéragas. Le 16, infléchissant vers le sud et pénétrant dans la plaine de l'Habra, elle fit sa jonction à El-Hassian, avec le colonel Combes, le bey Ibrahïm et le caïd Mazari, qui amenaient de Mostaganem deux bataillons d'infanterie (47e), 150 fantassins coulouglis et 50 cavaliers indigènes, qui portèrent l'effectif de cette troupe à près de 8.000 hommes.

La colonne du général Perregaux passait, à bon droit, pour

un modèle de bonne organisation : Les transports du convoi étaient admirablement entendus ; les marches bien réglées et la nourriture du soldat augmentée et variée suivant une adaptation plus conforme au climat. C'est là que pour la première fois on fit un usage régulier des distributions de sucre et de café, et que le riz, employé plus fréquemment, fit désormais partie de l'ordinaire de la troupe.

On fit séjour à El Hassian ; l'Émir ne se montra pas mais il envoya son agha El Habib bou Lhassen avec 1.000 chevaux pour observer les Français et les isoler des populations musulmanes afin de déjouer leur but, de se les attacher par l'aman et la soumission.

Le 18 mars, au matin, au moment où la colonne levait le camp pour se porter à Ferratas, chez les Bordjia, elle fut serrée de près par les nombreux goums d'El Habib bou Lhassen, renforcés des Beni Chougran et des Abid Chéragas. Le général Perregaux résolut de se débarrasser par un coup de vigueur de ce blocus incommode qui stérilisait son entreprise en lui interdisant avec les Arabes de la plaine les communications et les soumissions qui étaient son but.

Il lança brusquement sur ces goums tout le Maghzen conduit par Mustapha et El Mazari, soutenus par la cavalerie française et appuyés par toute la colonne qui les suivait vivement.

Le vaillant Mustapha ben Ismaël, avec sa vigueur habituelle, après s'être approché le plus près possible à petite allure, fond tout à coup sur l'ennemi, commandé ce jour-là par un jeune khalifa de l'Émir, Si ben Fréha ben Khattir, personnage important de la famille des Hachem.

Il le charge à outrance avec cette impétuosité que nous lui connaissons, le disperse, le pourchasse au-delà des montagnes et lui coupe 60 têtes parmi lesquelles celle d'un porte-drapeau et du caïd de Kalâa, Si Mohamed ben Djilali.

Deux drapeaux, 50 chevaux et environ 2.000 têtes de bétail furent les trophées rapportés au camp français, après une poursuite qui ne cessa que lorsque le dernier cavalier ennemi eut disparu dans la direction de Mascara. La déroute des

Arabes fut complète et la plaine de l'Habra purgée des cavaliers d'Abdelkader qui ne reparurent plus.

Après un repos de quarante-huit heures, la colonne, libre désormais de ses mouvements, traversa le 21 mars la plaine de Sirat et alla s'établir chez les Medjaers, à Aïn-Madar, où elle reçut la soumission de plusieurs tribus voisines.

Le reste de cette campagne ne fut qu'une course heureuse et productive, poussée vers l'Hil-Hil, Bel-Hacel, Sourk-el-Mitou, Ennaro, Mostaganem et Arzew, qui amena la soumission de tous les indigènes de la rive gauche du Chélif.

Un seul fait d'armes digne d'attention se produisit seulement, lorsque la colonne partant du gué des Oulad Snoussi, situé près du Meldga, confluent du Chélif et de la Mina, levait son camp pour se porter vers le nord. Elle fut vivement attaquée par les tribus non encore soumises de la rive droite du Chélif : Oulad Khrelouf, Beni-Zéroual, Oulad Bou-Kamel, etc., qui vinrent l'assaillir inopinément dans les terrains boisés et coupés de ravins qui séparent Bel-Hacel du puits d'Ennaro.

Ce fut encore une nouvelle occasion pour Mustapha ben Ismaël de donner des preuves de cette haute capacité militaire qui le distinguait si particulièrement, et pour les goums des Douairs et Smélas de se montrer intrépides, brillants et victorieux, dans les brusques retours offensifs, si vigoureusement menés, qu'ils exécutèrent sur l'ennemi, pour protéger l'arrière-garde et éloigner leurs adversaires, sans cesse culbutés et refoulés avec de grandes pertes, jusqu'à Ennaro où ils finirent par disparaître après avoir été décimés par les goums du Maghzen, toujours aussi ardents, sous le commandement de leur vieil agha.

Dès son retour à Oran, le général Perregaux, blessé du dualisme entraîné par ce détestable système du double commandement qu'on lui faisait partager avec le général d'Arlanges, quitta la division, sur sa demande, et rentra à Alger.

Son nom lui survécut dans la province d'Oran par la création, à l'Habra même, qu'il avait pacifié, de la petite ville aujourd'hui si coquette et si ombragée qui porte son nom. Comme Desaix, en Egypte, Perregaux reçut le surnom de « *Sultan juste* » et comme lui il mourut sur un champ de bataille, auprès de celui dont il était le conseiller et l'ami.

Dar-el-Atchan

(15 avril 1836)

Pendant que le général Perregaux pacifiait les tribus de la région orientale de la province d'Oran, le général d'Arlanges, à la tête d'un petit corps de troupes réduit à 1200 hommes, s'avança vers l'ouest jusqu'à Brédéah, où il construisit une redoute.

Abdelkader, qui faisait surveiller ses mouvements, était alors campé à la fontaine « *d'Aïn-el-Houtz* » à quelques kilomètres au nord et au-dessous de Tlemcen, attendant une circonstance favorable pour agir avec quelque succès et prendre sa revanche de la Tafna. Elle ne tarda pas à se présenter.

On se souvient qu'avant de quitter Oran, le maréchal Clausel avait décidé d'établir un camp à Rachgoun, à l'embouchure de la Tafna et d'ouvrir, de là, des communications pour ravitailler Tlemcen. Le général d'Arlanges, resté seul à la tête de la Division, était chargé de cette mission. Les forces dont il disposait, jointes à celles restant libres de la brigade Perregaux, formaient, après la rentrée en France de quelques régiments, un effectif total de 3000 hommes mobilisables, après avoir pourvu strictement aux besoins de la défense de la place d'Oran.

C'est avec ce faible corps de troupes que le nouveau chef de la Division dut entreprendre cette double mission des plus difficiles et des plus périlleuses. La colonne réorganisée se composait de 6 bataillons d'infanterie (2600 hommes) du 1er bataillon d'Afrique, du 17e léger et des 47e et 66e de ligne ; comme cavalerie : de 150 cavaliers auxiliaires des Douairs, commandés par Mustapha ben Ismaël et 200 chevaux du 2e chasseurs d'Afrique ; comme artillerie : de 4 pièces de campagne et 4 obusiers de montagne; enfin, de 180 sapeurs du génie, commandés par le colonel Lemercier.

L'entreprise ordonnée par le maréchal Clauzel était d'autant moins réalisable, que lui-même y venait d'échouer avec un effectif supérieur ; cependant le général d'Arlanges, homme de cœur et de discipline, se mit immédiatement en campagne, sans hésiter, ni réclamer, comptant sur sa calme et tenace fermeté et sur les excellentes qualités de sa petite troupe.

Le matériel destiné à l'établissement du camp de Rachgoun, une fois embarqué et expédié par mer, le général se mit en route vers le sud le 7 avril. Une si faible colonne aurait dû marcher rapidement vers le but ; c'était le seul moyen d'empêcher l'Émir de pénétrer ses projets et de rassembler de nouveaux contingents. Il n'en fut rien ; après avoir contourné le grand lac salé de Misserghin par le sud, la colonne fut arrêtée le 9 sur l'oued Heïmer ; le 9, le 10 et le 11, le général franchit la chaîne du Tessala, par le col d'Aïn-Terzita, afin d'y vider les riches silos où les Beni-Ameur emmagasinaient leurs grains. Pour ébranler les croyances superstitieuses des Arabes, qui disaient cette montagne sacrée et infranchissable, les troupes furent employées pendant ces trois jours à y ouvrir un chemin, travail sans but, resté inachevé ; mauvais emploi de l'énergie des troupes et fâcheux spectacle pour les indigènes déjà habitués à nos inconséquences.

Le 13 on franchit le Rio-Salado et la colonne alla camper sur l'oued Senan, à l'endroit où se trouve actuellement Aïn-Témouchent. Le 14, prenant la direction de l'ouest, on passa à Aïn-Guettara, et à midi la colonne prenait position sur l'oued Ghazer ; cela faisait sept jours d'employés pour franchir une distance qui ne dépasse pas 75 kilomètres en droite ligne.

Cet oued Ghazer, qui se trouve sur la route actuelle de Témouchent à Beni-Saf, un peu avant d'arriver au nouveau village de Guiard, est un affreux ravin, très encaissé, aux pentes abruptes coupées de failles et de ressauts.

Le 15, la colonne quitta l'oued Ghazer dès la pointe du jour ; elle gravissait une montagne élevée et aride, appelée Dar-el-Atchan, d'où l'ennemi s'était déjà montré, épiant ses mouvements Le flanc gauche (sud) était couvert par la cavalerie de Mustapha.

Ce vieux tacticien, qui avait la pratique éprouvée des difficultés du terrain, voyant cette montagne qui fermait perpendiculairement l'entrée du défilé long et tortueux par lequel on s'était imprudemment engagé, dit au général qu'il était dangereux de se jeter dans cette souricière sans avoir déblayé le terrain en avant et vaincu ces Kabyles dont les rassemblements de plus en plus resserrés devenaient inquiétants.

Il ne cessait de demander de l'artillerie et proposait de livrer combat avant d'aller plus loin. Son avis ne prévalut pas, ce qui eut le don de l'irriter. Alors, n'écoutant que son instinct de la guerre, plutôt que de déférer à un acte de discipline et d'obéissance qui manquait à ses yeux de sanction, puisqu'il n'avait ni la supériorité de la raison ni celle du nombre et de la force brutale, il prit subitement la résolution d'attaquer de lui-même l'avant-garde d'Abdelkader.

En comptant d'être soutenu, il reconnaissait la loyauté du général d'Arlanges, auquel il croyait de son devoir de rendre service malgré lui.

Cette attaque, impétueuse comme à l'ordinaire, surprend la tête de la colonne de l'Émir qu'elle fait d'abord plier, mais l'infanterie qui était en arrière tint bon et se déploya sur les flancs en entourant cette poignée de cavaliers Douairs. Trop fier pour demander du secours, le brave Mustapha redouble d'énergie pour se dégager.

Contraint d'accepter le combat qu'il aurait du engager, qu'il n'a pas su empêcher et qu'il est trop tard pour rendre décisif, le général d'Arlanges qui a une grande estime pour Mustapha, malgré sa désobéissance, envoie lestement les chasseurs d'Afrique pour protéger sa retraite et lui fait réitérer l'ordre de se replier. Cela n'est plus possible ; le mouvement de flanc de l'infanterie kabyle a même compromis les deux escadrons de chasseurs, situation réclamant un secours qu'ils ne suffisent plus à donner.

Un bataillon du 17e léger et deux pièces de montagne sont alors détachés pour appuyer la cavalerie. Le renfort arrivé sur le plateau où se déroulait l'action, dégagea la cavalerie française rendue libre de ses mouvements. Mais Mustapha ben Ismaël, qui avait son idée ancrée dans la tête et aurait, pour l'entêtement, rendu des points à un Breton, ne veut profiter du renfort qu'on lui envoie que pour rendre plus inévitable encore le combat auquel son général s'obstine à vouloir se soustraire.

Il reprend la charge avec ses cavaliers, qui, malgré leur courage et leur valeur, sont bientôt ramenés en déroute. L'affaire prend mauvaise tournure. A travers les mailles de la

cavalerie kabyle qui les talonne et leur coupe des têtes, débouche l'infanterie régulière de l'Émir qui vient se heurter au bataillon du 17e, à peine fort de 500 hommes, lequel est vivement attaqué.

C'est alors seulement que le général se décide à agir. Laissant ses bagages sur le revers de la montagne avec le 66e de ligne et les troupes du génie, il s'avança en bon ordre avec les quatre petits bataillons qui lui restaient et avec son artillerie.

Deux pièces de canon, habilement mises en batterie par le colonel Combes, foudroient de leurs coups certains les kabyles qui se sont entassés dans un profond ravin pour tourner la droite du 47e ; mais cette affreuse boucherie n'arrête pas leur tête de colonne, toujours hâchée, toujours renouvelée.

« Elle arrive jusque sur les pièces et, sur toute la ligne de combat, les kabyles chargent avec intrépidité les tirailleurs de notre infanterie. Cette dernière est contrainte de renverser à la baïonnette ceux que le canon épargne. Nos braves soldats d'Afrique, heureux de cette lutte corps à corps, plus au gré de leur courage et de leur aptitude spéciale à ce genre de combat, tuent à l'arme blanche ces intrépides adversaires, dont l'élan fait leur admiration et qu'on hésitait presque à mitrailler en masee. Animés, dit le duc d'Orléans (1), par les plus nobles passions de l'homme, la foi musulmane et la haine de l'étranger, les fantassins kabyles se dévouent pour emporter les martyrs du canon des chrétiens, et n'abandonnent aucun trophée ou Français, dont les baïonnettes, ce jour-là, n'ont conquis qu'un champ de bataille ». Le sanglant combat de Dar-el Atchan nous coûta cher, en égard au petit nombre des combattants : 10 tués et 70 blessés. Parmi les cavaliers de Mustapha plus de 30 furent mis hors de combat ; la plupart des blessés, transportés à l'ambulance, vinrent mourir sur les sables des bords de la Tafna.

Le combat finit à 2 heures. Le soir, sous la tente, Mustapha ben Ismaël, loin de se montrer confus et repentant de son

---

(1) *Les Campagnes d'Afrique.*

attitude du matin, fit les plus grands efforts pour dissuader le général d'Arlanges de continuer sa marche sur la Tafna. Le vieux Mustapha n'était pas dupe de la tactique de l'Émir, dont le but évident était de détruire en détail cette petite troupe française, engagée malencontreusement dans ces montagnes inextricables, et de l'empêcher de parvenir à Rachgoun.

« Le génie inculte, le sauvage bon sens de ce véritable homme de guerre, ont deviné l'issue de la situation dont le calme apparent aggrave encore le péril. Il supplie son général de ne point pénétrer plus avant dans les montagnes, sans avoir encore une fois mesuré ses forces avec l'ennemi et frappé un grand coup.

— « Si tu parviens à dompter ici l'ennemi, lui dit-il, tu deviendras, alors seulement , libre de tes mouvements. Si tu ne peux le détruire, ici, estimes-toi heureux de ne pas l'avoir rencontré dans ces ravins et ces défilés, qui se refermeront sur toi ».

« Le lendemain matin, au départ de la colonne et comme dernier argument, Mustapha descend de cheval et se couche, comme Souvorow, en travers du chemin, sous les pas du général. Ce dernier, encore irrité de leur différend de la veille, ne veut écouter ni ses instances prophétiques, ni cette expressive protestation du vieil agha ; il engage résolument sa colonne dans le défilé ».

Abdelkader, comme pour escorter une proie qu'il croit lui appartenir, fait harceler l'arrière-garde commandée par le colonel Combes qui, au moment d'une halte, fait braquer deux pièces sur les poursuivants et finit par les éloigner à coups de canon.

Le lendemain, 16 avril, la colonne débouchait sur la plage sablonneuse de la Tafna et s'établissait en face l'île de Rachgoun, sur les hauteurs de la rive droite.

Sidi-Yacoub

(25 avril 1836)

Pendant les quelques jours que dura l'installation du camp retranché et des blockhaus construits par le colonel du génie Lemercier, la prédiction de Mustapha ben Ismaël se réalisa ! La population kabyle toute entière du bassin de la Tafna, de Nédroma et de la frontière du Maroc était sous les armes, appelée par la voix fanatique d'Abdelkader ; chaque jour, nos fourrageurs étaient attaqués par ses éclaireurs, mais le gros de l'ennemi, dissimulé dans les montagnes voisines, ne se montrait pas, afin de nous inspirer plus de sécurité et de confiance.

Le 24 avril au soir, voyant le relief des ouvrages suffisamment avancé pour mettre le camp à l'abri d'une attaque de vive force, le général d'Arlanges dut s'occuper d'exécuter la deuxième partie de sa mission : le ravitaillement de la garnison de Tlemcen. Le capitaine Cavaignac, toujours bloqué avec ses 500 volontaires dans les murs du Méchouar, se trouvait dans la situation des plus pénibles. Il n'avait été, il est vrai, attaqué qu'une seule fois par les Arabes qu'il avait repoussés ; mais depuis son isolement du reste du monde, il n'avait pu faire parvenir que deux lettres au général. L'active et étroite surveillance d'Abdelkader rendait chaque jour la correspondance plus difficile, et la situation de ce prisonnier volontaire plus précaire.

Le Général résolut donc de pousser une reconnaissance du côté du marabout de Sidi-Yacoub, situation élevée, à l'ouest du camp, sur les hauteurs du bord de la mer d'où il pouvait espérer reconnaître les forces de l'ennemi et diriger son expédition sur Tlemcen.

Le 25 avril, avant le jour, il se mit en route dans cette direction, avec une colonne légère de 1.500 hommes de toutes armes, qui passèrent sur la rive gauche de la Tafna. C'était trop pour une reconnaissance, pas assez pour une colonne de combat, mise en contact avec les forts et nombreux contingents de l'Emir accumulés et concentrés pendant ces dix jours

d'inaction: troupes dont le moral se fortifiait en présence de cette poignée de Français qu'on se vantait de jeter bientôt à la mer.

Mauvais pronostic pour le début : le gué de la Tafna, barre de sables mobiles, comme à l'embouchure de toutes les rivières, fùt défoncé au départ par la cavalerie, avant le passage des huit pièces d'artillerie, dont les munitions furent mouillées et avariées. De plus, le fruit d'une nuit de veille passée par l'infanterie, en silence et sans feu, se trouva perdu par la maladresse des sentinelles qui commirent l'imprudence de tirer sur des patrouilles volantes de l'ennemi et de donner l'alerte parmi les Arabes aux aguets.

A sept heures la colonne se trouvait rassemblée sur les hauteurs, à deux lieues du camp, près de Sidi-Yacoub et continuait sa marche lorqu'elle vint heurter une grand'garde qui se replia assez vite et contre laquelle on commit la faute de tirer le canon pour la disperser !

« C'est le rappel de l'armée de l'émir que l'on bat pour le prévenir ; c'est le tocsin des bandes kabyles que l'on sonne dans ces montagnes silencieuses, où le canon retentit à des distances immenses. Ils répondent tous à la voix du rassemblement, mais ne se montrent pas encore ; ainsi le veut Abdelkader : Plus les Français seront loin de leur camp, plus il en aura facilement raison. »

Etonné du vide qui se fait autour de lui, le Général s'arrête au petit hameau de gourbis qui entoure le marabout de Sidi-Yacoub. Il est là, sur une agglomération de contreforts coupés de ravins, qui domine toute la contrée, mais qui constitue une mauvaise position défensive Il envoie alors les cavaliers indigènes de Mustapha ben Ismaël à la découverte, en leur recommandant de rester par groupes et de se tenir en contact avec lui.

L'instinct des Douairs livrés à eux-mêmes reprend le dessus pour le malheur de la colonne. Dès qu'ils se sentent hors de portée de leur caïds et de leurs officiers, les cavaliers du Maghzen s'éparpillent au loin ; ils font la découverte pour leur compte, sur la droite où ils ont aperçu des troupeaux, fouillent des cabanes et des gourbis et s'éloignent à perte de vue.

L'imprévoyance de nos cavaliers auxiliaires rend inutile la

prudente circonspection du général. Dès qu'on les voit égrenés, au loin, hors de portée du commandement, les groupes kabyles, cachés jusqu'alors, s'avancent drapeaux déployés et fusil sur l'épaule, ils s'approchent de toutes parts rapidement et en silence, comme de vrais soldats aguerris au combat et viennent parader jusqu'à petite portée de notre infanterie, restée en position à Sidi-Yacoub.

Dès ce moment, le but de la reconnaissance est atteint. L'audacieuse confiance de ses allures a révélé l'ardeur et le nombre considérable de l'ennemi. On reconnaît la nécessité de se retirer, mais il n'est plus temps.

A peine a-t-elle dessiné son mouvement de retraite que la colonne est assaillie de tous les côtés à la fois. Avec une tactique vraiment surprenante, les Arabes et les Kabyles, débouchant par toutes les gorges et s'emparant de toutes les crêtes, enveloppent les Français sur les quatre faces.

Pas un de nos soldats n'aurait échappé à une mort certaine, si l'Émir, ébloui par cette bonne fortune avait eu assez de décision pour concentrer tous ses moyens d'action sur une seule des deux proies, entre lesquelles il ne sût pas choisir. Grisé par l'espoir d'écraser la colonne et d'enlever ensuite le camp de Rachgoun, il diminua, en divisant ses forces, son principal avantage et l'unité compacte, en envoyant 3000 hommes attaquer nos retranchements qu'il sait presque déserts, mais que le colonel Lemercier défend vigoureusement en repoussant les assaillants.

Le coup est manqué. La molle et lointaine tiraillerie qui s'engage à Rachgoun, ne fait même plus diversion à l'action principale de Sidi-Yacoub, qui doit décider du sort de la journée.

Ici, le combat devient acharné et homérique. Deux faibles colonnes d'infanterie, commandées par les colonels Combes du 47e et Corbin du 17e léger continuent parallèlement le mouvement de retraite en se tenant sur les crêtes, déjà occupées d'avance par l'ennemi. A l'arrière-garde et sur les flancs, un rideau de tirailleurs combat pêle-mêle, corps à corps avec les Kabyles.

A chaque obstacle, ravin ou mamelon, il faut s'arrêter

et faire un retour offensif pour se dégager de cette affreuse mêlée. Chacun fait des prodiges de valeur dans ce terrain broussailleux sans clairières ni sentiers de direction, où l'on ne peut charger qu'isolément. Plusieurs fois les chasseurs d'Afrique plongent dans la masse principale conduite par l'Émir en personne, donnant le temps au général de renforcer ou de remplacer le réseau des tirailleurs, souvent éclairci, dont les mailles s'élargissant de plus en plus, vont bientôt livrer passage au flot de l'ennemi, qui s'est déjà emparé de nos morts et même de quelques blessés.

L'artillerie, dont les coups sont comptés, obligée à ménager ses munitions, ne tire qu'à coup sûr et comble de cadavres les intervalles ouverts dans nos lignes. Elle sème la mort, mais non l'épouvante ni le découragement ; elle n'arrête que ceux qu'elle tue ; elle n'agit que sur ceux qu'elle atteint. Les autres, sans cesse renouvelés, viennent, avec ce fanatisme froid qu'on leur connaît, chercher de plus près encore, une mort qu'ils semblent envier. On peut voir, dans cette circonstance, combien l'effet matériel des moyens de destruction est limité contre des troupes électrisées, dont le moral reste inébranlable.

Un instant, une compagnie toute entière est serrée de si près, qu'il faut une charge de cavalerie, conduite par le capitaine Bernard, pour arriver à la dégager. Bientôt, engagés sur un terrain qui est dominé de toutes parts, les Français se trouvent exposés à un feu terrible. La topographie du lieu ôte tout avantage à l'artillerie trop gênée dans ses mouvements et, finalement, les tirailleurs sont partout enfoncés, ce qui permet à l'ennemi d'arriver jusque sur les colonnes. Jamais combat plus acharné n'avait eu lieu encore en Afrique. Les Kabyles, dont l'audace n'a plus de bornes, viennent jusque sur les canons ; ils saisissent par les roues les pièces que les canonniers retiennent par l'affût ; on se hâche mutuellement sans se faire lâcher prise.

Abdelkader enflamme leur enthousiasme ; il leur montre la mer sans vaisseaux et leur crie d'y rejeter les mécréants qu'elle a vomis sur la terre africaine. Un effort général est tenté au moment où les tirailleurs évacuent une crête immédiatement

occupée par l'ennemi ; les Kabyles coulent par tous les flancs, comme un liquide qu'on verse. Il faut des efforts vraiment héroïques pour les tenir en respect et les empêcher d'enfoncer les colonnes. Dans cet instant suprême, une pluie de balles s'abât et frappe ceux que la crosse ou le yatagan ne peuvent pas entamer. Le lieutenant-colonel de Maussion, chef d'état-major, les aides de camp sont blessés ; le général lui-même est atteint au cou et obligé de se retirer au centre d'un carré. Les soldats français tout entiers à cette lutte inégale que leur courage seul permet de continuer, n'apprennent qu'ils ont été un moment sans chef qu'en voyant le colonel Combes prendre le commandement et changer certaines dispositions pour sauver le restant de la division d'un anéantissement presque certain.

Appelé à user, en cet instant solennel, d'un ascendant et d'une autorité dont il n'avait pas toujours fait un irréprochable emploi, et à remplacer un général avec lequel il était en délicatesse, le colonel Combes se montra supérieur à une tâche aussi difficile.

Sa sombre et dure énergie se communique comme une traînée de poudre et inspire une confiance sans bornes aux troupes fermes comme un roc. Sous son commandement qu'enflamme l'héroïsme le plus pur, les deux petites colonnes, réduites maintenant à quatre compagnies (tout le reste est hors de combat !) exécutent avec un élan chevaleresque une charge à la baïonnette. Les pièces prises par l'ennemi sont enfin sauvées et le capitaine d'Etat-major de Martimprey, qui se multiplie avec une égale énergie, a retrouvé un chemin pour les remettre en batterie sur une hauteur voisine. Les tirailleurs aussi dégagés se reforment, mais ils sont pressés de toutes parts comme par les anneaux flexibles d'un vaste serpent.

— « Il faut donner de l'air et du mouvement à la colonne, crie le colonel Combes de sa voix mâle et impérative, nous étouffons sous le poids de l'ennemi ! »

Alors, il fait faire la navette, tantôt en avant tantôt latéralement, à ses deux petites colonnes qui vont habilement recueillir les compagnies déployées, et à chaque retour offensif ces

boules de neige se grossissent des détachements épars et des tirailleurs aux prises pêle-mêle avec les Kabyles, qui sont ramenés sur la réserve. Le front resserré et rendu plus compact offre moins de développement au feu de l'ennemi et l'ensemble du corps expéditionnaire, plus maniable opère plus vite et plus régulièrement son mouvement de retraite ; il arrive par une demi-conversion en arrière et à gauche à atteindre la dernière crête qui borde la Tafna. On est en vue du camp.

Le général d'Arlanges, qui, malgré sa blessure douloureuse a repris le commandement reparaît au milieu des troupes. Il félicite le colonel Combes de ses heureuses dispositions et lui serre la main devant le front des compagnies. Il trouve sa petite colonne arrêtée dans une position où se trouvent, comme des bastions naturels, des tertres qui abritent enfin nos malheureux soldats, et un plateau découvert qui rend à l'artillerie et à la cavalerie la possibilité d'agir.

Avant de reprendre la route du camp sous la protection de ses canons qui tirent à toute volée sur les masses profondes de l'ennemi, le général d'Arlanges lui fait face une dernière fois et fait brûler ses dernières cartouches. Ce mouvement qui refoule enfin l'ennemi, est appuyé par le Maghzen rassemblé avec beaucoup de peine par Mustapha ben Ismaël qui salue Abdelkader par une dernière charge en flanc et contribue ainsi à faire cesser le combat qui a duré de sept heures du matin jusqu'à midi.

Les cavaliers du Maghzen obligés, par leur imprudence du matin, de combattre séparés et coupés de la colonne, eurent cruellement à souffrir dans cette terrible mêlée ; leur conduite fut au-dessus de tout éloge et nul de ceux qui survécurent à cette lutte acharnée, n'a oublié la fière et imposante figure du vieillard. Dix fois il chargea seul, à la tête de ses cavaliers, sans être appuyé ni soutenu et dix fois les multitudes arabes et kabyles reculèrent épouvantées à l'aspect de ses drapeaux. Les Douairs et Smélas rapportaient dans nos lignes 38 de leurs cavaliers tués ou blessés pendant la durée de l'action. Les troupes françaises eurent plus de

300 hommes mis hors de combat. Le général d'Arlanges était plus que jamais hors d'état de porter secours au capitaine Cavaignac.

(*A suivre*).

J. CANAL.



ESSAI SUR LA FAUNE ERPÉTOLOGIQUE

DE L'ORANIE

AVEC DES TABLEAUX ANALYTIQUES ET DES NOTIONS

POUR LA DÉTERMINATION DE TOUS LES REPTILES & BATRACIENS

du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie

AVANT-PROPOS

Ce travail paraît avant l'heure ; je le publie quand même. J'ai hâte de mettre entre les mains des modestes chercheurs un ouvrage qui, résumant les connaissances acquises, leur permettra de s'initier, sans perte de temps, à l'étude d'une des branches les plus négligées de l'Histoire Naturelle.

Combien d'amateurs deviendraient d'utiles auxiliaires de la Science si, à l'aide de livres simples, ils pouvaient dénommer les êtres de la Nature auxquels ils s'intéressent !

C'est pour ces « irréguliers de la Science » plutôt que pour les initiés que j'ai écrit ce livre. Toutefois l'œuvre de vulgarisation que j'ai entreprise ne m'a pas fait négliger le côté purement spéculatif ; les erpétologistes trouveront à glaner dans les détails scientifiques que je donne.

Tout en tenant le plus grand compte des travaux de mes devanciers, je me suis efforcé de faire œuvre personnelle. Étudiant plus souvent la Nature que les livres, j'ai, sans nul doute, commis des erreurs ; j'espère me les faire pardonner en présentant des observations inédites.

Oran, le 4 avril 1899.

F. D.

INTRODUCTION

Je ne sais trop comment je m'adonnai à l'étude des lézards et des serpents.... Dans mes longs voyages botaniques à travers l'Oranie, je recueillais toujours, pour le Musée d'Oran, les espèces intéressantes. Faute de livres, je ne pouvais que rarement nommer les animaux que je rapportais. La monographie algérienne de Strauch, sur les reptiles, et celle de M. F. Lataste, sur les mammifères, me furent seules de quelque secours (1). Bientôt je m'intéressai plus particulièrement aux reptiles qui sont plus faciles à obtenir que les mammifères. Grâce à l'ouvrage de Strauch, je fus vite au courant. Sans ce livre, il est fort probable que je ne me serais jamais occupé d'erpétologie.

Mes premières études ne tardèrent pas à me convaincre que, malgré sa valeur, l'œuvre du savant naturaliste russe avait besoin d'être mise à jour. Je résolus dès lors d'apporter ma pierre à l'édifice dont Strauch avait établi les fondements.

Manquant de livres et de matériaux, je tâtonnai pendant les premières années. En 1891, le travail de M. G. A. Boulenger, l'éminent erpétologiste du *British Museum de Londres*, parut à point pour m'aider à débrouiller le chaos qui s'était fait dans mon esprit. Il n'en fallut pas davantage pour m'encourager ; je redoublai d'ardeur, j'entrepris de longs voyages dans le Sud Oranais, je fis faire des recherches, j'eus recours à l'obligeance d'amis complaisants, et j'arrivai à posséder des matériaux suffisants pour ce modeste Essai.

***

Je ne voulais d'abord publier qu'un simple catalogue raisonné. Mais un pareil travail n'aurait été d'aucune utilité pour les débutants. Aussi est-ce surtout à leur intention que j'en ai élargi le cadre.

---

(1) F. Lataste : *Étude de la Faune des vertébrés de Barbarie*, 1885.

L'ouvrage comprend :

1° L'historique de l'erpétologie oranaise ;

2° La bibliographie de la Berbérie ;

3° Des notions sur l'anatomie, la recherche et la conservation des reptiles ;

Un chapitre spécial y est consacré au traitement des morsures venimeuses.

4° Des tableaux dichotomiques permettant de déterminer facilement toutes les espèces du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie ;

J'ai étendu ces tableaux à toute la Berbérie, persuadé que sur les 77 espèces signalées dans cette contrée, près de 70 se rencontreront en Oranie.

5° Les diagnoses de toutes les espèces de la province d'Oran et les descriptions des espèces litigieuses ;

J'ai aussi étudié en détail quelques espèces critiques de la Berbérie.

6° Des indications sur la dispersion géographique des espèces ;

Cette partie de mon travail est loin d'être complète ; je n'ai pu tout voir. Des recherches restent à faire principalement dans la vallée de la Tafna, le long de la frontière marocaine et dans l'arrondissement de Mostaganem. La région saharienne devra être revue.

7° Des notes sur les mœurs des espèces que j'ai pu observer.

Les amateurs et les colons eux-mêmes pourront en tirer des enseignements utiles.

En résumé, je n'ai négligé ni le côté pratique, ni le côté purement scientifique. Sachant d'avance où l'on buttera, j'ai fait tout mon possible pour supprimer les écueils. Aussi j'espère que les débutants s'initieront vite à l'étude de nos reptiles. S'ils veulent ensuite étendre leurs connaissances, ils trouveront dans le travail de M. Boulenger, une œuvre d'une précision scientifique incontestablement supérieure (1).

***

Avant de terminer cette introduction je tiens à déclarer que les résultats que je publie sont dus pour une grande partie au précieux concours de tous ceux qui ont bien voulu recueillir, dans la province, des reptiles à mon intention. Je dois citer

(1) Voir Bibliographie. — Boulenger : *Catalogue of Barbary*.. ...... Cette œuvre magistrale est écrite en anglais.

tout particulièrement MM. Hiroux, de Méchéria ; Pouplier, d'El-Abiod-Sidi-Cheikh ; P. Pallary et de Lariolle, d'Oran, qui ont fait pour moi d'importantes récoltes. MM. Lafosse, administrateur-adjoint de la Mékerra et Brunel, géomètre, m'ont aussi envoyé des spécimens. J'ai trouvé de précieux matériaux d'étude dans la collection de M. Paul Mathieu, d'Oran, et aussi dans celle de M. Moisson qui est aujourd'hui au Musée d'Oran.

Je me fais un devoir de renouveler à tous mes plus sincères remerciements.

Il me reste encore à rendre un public hommage à l'illustre Maître dont la science erpétologique fait autorité dans le monde. M. G.-A. Boulenger, du *British Museum de Londres*, a bien voulu s'intéresser à mes humbles recherches, m'encourager, me fournir les matériaux dont j'ai eu besoin et m'aider de ses précieux conseils. Avec un désintéressement, que je me plais à signaler, il m'a donné loyalement son avis sur toutes les difficultés que je lui ai soumises. Je ne saurais donc trop lui exprimer ma reconnaissance pour la bienveillante sollicitude dont il m'a honoré et m'honore encore.

Je dois aussi des remerciements à la *Société de Géographie* qui, élargissant le cadre de ses études, a donné asile à mon travail dans son *Bulletin*.

Enfin il me faut rendre particulièrement hommage à la bienveillante attention dont M. le Ministre de l'Instruction publique et M. le Gouverneur général de l'Algérie ont bien voulu m'honorer. En encourageant ce modeste travail, ils ont tenu à témoigner de l'intérêt qu'ils portent aux études scientifiques concernant l'Algérie.

HISTORIQUE

Au point de vue erpétologique la province d'Oran a été très négligée. C'est à peine si, depuis 1862, quelques voyageurs l'ont parcourue.

Pourtant c'est surtout sur des matériaux recueillis en Oranie que Guichenot, en 1850, décrivit les reptiles dans « l'*Exploration scientifique de l'Algérie* ». Les quatre planches de son travail représentent des espèces oranaises.

C'est aussi dans notre province que Strauch, en 1862, trouva le plus d'éléments pour son « *Essai d'une erpétologie de l'Algérie* ». Depuis lors il n'a été publié que quelques notes sur l'Oranie. C'est à peine, même, si quelques amateurs se sont intéressés à nos reptiles.

Il est d'ailleurs regrettable d'avoir à constater que ce sont surtout des Allemands, des Anglais, des Italiens et des Russes qui ont le plus étudié l'histoire naturelle de la Berbérie.

Pendant trente ans l'ouvrage de Strauch a été le seul guide des rares naturalistes qui se sont occupés d'erpétologie algérienne. Certes, l'œuvre n'est pas parfaite; mais elle eut, en son temps, une grande valeur. Elle reflète l'esprit d'un homme, qui, fortement épris de la Nature, n'a d'autre but que de faire profiter les autres des connaissances qu'il a acquises.

Le travail de Strauch comprend des tableaux synoptiques et les descriptions de toutes les espèces signalées jusqu'alors en Algérie. Malheureusement ces descriptions laissent à désirer car elles n'ont pas toujours été faites sur le vif. D'importantes indications de géographie zoologique, concernant surtout la province d'Oran, y font suite.

Mais si à Strauch revient le mérite d'avoir publié son remarquable ouvrage, à d'autres, plus humbles, revient l'honneur de lui en avoir facilité les moyens.

Le savant erpétologiste russe avait trouvé en Algérie de précieux matériaux d'étude. Il avait pu étudier les collections de Loche et de Prophette père, d'Alger, et celles de Gaston et

de Prophette fils, d'Oran. Dans son travail, il attribua loyalement à chacun d'eux le mérite de ses découvertes.

A mon tour, je m'empresse de saluer la mémoire du naturaliste Loche qui, le premier, réunit à Alger les spécimens zoologiques de l'Algérie. Ces magnifiques collections qui faisaient partie du Musée de l'Exposition permanente, sont aujourd'hui dispersées. Ceux qui ne s'opposèrent pas à la mise en vente du Musée, péchèrent par une coupable ignorance ; mais bien plus lourde fut la faute de ceux qui, directement intéressés, ne surent pas conserver à l'Algérie des collections d'une inestimable valeur.

Je me fais aussi un devoir de rendre hommage à la mémoire de Prophette père et fils et de Gaston, à celle de ce dernier surtout qui fut le premier erpétologiste de l'Oranie. Tous les trois ont rendu service à la Science en rassemblant des matériaux dont un savant naturaliste a tiré parti. Ils ont contribué, par leurs modestes recherches, à faire connaître la faune des reptiles des provinces d'Alger et d'Oran. Ces exemples prouvent donc, une fois de plus, que de simples amateurs peuvent rendre de grands services à la Science. Pour être utiles, ils n'ont qu'à conserver soigneusement les animaux ou les objets qu'ils collectionnent. Tout ce que demande la Science, c'est que chaque échantillon soit accompagné d'une étiquette portant le lieu de provenance et la date de la récolte.

En 1867, Lallemant publia son « *Erpétologie de l'Algérie* », qui n'est qu'un abrégé du travail de Strauch. C'est à peine s'il y est fait mention de quelques localités nouvelles pour l'Oranie.

En 1891, le savant travail de M. G. A. Boulenger vint réléguer au second plan celui de Strauch. Depuis 1862, la Science avait marché. Aussi, l'éminent savant du *British Museum* a-t-il apporté dans la rédaction de son étude toute l'autorité de son savoir incontesté. Il est toutefois utile de rappeler — et M. Boulanger se plaît à le reconnaître — que c'est grâce aux matériaux recueillis en Algérie et en Tunisie par M. F. Lataste, que ce travail a pu être mené à bonne fin.

Ce qui fait la valeur de l'œuvre de M. Boulanger c'est que toutes les dénominations que ce savant a adoptées ont été

soumises par lui à une minutieuse critique. Les descriptions y sont aussi d'une précision irréprochable. Seule la partie concernant la géographie zoologique est incomplète : il n'en pouvait être autrement, car c'est aux naturalistes locaux à combler cette lacune.

C'est surtout sur le Maroc et sur la Tunisie que l'ouvrage de M. Boulanger renferme de précieux documents. Ceux qui concernent l'Oranie sont rares. Seules les quelques découvertes de Böttger et celles de Maury et de M. Lataste sont venues grossir le catalogue déjà dressé par Strauch pour notre province.

Ces légères et inévitables imperfections ne diminuent en rien la valeur d'une œuvre qui fait époque dans l'histoire de l'erpétologie algérienne.

D'après M. Boulanger, sur les 76 espèces barbaresques qu'il énumère, 48 existent en Oranie.

En 1894, M. Ernest Olivier a publié aussi une « *Herpétologie algérienne* ». Cet excellent travail est malheureusement trop écourté. Des tableaux dichotomiques, très utiles pour la détermination des espèces, en forment le fond. Les descriptions, quoique bonnes, sont un peu trop brèves. M. E. Olivier n'a rien ajouté à la faune de l'Oranie. En revanche, il a fait de nombreuses additions à la géographie zoologique de la province de Constantine. Il a depuis étudié la Tunisie. Ce savant zoologiste est un de ceux auxquels l'erpétologie de la Berbérie orientale doit le plus.

En résumé, depuis 1862, l'étude des reptiles, dans la province d'Oran, a été très négligée.

BIBLIOGRAPHIE DE LA BERBÉRIE

Voici la liste des ouvrages qui ont été publiés sur l'erpétologie de la Berbérie :

SHAW J. — *Voyage en Barbarie et au Levant*. Traduction française. La Haye, 1743.

POIRET. — *Voyage en Barbarie*. Paris, 1802.

?. — *Esquisse historique et médicale de l'expédition d'Alger, en 1830*. Paris, 1831.

ROZET. — *Voyage dans la Régence d'Alger*. Paris, 1833.

GERVAIS. — *Enumération de quelques reptiles provenant de Barbarie*. Ann. Sc. nat., 1836.

WAGNER. — *Reisen in der Regentschaft Algier*. Leipzig, 1841.

GERVAIS. — *Sur les Animaux vertébrés de l'Algérie*. (2e liste). Ann. Sc. nat., 1848.

GUICHENOT.— *Exploration scientifique de l'Algérie*. Paris, 1850.

EICHWALD. - *Naturhistorische Bemerkungen über Algiers und den Atlas*. Nouv. mém. Soc. nat. Moscou, 1851.

GERVAIS. — *Sur quelques ophidiens d'Algérie*. Mém. Ac. Sc. Montpellier, 1857.

LABOUYSSE. — *Sur les Tortues d'eau douce et terrestres de l'Algérie*. Ann. de la Soc. imp. d'agr., d'hist. nat. et des arts utiles de Lyon, 1857.

GUNTHER A. — *On the reptiles and Fishes collected by the Rev. H. B. Tristam in Northem Africa*. Proc. zool. Soc. London, 1859.

TRISTAM H. B. — *The Great Sahara: Wanderings South of the Atlas Mountains*. London, 1860.

STRAUCH. — *Essai d'une Erpétologie de l'Algérie*. Mém. Acad. Sc. Saint-Pétersbourg, 1862.

LALLEMANT. — *Erpétologie de l'Algérie*. Paris, 1867.

BÖTTGER O. — *Reptilien von Morocco und von den Canarischen Inseln*. *Abh. Senckenb Ges.* Frankfurt, 1874 et 1877.

CAMERANO. — *Osservazioni intorno agli anfibi anuri del Marocco*. Atti Ac. Turin, 1878.

LATASTE. — *Description de reptiles nouveaux de l'Algérie.* Le Naturaliste, 1880-1881.

LATASTE. — *Liste des Vertébrés recueillis par le docteur André pendant l'expédition des Chotts.* Arch. miss. scient., 1881.

BÖTTGER O. — *Liste der von Herm. Dr W. Kobelt in der Prov. d'Oran, Algérien, gesammelten Krierhthiere. Ber. Senckenb. Ges.* 1880-1881.

GOLL. — *Sur le fouette-queue.* Lausanne, 1882.

BÖTTGER O. — *Die Reptilien und Amphibien von Marocco. II. Abh. Senckenb. Ges.* Frankfurt, 1883.

CHASTEIGNER (DE). — *Un lézard algérien destructeur de serpents.* 1883.

BÖTTGER O. — *Liste der von Herm. Dr. W. Kobelt in Algerien und Tunisien.* Frankfurt, 1885.

LATASTE. — *Les Acanthodactyles de Barbarie et les autres espèces du genre.* Ann. Mus. de Gênes, 1885.

BOULENGER G. A. — *On the Reptiles and Batrachians obtained Marocco in by M. Henry Vaucher.* Ann. et Mag. N. H., 1889.

BOULENGER G. A. — *Catalogue of the Reptiles and Batrachians of Barbary (Marocco, Algeria, Tunisia), based chiefty upon the Notes and Collections made in 1880-1884 by M. Fernand Lataste* (in Trans. of the Zoological Soc. of London vol. XIII; part 3; oct. 1891; in. 4, 70 pages, 5 planches.

ANDERSON John. — *On a small Collection of Mammals, Reptiles, and Batrachians from Barbary.* (From the Procedings of the Zool. Soc. of London, Jannuary 5, 1892).

OLIVIER Ernest. — *Herpétologie algérienne.* Mém. Soc. Zool. de France 1894, in.-8°, 36 pages.

OLIVIER Ernest. — *Les Serpents de la Tunisie.* Bull. Ass. franç. pour l'av. des sc. Tunis, 1896.

DOUMERGUE. — *Contributions à la faune erpétologique de la province d'Oran* (loc. cit.) Tunis, 1896.

OLIVIER Ern. — *Matériaux pour la faune de Tunisie.* Rev. sc. du Bourbonnais. Clermont 1896.

On consultera avec grand profit :

DUMERIL et BIBRON. — *Erpétologie générale*. Paris 1834-1854.

Toutes les espèces recueillies par les membres de l'Exploration scientifique ont été décrites dans cet ouvrage.

AUDOUIN ET SAVIGNY. — *Exploration scientifique de l'Egypte et Supplément*. Paris, 1818-1820.

Cet ouvrage contient un magnifique atlas de 13 planches où sont figurées de nombreuses espèces existant en Algérie.

BOULENGER G. A. — *Catalogue des Reptiles du British Museum*. London 1885.

C'est le plus grand monument élevé à la science erpétologique.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES REPTILES

Caractères. — Les reptiles sont des animaux à sang froid ou plutôt à température variable. Presque tous, au moins à l'âge adulte, respirent par des poumons. Leur organisation est intermédiaire entre celle des oiseaux et celle des poissons. Les types des reptiles sont : la tortue, le lézard, le serpent, la grenouille, la salamandre. Les reptiles ont été divisés en deux grandes catégories : les reptiles proprement dits et les batraciens.

Reproduction. — Sauf chez les batraciens anoures (*crapauds, grenouilles*) il y a, chez les reptiles, un véritable accouplement des sexes. Le pénis est simple chez les tortues et les serpents; il est double chez les lézards. Chez les urodèles (*salamandres, tritons*) le pénis existe mais il est très modifié.

Chez le mâle des reptiles proprement dits, l'organe copulateur est logé à la base de la queue; il en résulte un renflement caractérisant bien le sexe. Lorsque ce renflement n'est pas saillant, il suffit de presser la base de la queue avec les doigts pour en faire sortir le ou les pénis.

Presque tous les reptiles sont ovipares, c'est-à-dire que les femelles pondent des œufs. Quelques-uns mettent au monde des petits éclos dans le ventre de la mère; on les dit ovovivipares. Certaines espèces pondent au printemps et en automne. La dernière ponte peut être stérile. Les œufs ne sont pas couvés par la mère. Ils éclosent sous l'action de la chaleur naturelle. Les petits des reptiles proprement dits, naissent semblables aux parents ; ceux des batraciens subissent des métamorphoses.

Locomotion. — Les tortues marchent ; les lézards marchent, courent et grimpent; quelques-uns avancent par une demi-reptation à cause de leur organisation serpentiforme ; les serpents rampent et grimpent; les batraciens nagent, marchent et sautent.

Chez les serpents, la reptation est produite par des ondulations bilatérales du corps combinées avec le redressement des plaques ventrales qui servent de points d'appui. Ils grimpent aux arbres pour y chasser les oiseaux et détruire les nichées. Chose plus curieuse, ils peuvent monter le long d'un mur finement crépi.

Mue. — Tous les reptiles jouissent de la propriété de changer de peau une ou plusieurs fois par an. C'est ce qu'on appelle la mue. La première mue se produit peu de temps après le réveil printanier. Ensuite, selon les espèces, elle se reproduit tous les mois ou à des intervalles de deux à trois mois. Elle est fréquente chez les têtards.

A l'approche de la mue les reptiles ne mangent pas. En revanche, quand ce laborieux travail est accompli, ils absorbent une grand quantité de nourriture. La mue commence par les lèvres. Seule cette première partie de l'opération offre quelque difficulté. Mais, lorsque la tête est dégagée, le reste du corps est vite débarrassé de la vieille défroque.

Chez les batraciens elle s'enlève d'une seule pièce. Il est curieux de voir une grenouille enlever sa peau comme elle ferait d'une chemise et l'avaler ensuite pour ne pas la laisser perdre.

Les serpents accrochent à un buisson leur dépouille entière et retournée.

Chez les lézards, la peau se détache par morceaux.

Régénération des organes amputés. — Les lacertiens et les batraciens jouissent de la singulière propriété de voir se régénérer certains organes amputés. C'est ainsi que chez les lézards la queue coupée repousse assez vite. Cet organe étant très fragile, est rarement intact chez beaucoup d'espèces. Comme le renard de la fable, les lézards perdent la queue à la bataille. Lorsqu'ils se querellent ils se poursuivent et le plus fort attrape le fuyard le plus souvent par la queue. Celui-ci se sauve en laissant une partie de son appendice caudal entre les mâchoires de son agresseur.

C'est au moment des amours que ces amputations sont le plus fréquentes. Le mâle qui court après une femelle la saisit

par la queue et se fait traîner. Si la femelle résiste, elle risque fort de voir sa queue coupée. Cet organe se reconstitue petit à petit. Toutefois la partie remplaçante ne ressemble pas absolument à la partie remplacée. La forme des écailles n'est plus la même.

Un cas curieux est celui de la queue fourchue. Il se produit lorsque l'organe au lieu d'être complètement coupé n'a été qu'en partie brisé. Si une vertèbre caudale est écrasée et fendue, il pousse, sur l'esquille libre, une nouvelle queue qui se greffe sur l'ancienne. Chaque branche peut, à son tour, se bifurquer dans les mêmes conditions.

Chez les batraciens anoures, la queue des têtards repousse si elle a été amputée.

Mais c'est chez les batraciens urodèles que la régénération est vraiment extraordinaire. Des membres entiers peuvent se reproduire. Des yeux dont on a fait partiellement la résection se reconstituent.

Hibernation, repos estival. — En Algérie, l'hibernation n'est régulière que dans la région montagneuse élevée. Partout ailleurs il suffit que le soleil échauffe modérément le sol pour voir apparaître quelques espèces. Ce n'est que lorsque la terre est mouillée par les pluies que la vie active des reptiles s'arrête complètement. Alors les batraciens sortent.

L'état léthargique est donc tout à fait intermittent pour certaines espèces. Pour les autres, il est en général de peu de durée. Rares sont les espèces qui, comme le caméléon, hibernent pendant de longs mois.

Un phénomène plus curieux et plus régulier est celui du repos estival. On croit généralement que les reptiles recherchent les fortes chaleurs : grande erreur. C'est en juillet et août que les reptiles sont le plus rares. Ils ne sortent aux heures les plus chaudes de la journée que s'ils peuvent se mettre à l'ombre.

Il est difficile d'établir les règles du repos estival ; mais voici ce qui se produit en général.

Dès le premier printemps, dans le dernier mois de l'hiver même, on voit courir les jeunes, nés l'année précédente.

Un mois après les adultes apparaissent et remplacent les jeunes que l'on ne revoit généralement que bien plus tard. Les adultes s'accouplent et les mâles deviennent rares. En juin, juillet, août, les femelles pondent; elles ne disparaissent à leur tour que lorsqu'elles ont repris l'embonpoint perdu à la suite de la gestation. Les petits naissent en plein été; ils sortent aussitôt. Dès lors on ne voit presque plus les adultes. Chose curieuse, ces nouveau-nés affrontent les plus fortes chaleurs tandis que leurs parents se cachent pour se soustraire aux ardeurs du soleil.

En septembre, lorsque la température est moins élevée, tous reviennent à la vie active ; jeunes et vieux jouissent des douceurs de l'automne. Plusieurs espèces s'accouplent de nouveau. Les premières pluies les font disparaître ; mais il n'est pas rare de voir quelques espèces pendant les beaux jours de l'hiver.

On trouvera plus loin des renseignements plus détaillés sur la vie active des espèces que j'ai pu étudier.

Les serpents craignent encore beaucoup plus la chaleur que les lacertiens. Dès qu'il fait trop chaud, ils ne sortent qu'à la tombée de la nuit. Les vipères sont essentiellement nocturnes.

Les batraciens hibernent longuement dans les régions froides. Sur le littoral, si l'hiver est pluvieux, ils apparaissent dès le mois de janvier.

La durée de l'hibernation varie d'ailleurs pour chaque espèce; seule, la grenouille hiberne pendant plusieurs mois.

Habitat. — Chaque espèce a son habitat spécial. Tandis que certaines recherchent les terrains découverts, bien aérés, d'autres préfèrent les bois et les broussailles. Tandis que les unes se plaisent dans les endroits rocailleux ou rocheux, les autres vivent dans les sables.

Toutefois, on ne peut poser des règles précises sur l'habitat que pour une région restreinte. Les influences de lieu et de climat le modifient presque toujours pour les espèces qui ont une aire de dispersion très étendue.

En général, les lézards recherchent les surfaces nues ou peu broussailleuses où ils peuvent s'ébattre et fuir à leur aise. Les terrains plats, parsemés de grosses pierres, leur conviennent à merveille.

Les couleuvres habitent des galeries souterraines. Dans les terrains pierreux l'entrée en est toujours cachée sous une grosse pierre un peu enterrée et le plus souvent plate.

Les vipères lebetines recherchent les lieux très rocheux et très broussailleux. On les voit rarement en terrain nu. La vipère à cornes habite les sables et les touffes d'alfa, de sparte ou de drinn de la région désertique.

En été les serpents se plaisent dans les lieux frais. Dans le Sahara, ils vont se réfugier dans les oasis. Ils sont alors communs sous toutes les pierres des palmeraies.

Les batraciens habitent les régions où ils peuvent trouver de l'eau pour se reproduire. Partout ailleurs ils sont rares. Le discoglosse et la rainette ne quittent guère les lieux humides. La grenouille ne s'écarte jamais de l'eau. Enfin, les crapauds se dispersent partout et vivent sous des pierres ou dans des trous.

Distribution géographique. — Au point de vue de leur dispersion, les reptiles de la Berbérie peuvent être répartis dans deux zones bien distinctes : la zone atlantique et la zone saharienne. Celle-ci est la mieux définie car elle ne s'avance guère vers le nord ; l'autre, qui comprend surtout le Tell, descend sur les Hauts-Plateaux et a de nombreux rapports avec la faune circumméditerranéenne.

Les Hauts-Plateaux n'offrent donc pas, comme pour la flore, une zone spéciale. Certaines espèces atlantiques et sahariennes viennent s'y rejoindre. Sous l'influence du milieu elles s'y modifient et produisent des variétés qui en rendent l'étude difficile.

Jusqu'ici l'*Ophiops occidentalis* paraît être la seule espèce propre aux Hauts-Plateaux oranais. Cette exception n'est que momentanée, car l'*ophiops* qui a été signalé à Biskra, se rencontrera probablement un jour dans la région saharienne de la province d'Oran. Il est à Mécheria.

La région des Chotts constitue à peu près la ligne de démarcation des deux zones. Mais cette ligne n'est pas infranchissable et plusieurs espèces comme le caméléon, la tarente, l'acanthodactyle vulgaire, le fer à cheval, le crapaud vert, etc., se rencontrent depuis le littoral jusqu'aux oasis.

Alimentation. — Les sauriens et les batraciens se nourrissent surtout d'insectes. Seul le lézard de palmier est herbivore, les serpents sont carnivores ; ils font leurs victimes préférées des petits mammifères et des oiseaux et ne dédaignent pas non plus les lézards et les batraciens. Les tortues, quoique herbivores, se nourrissent aussi d'invertébrés.

Utilité des reptiles. — En général, les reptiles sont de précieux auxiliaires pour l'agriculture. Quelques-uns sont malfaisants

Voici un aperçu du rôle utile ou nuisible de chaque groupe :

Les tortues terrestres produisent quelques dégâts dans les jardins et dans les récoltes. En revanche, elles se nourrissent de mollusques, d'insectes et de vers. Leur chair est estimée.

Les tortues aquatiques sont nuisibles dans les viviers.

La tortue de mer ou caouanne est souvent vendue sur les marchés et consommée.

Tous les lézards sont essentiellement insectivores. Dans les champs, ils débarrassent les plantes de nombreux parasites. Ils sont surtout friands de sauterelles.

Dans les maisons, les tarentes chassent les araignées et tous les petits insectes. On pourrait y employer, plus qu'on ne le fait, le caméléon qui est un grand destructeur de mouches.

Les couleuvres sont à la fois utiles et nuisibles. Elles détruisent les campagnols, les souris et les rats. Elles peuvent, dans les maisons, remplacer avec avantage les chats. Malheureusement, elles sont friandes des oiseaux et des jeunes couvées. Tout compte fait, elles sont plus utiles que nuisibles.

La couleuvre d'eau (vipérine) détruit les jeunes poissons et les batraciens dans les viviers et les cours d'eau.

Les vipères doivent être impitoyablement détruites. Il serait bon que l'on distribuât des primes aux ksouriens pour les engager à faire une guerre acharnée à cette affreuse engeance qu'est la vipère à cornes.

Les batraciens et les urodèles sont encore plus utiles que les lézards et les couleuvres. Ils consomment d'immenses quantités d'insectes de toutes sortes. Aussi devrait-on multiplier, surtout dans les jardins, les crapauds, les discoglosses et

lès rainettes, Toutefois il faut éloigner les batraciens des viviers où l'on élève de jeunes poissons.

Quelques-uns de nos reptiles sont comestibles. Les Arabes du Sahara consomment le varan, le scinque ou poisson de sable et le fouette-queue. L'Européen mange parfois les couleuvres, les tortues et surtout les grenouilles. Ces dernières lui offrent un mets délicieux dont il ne doit pas cependant abuser.

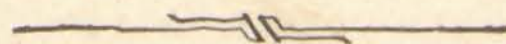
Nécessité de l'étude des reptiles. — Puisque les reptiles sont les uns utiles, les autres nuisibles, il faut pouvoir les distinguer. Pour cela il est indispensable de posséder des notions d'erpétologie. Malheureusement l'étude de cette science a été très négligée. Si elle a tenté des savants éminents elle n'a jamais eu autant d'adeptes que les autres branches de l'histoire naturelle. Cela tient beaucoup plus à l'impression de dégoût qu'inspirent les reptiles, qu'au danger souvent imaginaire qu'ils font courir : la preuve en est qu'on s'habitue assez vite à manier un élégant lézard ou une gentille rainette. On peut d'ailleurs se faire la main en négligeant d'abord l'étude des serpents.

L'appréhension du début étant vaincue, il n'y a aucune raison pour ne pas admettre que l'étude des reptiles est tout aussi intéressante et tout aussi utile que celle des fleurs, par exemple. Tout s'enchaîne dans la Nature : l'homme, le mammifère, l'oiseau, le reptile, le poisson, l'insecte, la plante, la roche sont les unités d'un tout dont la synthèse n'a de valeur que par la précision et l'étendue de l'analyse. Pour connaître le tout, il est nécessaire d'étudier les éléments qui le composent. Nier l'utilité de l'étude d'un groupe, c'est nier l'utilité de l'étude de la Nature elle-même. Or nul ne s'avisera aujourd'hui de soutenir que les sciences naturelles n'ont pas été fécondes en résultats pratiques. Elles sont devenues une des conditions essentielles du progrès humain ; c'est sur elles que reposent en partie nos idées philosophiques et nos principes d'organisation sociale.

Il devait forcément en être ainsi, car l'homme, en étudiant la Nature, s'est découvert lui-même. C'est en observant les mœurs, les conditions d'existence, les moyens mis en œuvre dans la

lutte pour la vie chez les animaux qu'il est arrivé à se connaître. En arrachant à la matière organique les secrets des phénomènes qui l'animent, il s'est enfin aperçu qu'il n'était lui-même qu'un chaînon de la série animale. Il a compris alors que, soumis aux mêmes lois que les êtres qui l'entourent, il devait travailler à son propre bonheur et ne pas l'attendre d'une puissance surnaturelle qui ne peut rien changer à un ordre de choses établi.

L'homme, pour se développer et pour s'améliorer n'a donc qu'à étudier la Nature : partout il trouvera des tableaux à admirer, des exemples à suivre, des spectacles à fuir.



RECHERCHE ET CONSERVATION DES REPTILES

Il y a des reptiles partout ; mais, en général, les espèces sont localisées. On trouvera plus loin, pour chaque espèce, les renseignements concernant son habitat. Pour le moment, je me bornerai à donner quelques indications sur les époques les plus propices pour la recherche de ces animaux.

Dès le mois de décembre, après les pluies d'automne, si la température est douce, on devra rechercher les batraciens urodèles. On visitera les flaques d'eau des vieilles carrières, les mares, les puits, les bassins, les citernes, les galeries souterraines, etc. Il serait très intéressant de trouver les têtards et les adultes des animaux de ce groupe ; ils sont à peu près inconnus en Algérie. L'époque de leur apparition est loin d'être établie. Il est même fort probable que ce n'est qu'en février ou en mars qu'ils se montrent dans les eaux exposées à la lumière du jour.

Si l'hiver est tiède et humide, certains batraciens anoures se recherchent de bonne heure. Dès la fin de janvier, le discoglosse jette le premier, dans le calme de la nuit, son timide chant d'amour. En même temps, la rainette remplit l'air de ses cris assourdissants. Normalement ces deux espèces ne commencent guère à pondre qu'à partir du 15 février.

Les crapauds sortent aussi en hiver, mais ils ne s'accouplent que lorsque les rayons du printemps ont échauffé les nappes d'eau.

La grenouille apparaît la dernière.

L'époque de l'accouplement pour chaque espèce de batracien varie avec le régime des pluies.

Pendant les années sèches, les pontes sont tardives, très irrégulières et très réduites. Il n'est pas rare alors de rencontrer des têtards presque toute l'année, même en juillet.

C'est surtout pendant la période des amours qu'il faut rechercher les batraciens. On trouvera alors les mâles et les femelles accouplés, ce qui permettra de les distinguer facilement. On pourra aussi recueillir des têtards, les élever et faire des observations intéressantes.

C'est pendant les mois d'avril, mai, juin, septembre et octobre, que les sauriens et les serpents sont le plus communs. La température de ces mois convient à merveille à presque toutes les espèces ; et rares sont celles qui affrontent les chaleurs torrides de l'été. Quelques-unes se trouvent aussi en automne et en hiver si ces saisons ne sont pas pluvieuses.

Chaque espèce ayant son habitat particulier, il faut, pour en recueillir plusieurs dans une région, visiter les divers points qui diffèrent soit par la constitution géologique du sol, soit par l'exposition, soit par l'altitude, soit par la nature de la végétation, etc.

Ustensiles de chasse. — L'énumération des ustensiles de chasse ne sera pas longue : des petits sacs en toile suffisent. Il est pourtant nécessaire de compléter l'outillage avec une badine, un léger piochon et un flacon d'alcool. De longues pinces peuvent aussi être employées ; je n'en suis pas partisan. Si l'on doit explorer une localité habitée par les vipères, il est prudent de se munir d'une bonne paire de guêtres et des objets nécessaires à un premier pansement. Il faut avoir toujours sur soi un flacon d'alcali, ne serait-ce qu'en prévision de la piqûre des scorpions si communs sous les pierres.

La confection des sacs demande quelques soins. Ils devront être en toile aussi mince et aussi solide que possible ; les coutures devront en être soigneusement rabattues de peur que les lézards ne les effilochent avec leurs griffes. Il faut éviter avec soin de mouiller les sacs, la toile en se resserrant empêcherait l'air de pénétrer à travers les mailles du tissu, et les animaux pourraient être asphyxiés. Pour les batraciens, il est nécessaire d'employer des sacs faits avec un tissu en réseau.

Des sacs en cuir seront utiles pour les vipères. On peut les remplacer par deux sacs en toile forte et solidement cousue, l'un contenant l'autre.

Chasse. — La capture des reptiles n'est pas difficile ; un peu d'agilité et quelque dextérité suffisent. L'arme la plus employée pour la chasse est la main. Elle permet de mesurer la pression à exercer, sans abîmer l'animal. On prend les batraciens à pleine main ; on saisit les serpents et les lézards par le cou.

Il est absolument nécessaire d'apporter beaucoup d'attention à la recherche des reptiles, et l'on ne doit jamais négliger les règles d'élémentaire prudence que cette chasse impose. Lorsqu'on soulève une pierre, il faut examiner rapidement et avec soin le sol qu'elle recouvrait, afin de ne pas lancer la main sur un scorpion ou sur une vipère. S'il n'y a rien à craindre, on saisit vite l'animal par le cou pour éviter d'être mordu. D'ailleurs, la morsure, même d'un gros lézard, n'offre aucun danger. Il est toutefois désagréable d'être pincé par ses solides mâchoires.

Il ne faut pas se frotter les yeux avec les doigts lorsqu'on a manié des batraciens anoures ou des urodèles. Leur peau visqueuse secrète un liquide qui peut produire une grave irritation de l'organe visuel. Le mieux est de se laver les mains aussitôt qu'on trouvera de l'eau.

La chasse des serpents est celle qui demande le plus d'attention. Si on ne sait pas distinguer une couleuvre d'un reptile venimeux, il faut bien se garder de saisir l'animal avec la main; on l'abat d'un coup de badine appliqué sur le milieu du corps. On peut alors l'examiner tout à son aise et prendre les précautions nécessaires si on se trouve en présence d'une vipère.

Il faut éviter le plus possible de meurtrir la tête des reptiles.

Voici maintenant quelques notions plus détaillées sur la chasse des animaux de chaque groupe :

Tortues. — Il n'y a qu'à ramasser les tortues terrestres dans les prairies, les champs, les broussailles ; communes au printemps, elles deviennent rares en été.

Les tortues aquatiques sont assez difficiles à obtenir. Il faut les rechercher dans les canaux d'irrigation lorsqu'ils sont momentanément à sec. On peut les pêcher dans l'eau avec un troubleau. A bout d'expédients, on pourrait les prendre à la ligne. Les tortues aquatiques sont abondantes en été. Les jeunes naissent de très bonne heure.

Lézards. — Presque tous les lézards habitent dans des trous ou sous des amoncellements de cailloux. Lorsqu'ils circulent ils se réfugient sous de grosses pierres isolées. Il

n'y a donc qu'à soulever celles-ci pour les trouver. Avec un peu de dextérité, on peut profiter du premier moment de frayeur qui paralyse leurs mouvements pour les saisir. Hélas! cet instant est bien court; l'animal s'échappe et se précipite à la recherche de son trou. S'il rencontre sur son chemin une grosse pierre, il s'y cache, et, toujours alerte, il fuit dès que le chasseur touche à son abri. La poursuite continue, et si le trou sauveur ne peut être atteint, l'animal exténué finit par se laisser prendre sous un dernier refuge, où il se blottit immobile.

Il est souvent utile, lorsqu'on soulève une pierre de tourner le dos à la broussaille afin d'obliger l'animal à fuir dans le sens opposé.

Dans les terrains nus, dans les champs par exemple, il est difficile de capturer les lézards. Un bon moyen est de les poursuivre à la course; le plus souvent, dans leur fuite effrénée, ils ne peuvent pénétrer dans les trous; à bout de forces, ils s'arrêtent et se laissent prendre. Si l'animal se réfugie dans un trou, quelques coups de piochon suffisent pour le déloger.

Une bonne précaution à prendre lorsqu'on sait qu'un lézard est sous une pierre, c'est, avant de soulever celle-ci, de boucher d'un coup de talon ou de piochon les trous où pourrait se réfugier l'animal.

Dans les terrains présentant quelques touffes de palmiers nains, les lézards vont se cacher entre les racines. Leur capture est alors bien difficile.

Lorsqu'on chasse dans un terrain sablonneux ou meuble sur lequel sont parsemées des pierres, il faut avoir soin, lorsqu'on soulève l'une d'elles, de gratter le sable avec le piochon ou avec un grappin. On déterrera ainsi certaines espèces qui vivent à quelques centimètres sous terre: *Gongylus*, *Trogonophis*, *Heteromeles*, *Eryx*.

Les espèces les plus difficiles à obtenir sont celles qui habitent les broussailles ou les rochers. Pour arriver à les capturer, il est indispensable de connaître leurs mœurs. Dans les petites broussailles la chasse à la course peut donner de bons résultats; on oblige ainsi l'animal à se réfugier dans une

touffe où on le saisit. Dans les grandes broussailles, la capture est plutôt soumise aux caprices du hasard. Le meilleur moyen est alors de rechercher les animaux sous les pierres, de bon matin, en été ; on les trouvera engourdis.

Au printemps, lorsque le soleil est bien chaud, on pourra surprendre le lézard ocellé et le grand agame endormis, en plein midi, sur un angle de rocher.

Les espèces rupestres sont encore plus difficiles à atteindre. A la moindre alerte, elles se réfugient dans les trous et les fentes de rocher d'où il est impossible de les déloger. Il faut beaucoup de patience pour arriver à faire quelques captures. L'expérience seule permet d'augmenter les chances de succès. Voici un procédé qui me réussit assez bien. Si je veux chasser par exemple le lézard à paupières transparentes (*L. perspicillata*) je cherche un point où le rocher offre une muraille avec quelques petits trous. Ce point propice trouvé je me mets en observation. Les petits lézards ne tardent pas à reprendre leur promenade. Chaque fois que l'un d'eux se rapproche d'un trou je l'effraie et le résultat désiré est presque toujours atteint; l'animal se réfugie dans la pierre. Je m'approche aussitôt et, tandis que je bouche l'ouverture avec une main, avec l'autre j'applique sur l'orifice un sac de chasse assez grand. L'animal est prisonnier ; reste à le déloger. Pour cela, je suis muni d'un fil de fer souple ; je l'introduis dans le trou en le faisant d'abord passer par une petite ouverture pratiquée dans la toile. Le lézard effrayé quitte précipitamment sa retraite et souvent plonge dans le sac.

Sur les rochers escarpés on peut prendre les lézards avec un nœud coulant. Ce procédé, bon pour les grosses espèces, m'a toujours donné de mauvais résultats avec les petites. Il est plus avantageux de prendre celles-ci à l'hameçon avec amorce.

Enfin, si on ne tient pas à avoir des animaux vivants, la carabine à petits plombs et l'hameçon à trois branches permettront de faire des chasses plus fructueuses. Dans ce cas on doit plonger immédiatement les victimes dans l'alcool.

Lorsqu'on prend un lézard il faut éviter de le saisir par la queue car, l'appendice caudal étant très fragile, l'animal le laisserait le plus souvent dans la main du chasseur. Il faut

prendre l'animal par le milieu du corps, à pleine main, aussi près du cou que possible, tout en évitant de meurtrir le ventre sous la pression des doigts. L'animal capturé est aussitôt logé dans un sac de grandeur convenable.

Dans le cas d'extrême nécessité on peut mettre plusieurs individus de la même espèce dans un seul sac ; on ne doit jamais y loger des espèces différentes. Les petits sacs sont placés au fur et à mesure dans une musette. On prendra bien soin de ne pas les comprimer.

C'est surtout au printemps et en automne qu'il faut chasser les lézards. On les trouve alors toute la journée. En été, ils deviennent rares et n'apparaissent que le matin et le soir. Peu de reptiles affrontent les chaleurs torrides du milieu du jour. En juillet et août, certaines espèces passent la nuit sous les pierres où elles se laissent facilement capturer de bon matin.

Ophidiens. — Avant de prendre les serpents à la main il faudra pendant longtemps les chasser à la badine. Une étude préalable des espèces en collection sera de la plus grande utilité. Ce sont les bêtes fraîchement tuées que l'on étudiera avec le plus de fruit. On devra se méfier du caractère offert par la coloration ; il peut donner lieu à de cruelles méprises.

Le dessus de la tête et le faciès d'ensemble présentent les plus sûres garanties pour la détermination. Tandis que chez les couleuvres la face supérieure du crâne est recouverte de grandes plaques symétriques, comme chez les lézards, elle ne porte, chez les vipères, que des écailles de forme à peu près identique à celles de leur dos, mais plus petites. La queue courte et brusquement rétrécie des vipères communes offre aussi un caractère de première valeur.

En Algérie, deux ophidiens seuls ne présentent pas ces caractères généraux : l'un, l'*Eryx javelot,* serpent tout à fait inoffensif, n'a, sur la tête, que de très petites plaques carrées semblables à des écailles ; sa queue est très courte et obtuse ; l'autre, le terrible *Naja,* a la tête plaquée comme une couleuvre ; sa queue est effilée. On ne trouve d'ailleurs ces deux espèces ensemble que dans le Sahara.

C'est surtout au printemps qu'il faut rechercher les serpents ; on peut alors les trouver à toute heure de la journée. Lorsqu'il

fait chaud ils ne sortent guère que vers le soir pour circuler la nuit. Souvent le froid du matin les surprend et il n'est pas rare de les trouver engourdis aux bords des sentiers.

Les vipères sont essentiellement nocturnes ; c'est ce qui explique la rareté des captures. Ce n'est que par extraordinaire qu'on en rencontre dans le jour. Il n'y a donc pas à s'inquiéter d'elles outre mesure pendant la chasse.

Lorsqu'on recherche les serpents et surtout les vipères il faut être chaussé de forts souliers et de bonnes guêtres ; il est aussi indispensable de s'armer d'une baguette pour pouvoir, le cas échéant, abattre un animal On trouve ces reptiles sous les grosses pierres. Ils sont plus faciles à saisir que les lézards car ils mettent un certain temps pour se dérouler. Toutefois il ne faut pas tarder à mettre la main dessus, car, aussitôt que le corps est développé, ils fuient avec une rapidité extraordinaire. Un coup de baguette lestement envoyé peut seul les arrêter.

Si, lorsqu'un serpent est mis à découvert, on n'ose le saisir à la main, on peut le capturer en appliquant dessus vivement, et délicatement le pied guêtré. Il sera ensuite facile d'examiner la tête. La baguette est d'ailleurs d'une grande utilité en cette circonstance : on la fait glisser le long du corps jusqu'au cou qu'on presse contre le sol. Lorsque la bête est immobilisée, on peut la saisir sans crainte derrière la tête, avec les doigts, ou à pleine main.

Un procédé moins dangereux est celui qui consiste à passer un nœud solide autour du cou du serpent. On plonge ensuite l'animal dans l'alcool. Aussitôt qu'on peut opérer sans danger on délivre le cou qui reprend sa forme naturelle.

Lorsque les petits serpents se réfugient dans des trous, on les déloge au moyen du piochon. Les individus de très grande taille sont plus difficiles à capturer, car ils habitent des fentes de rocher ou des trous très profonds. On les prend rarement à la main ; on les tue au fusil.

Batraciens.— 1° ADULTES. – En général on chasse les batraciens à la main. Seules, les grenouilles qui ne quittent pas le bord des eaux, se laissent difficilement approcher ; à la moindre alerte, elles plongent. Si on ne peut aller les saisir dans

leur retraite, il faut s'ingénier pour les prendre à l'épuisette. On peut aussi, lorsque les échantillons sont destinés à être mis dans l'eau-de-vie, les pêcher à la ligne. Celle-ci est armée d'un hameçon à trois branches ou d'un hameçon simple.

Voici comment on opère avec le premier. La ligne étant attachée à l'extrémité d'une longue canne ou d'un roseau, on la porte au-dessus de l'animal à capturer, puis, délicatement, on dépose l'hameçon contre l'un des côtés du ventre. On donne alors un petit coup sec en tirant du côté opposé à l'hameçon ; celui-ci accroche la grenouille qui se trouve suspendue à l'extrémité de la ligne.

Lorsqu'on emploie l'hameçon simple, il faut l'amorcer avec un insecte, un ver rouge ou un morceau de drap écarlate. Ce procédé ne donne pas d'aussi bons résultats que le premier.

C'est surtout la nuit qu'on peut capturer une grande quantité de batraciens. Il suffit pour cela d'aller se promener avec une lanterne dans les lieux qu'ils fréquentent. Eblouis par la lumière, les animaux s'arrêtent et se laissent prendre sans bouger. On peut les attirer sur les bords des pièces d'eau en allumant du feu ; ils viennent en foule faire cercle autour du brasier.

Les crapauds, le discoglosse et la rainette ne sont communs qu'au moment des amours. Ils abondent alors autour des points d'eau. Lorsque les pontes sont effectuées, ils deviennent rares. Les uns se retirent sous les pierres dans les lieux humides, les autres s'enfoncent dans des trous profonds. Le discoglosse réapparaît en automne.

2° Œufs et Têtards. — Il faut avoir grand soin de recueillir les œufs et les têtards des batraciens. En les élevant on fera des observations du plus haut intérêt. Les œufs peuvent être transportés dans des algues d'eau douce humides ou mieux, comme les têtards, dans un flacon à moitié plein d'eau.

Urodèles. — Passé la période des amours, les urodèles vivent hors de l'eau, sous les pierres, dans les lieux très humides et obscurs. Il est donc facile, le cas échéant, de les prendre à la main. Jusqu'à maintenant on n'en a pas pris beaucoup dans ces conditions en Algérie. C'est dans l'eau, en hiver et au printemps, qu'il faut les pêcher. On se sert

pour cela, de l'épuisette à mailles très étroites, du troubleau ou de la ligne à hameçon simple, amorcée d'un ver rouge. La pêche à la ligne se pratique surtout dans les puits et les grandes mares. Les urodèles étant ovovivipares on n'aura pas à rechercher les œufs, mais on devra emporter des femelles pleines et des têtards pour les élever.

Les tritons signalés dans l Oranie par Guichenot (*Expl. scient.*) n'ont pas été retrouvés depuis. Il y a donc d'utiles recherches et d'importantes études à faire sur ces urodèles.

Utilité de recueillir de nombreux échantillons. — Il est absolument nécessaire de recueillir plusieurs échantillons de la même espèce et surtout dans des localités éloignées les unes des autres. Plus l'aire de dispersion d'une espèce est grande, plus celle-ci varie. Ce n'est qu'en ayant sous les yeux les diverses variations qu'on arrive à bien saisir les caractères de l'espèce.

Observation importante. — La recherche des reptiles ne doit pas avoir pour but unique de les réunir en collections. Il faut, avant tout, faire sur le vif la description de leurs caractères. L'on décrira soigneusement le dessin de la coloration de la robe chez les jeunes, chez le mâle, chez la femelle, au ment de l'accouplement, pendant la gestation et après. Le degré d'adhérence du collier et la profondeur du pli gulaire chez les sauriens, devront aussi être observés. On prendra les mesures des diverses parties du corps dès que l'animal aura été asphyxié. Pour certaines espèces on notera la forme de la pupille, la coloration de l'iris, etc.

Chez les batraciens on observera, en outre, le plus ou moins d'apparence de la membrane tympanique.

L'étude des métamorphoses offre un très grand intérêt.

Chaque fois que l'occasion s'en présentera, on consignera les traits de mœurs de chaque espèce : l'habitat, l'apparition et la disparition des jeunes et des adultes, les époques des mues, de l'accouplement et de la ponte, la durée des périodes de gestation, le nombre d'ovaires et d'œufs; on notera

la taille, les variations spécifiques, les éléments de la nourriture etc.

On fera, surtout, de précieuses observations en s'asseyant dans la campagne sur une grosse pierre et en suivant des yeux les allées et venues de tout le monde rampant.

Enfin tout animal capturé sera accompagné d'une étiquette qui ne le quittera plus et qui portera la date et le lieu de la récolte.

Morsures des Serpents venimeux

En Algérie, les serpents venimeux sont excessivement dangereux; sauf la vipère il n'y a pas d'animaux rétractaires à leur venin. En quelques minutes le venin de la vipère à cornes peut rendre tout traitement inutile. Celui de la vipère lebetine est tout aussi terrible, car, quoique moins actif, il est secrété en plus grande abondance par des animaux atteignant une taille colossale. En général, quelle que soit l'origine du venin, toute morsure est suivie d'effets redoutables si elle n'est pas immédiatement traitée. Le danger est d'autant plus grave que l'organe atteint est plus délicat et plus rapproché du cœur.

Les cas de morsures sur le tronc ou à la face sont rares; le plus souvent les piqûres atteignent les mains ou les jambes.

Le traitement d'une piqûre ne doit pas être différé; il faut faire un premier pansement et, sans perdre de temps, aller se confier à un médecin. Les Européens, qui se font soigner, meurent rarement des suites d'une morsure; en revanche les indigènes qui sont rebelles à notre médecine, succombent presque toujours. L'effet du venin, quoique neutralisé, laisse souvent, lorsqu'il a été combattu trop tard, une paralysie du membre atteint qui persiste longtemps.

Traitement des morsures. — Le chasseur de reptiles doit avoir toujours dans sa musette un cautérisant quelconque : acide chromique, nitrate d'argent, acide phénique ou alcali. S'il est piqué, il doit traiter la blessure avec rapidité et énergie.

Son premier soin sera de ligaturer fortement le membre au-dessus de la plaie. Pour plus de sûreté il pourra doubler les ligatures en les distançant. Il recherchera ensuite le point où il a été mordu; une légère rougeur le lui indiquera. Si les crochets sont restés dans les chairs il les enlèvera avec la pointe d'un canif et de préférence avec des pinces. Cela fait, il débridera la plaie avec un instrument tranchant, bistouri ou canif, et la fera saigner en la pressant avec les doigts. Le plus tôt possible, sans perdre de temps, il cautérisera vigoureusement la blessure.

Dans le cas où l'on serait dépourvu de tout cautérisant, on pourrait y suppléer en brûlant la plaie débridée au moyen d'une allumette carbonisée, ou d'un charbon ardent, ou, mieux encore, avec de la poudre qu'on enflammerait sur place. Enfin, le traitement par le fer rouge donne les meilleurs résultats.

La succion de la plaie faite par un chien, ou mieux par une personne, a été recommandée. Il serait imprudent d'employer ce procédé en Algérie où la chaleur dessèche et gerce souvent les lèvres. Je ne crois pas d'ailleurs que ce procédé permette d'éviter de fâcheux résultats ; le venin manifestant son action par des désordres trop rapides, il faut s'occuper avant tout de cautériser la plaie. Lorsqu'on est dépourvu d'un cautérisant, si on a la chance de n'être piqué qu'à un doigt, le plus court et le plus sûr moyen d'éviter les complications, c'est de faire l'ablation d'une ou deux phalanges sans perdre une seconde. L'enlèvement immédiat de la partie charnue au-dessous de la piqûre avec un couteau bien effilé suffit dans bien des cas. C'est ainsi que procèdent les soldats dans le Sahara.

La plaie étant soignée, le malade devra prendre quelque réconfortant.

Les cas de guérison sont très nombreux lorsque les morsures sont traitées immédiatement. Hélas ! il n'en est pas de même lorsque le venin a été introduit par une veine dans la circulation. Jusqu'à ces dernières années la Science a été à peu près impuissante à lutter contre les effets du venin diffusé dans le sang. De nombreux remèdes ont été préconisés ; pas un seul n'a donné les résultats qu'on en attendait. Mais la Science n'a pas fait faillite ; les théories de notre immortel

Pasteur, en ouvrant à la Médecine moderne des horizons immenses, ont étendu le champ d'exploration des savants ; des découvertes importantes, prémisses de découvertes futures, encore plus fécondes en résultats, ont déjà permis de soulager cette Humanité à laquelle philosophes et savants ne cessent de consacrer leurs efforts.

L'étude du venin ne devait pas échapper aux investigations des adeptes de l'école nouvelle. M. le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille fut un de ceux qui étudièrent le venin et recherchèrent le moyen d'en combattre les effets. L'éminent savant vit, le premier, ses efforts couronnés de succès. De nombreux essais faits dans l'Inde et à l'Institut de Lille, par lui-même ou par ses disciples, ont démontré l'efficacité de sa méthode.

Voici un extrait des instructions de M. le docteur Calmette sur l'emploi du sérum antivenimeux (1) :

Instruction pour l'emploi du Sérum antivenimeux

« Le sérum antivenimeux est du sérum de cheval immunisé contre le venin des serpents. Il conserve ses propriétés indéfiniment, si on prend soin de ne jamais déboucher le flacon qui le renferme et de le maintenir à l'abri de la lumière. Il n'est altéré par la chaleur, qu'au-dessus de 50 degrés centigrades.

« On l'emploie en injections hypodermiques dans tous les cas de morsures de serpents venimeux ou de scorpions. Le sérum empêche les effets des venins provenant de toutes les espèces de serpents de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique.

« La dose à employer est de 10 c. c., c'est-à-dire un flacon entier, pour les enfants et pour les adultes, lorsqu'il s'agit d'une morsure de vipère d'Europe ou d'un serpent de petite espèce des pays chauds.

« Dans les cas de morsures par des serpents de grande taille, tels que le *cobra capel* de l'Inde, le *naja haye* d'Egypte, les *bothrops* de la Martinique et de l'Amérique du Sud, les *crotales* de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Nord, il sera

(1) Docteur A. Calmette : *Le venin des serpents*. Paris, 1896.

préférable d'injecter simultanément deux doses et de pratiquer ces injections, si on le peut, par voie intra-veineuse, dans la veine du pli du coude, ou dans toute autre veine superficielle.

« Il faut intervenir le plus tôt possible après la morsure, car certains serpents, dans les pays chauds, tuent l'homme en deux ou trois heures. Même dans les cas les plus graves, on pourra toujours empêcher la mort et arrrêter l'envenimation si on injecte le sérum dans les veines au plus tard une heure et demie après la morsure. Quand les accidents d intoxication ne sont pas très menaçants, on peut se contenter d'injecter le sérum sous la peau. Il n'y a aucun danger à en injecter de grandes quantités : *le sérum ne renferme aucune substance toxique et ne cause jamais d'accidents.*

« Les injections sous-cutanées de sérum doivent être faites dans le tissu cellulaire du flanc droit ou gauche de préférence, parce qu'elles ne sont pas douloureuses à cet endroit.

« On doit les pratiquer avec une seringue stérilisable, à piston de caoutchouc ou d'amiante, de 10 ou 20 c. c. de capacité. Avant l'injection, on fait bouillir la seringue pendant cinq minutes dans de l'eau additionnée d'une petite quantité de borax. (Cette substance empêche les aiguilles d'être attaquées par la rouille). On lave avec soin la peau du blessé avec du savon et de l'eau, puis avec une solution antiseptique. On introduit alors l'aiguille profondément dans le tissu cellulaire, on pousse l'injection en une ou deux minutes et on retire brusquement l'aiguille. Le sérum se résorbe en quelques instants.

« Ces précautions de propreté sont utiles pour ne pas produire d'abcès. On peut s'en dispenser si le temps presse et que la vie de la personne mordue soit en danger immédiat.

« Le sérum antivenimeux préparé à l'Institut Pasteur de Lille ne renferme pas d'acide phénique. Son pouvoir antitoxique préventif correspond à 250,000 d'après la notation de Roux. Si on en injecte 2 c. c. dans les veines d'un lapin pesant environ deux kilogrammes, ce lapin doit pouvoir résister, un quart d'heure après, à une dose d'un venin quelconque calculée pour tuer en vingt minutes les lapins témoins.

« Un léger précipité albumineux dans les flacons n'est pas un indice d'altération. Mais si le sérum est complètement trouble, d'apparence laiteuse, il faut le rejeter, parce qu'alors il a été envahi par des germes de l'air qui peuvent provoquer des abcès.

« La première précaution à prendre, aussitôt que l'on est mordu par un reptile, est de serrer le membre mordu à l'aide d'un lien ou d'un mouchoir, le plus près possible de la morsure, entre celle-ci et la racine du membre.

« On doit laver abondamment la plaie produite par les crochets du serpent en la faisant saigner, et l'arroser ensuite avec une solution récente de chlorure de chaux à 1 gr. pour 60 d'eau distillée, ou avec une solution de chlorure d'or pur à 1 gr. pour 100. Ces deux substances détruisent très bien le venin qui reste dans la plaie. On peut faire ensuite un pansement antiseptique ordinaire.

« Il est inutile de cautériser le membre mordu avec un fer rouge ou avec des substances chimiques, et on doit éviter d'administrer de l'ammoniaque ou de l'alcool qui ne pourraient qu'être nuisibles au malade et au traitement par le sérum.

« *Traitement des morsures vénimeuses chez les animaux domestiques.* — Dans certains pays, beaucoup d'animaux domestiques (bœufs, moutons, chevaux, chiens) sont tués chaque année par les reptiles venimeux et occasionnent ainsi des pertes considérables aux agriculteurs. L'emploi du sérum antivenimeux permet d'éviter ces pertes. On en fait usage exactement comme pour l'homme et aux mêmes doses. Les injections aux animaux doivent être faites de préférence sous la peau du dos, entre les deux épaules. »

Si on n'a pas de sérum, on peut injecter dans la plaie du permanganate de potasse en solution, 1 pour 100. Mais on doit agir immédiatement. Une solution à 1/60 de chlorure de chaux sec est préférable (1).

Ce sombre tableau des accidents produit par le venin ne doit pas effrayer le chasseur de reptiles. Prudent par nécessité, il

(1) Docteur A. Calmette (Loc. cit., p. 36).

risque bien moins d'être piqué que le travailleur des champs ou que le simple promeneur. D'ailleurs, comme tous les animaux, la vipère craint l'homme. Elle fuit à son approche et ne se défend que si elle est piétinée. Si l'on a pu signaler des cas d'agression de la part des vipères, ils sont rares.

Préparation et Conservation des Reptiles

L'alcool est le liquide par excellence pour la conservation des reptiles. Lorsqu'on rentre de la chasse, il faut séparer les animaux blessés ou morts et les plonger dans l'alcool. Il est même préférable de faire cette opération pendant la chasse. On peut agir de même avec les animaux intacts, mais il vaux mieux les conserver vivants un jour ou deux dans les petits sacs : là, ils rejettent les détritus de leur digestion. Le ventre étant vide l'alcool n'aura qu'à imbiber les chairs.

Le temps nécessaire à la digestion étant écoulé, on retire les reptiles des sacs et on les plonge dans l'alcool. Lorsqu'ils ne donnent plus signe de vie, on les retire pour leur fendre le ventre. Cette incision a pour but de faire pénétrer l'alcool plus directement dans la région intestinale; elle empêche la fermentation des matières organiques non encore digérées. Pour la pratiquer, on couche l'animal sur le dos et, un peu au-dessus des membres postérieurs, on fait, avec de bons ciseaux à pointes égales, suivant la ligne de partage des écailles ventrales, une incision longitudinale de longueur proportionnelle à la taille de l'animal. Chez un petit lézard, elle doit être de 1 à 2 centimètres au plus, chez un gros, de 3 à 5. Chez un serpent, il faut en faire plusieurs de 4 à 5 centimètres; il est même prudent, si l'on a une espèce rare, de fendre le ventre dans toute la longueur, ou de faire deux ou trois fentes très longues.

L'incision est à peu près inutile chez les batraciens.

Chez les serpents, il est nécessaire de vider le ventre lorsqu'il est distendu par les animaux qu'ils ont avalé.

Il est bon d'introduire, par les incisions, une mèche de coton ou un peu de coton cardé pour assurer l'imbibition des parties internes par l'alcool.

Lorsqu'un serpent est vidé, on peut le bourrer avec du coton. On rapproche ensuite les bords des fentes au moyen d'une couture.

Si on a de nombreux échantillons d'une espèce, l'incision n'est pas nécessaire. Sur le nombre on finit par obtenir un exemplaire intact pour la collection. Pour les espèces rares et pour celles recueillies en voyage, l'incision est indispensable. Sans cette précaution on s'exposerait à perdre de nombreux individus ou à n'avoir que des préparations défectueuses.

Les lézards et les serpents doivent être plongés dans l'alcool fort (90 à 95°). Les bocaux ou les flacons destinés à les contenir devront être assez hauts et assez larges pour que le corps de l'animal ballotte librement dans le liquide. On ne doit jamais bourrer un bocal. Si on est forcé de mettre plusieurs exemplaires dans le même récipient, il faut en réduire le plus possible le nombre. On évitera ainsi les altérations qui se produisent sur les points en contact.

Les serpents, à cause de leur longueur, ne peuvent être suspendus dans un bocal. On est obligé de les enrouler en spirale. Pour cela on les place d'abord dans un récipient assez étroit. Aussitôt que l'animal est raidi, on le retire pour le placer dans un bocal plus grand, dans lequel, plus tard, on pourra le suspendre.

Les reptiles peuvent rester dans le premier bain jusqu'à ce que le liquide soit coloré. Toutefois, il faut surveiller les animaux, et, s'ils restent mous, changer l'alcool.

Un ou deux bains suffisent pour les petites espèces. Pour les gros lézards et les serpents il est nécessaire le plus souvent de renouveler l'alcool au bout de quatre à huit jours. Si dans le deuxième bain l'échantillon devient raide, une troisième immersion est inutile.

Il faut laisser les reptiles dans le dernier bain plusieurs semaines ou plusieurs mois. Avant de les mettre en collection on les lave dans un bain d'alcool pour enlever la matière colorante.

Les batraciens et les urodèles doivent être préparés dans l'eau-de-vie à 45° environ. L'alcool fort les momifie. Je me sers avec avantage et économie du vieil alcool assez hydraté. Les

batraciens rejetant beaucoup d'eau, le liquide doit être renouvelé deux ou trois fois à de courts intervalles. Rien n'empêche de conserver ensuite ces animaux en collection dans de l'alcool à 85° et même à 90° pour les urodèles.

Les têtards doivent être préparés dans de l'eau-de-vie très faible; on en augmente insensiblement le degré.

Voyons maintenant comment on organise une collection de reptiles:

On choisit d'abord des bocaux de capacité suffisante. Leur goulot doit être régulièrement cylindrique et assez large pour permettre l'entrée et la sortie de l'animal, sans frottement.

Le bocal convenable étant trouvé on y place l'animal que l'on couvre d'alcool. On bouche ensuite avec un excellent bouchon et on lute avec un ciment spécial. Il est préférable de ne pas luter si la collection est destinée à l'étude.

Il est bon de suspendre les reptiles dans les bocaux. On peut pour cela les attacher par un fil ou un crin à des crochets implantés dans le bouchon. Ce procédé est mauvais car, par capillarité, l'alcool arrive au bouchon et le pourrit. Il est préférable d'employer des boules de verre creuses auxquelles on suspend les échantillons. La boule surnage et fait l'effet du ludion.

Dans les collections publiques on emploie des bocaux unis et cylindriques sans goulot. On les ferme au moyen d'une plaque de verre bien ajustée. Cette plaque est fixée par une enveloppe de parchemin que l'on applique humide et que l'on attache solidement. Le parchemin en se desséchant forme une fermeture hermétique.

Les serpents, lorsqu'ils ne sont pas trop longs, sont conservés dans des tubes fermés à la lampe. Ce procédé a l'inconvénient de rendre l'étude de l'animal difficile.

Les flacons étant bouchés, on colle sur chacun d'eux une étiquette portant le nom de l'animal, le lieu et la date de la capture. Il est prudent de placer aussi les mêmes indications sur une étiquette en parchemin que l'on glisse dans le bocal.

Les collections doivent être rangées et classées dans un appartement peu éclairé. La lumière fait pâlir les couleurs.

Pour conserver plus longtemps les couleurs on ajoute quel-

ques gouttes d'essence de térébenthine à l'alcool. Quelques gouttes de glycérine ramollissent les échantillons sans les endommager.

On peut aussi conserver les reptiles par l'empaillage ou par diverses préparations taxidermiques. Ces procédés ne sont employés que pour les grosses espèces. Je ne m'y arrêterai pas.

Voyages erpétologiques. — Lorsqu'on est à demeure, la préparation des reptiles est facile. Avec un peu d'attention on évite tous les mécomptes. Il n'en est pas de même en voyage. Là, de grands soins sont indispensables pour préserver de la putréfaction des récoltes abondantes et préparées trop rapidement.

Si le voyage ne doit durer que huit jours au plus, le meilleur procédé consiste à conserver les animaux vivants dans des petits sacs. On se contente de mettre en alcool les animaux blessés. Quelques lézards arrivent à percer les sacs avec leurs griffes. On remédie à cet inconvénient en logeant plusieurs petits sacs dans un grand. Il est toutefois préférable de placer directement les petits sacs dans une boîte sans issue, mais dans laquelle l'air pénètre bien par les joints. Lorsqu'on l'ouvre il suffit de prendre quelques précautions pour capturer les lézards en liberté.

Mais si l'on entreprend un long voyage, les difficultés surgissent nombreuses. Voici comment j'opère dans ce cas : j'emporte des flacons solides aussi petits que possible et je les emballe soigneusement. Avec cela j'ai un ou deux bocaux assez grands qui me servent de réservoirs.

En général, je séjourne plus ou moins longtemps dans une localité. Lorsque je rentre de la chasse, je retire les reptiles des petits sacs et je les plonge dans un grand bocal contenant de l'alcool en quantité suffisante pour les noyer. Si j'en ai le loisir, je ne fais cette opération qu'un ou deux jours après. Aussitôt que les reptiles sont morts, je les retire un à un, je fais sous le ventre les incisions nécessaires et j'attache autour du corps ou à une patte une étiquette en parchemin portant le lieu de capture et la date de la récolte. Les animaux ainsi préparés sont placés dans l'autre bocal réservoir. Ils res-

tent là le temps nécessaire ou, tout au moins, jusqu'à mon départ pour une autre localité. Je change l'alcool lorsque c'est utile. Avant de partir je loge les animaux par localité dans les flacons ad hoc. Dans l'intérieur ou à l'extérieur je place une étiquette portant encore le lieu de la capture et la date. J'emballe et je fais suivre pour les garder sous ma surveillance.

L'emploi du verre permet d'observer la marche de la préparation. Si on constate des traces de fermentation, on change l'alcool. Lorsqu'on est sûr que les collections sont en bon état, on les expédie par petites caisses à son domicile.

Ce procédé entraîne une grande dépense d'alcool, mais, en revanche, on ne perd presque rien. Le seul inconvénient réside dans la fragilité du verre. En emballant soigneusement chaque flacon et en exerçant une surveillance constante sur mes colis, je n'ai jamais eu trop à m'en plaindre.

La question du bouchage des flacons doit réclamer tous les soins. Les goulots doivent être aussi étroits que possible. Au retour, pour ne pas abîmer les animaux, on brise les flacons si c'est nécessaire.

Si l'on avait à explorer des régions désertes pour le parcours desquelles il faut réduire le volume et le poids des bagages, il faudrait adopter le système des récipients en métal. Ces récipients sont ordinairement en cuivre étamé. Le fond a la forme d'une ellipse allongée. Le haut porte une ouverture d'un diamètre assez large pour laisser passer les plus gros animaux et la main. Une fermeture vissée la clot hermétiquement. L'un des récipients sert de réservoir à alcool ; l'autre de réservoir à reptiles. Un troisième petit réservoir est utile pour asphyxier les animaux et opérer comme je l'ai dit plus haut. Chaque échantillon, pourvu d'une étiquette, est glissé dans le réservoir où l'on augmente au fur et à mesure la quantité d'alcool.

J'avais adopté ce procédé dans mes premiers voyages. Je l'ai abandonné car il a le grand inconvénient de loger les animaux dans un trop vaste espace. Sur le dos des chameaux tout est ballotté et les échantillons s'abîment. On peut, il est vrai, lorsque les animaux sont bien raides, les rouler dans des chiffons et en faire de petits paquets.

Conservation des animaux vivants. — Les reptiles peuvent rester — en dehors de la période de gestation pour les femelles — des semaines, et certains même des mois, sans prendre de nourriture. On peut donc les transporter vivants pendant un voyage de quelques jours. Il est toutefois évident que les petites espèces supportent l'abstinence moins longtemps que les grandes.

L'élevage des animaux vivants est de la plus grande utilité pour l'étude de leurs mœurs. A cette fin les reptiles sont installés dans un terrarium. C'est un petit aménagement de briques creuses, de pierres, de terre, de sable, etc., où chaque espèce trouve des conditions appropriées à sa manière de vivre. Au milieu est installé un bassin très peu profond où les reptiles peuvent se baigner et boire. Cette eau doit être renouvelée souvent. Un petit filet la purifierait sans cesse.

On nourrit les lézards d'insectes de toutes sortes : coléoptères, sauterelles, fourmis, etc. On emploie de préférence les vers de farine que l'on trouve en quantité dans les minoteries. Les sauterelles fournissent un mets de choix. La nourriture doit être abondante.

Les serpents sont nourris de souris, de petits lapins, etc. Ils ne mangent que des proies vivantes. On doit les séparer des lézards car ils en feraient souvent leur nourriture.

Les batraciens sont élevés dans des aquariums. Les têtards demandent une installation particulière. Il faut qu'ils puissent aisément sortir de l'eau à la fin de la dernière métamorphose.

Quand on ne peut installer un terrarium on peut élever les reptiles en plein air dans des caisses fermées avec de la toile métallique. A l'intérieur, on dispose des briques creuses où les animaux iront se réfugier. Il faut, autant que possible, séparer les espèces.

Expédition des reptiles. — Les reptiles vivants sont les plus faciles à expédier. Il suffit pour cela de mettre l'animal dans un petit sac qu'on expédie dans une boîte en bois.

Malheureusement, en France, les animaux vivants ne peuvent voyager par les voies postales. Toutefois une sage tolérance de la part de certains employés permet de faire des envois qui, somme

toute, sont bien moins gênants que les envois de liquides par exemple. Il en est de même pour les colis postaux. Pourtant en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, etc., les envois de reptiles se font librement. Je ne comprends donc pas pourquoi on n'accorde pas aux naturalistes français les mêmes facilités.

Seule l'expédition des vipères pourrait être interdite, surtout sans déclaration.

Si on fait un envoi de reptiles soit par la poste, soit par colis postal, il faut éviter de bourrer les boîtes de sacs. On doit placer ces derniers verticalement, de façon à ce qu'ils se soutiennent les uns les autres sans se presser. La boîte, tout en étant close, doit laisser entrer l'air par les joints qu'on rend irréguliers en enlevant quelques fragments de bois.

Les batraciens s'expédient dans des boîtes en fer blanc percées de quelques petits trous et dans lesquelles on a placé des feuilles de salade ou de l'herbe fraîche.

Les urodèles peuvent être expédiés dans les mêmes conditions mais sur une couche de mousse assez humide.

Tous ces animaux doivent avoir le plus d'air possible.

Les reptiles en alcool, surtout lorsqu'ils sont petits, s'expédient dans les flacons ou les tubes qui les renferment. On met dans chaque flacon un peu de coton pour éviter le ballottement. Le bouchage doit être parfait.

Lorsqu'on veut faire un envoi important, comprenant de grosses pièces, on met le tout dans une vessie de porc. Voici comment l'on opère :

On se procure une grande vessie ; on la souffle et on la laisse sécher à l'air pendant trois ou quatre jours. Quand elle est assez sèche on coupe l'extrémité et on y ménage une ouverture assez large pour laisser passer les plus gros paquets qu'on doit y introduire. Au fond de la vessie on place une couche de coton cardé qu'on imbibe d'alcool. Après avoir attaché autour du corps de chaque animal une étiquette portant le nom, l'origine, la date de la capture et l'habitat, on procède à un premier emballage. On enroule chaque échantillon dans un linge blanc que l'on ficelle sans le serrer et on glisse chaque petit paquet dans la vessie. On fait de même pour les tubes. Quand ce travail est terminé on ajoute de

l'alcool jusqu'à ce que tous les paquets soient bien imbibés. Une réserve de liquide doit rester au fond de la vessie. Enfin on ferme celle-ci, en réduisant le plus possible son volume et on ficelle solidement l'ouverture.

La vessie peut voyager dans une boîte en bois renfermant un emballage moëlleux. Il est préférable de la loger dans une boîte en fer blanc que l'on fait souder.

Lorsque l'envoi doit rester longtemps en route il faut remplacer la vessie par une boîte soudée qu'on expédie dans une caisse en bois.



DESCRIPTION DE LA FAUNE

OBSERVATIONS

Avant d'entreprendre la description de la faune, je vais donner quelques indications préliminaires indispensables.

J'adopte la classification de Duméril et Bibron un peu modifiée.

Dans les tableaux, les noms des espèces existant en Oranie sont suivis de l'initiale O (*Oranie*); ceux des espèces barbaresques non encore signalées en Oranie, de B. (*Berbérie*).

J'ai fait aussi entrer dans les tableaux les espèces qui ont été signalées en Berbérie mais dont la présence y est très douteuse. Les noms de ces espèces sont en italique.

Je ne donne qu'une courte description des espèces bien connues et je m'étends sur les espèces critiques que j'ai pu étudier.

Toutes les notes et descriptions qui ne se rapportent pas à des espèces existant en Oranie sont imprimées en caractères de dimension moindre.

L'aire de dispersion géographique est indiquée par les abréviations suivantes : B. (*Berbérie*); M. *Maroc*); Al. (*Algérie*); T. (*Tunisie*); O. (*province d'Oran*); A. (*province d'Alger*); C. (*province de Constantine*). T. (*Tell*); H.-P. (*Hauts-Plateaux*); S. (*Sahara*).

Un numéro d'ordre est affecté à chaque espèce oranaise.

CLASSE DES REPTILES

Caractères. — *Animaux vertébrés à sang froid ou plutôt à température variable. Circulation plus ou moins incomplète. Quelques-uns respirent par des branchies pendant le jeune âge ; tous ont des poumons à l'âge adulte. Corps dépourvu de poils et de plumes. Peau écailleuse ou nue. Ovipares ou ovovivipares.*

La classe des reptiles se subdivise en deux sous-classes :

TABLEAU DES SOUS-CLASSES

Animaux généralement terrestres, les uns recouverts d'une carapace, les autres écailleux au moins sur la tête. (*Tortues, lézards, serpents*).
Sous-classe des **Reptiles.**

Animaux amphibies, peau lisse ou pustuleuse absolument dépourvue d'écailles, même sur la tête. (*Grenouilles, salamandres*).
Sous-classe des **Amphibiens.**

SOUS-CLASSE DES REPTILES (de Blainville)

Caractères. — *Pas de métamorphoses. Des poumons à tout âge. Quatre pattes, deux ou pas. Corps lacertiforme ou serpentiforme* (lézards, serpents), *parfois ramassé et renfermé dans une carapace* (tortues). *Peau apparente recouverte d'écailles sur tout le corps ou au moins sur la tête ou sur les pattes. Ovipares ou ovovivipares.*

Cette sous-classe est représentée en Berbérie par trois ordres :

Reptiles. — TABLEAU DES ORDRES

1.	Animaux à corps ramassé et enfermé dans une forte cuirasse. (*Tortues*).	*Ordre des* **Cheloniens.**
	Animaux à corps étroit, allongé, non enfermé dans une cuirasse. (*Lézards, serpents*).	2
2.	Corps vermiforme, à peau lisse, annelée ; seule la tête est couverte de plaques symétriques; pas de pattes. (Famille des Amphisbéniens)	*Ordre des* **Sauriens.**
	Corps lacertiforme ou serpentiforme ; peau écailleuse, tuberculeuse, granuleuse ou chagrinée; des pattes ou pas.	3
3.	Corps serpentiforme. Pas de pattes apparentes. Ecailles ventrales sur un seul rang, bien plus larges que les latérales et montant (sauf chez *Eryx*) sur la base des flancs. (*Serpents*).	*Ordre des* **Ophidiens.**
	Corps lacertiforme ou serpentiforme. Quatre pattes, *rarement pas*. Ecailles ventrales sur plusieurs rangs, les médianes semblables aux latérales ou peu différentes. (*Lézards, orvet*).	*Ordre des* **Sauriens.**

Ordre des Chéloniens

CARACTÈRES DE L'ORDRE.— *Corps ramassé, enfermé dans une boîte osseuse (carapace) recouverte de plaques d'écaille. Mâchoires dépourvues de dents ; celles-ci sont remplacées par des lèvres cornées et tranchantes. Respiration pulmonaire à tous les âges. Cloaque en fente longitudinale. Pénis simple. Ovipares.*

Les animaux de cet ordre sont connus vulgairement sous le nom de tortues. On les divise en tortues terrestres, tortues d'eau douce et tortues de mer, selon l'élément qu'elles habitent.

Caractères de classification des chéloniens. — Les principaux caractères sur lesquels repose la classification, sont : l'habitat ; la conformation de la cuirasse qui peut être entière ou incomplète, d'une seule pièce ou de deux ; la mobilité ou l'immobilité de la partie postérieure du plastron ; la forme des doigts et leur nombre ; le nombre d'ongles ; celui des plaques des diverses parties de la carapace, etc.

Généralités. — La classification reposant surtout sur les caractères présentés par la cuirasse, je donnerai une description et des figures de celle-ci :

La boîte osseuse se compose de deux parties : la partie supérieure ou bouclier et la partie inférieure ou plastron (Pl. I.)

Le bouclier comprend aussi deux parties : l'une, intérieure, le disque, et l'autre, extérieure, le limbe.

Le disque est formé de trois séries longitudinales de grandes plaques : l'une, médiane, porte le nom de série médiane, rachidienne ou vertébrale ; les deux autres, latérales, sont appelées séries costales. La dernière plaque postérieure de la série médiane, se nomme plaque pygale.

Le limbe se compose de deux séries de plaques symétriques qui bordent le bouclier. Elles sont séparées en avant par la nuchale et, en arrière, par la sus-caudale. Celle-ci peut être double. Elle varie de forme avec le sexe.

Le plastron est formé de grandes plaques disposées en deux

séries symétriques. Les antérieures portent le nom de collaires. Les autres, à la suite, se nomment brachiales, pectorales, abdominales, fémorales, sous-caudales.

La tête est recouverte de plaques cornées ou d'une peau coriace. La peau apparente du corps est chagrinée. Les pattes, plus ou moins écailleuses, sont terminées par des doigts de formes diverses. Chez les tortues terrestres les doigts sont soudés en moignons ; chez les aquatiques ils sont parfaitement palmés et onguiculés ; chez les marines, enfin, ils sont réunis en forme de rames peu onguiculées. Chez toutes, les ongles, en nombre variable, sont forts et saillants.

Sexes. — Le mâle se reconnaît généralement à ce que le plastron est concave dans le sens de la longueur. Chez la femelle il est plat ou légèrement convexe.

L'ordre des chéloniens est représenté en Berbérie par rois familles dont voici le tableau :

Chéloniens. — TABLEAU DES FAMILLES

Doigts réunis en un moignon portant les ongles. Carapace très bombée, ossifiée sur les côtés, réunie au plastron sur une longueur égale à la moitié de celle du bouclier. Sus-caudale simple. (*Tortues terrestres*).

Famille des **Chersites.**

Doigts palmés ; 4-5 ongles. Carapace oblongue, peu élevée ou déprimée, réunie au plastron sur une longueur égale au tiers de celle du bouclier. Sus-caudale double. (*Tortues d'eau douce*).

Famille des **Paludines.**

Doigts non apparents assemblés en forme de rame. Deux ongles au plus. Carapace cordiforme. Animaux de grande taille. (*Tortues marines*).

Famille des **Thalassites.**

I[re] Famille. — CHERSITES

Tortues terrestres (1)

CARACTÈRES DE LA FAMILLE. — *Carapace très bombée formée de plaques symétriques bien distinctes. Doigts et orteils soudés en moignons portant les ongles. La tête, les pattes et la queue peuvent se retirer ou se replier sous la bordure marginale.*

En Berbérie, cette famille n'est représentée que par un seul genre.

Genre TESTUDO L.

CARACTÈRES DU GENRE. — *Tête couverte de plaques cornées. Carapace d'une seule pièce très bombée ; plastron non mobile à l'arrière ou très peu. Cinq ongles aux pattes de devant, quatre aux postérieures. Queue courte et épaisse.*

Deux espèces de ce genre ont été signalées en Berbérie. La présence de l'une d'elles (T. *campanulata*) est plus que douteuse. En voici le tableau :

G. Testudo. — TABLEAU DES ESPÈCES

Un tubercule corné, très saillant, conique, placé à la base interne de chaque cuisse, de chaque côté de la queue ; profil du bout du museau vertical ; carapace ovale, à bords peu dentelés, relevés seulement chez les vieux individus.

T. ibera. O.

Pas de tubercule corné ; profil du bout du museau oblique, rentrant ; carapace adulte nettement oblongue, dentelée sur son pourtour, à bords postérieurs très élargis, étalés horizontalement.

T. marginata. O.?

(1) Sur les tortues terrestres et d'eau douce du bassin méditerranéen, consulter la belle monographie de M. Lortet. (*Arch. Museum de Lyon*, 1886.

1. *Testudo ibera* Pallas

Fig. L. Lortet (*loc. cit.*) Pl. 1

La tortue ibérique *ou maurétanique.* Arabe : *Fakroun.*

Testudo ibera *Pallas, Gervais, Lortet, Boulanger.*
T. pusilla *Shaw, Strauch, Lallemant.*
T. grœca *Poiret* non *Linné.*
T. mauritanica *Guichenot, Ernest Olivier.*

Caractères principaux. — *Animal terrestre; carapace très bombée; un tubercule corné conique à la base interne de chaque cuisse.*

La tortue terrestre a la carapace très bombée et complètement ossifiée sur les côtés. Le disque est formé de 13 plaques ; le limbe, de 22 marginales, d'une nuchale et d'une sus-caudale. La nuchale est petite, très étroite, en forme de triangle isocèle. La sus-caudale est simple (très rarement double). Le plastron se compose de six paires de plaques symétriques. La tête et les membres peuvent se retirer sous le bouclier. La tête est recouverte de plaques comme chez les sauriens. Les pattes présentent d'épaisses et grandes écailles cornées triangulaires, subaiguës, imbriquées, à pointes libres. Les doigts et les orteils sont réunis en moignons portant cinq et quatre ongles. A la base interne des cuisses se trouve un fort tubercule corné, conique, aigu qui distingue l'espèce.

Coloration. — Variable, mais ordinairement à fond d'un jaune nacré. Les plaques de la série médiane du bouclier sont largement bordées de noir. Celles des latérales portent, antérieurement, une tache de même couleur en forme de triangle à pointe tournée en bas. Ces taches présentent dans leur ensemble une certaine symétrie. De même celles des marginales qui ont la pointe du triangle noir dirigée en haut. Les plaques du disque portent en outre une tache noire sur leur point le plus saillant.

Le plastron est jaune, plus tâché de noir chez le mâle que chez la femelle.

SEXES.— *Mâle.*— Sus-caudale très bombée en dehors. Plastron visiblement concave dans le sens de la longueur. Sous-caudales bien distantes de la sus-caudale. Coloration du plastron plus noire que chez la femelle.

Femelle. — Sus-caudale non bombée, presque plane. Plastron plan, ou très légèrement convexe. Sous-caudales plus rapprochées de la sus-caudale que chez le mâle. Coloration du plastron assez claire. Partie postérieure assez mobile, ce qui facilite la ponte.

TAILLE : Carapace $0^m 18$. $0^m 24$ (*Lortet*) (1). — Mars à juin, automne (2).

VARIATIONS. — La carapace est plus ou moins bombée et plus ou moins ovale. La forme de la plaque pygale surtout est très variable. Je ne m'arrêterai pas à décrire toutes ces variations qui ne présentent même pas des caractères constants.

OBSERVATIONS.— La *T. ibera* a été longtemps confondue avec la *T. grœca L.* dont elle a toutes les apparences. Le gros tubercule de la cuisse l'en distingue pourtant nettement, car il manque chez la tortue grecque.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQHE (**B** : *T.*, *H.-P.*) — Cette espèce est très commune dans le Tell oranais. On la trouve aussi sur les Hauts-Plateaux. Elle devient de plus en plus rare lorsqu'on se rapproche du Sahara. Les points extrêmes de la province où j'ai constaté sa présence, sont : El-Aricha, le djebel Beguira, Géryville. Quoique rare, elle est donc disséminée sur toute l'étendue des Hauts-Plateaux et dans la région montagneuse. Elle ne paraît pas vivre dans les oasis. Les indigènes d'Arba Tahtani et d'El Abiod-Sidi-Cheikh m'ont déclaré qu'elle n'existait pas dans ces régions.

ETHOLOGIE. — La tortue maurétanique apparaît dès le milieu de février dans les lieux chauds du Tell. Les individus

---

(1) Pour la taille, je donne généralement la plus grande que j'ai observée. Elle peut donc être moindre que celle donnée par les auteurs.

(2) Pour la période de la vie active, je donne les mois pendant lesquels les espèces se trouvent en nombre.

des deux sexes ne tardent pas à se rechercher. Dans les premiers jours du printemps il n'est pas rare d'entendre, dans la broussaille, un bruit insolite : on dirait le choc de deux sabots. Si on s'approche on ne tarde pas à apercevoir deux tortues, deux mâles, qui se battent pour une femelle qui, de loin, assiste à ce combat singulier.

Un bruit plus léger est perçu lorsqu'un mâle poursuit une femelle. Chaque fois qu'il l'atteint il la frappe, d'un ou deux coups, avec sa nuchale. Il continue ce jeu jusqu'à ce que la femelle s'arrête. Alors il s'arc-boute sur ses pattes postérieures et l'accouplement a lieu, le mâle se maintenant dans la position verticale. J'ai constaté le fait le 12 mars. Je n'ai jamais pu déterminer la durée de la gestation, pas plus que celle de l'incubation chez cette espèce.

Une vieille femelle capturée à la Macta le 19 mai 1890 a pondu un œuf le 25 juin. Le 4 juillet j'en ai trouvé deux autres. La ponte a continué et j'ai eu en tout sept œufs. Ces œufs, de forme elliptique, mesuraient $0^{m}036$ de longueur et $0^{m}028$ de diamètre. Leur coque, d'un beau blanc, était aussi épaisse et plus dure que celle d'un œuf de poule (1).

En été les tortues deviennent rares. Elles craignent l'ardeur du soleil et s'enterrent. Elles apparaissent de nouveau en septembre pour disparaître aux approches de l'hiver. Elles s'enfouissent dans la terre ou se cachent sous une grosse pierre. Il n'est pas rare de trouver des tortues en plein hiver lorsque le soleil échauffe la terre.

Ces apparitions, exceptionnelles il est vrai, démontrent que le sommeil hibernal est intermittent chez cette espèce.

UTILITÉ ET NOCUITÉ. — Les tortues terrestres sont herbivores, mais elles se nourrissent aussi, surtout pendant la saison sèche, d'insectes, de mollusques et de vers. Quoiqu'elles puissent commettre des dégâts dans les jeunes plantations, je les crois plus utiles que nuisibles. Il n'y a donc pas lieu de les détruire. Toutefois si elles étaient trop abondantes dans les cultures il serait préférable d'en diminuer le nombre.

(1) Une femelle élevée à Bordeaux par M. le comte Kercado a pondu 17 œufs. A la fin de novembre ces œufs n'étaient pas éclos. (*Act. soc. lin. Bordeaux*, t. XXX. — 3e série, t. X, p. XXXV).

Leur chair est bonne à manger. Le bouillon de tortue est recommandé aux personnes faibles. Les œufs frais peuvent aussi être consommés. Ils sont moins riches en albumine que ceux des oiseaux.

La tortue maurétanique vit facilement en domesticité. On la nourrit de feuilles de salade, de légumes verts, de mie de pain, etc.

Sur certains points de l'Algérie les tortues terrestres font l'objet d'un commerce d'exportation.

Testudo marginata Schœpffer.

Fig. Lortet (*loc. cit.*) Pl. III et IV

La tortue bordée.

Testudo marginata *Schœpffer*, *Gervais*, *D.* et *B.*, *Lall.*, *Lortet.*
T. campanulata *Walb.*, *Strauch.*

La présence de cette espèce en Berbérie n'est pas admise par MM. Lortet, Boulanger, Ernest Olivier. Je n'ai pu obtenir des tortues de Pélissier où Lallemant dit *T. marginata* commune. Je ne crois pas qu'elle y existe. Toutefois il sera bon d'observer avec attention les tortues à carapace oblongue, à marginales postérieures relevées. L'absence du tubercule de la cuisse ferait reconnaître, le cas échéant, la *T. marginata*.

2me Famille. — PALUDINES

Tortues d'eau douce

Caractères de la famille. — *Animaux fluviatiles; tête non écailleuse; carapace peu élevée, déprimée, surtout dans la région médiane; sutures des plaques peu profondes; doigts distincts mais réunis par une membrane comme chez les palmipèdes; ongles longs et aigus. Tête, membres et queue se retirant sous le limbe. Queue longue. Espèces habitant les eaux douces, vives ou dormantes.*

Cette famille est représentée en Berbérie par deux genres

Paludines. — TABLEAU DES GENRES

Plastron solidement anastomosé de chaque côté avec le bouclier.

Genre **Emys.**

Plastron uni de chaque côté au bouclier par une bande cartilagineuse.

Genre **Cistudo.**

Genre EMYS Merr.

CARACTÈRES DU GENRE. — *Tête nue ; plastron solidement uni, sur les côtés, avec le bouclier, fixe à l'arrière ; pattes antérieures à 5 ongles ; les postérieures à 4, le cinquième orteil en étant dépourvu ; doigts palmés. Queue longue et fine.*

Une seule espèce en Berbérie :

2. *Emys leprosa* Schweigger (Pl. 1)

Fig. L. Lortet (*loc. cit.*) Pl. VIII

L'émyde lépreuse Arabe : *Fakroun-el-mâ*

Emys leprosa *Schw., Strauch, Lall., Ern. Olivier.*
Clemmys leprosa *Schw., Boulanger.*
Emys Sigriz *D.* et *B., Guichenot.*

CARACTÈRES PRINCIPAUX. — *Animal aquatique ; carapace déprimée, à contour variant de forme avec l'âge ; plastron solidement uni de chaque côté au bouclier par un tissu osseux de même nature ; sus-caudale double ; doigts et orteils régulièrement palmés ; tête et membres se retirant sous le limbe.*

L'émyde lépreuse se reconnaît à son caractère générique « plastron solidement uni au bouclier ». Néanmoins la forme variable de sa carapace peut faire naître des doutes au sujet de la valeur spécifique de certains échantillons.

Quand l'émyde naît les côtés de son bouclier sont régulièrement curvilignes ; mais, au fur et à mesure que l'animal gran-

dit, la ligne transversale de la carapace, à la hauteur des cuisses, s'allonge ; il en résulte que le contour devient pentagonal. Lorsque la longueur du bouclier dépasse 11-12 centimètres, les angles de la ligne transversale postérieure ne sont plus aussi saillants, et les côtés de la carapace sont presque parallèles sur toute leur longueur chez les individus de 16-18 centimètres.

Un autre caractère présenté par les plaques du disque, subit aussi, d'après l'âge, d'importantes modifications :

A la naissance, les plaques de la série médiane sont pliées en dos d'âne, tandis que celles des séries latérales portent chacune, en leur milieu, une arête obtuse qui n'atteint pas les bords de chaque plaque. Les arêtes sont placées sur une ligne longitudinale. Elles ne tardent pas à s'élargir ; avec l'âge elles se transforment en un tubercule large et peu saillant qui finit par disparaître ou à peu près.

La carène de la série médiane obéit à la même loi, mais plus lentement. Elle existe encore chez des individus de 12 à 13 centimètres. Ensuite elle disparaît et la série médiane devient plane.

La coloration, comme nous le verrons plus loin, varie aussi avec l'âge.

La tête de l'émyde est dépourvue de plaques cornées; elle est recouverte d'une peau épaisse et unie.

Les doigts, au nombre de 5, sont palmés et tous pourvus d'un ongle long et aigu. Les orteils sont aussi au nombre de 5, le cinquième seul est dépourvu d'ongle. La queue est longue et effilée.

Coloration.— 1° *Carapace.*— La coloration varie avec l'âge et surtout avec le plus ou moins de pureté des eaux que les tortues habitent. Dans les eaux sales, dormantes ou stagnantes les tortues sont invariablement d'un brun vert-jaunâtre tirant sur le noir. La coloration naturelle ne se trouve que chez les individus des eaux claires et courantes. Voici les observations que j'ai faites à ce sujet :

A la naissance, les jeunes tortues sont brunâtres. Bientôt elles deviennent d'un brun verdâtre. Les arêtes des écailles du disque passent à l'ocre claire. L'année suivante les arêtes s'effacent davantage en s'élargissant. La couleur ocre claire les

recouvre et apparaît sur les bords des plaques latérales du disque. Peu à peu cette coloration gagne les plaques médianes.

Pendant quatre ou cinq ans, le bouclier continue à se marbrer d'ocre claire qui, petit à petit, passe au rouge feu.

Lorsque les tortues dépassent 0m12 le fond devient olivâtre et s'unifie de plus en plus. Sur les vieux individus il ne reste plus que des traces tout à fait ternes des premières taches.

A tous les âges le plastron est à fond blanc jaunâtre fortement taché de noir. Les plaques marginales sont noires en dessous. Il y a aussi deux taches noires sur les côtés du plastron.

2° *Tête et membres.* — Le dessous de la tête, la gaîne du cou et les membres sont à fond noir grisâtre parcouru par de nombreuses lignes parallèles de couleur jaune citron ou orangé d'un bel effet. Chez les vieux individus, la gaîne devient d'un gris uniforme et les lignes des pattes et de la gorge prennent la couleur claire du plastron.

SEXES. — *Mâle.* — Le mâle a le plastron concave dans le sens de la longueur et fortement taché de noir dans la partie moyenne.

Femelle. — La femelle a le plastron plan ; sa partie noire est généralement moins étendue que chez le mâle ; elle disparaît presque chez les adultes.

TAILLE. — Du bout du museau à l'extrémité de la queue : 0m30. Carapace : 0m19 de longueur sur 0m35 de largeur au milieu. — Presque toute l'année dans le Tell.

OBSERVATIONS. — L'*Emys leprosa* ressemble beaucoup à l'*E. Caspica Gmel.* Certains auteurs ne la considèrent que comme une variété de cette dernière. Les matériaux me manquent pour donner mon opinion. J'avoue toutefois que je ne saisis pas bien la valeur des caractères que M. Lortet (*loc. cit.*) admet pour distinguer les deux espèces. Seule la figure qu'il donne d'*E. caspica* (Pl. VIII) semble en offrir un de sérieux ; de chaque côté de la plaque pygale, la dernière plaque latérale se distingue en effet par ses petites dimensions ; sa surface

n'est égale qu'au quart de la troisième latérale. Chez *E. leprosa* elle est égale aux trois quarts.

Les émydes de 18 centimètres sont abondantes en Oranie.

Distribution géographique. — (**B** : *T.*, *H.-P.*, *S.*)— Cette espèce est très abondante dans presque tous les cours d'eau du Tell et des Hauts-Plateaux de la province d'Oran. Non loin d'Oran, elle se trouve dans l'oued des Andalouses, à Brédéah, dans l'oued Tlélat. Elle abonde au Sig, à Perrégaux, à la Macta, à Aïn-Témouchent, Arlal, etc. Plus au sud, j'ai constaté sa présence dans l'oued Safsaf à Tlemcen, dans la Tafna à Sebdou, dans la Mékerra à Bedeau, dans l'oued Saïda à Aïn-el-Hadjar, dans l'oued El-Biodh à Géryville. J'ignore si dans la province d'Oran elle atteint la région saharienne. Je ne l'ai pas vue à Arba Foukani et à Arba Tahtani où les indigènes m'ont affirmé qu'elle n'existait pas. Il y a pourtant de l'eau toute l'année dans la rivière.

Ethologie. — L'émyde lépreuse est bien connue par son odeur repoussante. Cette odeur provient de la vase dans laquelle s'enfouit l'animal. Les émydes des eaux limpides sentent bien moins. Ces émanations nauséabondes disparaissent lorsqu'on laisse séjourner les tortues dans l'eau claire. En hiver et au premier printemps l'odeur est très peu prononcée. La nourriture contribue donc aussi à la faire naître.

L'influence de l'eau claire se fait aussi sentir sur la coloration. De jeunes émydes noirâtres se colorent en rouge vif au bout de quelques mois de séjour dans l'eau limpide et ensoleillée.

Comme les tortues terrestres, les émydes peuvent rester longtemps sans prendre de nourriture. Leur sommeil hibernal est intermittent.

En été, lorsque les oueds se dessèchent, les émydes s'enterrent dans les berges et attendent là le retour de la période pluvieuse. Elles sont donc soumises accidentellement au repos estival.

Les émydes s'accouplent soit hors de l'eau, soit au fond. La femelle pond des œufs allongés qu'elle dépose dans la terre non loin du bord de l'eau. Je ne sais à quelle époque a lieu l'accouplement. M. Lortet *(loc. cit.)* le fixe au printemps.

Je le crois aussi. Toutefois, j'ai observé le fait suivant : Une grosse femelle, rapportée depuis peu du Sig, a pondu neuf beaux œufs dans la nuit du 2 au 3 septembre et le matin.

Ces œufs étaient d'un beau blanc, de forme cylindro-elliptique, à bouts largement arrondis ; le plus gros avait 38 millimètres de longueur et 21 de diamètre ; le plus petit, 34,5 millimètres de longueur et 21 d'épaisseur.

Ces œufs étaient-ils stériles ou devaient-ils éclore au printemps suivant ? Je l'ignore.

Les jeunes émydes naissent vers la fin du mois de mars ou au commencement d'avril.

Le 8 avril 1899, une émyde vue à Arlal mesurait 0m025. Elle paraissait être seule.

Le 13 avril 1898, au Sig, la carapace de nombreux exemplaires mesurait 0m003.

Si l'accouplement a lieu de bonne heure, on doit donc admettre qu'il a lieu en janvier.

Au mois d'août, les émydes, nées en avril, ont atteint la taille de 0m 045, celles des années précédentes avaient 0m 006.

L'émyde est surtout carnivore. Elle se nourrit d'insectes, de batraciens, de poissons, de matières animales en putréfaction. Dans les mares et les lacs elle détruit le poisson. Les grosses émydes mangent les petites. Faute de nourriture animale, les émydes se contentent de produits végétaux. En captivité, je les nourris de légumes frais, de feuilles de salade, de mie de pain ; de temps en temps je leur donne du poisson.

Cette espèce est assez difficile à capturer. Plus méfiante que la grenouille, elle plonge au moindre bruit. Il faut la pêcher avec un troubleau ou une épuisette. Dans les lacs on la prend à la ligne que l'on amorce avec une petite grenouille. C'est dans les canaux à sec et dans les trous des vannes qu'on les capture le plus facilement.

Les tortues d'eau ne sont donc nuisibles que dans les viviers et dans les rivières poissonneuses.

Genre CISTUDO Flem.

CARACTÈRES DU GENRE. — *Tête nue. Plastron mobile en avant et en arrière, réunie à la carapace par un cartilage. Carapace bombée mais peu élevée. Pattes de devant à 5 doigts onguiculés; celles de derrière à 4 ongles seulement, le cinquième orteil en étant dépourvu. Doigts et orteils palmés.*

Une seule espèce a été signalée en Tunisie et dans les provinces d'Alger et de Constantine :

Cistudo europœa Guich

Fig. L. Lortet (*loc. cit.*) (Pl. VI).

La tortue bourbeuse.

Emys orbicularis L. *Boulanger.*
Testudo lutaria *Rondelet.*
Cistudo lutaria *Strauch, Lall., Ern. Olivier.*

La cistude d'Europe ou tortue bourbeuse existe dans l'est de l'Algérie et en Tunisie. M. Hagemmueller l'a prise à Bône. Lallemant l'a signalée à l'Harrach, au lac Fetzara et dans l'oued Sebaou. Guichenot dit qu'elle est commune dans tous les fleuves de l'Algérie. C'est là une grosse erreur. Si toutefois on considère que les tortues d'eau ont été peu observées jusqu'ici, on pourrait peut-être, en faisant des recherches, découvrir la cistude dans la province d'Oran. La charnière cartilagineuse qui unit le plastron au bouclier permettra, le cas échéant, de reconnaître la cistude.

3me Famille. — THALASSITES

Tortues marines

CARACTÈRES DE LA FAMILLE. — *Animaux marins de grande taille. Carapace fortement atténuée en pointe à l'arrière. Pattes à extrémité transformée en rame. Doigts indistincts. Deux ongles au plus ou pas. Tête et membres ne pouvant pas se retirer sous le limbe. Queue très courte.*

Dans la mer Méditerranée cette famille est représentée par deux genres, dont voici le tableau :

Thalassites. — TABLEAU DES GENRES

Carapace recouverte, comme chez les tortues aquatiques, d'écailles distinctes, symétriques non imbriquées. Deux ongles. *Genre* **Chelonia**.

Carapace recouverte d'une peau coriace et creusée de profondes et larges gouttières longitudinales. Pas d'ongles. *Genre* **Sphargis**.

Genre CHELONIA Brong.

CARACTÈRES DU GENRE. — *Carapace cordiforme recouverte d'écailles cornées, non imbriquées. Disque à 13 ou 15 plaques; 15 chez notre espèce. Un ou deux ongles.*

Ce genre est représenté dans la mer Méditerranée par une seule espèce :

3. *Chelonia Caouanna* Schweigger

La caouanne. Arabe : *Fakroun-el-bahar*

Chelonia corticata *Rond.*, *Strauch*, *Lallemant.*
Thalassochelys cortica *Rond.* (Testudo), *Ern. Olivier.*

CARACTÈRES PRINCIPAUX. — *Disque à 15 plaques. Deux forts ongles dont un seul est saillant.*

La caouanne est la grosse tortue de mer que l'on voit assez souvent au printemps sur les marchés du littoral. Voici la description succinte d'un individu adulte vivant :

Dessus de la tête, des lèvres à l'occiput, entièrement recouvert de grandes plaques cornées. Lèvre inférieure bordée d'une seule ligne de plaques. Mentonnière très développée. Le reste de la gorge, les épaules et tout le cou non écailleux, à peau chagrinée, molle et grasse. Yeux à paupières noires, saillantes.

Carapace cordiforme, atténuée en pointe dans les deux tiers inférieurs. Disque à 15 plaques ; limbe à 27. Une nuchale, deux sus-caudales.

Les plaques marginales ont leur bord inférieur large et horizontal et sur le même plan que le plastron. La nuchale est rectangulaire, bien plus large que longue ; son bord antérieur est un peu concave. Les deux sus-caudales forment entre elles un angle assez profond. Le pourtour du limbe est denté par suite de la saillie d'un angle de chaque marginale.

Plastron très remarquable par la forme de sa partie libre postérieure qui est très étroite. Il est formé par deux séries de six grandes plaques symétriques, dont deux, les abdominales et les pectorales, sont unies aux marginales médianes par trois plaques bien plus petites. En outre les pectorales et les brachiales sont bordées en avant de quatre ou cinq plaques plus petites.

La partie postérieure (sous-caudales et fémorales) est presque en forme de languette élargie à la base. Ses bords sont très distants des marginales postérieures.

Les aines sont très profondes et largement entaillées.

Les aisselles sont bien moins marquées que chez les autres tortues, les épaules étant convexes en dessous.

Pattes en forme de rames portant chacune deux ongles dont un seul est libre ; l'autre est enchâssé horizontalement.

Queue très courte, épaisse, conique, molle, à peau un peu chagrinée, grisâtre en dessus, portant plusieurs plis longitudinaux bien marqués. Distance de l'anus au bout de la queue 2 à 3 centimètres.

Les jeunes caouannes diffèrent des adultes par les plaques de la série médiane qui sont pourvues d'une forte épine. Ces épines disparaissent avec l'âge.

Coloration.— Les plaques de la tête sont d'un fauve clair ; celles du bouclier, d'un brun rougeâtre mêlé de grisâtre. Tout le dessous est d'un beau jaune blanchâtre.

Taille. — A Oran la carapace des individus capturés ne dépasse que rarement $0^{m}70$. Mais d'après les auteurs cette espèce peut atteindre $1^{m}50$. — Avril, mai, juin.

Observation. — La caouanne ne peut être confondue qu'avec la tortue franche (*Ch. midas* Schw.) Mais, chez celle-ci, le disque est formé de treize plaques seulement.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE. — La caouanne se trouve sur toute l'étendue du littoral barbaresque. Les grandes plages oranaises sont très fréquentées par ce chélonien.

ÉTHOLOGIE. — La caouanne vit en pleine mer ; elle ne s'approche des côtes qu'au printemps, au moment de la ponte. La nuit elle débarque sur les plages où elle enfouit ses œufs.

Pendant le jour la caouanne se tient en pleine mer où, aux heures de forte chaleur, elle s'endort en se laissant doucement flotter sur les eaux. Lorsque les pêcheurs la surprennent, ils la saisissent par une des pattes de derrière et la précipitent dans leur barque en la retournant vivement sur le dos.

UTILITÉ. — La chair de la caouanne est bonne à manger. Avant de la faire cuire il faut la débarrasser de l'huile qui l'imprègne en pressurant la viande découpée en tranches.

Genre SPHARGIS Merr.

CARACTÈRES DU GENRE. — *Carapace très allongée non écailleuse, recouverte d'une peau coriace, tuberculeuse chez les jeunes sujets, lisse chez les adultes. Pattes sans ongles. Dos parcouru par sept carènes qui le divisent en six larges gouttières longitudinales.*

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce :

4. *Sphargis coriacea* Gray

La tortue luth

Sphargis coriacea (*Testudo*) *Rond.*, *Strauch*, *Lall.*, *Ern. Oliv.*

CARACTÈRES. — *Les mêmes que ceux du genre.*

Cette espèce, facilement reconnaissable aux caractères énumérés ci-dessus, habite la Méditerranée où elle a été très rarement capturée. Aussi est-elle peu connue des naturalistes. Sa taille est colossale. Un exemplaire a été pris sur la plage de la baie d'Arzew vers 1885. Sa carapace, d'après Monsieur Bouty, contrôleur des Mines qui a vu l'animal, mesurait $2^{m}50$ de long sur 2 mètres de large.

Ordre des Sauriens

CARACTÈRES DE L'ORDRE. — *Corps allongé, lacertiforme, serpentiforme ou même vermiforme. Peau écailleuse ou tuberculeuse, parfois chagrinée, rarement lisse. Toujours des plaques ou des granulations écailleuses sur la tête. Quatre pattes ; quelquefois deux ou pas. Pénis généralement double. Animaux ovipares ou ovovivipares.*

La bouche non dilatable et l'existence d'un sternum articulé distinguent nettement les sauriens des ophidiens.

Caractères de classification des sauriens. — Les principaux caractères dont on tire parti pour la classification des sauriens sont : le nombre de membres ou leur absence ; la forme des doigts et celle de la langue; la nature de l'écaillure; la forme, le nombre et la disposition des plaques ou des tubercules de la tête; etc.

Généralités. — Les lézards ont ordinairement quatre pattes bien conformées : on dit alors que leurs corps est lacertiforme. Si les pattes sont atrophiées, si leur nombre est réduit à deux ou si elles manquent, le corps tend à devenir et devient cylindrique : on le dit alors serpentiforme.

Il est parfois difficile de séparer un lézard serpentiforme d'un serpent. Les lézards se distinguent par les séries multiples d'écailles ventrales, par leur langue épaisse, par leur bouche non dilatable et enfin par la présence d'un sternum.

Les amphisbéniens font exception, car ils ne présentent pas tous ces caractères : ils manquent de pattes et de sternum ; leur peau est nue. Seules les plaques de la tête et la bouche non dilatable les font ranger dans les sauriens.

Les sauriens n'ont généralement pas de dents au palais. Les dents maxillaires varient dans leur forme et dans leur mode de fixation.

On appelle *acrodontes* les lézards dont les dents sont implantées sur la crête des mâchoires. Dans ce cas les dents

sont le plus souvent triangulaires, contiguës et peu épaisses dans le sens transversal. (*Caméléon, agame, tarente*).

On appelle *pleurodontes* ceux dont les dents sont logées dans une large rainure de la mâchoire et appliquées par le côté externe contre le maxillaire. Ces dents qui sont cylindriques ou cylindro-coniques, ou irrégulièrement épaissies, ont leur extrémité arrondie obtuse. (*Gongylus*, *Eumeces*).

On appelle *cœlodontes* ceux dont les dents sont logées dans une étroite rainure de la mâchoire et appliquées par le côté sans trop d'adhérence. Ces dents sont canaliculées et le plus souvent aiguës. (*Lézard ocellé, tropidosaure, acanthodactyle*).

D'autres subdivisions ont été basées sur la forme de la langue. Les *Crassilingues* ont la langue large et épaisse ; les *Brévilingues* l'ont courte, étroite et échancrée ; les *Fissilingues* l'ont mince, longue, fourchue, comme chez les serpents, mais non protractile ; les *Vermilingues* enfin l'ont très longue, fine, renflée, visqueuse à son extrémité, très protractile.

Ce sont surtout les téguments qui fournissent les principaux caractères pour la distinction des espèces. On peut les diviser en trois catégories : 1° ceux de la tête ; 2° ceux du dos ; 3° ceux du ventre.

1° *La tête.* — La tête est presque toujours couverte de plaques cornées larges et symétriques. Chez les crassilingues et les brévilingues ces plaques sont remplacées par des tubercules écailleux disposés avec plus ou moins de symétrie. Les plaques de la tête ont reçu des noms particuliers. Du bout du museau à l'arrière on y distingue : la rostrale, les nasales, les préfrontales, la frontale, les fronto-pariétales, les pariétales, l'occipitale, etc. On trouvera dans la Pl. II des figures qui suppléeront avec avantage à toute description.

2° *Le dos.* — Le dos est recouvert d'écailles appelées dorsales, qui sont plates ou carénées, de dimensions variables, souvent entuilées. Chez certaines espèces, ces écailles sont réduites à des granulations contiguës.

3° *Le ventre.* — Les plaques du ventre, appelées ventrales, sont presque toujours plus grandes que celles du dos. Elles sont unies. Plus larges que longues, elles affectent le plus

souvent la forme d'un rectangle ou d'un parallélogramme à angles abattus. Parfois le bord est arrondi. Leur disposition est caractéristique : elles forment des lignes droites, longitudinales et parallèles dont le nombre varie avec les espèces.

Doigts. — On a établi plusieurs coupes génériques d'après la forme des doigts et d'après celle de leur écaillure inférieure. Les doigts sont ronds, plats, bordés, marginés, dentelés, etc.

Sexes. — Le mâle se reconnaît souvent au renflement plus ou moins prononcé de la base de la queue. Chez les lacertiens ce caractère est très visible. Il l'est peu chez les scincoïdiens. Chez le caméléon il est assez sensible, mais seulement en dessous. Au moment du rut les pénis sont gonflés et la grosseur est bien plus accentuée.

Pour reconnaître un mâle dont le renflement n'est pas caractérisé il suffit de presser entre les doigts la base de la queue. Toutefois chez les scincoïdiens ce résultat ne s'obtient pas facilement. Dans cette famille la base de la queue n'offre pas de grandes différences chez les deux sexes.

La femelle a la base de la queue arrondie, s'amincissant insensiblement jusqu'à la pointe.

Pour l'accouplement, le mâle saisit avec sa gueule la femelle, le plus souvent par la ceinture à l'angle de la cuisse ; ensuite il replie la moitié postérieure du tronc de façon à mettre les cloaques en contact. La femelle en facilite le rapprochement par un mouvement de torsion.

Les lacertiens sont ovipares ; les scincoïdiens, ovovipipares en général. Les œufs sont enfouis ou déposés dans un endroit sec, abrité, mais chauffé par les rayons du soleil. Leur coque est parcheminée.

La ponte et l'éclosion ont souvent lieu la nuit. Aussitôt que les petits sont éclos ils sont libres de toute tutelle et courent à la recherche de leur nourriture.

L'ordre des sauriens est représenté en Berbérie par huit familles, dont voici le tableau :

Sauriens. — TABLEAU DES FAMILLES

1. Dessus de la tête couvert de grandes plaques symétriques semblables à celles des couleuvres. (Type: *lézard ocellé*). Pl. II. — 2
   Dessus de la tête dépourvu de grandes plaques symétriques, mais portant généralement des tubercules écailleux. (Type : *tarente*). — 6

2. Corps vermiforme à peau nue, divisée en anneaux. Pas de pattes. *Famille des* **Amphisbéniens.**
   Corps recouvert d'écailles. — 3

3. Corps lacertiforme. — 4
   Corps serpentiforme. Des pattes ou pas. — 5

4. Écailles ventrales semblables par leur forme aux dorsales ; toutes nettement imbriquées. Cou non distinct. (Type: *gongyle*). *Famille des* **Scincoïdiens** (*ex p.*)
   Écailles ventrales bien différentes par leur forme des dorsales. Cou nettement marqué par un rétrécissement, et souvent, en dessous, par un collier. (Types : *lézard ocellé, tropidosaure*). *Famille des* **Lacertiens.**

5. Écailles disposées en anneaux faisant paraître le corps comme cerclé, les ventrales plus larges que longues ; un pli ou un sillon longitudinal au milieu de chaque flanc. Pas de membres ou membres réduits à des appendices peu visibles. *Famille des* **Chalcidiens.**

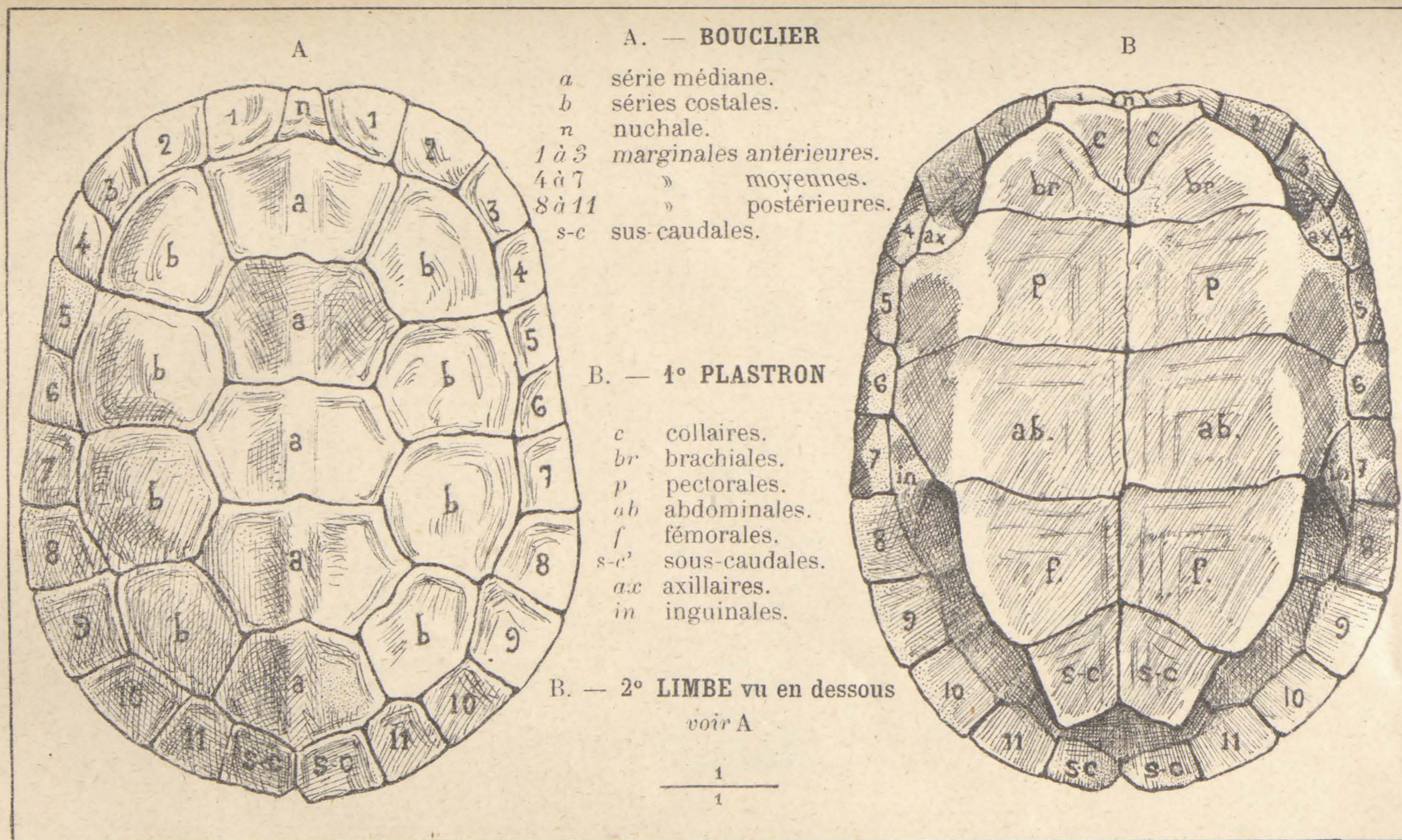
Écailles ventrales semblables aux dorsales, imbriquées. Pas de sillon ou de pli longitudinal. Des pattes ou pas. (Types : *seps*, *orvet*).
Famille des **Scincoïdiens** (*ex p*).

6. Yeux très saillants, enchâssés dans une paupière unique, conique, ne présentant qu'un petit trou. (Type : *caméléon*).
Famille des **Caméléoniens.**
Yeux de forme ordinaire. 7

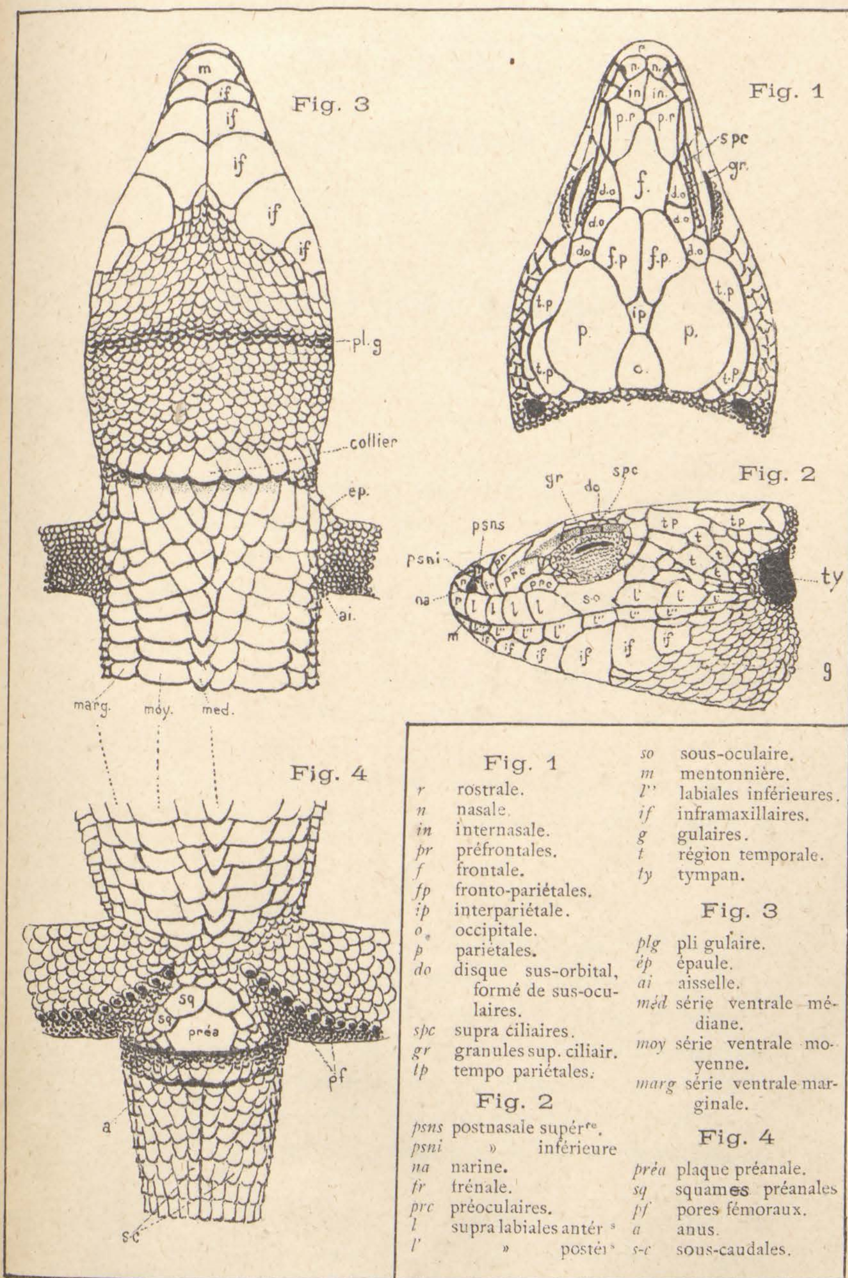
7. Paupières rudimentaires ; œil toujours ouvert (Type : *tarente*).
Famille des **Geckotiens**.
Paupières bien conformées, recouvrant l'œil. 8

8. Animaux de très grande taille à tronc fusiforme, à tête allongée pyramidale, à queue deux fois aussi longue que le tronc. Peau cerclée par des écailles granuleuses non imbriquées.
Famille des **Varaniens**.
Animaux de taille variable ; à corps aplati, à tête à contour triangulaire ou pentagonal. Peau recouverte d'écailles imbriquées.
Famille des **Iguaniens**.

(*A suivre*). F. DOUMERGUE.



Emys Leprosa (Schw). — Carapace de jeune mâle. Sig.



Lacerta Ocellata, var. pater.

Croquis montrant les diverses plaques de l'enveloppe tégumentaire

NOTES

sur les Divers Tracés de Chemin de Fer Transsaharien

EN ÉTUDE EN ALGÉRIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

« Dessiner, sur une carte, un réseau de chemins de fer en se » donnant, *à priori*, pour conditions, que toutes les mailles en » soient également serrées, et procéder, ensuite, à l'exécution » de ces lignes, est commettre un véritable gaspillage de la » fortune publique, s'il n'est pas permis, d'ores et déjà, de » compter sur un courant sérieux de voyageurs et de mar- » chandises. »

Telle est l'opinion de M. de Lapparent, ingénieur des Mines, exprimée dans un ouvrage technique qui a pour titre : « *Le siècle de fer* » (Savy, éditeur. Paris.)

C'est sous les auspices de ce principe indiscutable que je place le présent travail. Jamais circonstance n'avait été plus opportune.

Il y a aujourd'hui 18 ans, je fus délégué, par la *Société de Géographie* d'Oran, au Congrès de l'*Association française* pour l'avancement des sciences, dont les assises se tenaient ici-même, c'est-à dire, à Alger. J'avais reçu mission de faire au Congrès, une communication sur un projet de chemin de fer Transsaharien par l'Ouest de la province d'Oran ; projet dont notre Société poursuit la réalisation depuis sa fondation, en 1878.

La vérité m'oblige à dire que l'insuccès fut complet; ce projet ne sollicitait aucun intérêt, disait-on; il fut traité d'utopique et fut relégué dans les futurs contingents.

Je cite ce fait pour démontrer, une fois de plus, combien l'on était encore en France, ignorant des conditions nécessaires d'avenir de la grande colonie algérienne.

Eh bien, cinq années à peine après le Congrès, une amorce de 454 kilomètres de longueur formait la première section de cette voie utopique, et la locomotive faisait entendre son sifflet strident, au seuil même du désert : le point terminus provisoire était arrêté à Aïn-Sefra.

La *Société de Géographie* a le droit d'être fière de son œuvre ; seule, elle a lutté énergiquement, malgré l'indifférence de ceux qui auraient dû l'aider dans cette œuvre patriotique, qui intéresse l'Algérie en général et notre département en particulier.

Aujourd'hui, par suite de circonstances qu'il est inutile de rechercher, l'utopie s'est évanouie, et deux tracés concurrents visent, eux aussi, l'Extrême-Sahara. Et c'est grâce à cette compétition jalouse que le prolongement de notre première section arrive à peine à Djenien Bou-Resg ; soit, 96 kilomètres seulement au-delà d'Aïn-Sefra.

Les deux voies concurrentes sont :

1° Le tracé oriental, ayant Philippeville pour point de départ et Biskra pour terminus actuel, puis, le Tchad ;

2° Le tracé central, dont la tête de ligne serait Alger et le terminus actuel Berrouaghia, mais visant le Tchad, avec une variante sur le Touat.

Je me propose de faire ressortir le caractère de possibilité et d'opportunuité de chacun des trois tracés en présence.

Pour rester dans le cadre des considérations générales, je dirai, tout d'abord, que dans les études de voies ferrées, il est un certain nombre de considérations techniques de la valeur desquelles dépend le succès ou l'insuccès de l'entreprise, mais bien souvent négligées dans les études préparatoires. On vise un but, on s'inquiète médiocrement des voies et moyens à mettre en œuvre pour la réussite.

« Un chemin de fer, dit M. de Lapparent, dans l'ouvrage « cité plus haut, est un appareil qui fait circuler la sève « industrielle à travers toutes les partiee du même territoire ; « mais cette sève, les voies ferrées ne la créent pas, elles se

« bornent à la recueillir; s'il est certain qu'elles facilitent « l'expansion en lui ouvrant des débouchés, il ne dépend pas « d'elles, par leur valeur propre, de les faire naître là où il « n'existe pas de germes... »

On ne saurait parler plus judicieusement.

Je diviserai mon travail en trois parties principales ou chapitres, qui seront subdivisés en paragraphes :

CHAPITRE 1er. — TRACÉ OCCIDENTAL

§ 1er. — *Travaux de substruction et d'art;*
§ 2e. — *Exploitation technique;*
§ 3e. — *Conditions économiques.*

CHAPITRE 2e. — TRACÉ ORIENTAL

§ 1er. — *Travaux de substruction et d'art;*
§ 2e. — *Exploitation technique;*
§ 3e. — *Conditions économiques.*

CHAPITRE 3e. — TRACÉ CENTRAL



CHAPITRE PREMIER

TRACÉ OCCIDENTAL

§ 1er.. — Travaux de Substruction et d'Art

PREMIÈRE PARTIE

Pour résoudre le premier terme, il est absolument indispensable de connaître, aussi exactement que possible, la description topographique du pays à traverser, afin de permettre l'étude du tracé en direction, d'en déduire le profil en long, les profils en travers et la forme des courbes. On obtient, ainsi, une approximation suffisante du mouvement des terres et des travaux d'art. En dehors de ces éléments, toute base d'évaluation, même approximative, fait défaut, et ou s'expose à de cruelles déceptions économiques. C'est alors le vrai gaspillage dont parle M. de Lapparent.

La Cie P.-L.-M. a fait la coûteuse expérience de cette insuffisance d'études, dans l'exécution du réseau algérien. Pour certaine ligne, la dépense concernant les travaux de substruction a doublé.

Pour le tracé qui nous occupe, je signale d'abord, au point de vue topographique, cette circonstance particulièrement favorable, qu'à partir d'Aïn-Sefra, et jusques au-delà du Touat, tout le pays dépend, pour ainsi dire, du bassin hydrographique nigérien; ce point est important à noter, il permet, d'ores et déjà, d'émettre cette opinion, que les dépenses de terrassements et la construction des travaux d'art seront réduites à leur minimum.

Je dois dire, de suite, que le type de voie adopté, est le même que celui d'Arzew à Djenien bou Resg ; c'est-à-dire : la voie de un mètre de largeur entre raills.

L'ensemble du tracé formera deux parties ; la première, embrassera l'espace d'Oran au Touat, elle comprendra trois sections :

1re D'Oran à Djenien bou Resg ;
2e De Djenien bou Resg à Igli ;
3e D'Igli au Touat.

La deuxième partie traitera du Touat au Niger.

1re SECTION

D'Oran à Djenien bou Resg

Cette section est exploitée, depuis plusieurs années, d'Oran à Aïn-Sefra et de cette dernière station à Djenien bou Resg, l'exploitation sera ouverte sous peu.

2e SECTION

De Djenien bou Resg à Igli

A partir de Djenien bou Resg, la voie ferrée suivra la rive gauche de l'oued Dermel et se dirigera, par Kreneg es Zoubia, vers Aïn-Sefra de Figuig, laissant cette oasis à l'ouest pour éviter toute difficulté diplomatique avec le Maroc ; elle descendra, ensuite, la vallée de l'oued Zousfana, passant par Ben Brahim, Ksar el Aroudj, El Mangar, pour atteindre Igli, ksar très important, construit au confluent de l'oued Zousfana et de l'oued Ghir, rivières courantes, dont la réunion constitue l'oued Messaoura.

Jusques là, et sauf quelques travaux d'art d'importance secondaire sur l'oued Dermel et l'oued Zousfana, le tracé ne rencontre aucune difficulté technique, car le pays est plat et légèrement sableux.

Il est permis de croire, d'ailleurs, que le service des Ponts-et-Chaussées possède, sur cette région, des

données suffisantes pour pouvoir en entreprendre la réalisation rapide et économique. Il est donc inutile d'aller plus loin dans cet ordre d'idées.

La construction de ce premier tronçon de voie transsaharienne par l'Ouest Oranais s'impose à tous les points de vue. Si notre influence n'est pas prépondérante dans cette région ; si nous ne nous établissons pas solidement à Igli, le Tafilalet, pays riche et producteur, et aussi très peuplé, sera perdu pour nous à tout jamais. Les Anglais chercheront à atteindre Igli avant nous par le Dra, et alors, tout accès dans le Touat et jusques au fond du Niger nous sera interdit.

Dans ces conditions désastreuses pour notre politique, la voie ferrée actuelle d'Oran à Djenien bou Resg deviendra inutile, elle sera une charge budgétaire sans compensation, un vrai gaspillage.

Quant au Maroc, entouré par les Anglais et n'ayant avec nous que quelques rares points de contact sans valeur, nous devrons forcément renoncer à toute extension de territoire de ce côté.

J'ai entendu développer cette thèse d'une façon très logique et très concluante ; et le gouvernement, qui aura l'heureuse chance de résoudre le problème posé dans la 2me section du transsaharien, aura droit à la reconnaissance de la France et de l'Algérie, car la continuation de notre influence sur le Touat s'opérera comme par surcroît.

La longueur de ce tronçon sera de 250 kilomètres environ.

3e SECTION

D'Igli au Touat

Il convient maintenant de s'occuper de la 2e section, comprise entre Igli et le Touat.

A partir d'Igli, la voie ferrée transsaharienne descend la vallée de l'oued Messaoura, au milieu de laquelle elle développera son ruban d'acier, elle passera par Khersas, Ksabi, Beni Amram, Zaouia Kounta, ksours

principaux, placés au milieu de groupes d'autres ksours dépassant, ensemble, le nombre de 185, et entourés de véritables forêts de dattiers. Elle arrivera, enfin, à Taourirt, en plein Touat, après avoir suivi un développement de 450 kilomètres.

A l'Est, et au droit de Kersas, est le groupe considérable du Gourara, oasis formant un total de 114 villages ou ksours ayant, pour villes principales : Timimoun, Tiberkamin et Deldoul ; ce dernier ksar se trouvera à 80 kilomètres tout au plus de la voie ferrée.

Il est important de noter ici que, avant l'insurrection de Bou Amama, un négociant de Saïda avait créé des relations commerciales importantes avec le Gourara.

A l'Est encore de la voie, au droit de Taourirt, et à 100 kilomètres de distance, on entre en plein dans le Tidikelt, comprenant 51 ksours dont le principal est Timagden, puis Akabli, un peu plus loin, à l'Est.

En fait, toute la troisième section est animée, depuis Igli, par une population de 459.300 habitants, dont M. Sabatier, ancien député d'Oran, a fait le classement ethnographique par rapport aux diverses castes et aux différences d'origine qui distinguent cette population.

Ce pays a été parcouru, à pied, par René Caillé et Gérard Rholfs ; ce dernier a dénombré et relevé la position des divers ksours. Le colonel Daumas et le général de Coiomb ont complété les renseignements fournis par ces premiers explorateurs. M. Burin, chef du bureau arabe de Géryville, et M. le colonel Colonieu, commandant supérieur du cercle de Géryville, sont descendus jusques à Timimoun.

Le pays est plat, le sol facile, pas de travaux d'art sérieux.

Conclusion : pas de difficultés techniques pour la première Partie du tracé.

Une autre source d'information a été fournie par les caravanes qui partent, annuellement, des Hauts-Plateaux oranais, et qui vont trafiquer jusques au Gourara et au Touat. L'effectif de ces caravanes est considérable ; je donnerai plus loin des détails circonstanciés.

Incontestablement, le tracé Oriental, dont je m'occuperai plus loin, ne présente rien de pareil, rien de si avantageux, bien au contraire.

Si je récapitule les distances qui sépareront Oran du Touat, j'aurai, savoir :

PREMIÈRE SECTION. — *D'Oran à Djenien bou Resg*, partie en exploitation	550 k.
DEUXIÈME SECTION. — *De Djenien bou Resg à Igli*, partie dont l'étude est entreprise	250
TROISIÈME SECTION. — *D'Igli au Touat*, partie sur laquelle on possède des données suffisantes pour un avant-projet	460
TOTAL...........	1.260 k.

DEUXIÈME PARTIE

Du Touat au Niger

Au Sud du Touat, l'oued Messaoura s'enfonce dans les sables de l'Erg lequel borne, à l'Ouest, le Tanesrouf. On possède, sur ces régions, des indications ayant une certaine valeur. MM. Pouyanne, ingénieur en chef des mines à Alger, et Sabatier ont recueilli d'une foule d'informants, indigènes ou soudaniens, des renseignements précieux que ces messieurs ont soigneusement coordonnés. Le commandant Deporter et le capitaine Bissuel ont fourni également un certain contingent de recherches. M. Sabatier est, d'ailleurs, un savant arabisant, connaissant à fond les idiomes arabe, kabyle et berbère ; il a compulsé toutes les publications sorties de la plume des grands explorateurs : René Caillé, Barth, Gérard Rholfset autres. La Carte qui accompagne son ouvrage est un document géographique judi-

cieusement préparé et dont la précision n'a pas encore été dépassée.

De sorte que, on est en mesure, dès aujourd'hui, de pouvoir esquisser, à grands traits, une sorte de reconnaissance préparatoire suffisante, pour justifier la possibilité d'atteindre le Niger, sans avoir à vaincre des difficultés techniques trop grandes, tout en possédant, sur les pays traversés, des indications économiques et ethnographiques précieuses.

Deux embranchements peuvent être dirigés sur le Niger; l'un, visant Tossaye, au coude oriental de la grande boucle; l'autre, Timbocktou.

Le premier embranchement aurait pour étapes principales : Tin Tenaï, Aïn Arlal, Tfinok sur l'oued Teghazrt, Timissao, Es-Souk ....

La deuxième, rencontrerait Ouallen, Inzize, Inrhaman sur l'oued Temarrasset, puis l'Adrar, l'Azaouat et le Taganet, finalement, Timbocktou. M. Sabatier a donné une intéressante description de ces peuplades.

A tout prendre, ce dernier tracé est préférable, depuis l'occupation, par nos troupes, de cette importante et ancienne cité, et à raison de l'influence que nous finirons par exercer sur la confédération des Touareg Aouellimmiden.

D'ailleurs, on pourra descendre le Niger jusques à Say, de manière à pouvoir prendre sous notre protection, le cas échéant, les nombreuses populations du Saberma, de l'Adar, le Gober, l'Aïr et le Damergou jusques à Baroua, sur les bords du Tchad.

Evidemment, ce ne sont là que des indications sommaires, et il n'est jamais entré dans mon esprit cette idée que l'entreprise de la deuxième Partie du Transsaharien de l'Ouest exigerait une réalisation immédiate ; ce ne sera que longtemps après notre installation dans le Touat, lorsque l'influence française règnera dans les régions Nigériennes, dont M. Sabatier nous montre le brillant avenir qui les attend ; c'est, enfin, lorsque nous serons pourvus de renseignements topographiques et économiques suffisants que des études définitives pourront être entreprises.

Le développement de cette deuxième Partie du tracé serait de..........................	1.140 k.
Reportant le total de la première Partie....	1.260
On aura la longueur total d'Oran au Niger.	2.400 k.

§ 2. — Exploitation technique

Ce point est spécial au mouvement des trains et, surtout, à l'alimentation en eau des chaudières des locomotives motrices. Il pourrait être traité sous le titre de conditions hydrologiques des pays traversés.

Cette question de l'alimentation des chaudières pour la voie Transsaharienne présente une importance capitale, parfois exclusive de tout succès.

En France, comme aussi dans les autres contrées de l'Europe, ainsi qu'en Asie et en Amérique, la question hydrologique n'a qu'une importance très secondaire. Généralement, les voies ferrées trouvent partout et abondamment des eaux de bonne qualité, parce qu'elles traversent des pays parfaitement arrosés par des fleuves et des rivières. Des prises, des dérivations d'eau y sont faciles. En outre, on se trouve au milieu de pays civilisés; personne ne menace les ouvrages hydrauliques créés pour l'alimentation des machines à vapeur, sécurité qui n'existera pas dans certaines régions du tracé Oriental.

Il n'en est pas de même ici, et le cas est absolument exceptionnel, dans les vastes régions désertiques, caractéristiques du grand Sahara Africain. Dans ces vastes régions, très sableuses, il n'existe aucun cours d'eau, depuis les crêtes méridionales du grand Atlas jusque au 15e parallèle, sauf la petite gouttière de l'oued Messaoura, et peu ou pas de sources ; de rares puits primitifs, souvent détruits par les nomades, mais fournissant généénéralement deseaux lourdement chargées de sels calcaires et magnésiens.

Les pluies sont très rares, d'ailleurs, entre le 20e et le 30e parallèles.

Or, les eaux trop saturées d'éléments calcaires, incrusteront rapidement les chaudières des locomotives, et des accidents très graves pouront se produire de ce fait. Se figure-t-on un train resté en panne, en plein désert, par suite d'un accident de machine? — Il en résultera, dans tous les cas, de coûteuses réparations d'entretien du matériel roulant.

Cette appréciation est basée sur ce fait, qu'à Oran, les Cies de chemins de fer P.-L.-M. et de l'O.-A., n'emploient, pour éviter des accidents de chaudières, que de l'eau de la source Raz-el-Aïn, de préférence à celle des sources de Brédéah, excellente cependant pour les usages domestiques ; mais que l'on rejette à cause de ses propriétés incrustantes.

Or, l'eau de Raz-el-Aïn renferme par litre .... 0g560 de sels

Et celle de Brédéah.................. 0g771 id.

Sans doute, ceci n'a rien d'absolu, et, le cas échéant, on peut faire usage d'eaux titrant un chiffre de sels plus élevé; mais il est des limites qu'on ne saurait dépasser, et j'ai tenu à mettre ce fait en relief, pour prouver que la question hydrologique doit jouer un grand rôle dans un projet d'établissement de voie ferrée.

Quoi qu'il en soit, pour le tracé qui nous occupe, rien n'est à craindre dans cet ordre de faits; en voici la raison :

Sur tout le parcours, et jusques à Taourirt, l'eau est abondante et de bonne qualité. L'oued Ghir, cité déjà du temps des Ptolémée comme le plus grand fleuve saharien, alimente, ainsi que je l'ai dit plus haut, la grande vallée de l'oued Messaoura jusques au fond du Touat : il descend du versant méridional du grand Atlas marocain, et est produit par la fonte des neiges et des glaciers qui en couronnent les cimes. Vers le printemps, au moment de la fonte des neiges, l'oued Ghir débordé, prend l'aspect de la Loire, selon l'expression

des militaires qui faisaient partie de l'expédition du général de Wimpfen, à Aïn-Chaïr, c'est-à-dire en plein Taffilalet, en 1870. Ce sont ces mêmes eaux accumulées dans le sous-sol sableux de la vallée, qui arrosent les palmiers et alimentent les nombreuses populations de cette grande région.

Voici, d'ailleurs, l'opinion de M. l'ingénieur en chef des Mines, Pouyanne :

« Il n'y a certainement aucun obstacle à aller d'Oran « au fond du Touat ; cette route offrant excellent profil « et eau abondante, évitant, d'ailleurs, toute dune de « sable... »

La question hydrologique pour la première Partie du tracé Occidental est donc résolue favorablement.

---

§ 3. — Conditions économiques

Ce paragraphe sera divisé en deux articles :

1° DÉPENSES DE CONSTRUCTION.

2° EXPLOITATION GÉNÉRALE.

1° DÉPENSES DE CONSTRUCTION. — J'ai dit, déjà, que la deuxième section du tracé, soit, depuis Djenien bou Resg jusques à Igli, ne comportait aucune difficulté technique : tout se bornera à la pose de la voie et à l'exécution de quelques travaux d'art ; pas de terrassements notables ni de terres dures, pas de grands ravins à franchir[1]. Quant aux gares et aux stations, ces bâtiments seront édifiés de manière à pouvoir servir de refuge en cas d'attaque momentanée et en attendant l'envoi immédiat de secours expédiés des postes permanents établis en divers points stratégiques choisis sur la ligne.

En ce qui concerne l'exécution des travaux, la main-d'œuvre sera abondante et à bon marché. Pour en fournir, d'ores et déjà, la preuve, il suffit de signaler ce fait décisif, que, dans le département d'Oran, les

grands travaux publics et particuliers, sont exécutés par un contingent considérable d'ouvriers marocains, venant du Tafilalet, ou bien, par des indigènes originaires du Gourara et même du Touat. Cette main-d'œuvre se paie à raison de 2 à 3 fr. la journée. C'est là encore une des conditions des plus favorables qu'on ne trouvera nulle part.

Aussi bien, il me sera aisé de déterminer le prix de revient du kilomètre de voie ferrée.

Au surplus, je puis procéder, dans mon estimation, par la méthode expérimentale, selon des bases d'appréciation des plus solides, établies déjà Ainsi : la Compagnie Franco-Algérienne, qui a construit la partie comprise entre Kralfallah et Aïn-Sefra, à dépensé à peine 50.000 fr. par kilomètre. Bien que les conditions soient à peu près les mêmes, j'adopterai le chiffre de 60.000 fr.

Soit, de ce chef, pour une longueur de 250 kilomètres, entre Djenien bou Resg à Igli, 15.000.000 fr.

Mais, pour faire face à tous les *aléa*, je fixerai 16.000.000 fr.

Moyennant cette dépense relativement faible, eu égard à la grande importance du but patriotique et économique à atteindre, on pourra s'installer à Igli en deux années de temps. Et, certes, cette durée n'a rien d'extraordinaire, si l'on songe que le tronçon de Kreider à Aïn Sefra, mesurant 182 kilomètres, a été construit en 50 jours.

J'ai fait ressortir, à la page 266, les considérations politiques et économiques qui nous commandaient d'agir rapidement et énergiquement à la tête de l'oued Messoura, je n'y reviendrai pas.

Passons à l'évaluation sommaire de la troisième section des travaux, c'est-à-dire, d'Ilgli à Taourirt; soit, 450 kilomètres de longueur.

Certaines personnes trop timides, ou peut-être trop ignorantes des conditions qui régissent le voisinage de notre frontière marocaine, ont exprimé la crainte que la prise de possession de l'oued Messaoura soit la

cause de difficultés diplomatiques graves. Cette crainte me semble tellement puérile, tellement dépourvue d'énergie, que je ne puis résister à en démontrer l'inanité, en citant quelques-uns des articles du traité conclu entre le Gouvernement français et l'Empereur du Maroc, en 1845, véritable traité de dupes, pour nous.

L'article 4 porte : « ..... Qu'en Sahara il n'y a pas de » limite territoriale à établir entre les deux pays, » puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de » pacage aux Arabes des deux empires ».

L'article 6 va plus loin encore :

« Quant au pays qui est au sud des ksours des deux » gouvernements (*Figuig et Iche... ksours marocains* ; » *Tyout et Moghar... ksours français*), comme il n'y a pas » d'eau et qu'il est inhabitable et que c'est le désert » proprement dit, la délimitation en serait superflue...»

Que peut-on craindre en présence d'un semblable traité ?

Il ne serait pas prudent de fixer un chiffre de dépenses au sujet d'une entreprise d'aussi longue haleine et pour laquelle les éléments de détail font défaut. Néanmoins, il est à peu près certain que les difficultés techniques seront réduites. C'est ce que démontrera, d'ailleurs, une étude sérieuse ultérieure, qui ne pourra être entreprise qu'après notre installation à Igli, ainsi que je l'ai dit déjà.

Cependant, et dans le désir d'avoir une idée générale des dépenses que nécessitera l'établissement de la première Partie du transsaharien occidental, je calculerai l'estimation kilométrique à raison de 80.000 fr., soit une augmentation de 33 0/0 du prix de la 3e section. J'obtiendrai ainsi pour les 450 kilomètres d'Igli au Touat.................................... 36.000.000 fr.

que je porterai, à raison des *aléa* possibles à............................	40.000.000
Report de l'estimation de la 2e section.	16.000.000
TOTAL des dépenses de la 1re partie.	56.000.000 fr.

M. de Lapparent estime à 60.000 fr. le kilomètre, en moyenne, de voie ferrée de un mètre de largeur : c'est le prix de revient en France. Mais il convient de noter qu'en France les frais d'expropriation sont considérables, tandis qu'ils n'existeront pas en Algérie ; d'autre part, les travaux d'art, les gares, les stations, sont bien plus importantes dans la métropole et la main-d'œuvre plus chère.

« Le Touat, dit M. Sabatier, placé au carrefour des » chemins suivis par les grandes caravanes qui vont : » 1° du Tidikelt à Ghadamès ; 2° du Figuig et du » Gourara au Touat et à Timboktou ; 3° du Khezas au » Tafilalet ; 4° du Gourara vers le Sud Oranais et aux » Beni M'zab, le Touat sera le centre d'un mouvement » commercial considérable dont profitera la voie » ferrée ».

J'estime que personne ne contestera l'opinion de M. Sabatier en pareille occurrence.

2° Exploitation générale. — Ce titre s'applique au trafic dont la voie ferrée sera susceptible, c'est-à-dire, aux matières et aux produits auxquels elle servira de canal.

Voyons, d'abord, quel est le chiffre de la population que le raill-way desservira.

Il résulte des renseignements recueillis par M. Pouyanne et par M. Sabatier, et résumés par ce dernier dans son ouvrage déjà cité, que l'effectif des populations qui seront placées directement sous l'action de la voie ferrée se divise ainsi :

De Djenien à Igli...................	608.000	habitants
D'Igli à Taourirt et Insalah.....	378.173	—
De Taourirt au Niger.............	923.000	—
Soit................	1.909.173	habitants
Populations soudaniennes placées plus ou moins directement sous l'action de la gare terminus	5.132.000	—
Total.......	7.041.173	habitants

Nombre de ksours relevés depuis Igli jusques au Touat, y compris le Gourara et le Tidikelt : 349.

D'autre part, et continuant ces données statistiques, on peut compter que le nombre de palmiers dattiers qui ombragent toute la région placee sous l'action directe de la voie ferrée, depuis Igli, a.... 5.400.000

Zone placée à 2 jours 1/2 de marche..... 2.700.000

Zone placée au-delà et jusques à 8 jours de marche 3.000.000

TOTAL....... 11.100.000

On pourra contester quelques-uns de ces chiffres ; mais les réductions qu'on pourra opérer seront sans influence sensible sur le résultat final.

Selon les déductions de M. Pouyanne, chaque pied de palmier dattier peut donner une moyenne de 40 kilogrammes de dattes. Les deux premières zones forment un total de 8.100.000 pieds de dattiers. J'admettrai seulement 6.000.000 ; soit une production annuelle en dattes, de 240.000.000 kilog., ou bien, en tonnes 240.000.

M. Sabatier obtient de son côté 320.000 tonnes.

Quoi qu'il en soit, j'admettrai, de confiance avec lui, pour l'ensemble de l'importation et de l'exportation probables, le chiffre de 200.000 tonnes.

Il est inutile de mettre en relief l'importance et la valeur du fruit délicieux que les dattiers produisent. Le Gourara et le Touat fournissent des qualités supérieures dont je ne donnerai pas ici le classement spécifique. Les arabes consomment les qualités ordinaires, qui font la base de leur nourriture ; les supérieures figurent sur les tables opulentes. Quant aux qualités inférieures, en provoquant la fermentation de ce fruit essentiellement sucré, on obtiendra des eaux-de-vie aussi fines, aussi parfumées qu'avec la canne à sucre.

La datte se vend actuellement depuis 1 fr. jusques à 1 fr. 50 le kilogr. pour les qualités supérieures. La voie

ferrée permettra une réduction de 50 0/0 dans les prix de vente.

Voilà un élément de trafic sérieux.

A ce mouvement d'importation, il convient d'ajouter celui qui naîtra de l'exploitation des gîtes de nitrate et de sulfate de potasse qui existent dans la région du Gourara et au delà, et qui ont été découverts par M. Flamand, professeur de minéralogie à l'Ecole supérieure des Lettres, à Alger. On sait que nous sommes tributaires du Chili pour cette matière, qui constitue un des éléments indispensable pour l'agriculture, et dont la France et l'Algérie pourront s'assurer le monopole.

Quant à l'exportation, on pourra noter les produits et matières suivants : blé, bestiaux, tissus cotonneux, quincaillerie domestique, viande sèche, graisse, beurre, huile, sucre, café, bougies, et surtout le sel, qui fait absolument défaut dans le Soudan et dont la valeur est très élevée.

J'ai dit, plus haut, pour justifier l'existence d'un mouvement commercial réel, qu'un certain trafic par caravanes se produisait annuellement entre les populations des Hauts-Plateaux oranais, et le Gourara et le Touat. Voici le relevé de ce mouvement forcément limité à raison de l'exiguïté des moyens dont disposent nos indigènes. Il a été relevé sur le journal officiel de l'Algérie : *Le Mobacher*, et se rapporte à l'année 1897 ; il représente une année moyenne :

TRIBUS	Hommes	Femmes et enfants	Chameaux	Moutons
Ouled Sidi Cheikh........	200	50	600	»
Trafi....................	600	300	2.500	1.100
Hamians..................	800	300	4.500	1.100
TOTAUX.....	1.600	650	7.600	2.200

Je laisse sous silence, faute de documents positifs, le mouvement qui remonte vers le Tafilalet ou qui en descend mais qui doit être très important, si l'on considère que ce pays est très industrieux et très peuplé.

Le tableau qui précède met vivement un point en lumière : c'est le nombre de femmes et d'enfants qui accompagnent les caravanes, témoignage évident de la sécurité qui règne dans les régions parcourues, et que font ressortir davantage les massacres et les assassinats qui ont jalonné le tracé Occidental : Mission Flatters et le marquis de Morès, pour ne citer que ceux-là.

En présence de ces chiffres, et quelques modestes qu'ils soient, n'est-on pas en droit d'espérer une augmentation énorme de ce mouvement initial, grâce à la voie ferrée ?

Il m'a paru utile de mettre en présence les rapports qui existent entre l'effectif des populations desservies par le P.-L.-M. et celles que le Transsaharien intéresse. Voici ce rapport :

P.-L.-M., longueur exploitée : 2.933 k.

Population desservie : 4.429.173.

Chemin de fer Transsaharien jusques au Touat ; 1.260 k.

Population desservie : 1.909.173.

Je signalerai, seulement pour mémoire, les 5.000.000 de populations soudaniennes.

Fixation du trafic probable :

Selon les relevés méticuleux de M. Sabatier, le total des importations et des exportations de la mer au Touat s'élève à 200.000 tonnes, dont moitié sur toute la longueur du parcours, et moitié de Kreneg ès Zoubia seulement au Touat (*J'ai négligé les voyageurs*).

Soit, en tonnes kilométriques, pour la longueur totale : $100.000^t \times 1.260^k =$	126.000.000 t. k.
Du Touat à Kreneg es Zoubia : $100.000^t \times 660^k =$	66.000.000 —
En outre, de Figuig au Tafilalet : $30.000^t \times 150^k =$	4.500.000 —
TOTAL............	196.500.000 t. k.

J'ai déjà réduit notablement le chiffre des dattiers pour faire la part des *aléa* ; j'ai fait la même opération pour le calcul des dattes récoltées. C'est le même sentiment qui m'amène à réduire le chiffre des tonnes kilométriques à 180.000.000, et à négliger l'exportation.

Appliquant à ce chiffre le tarif le plus réduit de la Cie P.-L.-M., chemin algérien, soit 0 fr. 15 par tonne kilométrique on obtient comme revenu brut : 27.000.000 fr.

Il reste à déterminer les dépenses d'exploitation.

Actuellement, il n'est guère possible d'élablir un budget exact ; ce document doit comprendre, comme dépenses : d'abord, l'intérêt du capitale et l'amortissement ; ensuite, les dépenses d'exploitation, d'entretien et de protection militaire. Ce dernier chapitre a été longuement discuté par M. Sabatier ; je ne puis que renvoyer à son ouvrage. Je dirai cependant qu'il évalue à 2.000.000 fr. les travaux de construction de forts, hôpitaux, smalas, etc. Plus, pareille somme annuelle pour vivres, déplacements, entretien, etc.

Au sujet des diverses dépenses d'exploitation, elles peuvent s'élever à 10.000 fr. le kilomètre au minimum et à 15.000 fr. au maximum ; adoptant néanmoins ce dernier chiffre, on aura, comme dépense annuelle :

probable..................................	18.900.000 fr.
soit, en chiffres ronds	20.000.000
Il y a, comme différence avec la recette brute	7.000.000

Ce revenu est très rassurant pour l'entreprise.

Je ne prétends pas affirmer que ce résultat sera atteint dès les premiers temps de l'exploitation ; mais il est permis d'émettre cette opinion, que la réussite du projet de chemin de fer transsaharien entre la mer Méditerranée et le Touat est certain et que l'entreprise sera productive.

Je reproduis, en terminant mon travail sur la première Partie du tracé, les conclusions de M. Sabatier :

« Nos conclusions très fermes et très réfléchies sont » que l'établissement d'une voie ferrée, desservant par

» l'Oued Messaoura l'intégralité des populations, tant
» nomades que sédentaires des vallées de l'Oued Ziz,
» de l'Oued Ghir, et de l'Oued Messaoura, s'impose au
» double point de vue politique et militaire ; que le tra-
» fic serait — marchandises dénombrées en gare de
» Khreneg es Zoubia, quel que soit le point de départ —
» de 230.000 tonnes ; que la ligne de construction
» extrêmement aisée et peu coûteuse, serait assurée
» de bénéfices considérables ; que notre marché d'ex-
» portation y trouverait un débouché sérieux.........

» Tel était, d'ailleurs, dès 1880, l'avis d'un Ingénieur
» dont j'ai pu, bien souvent, constater l'esprit positif
» et la grande valeur scientifique : M. Pouyanne ».

CHAPITRE DEUXIÈME

TRACÉ ORIENTAL

Ce tracé sera examiné, ainsi que je l'ai fait pour l'occidental, au triple point de vue, savoir :

§ 1er. — *Travaux de substruction et d'art.*

§ 2e. — *Considération sur l'exploitation technique proprement dite.*

§ 3e. *Considérations économiques ou trafic.*

§ 1er. — Travaux de substruction et d'art

En ce qui concerne le tracé Oriental, quelles sont les données topographiques que l'on possède et qui sont capables de fournir des indications techniques et économiques suffisamment précises pour passer, de suite, à l'exécution des travaux ? On peut dire, *à priori,* que, sauf pour la section de Biskra à Ouargla, on est très peu édifié à cet égard.

De Biskra, terminus actuel de la ligne Orientale, à Ouargla, la voie ferrée développera 400 kilomètres environ de longueur ; il faut noter que Biskra est à 289 kilomètres de Philippeville, tête de ligne.

A tout prendre, cette section pourrait se justifier comme débouché du M'zab. D'ailleurs, le pays est bien connu, il est plat, il ne présente aucune difficulté technique, pas de travaux d'art sérieux.

C'est à moitié distance de la route, un peu au-delà de Tuggurth, que se trouvent les palmeraies de l'Oued R'hir, œuvres d'entreprises particulières, et qu'arrosent une multitude de puits artésiens récemment forés.

Il est évident qu'un certain mouvement naîtra du voisinage des principales villes du M'zab : Guerara, Berrian, Gardaïa et Metlili ; et aussi, de l'exploitation des palmeraies de l'oued R'hir.

Mais, ce pays, limité à l'Est et à l'Ouest par les grandes dunes de l'Erg Oriental et de l'Erg Occidental ou des Chambaa, tout développement dans ces deux zones infranchissables est impossible ; et Rhadamès qui est le marché le plus important et le plus voisin est tout à fait sollicité du côté de Tripoli.

Au-delà d'Ouargla, vers le Sud, et jusques à Timassinin, on traverse toute une région mamelonnée de fortes dunes de plus de 350 kilomètres de long, sur une largeur comprenant plusieurs degrés de longitude. Le pays est inhabité et, d'ailleurs, inhabitable ; c'est le désert dans toute sa nudité, tout son horreur, ne laissant entrevoir, si lointaine soit-elle, aucune perspective d'amélioration ou d'avenir. Les sources y sont très rares et d'une faible abondance. Mais on semble compter sur la sonde artésienne pour rafraîchir quelques passages dans le Gassi Mokhanza. Du reste, on ne possède, à cet égard, que des renseignements très sommaires sans indications géologiques, lesquelles sont cependant indispensables pour bien juger de l'existence souterraines de nappes artésiennes. Donc, le fameux Igargar, cette antithèse absolue de l'oued Ghir, ne permet aucune espérance.

En réalité, dans toute la région que je viens d'indiquer on ne rencontre que deux puits : El Biodh, dont l'eau est détestable, et Timassinin, triste kouba, qu'ombragent quelques palmiers. D'ailleurs, je m'appuie, à cet égard, sur l'avis de Duveyrier qui a émis cette opinion, que le peu d'eau rencontrée par hazard, dans le prétendu lit de l'Igargar, est amère et salée.

A partir de Timassinin, on se trouve en présence du grand massif Hoggarien, presque infranchissable à cause des fortes pentes que l'on sait exister d'Amguid à Amagdor et, quoique moins accidentées, jusques au-delà de Bir Garama, point où périt le malheureux colonel Flatters et ses infortunés compagnons.

Dans cette longue distance de 700 kilomètres, qui sépare Timassinin de Bir Garama, on ne trouve de l'eau qu'à Amguid ; mais on est là en plein pays Touareg, et personne n'ignore que ces nomades pillards, la terreur du désert, se sont créés dans le Hoggar, des repaires inattaquables.

Dans cette situation, de même que dans la précédente, il n'y a rien : pas de population calme et tranquille comme celle qui peuple la vallée de l'oued Messaoura, pas de productions. A qui et à quoi une voie ferrée pourrait-elle profiter?

Je laisse sans description, et pour cause, toute la suite du tracé jusques au Tchad. Cette partie de voie ferrée traversera des régions au sujet desquelles on n'a d'autres indications que celles fournies par Barth et quelques autres explorateurs du Soudan qui, certainement, à l'époque de leurs voyages, ne pensaient guère aux voies ferrées ni aux conditions de leur installation.

Des données sommaires qui précédent, on peut affirmer, *à priori*, que, depuis Ouargla jusques à Baroua, soit une distance de 2500 kilomètres, tout le pays est à peu près inconnu, tant au point de vue topographique que des ressources qu'il peut posséder. Il n'est donc pas possible d'établir un avant-projet indiquant, même très sommairement, les profils en long et en travers de la voie ferrée en projet ainsi que les travaux d'art.

A l'égard de ces régions désertiques, M. Sabatier s'exprime ainsi :

« La faune y est très pauvre ; les fauves, aussi bien
» que l'homme, y meurent de faim. Pas une voix dans
» ces espaces hamadiques immenses, pas un insecte,
» pas même une ombre. Le sol ne paraît y récéler
» aucun métal précieux, non plus que aucun combus-
» tible.... »

Quant au relief du pays, point intéressant à considérer à cause des frais énormes de traction motivés par

la raideur des rampes et des pentes, il est signalé tout le long du tracé par les côtes altitudinales suivantes, vivement accentuées surtout dans le massif Hoggarien :

Philippeville............	5	mètres
Constantine..............	1000	—
Batna....................	1059	—
Biskra...................	223	—
Ouargla..................	96	—
Aïn-Taïba................	250	—
Timassinin...............	375	—
Amguid...................	1500	—

Rien de comparable n'existe sur le tracé Occidental.

§ 2e. — Exploitation technique

J'ai dit à la page 270 quelles étaient les conditions nécessaires, ou mieux, indispensables, pour l'exploitation technique en matière de chemin de fer ; elles se résument dans cette exigence : eau abondante et dépourvue d'éléments incrustants par rapport au foyer des locomotives et à leur faisceau tubulaire.

De Biskra à Touggourt, l'eau est abondante et assez bonne. Au-delà, elle laisse beaucoup à désirer. Ainsi, à Mraïer, le poids total des sels par litre est de 4g201 ; Tamerura donne 4g511 ; les eaux qui alimentent Touggourt possèdent 3g710 ; à Saâda elles renferment 6g896. Quant aux oasis d'Ouargla, visitées en 1863 par M. Pomel, géologue, et M. Rocard, ingénieur en chef des Mines, à Oran, ces Messieurs ont trouvé une proportion considérable de sels par litre d'eau.

La source de Raz-el-Aïn, préférée à Oran par la Cie P.-L.-M., ne renferme, je l'ai déjà dit, page 271 , que 0g560 par litre.

Voici, d'ailleurs, l'opinion de M. Choisy, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chargé par M. le Ministre des Travaux publics, de l'étude du transsaharien

oriental : « L'eau de ces diverses régions, malheureuse-
» ment, est médiocre ; les européens s'y habitueront
» avec peine ; elle incrustera vite les chaudières.... ».

Depuis Ouargla jusques à Timassinin, en négligeant El Biodh, dont l'eau est très saumâtre, on ne rencontre pas la plus petite source, pas de puits. MM. Rolland et Philibert, dit M. Sabatier, espèrent, grâce à la sonde artésienne, découvrir quelques nappes souterraines. Mais cette espérance est bien incertaine, bien lointaine ; car on ne connaît rien sur la constitution géologique du pays, ni quelle sera la qualité de l'eau obtenue.

A Amguid, petite station à 250 kilomètres de Timassinin, il y a un puits assez abondant ; 100 kilomètres plus loin, on en rencontre un autre, celui d'Inzinan Tikhsin ; 300 kilomètres au-delà, on atteint le puits de Bir Ghrrama, terminaison fatale de la malheureuse mission Flatters. Enfin, Asiou, sur l'oued Tefassaset, est à 250 kilomètres de Bir Gharama.

Mais on ne connaît rien sur le débit de ces divers puits, ni sur la qualité de l'eau qu'ils peuvent fournir. Il est possible, d'ailleurs, que la sebkha salée d'Amagdor, située à moitié distance d'Amguid et de Bir Gharama, transmette de sa salure aux terrains environnants.

Enfin, on rencontre, plus loin, le pays d'Aïr, dont la capitale est Aguadès, puis le Damergou, finalement, le Tchad, à Barroua. Ces dernières régions sont à peu près inconnues; assez peu, toutefois, pour juger qu'il serait très imprudent de fonder sur elle un projet quelconque de raill-way.

M. Leroy-Beaulieu a cité l'établissement de voies ferrées dans l'Asie centrale, en Australie, en Egypte dans la vallée du Nil, pays inhabités, dit-il ; il n'a pas indiqué dans quelles conditions hydrologiques se trouvent les contrées traversées.

Résumant les différentes sections du tracé Oriental au point de vue hydrologique on a :

De Philippeville à Biskra, *ligne exploitée*....	289 k.
De Biskra à Ouargla, *projet étudié et réalisable*.	340 —
D'Ouargla à Timassinin, *pays peu connu, pas d'eau*..	400 —
De Timassiuin à Amguid, *pays peu connu, pas d'eau*..	250 —
D'Amguid à Bir Gharama, *pays inconnu, pas d'eau*..	450 —
De Bir Gharama à Aguadès, *inconnu*.... ...	650 —
D'Aguadès à Barroua (Tchad), *inconnu*.....	750 —
TOTAL.............	3.129 k.

§ 3. — Conditions économiques

Ce chapitre comprendra, comme le tracé Occidental, deux subdivisions :

1° DÉPENSES DE CONSTRUCTION.

2° EXPLOITATION ET TRAFIC.

1° DÉPENSES DE CONTRUCTION. — A l'exception de la section de Biskra à Ouargla, il est fort difficile d'établir, même approximativement, un prix de dépenses kilométriques moyen.

MM. Rolland, Philibert et Fock, fixent un prix de 100.000 francs. Ce chiffre est évidemment trop faible et devra être fortement majoré, si l'on considère la longueur de la ligne, son relief très accentué et abrupte dans le massif Hoggarien, et l'état désertique du pays, lequel est très peu connu sur la plus grande partie du tracé. Quelle sera, dans ces conditions, l'importance des travaux de terrassement et des travaux d'art, deux éléments qui peuvent atteindre des chiffres très élevés? Certainement, à cet égard, la réponse sera négative ou à peu près.

Autre considération : d'où viendra la main-d'œuvre,

puisque le pays est inhabité et inhabitable? Elle sera rare, sans doute, et très coûteuse.

Au Sénégal, la construction des voies ferrées de Saint-Louis à Dakar et de Kayes à Bafoulabé, a donné lieu à des dépassements énormes par rapport aux estimations primitives.

Le pays qui nous occupe est absolument privé de toutes sortes de ressources. L'alimentation en vivres et en eau sera très difficile; les soins médicaux seront assurés avec beaucoup de peine, sinon impossibles, à raison des distances.

Enfin, si l'on considère qu'on se trouvera en plein pays Touareg; c'est-à-dire, au milieu de populations nomades, très pillardes, desquelles, ainsi que le dit le commandant Demgaeht, il ne sera jamais possible de gagner leur concours ; mais qui seront toujours jalouses de notre présence au milieu d'elles. Si l'on considère toutes ces circonstances, de fortes installations militaires deviendront absolument indispensables. Dans de semblables conditions, il est prudent, pour éviter tout mécompte, de porter l'estimation à 150.000 fr. le kilomètre, prix moyen pour la section de Ouargla au Tchad, et compter seulement 65.000 fr. pour la section de Biskra à Ouargla.

De sorte que la dépense probable, sera ainsi fixée :

De Biskra à Ouargla, 340 kil. à 65.000 fr.	22.100.000 f.
De Ouargla au Tchad, 2 500 kil. à 150.000 fr.	375.000.000
TOTAL...	397.100.000
Soit, en chiffres ronds :	400.000 000

Je me contente de ce résultat sommaire pour établir l'impossibilité économique de la voie ferrée poussée au-delà d'Ouargla.

Exploitation et Trafic. — Je rappelerai ici, avec à-propos, la définition de M. de Lapparent, sur les chemins de fer, reproduite page 262

Or, depuis Ouargla jusques à Barroua, la sève industrielle, selon l'heureuse expression de M. de Lapparent, fait absolument défaut. Rien ne se produit, rien ne se consomme. Du moins, je n'ai jamais vu aucun document, aucune statistique pouvant servir de base à un trafic commercial quelconque, ainsi que l'a fait M. Sabatier dans son ouvrage : *Touat, Sahara, Soudan.*

Quelques écrivains ont mis en avant que la voie transsaharienne concurrencerait avantageusement le commerce anglais au Soudan. Cette idée est au moins bizarre.

On sait que l'Hinterland anglais, au Soudan, est séparé de l'Hinterland français par la ligne Say-Barroua, en vertu du traité de 1895. Est-il possible d'admettre que les marchandises françaises venant de la Méditerranée et suivant la direction d'une voie ferrée de 3.150 kilomètres de dévoloppement, qui aura coûté 400.000.000 fr., puissent atteindre les bords du Tchad dans des conditions plus économiques que les marchandises anglaises remontant par le Niger et la Bénoué avec un parcours fluvial, c'est-à-dire très économique, de 1.400 kilomètres seulement ?

Non, cela n'est pas admissible.

J'ajoute qu'il est permis de croire que la construction de la voie orientale, si elle était entreprise, demanderait au moins 25 années.

Dans ces conditions, j'adopte les conclusions précises de M. Sabatier, en ajoutant, pour leur donner plus de poids, l'irréduction de la question hydrologique :

« Sauf quelques régions isolées, présentant un effec-
» tif d'habitants insignifiant, la grande voie transsaha-
» rienne orientale traverse le désert dans toute sa
» nudité ; pas de population stable, pas d'animaux, pas
» de produits naturels du sol, pas de végétation. Rien

» ne pourra, dans l'avenir, modifier un état de choses
» qui s'aggrave tous les ans.

» Ce tracé, entre Ouargla, et Barroua, rencontrera,
» dans son exécution, de grandes difficultés techni-
» ques qui auront pour conséquence d'élever considé-
» rablement le prix de revient que l'on peut estimer
» déjà à 600.000.000. L'exploitation technique exigera
» une protection armée coûteuse et pénible, si l'on veut
» se préserver des bandits Touareg. Le trafic commer-
» cial sera d'une insuffisance notoire...... »



CHAPITRE III

TRACÉ CENTRAL

La critique relative à ce tracé ne demandera pas beaucoup de développement, car il emprunte la plus grande partie de son parcours aux deux autres tracés : Oriental et Occidental. D'un côté, il vise le Tchad et, à cet effet, on utilise le projet Oriental, depuis d'Ouargla jusques à Barroua. Il aurait aussi pour objectif le Touat.

Alger serait tête de ligne.

Il n'existe sur ce tracé qu'un tronçon de 135 kilomètres de long ayant Berrouaghia pour terminus actuel.

A tout prendre, cette section de Berrouaghia à Laghouat est possible et même désirable ; sa longueur de 300 kilomètres, pourrait être édifiée sans des difficultés sérieuses.

A partir de Laghouat, le tracé obliquerait vers l'Est pour atteindre Ouargla, en traversant le M'zab par Gardaïa, il aurait 250 kilomètres de développement.

Mais, étant donné cette circonstance que la section de Biskra à Ouargla sera plus importante et d'une exécution plus facile que la section précédente, et sera plus rapidement construite, il n'y a pas grand espoir de voir jamais Alger en communication avec Ouargla, du moins directement.

En ce qui concerne la ligne Laghouat-Touat, elle se trouve dans des conditions très défavorables. Une partie du tracé s'installe sur les terres de parcours des Chambaâ ; l'examen de la carte de M. Fourreau, nous montre que ce pays est très tourmenté, il est coupé de ravins nombreux et profonds qui nécessite-

ront d'importants ouvrages d'art, et ce, sur 400 kilomètres de longueur, au moins.

J'ajouterai que le sol est hamadien, qu'il ne présente aucune espèce ressources en eau et en produits et qu'il est limité à l'Est et à l'Ouest, par des régions d'Erg ou dunes sableuses.

Voici, d'ailleurs, sur cette région, l'opinion de M. Choisy, désignée déjà plus haut :

« Il est possible d'installer une voie ferrée entre » Laghouat et Goléa ; mais il y aura de sérieuses » difficultés à vaincre dans le dernier tiers du tracé, où » s'accumulent les mauvais passages, les oueds et les » sables. Comme ressource en eau, le plateau entre » Goléa et Laghouat ne présente aucun indice de » nature à faire espérer le succès d'un sondage » artésien...... »

D'autre part, on ne rencontre, sur ce plateau, aucune population stable, on ne recueille aucun produit, on ne créera aucun mouvement commercial.

De Goléah, où l'on trouve exceptionnellement de l'eau assez abondante, le tracé atteindra les forts Mac-Mahon et Iniffel, récemment construits ; il suivra la ligne des escarpements occidentaux du plateau humadien du Tademaït, pour descendre, ensuite, par une chûte brusque de 300 mètres au moins, dans la région du Tidikelt, et atteindra enfin Taourirt.

Cette section de Laghouat à Taourirt, passant par Gardaïa et Goléah, développerait une longueur de 1.000 kilomètres environ.

Toute la région, sauf Goléa, ne présente aucune espèce de ressources de même que la région précédente.

Il ne faut pas espérer que l'embranchement Algérois enlève jamais une tonne de trafic à la voie Occidentale. Lorsque nous seront installés à Igli, dont la possession est indispensable, je l'ai déjà établi, tant au point de vue économique que politique, tout le mouvement de la l'oued Messaoura, du Touat et du Gourara, ne sera nullement influencé par la voie concurrente. L'établissement de la voie Oranienne de Djenien bou Resg à Igli représente une distance de 250 kilomètres seulement, estimée 18.000.000 fr. Or la voie Algéroise, depuis

Berrouaghia jusques à Goléah, point situé sur le même parallèle qu'Igli, représente une longueur de 650 kilomètres et coûtera plus de 50.000.000 fr.

La comparaison de ces deux termes est toute au profit du projet Occidental.

Je vais, maintenant, estimer la dépense de construction du tronçon de Berrouaghia-Laghouat, très désirable, et celui de Laghouat-Ouargla, dont la nécessité est très contestable. Je laisserai, sous silence, la section Laghouat-Touat, dont je viens d'établir tout à l'heure l'inanité, ainsi que tout le tracé Ouargla-Barroua de la voie Orientale, formant double emploi, à coup sûr parfaitement inutile.

Le prix kilométrique du tronçon Berrouaghia-Laghouat, doit être évalué, par comparaison, à la première section du tracé occidental, à 60.000 fr. le kilomètre, soit, pour 300 kilomètres, 18.000.000 fr., en chiffres ronds	20.000.000 fr.
De Laghouat à Ouargla, le pays est plus difficile, il y a peu d'eau et sa qualité est très douteuse. Le prix kilométrique devra être porté à 70.000 fr., soit pour 250 kilomètres, 17.000.000 fr., en chiffres ronds	20.000.000
TOTAL.........	40.000.000 fr.

Il reste à régler la question du trafic probable. Ce trafic sera bien réduit depuis Berrouaghia à Laghouat, et presque nul de Laghouat à Ouargla, à cause de la concurrence très avantageuse que créera la section Biskra-Ouargla du tracé Oriental.

Quant aux populations desservies, l'effectif doit être très faible.

Somme toute, le revenu ne sera pas bien élevé.

A tout prendre, il n'y a à considérer comme exécutable, dans des conditions économiques suffisantes, ainsi que je l'ai déjà dit, que le tronçon Berrouaghia-Laghouat.

Là doit se borner le tracé Central.

RÉSUMÉ

Des faits et des circonstances mis en lumière dans la note qui précède, j'en tirerai la comparaison suivante, pour chacun des trois tracés:

TRACÉ OCCIDENTAL

1° Longueur totale du tracé d'Oran au Niger :

Tossaye ou Timbocktou...........	2.400	kilomètres
Section déjà exploitée	550	—
Section à entreprendre de suite, de Djenien bou Resg à Igli..........	250	—
D'Igli au Touat..................	460	—

2° Estimation probable des dépenses de construction :

De Djenien bou Resg à Igli	16.000.000 fr.
D'Igli au Touat	40.000.000
TOTAL	56.000.000 fr.

3° Populations desservies le long du tracé jusques au Touat :

Répartie dans 349 villages ou ksours	1.909.173	habits
Populations tributaires............	5.132.000	—
TOTAL....	7.041.173	habits

4° Nombre de palmiers :

Placés sous l'action de la voie	5.400 000
Zone à 2 jours 1/2 de distance......... ..	2.700.000
Zone à 8 jours de distance....	3.000.000
TOTAL............	11.100.000

5° Production et Trafic :

La production de ces palmiers peut être évaluée au minimum à 270.000 tonnes, lesquelles transformées en tonnes kilométriques, en égard aux distances à parcourir, donnent .... 196.500.000 tonnes kilom.

Ce chiffre sera une des bases du produit de l'exploitation, sans compter les voyageurs.

TRACÉ ORIENTAL

1° Longueur totale :

De Philippeville au Tchad..........	3.129 kilomètres
Longueur en exploitation..........	289 —
Section à entreprendre, de Biskra à Ourgla..........................	340 —

2° Estimation probable des dépenses de construction :

De Biskra à Ouargla	25.000.000 fr.
De Ourgla à Barroua..................	375.000.000
TOTAL............	400.000.000 fr.

3° Populations desservies :

Sans renseignements positifs, mais chiffres relativement faibles ;

4° Nombre de palmiers :

Plantations de Biskra, de l'Oued R'hir et de la région d'Ouargla, sans renseignement positif ; à coup sûr, bien inférieur au chiffre constaté par les relevés du tracé Occidental.

5° Production, trafic :

Sans indications positives ; mais il est permis de croire que le trafic sera très réduit par rapport comparatif à celui du tracé Occidental.

TRACÉ CENTRAL

1° Longueur d'Alger à Ouargla......	689 kilomètres
Partie en exploitation.................	139 —
Section à réaliser, de Berroughia à Laghouat............................	300 —
De Laghouat à Ouargla................	250 —

2° Estimation probable des dépenses de construction :

De Berrouaghia à Laghouat............	18.000.000 fr.
De Laghouat à Ouargla	18.000.000
TOTAL............	36.000.000 fr.
Soit	40.000.000 fr.

3° Populations desservies :

Sans renseignements positifs, en tous cas, chiffre très peu élevé ;

4° Palmiers :

Chiffre inconnu, mais insignifiant.

5° Poduction et trafic :

Même observation que ci-dessus.

TABLEAU SYNOPTIQUE ET COMPARATIF

des principaux éléments de chaque tracé

	TRACÉ OCCIDENTAL d'Oran au Niger	TRACÉ ORIENTAL de Philippeville à Barroua	TRACÉ CENTRAL d'Alger à Ouargla
Longueur totale des tracés ...	2.400 kil.	3.129 kil.	689 kil.
Section actuellement en exploitation	550 kil.	289 kil.	139 kil.
Section à construire ...	250 kil.	340 kil.	300 kil.
Estimation des dépenses de cette section ...	16.000.000 fr.	25.000.000 fr.	18.000.000 fr.
Estimation totale de chaque tracé ...	170.000.000 fr.	400.000 000 fr.	40.000.000 fr.
Population totale desservie directement ...	1.909.173 hab.	»	»
Population totale desservie indirectement ...	5.132.000 hab.	»	»
Nombre de palmiers ...	11.100.000 pal.	»	»
Production en dattes en tonnes ...	360.000 ton.	»	»
Trafic presque assuré en tonnes kilométriques ...	196.500.000 t. k.	»	»
Revenu brut probable ...	700.000 fr.	»	»

CONCLUSION

Il résulte, du travail qui précède, que des trois tracés de voie saharienne en présence, le tracé Occidental est le seul qui réunisse toutes les conditions techniques, économiques et politiques désirables et nécessaires. C'est le seul, dont les dépenses de construction sont réduites dans une proportion très diminuée, par rapport aux autres tracés concurrents. Le terrain à parcourir ne présente aucune difficulté technique ; l'eau, cet élément de première nécessité, est abondante et de bonne qualité dans toutes les régions traversées. Cette voie desservira des populations nombreuses, stables et tranquilles. Le trafic sera assuré et productif. Enfin, son action stratégique et politique contribuera, dans une large mesure, à asseoir notre influence dans la vallée de l'oued Messaoura, le Gourara et le Touat jusques au Niger ; le Tafilalet sera notre tributaire.

A cet effet, la construction de la section de Djenien bou Resg-Igli s'impose absolument, si nous ne voulons pas être chassés, à brève échéance, de tout le Sud algérien jusques au Soudan occidental.

Aucun des autres tracés ne présente de semblables avantages dus, évidemment, à la situation géographique et topographique de la région. Mais, il convient pour établir notre action protectrice dans tout le Sud algérien, d'entreprendre la construction du tronçon Biskra-Ouargla et celui de Berrouaghia-Laghouat.

Quant aux voies et moyens à mettre en œuvre, c'est au Gouvernement qu'appartient le choix entre le mode suivi dans la Métropole et le système de Compagnies privilégiés.

Oran, le 19 Mars 1899. BOUTY.

XXE CONGRÈS

des Sociétés Françaises de Géographie

VŒUX

I

Le XXe Congrès des Sociétés Françaises de Géographie, réuni à Alger, vote de chaleureuses félicitations à MM. Gouzy et Delanne pour leur patriotique projet de loi, et, confirmant le vœu émis par le Congrès de Lorient, sur la proposition de M. Bouquet de la Grye, émet le vœu que le Gouvernement prenne telles mesures qu'il jugera convenables pour instituer le méridien maritime et achever le système français des mesures décimales dans le plus bref délai possible.

II

Le Congrès de Géographie d'Alger, s'inspirant des traditions de justice et de tolérance qui ont toujours favorisé la force d'expansion et l'influence morale de la France dans le monde, émet le vœu :

1° Que les traditions de l'Islam et l'étude des textes soient continuées et soutenues ;

2° Que, conformément au projet élaboré depuis 1849 et renouvelé fréquemment depuis, une mosquée, qui serait naturellement un centre religieux de l'Islam, soit construite à Paris et groupe autour d'elle les 800 musulmans qui y résident.

III

Le Conseil émet le vœu :

Qu'il soit créé un train rapide par semaine entre Alger et Tunis, dans l'une et l'autre direction, effectuant par exemple les 897 kilomètres de parcours en 24 heures et le même jour;

Que les trains entre Alger et le Kroubs, entre le Kroubs et Tunis soient pourvus d'un wagon-restaurant.

De plus, relativement à l'élevage, le Congrès émet le vœu que le parcours des 449 kilomètres entre le Kroubs et Tunis s'effectue par les wagons de bestiaux en 24 heures et le même jou .

IV

Le Congrès émet le vœu qu'un courrier quotidien rapide mette en communication Marseille et Alger et qu'il soit complété par des trains de nuit dans la direction d'Oran et de Constantine.

V

Le XXe Congrès des Sociétés françaises de Géographie, considérant à la fois les intérêts généraux de la Tunisie et l'importance de la position stratégique et navale de Bizerte, remercie M. le Ministre des Affaires Étrangères de la réponse qu'il a bien voulu faire au XXe Congrès et émet à nouveau le vœu :

Qu'une voie ferrée soit construite le plus tôt possible pour rapprocher Bizerte des richesses de l'intérieur et mette aussi à sa portée les ressources militaires de l'Algérie.

VI

Le XXe Congrès de Géographie, tenu à Alger en mars 1899, confirmant la décision du Congrès de Marseille, tenu en septembre 1898, émet le vœu :

Que les Pouvoirs publics et les Chambres de commerce prennent l'initiative de la création de ports francs à Dunkerque, le Hâvre, Saint-Nazaire, Bordeaux, Marseille et Alger.

Que les mêmes pouvoirs en étudient la réalisation immédiate à Alger.

VII

Le XXe Congrès des Sociétés Françaises de Géographie émet les vœux suivants :

Qu'il soit procédé à une enquête en vue de déterminer :

1° L'effectif de la main-d'œuvre indigène en Algérie avec indication du contingent kabyle et du contingent arabe ;

2° Les centres qui fournissent cette main-d'œuvre ;

3° Les travaux auxquels elle est occupée ;

4° Le taux et la nature des salaires, ainsi que les conditions du travail des ouvriers indigènes.

VIII

Que M. le Ministre des Colonies, d'accord avec son Collègue de l'Instruction publique, fasse le nécessaire pour que la chaire des maladies des pays chauds d'Alger soit outillée aussi largement que possible, pour l'étude non seulement théorique, mais aussi chimique et expérimentale des maladies tropicales.

IX

Que toutes les Colonies françaises d'Afrique soient réunies entre elles par des câbles sous-marins français.

X

1° Qu'il soit procédé dans le plus bref délai possible à l'occupation de l'arrière-pays algérien, et principalement des oasis du Touât ;

2° Qu'il soit procédé d'urgence au prolongement des lignes de pénétration saharienne, et notamment de celle d'Aïn-Sefra au Touât par Duveyrier, sans préjudice du complet achèvement du réseau algérien et tunisien, soit vers Laghouat, soit vers la frontière marocaine ;

3° Que des missions scientifiques soient rapidement organisées en vue d'établir la carte et le nivellement des terrains compris entre l'Atlas et le Niger au nord de Tombouctou ;

4° Que des études de même nature soient faites au nord du lac Tchad.

XI

Que les Pouvoirs publics veuillent bien examiner la possibilité d'encourager, par tous les moyens à leur disposition, les travaux du genre de ceux que MM. Bernard, Lacroix et Mouliéras poursuivent sur le Maroc.

XII

Que les documents libyco-berbères, recueillis par M. Flamand, sur les rochers et pierres écrits du Sahara, si curieux pour l'histoire de l'art et si intéressants pour l'étude de l'ethnologie et de la zoologie préhistoriques de l'Afrique du Nord, soient modelés pour figurer à l'Exposition universelle de 1900.

XIII

Que le nom du vaillant explorateur Mizon, mort au service de la France, soit donné à un des villages de l'Algérie.

XIV

Le XXe Congrès des Sociétés Françaises de Géographie, réuni à Alger, reconnaissant de l'accueil qui a été réservé aux membres du Congrès, exprime ses sincères remerciements à M. le Gouverneur Général de l'Algérie, à toutes les autorités civiles et militaires, et renouvelle à la Chambre de Commerce d'Alger l'assurance de sa gratitude pour l'hospitalité qu'elle lui a si généreusement offerte.

COMPTE-RENDU DU CONGRÈS

La *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* avait délégué son président, M. le lieutenant-colonel Derrien, pour la représenter au vingtième Congrès des Sociétés françaises de Géographie, qui s'est tenu à Alger du 26 avril au 3 mai. Malheureusement dès le deuxième jour le délégué officiel était atteint d'une grave indisposition qui l'a mis dans l'imposibilité de suivre les séances du Congrès, et c'est par suite de cette fâcheuse circonstance que l'auteur de ces lignes a dû se charger de suppléer au Congrès M. Derrien et de présenter ici le compte-rendu de cette intéressante réunion.

Qu'il nous soit permis tout d'abord d'adresser nos remerciements aux membres de la *Société de Géographie d'Alger* qui se sont mis le plus obligeamment du monde à la disposition des Congressistes, et tout spécialement au distingué secrétaire général du Congrès, M. Aug. Bernard, et à M. Molinier-Violle qui dirigeait le service des renseignements. Ajoutons que le Congrès était parfaitement organisé. La Chambre de Commerce d'Alger lui offrait l'hospitalité dans le magnifique hall du Palais Consulaire décoré de superbes tapis arabes qui ont excité l'admiration des nombreux Congressistes. De tous les points de la métropole étaient accourus des touristes auxquels cette réunion scientifique offrait l'occasion de visiter dans la plus belle saison notre pays si attirant. Des Sociétés étrangères même, celles de Genève, de Madrid, de Rome étaient représentées. Le ciel s'est montré favorable, et le beau temps a permis aux Congressistes de goûter entièrement le charme de notre climat et la beauté de la nature algérienne

Quels que soient les progrès que ce Congrès ait fait faire à la Science, son résultat peut-être le plus important aura été de faire connaître un peu, et par conséquent aimer beaucoup l'Algérie à ces nombreux visiteurs venus de tous les coins de la mère-patrie.

La séance solennelle d'ouverture, qui a eu lieu le 26 avril, a été marquée par d'intéressants discours. Après les paroles de

bienvenue adressées aux membres du Congrès par M. de Varigny, président de la Société d'Alger et du Comité d'organisation, qui a fait l'éloge de M. de Brazza, délégué par M. le Ministre de l'Instruction Publique pour présider le Congrès, celui-ci a, dans une remarquable allocution, rappelé l'œuvre accomplie par la France en Afrique (œuvre à laquelle, ajoutons-le, il a pris lui-même une si grande part) ; il a montré l'unité aujourd'hui réalisée de notre empire africain, et a exprimé l'espoir que le Congrès ferait faire un pas décisif à la question de la pénétration saharienne. Après lui enfin, M. le Gouverneur Général a prononcé un important discours où il a rendu hommage aux hardis explorateurs de notre temps, et insisté sur la question du Transsaharien, tout en indiquant qu'il serait peut-être sage de se borner pour l'instant à la construction d'un Saharien. Ces discours ont été accueillis par des salves d'applaudissements.

Dans la soirée, la Chambre de Commerce offrait aux Congressistes une brillante réception à laquelle assistaient toutes les autorités, et au cours de laquelle notre Président, présenté à M. le Gouverneur Général, lui offrait le titre de Président d'honneur et recevait de lui l'assurance de la haute estime dans laquelle il tenait notre Société oranaise.

Le lendemain, 27, les séances du Congrès se sont ouvertes par les comptes-rendus des travaux accomplis par les Sociétés représentées. Notre Président a lu au milieu d'une assistance sympathique le résumé de nos travaux, et M. de Brazza a rendu hommage aux éminents résultats obtenus par notre Société à laquelle il s'est déclaré fier d'appartenir comme membre d'honneur.

Avant de passer à l'étude des grandes questions discutées dans les séances du Congrès, rappelons que d'intéressantes excursions avaient été organisées pour faire connaître aux Congressistes les environs d'Alger. C'est ainsi qu'ils ont été conduits un jour dans le Sahel jusqu'à Staouéli et à la magnifique ferme de la Bridja, un autre jour à Maison-Carrée, à la ferme et à l'usine de M. Altairac. On a également visité le Jardin d'Essai, dont le savant directeur, M. Rivière, a fait les honneurs, la grotte de Cervantès où M. le Consul d'Espagne a

tenu à guider les visiteurs, et, dans la ville même, les mosquées, la vieille forteresse de la Kasbah, l'école de tapis indigènes dirigée par Mme Delfau. M. le contre-amiral Servan avait eu l'heureuse idée de mettre à la disposition des membres du Congrès un torpilleur et la vedette, la *Seybouse,* qui les ont promenés jusqu'au cap Matifou. Enfin, après la clôture du Congrès, d'autres excursions plus importantes ont été dirigées vers la Kabylie, Hammam R'hira, Boghar, Teniet-El-Haad, etc.

D'autres attractions avaient été ménagées, notamment des conférences. La première, à laquelle nous avons eu le regret de ne pouvoir assister, a été faite par M. Brunache, administrateur d'Aïn-Fezza. M. Brunache a étudié le rôle de la femme et la question de l'anthropophagie et de l'esclavage en pays nègre. Avec la compétence que lui donne son glorieux passé d'explorateur, il a montré la place que tient la femme dans la société nègre. Son succès a été très vif.

M. Flamand, professeur à l'Ecole Supérieure des Sciences d'Alger, a fait une conférence sur les premiers habitants des Hauts-Plateaux et du Sahara algérien d'après les monuments rupestres. M. le Recteur Jeanmaire, qui présidait, a rappelé dans une allocution applaudie le rôle de l'Université dans le développement des études géographiques. Le conférencier a ensuite pris la parole et, après avoir rapidement décrit les zones entre lesquelles se partagent les régions étudiées, il a démontré, à l'aide de projections lumineuses, que par les pierres gravées rencontrées non seulement à Tiout, mais à Tazma, à Guebar Richmi, etc., on peut déterminer quatre périodes distinctes dans l'histoire de ces pierres : la première se place à la fin du quaternaire et montre l'homme contemporain de grands animaux aujourd'hui disparus, tels que le bubulus antiquus (grand buffle dont les collections de géologie et de paléontologie de l'Ecole des Sciences contiennent de remarquables débris) ; la deuxième est la période lybico-berbère qui présente des dessins moins nets, tracés en pointillé, accompagnés d'inscriptions en caractères lybico-berbères ; le troisième se rattache à l'occupation musulmane et se caractérise par l'inscription de versets du Coran ; quant

à la dernière, que l'orateur appelle plaisamment la période légionnaire, elle rappelle le passage de nos soldats par des inscriptions qui n'ont rien de religieux. M. Flamand a vivement intéressé ses nombreux auditeurs, qui ont salué sa péroraison de bruyants applaudissements.

Le soir de la même journée, M. de Rovira faisait, sous la présidence de M. l'amiral Servan, assisté de MM. de Brazza et Maistre, une conférence sur l'exploration de la mission Gentil, dont le conférencier faisait partie. Il a surtout insisté sur les ressources du Baghirmi et montré la facilité qu'il y aurait à établir une voie ferrée reliant l'Oubanghi au Chari et rattachant ainsi le Congo au bassin du lac Tchad. Les applaudissements qui l'ont accueilli s'adressaient autant au jeune explorateur qu'au distingué conférencier.

Enfin, la série des conférences a été close par M. Camille Guy, chef du Service de Géographie coloniale au Ministère des Colonies. Spirituel en même temps qu'éloquent, M. Guy a tenu son nombreux auditoire sous le charme d'une parole élégante et facile. Après un hommage applaudi rendu à l'explorateur Maistre, qui présidait la conférence, l'orateur a raconté l'exploration et l'occupation de la boucle du Niger, en démontrant que le grand fleuve du Soudan est un fleuve français. Il a rappelé l'héroïque expédition de René Caillié qui, le premier, visita Timbouctou et fut, en récompense de son héroïsme, traité d'imposteur. Puis il faut arriver à Faidherbe qui nous conduit au Niger qu'explorent Mage et le capitaine Galliéni, aujourd'hui général et gouverneur de Madagascar. Le conférencier montre ensuite M. Binger conquérant à lui tout seul le pays de Kong et arrive à la dernière période si féconde en magnifiques dévouements, en glorieuses expéditions qui nous assurent la possession de la boucle du Niger avec MM. Mizon, Toutée, Hourst, Marchand, Bretonnet, Chanoine, Voulet, Decœur, Baud, etc. Ce tableau émouvant de l'œuvre accomplie, des résultats obtenus au Soudan par nos explorateurs a provoqué un enthousiasme qui s'est fréquemment traduit par des applaudissements.

Parmi les distractions offertes encore aux Congressistes, n'oublions pas de rappeler la visite du plan en relief de

l'Algérie préparé par M. Moliner-Violle, en vue de l'Exposition Universelle de 1900. Ce plan, au 1/200.000e pour la surface, au 1/100.000e pour l'altitude, donne une idée très nette du relief général de l'Algérie. Il a été présenté par M. Augustin Bernard qui en a fait clairement ressortir l'utilité. Il contribuera, certainement, à faire connaître l'Algérie. C'est une œuvre tout à fait remarquable et qui a valu à M. Molinier-Violle d'unanimes félicitations.

Rappelons, enfin, que la nouvelle de la mort de l'explorateur Mizon, survenue au cours du Congrès, a été communiquée par M. Basset, délégué de M. le Ministre des Colonies et que le Congrès a exprimé la douleur que lui causait cette grande perte.

Nous arrivons à la partie la plus importante de notre compte-rendu, aux discussions qui n'ont manqué ni d'intérêt, ni d'éclat et dont quelques-unes ont eu un grand retentissement.

Remarquons, tout d'abord, que par la nature des questions généralement traitées, des vœux déposés et admis, le Congrès a été surtout algérien. Il se distingue par là des autres réunions des Sociétés françaises de Géographie. Il faut ajouter, d'ailleurs, que la plupart des communications ont été l'œuvre d'Algériens. Les membres des Sociétés françaises se sont en général contentés d'écouter et de s'instruire. La seule question de géographie générale qui ait été soumise à la discussion a été elle-même présentée par notre concitoyen, M. Bonnin de Sarrauton, qui a exposé la question de l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles et défendu le système qu'il préconise et que notre Société a adopté ; il a fait émettre un vœu conforme à ses idées.

Parmi les communications diverses citons sans ordre celles de M. le capitaine Godchot, sur la participation de l'armée à la conquête et à la colonisation de l'Algérie ; de M. Napoléon Ney, sur la France et l'Islam ; l'intéressant rapport de M. Simian, sur le développement du port d'Alger ; le travail de M. Couput, sur le mouton en Algérie, dans lequel ce savant établit la distinction entre la région tellienne et les steppes où existe la transhumance et où il est nécessaire de créer des points d'eau. Citons encore une autre communication

de M. Couput, sur la culture de l'olivier; celles de M. Rivière, sur le refroidissement nocturne en Algérie ; l'exposé très clair et très savant de M. Flamand, sur la formation des grandes dépressions du Sud de l'Oranie, chotts et sebkhas, mekamens et mehereg ; puis les communications de M. le médecin-major Huguet, sur le Mzab, d'après les géographes et les voyageurs ; de M. le colonel Périssé, sur le port de Bizerte et le chemin de fer de Bizerte à Souk-el-Arba et à Tébessa ; de M. de Vialar, sur les races indigènes de l'Algérie, leurs origines et leurs destinées ; de M. Demontès, sur le climat algérien, ses effets sur l'homme, la faune et la flore ; du docteur Blaize, sur l'utilité de développer à l'École de Médecine d'Alger l'étude des maladies des pays chauds et d'y soigner les colons et les fonctionnaires maladès qui proviennent des régions tropicales ; enfin, celle de notre collègue, M. Doutté, sur les récentes contributions à la géographie du Maroc ; nous avons trouvé dans cette dernière communication un éloquent exposé des travaux remarquables de MM. le capitaine Lacroix et de La Martinière (*Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain*) ; de notre vice-président, M. Mouliéras (*Le Maroc inconnu*) et de notre collègue, M. Aug. Bernard (*Traduction de l'Atlas marocain* de M. Schnell), etc. Le Congrès s'est associé aux conclusions de l'orateur en demandant au Gouvernement d'encourager la continuation de ces travaux.

Nous tenons à mentionner encore la très intéressante communication de M. Sabatier, sur la répartition géographique de la criminalité par douar en Algérie et particulièrement dans le département d'Alger. Il résulte de cette étude, accompagnée d'un curieux graphique, que dans les pays berbères, tels que les communes mixtes de Gouraya, du Djurdjura, la proportion de la criminalité (il ne s'agit, bien entendu, que du vol) est la même qu'en France : 1 condamné pour 1000 habitants, tandis qu'en pays arabe on trouve 1 condamné pour 700 habitants. L'accroissement de la criminalité s'explique d'un autre côté par le développement des voies de communication facilitant l'écoulement des objets volés et par la suppression des armes chez les indigènes, ce qui les empêche de se défendre.

Arrivons maintenant aux questions qui ont le plus attiré l'attention des Congressistes. La première, qui a soulevé des polémiques passionnées, était relative à la naturalisation des étrangers dans les colonies françaises. Cette discussion s'était ouverte par une savante et intéressante étude de M. Busson sur les différents systèmes adoptés dans les Etats américains et dans les diverses colonies. L'auteur de cette communication avait cru devoir conclure par le vœu que la France, s'inspirant des principes qui ont assuré le développement des colonies anglo-saxonnes et latines, attire et retienne dans ses colonies les travailleurs étrangers en leur facilitant la naturalisation et en y mettant comme condition principale la connaissance de la langue française. Ce vœu n'avait été tout d'abord, et après une vive discussion, admis qu'avec un amendement qui en détruisait la valeur ; il a du reste été écarté par la Commission de révision comme présentant un caractère politique.

A cette question se rattachait directement la communication de M. Félix Dessoliers sur la fusion des races Européennes en Algérie par les mariages mixtes ; se fondant sur des statistiques qui établissent le nombre croissant de ces mariages mixtes, l'orateur estimait qu'il n'y avait pas à s'inquiéter de voir se former un peuple nouveau, néo-latin, qui d'après lui, sera forcément un peuple franco-algérien. Ces conclusions ont amené de très vives répliques de M. le capitaine Godchot et de M. Sabatier.

Mais la discussion qui a été de beaucoup la plus importante, celle qui a surtout assuré au vingtième congrès une place parmi les plus brillantes réunions géographiques, a été la discussion relative au Trans-aharien. On peut dire que la question a été pour longtemps épuisée. Toutes les opinions ont été défendues avec talent et si la solution intervenue a été à peu près celle que défendait notre Société, c'est que réellement elle s'imposait.

M. Broussais, président du Conseil général d'Alger a ouvert le feu en faisant un magistral exposé de l'œuvre de pénétration par les voies ferrées accomplie en Afrique. Après avoir, sans rien omettre, montré le gigantesque effort de toutes les puissances européennes établies sur le continent noir pour «pousser

le rail en Afrique » suivant l'expression de Stanley, M. Broussais a défendu éloquemment le projet d'un transsaharien africain français, et il a tenté de prouver qu'Alger était de toute nécessité la tête de ligne qu'il fallait adopter.

M. Bonnard, délégué de la Société Tunisienne, a, au contraire, vigoureusement mais infructueusement combattu en faveur d'une voie plus courte aboutissant à la petite mer de Bou-Grara et suivant la route des caravanes par Rhat, Ghadamès et Bilma.

Notre dévoué secrétaire général, M. Bouty, a enfin exposé avec talent et succès le projet qu'il défend depuis vingt ans, le tracé occidental par Igli, l'oued Saoura et le Touat.

La discussion a provoqué une communication de M. Flamand, relative aux gisements salins du Sahara. Le savant professeur a exprimé l'opinion qu'en dehors des gisements de sel qui font l'objet d'un commerce important, il ne fallait pas compter sur les pierres précieuses que certains voyageurs ont cru trouver dans le grand désert, sur les émeraudes notamment, qu'on y trouve en effet, mais qui n'ont pas de valeur marchande.

M. l'amiral Servan a exposé d'autre part une séduisante hypothèse sur la possibilité de détourner vers le nord de Timbouctou le cours du Niger ; mais M. Flamand a témoigné, d'après son expérience personnelle, la crainte que les cotes sur lesquelles s'appuyait M. l'amiral Servan ne fussent contestables ou erronées. Il a été du moins décidé qu'on inviterait le gouvernement à faire procéder à des études de nivellement au nord du Niger et aussi au nord du Tchad.

Quant à la question du Transsaharien, elle a été reprise par MM. Bonnard et Broussais ; nous avons donné lecture d'une délibération de la Chambre de Commerce d'Oran en faveur du tracé oranais. Mais c'est la très remarquable communication de notre savant collègue, M. Aug. Bernard, qui, en terminant la discussion, a entraîné tous les suffrages, même ceux des Congressistes qui avaient défendu un tracé particulier. M. Bernard s'est déclaré nettement hostile non à tel ou tel tracé, mais au Transsaharien lui-même. Contrairement à l'opinion de M. Broussais, il a démontré que cette voie ferrée ne pourrait jamais lutter au point de vue économique avec les

voies fluviales telles que le Niger, le Chari, l'Oubanghi, et que les marchandises iraient toujours à la côte la plus voisine; dès lors, il semble bien aventureux de lancer un chemin de fer à travers une région immense et stérile comme le Sahara, pour aboutir au seuil d'un pays dont les richesses ne sont pas encore bien connues. M. Bernard a, d'autre part, démontré la nécessité d'occuper l'importante région du Touat, occupation qui ne présente aucune difficulté, et de prolonger dans cette direction la voie ferrée construite jusqu'à Djenien-bou-Rezq, sans du reste négliger pour cela d'entreprendre la ligne de Berrouaghia à Laghouat et celle de Biskra à Tuggurt et même à Ouargla. Les conclusions de M. Bernard ont été celles du Congrès ; rédigées par le bureau que présidait M. Guy, elles ont été unanimement approuvées par le Comité des délégués. Nous devons nous en féliciter, car il n'est pas douteux que ce vœu, aussi raisonnable que facile à réaliser, ne reçoive satisfaction.

Le Comité des délégués, réuni le dernier jour, a écarté certains vœux ayant un caractère politique. Il en a modifié quelques-uns, entre autres, le vœu déjà émis au Congrès de Marseille, l'an dernier, en faveur de l'établissement de ports francs ; on a demandé qu'en attendant une mesure générale Alger fût dès à présent déclaré port franc. Enfin on a considérablement amendé un vœu présenté par M. Napoléon Ney qui préconisait une entente avec un parti puissant dans l'Islam en vue de fortifier la puissance française dans le monde musulman et de lutter contre les redoutables associations secrètes ; le Comité a cru devoir se borner à émettre le vœu que l'étude des textes soit continuée et soutenue et qu'une mosquée soit construite à Paris.

La séance de clôture, présidée par M. de Brazza, assisté de M. Jeanmaire, Recteur de l'Académie d'Alger, et de M. l'Amiral Servan, a eu lieu devant un public nombreux, dans la salle de la Chambre de Commerce. M. le Recteur a en quelques mots aimables annoncé les récompenses accordées par M. le Ministre de l'Instruction Publique à l'occasion du Congrès. Nous avons été heureux d'entendre nommer parmi les nouveaux Officiers d'Académie, notre excellent collègue, M. Doutté, au-

quel nous offrons ici toutes nos félicitations. M. de Brazza a prononcé enfin une allocution souvent applaudie. Il a rappelé la transformation accomplie dans cette Afrique où, a-t-il dit, un voyageur pouvait, il y a trente ans, rester deux ans et plus sans donner ni recevoir de nouvelles, tandis qu'aujourd'hui, lorsqu'on est sans nouvelles d'un voyageur pendant deux mois, on est convaincu qu'il a été massacré. Cette simple constatation montre le chemin parcouru. M. de Brazza a, en terminant, exprimé l'opinion que l'œuvre du vingtième Congrès de Géographie sera féconde et que les travaux de ce Congrès ouvriront une ère nouvelle de progrès et de civilisation pour le continent africain, naguère mystérieux.

Le soir, un banquet réunissait un grand nombre de Congressistes. M. le Gouverneur Général donnait au Congrès une nouvelle preuve de sympathie en y assistant, ainsi que la plupart des hauts fonctionnaires. Des toasts applaudis ont été portés tandis qu'une retraite aux flambeaux parcourait les rues de la ville et que les étrangers émerveillés admiraient le splendide spectacle de la grande mosquée étincelante de feux.

Nous devons, en achevant ce modeste compte-rendu, féliciter la Société sœur d'Alger du magnifique succès qu'elle a obtenu en organisant ce Congrès dont les travaux laisseront certainement leur trace dans l'histoire de la colonisation française en Afrique. Parmi les grandes questions soulevées, le problème si grave du Transsaharien a reçu la solution la plus logique en même temps que la plus conforme à nos vues. C'est là un grand résultat et qui, à lui seul, donne une importance toute particulière au vingtième Congrès des Sociétés françaises de Géographie.

Paul RUFF.

RAPPORT SUR LE CONCOURS OUVERT EN 1899

PAR LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN

Cette année, trois des questions mises au concours, ont été traitées par les candidats dont les noms suivent, savoir :

1° *A travers les Ksours et le Sud Oranais*, par Michel Antar ;

2° *Monographie de Tiaret ancienne et moderne*, par M. J. Canal, agent voyer à Bel-Abbès ;

3° *Monographie de l'arrondissement de Mostaganem*, par M. Métrat, instituteur à Mostaganem.

La Commission, désignée à cet effet, a examiné ces travaux :

Le mémoire, ou plutôt l'ouvrage de Michel Antar sur le Sud Oranais est une œuvre destinée à vulgariser la connaissance de l'Algérie ; il est destiné aux jeunes gens de 16 à 20 ans. Dans vingt-huit chapitres, défilent, en un récit attrayant, tous les ksours du Sud Oranais ; leur description est agrémentée de faits historiques, d'études de mœurs et d'appréciations judiciaires sur les diverses questions arabes.

M. le Général de Colomb, auquel l'ouvrage est dédié, a bien voulu l'honorer d'une introduction qui est un remarquable résumé de la situation actuel de notre Sahara oranais.

Le travail de M. Antar a été classé n° 1, avec médaille de vermeil. Notre Société lui assure en outre son patronage dans le cas où il ferait publier son ouvrage.

M. Canal, dont les œuvres ne se comptent plus, n'a pas reculé devant la tâche de nous éclairer sur les origines, la splendeur, les luttes et la décadence de Tiaret. Sa monographie comble une lacune de l'histoire de cette province, et à paru mériter la deuxième place avec une médaille de vermeil.

M. Métrat, enfin, déjà récompensé l'an dernier par une monographie de Mazouna, a presenté une monographie de l'arrondissement de Mostaganem. Ce travail, bien que présenté sous une forme un peu sommaire, n'en constitue pas moins une contribution des plus utiles à la géographie de notre province, et la Commission a cru devoir, à titre d'encouragement, décerner à son auteur une médaille d'argent.

POUR LA COMMISSION :

Le Président, Lieutenant-Colonel DERRIEN.

CONCOURS

ouvert par la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran en 1899

Le Comité administratif de la Société a fixé ainsi qu'il suit le programme des questions mises au concours de 1899-1900 :

1° La description historique, géographique, agricole et industrielle de l'une des communes mixtes civiles d'Aïn-Témouchent, Saint-Lucien, Ammi-Moussa ; ou de l'une des communes-mixtes indigènes de Mascara, Frenda, Cacherou, Saïdà ;

2° La monographie historique, géographique et statistique de la commune indigène de la Yacoubia ;

3° La rédaction d'une géographie élémentaire du Maroc ;

4° Les Douairs et les Zmélas de 1830 à 1900, au point de vue démographique et statistique (morcellement des familles et de la propriété);

5° Historique de la colonisation des Hauts-Plateaux de la province d'Oran ;

6° Le bassin de la Tafna (Contribution à la géographie physique et agricole de la province d'Oran).

Peuvent prendre part au concours, toutes personnes appartenant ou non à la Société de Géographie.

Les travaux devront être remis au Secrétariat de la Société le 31 mars 1900. — Les récompenses consistant en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze, seront distribuées à l'Assemblée générale de mai 1900.

Le Secrétaire général, BOUTY.

Station Météorologique de Santa-Cruz (Oran)

C'est à l'initiative de M. Auffret, directeur des Cours Industriels à Oran, qu'est due la création d'une station météorologique dans le fort abandonné de Santa-Cruz que le Génie militaire mit gracieusement à la disposition d'un comité ou plutôt d'une association de quelques citoyens d'Oran.

Le but de cette association est de contribuer à l'étude de la météorologie de la province d'Oran par des observations journalières sur l'air, la chaleur, les vents, la vapeur d'eau, l'électricité, l'ozone et aussi sur les tremblements de terre.

Les instruments de première nécessité nous furent gracieusement donnés par le service météorologique de l'Algérie et par plusieurs habitants d'Oran. Une première subvention de 750 francs du Conseil général nous permit l'acquisition d'un baromètre et d'un thermomètre enregistreurs et l'installation au fort d'un mat sémaphorique et d'un gardien-observateur.

Le 1er décembre 1896 commencèrent régulièrement les observations dont les résultats mensuels, jusqu'au 31 mars 1899, sont consignés dans le tableau ci-après. Le point de la casemate où se font les lectures barométriques est à l'altitude de 374 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le pic d'Aïdour, que couronne le vieux fort de Santa-Cruz, termine à l'ouest la chaîne du Murdjajo dont il est séparé par une forte échancrure. Il forme un vaste écran entre Oran et la rade de Mers-el-Kébir. Cette situation topographique de l'Observatoire est particulièrement favorable à l'étude des vents et des phénomènes de production et de condensation de la vapeur d'eau ; elle complète ainsi utilement la station officielle établie à l'hôpital militaire à l'altitude de 40 mètres.

Nous nous réservons de faire, à la fin de cette année, une étude comparative des observations recueillies depuis trois ans à Santa-Cruz et à l'hôpital militaire et d'en formuler des déductions intéressant l'hygiène et le climat d'Oran.

Le Président de l'Association météorologique de Santa-Cruz,
Lieutenant-Colonel DERRIEN.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Décembre 1896 au 31 Mars 1899

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne	TEMPÉRATURE			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION	PLUIE		VENTS		NEBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 20)	NOMBRE de jours de brouillard
		minima	maxima	moyenne				tombée en millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
1896														
Décembre	727	8.4	15.6	11.9	6.7	66.6	134.9	68.4	9	W	4	6	8.7	4
1897														
Janvier	722.9	8	13.7	10.8	6.3	65	178.6	84.8	11	W	4	5.3	10.5	2
Février	733.8	7.6	17.5	12.6	8	70.6	113.6	17.9	5	S.W	3	6	11.9	2
Mars	730	10.5	21.5	16	8.8	60	242.6	0.5	1	S.W	4	5	10.8	3
Avril	725.5	11.4	21.5	16.9	8.9	63.4	195.5	10.1	4	W	3	6	11.5	7
Mai	725 5	14	24.6	19.1	11.1	67.5	230.2	15.1	6	W	3	3	11.9	6
Juin	726.2	14.6	36	22.4	12	61.1	243.6	»	»	N.W	3	3.3	12	3
Juillet	725	17.2	38.8	26.1	14	59	287.7	»	»	N	2	2.6	10.9	1
Août	724.7	19	37.8	26.9	15	60	255.4	»	»	N	1.7	3	10.4	12
Septembre	726.1	15	32.4	21.8	12.8	67.7	187.2	12.6	3	W	3	4	13.1	9
Octobre	726.2	12	28	19.6	11.2	67.8	164.1	7.8	2	S	4	7	14.1	3
Novembre	725.2	8	26.6	16.4	8.9	66.7	215.3	8.2	1	S.W	3	6	15.2	5
Décembre	730	3	20.8	11.7	7.3	67.4	219.7	49.9	10	O	2	7	15.3	4
1898														
Janvier	728.6	6	13.8	11.6	7.6	71.9	153.7	140.1	15	W	4	6.6	16	10
Février	728.5	4	22.6	11.8	6.3	61.6	139.5	39.4	6	W	3	2.5	14	5
Mars	722.4	2	27.1	12.5	7	69	14?.2	94	15	S.W	3	3	16	5
Avril	72 .3	6	26.6	14.7	8.3	69.1	143.4	11.2	5	S.W	1	5.2	14.9	12
Mai	724.2	10	31.5	17.9	9.1	63	318.5	47	2	S.S.W	2	3.3	8.8	11
Juin	723.5	14	35.2	21.1	12	63	313	»	»	S.W	3	4	14.6	12
Juillet	723.8	15	36.8	23.5	16	71	292.5	»	»	S.W	2	3	15	
Août	724.6	18	36.2	25.6	18.5	79	322.7	»	»	S.W	3	3	8.5	10
Septembre	724	17	30	23.1	14.8	76	219.9	15.9	4	W	3	7	11.9	10
Octobre	724.5	11	29	19.8	11.3	73	249.4	11.6	5	S.W	4	5	12	6
Novembre	722.4	7	25.4	14.4	8.8	74	181.1	119.5	14	S.W	3.5	6.3	11.5	
Décembre	731.5	4	19	11.2	7.1	71	148.7	27.1	5	S	1	4	11	13
1899														
Janvier	728.5	6	22.4	12.5	7.2	65	202.4	6.5	3	S.S.W	4	4	11.5	11
Février	727.8	6	28.2	14.1	7.8	60	254.8	44.2	8	S.W	4.2	5	10.5	4
Mars	725.4	4.1	22.6	13.1	7.8	70	195	104.5	8	S.W	3	6.6	14	10

LES DJEBALA DU MAROC

d'après les travaux de M. A. MOULIÉRAS

Nous n'avons pas à présenter au public l'œuvre de M. Mouliéras. Le premier volume du *Maroc Inconnu* (1) a été apprécié dans l'Europe entière avec faveur par d'éminents géographes, par des orientalistes distingués ; notre humble suffrage ne saurait rien ajouter à leur jugement. Le deuxième volume de cette immense enquête, comptant plus de 800 pages sur la seule province des Djebala, vient de paraître (2). On peut dire que c'est une encyclopédie marocaine. La somme de documents livrée par l'auteur aux géographes, aux linguistes, aux historiens est véritablement étonnante, lorsque l'on considère le peu de renseignements que l'on avait avant lui sur cette province des Djebala, l'une des plus considérables cependant de l'Empire chérifien. Il appartiendra aux érudits de mettre ces riches matériaux en œuvre, chacun pour le plus grand profit de sa science préférée. Nous nous proposons seulement de donner ici, très brièvement, une idée de ce que l'on peut tirer du livre au point de vue de la description générale de la société djebalienne ; encore nous placerons-nous à un point de vue restreint, en négligeant volontairement tout ce qui a trait aux idées religieuses, car nous avons dessein de traiter ce dernier point ailleurs. Lorsque nous aurons ainsi essayé, à travers la sécheresse d'un trop court résumé, de montrer quelle riche mine d'information est le livre du savant professeur à la Chaire d'Arabe d'Oran, notre appréciation personnelle sera superflue ; le lecteur aura déjà assis son jugement. Evidemment, pour qu'il le fît en parfaite connaissance de cause, il nous faudrait comparer les renseignements contenus dans le livre avec tous ceux que des informateurs antérieurs nous ont déjà fournis sur le Maroc, tâche considérable, qui incombera aux spécialistes. Nous nous contenterons modestement ici de nous

---

(1) *Le Maroc Inconnu*, par Auguste MOULIÉRAS. 1re partie. *Exploration du Rif*. 1 vol. 8°, 204 pages et 2 cartes. Oran, décembre 1895.

(2) *Le Maroc Inconnu*, étude géographique et sociologique, par Auguste MOULIÉRAS. 2me partie. *Exploration des Djebala* (Maroc septentrional). 1 vol. 8°, VIII-813 pages, 2 photographies et 1 carte, Paris, 1899.

reporter surtout aux deux ouvrages les plus importants qui aient paru sur le Maroc dans ces dernières années : nous voulons parler du voyage si consciencieux et si fécond en résultats du vicomte de Foucauld (1) qui, malheureusement pour nous, a peu exploré le Nord du Maroc, et du grand ouvrage de MM. de Lamartinière et Lacroix, vaste répertoire où les auteurs ont entrepris de résumer, avec leur haute compétence, tout ce que la science officielle possède de renseignements sur la terre des Chérif (2). Nous avons ainsi un double but : placer, autant que faire se peut, les nombreuses indications nouvelles données par M. Mouliéras dans le cadre des informations déjà acquises et montrer, par ailleurs, que ces nouveaux documents concordent, en les complétant, avec ceux que l'on possédait déjà. Cette concordance générale est la meilleure preuve de l'exactitude des informations recueillies par le savant oranais (3).

Le principal informateur de M. Mouliéras est toujours le derviche Moh'ammed ben Et' T'ayyeb (4), dont la photographie orne l'ouvrage et qui commence à être bien connu des arabisants africains. Ses indications ont été du reste appuyées par celles d'un grand nombre d'autres Marocains et contrôlées

(1) V[te] Ch. de Foucauld : *Reconnaissance au Maroc,* 1 vol. 4°, XVI - 495 pages, avec Atlas de 20 feuilles, Paris, 1888.

(2) H.-M.-P. de la Martinière et N. Lacroix : *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest Africain,* réunis et rédigés par ordre de M. Jules Cambon, Gouverneur général. 1[re] partie *(Frontière, Rif, Djebala).* 1 vol. 8°, XV - 552 pages. Gouvernement général de l'Algérie, 1894 — Les trois derniers volumes sont consacrés au Sud-Ouest marocain et oranais.

(3) Nous prions les personnes qui professent que, tous les indigènes étant des imposteurs, il n'y a aucune foi à attacher à leurs récits, de ne pas continuer la lecture de cet article. Elles montrent en soutenant cette opinion, d'ailleurs contraire au bon sens, qu'elles n'ont jamais pris la peine de contrôler par elles-mêmes les renseignements dont elles suspectent la sincérité. Rien n'est cependant plus facile que d'interroger deux marocains et de vérifier leurs dires l'un par l'autre. Ces mêmes personnes se condamnent du reste à ne tenir aucun compte d'un très grand nombre de livres : ceux des Arabes, en particulier, sont pour elles non avenus, de même que la plus grande partie des relations de voyages écrites par des européens ; car les faits qu'observe directement le voyageur sont infiniment moins nombreux que ceux qu'il connait par renseignements et l'information orale est, en dernière analyse, sa source de connaisssances la plus abondante. La moitié de l'ouvrage précité du V[te] de Foucauld (2[e] partie) consiste exclusivement en renseignements recueillis oralement.

(4) Nous adoptons ici le système de transcription des mots arabes et berbères suivi par M. Mouliéras. Cf. *Maroc Inconnu,* I, p. 42.

mainte et mainte fois par l'auteur. Mais aucun de ces Marocains ne s'est trouvé avoir l'ampleur de connaissances du derviche : cet étrange pèlerin est vraiment déconcertant par l'étendue de sa mémoire. Quel est le mobile qui le pousse à ce perpétuel vagabondage? Quel étrange besoin de déplacement le tourmente sans cesse? Est-ce bien le désir d'étudier qui le fait ainsi errer de zaouia en zaouia, sollicitant la *retba* (1) c'est-à-dire le logement gratuit, plus la nourriture que les étudiants ont coutume d'aller, le soir, mendier aux portes du village en disant : *maârouf lillah* (2), autrement dit : « Un bienfaitpour l'amour de Dieu » ? (9-10) (3). N'est-ce point aussi sa gourmandise et le désir de prendre part aux plantureuses *ouaâda* (4) que de pieux pélerins offrent à chaque instant aux marabouts et auxquelles naturellement les étudiants sont toujours invités? (29-30). Tantôt il est étudiant, tantôt il est maître d'école, comme cela lui arriva dans la tribu d'Es-Sah'el (581-582), fort mauvais instituteur du reste, l'esprit trop rêveur et trop mobile pour s'astreindre à une pédagogie sérieuse. Son air illuminé, qui le fait de suite reconnaître pour une créature favorisée de Dieu, le protège contre toutes les malveillances (47) et ses guenilles lui servent de passeport à travers les tribus les plus redoutées. Chose curieuse, cette vie nomade lui plaît; il n'aspire à aucun emploi, il ne profite point, comme font habituellement ses coreligionnaires, de ses relations avec des fonctionnaires européens pour demander «une place»: il ne veut être ni gardien de nuit dans une ville, ni garde-champêtre dans un douar-commune, ni chaouch dans une justice de paix, ni cavalier de bureau dans une commune

---

(1) La *retba* existait dans les médersas algériennes; à la médersa de Tlemcen, il y avait encore, il y a deux ou trois ans, des étudiants *mrettebin*, c'est-à-dire logés et nourris gratuitement chez quelques personnages importants de la ville, qui faisaient ainsi œuvre pieuse. Il y en a encore un cette année ; cette coutume a disparu à la suite de l'introduction du personnel enseignant français dans les médersas.

(2) *Maroc Inconnu*, t. I, p. 128; t. II, pp. 750-751.

(3) Les *gros* chiffres placés ainsi entre parenthèses sont des renvois aux pages du tome II du *Maroc Inconnu ;* nous avons préféré les mettre dans le texte afin de ne pas alourdir l'appareil des notes. Les *petits* chiffres concernent nos propres notes.

(4) Mot usité dans l'ouest de l'Afrique Mineure pour désigner une fête de charité en l'honneur d'un saint et, par suite, le repas qui l'accompagne.

mixte, ni imâm dans une petite mosquée....... Il est et veut rester *saïh'*, c'est-à-dire voyageur dévot et mendiant ; nous ne connaissons pas de désintéressement plus rare parmi ses coreligionnaires (69-70). Que ses informations renferment parfois quelques inexactitudes, cela ne surprendra personne ; elles ont d'ailleurs le défaut des informations populaires dans lesquelles la légende est souvent substituée à l'histoire ; encore faut-il remarquer qu'il se présente telle circonstance où les renseignements ainsi recueillis permettent de rectifier les historiens les plus sérieux, comme Ibn Khaldoun (568). Qu'il ait des défaillances de mémoire, on l'admettra bien sans doute aussi, et l'auteur est le premier à le regretter (35). Que les données statistiques enfin ne soient pas exactes absolument, l'auteur lui-même ne le nie pas, mais elles n'en fournissent pas moins des données de la plus haute valeur sur l'importance relative des différents villages.



Les limites de la contrée désignée sous le nom de *Djebala* (1) sont différemment entendues par les Marocains eux-mêmes. Il y a les *Djebala* (*sensu stricto*) s'étendant entre le Rif et le Tell marocain et s'arrêtant aux plaines de la province d'El K'çar el Kebir (Alcazar) (2) ; il y a les *Djebala* (*largo sensu*) s'étendant jusqu'à l'Océan Atlantique et comprenant la région de Tanger, d'El K'çar, d'Azila (Arzile) et d'El Araïche (Larache). C'est dans ce dernier sens que les entend l'auteur, sans prétendre d'ailleurs aucunement donner à cette expression un sens géographique. Au Nord, ils sont bordés par le Rif, puis par la mer à partir des R'mara, où la marée se fait déjà assez fortement sentir (290).

Le pays des Djebala est en maint et maint endroit un des plus riches du Maroc ; certaines parties sont tellement luxuriantes que les habitants ont surnommé leur pays *Ech-*

(1) *Djebala* veut dire : « montagnards ». Il y a en Algérie de nombreuses tribus ou fractions de tribus qui portent ce nom (Djebala de la commune mixte de Nédroma, Djebala de la commune mixte d'El Milia, etc....)

(2) De Lamartinière et Lacroix : *Documents*, I, p. 407, prennent l'expression de *Djebala* au sens étroit.

Cham Eç Cer'ir, c'est-à-dire la petite Syrie, la Syrie étant toujours, chez les poètes arabes, considérée comme le pays le plus verdoyant du monde (21). Quelques portions des Djebala ne sont qu'un immense verger, comme les *Beni Arous* (1) ou bien *El Djaya* (34). Le pays est montagneux, sauf vers l'Atlantique, mais à la lisière du Rif, c'est proprement une Kabylie et, dans certaines tribus, les villages s'échelonnent, comme dans le massif du Djurdjura, sur des pentes d'une déclivité effrayante (374). Les habitations du hameau de Tazrouth, dans les R'mara, sont bâties sur des pitons séparés par des précipices que l'on traverse sur des ponts en planches (294). Le climat de ces régions est naturellement excessif et certains villages sont bloqués par les neiges pendant de longs mois d'hiver (315) (2).

Un des pays les plus intéressants des Djebala et un de ceux qui piquent le plus notre curiosité, c'est cette mystérieuse ville d'Ech-Chaoun, appelée Chechaouen par les Européens et Chefchaouen par les savants arabes, où le fanatisme des habitants ne laisse pénétrer aucun Européen. Seul, de Foucauld, déguisé en juif, a réussi à entrer à Ech-Chaoun. L'aspect de la ville vue du dehors est enchanteur (3). Toutefois le grand voyageur n'a pu la visiter pour nous la décrire, ayant dû rester enfermé dans le *mellah'* (4). Fort heureusement, M. Mouliéras a obtenu d'un Chaounais qui réside maintenant en Algérie les renseignements les plus complets sur sa ville natale (121 seq.). Mis en présence de la photogravure donnée par de Foucauld,

---

(1) DE LAMARTINIÈRE et LACROIX, p. 408. — Cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 6.

(2) Notre manque de compétence nous interdit de nous étendre sur les renseignements géographiques. Les spécialistes les plus distingués donneront prochainement leur avis à ce sujet Rappelons seulement que M. Schnell, un des géographes qui ont le plus étudié le Maroc, apprécie hautement *Le Maroc Inconnu* (770). — Voy. en général pour la géographie des Djebala : DE LAMARTINIÈRE et LACROIX, *Documents*, I, pp. 407-464.

(3) « Avec son vieux donjon à tournure féodale, ses maisons couvertes de tuiles, ses ruisseaux qui serpentent de toutes parts, on se serait cru bien plutôt en face de quelque bourg paisible des bords du Rhin que d'une des villes les plus fanatiques du Rif ». (DE FOUCAULD., *Reconnaissance*. p 8).

(4) On appelle ainsi, dans les villes marocaines, le quartier réservé aux juifs. Cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 395.

Abdesselam (c'est le nom de cet informateur) a aussitôt reconnu sa patrie et a commenté la vue prise par le hardi explorateur de la façon la plus précise. Seulement, il s'étonnait fort qu'il n'y eût là qu'un côté d'Ech-Chaoun et il s'obstinait à retourner la gravure pour voir si le reste n'était pas derrière (130). Les indications recueillies par M. Mouliéras nous confirment que cette petite ville est indépendante (1) et ne relève en aucune façon de la tribu de Lékhmas sur le territoire de laquelle elle se trouve (136). Suivant les lettrés chaounais (122), cette cité fut fondée par des Maures du royaume de Grenade qui, effrayés des progrès de la *reconquista* chrétienne, émigrèrent quelque temps avant la chute de leur capitale (2).

A part Ech-Chaoun et Tétouan, nous ne connaissions dans les Djebala (au sens étroit du mot) aucune autre ville ; l'auteur nous révèle la présence de bourgs énormes, pourvus de plusieurs mosquées dont l'une est ornée d'un minaret : tels les Beni Méjrou ou bien K'alaât Beni K'asem, dans les Beni Zéroual (89); tels encore El-Khzana et Beni Zid (119-120), véritables petites villes, non loin d'Ech-Chaoun, qu'elles égalent presque en importance. Ce sont là, pour les géographes, de véritables découvertes, tant était grande la pénurie de nos renseignements sur les Djebala avant l'apparition du *Maroc Inconnu*. Chemin faisant, l'auteur nous signale les ruines romaines (83, 91, 126 etc...) et les curiosités naturelles dont ses informateurs lui ont révélé l'existence (79, 81, etc ...)

***

« Les bosquets de notre pays ne contiennent aucun arbre épineux. On y trouve le myrte, l'arbousier, le frêne, le lentisque, le pin, l'oranger, la vigne, l'olivier. L'aspect riant de notre tribu lui a valu le surnom d'*El-Bahdja* (la joyeuse) ».

---

(1) Cf. DE LAM. et LAC., *Documents*, I, p. 353 et n. 1.

(2) Cf. id. : « On y compte deux fractions principales : Garnata et El Hadara ». Ce passage nous confirme le renseignement de M. Mouliéras, sur une immigration Espagnole à Ech-Chaoun. Les Gharnât'à, sont les émigrants de Grenade (غرناطة) et les h'adhar (pluriel de h'adhri. حضري) sont les autres citadins, de même qu'à Tlemcen, par exemple, la ville est divisée en deux çoffs : çoff h'adhri, çoff k'ouroughli.

Ainsi parlait un habitant d'El Djaya (34). Cette énumération d'arbres implique, non seulement la richesse, mais aussi une grande variété du territoire. La fertilité de l'Oued Ouarer'a est proverbiale [1]. Cependant, malgré cette fécondité du sol, l'agriculture djebalienne est restée primitive. Naturellement la faucille est le seul instrument dont on se serve pour la moisson des céréales (5) ; il y a même des tribus, comme les Cenhadja-t-R'eddou, où la moisson se fait à la main, en arrachant d'un seul coup les épis et les tiges (442).

Dans la plus grande partie des Djebala, les champs de chanvre et de lin occupent d'importantes superficies; le rouissage, le teillage, le tissage s'effectuent par les anciens procédés connus en Europe (502).

L'apiculture est très répandue. Dans telle tribu, les Beni Id'er, par exemple (502), ou les Çenhadja-t-R'eddou (443), il n'y a, pour ainsi dire, pas une chaumière sans ruches ; on a vu des villages entiers être obligés de déguerpir devant les nuées des abeilles que l'on avait irritées par mégarde. Une fois, les Beni Ouandjel, victorieux des Oulad bou Slama, ayant mis le feu à un de leurs villages, les abeilles tombèrent indistinctement sur les vainqueurs et les vaincus et les mirent tous en déroute. La sériciculture, qui a peu à peu disparu de l'Algérie et que les encouragements officiels n'ont pas réussi à ressusciter, est florissante en maint endroit des Djebala (503). La soie est expédiée à Fas et à Merrakech, seuls pays où l'on sache la tisser.

Les Djebala, dont beaucoup boivent du vin, cultivent en grand la vigne [2], savent la piocher et la tailler (508). Les variétés de vignes cultivées seraient, au dire des indigènes, extrêmement nombreuses ; les diverses espèces de raisins portent les noms les plus bizarres : *Bou-Khenzir*, *Bezzoul-el-Aouda*, *Taferialt*, *Ah'mar bou Amor*, etc. (449). — L'olivier est aussi cultivé avec un grand soin et l'auteur nous donne les détails les plus complets sur la fabrication de l'huile d'olive (61,

(1) Cf. de Lam. et Lac., *Documents*, I, p. 408.
(2) Cf. Id. p. 407.

449)[1]. L'huile de baies de lentisque est très employée pour l'éclairage ; on l'emploie aussi pour la cuisine, après lui avoir fait perdre sa saveur désagréable par une ébullition prolongée. L'huile du *bt'om* ou pistachier de l'Atlas est aussi fort estimée (61).

Les pentes d'un grand nombre de montagnes djebaliennes sont très boisées. Malheureusement, on exploite mal et on déboise à tort et à travers. La valeur du chêne-liège n'est même pas soupçonnée (76). Cependant, il y a des fractions de tribu, comme les Beni Rzin, dans les R'mara, qui vivent de l'exploitation forestière. Ils débitent le bois, et l'ouad Ouringa, flottable un peu en amont de Tazrouth, sert à son transport jusqu'à la crique d'El Djebha, où des balancelles l'embarquent pour Tétouan et pour les Galîya du Rif (304). C'est encore à Tétouan que s'en vont les bois coupés chez les Beni Grir de la même tribu de R'mara (292). Les Ktama sont riches en cèdres (95), en arabe *arez*[2], et les gens de la fraction d'El Khmis exploitent une forêt de ces magnifiques arbres, dont ils font des portes, des coffres, etc. .... (109).

***

M. Mouliéras n'a point voulu s'avancer sur le terrain, peu solide encore, de l'ethnographie maghribine (128). Il pense d'ailleurs, avec raison, que l'information orale ne fournit pour la solution des obscurs problèmes de races que des données sans valeur scientifique; il pense encore qu'en l'état où est la question des origines berbères il convient de laisser les anthropologistes poursuivre une enquête qui est à peine commencée et qui n'a encore donné aucun résultat positif. Parmi les trente et quelques naturels des Djebala qu'il a vus à Oran et qui lui ont fourni les principaux matériaux de son

---

(1) Sur la fabrication de l'huile chez les indigènes, voy. HANOTEAU et LETOURNEUX, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 vol. 8°, Paris, 1893, 2e éd., p. 520-525, et DE CALASSANTI-MOTYLINSKI, *Le Djebel Nefousa*, 1 vol. 8°, 155 p., Paris, 1898-1899, pp. 109-111.

(2) Les pauvres tribus du Rif font bouillir une partie de l'écorce du cèdre pour la ramollir et s'en nourrissent. C'est le *lah'm el arez*, la viande de cèdre. (*Maroc Inconnu*, I, p. 62).

œuvre, aucun n'était blond. Tous étaient plus ou moins châtains, quelques-uns extrêmement bruns (777) [1].

Les Djebaliens ont une ethnographie à eux, qui est bien autrement simple : ils divisent tout simplement leurs compatriotes en *R'mara* et *Cenhadja* et ils ont une tendance à étendre cette division à tous les Marocains et même, dans leur profonde ignorance, au globe terrestre tout entier (259). Quelques réserves qu'il faille faire à ce sujet, il y a lieu de retenir cette opinion des Djebaliens, qui ne doit évidemment pas être dépourvue de tout fondement historique [2]. Dans le Rif et dans les Djebala, les R'mara et les Çenhadja forment deux grands çoffs entre lesquels sont rigoureusement réparties toutes les tribus (451-452). Cependant, il arrive que des fractions d'un çoff sont enclavées dans une grande tribu de l'autre çoff : il en est ainsi des Beni-bou-Zra, çenhadjiens qui sont englobés dans la grande tribu des R'mara proprement dits (*R'mara sensu stricto*) et restent profondément berbères au milieu des R'mara arabisés (285) [3].

*
* *

Cette même tribu des Beni-Bou-Zra est un des rares groupes de population des Djebala qui parle encore un idiome berbère [4], le thamazir'th (336). Il en est de même d'une partie des Ktama, celle qui est contigüe au Rif (95). La langue

---

(1) Les blonds sont au contraire nombreux chez les Rifains. Cf. sur les blonds au Maroc, le travail de Quedenfeldt cité plus loin, p. 115 seq. Voyez aussi *Maroc inconnu*, I, p. 58, ligne 33.

(2) Les renseignements fournis par le capitaine Thomas et utilisés par DE LAM. et LAC., *Documents*, I, 341, paraissent se rapporter en partie à cette division générale des tribus en R'mara et en Çenhadja. Ils concordent avec la liste donnée par M. Mouliéras, pp. 451-452. Cependant le capitaine Thomas range les Ktama dans les Çenhadja, tandis que M. Mouliéras en fait des R'mara.

(3) Il y a aussi, çà et là, des populations plus ou moins noires descendant de la fameuse garde nègre créée par Moulaï Ismaël et connue sous le nom de Abid el Bokhari, par exemple chez les Beni Ah'med es Sourrak' et chez les Beni Zeroual (de LAM. ET LAC., *Documents*, I, p. 432 et 448 ; sur Abid el Bokhari, voy. Ez ZIANI, *Et Tordjman*, trad. Houdas, p. 29 seq et le *Kitàb el Istik'ça* du *Slaoui*, t. IV. p. 26-27,)

(4) Cf. DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, p. 350, qui rangent R'mara et Ktama parmi les tribus du Rif. Il y a du reste à ce sujet desaccord entre les Marocains eux-mêmes. D'après ces deux auteurs (p. 417) les Beni H'asan sont aussi de langue berbère, ainsi que de Foncauld le déclare également (*Reconnaissance*; p. 10.)

berbère recule peu à peu devant l'arabe, ici comme dans tout le nord de l'Afrique [1]. Mais, dans un grand nombre de tribus, l'arabe est encore tellement mélangé de thamazir'th qu'il est méconnaissable : il en est ainsi chez les Beni-ben-Chibeth, les Oulad-bou-Slama et les Beni Ah'med, où l'on observe des particularités dialectales curieuses, comme la permutation du ق avec le ع (374). En d'autres endroits ce n'est pas au berbère seulement qu'il faut attribuer la corruption de la langue arabe : c'est ce qui arrive à Tétouan où la langue est altérée par de nombreuses permutations du ر et du غ, du ق et du ء, du ش et du س (201) [2] et où le vocabulaire lui-même contient des termes singuliers, comme لعنصة, fontaine; رحبة, marché aux céréales, etc...... Cette corruption est due peut-être à l'influence des nombreux Israëlites qui habitent Tétouan et des Maures Andalous qui y ont émigré (202).

L'auteur donne (614-618) une anecdote en dialecte d'Ech-Chaoun : on y remarque la confusion, si fréquente en Algérie du ث et du ت [3], du د et du ذ, l'emploi du ن [4] et du د [5] comme particules d'annexion, des métathèses comme *noul*

(1) Sur l'aire occupée par le berbère, voy. RENÉ BASSET, *Etudes sur les dialectes berbères*, 1 vol. 8°, 164 p., Paris, 1894, (Bull. de l'Ecole sup. des Lettres d'Alger) ; p. VI-IX, et, en ce qui concerne spécialement le Maroc, QUEDENFELDT. *Einth. u. Verbr. d. Berberbevoelk. in Marokko*, in *Verhandl. anthr. Ges.*, 1889. Nous croyons savoir, d'autre part, que M. de Calassanti-Motylinski prépare actuellement une carte de la répartition du berbère en Afrique.

(2) Sur la première et la troisième de ces permutations en berbère, voy. RENÉ BASSET, *op. laud.*, p. 29 et 45. Au sujet de la deuxième, cf. FISCHER. *Hieb- und Stichwaffen im heutigen Marokko*, in *Mitth. d. Sem. f. Or. Spr. z. Berl.* Iahrg. II, Abth. II, Westas. Stud., p. 2 du t. à p. — L'impossibilité de prononcer le ق et sa transformation en ء ou en une sorte de hamza, se rencontre d'une façon sporadique, chez nombre d'indigènes algériens.

(3) A Tlemcen, p. ex., on ne prononce q'une seule lettre se rapprochant beaucoup du ث. Cf. QUEDENFELD, *loc. cit.*, p. 191, n. 1.

(4) Est-ce la finale de l'arabe مِن ? est-ce la préposition du génitif kabyle ? M. Mouliéras penche pour la seconde hypothèse 614, n. 2).

(5) L'emploi du د comme particule d'annexion paraît général au Maroc, « mais nulle part, dit DE FOUCAULD (*Reconnaissance*, 11), avec autant d'excès qu'aux environs de Tétouan ». Certaines populations de la petite Kabylie emploient couramment comme particule d'annexion *di*, دي et aussi le د simplement, de même que *elli*, اللي (Cf. LUCIANI, *Les Ouled Athia de l'oued Zhour*, in *Rev. Afr.*, XXXIII[e] ann., 4[e] trim. 1899, n° 195, p. 307-308). On peut remarquer que دي, pour ذي, est un démonstratif et اللي un relatif.

pour *loun* [1], couleur, etc... Dans certains endroits la désinence *a* est changée en *i*, ce qui est un reste du berbère [2] et s'observe chez certaines tribus mal arabisées de l'Afrique septentrionale, les Kroumirs, par exemple (492) qui disent *el mi* pour *el ma* et *el mri* pour *el mra*. Enfin le vocabulaire marocain diffère considérablement de celui du reste de l'Afrique Mineure et on trouvera dans le *Maroc Inconnu* un nombre considérable de mots qui ne figurent pas dans nos lexiques arabes-français [3].

---

(1) Ces métathèses sont extrêmement communes dans les dialectes algériens. Ex : نعل pour لعن, maudire ; فضب pour قبض, saisir ; راجب pour جاوب, répondre ; زاج pour جاز, passer, etc...

(2) Cf. *Maroc Inconnu*, I, p. 137 n. : *Mousi* pour *Mousa*. *Beni Bou Yah'yi*, tribu du Rif, pour *Beni bou Yah'ya*. Duveyrier, apud. DE LAM. et LAC., *Documents*, I, p. 338, a mal entendu ce dernier mot.

(3) Relevons au hasard, parmi les nombreux vocables nouveaux que cite l'auteur, une trentraine de termes que ne donne pas Beaussier :

بريو, *berriou*, crottin de chèvre (104) — بلايدور *béllaïdour*, belladone (309) — ثقاف, *thik'af*, impuissance artificielle, nouement de l'aiguillette (499) — حريق, *h'arrik'*, plat composé de cardons et d'orties bouillis (418) — حزان, *h'azzan*, maître d'école israëlite (143, n. 2) — محاسين, *mah'asin*, raisins secs, noix, amandes, oranges, sucreries, desserts variés (38) — حمومي, *h'ammoumi*, grain moisi dans le silo, en arabe algérien مشروب, *mechroub* (91) — خزيوة, *khizzioua*, djellaba épaisse, grossière, aux raies multicolores (96) — مخفية, *mokhfia*, synonyme de l'algérien مثرد, *methred*, plat en bois avec un pied (617, n. 18) — خنشة, *khencha*, sac en cuir des écoliers marocains (104) — دلم, *dlem*, chêne-liège (370) — ريف, *rif*, armée, bande, troupe (131) — زرنيج, *zernidj*, thuya (394) — سبنية, *sebniya*, foulard de coton blanc (509) — مسلوخ, *mesloukh*, (littéralement « écorché »), imberbe (68) — سلهام, *selham*, burnous (553) — مشارط, *mcharet*, instituteur ambulant (351) — شون, *choun*, poche (584) — صيكوك, *cikouk*, kouskous froid sans beurre ni graisse, arrosé seulement de petit lait (594) — طبوقة, *t'bouk'a*, panier rond tissé en palmier nain (509) — عايطة, *âït'a*, cris de joie poussés à l'unisson dans les fêtes (13) — عايل, *âïl*, mignon (*Maroc Inconnu*, I, p. 50), fém. عايلة, *âïla*, prostituée (14) — قران, *k'erran*, homme qui ne fait pas les prières à l'heure voulue, qui les joint et les dit en une seule fois (263 n. 1) — قباحي, *gbah'i*, répétition continuelle du mot « *hou, hou* » qui se fait dans les fêtes en dansant au son de la musique (13) — كمان, *k'emman*, recéleur (363) — مرددوش, *merdeddouch*, marjolaine, (148) — مشيمشة, *mchimcha*, néfle du Japon (127, n. 1) — مرس, *mers*, emplacement de plusieurs silos réunis (419) — نزاهة, *nzaha*, tournée de mendicité faite par des étudiants et des marabouts (78) — النسخة, *En-Nouskha*, la mi-châban (193, n. 1) — هليل, *hellil*, muezzin qui convoque les fidèles à la prière pendant la nuit (333, n. 1).

Un des services les plus considérables qui auront été rendus à la géographie marocaine, c'est la fixation, par M. Mouliéras, d'une manière définitive, de l'orthographe des noms de lieux, soit arabes, soit berbères. Tous sont écrits en arabe et transcrits en caractères français. On attend encore un semblable travail pour l'Algérie ; s'il avait été fait, il eût évité aux cartographes des méprises extraordinaires et de continuelles incertitudes (1). L'auteur a signalé quelques-unes des erreurs singulières où sont tombés des voyageurs au Maroc, faute de connaître les éléments de la langue arabe : l'un croit que la vipère s'appelle *lefa'â*, parce qu'enroulée elle ressemble à la lettre *fa*, ف. (545) ! l'autre affirme sérieusement que la lettre *b*, ب, manque dans la langue des Rifains (546) ! (2). Les orthographes les plus grossièrement fautives sont encore courantes de nos jours, comme *cheul*, *chellog*, pour *chlouh'*, ou encore *Bocoyas*, *Bekilya*, *Belkouya*, pour *Bek'k'ouya*, tribu dont il fut beaucoup question l'an dernier à Oran (586, n. 1) (3). Il est

(1) On ne saurait dire combien la cartographie algérienne a souffert et souffre encore de cette imprécision dans la transcription des noms propres arabes. La belle carte au 1/50,000e de l'Algérie est loin d'être exempte de défectuosités à cet égard. Toutefois cela n'est rien auprès de nos premières cartes qui mentionnaient des *Djebel Manarf* et des *Oued Manarf* ! Si l'on en croit le général Parmentier, il existerait encore, dans les archives militaires de notre colonie, une circulaire de Bugeaud datée du camp de l'*Oued Manarf* (PARMENTIER, *Vocabulaire arabe-français des principaux termes de géographie*, etc., 1 br. 8°, 50 p. Alger, 1881 ; p. 2-3). Sur la carte générale de l'Algérie au 1/1.500.000e éditée en 1843, on trouve, dans l'Aurès, au nord de Sidi Abid, un village appelé *Ouachkounn* !

(2) H. Duveyrier, apud DE LAM. et LAC., *Documents*, p. 396, n. 1, dit : « *Melila*, telle est la véritable orthographe, on écrit et on prononce en arabe aujourd'hui comme on écrivait au XIe siècle. Le site est fiévreux et *melila* veut dire en arabe chaleur fébrile. » On est stupéfait en présence de cette assertion de la part d'un voyageur qui a séjourné à Melilla ; il suffit en effet de s'adresser au *premier marocain venu* pour constater que tous prononcent *Mliliya*, comme l'a constaté MOULIÉRAS, *Maroc Inconnu*, I, p. 151. EIDENSCHENK et COHEN-SOLAL, *Mots usuels de la langue arabe*, 1 vol. Oran, 1897, p.236, écrivent correctement مليلية *Mliliya* en arabe, mais leur transcription est espagnole. Le mot espagnol *Melilla* se rapproche assez de la véritable prononciation. Quant au mot *melila*, c'est un mot d'arabe littéraire qui n'a rien à voir ici. Rien n'est plus dangereux que de vouloir chercher l'origine des noms propres du nord de l'Afrique dans les lexiques de Freytag et de Kasimirski. C'est une observation qu'on pourra faire en prenant connaissance des trop savantes étymologies données par Largeau dans ses relations. A ce point de vue, de Foucauld est à peu près irréprochable ; il a su faire un usage tellement judicieux de ses connaissances en arabe, que l'on n'a pas à lui reprocher de ces bévues si fréquentes chez d'autres. — En ce qui concerne le ب certaines tribus le prononcent un peu comme un *v* (QUEDENFELDT *loc. cit.*, p. 192, n. 2)

(3) Pourquoi s'obstine-t-on à écrire *Riff* avec deux *f* (451) ? QUEDENFELDT, *loc. cit.*, p. 109, n. 3, avait déjà signalé cette ridicule orthographe.

vrai que mainte et mainte fois les arabes qui ignorent profondément le berbère ont été les premiers à estropier les noms propres ; ils écrivent *Tsoul* pour *Dsoul* (439), *Chefchaouen* pour *Ech Chaoun* (121), *Acila* (nous écrivons *Arzille*) pour *Azila* (603), *Kholt'* pour *Lekhlout'* (566), etc... M. Mouliéras a mis un terme à cette confusion. Il a fait plus encore, il a tenté de nous donner l'étymologie ou tout au moins la signification courante de tous les noms de lieux et sa nomenclature du Maroc est destinée à faire loi parmi les géographes. On est tout surpris de retrouver au Maroc des villages portant le nom de Tlemcen [1] (486) ou de *Ouahran*, c'est-à-dire Oran [2].

*
* *

Désireux d'approfondir en détail la vie matérielle des populations djebaliennes, l'érudit professeur de la Chaire d'Oran nous donne de nombreux détails sur leur alimentation. A l'instar de M. Delphin [3], il n'a pas dédaigné de nous exposer même des recettes de cuisine (385, n. 1). Dans mainte tribu des Djebala, la nourriture des habitants est fort grosssière : de pauvres peuplades comme les Ktama ou les Oulad Bekkar ne dédaignent point les escargots et les champignons, qu'on mange bouillis dans l'eau (105) ; ils donnent la chasse aux gerboises et aux sauterelles, qu'ils mangent grillées (361). La

---

(1) Le village de *Tlemsoun*, dans les Beni Messara. « *Tlemcen*, dans le dialecte des *Braber* du Maroc, signifie antique. Ex : *Tlemcen elbeni ines d'atlemsan*, Tlemcen est une ville antique. C'est pour cette raison sans doute que les Arabes appellent Tlemcen *el djidar*, mot qui signifie antique en Arabe vulgaire. » (MOULIÉRAS. *Les Beni-Isguen, étude sur leur dialecte*, 1 broch, 8°, 78 p., Oran, 1895 ; p. 41). *Agadir* doit être l'équivalent de *djidar*, en sorte que les trois noms de Tlemcen semblent avoir la même origine. Les indigènes appellent aussi *el Djidar* d'autres villes comme Oudjda et Tak'demt ; le nom de cette dernière, arabe sous sa forme berbère, signifie aussi « ancien ». Cf. les célèbres tombeaux appelés *Djedar* aux environs de Frenda. *Djidar* au reste, comme *Tlemcen*, en berbère, se dit de tout édifice antique. En arabe littéral *djidar* signifie « muraille ». Il y a un Ouad Tlemcin qui descend des pentes de l'Aurès oriental vers le Sud. *Agadir* signifie surtout « forteresse ». Cf. Agadir sur la côte occidentale du Maroc.

(2) *Maroc Inconnu*, I, 80. Cf. *Beni-Isguen*, p. 40. Les aventureuses conjectures de RINN, *Origines berbères*, in *Rev. Afr.*, XXXII° ann., n° 188, p. 97, ne sont guère vraisemblables.

(3) Voir la préface des excellents *Textes pour l'Etude de l'Arabe parlé*, 1 vol. 18°, VI - 367 p., Paris-Alger, 1891, du distingué directeur de la Médersa supérieure d'Alger, p. III.

consommation de la viande de chacal est aussi fort à la mode (795, n. 1) et beaucoup de montagnards ne se font pas faute de manger du sanglier [1]. Par contre, dans d'autres tribus, le gibier est tellement délaissé qu'il pullule et que les lièvres et les perdrix causent aux vergers de grands dégâts (315). On ne sera pas peu surpris d'apprendre que le dindon se trouve dans la basse-cour de certains villages de Meçmouda (487) : ceux qu'a vus l'informateur de M. Mouliéras avaient-ils été dérobés à des européens de la côte ? Il ne le sait, mais il est douteux qu'ils fussent régulièrement élevés. Parmi les animaux domestiques, il faut citer le furet, très répandu chez certains montagnards des Beni-H'assan et des Beni-Léït (757) qui le dressent à la chasse. Les chiens, comme partout en pays indigène, sont très méchants et occasionnent aux voyageurs de cruelles mésaventures (361)[2]. L'auteur ne nous apprend nulle part que l'on consomme leur chair [3], non plus que celle des chats [4]. Ces derniers sont élevés en grande quantité par les Héddaoua (184), confrérie de marabouts mendiants, fumeurs de kif, qui vivent avec l'animal cher à Baudelaire dans une promiscuité complète [5].

Les Djebala aiment beaucoup les liqueurs alcooliques et les scènes d'ivrognerie sont fréquentes chez ces musulmans (754). Non seulement les étudiants de certaines tribus boivent, à la barbe des marabouts, dans leurs orgies nocturnes, le vin acheté aux chrétiens et aux juifs de Tanger (608), mais il y a plus : un

---

(1) *Maroc Inconnu*, I, 57. Ce fait n'a rien d'étonnant : le sanglier est presque la seule viande qu'aient à leur disposition les populations pauvres qui habitent en pleine forêt. C'est ainsi que, dans les mêmes conditions, certaines tribus algériennes mangent encore le sanglier (Voy. mon *Excursion au Cap Bougarone*, in Bull. Soc. Géog. Oran. XXe ann., tome XVII, fasc. LXXIII, avril-juin 1897, p. 237). C'est ainsi encore qu'au moyen-âge, alors que les forêts de chênes couvraient la plus grande partie de notre pays, la viande la plus usuelle était la viande de porc (Lavisse et Rambaud, *Hist. Gén.*, t. II, p. 4, n. 1). Nous reviendrons du reste spécialement sur ce sujet intéressant.

(2) Cf. Delphin, *op. laud.*, p. 322 seq. et 354 seq.

(3) Cf. Bertholon, *La Cynophagie dans l'Afrique du Nord*, in CR. 25e sess. AFAS. Carth. 1896, 1re part. *Doc. off. et proc.-verb.*, p. 207-208.

(4) Les Arabes de la Dhahra (Maroc) mangent les chats sauvages (185, n. 1).

(5) Les fumeurs de kif, les *h'echaïchin* semblent aimer a vivre en familiarité avec les chats. It y a à Tlemcen quelques-uns de ces malheureux qui se promènent avec un chat sur leur épaule.

grand nombre de tribus fabriquent du vin (476, n.) que l'on conserve dans des jarres énormes, si profondes qu'un homme s'y pourrait noyer [1]. Chez les Beni Ah'med-es-Sourrak', les mosquées sont pourvues de chais où sont emmagasinés vins, huile et *çamet* (764). Ce *çamet* est une sorte de gelée de raisin, obtenue par la cuisson du moût [2] et qui ne contient pas d'alcool ; mais il y a aussi du çamet alcoolique et les Djebala en font souvent abus (475, n. 1). Ils abusent parfois aussi de l'eau-de-vie ou *mah'ya* [3] que leur vendent les juifs de Tanger, de Tétouan, d'Ech-Chaoun (115). A côté des boissons alcooliques, il faut placer le thé, dont l'usage est excessivement répandu ; c'est du reste « la grande friandise du Maroc » [4]; la poésie arabe qui a cours là-bas, reproduite et traduite par M. Mouliéras (481), peut donner une idée de l'amour qu'ont les marocains pour ce breuvage (594) [5].

On fume immodérément le *kif* [6] chez les Djebala (20) ; les fumeurs les plus endurcis réveillent leurs sens blasés par des

---

(1) Cf. DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, pp. 325, 428, 438. L'usage des boissons fermentées est plus répandu qu'on ne se le figure parfois dans l'Afrique Mineure ; sans parler du vin de palmier on *lagmi*, bien connu des Sahariens, on peut rappeler que les indigènes de Djerba cultivent la vigne et fabriquent un vin grossier, que du reste il ne savent pas conserver (BERTHOLON, *Exploration anthropol. de l'île de Djerba*, in *l'Anthropologie*, sept.-oct. 1897, n. 5, p. 560).

(2) Voy., pour la fabrication du çamet, *Maroc Inconnu*, I, p. 55.

(3) Les juifs qui font une énorme consommation de *mah'ya* la fabriquent eux-mêmes, « dans le Nord avec des raisins secs, dans la montagne avec des figues, dans le Sahara avec des dattes. Dans les villes la *mah'ya* s'achète par carafes au marché ; dans les campagnes, chaque maison distille tous les jeudis ce qu'il lui faut pour la semaine » (DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 397, n. 1).

(4) DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 125, n. 1. Le thé marocain est du thé vert importé d'Angleterre. On le prend en général très faible avec beaucoup de sucre et de la menthe.

(5) Le café est presque inconnu au Maroc, sauf dans les grandes villes et dans les ports de mer (DE FOUCAULD, *op. laud.*, p. 126). Le cheikh El Habri, des Beni Snassen, interdit le café aux Derk'aoua qui relèvent de de son autorité et ne leur permet que le thé. De même le thé est la boisson favorite des indigènes du Sahara central : ils le préfèrent infiniment au café que beaucoup d'entre eux ne connaissent pas ou n'aiment pas. Cf. FOUREAU, *Mon neuvième voyage au Sahara et aux pays touareg*, in *Bull. Soc. Géog. Paris*, 7e sér., t. XIX, 2e trim. 1898, p. 250.

(6) Cf. DE FOUCAULD. *op. laud.*, p. 34 ; le sultan a le monopole de l'introduction du *kif* dans les villes. Voy. DELPHIN, *Textes*, p. 108 et 110, sur le kif. Sur le tabac et le kif au Maroc, cf. une intéressante note de M. Fischer dans ses *Hieb- und Stichwaffen im Marokko*, p. 10, n. 1 du t. à p.

poignées de tabac à priser (1) dont ils bourrent leurs narines, tout en grignotant des noix et des raisins secs (109). Les Héddaoua surtout, cette société de Clopins Trouillefous, font un grand abus du kif (2) à l'exemple de leur patron Sidi Héddi (186, 189). Certaines tribus tirent d'importants revenus de la culture du chanvre à fumer (3) : celle de Ktama est célèbre dans le Maroc entier par son kif (4) et on y vient s'approvisionner de tous les points du R'arb (96). On absorbe aussi, sous forme d'électuaire, la graine du *h'achich* (5) et l'opium (6).

***

L'habit national des Djebala, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est la *djellaba* (7), sorte de long vêtement, avec un capuchon et de très courtes manches. Il y en a de plusieurs sortes : il y a la *r'orabiya,* toute noire, complètement fermée ; la *d'ibiya,* gris cendrée ; la *fah'ciya* à raies blanches et noires ; la *chaouniya,* très courte, avec un long capuchon ; l'*ouazzaniya,* longue, légère, bordée de soie ; la *khizzioua,* couleur carotte, etc. (16-17) (8). Plusieurs tribus s'adonnent spécialement à la fabrication des djellaba et quelques-unes sont renommées pour

(1) L'usage du tabac à priser, employé seul est très-rare au Maroc (DE FOUCAULD, *op. laud.,* p. 35). Il est répandu chez bon nombre de tribus algériennes, qui l'absorbent par la bouche.- Le tabac à fumer ne s'emploie guère au Maroc que mélangé au *kif.* Les juifs seuls fument la cigarette (DE FOUCAULD, *loc. cit.*) Cependant, dans certains k'çour du Sahara marocain, tout le monde fume le tabac (*id.*, p. 123).

(2) Dans une grande partie du sud marocain, le kif est « l'apanage des chérifs et des marabouts ; ils le fument en l'arrosant de grands verres d'eau de vie » (id., p. 168).

(3) Le *Kif* est une variété du *Cannabis sativa,* L., à feuilles et à graines plus petites que le type (BATTANDIER ET TRABUT, *Flore de l'Algérie,* 1 vol. 8°, XI-825-XXIV p., Alger, 1888-1890 ; p. 809).

(4) Cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance,* 35, n.

(5) Cf. Delphin, *Textes,* p. 110.

(6) *Maroc Inconnu,* I, p. 62. Pour tout ce qui concerne l'alimentation, le thé, le tabac, etc..., au Maroc, voy. l'important travail de QUEDENFELDT, *loc. cit.*, 1887, p 241 seq.

(7) Cf. DE LAM ET LAC, *Documents,* I, p. 408, à qui une coquille fait écrire *djebala.* DE FOUCAULD, *Reconnaissance,* p. 11, p. 23, écrit constamment *djelabia* pour *djellabiya,* forme employée ça et là, particulièrement dans les villes et en dehors des pays où ce vêtement est habituel. Mais le terme de beaucoup le plus répandu est *djellaba.* Cf. DELPHIN, *Textes,* p. 49 (proverbe sur Sidi Ah'med ben Yousef), et QUEDENFELDT, *Einth.* etc..., p. 119, n. 1.

(8) Cf. DELPHIN, *Textes,* p. 194, p. 196.

cela, par exemple les Cenhadja-t-el Out'a(416). Le burnous est fort rare ; généralement les djebaliens ne le portent que le jour de leur mariage et, dans maint hameau, il y a un burnous de noces, déposé chez un notable de l'endroit et qui sert à tous ceux qui se marient (495). Le marabout Bou-Selham dut son nom, qui signifie *l'homme au burnous*, à ce qu'il portait toujours ce vêtement, en dépit de la coutume des Djebala (553).

***

La femme djebalienne est souvent belle : les femmes de telle tribu, comme les Beni H'ouzmer, par exemple, sont renommées pour leur beauté (199). Il est vrai que l'idéal du marocain en cette matière est bien différent du nôtre : ce qu'il estime le plus chez la femme c'est l'embonpoint, en sorte que la beauté est affaire de kilogrammes et que l'esthétique n'est plus qu'ne arithmétique. Les malheureuses que leur maigreur déparent aux yeux de leurs contribules absorbent l'*oudhmi*, la *Dianthella compressa*, (Clauson) des botanistes. On met la racine de cette plante dans des outres à baratter et le beurre ainsi fait a, dit-on, la propriété de faire engraisser (476). En mainte tribu, les femmes sont très libres, vont et viennent sans voile ; dans celle d'El-Branès, par exemple, elles peuvent circuler à visage découvert (356) ; ailleurs, comme chez les Mernisa, on leur réserve sur le marché un enclos où les hommes ne peuvent pénétrer (365). Malgré l'effroyable relâchement des mœurs, l'adultère est relativement rare, car il est réprimé par des peines terribles. Chez les Beni-Zeroual, comme chez beaucoup d'autres tribus, l'homme coupable d'adultère a les yeux crevés avec une faucille rougie à blanc (48). Quant à la femme, elle expire sous les coups de bâtons et les huées de la populace (51). D'autre part le nombre des prostituées et des ignobles personnages connus sous le nom de *aïl* est évidemment un dérivatif à la lubricité bien connue des Djebala.

Privilégié entre tous, l'informateur principal de l'auteur, Moh'ammed ben Tayyeb peut partout, chez ses coreligionnaires, approcher du beau sexe sans exciter la jalousie de qui que ce soit. Son air étrange et illuminé, qui fait qu'on le prend pour un bienheureux, le rend particulièrement vénérable aux yeux

des femmes (207-208). Nous les avons vues bien souvent, à Oran ou à Tlemcen, arrêter notre derviche, baiser sa main ou le pan de son manteau et lui adresser, en pleine rue, quelque requête à laquelle il répondait d'un ton divinement supérieur. C'est ainsi que dans les Djebala, il allait impunément se désaltérer à la fontaine du village, au milieu des femmes qui puisaient de l'eau, ce qui aurait valu à tout autre qu'à lui une cruelle punition de la part de la Djemaâ (48). Même dans des tribus, comme les Beni-Smih', où les femmes sont d'une sauvagerie excessive, Moh'ammed était toujours le bienvenu au milieu des groupes de ces dames et n'excitait ni leur frayeur, ni la jalousie des hommes (297-298).

La femme, pas plus chez les Djebala que dans le restant du Nord de l'Afrique, n'est cette esclave qu'on a voulu nous représenter. L'auteur a déjà, et avec raison, protesté contre ce préjugé si répandu, qui veut que la femme indigène ne soit entre les mains de son mari qu'un instrument de plaisir et de travail [1]. Il revient encore sur ce point et il y insiste particulièrement dans quelques pages fort intéressantes (736-740). Quant à l'ignorance de la femme, elle est loin d'être aussi générale qu'on peut le penser. Le lecteur sera certainement surpris d'apprendre qu'on a vu à Fas une femme, El Aliya bent Si-t'-Tayyeb, qui professait dans une mosquée un cours de logique et qui expliquait à des étudiants des deux sexes le commentaire d'El Azhari sur la Djaroumiya (741). Evidemment, c'est là, et l'auteur en convient, une exception ; nous sommes loin de la société des Rostemides de Tiaret où il n'y avait pas une servante qui ne connût les signes du zodiaque ! [2]. Il y a bien, ça et là, dans les Djebala, quelques femmes qui savent lire et écrire, mais c'est encore assez rare et le djebalien répète volontiers : تعليم النساء من فساد الدين « instruire les femmes, c'est détruire la religion ». Cela n'empêche pas toutefois que

(1) *Maroc Inconnu*, I, pp. 133-134.

(2) Masqueray, *Chronique d'Abou Zakaria*, 1 vol. 8°, LXXIX-410 p., Alger, 1879 ; p. 78.

l'influence morale de la femme dans la société djebalienne reste très grande [1].

*
* *

Malgré cela, le mariage, comme dans toute l'Afrique Mineure, a le caractère d'une vente. La jeune fille n'est point consultée (494), et le plus souvent les deux époux ne se sont jamais vus [2]. Le cadre restreint de notre article ne nous permet pas d'entrer dans le détail des cérémonies qui accompagnent le mariage chez les Djebala (495-499), et qui du reste ne diffèrent pas sensiblement de ce qui se passe ailleurs dans l'Afrique du Nord. Pour la même raison nous ne pouvons nous étendre sur les rites et usages funéraires en usage dans le Nord du Maroc, et auxquels M. Mouliéras a consacré de longs développements (425-435). Notons seulement que l'on garde relativement peu de réserve dans les cérémonies funèbres (433). Les femmes ne se déchirent point les joues et ne poussent pas de lamentations comme cela se pratique en Algérie (427) [3].

*
* *

La mort, chez les Djebala, est méprisée et ces rudes populations sont en général braves. La peur de l'au-delà ne les hante pas. Bien au contraire, le marocain pense que l'existence terrestre est mauvaise, que toute agitation est stérile, que

---

(1) VILLOT, *Mœurs, coutumes et institutions des indigènes de l'Algérie*, 1 vol. 18°, X-521 p., Alger, 1888 ; d'ordinaire si exact, nous semble s'éloigner de la vérité lorsqu'il dit, p. 115, que l'indigène ne demande que rarement conseils ou consolations à sa femme. — HUGONNET, *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, 1 vol. 12°, 286 p., Paris, 1858 ; p. 98 seq., nous paraît donner une appréciation beaucoup plus juste. Voy. surtout MERCIER, *Condition de la femme musulmane dans l'Afrique septentrionale*, 1 vol., 155 p., Alger, 1895, passim.

(2) Ce caractère de vente nous semble *en fait*, indubitable, malgré l'opinion de MERCIER, *op. laud.*, p. 82 seq., qui examine surtout le point de vue juridique, et de HUGONNET, *op. laud.*, 92. Voy. à ce sujet HANOTEAU et LETOURNEUX, *La Kabylie*, 3 vol., 8°, Paris, 2e éd., 1893 ; t. II, p. 149 seq. et VILLOT, *op. laud.*, p. 81.

(3) On pourra comparer la description des cérémonies du mariage et de l'enterrement chez les Djebala avec les descriptions analogues publiées en Algérie ; l'extrême abondance de cette littérature nous interdit de donner ici même les principales références. Voir les ouvrages de Villot, Hanoteau et Letourneux, Féraud, Daumas, Bonnafont, Fromentin, Trumelet, Largeau, Masqueray, etc., etc.

l'homme est créé pour les joies futures. C'est, nous dit M. Mouliéras, un pessimiste terrestre et un optimiste céleste (621). De l'avenir terrestre, il ne s'occupe pas ; ici-bas, il vit dans le passé, méprisant tout progrès et répétant : *Ems kheir min el youm*, c'est-à-dire : « Hier valait mieux qu'aujourd'hui » [1].

Le trait dominant de leur religion, c'est, comme dans tout le Maghrib, le culte des saints, le maraboutisme : pas un hameau qui n'ait son *ouali*. Parmi cette foule de saints, quelques-uns se détachent et sont universellement révérés : tel est le célèbre Sidi Abdesselam ben Mechich [2] en l'honneur de qui s'organisent des pèlerinages monstres (171) et à qui on rend un culte digne d'un dieu. Au reste le nombre des familles de marabouts est incalculable chez les Djebala qui, déjà arabisés, sont atteints de la manie de la généalogie chérifienne (306). Les bourgeois gentilshommes sont nombreux chez eux et le deviennent de plus en plus [3].

Parmi les familles maraboutiques les plus influentes des Djebala, il faut citer au premier rang la maison d'Ouazzan [4], où se trouve le Conseil supérieur de l'ordre des *Tayyibiyin*, peu connus sous ce nom au Maroc, car on les appelle généra-

---

(1) On reconnaît là la thèse développée par M. Lapie dans son intéressant livre *Les civilisations tunisiennes*, 1 vol. 12°, 304 p., Paris, 1898.

(2) DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, 368. Voir en général, pour tout ce qui concerne les marabouts des Djebala et du Rif, le très intéressant chapitre VIII de cet ouvrage, intitulé : *Influences religieuses et politiques du Nord-Est du Maroc*, p. 361-389. On ne manquera pas de remarquer la concordance qui existe entre les données fournies par les *Documents* et les renseignements contenus dans le *Maroc Inconnu* qui complètent plus d'une fois les premières.

(3) Voy. au sujet des fausses généalogies chérifiennes GUIN, *De la suppression du manuscrit :* انوار البرجيس في شرح العقد النفيس, in *Rev. Afr.*, XXXIe ann., n° 181, janv. 1887, p. 72-80. Cf. le proverbe :

قال الولد لابيه يا ابي تعال نشرف انفسنا
واجابه قايلا حتى يموت الذين يعرفونا

« Ennoblissons-nous en prenant le titre de chérif, disait un jour un jeune ambitieux à son père. — Attends, lui répondit celui-ci, que soient morts ceux qui nous connaissent ». Cité par FÉRAUD, Les *Harar*, in *Rev. Afr.*, XVIIIe ann., n° 103, janv. - févr. 1874, pp 21-22.

(4) DE LAM. ET LAC, *Documents*, I, pp. 372-386. — Ouazzan veut dire « le peseur » en arabe. Il est bon toutefois de remarquer que ce nom se rencontre ailleurs : il y a un *Ouazzen* dans le Djebel Nefousa. Cf. DE CALASSANTI-MOTYLINSKI, *op. laud.*, p. 108.

lement *Touhamiyin*, du nom de Moulaye Et-Touhami ben Moh'ammed ; ce dernier est considéré par la masse des affiliés et des dignitaires de l'ordre comme le plus illustre réorganisateur de la Confrérie (458). On sait que le chef de cette confrérie est devenu le protégé de la France et que, dans ces derniers temps, il a joué un rôle important dans notre politique marocaine. Il serait injuste de méconnaître les services que la maison d'Ouazzan nous a rendus, non seulement au Maroc, mais encore en Algérie. Peut-être ces services nous ont-ils inspiré une confiance un peu exagérée dans la puissance de l'ordre des *T'ayyibiyin*. En tous cas, il est certain que les articles de la presse métropolitaine sur le chérif d'Ouazzan ont le plus souvent manqué de mesure et qu'ils ont contribué à répandre dans l'opinion publique des idées fausses sur le degré d'influence de l'ordre de Moulaye Tayyeb. On en est venu à considérer les grands maîtres de cette confrérie comme ayant une influence prépondérante dans tout le Maroc à l'exclusion des autres puissances religieuses. M. Mouliéras s'est élevé, non sans vivacité, contre de pareilles exagérations qui pourraient avoir leurs dangers (458 seq.) Tout en reconnaissant la grande influence du chérif d'Ouazzan dans nombre de régions du Maroc, il a fait observer qu'en mainte autre contrée elle était absolument nulle [1] ; que la ville d'Ouazzan, située chez les Beni Messara, gémit en réalité sous le joug de ces derniers, lesquels ne se font pas faute de la piller de temps à autre (469) [2] ; que la noblesse la plus vénérée, la plus populaire du Maroc n'est pas celle des chérifs d'Ouazzan, mais celle des descendants directs des derniers princes Idrissites (462) [3]. Il faut donc revenir à une appréciation plus modérée et plus juste de l'influence ouazzanienne dans l'étendue de l'empire chérifien, tout en remarquant que la diplomatie française ne pouvait négliger de se servir de cette influence, car les puissances rivales n'auraient pas manqué alors de l'exploiter contre nous [4].

---

(1) Cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 163-164.
(2) Voy. sur ces pillages DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, p. 375, 438, 408.
(3) Cf. *id.*, p. 361-367.
(4) *Bull. Comité Afr. franç.*, 1898, p. 121.

*
* *

A côté des grandes sociétés religieuses qui initient leurs adeptes aux pures joies extatiques, il y a aussi, chez les Djebala, des confréries purement sportives, dont le tir à la cible est le principal exercice (473). Chez les Beni Messara, tous les jours, dans chaque village, de nombreuses compagnies s'exercent au tir et à l'escrime [1]. Dans toutes les fêtes, les exercices sportifs tiennent le premier rang, tir, escrime, jeu de balle avec une balle d'où sort une longue aiguille, etc.... (176). Pas de fête sans que la poudre ne résonne; comme tous nos indigènes, les Djebaliens sont des fanatiques de la *fantasia*[2], soit équestre, soit surtout pédestre: une vingtaine de combattants se jettent à plat ventre, rampent, se cachent derrière les obstacles, bref, imitent toutes les ruses de la guerre [3]. Puis au bout de quelque temps de ce manège emprunté aux adeptes de Sidi Ah'med ben Mousa [4], un cri retentit, aussitôt suivi d'une décharge générale de fusils (30).

Tout, chez les Djebala, est prétexte à fête et s'il y a un pays dont les habitants mènent joyeuse vie, c'est bien celui ci; les enterrements eux-mêmes sont des occasions de bombances [5]. Mais les fêtes ne seraient pas complètes sans les danses lascives des courtisanes et des mignons (20, 52, 104, 453, 608, etc.) [6].

*
* *

Car les Djebala ont le triste privilége d'être le peuple le plus débauché qu'il y ait au Maroc. La corruption des mœurs y

(1) Sur les confréries de tireurs, voy. RINN, *Marabouts et Khouan*, 1 vol. 8°, VIII-552 p., Alger, 1884 ; p. 121-126. — Sur le tir à la cible chez les indigènes, cf. DELPHIN, *Textes*, 271-275.

(2) « L'affaire importante ici n'est point le trafic, c'est le *Jeu des chevaux* ; tout cavalier des Aït Ben Zid est tenu de venir chaque dimanche (jour de marché) y prendre part ; une amende de dix francs punit les manquants » (DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 71.)

(3) Sur la fantasia comparée chez les Rifains et les Djebaliens, cf. QUEDENFELDT, *Einth.*, etc.., pp. 119-120. Cf. les combats singuliers des Touareg décrits par FOUREAU, *Mon neuvième voyage au Sahara et aux pays touareg*, in *Bull. Soc. Géog. Paris*, 7e sér., t. XIX, 2e trim. 1898, pp. 236-237.

(4) Cf. DEPONT et COPPOLANI. *Les Confréries religieuses musulmanes*, 1 vol. 576 p., Alger, 1897; p. 367., et surtout l'important travail de QUEDENFELDT qui écrit *Sidi H'ammed* (sic) *ou Mousa* (loc. cit., 1889, p. 572).

(5) *Maroc Inconnu*, I, p. 66.

(6) Sur les danses des hommes et des jeunes éphèbes, cf. DELPHIN. *Textes*, pp. 246 et 256.

atteint un degré inimaginable (1). Point de village où ne pullule l'ignoble giton, le *âil* répugnant ; les Djebala sont pourris par la sodomie (2). Chaque étudiant a son mignon et il est même difficile à celui qui est seul d'obtenir la *retba* dans une mosquée, car on craint qu'il ne veuille s'emparer d'un éphèbe appartenant à l'un de ses condisciples (65). Nombre de femmes mariées supportent que leur époux entretiennent sous le toit conjugal une de ces immondes créatures (476, 512) ; on se fait gloire d'avoir un tel compagnon et on se promène avec lui (65) (3). A côté du *aïl*, il y a aussi la *âïla*, prostituée achetée et possédée en commun par plusieurs célibataires (14) Tout ce beau monde se réunit dans chaque village au *beït-eç-çohfa*, sorte de maison commune où sont enfermées les armes et les munitions du village et qui est en même temps le théâtre d'orgies effrénées (4). La lubricité des femmes mariées, dans certaines tribus, égale celle des hommes (180) et il faut la crainte des épouvantables châtiments qui attendent l'adultère pour les contenir dans le devoir que leurs maris observent si peu.

Aïl et âïla sont mis en vente (5) sur les marchés, absolument comme une marchandise (64) : leur prix ne dépasse guère

(1) Et pourtant DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 136, résumant ses impressions sur *l'ensemble* des marocains dit : « Les mœurs sont dissolues. »

(2) L'exemple, du reste, vient de haut et les chérif d'Ouazzan eux-mêmes ne sont pas exempts de vices infâmes :

Et quia non metuunt animœ discrimen
Principes in habitum verterunt hoc crimen ;
Virum viro turpiter jungit novus hymen,
Exagitata procul non intrat femina limen.

(WRIGHT, *Anecdotica literaria*, apud DU MÉRIL, *Poësies pop. lat. du Moyen-Age*, vol. 8°, 454 p. Paris, 1847 ; p. 102, n. 4, où l'on trouvera d'intéressantes indications bibliographiques sur les vices honteux du Moyen-Age). En ce qui concerne Ouazzan, Cf. in *Bull. Com. Afr. franç.*, loc. cit., l'allusion de la ligne 20, d'en bas, col. 2, p. 121. On trouvera une source de comparaisons intéressantes avec les mœurs djebaliennes dans le récent article de MATIGNON, *Deux mots sur la péd. en Chine*, in *Rev. d'Anthr. crim.* t. XIV, 14e ann., n° 79, 15 janv. 1899, pp. 38-53.

(3) Cf. HAEDO, *Topographie et Hist. gén. d'Alger*, trad. Berbrugger et Monereau, in *Rev. Afr.*, XVe ann., n° 85, janv. 1871, p. 49 et n° 88, juil. 1871, pp. 312-313, en tenant compte toutefois des exagérations de Haedo.

(4) Au cours d'une diatribe fielleuse que son ton ne permet pas de discuter dans une revue sérieuse, M. Delbrel, qui a pénétré chez les Fechtala, convient cependant que tout ce que M. Mouliéras a dit des mœurs abominables des djebaliens est exact (*Dépêche Algérienne* du 20 juin 1899.) Voir dans la *Dépêche Algérienne* du 28 juin 1899 une réponse à l'article de M. Delbrel.

(5) Cf. DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, p. 438.

150 francs, quoiqu'il y en ait parfois qui atteignent 300 francs, sans doute à cause de leurs talents inavouables (511). Comment se recrute ce bétail humain ? La plupart des jeunes gens exposés ainsi étaient originairement des prisonniers de guerre; beaucoup aussi proviennent de vols, car, de tribu à tribu, de continuels enlèvements ont lieu (1). Malheur au jeune homme qui s'écarte trop des lieux habités : il court le risque de tomber entre les mains de ces maraudeurs d'une nouvelle espèce (39, 51, 76) (2).

A côté de la lubricité djebalienne, les mœurs du Rif et des Braber font contraste par leur pureté. Il semble qu'au Maroc, les populations restées berbères soient d'une moralité supérieure aux berbères arabisés (374). Les Dsoul, par exemple, mal arabisés et voisins des Braber, sont exempts des vices infâmes de leurs compatriotes djebaliens (435) et, d'une façon générale, les Riafa n'ont pas assez de mépris pour les inavouables mœurs de leurs voisins (3). La lubricité de ceux-ci s'accommode très bien, chose curieuse, avec leur fanatisme et c'est précisément dans les bourgs où il y a le plus de mosquées et de clercs étudiant le Livre sacré que les mœurs sont le plus relâchées (403).

*
* *

Des gens qui vivent ainsi au milieu des pires excès doivent nécessairement s'user vite : aussi l'impuissance est-elle fré-

---

(1) Ces mœurs incroyables sont également rapportés par DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, pp. 408, 438, 441 : les Beni Messara viennent enlever des jeunes garçons dans l'intérieur même d'Ouazzan........ ils n'épargnent pas plus les filles des chérif que les autres.

(2) Les Djebaliens qu'on interroge au sujet de toutes ces hontes sont généralement embarrassés et n'avouent pas aisément les turpitudes de leur pays. Mais les habitants du Rif qui les connaissent ne tarissent pas à ce sujet ; nous venons d'en faire encore l'expérience quelques instants avant d'écrire ces lignes.

(3) Il serait peut-être dangereux de généraliser outre mesure et de conclure que, d'une façon absolue, les Berbères de l'Afrique Mineure n'ont été corrompus que par les Arabes. Bien que les mœurs de la grande Kabylie soient en général pures, il s'est cependant conservé çà et là (Guifser) des usages bien immoraux. Cela est encore plus accentué dans l'Aurès et les berbères d'Ouargla sont, paraît-il, extrêmement dissolus. Signalons cependant ici que M. Camille Sabatier a soutenu au Congrès de Géographie d'Alger de cette année une thèse analogue à celle de M. Mouliéras : s'appuyant sur des données statistiques, il a cherché à démontrer que la criminalité en Algérie était toujours plus élevée dans les douars-communes arabes ou arabisés que dans les douars-communes berbères.

quente chez les Djebaliens et elle est leur grande terreur (52). Plutôt que de l'attribuer, en effet, à leurs monstrueux abus, ils sont convaincus qu'elle est généralement l'effet d'un sortillège (52). Le *thik'af* [1], ou art de nouer l'aiguillette est florissant chez les Djebala et on trouvera dans le *Maroc Inconnu* les moyens employés à cet effet (499 seq). Aussi, ce que les Djebaliens demandent le plus à la médecine, ce sont des aphrodisiaques : ils emploient dans ce but le pyrèthre (*Anacyclus pyrethrum*, Coss.), qu'ils appellent *Tijent'ast* (en arabe *guent'es*), le turbith (*Globularia Alypum*, L). qu'ils appellent *Taserr'int* et les différentes espèces d'orobanches, dont l'aspect bizarre ne pouvait manquer de les frapper et qu'ils appellent *Arad'im* (en Algérie, *rdim*). La thérapeutique se borne chez eux à l'emploi de quelques simples (105-106, 476 seq.) Les Heouara-t-el-H'adjar ont une singulière coutume: le premier jour du printemps presque tout le monde absorbe, mélangé au couscouss, du *derias* ou *thapsia* cuit : ils pensent que cela les met, pour un an, à l'abri des maladies, même de l'hydrophobie ! (418). La rage se traite ainsi : on enlève une poignée de poils à l'animal après l'avoir assommé, on la réduit en cendres et on applique celles-ci sur la plaie [2]. La victime doit ensuite se bourrer d'ail cru pendant huit jours. Si la thérapeutique est rudimentaire, la chirurgie l'est encore plus: quelques t'olba opèrent, paraîtrait-il, les goîtreux, nombreux dans certaines tribus où on les nomme *ech'ab-el-h'alk'oum* (799, n. 1), mais nulle part on ne pratique la trépanation, très connue des habitants de l'Aurès (336, n. 1) [3].

---

(1) A Alger, on dit encore *rebat'* ; *merbout'*, qui a l'aiguillette nouée.

(2) Cette manière de traiter la rage paraît répandue sur toute la surface de l'Afrique du Nord, avec différentes variantes. Cf. LARGEAU, *Le Sahara Algérien*, 1 vol. 16°, 347 p., Paris, 1881 : p. 80. De même on guérit la piqûre du scorpion en écrasant la bête sur la plaie (LARGEAU, *op. laud.*, p. 300). Au reste c'est une croyance très répandue que les animaux malfaisants guérissent eux-mêmes le mal qu'ils ont produit ou encore sont rendus inoffensifs par leur propre image. Cf. une note intéressante à ce sujet dans HOUDAS et BASSET, *Miss. scient. en Tun.*, in *Bull. Corresp. Afr.*, 1884, p. 46, n. 2 ; et CARRA DE VAUX, *l'Abrégé des merveilles*, 1 vol. in 8°, Paris 1897, pp. 272, 243, 285 ; commenté d'une façon très intéressante par MASPÉRO in *Journ. des Sav.*, févr. 1899, pp. 82, 83.

(3) Cf. MALBOT et VERNEAU, *Les Chaouias et la trépanation du crâne dans l'Aurès*, in *L'Anthrop.* 1897, t. VIII, n° 1, janv.-févr. et suiv. — Nous n'avons pas à notre disposition, au moment où nous écrivons ces lignes le travail de QUEDENFELDT, *Krankheiten, Volksmedicin und abergl. Curen in Marokko*, in *Ausland*, 1891, 4 seq.

La panacée universelle reste encore le *h'irz*, l'amulette, griffonnée par les lettrés. Comme jadis la Thessalie pour les Grecs, le Maroc pour les algériens est la patrie des sciences occultes. La vénération des masses pour tout ce qui est écrit [1] leur donne une confiance aveugle dans les petits carrés de papier contenant des formules magiques dont la vente est le principal moyen d'existence d'innombrables t'olba (477) [2].

*
* *

La seule institution gouvernementale qui existe chez les Djebala, c'est la *djemaâ* [3]; sans elle le pays serait en proie à l'anarchie la plus complète et les habitants se décimeraient les uns les autres. C'est une antique institution, mais chez les Djebala arabisés elle a perdu sa forme berbère primitive et son ancienne organisation [4]. Toutefois elle reste encore le seul pouvoir qui soit capable de maintenir un peu d'ordre dans la société djebalienne (503). Ses attributions sont extrêmement étendues : elle décide également sur les affaires d'ordre gouvernemental, administratif ou judiciaire ; elle connaît du civil et du criminel ; bref elle exerce une véritable omnipotence (504). Bien qu'elle se conforme naturellement à la coutume, cependant il ne paraît pas qu'il existe des *k'anoun* écrits [5]. En ce qui concerne la sécurité, la djemaâ est la seule garantie

---

(1) Quand Largeau, à Ouargla, faisait aux malades des applications de sinapismes Rigollot, ils étaient persuadés que ce qui agissait c'étaient les caractères tracés sur le dos du sinapisme (avis sur la manière de s'en servir) et ils s'écriaient : « Quel grand médecin ! il écrit des livres qui brûlent comme du feu ! » C. LARGEAU, *Le pays de Rirha*, 1 vol. 16°, 413 p, Paris, 1879 ; p. 85.

(2) Cf. *Maroc Inconnu*, I, p. 53, 92.

(3) Nous aurions pu nous étendre davantage sur ce très intéressant chapitre des djemaâ, mais nous avons à ce sujet en manuscrit un travail spécial que nous espérons mettre plus tard au jour. Les deux livres fondamentaux à consulter à ce sujet sont celui de HANOTEAU ET LETOURNEUX *(op. laud.)* et MASQUERAY, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*, 1 vol. XLVIII - 326 p., 8°, Paris, 1886 (Thèse).

(4) Il en est cependant resté quelques traces. Cf LAM. et LAC. *Documents*, I, p. 428.

(5) Ils sont fort rares au Maroc. Cf. FOUCAULD, *Reconnaissance*, I, 90. Au moment où nous corrigeons ces épreuves, M. Mouliéras nous fait savoir qu'il existe des *k'anoun* manuscrits dans les grands villages de Lékhmas, Beni-Zéroual et Cenhadja.

des habitants; à cet égard, ses membres auraient plutôt souvent une tendance à étendre sa compétence, afin de se partager, indûment d'ailleurs, les amendes qu'ils infligent (391). Mais ils sont retenus d'autre part par la nécessité d'éviter toutes les occasions d'affaiblir leur autorité en se heurtant à l'opposition de gens puissants (283.) La djemaâ, pour cette raison, s'immisce le moins possible dans les querelles personnelles : en ce qui concerne les meurtres en particulier, elle laisse aux familles le soin de venger elles-mêmes les victimes par l'exercice du droit de talion [1] (504). Ne font partie de la djemaâ que les hommes d'âge mûr, mariés, considérés, fils d'un ancien membre du conseil et ayant des parents dans le village [2]. La djemaâ siège en permence (505) ; il y en a une par village ou par groupes de quelques villages (60) et, en outre, il y a une djemaâ générale de toute la tribu (506) qui dirige ce qu'on pourrait appeler la politique extérieure et décide de la paix ou de la guerre. Quant au caïd nommé par le sultan et que la plupart des tribus ont fini par accepter, il ne garde une ombre d'autorité qu'autant qu'il reste en bons termes avec la djemaâ générale; sinon il est obligé de déguerpir (506). Les djemaâ locales élisent un chef par fraction; la durée de ses pouvoirs n'est pas limitée [3], et il est révocable par ceux qui l'ont nommé. Nous avons déjà vu que les munitions étaient déposées au béït eç çoh'fa de chaque village; c'est qu'il y a partout une sorte de milice bourgeoise, dont ne font partie ni les étudiants, ni les hommes mariés. Le béït eç çoh'fa est donc fréquenté surtout par des ignorants et des célibataires, et cela nous explique comment il est devenu l'abominable lieu que nous savons 22-23). Ainsi, il y a un commencement d'organisation militaire et, en cas de guerre, une petite armée peut être

---

(1) C'est la *rek'ba* kabyle ou *thamegueret*. Cf. HANOTEAU et LETOURNEUX, *op. laud.*, t. III, p 61. On l'appelle encore *outila* au Maroc (Cf. MOH'AMMED BEN RAH'AL *A travers les Beni Snassen*, in *Bull. Soc. Géog. Oran*, XIIe ann , t. IX, fasc. XL, janvier-mars 1889, p. 31 n. 1.

(2) Souvent (Bek'k'ouya, Rif), les membres de la djemaâ se distinguent des simples particuliers par la djellaba noire et le rouleau de corde en poil de chameau (*Maroc Inconnu*, I, p. 92).

(3) Les R'iatha n'élisent aucun espèce de cheikh (DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 34) de même que les Ida ou Belal (*id.*, p. 155). Ailleurs le cheikh est élu pour un an (*id.*, p. 92). Ailleurs encore, il est héréditaire (*id.* 151).

promptement réunie; la centralisation sociale en effet ne dépasse pas la tribu, et l'état d'hostilité de ces agglomérations est pour ainsi dire permanent dans les Djebala (248).

*
* *

Le sentiment de nationalité est, pour le moment, encore restreint à la tribu ; la plus grande solidarité règne généralement entre contribules, et il n'y a point d'exemple qu'un individu soit mort de faim au milieu de ses concitoyens, comme cela arrive quotidiennement dans nos sociétés civilisées (318). Mais avec les frontières de la tribu s'arrête l'esprit de confraternité; le djebalien ne voit pas plus loin : les hommes qui sont de l'autre côté de la rivière ou sur l'autre versant de la montagne ne sontpas ses frères [1]. Pourtant, la division générale des Djebala en Cenhadja et en R'mara est déjà l'indice d'un groupement supérieur à la tribu [2]. En outre les Marocains civilisés commencent à entrevoir vaguement l'idée d'une patrie marocaine et c'est un des côtés les plus intéressants du *Kitab el Istik'ça*, qu'il contient à cet égard de nombreux plaidoyers (26); fait grave, digne d'être médité par nous. C'est à vrai dire une idée qui est encore loin de se faire jour dans l'esprit de la multitude, et les Djebala, en particulier, n'en sont encore qu'à la forme tout à fait provinciale du patriotisme. Ce manque de cohésion, l'émiettement des tribus et l'insécurité sont cause que l'on ne pourrait voyager si l'hospitalité n'était généralement pratiquée. A la vérité, l'étranger, dès qu'il paraît dans une tribu, est considéré comme un ennemi : *hospes, hostis*. Mais dès qu'on l'a accueilli, on le traite en hôte ; les marabouts, les zaouiya offrent habituellement le gîte et le couvert à l'étranger, ce sont presque les hôtelleries du Maroc [3]. Cependant il y a des pays où la méfiance à l'égard de l'étranger quel qu'il soit ne désarme pas ; les habitants d'Ouazzan (nous ne parlons pas de la zaouia), sont particulièrement inhospitaliers (482-

(1) Voy. les remarques fort intéressantes et, en ce qui concerne le Maghrib, entièrement vérifiables, de GUMPLOWICZ, *La lutte des races*, trad. Baye, 1 vol. 8°, Paris, 1893, p. 193 seq.

(2) « En 1882 l'assemblée générale des Braber s'est, dit-on, réunie; elle était composée de délégués de toutes les fractions (véritables tribus) et formait un total de près de 1000 personnes » DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 362).

(3) Cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 167).

485). Il en est de même de certaines peuplades d'El R'arb et de Lékhlout' qui ne se gênent pas pour répondre à celui qui se présente comme *dheïf Allah* (hôte de Dieu) : القبع اصغر منك وبيات برا c'est-à-dire : « L'alouette est plus petite que toi, e cependant elle couche dehors » (552)[1].

*
* *

Nous avons parlé d'insécurité. Que dire en effet d'un pays, où l'on répète couramment, comme un proverbe : اللي ما بيده شي مكحلة ميت[2], c'est-à-dire : « Celui qui n'a pas le fusil à la main est un homme mort (586) » ? il n'y a pas de contrée qui soit plus infestée par les brigands que les Djebala. Une tribu, célèbre par son banditisme, semble en avoir reçu son surnom, puisqu'elle s'appelle *Beni Ah'med-es-Sourrak'*, c'est-à-dire « les voleurs fils d'Ah'med ». Il n'y a point de plus incorrigibles pillards[3] et leur proverbe favori est : ***El bat'el h'elou***, « ce qui ne coûte rien est doux » (763). Les Dsoul sont également célèbres par leurs brigandages ; ils ne respectent absolument personne (423). Au surplus tous les Djebala excellent dans l'art de couper les routes et de dévaliser leur prochain (281-282) ; tout est pour eux de bonne prise[4] et la plupart du temps ils laissent leur victime absolument nue[5]. Rien n'est plus fréquent dans un village que de voir rentrer dans le plus simple appareil une personne qui était partie en voyage (147), et il y a tel ou tel trajet pour lequel on ne trouverait aucun guide qui consentît à vous accompagner[6]. L'influence des

---

(1) L'hospitalité indigène tant vantée, a eu aussi ses détracteurs : on a prétendu, non sans apparence de raison qu'elle favorisait la mendicité et qu'elle augmentait le nombre des vagabonds. Cf. BERBRUGGER, *De l'hospitalité chez les Arabes*, in *Rev. Afr.*, XIIIe ann., n° 74, mars 1869, pp. 145-150.

(2) Cf. QUEDENFELDT, *Einth*, etc..., p. 118-119.

(3) Cf. DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, 432-433. Sur le brigandage des Beni Messara, cf. *id.*, p. 438.

(4) Voy. dans DELPHIN, *Textes*, p. 196, le procédé original employé par les bandits marocains pour faire restituer aux voyageurs l'argent ou les bijoux qu'ils auraient pu avaler, afin de les dérober aux recherches des voleurs.

(5) Cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 5.

(6) C'est ainsi que DE FOUCAULD, *loc. cit.*, ne put trouver à Ech-Chaoun un guide pour le conduire jusqu'à Fas à travers les territoires de Lékhmas, Beni Zeroual et Beni Ah'med.

marabouts eux-mêmes est souvent inefficace, et, d'ailleurs, il y a tel santon fort vénéré de sa tribu, qui est lui-même un coupeur de routes émérite, par exemple Sidi-l-Mekki-l Ouazzani, dont la zaouia est située chez les Fennasa (378-381).

Un autre motif d'insécurité, c'est l'état de guerre perpétuel qui existe entre les tribus. Elles ont entre elles des haines féroces, et elles exercent réciproquement sur ceux de leurs membres qu'elles font prisonniers, d'atroces représailles (386-387). Lorsqu'une tribu est menacée, elle implore l'alliance des tribus de son çoff ; des députés se rendent sur les marchés de celles-ci et égorgent publiquement un taureau : c'est le *âr* (honte, déshonneur), sacrifice par lequel on avoue sa faiblesse pour demander secours (311). Les batailles, naturellement, ne sont pas des batailles rangées ; chacun combat pour soi, s'avançant, s'arrêtant, fuyant quand bon lui semble. Toutefois chaque fraction de tribu a pour se rallier les drapeaux de ses marabouts [1] et son orchestre de hautbois et de grosses caisses (75). Toutes les attrocités possibles sont commises contre les vaincus, les cadavres sont horriblement mutilés et les contribules des morts n'osant venir enterrer les corps, ceux-ci pourrissent souvent sur place, formant d'immenses et nauséabonds charniers (434). Il y a des guerres inexpiables, dans lesquelles les vaincus ne veulent pas se soumettre et qui ne finissent pas (372-373) ; il y a, au contraire, d'autres cas où des fractions, horriblement foulées par leurs ennemis, implorent en vain leurs frères impuissants, comme ce village d'El Mizab, que les Beni Zeroual oppriment d'une façon atroce (43).

Ainsi le voyageur que les bandits n'ont point dévalisé court encore le risque d'être pris entre deux partis de belligérants ; il y a bien des signaux de neutralité traditionnels, comme par exemple de faire tourner sa djellaba au-dessus de sa tête (290), mais ils n'offrent pas de bien sérieuses garanties. L'impossibilité de voyager est telle, même pour de hauts personnages, que l'âmel d'Oudjda, mandé par le sultan, préfère se rendre à

---

(1) Coutume générale dans le Nord de l'Afrique. Cf. Robin, *Notes historiques sur la grande Kabylie*, in *Rev. Afr.*, XX[e] ann., n° 115, janv.-févr. 1876, p. 48.

Fas par Nemours et Tanger, en prenant le paquebot français qui dessert ces deux ports, que de prendre la voie directe par terre (422, n.) ! C'est surtout la frontière séparant deux tribus rivales qui est dangereuse pour le voyageur qui possède quelque bagage ; celui-là ne peut voyager qu'en payant des *zet't'at'*, c'est-à-dire des gens influents que l'on n'ose attaquer parce que leur famille et leur tribu se lèveraient pour les venger et qui vendent leur influence pour faire passer sans danger les voyageurs d'un village à un autre village (1). Arrivé à celui-ci on cherche un autre *zet't'tat'*, et ainsi de suite (78). Et que l'on n'aille pas croire que cette insécurité n'existe que dans les territoires indépendants, car les régions soumises au sultan sont en général encore plus dangereuses, les agents du gouvernement ne protégeant nullement les populations contre les brigands et les opprimant autant que ceux-ci peuvent le faire (2) (71, 537).

Dans ces conditions, il n'y a que d'innocentes créatures, comme le derviche Moh'ammed ben T'ayyeb, n'ayant rien à perdre, prêt à se dépouiller de ses vêtements à première sommation, protégé par ses apparences d'illuminé, qui puissent circuler sans grand danger au Maroc. Et encore, que de mésaventures ! Que de fois il est dépouillé de ses pauvres habits, n'échappant à la mort que parce qu'on craint de frapper un *medjd'oub* (illuminé, extatique), parce qu'on sait que sa vengeance n'est pas à redouter et que nulle part, même chez les Djebala, on ne tue un homme sans raison (47, 146, 150, 181, 218, 262, 301, 319, 375, 388, 404, 483, etc.) (3).

*
* *

Mais, dira-t-on, et le sultan ? Ne peut-il rétablir l'ordre ? Le sultan de Fas et de Maroc n'est pas le sultan du Maroc, ou plutôt le Maroc, considéré comme nation soumise à un seul

---

(1) Cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 7 n. 1, 36, 51.

(2) « .... le blad el makhzen, triste région où le gouvernement fait payer cher au peuple une sécurité qu'il ne lui donne pas ; où, entre les voleurs et le qâïd, riches et pauvres n'ont point de répit ; où l'autorité ne protège personne, menace les biens de tous, etc........ » (DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, pp. 40-41).

(3) Voir dans DELPHIN, *Textes*, 326-327, le récit en arabe d'une semblable mésaventure.

souverain, est une conception qui n'a jamais existé que dans l'esprit des politiques européens [1]. Tout le monde sait en effet que le prétendu empire des chérif se divise en deux parties fort inégales : le *blad el makhzen* et le *blad es siba* (72), c'est-à-dire le pays soumis payant des impôts et fournissant des recrues et le pays indépendant [2]. Or, dans les Djebala, le *blad el makhzen* n'occupe qu'une bien petite superficie, eu égard à l'aire totale de la région ; quelques tribus seulement, surtout dans la partie ouest qui confine à la mer, sont soumises ; les autres reconnaissent nominalement l'autorité du sultan, mais ne payent aucun impôt [3], à moins que l'on ne décore de ce nom le cadeau qu'elles envoient de temps à autre au descendant de Fat'ima-t-ez-Zohra qui occupe le trône de Fas et de Maroc (319). Il y a gros à parier que bien des Djebaliens, ceux surtout qui habitent des tribus peu accessibles, comme les Beni-bou-Chibeth, les Oulad bou Slama, les Beni Ah'med, savent à peine qu'il y a un sultan [4] au Maroc ; et ce sultan, en somme, si l'on considère l'ensemble des populations marocaines, est à peine plus puissant qu'un des grands caïds des Braber (16) [5]. Même en expédition de guerre, il faut qu'il compte avec certaines tribus [6] ; il a alors recours à sa politique ordinaire qui consiste à exciter plusieurs tribus contre celle qu'il veut détruire en leur permettant de la manger (703); encore ce procédé ne lui réussit-il pas chaque fois, et il y a

(1) Dans le texte arabe du traité de Lalla Mar'nia (18 mars 1845), le sultan se qualifie simplement de « sultan de Fas, de Merrakech et du Sous-el-Ak'ça », pas plus. Cf. DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, 535).

(2) Le dernier est quatre ou cinq fois plus vaste que le premier (DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. XV). Sur l'expression *blad es siba*. Cf. DELPHIN, *Textes*, pp. 320-351.

(3) Les Beni Arous sont exempts d'impôts comme chorfa. C'est une tribu du reste très-turbulente, soumise nominalement, mais très-indépendante de fait. Cf. DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, 430.

(4) Cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, pp. 52, 158.

(5) « ...... Tel est le prestige du sultan. On le regarde comme un chef de tribu éloigné avec qui on serait en assez mauvais rapport (Zenâga) » (DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 114).

(6) « En 1889, lors de la colonne du sultan, la tribu de Lékhmas a refusé à l'armée, forte de 10.000 hommes, le droit de prendre de la paille » (cap. Thomas, apud DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, 429) La même année, ils refusèrent de laisser traverser leur territoire à l'ambassadeur d'Italie qui allait porter des lettres de créance au sultan (DE LAM. ET LAC., *id.*, p. 428).

telle petite tribu qui a tenu le chérif en échec pendant plusieurs années, comme les Beni Mezguelda, par exemple (447-448). Presque toujours il est obligé de composer, d'accepter des compromis, de se contenter d'une soumission nominale qui consiste simplement à lui permettre de nommer dans la tribu un caïd agréé par la djemaâ (65, 448). Une des choses auxquelles il s'applique le plus, c'est de se concilier, par tous les moyens, les marabouts locaux dont l'influence est si grande sur les populations maghribines [1], et, lorsqu'il est en expédition, il ne manque aucune occasion de les visiter et de leur faire des cadeaux [2] (134).

Ce qu'est l'administration marocaine dans les Djebala, on le devine sans peine [3]; c'est un malheur de plus pour le pays (597). Les caïds du sultan n'ont habituellement aucune influence. Mais il a réussi à les faire accepter par toutes les tribus, ce qui est d'une politique fort habile ; seulement il faut ajouter qu'ils ne sont généralement que des caïds *in partibus*, n'étant tolérés qu'à la condition de ne point s'occuper d'administration [4] et surtout de ne pas parler de payement régulier des impôts (506). A cette condition, on les laisse tranquilles. Au reste la suzeraineté religieuse du chérif est partout reconnue [5], et chaque vendredi, dans toutes les mosquées, on récite la *khot'ba*, prière en l'honneur du souverain (48). Mais la grande majorité des tribus s'en tient à ce platonique hommage.

---

(1) Ce fut une des plus grandes préoccupations des Turcs, pendant leur longue domination de l'Algérie, de rester en bons termes avec les marabouts de toute espèce. Cf. A. Devoulx, *Lettres adressées par des marabouts arabes au pacha d'Alger*, in *Rev. Afr.*, XVIIIe ann., n° 105, mai-juin 1874, p. 171 seq. Quelque temps avant la prise d'Alger, en 1830, le dey voulant se concilier les populations, envoyait pour être sacrifiés, des bœufs et des moutons à tous les marabouts des tribus des environs. (Michiel, *La prise d'Alger racontée par un captif*, in *Rev. Afr.*, XXe ann., mars-avril 1876, n° 116, p. 113).

(2) Cf. de Lam. et Lac., *Documents*, I, 369.

(3) Cf. Erckmann, *Le Maroc Moderne*, 1 vol. 304 p, Paris, 1885, p. 125 seq.

(4) Cf. sur les caïds du sultan de Foucauld, *Reconnaissance*, p. 47 et surtout p. 58 (le caïd de Bou el Djad). — Cf. de Lam. et Lac, *Documents*, I, 331 (Rif) et 431 (Lékhmas). Ces caïds sont en réalité de simples fonctionnaires de parade. On pense bien que le caïd nommé par le sultan à Taodeni, par exemple, à 520 kilom. de Tombouctou, ne saurait être autre chose qu'un fonctionnaire *in partibus* (Duveyrier, apud de Lam. et Lac., *Documents*, I, p. 279, n. 1).

(5) Cf. Duveyrier in de Foucauld, *Reconnaissance*, p. VII.

***

Quel commerce peut exister dans un pareil pays ? — M. Mouliéras, dans son deuxième volume, a étudié d'une façon toute spéciale le commerce marocain et il a puisé ses matériaux dans les recueils officiels qui sont de nature à inspirer le plus de confiance (60, 221, 642). La majeure partie des importations et des exportations se font par Tanger, que Casablanca tend sous ce rapport à détrôner, en devenant le port le plus fréquenté de tout le Maroc (644). Il ressort des documents cités par M. Mouliéras que la France tient un bon rang commercial au Maroc, au regard des autres puissances ; toutefois elle ne progresse point comme elle le devrait et elle doit surtout redouter la concurrence de l'Allemagne. Les maisons allemandes savent mieux se plier aux moindres caprices de la clientèle que les nôtres (229) ; elles font des prix plus bas et accordent plus de délais (645) [1] ; elles vont davantage au-devant du client, et il y a telle place, comme El K'çar el Kebir (Alcazar) que visitent régulièrement des représentants allemands et où les représentants français ne viennent jamais (538). Aussi, depuis quelques années, le commerce allemand au Maroc a-t-il pris un essor vraiment extraordinaire (550).

Il est vrai que la lutte commerciale dans ce pays est particulièrement pénible : à la différence des mœurs et des langues, au manque de confortable, à la difficulté des voyages vient s'ajouter encore la pénurie des communications postales et télégraphiques, qui sont un élément essentiel de tout commerce prospère. Pour l'extérieur, les principaux ports marocains sont en relations assez peu fréquentes, mais régulières, avec les ports européens. Il y a de plus deux câbles sous-marins, l'un espagnol, l'autre anglais, qui relient Tanger à l'Europe. L'absence d'un câble français d'Oran à Tanger est un de ces inconvénients sur lesquels il est superflu d'insister (661 662). En ce qui concerne l'intérieur, il n'y a de courriers à peu près réguliers que sur les principales villes : ils sont faits

(1) Cf. Moh'ammed ben Rah'al, *A travers les Beni Snassen*, in *Bull. Soc. Géog. Oran*, XIIe ann., t. IX, fasc. XL, janvier-mars 1889, pp. 46-47. — Les Espagnols se sont émus de cette concurrence. Cf. à ce sujet l'article anonyme intitulé: *Marruecos como mercado para la produccion y la industria españolas*, in *Soc. Géog. Madrid* (*Rev. de Geog. col. y mer.*), año III, nº 3, t. I, 19, mayo 1899.

par des indigènes qui sont rarement inquiétés (1). La difficulté des communications est naturellement cause que sur certains points les denrées produites dans le pays sont d'un bon marché extraordinaire : chez les Meçmouda on paye une poule 5 à 15 sous, un mouton 5 francs, une chèvre 2 fr. 50...... (487). A la pénurie des communications de toute espèce, il faut ajouter, parmi les obstacles que rencontre le commerçant, la complication du système monétaire et les fluctuations d'un change très élevé. Le compte avec les monnaies marocaines réelles et fictives est tellement pénible qu'il y a de quoi décourager les plus intrépides calculateurs. M. Mouliéras a eu la patience de débrouiller cet écheveau et il faut lui en savoir gré (694 seq.). Quant au change, qui suit les fluctuations du change espagnol (655), on trouvera peut-être les chiffres plus éloquents que toute dissertation, quand nous aurons dit qu'il était, en mai 1898, à cent pour cent dans toutes les places maritimes du Maroc (645, n.).

*
* *

Quels sont, indépendamment de la haine traditionnelle de tout musulman pour le *roumi*, quels sont les sentiments des populations du Nord du Maroc à notre égard ? En ce qui concerne les lettrés, en ce qui concerne ceux-là qui commencent à avoir quelque notion d'une patrie marocaine, la réponse n'est pas douteuse. Il suffit de parcourir les dissertations haineuses d'un écrivain contemporain, Ah'med ben Khaled en-Naciri es-Slaoui, et de voir avec quelle mauvaise foi il écrit l'histoire (25, 238, 692 n.), pour comprendre combien il redoute l'intervention européenne au Maroc et particulièrement l'intervention

(1) Le respect de l'indigène pour tout ce qui est écrit est général dans l'Afrique du Nord. Aussi des courriers postaux fonctionnent-ils dans maint et maint pays, où le voyageur isolé ne trouverait aucune sécurité. Cf. à ce sujet une note intéressante in *Tour du Monde*, 6 août 1898 (couv). — Cependant, dans des pays comme les Djebala, la transmission des lettres reste toujours problématique. Cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 5.

française [1]. Il n'en est pas de même pourtant de tous les Marocains éclairés, et il y a, à cet égard, de nombreuses exceptions ; on ne lira pas sans surprise l'entretien qu'aurait eu à ce sujet Moh'ammed ben T'ayyeb avec un caïd de Tétouan, un Slaoui aussi celui-là (210). De même que ce personnage appelait de ses vœux notre domination, de même les nombreuses familles, qui, après 1830, fuyant le contact de l'infidèle, se sont réfugiés au Maroc, principalement chez les Dsoul et les H'ayaïna, regrettent aujourd'hui leur détermination ; elles apprécient tellement bien la différence qu'il y a entre notre administration bienveillante et régulière et l'anarchie qu'elle ont trouvée au Maroc [2], que plusieurs d'entre elles ont demandé et obtenu du Gouvernement français la faveur d'être rapatriées (436). Des marabouts, d'ailleurs, ont prédit plusieurs fois que les chrétiens s'empareraient du pays [3], et cette éventualité semble être envisagée avec assez de résignation [4] (127, 162).

Parmi les nations européennes, les Espagnols, à cause de leur morgue et de la grossièreté avec laquelle ils traitent les musulmans, leur sont particulièrement antipathiques (709). Cependant, malgré ces procédés, ou plutôt à cause d'eux, les

---

(1) L'hostilité du *Kitab el Istik'ça* contre les Français est évidente ; on ne peut s'empêcher de remarquer par contre que les Anglais sont généralement épargnés par lui. Peut-être n'est-il pas hors de propos de faire remarquer ici que le livre a été édité au Caire, en 1895. Cf. TALEB, *Un historien musulman*, in *Alg. nouv.*, 1e ann., 4e trim., n° 22 (1er nov. 1896) et n° 23 (8 nov. 1896). L'auteur de cet article, qui est une autorité du plus grand poids en pareille matière, va jusqu'à penser que l'introduction de ce livre en Algérie n'est pas exempte d'inconvénients pour nous. Cependant le *Kitab el Istik'ça* est extrêmement répandu chez nos indigènes et il nous a été donné de constater que beaucoup de lettrés musulmans en faisaient ici leur lecture favorite.

(2) Certains pays du Maroc sont tellement opprimés qu'ils soupirent après la conquête française, comme après une délivrance : « Que de fois ai-je entendu les musulmans (de Taza, qui sont opprimés par les Riata) s'écrier : « Quand les Français entreront-ils ? Quand nous débarrasseront-ils enfin des Riata ? Quand vivrons-nous en paix comme les gens de Tlemcen ? » (DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, p. 32). — « Aussi combien ai-je vu de Marocains, revenant d'Algérie, envier le sort de leurs voisins d'Algérie : il est si doux de vivre en paix ! qu'on ait peu ou qu'on ait beaucoup, il est si doux d'en jouir sans inquiétude ! » DE FOUCAULD, *id.*, p. 41).

(3) De pareilles prédictions avaient jadis été faites, suivant les indigènes, par de nombreux marabouts algériens touchant la venue des Français dans la Régence d'Alger.

(4) Cf. *Maroc Inconnu*, I, p. 63.

Espagnols n'ont su mener à bien aucune grande œuvre dans le Maghrib. Campés sur quelques rochers du littoral, incapables de s'étendre, ne pouvant même pas parvenir à tirer du pays leur subsistance, au point d'être obligés, à Alhucemas, par exemple, lorsque les citernes sont vides, de faire venir de l'eau d'Espagne parce qu'ils ne peuvent aller la prendre sur la côte [1], ils n'ont même pas pu empêcher les Rifains de continuer à exercer leurs pirateries ; il a fallu que ce fût le sultan qui, sous la pression des représentants européens, prît lui-même l'initiative d'anéantir les Bek'k'ouya, les derniers pirates de la Méditerranée (586, n.) ! A la vérité, il en reste bien encore çà et là le long de la côte, par exemple sur le littoral de la grande tribu des R'mara (255 seq.) et cette honte pour l'aurore du XXe siècle, ne cessera complètement que le jour où une puissance européenne se décidera à faire ce que fit notre pays en 1830 [2]. En attendant ce moment, les Rifains continueront à se croire invincibles parce qu'ils ne reconnaissent aucune domination, parce qu'ils ne se doutent pas de ce que c'est qu'un régiment de zouaves ou de tirailleurs commandés à l'européenne, parce que les armes espagnoles n'ont point su ou pu leur inspirer une crainte salutaire [3].

Leur excellent armement contribue aussi à augmenter leur confiance : là encore l'Espagne ne s'est pas montrée digne du rôle de sentinelle avancée de la civilisation, que lui assignait

(1) Cf. DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, p. 403 et *Maroc Inconnu*, I, p. 99. Voir pour tout ce qui concerne les établissements espagnols sur la côte marocaine ; dans le premier de ces ouvrages l'intéressant chapitre IX, pp. 392-407 ; dans le deuxième les pages 87-88, 94-101, 148-167, 170, qui complètent d'une façon indispensable les renseignements fournis par les *Documents*. Cf. QUEDENFELDT, *Einth.*, etc..., pp. 111-112.

(2) Sur la piraterie barbaresque en général, qui était originellement une forme de la guerre sainte ou *djihad*, cf. DE GRAMMONT, *Histoire d'Alger sous la dom. turque*, 1 vol. in 8°, Paris, XVI - 420 p., 1887 ; p. VII et passim. Ils est navrant de constater qu'à notre époque et en pleine Méditerranée, un tel fléau n'a pas encore disparu. En sommes-nous réduits à ne pouvoir faire autre chose que de répéter aux marins le conseil qu'on leur donnait officiellement en 1857 : « Dans l'état actuel de barbarie où est plongé le Rif on ne peut faire aux marins du commerce d'autres recommandations que d'éviter cette côte » ? (DE KERHALLET, *Description nautique de la côte Nord du Maroc*, 1857, p. 31, cité par DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, 310, n. 1). — Cf. ION PERDICARIS, *Piracy in Morocco*, in *As. quart. Rev.*, Th^d^. ser., oct. 1897, vol. IV, n° 8, pp. 325-329.

(3) Cf. *Maroc Inconnu*, I, 141 et DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, p. 355.

la possession de plusieurs points de la côte marocaine. Elle n'a point su réprimer la contrebande des armes que des marins de ses nationaux et des marins anglais pratiquent journellement sur une vaste échelle. Il en est résulté que le Rif aujourd'hui à peu près tout entier est armé de fusils à répétition, que ces fusils (généralement des fusils *Remington*) ont pénétré chez une partie des Djebala (305) et qu'ils se répandent peu à peu dans l'intérieur du Maroc [1], préparant ainsi les plus grandes difficultés à la puissance européenne qui sera obligée d'intervenir dans les affaires de ce pays [2]. Les tribus de l'intérieur, peu accessibles, ont jusqu'ici conservé le vieux fusil à pierre (442) tel qu'on le fabrique à Tar'zouth [3], aux confins du Rif et des Djebala. Il y en a aussi de grande fabriques chez plusieurs tribus djebaliennes, notamment chez les Beni Mezguelda (450); les fabriques de Fas en fournissent également un grand nombre aux Djebala (402). Quant à la poudre on en fabrique en maint et maint endroit ; les Dsoul sont renommés pour cela (422), et la fraction de Bou-Knana, dans les Cenhadja-t-el-Outa a remplacé depuis longtemps l'industrie des étuis à flèches (*Knana*, carquois) par celle de la poudre à fusil (414). Parmi les armes blanches, il faut surtout signaler l'espèce d'épée nommée *sboula* [4], qui atteint parfois les dimensions d'un véritable rapière (15).

---

(1) Cf. DE LAM. ET LAC., *Documents*, I, p. 419 (tribus de la frontière), p. 254 (Rif) p. 40 (pour les Djebala) : « Ils ont presque tous des Remington ou autres fusils á tir rapide, qu'ils entretiennent très-bien et sont abondamment pourvus de cartouches ». (Il s'agit surtout dans ce passage des tribus traversées par le Sultan en 1889 dans son itinéraire de Fas à Tétouan). Cf. *Maroc Inconnu*, I, 83, 95, 97 et surtout 114-115, où l'on verra dans quelles conditions se fait l'importation des armes de guerre à tir rapide. Les Marocains donnent le nom de *Kolata* à tous les fusils ce chargeant par la culasse. Ce mot, dit Moh'ammed ben Rah'al, vient peut-être d'*espingole*, *espingolette* (MOH'AMMED BEN RAH'AL, *A travers les Beni-Snassen*, in *Bull Soc. Géog. Oran*, XII[e] ann., t. IX, fasc. XL, janv.-mars 1889, p. 17, p. 32).

(2) L'Espagne l'a bien éprouvé dans sa dernière campagne de Melilla.

(3) Cf. *Maroc Inconnu*, I, pp. 50-51.

(4) Cf. FISCHER, *Hieb- und Stichwaffen und Messer im heutigen Marokko* in *Mitth. des Sem. f. Or. Spr.*, Jahrg. II, Abth. II, Westasiat. Stud., 1899 ; p. 7 du t. à p. — Ce très-intéressant et très-important travail n'a été connu de nous qu'après la rédaction de cet article ; on devra s'y reporter pour tout ce qui concerne les armes blanches au Maroc — Pour l'armement des différentes tribus marocaines, cf. DE FOUCAULD, *Reconnaissance*, pp. 23-24, 34, 124, et passim et QUEDENFELDT *Einth.* etc..., p. 121 et 184.

Il ne faut pas se dissimuler que les armes perfectionnées se répandent de plus en plus au Maroc et que cet état de choses créera des obstacles sérieux à la puissance qui la première sera obligée, pour maintenir l'ordre, de pénétrer dans cette contrée : souhaitons que ce soit notre pays qui ait un jour cet honneur. Tout nous désigne pour cela [1] : notre frontière commune avec l'empire des Chérif, le fait que nous gouvernons déjà tous les musulmans de l'Est de l'Afrique Mineure, l'expérience que nous y avons chèrement acquise, l'hospitalité que chaque jour nous offrons aux milliers de marocains qui viennent gagner leur pain ici, la nécessité de ne pas voir perpétuellement notre frontière troublée par des désordres que l'impuissant sultan n'est pas capable de réprimer, la préférence marquée enfin que les marocains montrent pour la domination française à l'exclusion de celle des autres peuples européens. Là-bas, au Maroc, notre diplomatie, à la tête de laquelle se trouvent des hommes profondément versés dans la connaissance de l'Islam, a tâche de nous préparer le terrain ; d'ici nous pouvons aussi le préparer. A l'instar de ces *poundits* que l'Angleterre, dans l'Inde, emploie à explorer les pays peu connus qui avoisinent la péninsule, que n'instituons-nous aussi à Alger un corps d'explorateurs, de missionnaires musulmans qui, sillonnant le grand empire de l'ouest, nous rapporteraient les renseignements les plus précieux, et nous rendraient les plus grands services au triple point de vue scientifique, commercial et politique [2] ? Ils diraient là-bas ce qu'ils ont vu chez nous : « la sécurité, l'égalité, la justice, la liberté religieuse illimitée, le clergé mahométan, ce clergé que nous avons inventé dans notre royale et ignorante bonté, rétribué, vivant largement sur le budget de l'Etat, — les médersas réorganisées. les zaouiya, les ordres religieux musulmans tolérés, l'enseignement secondaire et supérieur de l'arabe dans les Ecoles françaises, le respect profond des vainqueurs pour la religion , les coutumes, les lois des vaincus » (117). Ce programme, si cela

(1) Cf. Ion Perdicaris, *Present aspect of affairs in Morocco*, in As. quart. Rev., thd ser, vol. VII, n° 14, apr. 1899, p. 339.

(2) Cette idée a déjà été préconisée par notre savant maître M. Augustin Bernard, professeur à l'École Supérieure des Lettres d'Alger, dans le *Bull. de la Soc. de Géogr. com. de Paris*, t. XVIII, 1896, 5me fasc., pp. 348-355 *(De l'emploi des indigènes algériens et tunisiens pour l'exploration)*, et nous savons que depuis, il n'a cessé de songer aux moyens pratiques de la mettre en exécution.

nous est donné, nous l'appliquerons au Maroc avec autant de scrupules qu'à l'Algérie et à la Tunisie : c'est à nos diplomates de préparer l'occasion avec leur haute compétence et leur prudente expérience de la politique. Ici notre humble voix doit se taire : si elle osait s'élever, ce serait pour exprimer le vœu que nous ne soyons jamais leurrés par une prétendue rectification de frontière, dont la presse a souvent fait trop grand bruit; nous avons droit, cela est hors de doute, à la rive droite de la Mélouiya [1], mais qu'on le sache bien, ce changement de frontière, qui ne nous attribuerait, à part l'îlot verdoyant des Beni-Snassen, que des territoires infertiles et qui ne nous apporterait que de nouvelles charges administratives, cette rectification, disons-nous, n'appellerait, dans ces conditions, pour qui que ce soit, aucune compensation d'aucune sorte. En attendant le jour où se décideront toutes ces graves questions, les Français de l'Afrique du Nord doivent regarder vers l'Ouest et répéter, avec M. Mouliéras, ces vers allégoriques :

الغرب مليح وانا عليه الأدلّة
الشمس تغرب فيه ومنه تطلع الأهلّة

« L'Occident (c'est-à-dire le *Maroc*) est étincelant. N'est-il pas en même temps et le *lit* où le Soleil se couche et la *source* d'où jaillit l'Astre des Nuits à son premier croissant ? » (787).

Nous avons fini. Aussi bien sommes-nous loin d'avoir épuisé le sujet. Nous n'avons pas dépouillé la dixième partie de l'ouvrage de M. Mouliéras, nous n'avons fait que ramasser, dans une mine inépuisable, quelques minerais intéressants que nous avons placés sous les yeux de notre public. Encore ne nous sommes-

(1) Voici comment le Slaoui, qu'on ne suspectera pas, s'exprime à ce sujet : « Les frontières du Mag'rib el Ak'ça sont : du côté du Couchant, l'Océan Atlantique, et, du côté du Levant, l'Oued Mélouiya et les montagnes de Taza » ! (*Istik'ça*, I, 34, cité à la page 693, n. 1, du *Maroc Inconnu*, t. II). Cf. tous les premiers chapitres de DE LAM. ET LAC., *Documents*, I.

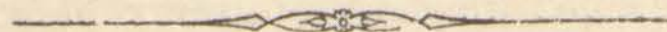
nous placés, pour les raisons que nous avons indiquées, qu'à un point de vue restreint et avons-nous écarté de notre analyse les riches et inédits documents intéressant la religion musulmane ; les renseignements concernant l'instruction au Maroc et la vie des étudiants, sujet que nous traiterons ailleurs ; les indications fournies par l'auteur sur l'organisation politique (djemaâ, etc.) et enfin les nombreux matériaux historiques, qu'au prix d'un labeur pénible, l'auteur a extraits de la gangue informe des auteurs musulmans, pour les offrir à ses lecteurs, éclaircis et ordonnés. Il n'a point affecté de se cantonner dans les sciences pures et il a étudié les questions pratiques, celles qui intéressent le commerce, par exemple, avec autant de soin et autant de scrupules que les autres.

Par quelques comparaisons avec les renseignements consignés dans les auteurs éminents qui, en ces dernières années, ont étudié soit les Djebala, soit les autres régions marocaines, nous avons essayé, dans le rayon trop court de nos faibles lumières, de montrer comment le livre de M. Mouliéras s'accorde avec ses prédécesseurs et, en se vérifiant ainsi lui-même, les complète merveilleusement. Mais il y a un autre moyen de vérification plus direct auquel nous convions très instamment toutes les personnes de bonne foi : cherchez un des nombreux Marocains qui, à cette époque de l'année, sillonnent nos villes et nos campagnes et, le livre en main, interrogez-le sur sa tribu d'origine. Au bout de quelques minutes, quand vous aurez vu, devant la nomenclature des villages, des marchés, des monts et des rivières de sa patrie, la stupeur se peindre sur la face de votre Rifain ou Djebalien ; quand vous l'aurez entendu éclater de rire en entendant citer les dictons de son pays ; quand vous l'aurez vu, au nom du marabout vénéré de son village, porter dévotement sa main à son front, puis à ses lèvres, votre conviction sera faite. Quant à la verve du style, au coloris et à la vivacité de la narration, à l'ordre qui règne dans l'ouvrage ; quant à la perfection de l'exécution typographique, qui fait le plus grand honneur à l'imprimeur, d'autres, plus compétents que celui qui trace ces lignes, donneront leur appréciation dans les revues littéraires. Pour lui, il n'a voulu que tâcher à démontrer qu'il y a là un livre éminemment vrai et instructif qui aura sa place à la table de travail du savant, aux mains de l'homme du monde, à la bibliothèque de l'homme d'État, aussi bien que dans la sacoche de nos officiers, s'il leur est jamais donné de conduire un jour une colonne au Maroc. Il semble se former depuis quelques années en Algérie un groupe de savants qui feraient volontiers de l'empire des

chérif leur sujet préféré d'études. A l'étranger également, en Allemagne surtout, l'activité scientifique se porte de plus en plus vers les études marocaines et il ne se passe pas d'années où un savant allemand n'aille travailler au Maroc; nos pouvoirs publics se préoccupent vivement, nous le savons, de moyens d'encourager les études de ce genre, et les Écoles supérieures d'Alger sont toutes désignées pour fournir ces missionnaires de la science ; nous souhaitons vivement que M. Mouliéras, réalisant enfin son rêve, puisse aller bientôt poursuivre sur place son immense et féconde enquête.

Tlemcen, 29 juin 1899.

Edmond DOUTTÉ.



CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Europe. — Signalons quelques renseignements intéressants relatifs au commerce extérieur de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France en 1898 :

(*Les nombres représentent des millions de francs*)

	Exportation	Importation	Total
Angleterre......	7.350	11.900	19.250
Allemagne......	5.002	6.864	11.866
France..........	3.503	4.376	7.879

On constate d'une façon générale que l'importation l'emporte sensiblement sur l'exportation. En ce qui concerne la France, le chiffre des importations en 1898 dépasse de 420 millions celui de 1897; cela tient à la mauvaise récolte qui a occasionné une importation exceptionnelle de blé. Malheureusement on constate aussi une décroissance assez légère mais continue dans l'exportation : la diminution est en 1898 de 94 millions. Au contraire le commerce allemand ne cesse de gagner du terrain : parti de 7 milliards 1/2 en 1874, il atteint 9 milliards 1/2 en 1890, 11 milliards 1/2 l'année dernière (1).

***

Le tunnel du Simplon est à peine entrepris que plusieurs villes déjà se disputent le trafic que créera cette voie. Genève veut assurer une communication directe avec Paris par le col de la Faucille; Berne de son côté propose une ligne traversant l'Oberland pour se diriger sur Bâle. Mais cette dernière voie ferait forcément double emploi avec celle du Saint-Gothard. La Compagnie P.-L.-M. demande que l'on raccorde la station de Frasne en France à Vallorbe en Suisse, ce qui éviterait les pentes trop fortes et raccourcirait de 35 kilomètres la ligne Paris-Dijon Lausanne. Cette dernière ville gagnera surtout à l'adoption probable de ce tracé (2).

(1) V. *Ann. de Géog.* 15 mars 1899.
(2) id. 15 mai 1899.

Un des navires brise-glaces dont il a déjà été question (1), l'*Iermak*, a pu au mois de mars dernier pénétrer dans le port de Kronstadt en écrasant les glaces du littoral de la Baltique. Il est destiné à maintenir libres pendant l'été les parages de la mer de Kara et les estuaires de l'Ob et de l'Iénisséi.

Afrique. — Un de nos plus remarquables explorateurs africains, M. Mizon, est mort dans les derniers jours de mars et la nouvelle en est arrivée pendant le Congrès de Géographie d'Alger. Le lieutenant de vaisseau Mizon n'avait que 45 ans ; il est mort au moment d'aller occuper les fonctions importantes de résident à Djibouti où son premier acte eût été de recevoir un de ses émules, le commandant Marchand. La carrière d'explorateur de M. Mizon commença en 1880, époque à laquelle, sur les indications de M. de Brazza, il fonda le poste de Franceville au Gabon. En 1881, il explora un itinéraire aboutissant à Sette-Cama sur la côte. Mais c'est de 1890 que datent ses grands voyages. Il remonta la Bénoué jusqu'à Yola, malgré la résistance de la Compagnie royale du Niger. Il signa un traité avec le sultan Zoubir, se dirigea vers le Congo par Ngaoundéré et rencontra dans la vallée de la Sangha M. de Brazza venu au devant lui. Il avait ainsi relié le Niger au Congo et pouvait assurer à la France une communication entre le Soudan et le Congo par la rive méridionale du lac Tchad. Ce rêve ne fut pas réalisé. Reparti pour la Bénoué, en 1892, il se vit arrêté par l'hostilité de la Compagnie du Niger, et rappelé par le gouvernement, tandis que son navire chargé de marchandises était confisqué contre toute espèce de droits. (Ajoutons que la France n'a pas encore reçu la satisfaction qui lui est due). Le dessein politique qui avait inspiré l'exploration de 1890 fut enfin complètement abandonné en 1884 lors de l'arrangement franco-allemand, qui cédait à l'Allemagne l'Adamaoua et qui étendait la frontière orientale du Cameroun jusqu'à l'embouchure du Chari. M. Mizon avait

---

(1) V. Bull. trim. *Soc. de Géog. et Archéol. d'Oran*, avril-juin 1898, p. 117.

été nommé, en 1895, résident à Majunga, puis à Mayotte. La France perd en lui un excellent serviteur. *La Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* qui l'avait inscrit au nombre de ses membres d'honneur ressent tout particulièrement cette perte.

***

Le fait le plus important que nous ayons à signaler ici est la convention anglo-française du 21 mars dernier. Cet acte diplomatique est la conclusion de l'héroïque exploration du commandant Marchand qui goûte en ce moment, ainsi que ses compagnons de route, la récompense que la reconnaissance nationale accorde à leurs glorieux efforts. Voici le texte de cette convention, ou plutôt, comme on va le voir, de cet article additionnel à la Convention du 14 juin 1898 (1) :

« Les soussignés, dûments autorisés à cet effet par leurs gouvernements, ont signé la déclaration suivante :

» L'article 4 de la Convention du 14 juin 1898 est complété par les dispositions suivantes, qui seront considérées comme en faisant partie intégrante :

» 1° Le Gouvernement de la République française s'engage à n'acquérir ni territoire ni influence politique à l'Est de la ligne frontière définie dans le paragraphe suivant, et le Gouvernement de Sa Majesté britannique s'engage à n'acquérir ni territoire ni influence politique à l'Ouest de la même ligne ;

» 2° La ligne frontière part du point où la limite entre l'État libre du Congo et le territoire français rencontre la ligne de partage des eaux coulant vers le Nil et de celles qui s'écoulent vers le Congo et ses affluents. Elle suit en principe cette ligne de partage des eaux jusqu'à sa rencontre avec le 11e parallèle de latitude Nord. A partir de ce point, elle sera tracée jusqu'au 15e parallèle de façon à séparer en principe le royaume de Ouadaï de ce qui était en 1882 la province de Darfour ; mais son tracé ne pourra, en aucun cas, dépasser à l'Ouest le 21e degré de longitude Est de Greenwich (18°40' Est de Paris),

(1) V. *Bull. trim. Soc. Géog. et Archéol. d'Oran*, Chron. géogr., avril-juin et juillet-décembre 1898.

ni à l'Est le 23e degré de longitude Est de Greenwich (20° 40' Est de Paris) ;

» 3° Il est entendu, en principe, qu'au Nord du 15° parallèle, la zone française sera limitée au Nord-Est et à l'Est par une ligne qui partira du point de rencontre du tropique du Cancer avec le 16e degré de longitude Est de Greenwich (13°40' Est de Paris), descendra dans la direction du Sud-Est jusqu'à sa rencontre avec le 24e degré de longitude Est de Greenwich (21° 40' Est de Paris) et suivra ensuite le 24e degré jusqu'à sa rencontre au Nord du 15e parallèle de latitude avec la frontière de Darfour telle qu'elle sera ultérieurement fixée ;

» 4° Les deux gouvernements s'engagent à désigner des commissaires qui seront chargés d'établir sur les lieux une ligne frontière conforme aux indications du paragraphe 2 de la présente déclaration. Le résultat des travaux sera soumis à l'approbation de leurs gouvernements respectifs.

Il est convenu que les dispositions de l'article 9 de la convention du 14 juin 1898 s'appliquent également aux territoires situés au Sud du 14° 20' de latitude Nord et au Nord du 5e degré de latitude Nord, entre le 14° 20' de longitude Est de Greenwich (12° Est de Paris) et le cours du Haut-Nil.

» Fait à Londres, le 21 mars 1899.

» Paul CAMBON. — SALISBURY ».

Cette convention qui met fin à un grave conflit, exclue définitivement la France de la région du Bahr-El-Ghazal cédée à l'Angleterre. En échange la France reçoit ou plutôt semble recevoir un vaste territoire s'étendant sur les rives orientales et septentrionales du lac Tchad et comprenant le Ouadaï, le Kanem, le Borkou et le Tibesti, sans omettre le Baghirmi. En réalité, la concession faite par l'Angleterre n'a pas grande valeur. En effet la convention du 14 juin 1898 nous reconnaissait déjà la possession des rives du Tchad à partir de Barroua, et par conséquent celle des pays voisins. Le Baghirmi d'ailleurs est notre protégé depuis l'expédition Gentil. Enfin ces territoires ne pouvaient à aucun titre être revendiqués par l'Angleterre, n'ayant jamais fait partie de l'Egypte. Au contraire

le Bahr-El-Ghazal que nous évacuons était notre bien ayant été occupé effectivement.

Mais il faut reconnaître qu'en dehors de l'avantage d'écarter une cause de sérieuses et redoutables complications, cet acte a celui d'être très net et d'affirmer l'unité de notre empire africain. La perte que nous subissons n'est pas en elle-même très grave du moment que Fachoda ne nous reste pas. La possession de l'immense marécage que forme le Bahr El-Ghazal n'avait d'utilité qu'à condition d'avoir un débouché sur le Nil. Fachoda évacué, le reste ne valait pas grand chose et eût coûté fort cher. Il valait mieux l'abandonner.

La convention du 21 mars a naturellement éveillé les susceptibilités de l'Italie qui n'a pas renoncé à ses prétentions sur la Tripolitaine et qui se trouve lésée si la France étend son influence sur l'hinterland de ce pays. Une réciproque bonne volonté a calmé ces appréhensions (1).

Parmi les régions que le traité du 21 mars reconnaît à la France, la plus importante semble être le Ouadaï. Bien qu'il n'ait pas de limites précises, on peut évaluer sa superficie à 445.000 kilom. carrés. La population ne dépasse pas 2.400.000 âmes d'après Nachtigal. Le pays est surtout fertile au centre et à l'est. La population se compose de nègres qui exercent la domination politique et d'Arabes mêlés à des Nubiens. Le sultan qui est Nubien n'a sous son autorité immédiate que le nord; le reste obéit à des vassaux ou paie tribut. Les Ouadaïens sont presque tous des pasteurs élevant des bœufs, des moutons, des chèvres et aussi des chameaux. En fait de culture ils ne produisent guère que le millet qui leur est nécessaire. La population du Ouadaï septentrional est musulmane et très fanatique ; le sultan est l'allié du chef des Snoussi. Les habitants du sud sont au contraire païens ou musulmans de nom seulement. Ils sont d'ailleurs tous également belliqueux, cruels et hostiles aux étrangers. Le commerce d'exportation qui consiste surtout en esclaves, en ivoire et en plumes d'autruche se fait aujourd'hui par le Darfour ou par Djalo; l'ancienne route

---

(1) V. *Ann. de Géog.* 15 mai 1899 et *Bull. Soc. Géog. de Lyon*, T. XV, N° 4.

conduisant à Benghazi est abandonnée. La capitale actuelle est Abechr, située près de la route de Karthoum à Kouka. Cette région, fort peu connue, n'a guère été visitée que par Vogel qui y fut assassiné (1855), par Nachtigal (1873) et par les Italiens Matteuci et Massari (1880) (1).

Il convient d'observer que la convention du 21 mars a ramené l'attention sur l'accord anglo-congolais de 1894 par lequel l'Angleterre donnait à bail au souverain du Congo l'enclave de Lado sur le Nil et le pays compris entre la rive gauche du Nil, le 10 parallèle, 25' à l'est de Greenvich et la ligne de partage des eaux entre les bassins du Nil et du Congo. Ce traité concédait à l'Etat libre une bande de terrain de 10 km. de large aboutissant à l'Albert Nyanza. La France avait protesté contre cet accord auquel le roi de Belgique avait renoncé, mais vis-à-vis de la France seule, et le gouvernement anglais avait toujours déclaré que pour lui la convention subsistait. Aujourd'hui que la France évacue le Bahr-El-Ghazal, elle n'a plus intérêt à maintenir son opposition et il devient probable que la convention de 1894 sera désormais appliquée. Du reste les Belges ont depuis longtemps occupé Lado.

⁂

On a reçu d'intéressantes nouvelles de la mission Foureau-Lamy qui a continué sa marche pénible, mais heureuse vers l'Air (2). Les Comptes-Rendus de la *Société de Géographie de Paris* publient trois lettres de l'explorateur Foureau ; la première du 6 janvier datée d'Oued Affattakah, la deuxième du 20 janvier écrite à Tadent, la troisième enfin du 9 février expédiée d'Assiou. Ces lettres, accompagnées d'un itinéraire provisoire et du profil d'une partie du chemin parcouru, contiennent d'utiles renseignements. Il en résulte que la mission a eu à traverser une région accidentée et volcanique au sud du Tassili. Les explorateurs ont constaté l'existence d'un massif puissant, atteignant 1800 mètres, l'Adrar, dont on n'avait jamais signalé la présence dans cette direction; cette

(1) *Bull. Soc. Géog. Lyon.* T. XV, n° 4, p. 541

(2) V. Comptes-Rendus *Soc. Géog. Paris*, Mars 1899 p. 108.

chaine s'élève du nord au sud; elle est d'accès difficile. Le passage de la région aride et accidentée de l'Anahef a été aussi très pénible : c'est un massif composé de granit, de gneiss, de schistes à la base et de masses de quartz. C'est dans ce massif que la mission a franchi, le 9 janvier, par 1.362 m. d'altitude, la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Atlantique. Elle a visité le point où eut lieu le massacre du colonel Flatters et qui s'appelle Tadjenout et non Bir-El-Gharama; elle n'y a trouvé aucun vestige du massacre, les ossements ayant été brûlés.

Le voyage de Tadent à In-Azaoua a été fort pénible ; l'eau, le bois, tout atome de végétation faisait défaut ; la mission a perdu beaucoup d'animaux de transport. A partir de Tadent, qui est à 1,200 mètres, l'altitude diminue régulièrement, et à 650 mètres le grès remplace le granit. Obligé, faute de moyens de transport, de laisser à In-Azaoua une partie du convoi, M. Foureau y a fait construire un fortin appelé Fort-Flatters. Le ravitaillement a été assuré jusquà ce point par le capitaine Pein, commandant le bureau arabe d'Ouargla. La mission a eu peu de contact avec les indigènes. On sait qu'elle est actuellement arrivée au but de son voyage à Agadès, ou plutôt Agadé suivant M. Foureau. De là, sans doute, après un repos nécessaire et mérité, la mission gagnera le lac Tchad ou peut-être le Niger. Le succès peut, dès à présent, être considéré comme assuré.

***

Tandis que la mission Foureau s'approche du lac Tchad, on reçoit de bonnes nouvelles de la mission Voulet-Chanoine qui s'y rend également mais en partant du Niger et par le Damergou. Une dépêche du 15 avril annonçait que cette mission était en très bonne situation à tous les points de vue. Elle avait conclu des traités avec les chefs du Maouri ; les Touareg n'osant l'attaquer avaient fui vers le Nord. Il s'est cependant produit des incidents encore mal connus qui ont motivé l'ouverture d'une enquête et l'envoi d'un lieutenant-colonel.

Enfin, du côté du Sud, M. Gentil à la tête d'une forte mission civile et militaire se dispose à rejoindre sur le Chari

M. Bretonnet, et d'autre part M. de Béhagle qui opère dans les mêmes régions donne de bonnes nouvelles.

***

On vient d'apprendre l'achèvement de la ligne télégraphique construite de Bammakou à Timbouctou.

***

La mission Fourneau-Fondère chargée d'explorer la région comprise entre l'estuaire du Gabon et la Sangha supérieure qui a quitté Ouesso, sur la haute Sangha, au mois de février dernier, a terminé ses opérations, et elle est arrivée à Libreville au commencement du mois de juin.

***

De récents décrets ont réglé au Congo français plusieurs importantes questions. L'un d'eux est relatif à la définition du domaine public, aux servitudes d'utilité publique pesant sur les propriétés privées, au régime des terres domaniales. Un autre décret introduit dans cette colonie l'application de l'Act Torrens qui facilite la constitution et la transmission des propriétés foncières. Un troisième décret enfin organise le régime forestier, interdit la destruction des fôrets et exige des concessionnaires la plantation annuelle d'arbres et de lianes à caoutchouc et à gutta-percha.

***

Dans l'Afrique orientale on travaille activement à la voie ferrée de Djibouti à Harrar. Il y a 30 kilomètres terminés seulement ; mais les travaux avancent. Une première section de 110 kilomètres, de Djibouti à Mordalé, sera ouverte dès cette année ; une deuxième, allant jusqu'à El Bah (270 kilomètres), sera ouverte l'année prochaine. Aussi Djibouti prend un grand développement. Cette ville contenait, il y a deux ans, 8 Français et un millier d'Indigènes ; elle possède aujourd'hui un millier d'Européens et environ 10.000 Indigènes. Elle a bien distancé Zeilah et Assab (1).

---

(1) V. *Bull. Soc. Géog. Lyon*, t. XV, n° 4.

Asie. — La question chinoise est toujours à l'ordre du jour. Une importante concession a été accordée à un Syndicat anglo-italien pour l'exploitation des mines de houille, de fer et de pétrole du Chan-Si central, avec le droit de prendre les mesures nécessaires pour relier cette région aux grandes voies par des canaux ou des chemins de fer. Déjà un traité est signé pour l'établissement d'une voie ferrée de Taï-Yuen-Fou, capitale du Chan-Si, à Tching-Ting-Fou, au débouché des montagnes. Rappelons que le Chan-Si possède un des plus grands bassins houillers connus. Un seul groupe a 35.000 kilomètres carrés. Il y a de plus du fer dans le voisinage (1).

***

Un conflit a paru quelque temps imminent entre la Russie et l'Angleterre, à propos des voies ferrées à construire en Chine. Mais une récente convention a de nouveau ajourné la lutte qui semble cependant inévitable. En vertu de cet accord anglo-russe, la Russie reste maîtresse de construire le chemin de fer de Mandchourie ; elle s'engage, d'autre part, à ne pas gêner l'action exclusive de l'Angleterre dans le bassin du Yang-Tzé-Kiang. Cette dernière clause a une grande importance au sujet des voies ferrées que l'on se propose de prolonger à travers le Yunnan et qui n'auraient que peu d'importance si elles n'aboutissent pas au bassin du Yang-Tzé-Kiang. Du reste la convention était à peine signée que de nouvelles difficultés ont surgi au sujet de la voie ferrée que les Russes veulent pousser jusqu'à Pékin ; ces difficultés semblent du reste aplanies.

***

Les affaires si compliquées de Chine donne un nouvel intérêt au Transsibérien. Le tracé s'en est en effet trouvé modifié depuis l'occupation de Port-Arthur. Désormais, la tête de ligne n'est plus Vladivostock mais Port-Arthur. Le nouveau tracé quitte l'ancien à Tchita (à environ 800 kilomètres du lac Baïkal). Les rails sont posés jusqu'au Baikal et l'on construit le

(1) V. *Ann. de Géog.*, 15 mars 1899.

bac à vapeur brise-glaces qui transportera les trains à travers le lac jusqu'à ce qu'on ait achevé la ligne qui doit le contourner. Actuellement la ligne est exploitée de Moscou à Tomsk (3.957 kilomètres), on parcourt cette distance en 5 jours. Elle est de plus terminée jusqu'à Krasnoïarsk et à peu près achevée jusqu'à Irkoutsk. Elle sert déjà d'ailleurs à un important mouvement de voyageurs. En 1898, 200.000 familles russes ont été installées en Mandchourie et il y en a autant d'inscrites pour 1899 (1).

*
* *

D'un autre côté, l'achèvement du chemin de fer de Merv à Kouchk met les Russes aux portes de Hérat et fortifie leur position en Afghanistan.

Amérique. — Signalons une intéressante étude sur le Contesté franco-brésilien dont l'auteur, M. Brousseau, a passé sept ans à explorer la Guyane. Il a visité la région des mines d'or, le Carsevenne, le Cachipour, et a recueilli d'importants documents pour établir la carte du Contesté entre l'Oyapoc et l'Araguary, région qui a 450 kilomètres de côtes et plus de 60.000 kilomètres carrés. Les renseignements fournis sont très complets (2).

Régions polaires. — On a découvert, le 15 mai, un document émanant de l'expédition Andrée mais qui malheureusement ne peut renseigner sur son sort. C'est une bouteille portant la marque de l'expédition et contenant une dépêche d'après laquelle elle a été jetée le 11 juillet 1897, jour du départ du ballon, à 10 heures 57' du soir, par 82° de latitude nord. La bouteille a été retrouvée près du Wolla-Fjord sur les côtes d'Islande.

*
* *

On a enfin reçu des nouvelles de l'expédition de Gerlache qui avait donné de graves inquiétudes. La *Belgica* est rentrée à

---

(1) V. *Soc. de Géog., Paris.* Comptes-Rendus, mars 1899.
(2) V. *Ann. de Géog.*, 15 mars 1899.

Punta-Arenas le 28 mars. L'expédition avait dû hiverner par 71° 36' de latitude Sud et 92° de longitude O. de Greenwich, sur les côtes de la Terre d'Alexandre I, après avoir visité la baie Hughes et la Terre-Palmier. 4 navires seulement ont réussi à dépasser la latitude 70° dans la région antarctique. M. de Gerlache du reste se proposait surtout d'étudier la géologie des terres australes ainsi que la flore et la faune, et il a certainement réalisé son programme.

***

On a également appris que M. Borchgrevink a réussi à débarquer dans la Terre Victoria où il hiverne. D'autres expéditions vers les régions antarctiques sont en préparation.

PAUL RUFF.

BIBLIOGRAPHIE

L'APOCALYPSE D'ESDRAS

Traduction de la version éthiopienne, par M. René Basset directeur de l'École Supérieure des Lettres d'Alger, membre honoraire correspondant de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran (1).

L'Apocalypse d'Esdras est connue dans la littérature latine sous le nom de *Quatrième livre d'Esdras*. Dans l'édition officielle de la Vulgate, donnée par le pape Clément VIII, on a imprimé pour la première fois un troisième et un quatrième livre d'Esdras, plus une *Prière de Manassé*. C'est de la deuxième de ces œuvres que nous parlons ici, d'après la traduction que vient d'en donner, sur la version éthiopienne, le très érudit directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger.

Le texte original grec de cette apocalypse est en effet perdu (2), mais il en existe une version syriaque, une version éthiopienne, deux versions arabes, une version latine dérivée du texte grec, plus deux versions arméniennes dont l'une est dérivée de la version syriaque et l'autre de la version latine (p. 1-6).

L'auteur véritable est inconnu et d'ailleurs l'Église catholique elle-même regarde le quatrième livre d'Esdras comme apocryphe.

Les textes de toutes ces versions sont concordants, à l'exception de celui de la version latine qui comprend : 1° le texte des autres versions ; 2° les chapitres I et II, beaucoup plus récents, œuvre d'un chrétien qui écrit contre les Juifs partisans de l'ancienne loi ; 3° les chapitres XV et XVI, que les allusions historiques qu'ils contiennent forcent à attribuer à un auteur de la fin du IIIe siècle (p. 18-21). Ces deux fragments sont évidemment ajoutés et le reste forme un tout parfaitement cohérent.

(1) René Basset, *Les apocryphes éthiopiens, traduits en français*. IX, *Apocalypse d'Esdras*, 1 vol., in-8° écu, 139 pp. Paris, 1899. — Les chiffres placés entre parenthèses dans le texte de ce compte-rendu indiquent les numéros des pages du livre de M. R. Basset.

(2) Il existe encore, en grec et en éthiopien, deux autres apocalypses attribuées à Esdras, différentes de celle-ci (p. 2).

La littérature apocalyptique, car il y a là un véritable genre littéraire, appartient surtout aux époques troublées. C'est dans ces siècles sombres où les grandes calamités s'abattent sur les peuples, où le cerveau des croyants est hanté par les terribles problèmes de l'eschatologie, que les apocalypses apparaissent. Elles ont leurs sources dans les livres étranges d'Ezéchiel et de Zacharie, remplis d'effrayantes et fantastiques visions ; elles fleurissent pendant de longs siècles, et, même après la disparition du genre, elles ont encore inspiré de nombreux poètes, à commencer par le Dante et à finir par Victor Hugo dont ont a pu dire qu'il avait le tempérament apocalyptique.

Elles traitent surtout des troublantes questions de l'au-delà, du jugement dernier, des peines et des récompenses futures : aux heures où les peuples foulés et opprimés commencent à désespérer de toute justice, elles réconfortent les âmes des découragés par la perspective d'une justice céleste, et elles cherchent à effrayer le pécheur par les tableaux terrifiants qu'elles lui présentent des épreuves qui le menacent. On s'efforçait, dans ces premiers siècles du christianisme, de provoquer le repentir du méchant en lui représentant les châtiments terribles qui l'attendaient et, au Moyen-Age encore, les scènes d'épouvante qui doivent accompagner le Jugement Suprême étaient un thème familier aux moralistes : la prose de la messe des morts, *Dies ira, dies illa*, est entièrement conçue dans cet esprit (1). Le Coran est rempli de peintures semblables, destinées à frapper l'imagination encore simple des anciens Arabes (2). Le grand imâm Mâlik, fondateur du rite religieux suivi par nos indigènes, adressant au Commandeur des Croyants une lettre sur la morale, débute par le tableau des

---

(1) Cf. La poësie attribuée à Saint-Bernard et éditée par Du Méril, *Poësies pop. latines du Moyen-Age*, 1 vol. 8°, Paris 1847, p. 108 seq. Page 117 : «.... Veniet judex de cœlis, — Testis verax et fidelis ; — Veniet et non silebit ; — Judicabit, non timebit. — Juste quidem judicabit — Nec personam acceptabit, — Pretio non corrumpetur, — Sed nec precibus flectetur. — Judicabit omnes gentes — Et salvabit innocentes, — etc...

(2) Coran, III, 102 ; VII, 5 ; XIII, 5 ; XIX, 37 seq. ; LXXV, 1 seq. LV, 31 seq. ; LVI, 1 seq., etc...

châtiments futurs (1), montrant ainsi que la peur de l'enfer est, suivant lui, le commencement de la sagesse. Et il est certain que la crainte de la fin du monde, qui nous fait sourire aujourd'hui, a jadis rempli d'angoisse des générations entières. Les Apocalypses sont l'expression de cet état d'esprit. Analysons rapidement celle qui nous occupe sur l'élégante traduction de M. Basset.

Esdras, réfléchissant aux malheurs qui ont fondu sur sa race, s'étonne que Dieu ait livré le peuple qu'il avait élu à des ennemis impies. L'ange Uriel lui apparaît et lui dit que sa raison ne saurait résoudre ce problème : « Comment, lui dit-il, pourrais-tu connaître la ligne de conduite du Très-Haut?... Toi qui est corruptible, tu ne peux connaître la voie de celui qui échappe à la corruption » (p. 31, v. II.). Au fond, ce qui tourmente Esdras, ce n'est autre que le problème de l'existence du mal qui préoccupa tous les esprits à cette époque et au sujet duquel les gnostiques enfantèrent les plus bizarres théories. Esdras en effet répond à l'ange : « Il eût été meilleur pour nous de ne pas être créés, plutôt que de l'être, de vivre dans le péché et de souffrir sans en connaître la raison ». (Id., v. 12). L'ange continue en faisant la description, bien connue, des signes qui annonceront la fin du monde. Dans une deuxième vision qu'a Esdras, l'ange lui tient à peu près les mêmes discours (p. 39-48). Mais la même idée hante toujours l'esprit du prophète : dans la troisième vision, il s'adresse au Seigneur et retrace l'histoire de la création. Un passage remarquable est IV, 38 (p. 48) oú il dit : «... Tu as dit... : Que le ciel et la terre soient, et ton verbe exécutait. » M. René Basset reconnaît dans cette part faite au verbe comme

(1) «....... Que ton esprit se représente les abimes et les affres de la mort, et ce qui t'arrivera à ce moment, et ce que tu subiras après le trépas: la comparution devant Dieu (gloire à lui !) ; puis le jugement suprême; puis après le jugement, l'éternité. Prépare dès maintenant, pour le Jugement de Dieu, le Souverain Maître, ce qui te permettra d'affronter plus facilement l'épouvante et l'angoisse de ces assemblées dernières. Ah! si tu pouvais voir ceux qui auront encouru la colère du Dieu Très-Haut, que de tourments variés ils subiront ! combien terrible sera sa vengeance ! si tu pouvais entendre leurs gémissements au milieu des flammes et les sanglots qu'ils pousseront, alors que l'angoisse assombrira leurs visages ; si tu pouvais te figurer l'éternité pendant laquelle ils souffriront, la face tournée vers les gouffres du feu infernal, n'entendant pas, ne voyant pas et ne cessant de crier : « Malheur ! Malédiction ! » Plus terrible encore que tout cela sera la douleur qu'ils éprouveront de voir que Dieu s'est détourné d'eux, la perte de toute espérance et la réponse que Dieu fera à leurs lamentations : « Loin de moi, restez dans le feu éternel ! et ne m'adressez pas la parole ! etc... » (*Risàlat el Imàm Malik ilâ Haroûn er-Rachid*, 1 br. 30 pp. Boulaq., 1311, p. 3-4).

démiurge, une influence philonienne (1) : c'est dans le même esprit, fait-il remarquer (p. 11), que le verbe est représenté dans l'Epitre aux Hébreux (2). Après avoir terminé son exposé de la création, Esdras s'écrie de nouveau : « Si tu as créé le monde pour nous, pourquoi ne le possédons-nous pas en héritage? » L'ange répond que le bonheur est au bout des épreuves.

Puis il reprend le récit des scènes du jugement dernier. C'est alors qu'Esdras lui demande ce que deviendront les âmes après la mort, en attendant ce jour suprême : l'Ange répond que les âmes des justes seront l'objet de sept faveurs ou récompenses pendant sept jours (p. 60-62) ; les âmes des méchants seront, au contraire, tourmentées de sept façons pendant sept jours (p. 63). Puis elles s'en iront dans leurs demeures (3) — Esdras demande ensuite : « Au jour du jugement, les justes pourront-ils intercéder pour les pécheurs aux yeux du Très-Haut? ». A quoi l'Ange répond : « De même que maintenant, le père n'envoie pas le fils à sa place ; ni le fils, le père ; ni le maître, son serviteur ; ni l'ami, son ami pour être malade, ou se coucher, ou manger, ou être guéri à sa place ; de même il sera impossible que quelqu'un intercède pour un autre.. ..» (p. 65, v. 70-71). On sait que l'Église catholique a tranché cette question en sens contraire : elle pense que ses prières (4) et l'intercession des saints pourront obtenir en faveur des pécheurs condamnés une atténuation ou même la remise de leurs peines. Aussi ce passage du quatrième livre d'Esdras a-t-il été, dans un manuscrit, supprimé comme contraire à la doctrine catholique (p. 12). Mais la doctrine exposée dans l'apocryphe qui nous occupe, en ce moment, a laissé des traces lointaines. Le traducteur en rapproche les trois versets suivants du Coran : « C'est le

(1) Le mot de verbe est la traduction littérale du mot grec Λόγος, qui a ici le sens de « raison, pensée » (cpr. l'ancien sens de notre mot *discours*). Mais la théologie philonienne va plus loin : le verbe n'est pas seulement la raison de Dieu, c'est Dieu même en acte ; c'est plus encore, c'est le lieutenant de Dieu, son fils, l'intermédiaire entre le Créateur et la création.

(2) « Diebus istis locutus est nobis in Filio, quem constituit hœredem universorum, per quem fecit et sœcula ». *Vulg.*, *Hebr*, *I.*, *2*).

(3) Ce mot n'est pas davantage précisé — Il est intéressant de comparer la doctrine musulmane sur ce point. Voy. à ce sujet le paragraphe intitulé : *De l'état de l'âme après la mort d'après la croyance musulmane*, in Bargès. *Vie de Sidi-Abou-Médiène*, 1 vol. gd-8°, XXXV-118 pp., Paris, 1884 ; p. 87-97 ; voy. aussi dans le même ouvrage le paragraphe relatif au *Barzakh*, p. 97-101.

(4) Cf. tout l'office de la Commémoration des morts.

jour où une âme ne pourra rien pour une âme, ce jour-là tout sera dévoilé à Dieu » (LXXXII, 19) — « Lorsque le son assourdissant de la trompette retentira, le jour où l'homme fuira son père et sa mère, sa compagne et ses enfants, ce jour-là tout homme suffira à sa propre occupation (1) » (LXXX, 33-37) — « Lorsque la trompette sonnera, il n'y aura plus de lien de parenté entre les hommes ; les liens de parenté n'existeront plus. On ne se fera plus de demandes réciproques » (XXIII, 103) (2). On peut rapprocher de ces citations la poësie suivante de notre moyen-âge :

Non hic excusatio, non hic advocatus,
Planctus, luctus, lacrymœ, fletus et precatus,
Honor, opes, munera, genus, potentatus,
Non juvabit miseros vel cujusdam statis. (3)

Après avoir reçu cette réponse au sujet de l'intercession, Esdras revient à son thème favori : « N'eût-il pas mieux valu que la terre ne produisît pas Adam, plutôt que de le produire et l'instruire à pécher ? » (p. 67, v. 11). Et il adresse au créateur une prière pour qu'il soit pardonné aux méchants en faveur des justes (p. 72). Il a des arguments terribles : « Si la semence du laboureur ne lève pas, il dit : « Peut-être n'a-t-elle « pas reçu assez de pluie, c'est pourquoi elle a péri » — Mais l'homme que tu as fait de tes mains, que tu as formé à ta ressemblance, s'il est ton image et si tu as tout créé à cause de lui, pourquoi le compares-tu et le fais-tu ressembler à la semence du laboureur ? » (p. 76, v. 43-44). L'ange répond par l'argument de liberté, dont les méchants se sont servis pour offenser Dieu : « Après avoir été créés, ils ont profané le nom de leur créateur ; ils n'ont pas rendu grâce à celui qui les avait formés » (p. 77, v. 60).

---

(1) Le *Dies iræ* trahit des préoccupations analogues : « Judex ergo cum sedebit, — Quiquid latet apparebit, — Nil inultum remanebit. — Quid sum miser tunc dicturus ? — Quem patronum rogaturus, — Cum vix justus sit securus ? ».

(2) Cf. encore XXXI, 32 : « Le père ne satisfera pas pour son fils, ni le fils pour son père ». — LX, 3 : « ..... Vos parents ni vos enfants ne vous serviront de rien ». — LXXIV, 49 : « L'intercession des intercesseurs ne leur servira de rien » — Toutefois le Prophète pourra intercéder en faveur de qui il voudra. Il est l'intercesseur continuel par excellence, et même il finira par faire entrer tout son peuple dans le Paradis. Telle est la doctrine musulmane actuelle, étayée sur un certain nombre de passages du Coran, tels que II, 256 ; XIX, 90 ; XX, 108 ; XXXIX, 45 ; LXXVIII, 38, et sur de nombreuses traditions.

(3) MONE, *Schauspiele d. Mittelalt.*, I, 393, ap. DU MÉRIL, *op. laud.*, p. 118, n. 2.

Dans une quatrième vision, Esdras aperçoit une femme qui se lamente. Elle lui expose qu'ayant été trente ans stérile, elle enfin eû un fils qu'elle a perdu le jour où il se mariait. Esdras cherche à la consoler, quand tout-à-coup elle disparaît et fait place à une ville immense. L'Ange explique cette vision à Esdras : la femme, c'est Sion, à qui au bout de 3000 ans Salomon construisit un temple qui est le fils. La mort de celui-ci, c'est la ruine de Sion (p. 83-89). On reconnaît là la Jérusalem Céleste qui devait, selon les anciennes croyances, descendre sur la terre et être la demeure des Juifs ressuscités (1). Les premiers chrétiens le crurent aussi (2), mais plus tard, la doctrine catholique vit dans cette Jérusalem le symbole de l'Eglise à laquelle seraient appelés tous les chrétiens (3) et elle en mit les Juifs à la porte.

Dans la cinquième vision, apparaît à Esdras un aigle à trois têtes, six paires d'ailes et quatre paires d'ailerons qui règnent successivement. La critique moderne a trouvé la clé de cette énigme : l'aigle est, comme dans *Daniel*, l'empire romain ; les six paires d'ailes, les six premiers Césars ; les quatre paires d'ailerons, Galba, Othon, Vitellius et Nerva ; les trois têtes, les trois premiers Flaviens. Le lion qui vient ensuite faire disparaître l'aigle est le Messie (p. 91-98). Tout cela est présenté comme une prophétie, puisque l'apocalypse est censée avoir été composée par Esdras. C'est là l'allure habituelle d'un grand nombre d'apocalypses ; l'auteur y prophétise des événements qui, en réalité, sont passés, mais qu'il présente comme futurs. Arrivé à son époque il continue à vaticiner ; mais ses prédictions deviennent aussitôt beaucoup plus vagues et la critique discerne facilement le moment où il cesse de mettre en œuvre l'histoire et celui où il s'abandonne à son imagination (4). C'est ce qui se produit ici. Les prophéties qui suivent n'ayant plus aucune précision et le troisième des Flaviens, c'est-à-dire Domitien, ayant été assassiné en 96,

(1) Cette croyance a sa source dans *Isaïe*. Voy. en particulièr LXV, 17-19.

(2) Il en est ainsi de Tertullien. Voy. *Adv. Marcionem*, l. III, chap. XXIV, in MIGNE, *Patrol. lat.*, II, 355. Cf. AUGUSTIN, *De civ. Dei*, l. XX, chapitre XXI, par. 2, in MIGNE, *id.*, XLI, 691 et les références données à la note 4.

(3) « Sed accessistis ad Sion montem, et civitatem Dei viventis, Jérusalem cœlestem, etc...... » (*Vulg.*, *Ad Hebr.*, XII, 23 seq).

(4) F. MACLER. *Les apocalypses apocryphes de Daniel*, in *Rev. Hist. Rel.*, t. XXXIII, 17e ann., n° 1, janv.-fév. 1896, pp. 6 et suiv.

l'Apocalypse d'Esdras est forcément un peu postérieure à cette date.

La sixième et dernière vision d'Esdras nous montre, sous une forme symbolique, celui qui doit régner sur le monde nouveau, exterminer ses ennemis et réunir les neuf tribus de Sion. Enfin Esdras reçoit l'ordre d'écrire de nouveau la Loi qui avait disparu ; il la reconstitue de mémoire en quarante jours et la donne aux sages du peuple. Cette croyance, d'après laquelle la Loi, détruite par Nabuchodonosor, avait été reconstituée par Esdras, se retrouve chez les premiers Pères de l'Église, tels que Tertullien, Saint-Irénée, Clément d'Alexandrie (p. 16).

Telle est l'Apocalypse d'Esdras ; les prophéties, on le voit, y occupent une moindre place que dans beaucoup d'autres œuvres semblables. Les questions eschatologiques y sont au contraire au premier plan ; il faut aussi remarquer la place prépondérante qu'y occupent les questions d'Esdras au sujet du problème du mal qui font de cette œuvre, comme de plusieurs autres analogues, une sorte de métaphysique populaire.

Aussi l'influence du livre d'Esdras a-t-elle été considérable. on en retrouve la trace dans la littérature musulmane et M. R. Basset a fait (p. 21) allusion à un curieux passage d'Ets-Tsa'labî, que nous résumons sur le texte même de l'écrivain arabe. Cet auteur, dans son son livre sur les Prophètes, raconte en effet que les Amalécites avaient vaincu les Juifs ; mais les docteurs de ceux-ci avaient pu se sauver et enterrer dans des montagnes la Loi ou « Tawrat ». 'Ozaïr, c'est-à-dire Esdras (1), s'était mis à mener la vie ascétique au sommet d'un mont. Il ne descendait que les jours de fête. Un jour en revenant, il rencontra une femme qui pleurait près d'une tombe (2), il chercha à la réconforter, mais celle-ci lui dit : « Je suis le monde d'ici-bas. Je t'annonce que, dans ton oratoire il jaillira une source et il poussera un arbre. Mange des fruits de cet arbre, bois de l'eau de cette fontaine, fais-y tes ablutions et prie deux « rek'a », et

---

(1) 'Ozaïr est mentionné une fois dans le Coran, IX, 30 : « Les Juifs disent : « 'Ozaïr est fils de Dieu » On verra dans le passage de Tsa'alabi que nous rapportons, l'explication de cette légende : les commentateurs disent généralement que Dieu ressuscita 'Ozaïr cent ans après sa mort et que ce prophète récita la loi toute entière à ses coreligionnaires, ce qui fit croire qu'il était fils de Dieu. Cpr. *Coran*, II, 256.

(2) On reconnait ici la vision d'Esdras, quoique défigurée. (p. 84-89).

u verras venir à toi un vieillard qui te donnera quelque chose. Ce qu'il te donnera, prends-le ». Le lendemain matin en effet une source avait jailli et un arbre avait poussé dans l'oratoire du Saint. Un vieillard se présenta, lui fit avaler trois espèces de fioles, le fit entrer et marcher dans la source : à chaque pas qu'il faisait il augmentait en science, en sorte qu'il revint près de son peuple, sachant la Tawrât mieux que personne. Il attacha une plume à chacun de ses doigts et écrivit ainsi de mémoire toute la Loi. Et lorsque les docteurs revinrent avec les livres qu'ils avaient déterrés, et qu'ils les comparèrent avec ce qu'avait écrit Esdras, ils ne trouvèrent aucune différence. Et tous dirent : « Il faut que ce soit le fils de Dieu » (1).

D'autre part, le rituel de l'Église catholique a gardé un certain nombre de passages empruntés au IV[e] livre d'Esdras (p. 22) : mais ce que le traducteur nous signale de plus curieux sous ce rapport, c'est que Christophe Colomb s'appuya sur l'Apocalypse d'Esdras pour affirmer l'existence d'un Nouveau Monde (2). Cet argument, fait remarquer M. Basset, était, aux yeux des docteurs de l'époque, d'un poids autrement considérable que toutes les raisons d'ordre scientifique.

On voit que le livre dont nous entretenons nos lecteurs est du plus haut intérêt à maint et maint point de vue. La compétence nous manque malheureusement pour dire de la traduction le bien qu'il en faudrait certainement dire. Nous ne pouvons qu'en apprécier le style qui est clair et élégant ; une introduction très érudite et où cependant l'auteur s'est refusé à suivre certains exégètes par trop subtils, met en mesure tous ceux qui s'intéressent à la science des religions, d'aborder l'étude du texte en toute connaissance de cause.

Tlemcen, le 15 juin 1899.

Edmond DOUTTÉ.

---

(1) ETS TSA'LABÎ, *Qiçaç el Anbiâ*, 1 vol. 4°, 252 pp., Caire, 1314; p. 195 Cf. AHMED BEN IYAS, *Badâï'-ez-Zohoûr*., 1 vol. 8°. 216 pp., Caire, 1314; p. 173. Le manque de ressources bibliographiques à Tlemcen nous empêche de nous référer aux travaux de Weil et de Lidzbarski.

(2) « . . . . . Avant *qu'on connût la trace du monde futur*, avant que fussent marqués du sceau ceux qui thésaurisent la foi. Ce jour-là j'ai pensé que j'étais par moi-même et qu'il n'en était pas d'autre. — Je lui répondis : « Quelle sera la marque de la durée qui lui est assignée ? Quand *arrivera la fin du premier monde ?* Quand le commencement du suivant ? » (p. 45, chap. IV, v. 5-7).

HAGIOLOGIE MAG'RIBINE

— Hier est arrivée à Oran une sainte musulmane *habillée en homme*.

Prononcées un certain matin du mois de juillet de l'an de grâce 1899, ces quelques paroles du grand explorateur marocain m'avaient fait ouvrir des yeux étonnés (1).

— Est-ce bien vrai ? dis-je aussitôt à Moh'ammed ben T'ayyéb. Prends garde ! Tu sais avec quelle facilité certains Chrétiens écervelés te traitent d'imposteur, toi et tous ceux de ta religion du reste ?

L'éternel pèlerin se contenta de répondre :

— Demain, elle sera ici, ici même, dans ton bureau.

Et, le lendemain, ayant fait préparer d'avance du café, des fruits, des gâteaux, non de ces gâteaux qu'une dent islamique ne saurait effleurer sans commettre un gros péché, mais des gâteaux pétris par la main savante d'une pure croyante, le lendemain, j'étais avec ma femme et mes enfants dans mon cabinet de travail quand le derviche arriva. Il n'avait avec lui que son inséparable parapluie. J'eus une exclamation.

— Comment ! tout seul ? Et la *oualiya* (sainte), où est-elle ?

— Patience, fit le cheminot en souriant ; elle me suit, elle arrive.

Elle arrivait, en effet, suivie de la femme du derviche et de ses deux mok'addem. On me l'amenait par surprise : il s'agissait de lui montrer la route qui conduit à *Dédda Youb* (2), le saint vénéré dont les eaux thermales produisent des cures si

(1) Il y avait de quoi être stupéfait, car c'est la première fois que pareil secret s'envole hors du monde fermé de l'Islam. Un très honorable interprète principal de l'armée en retraite, M. L. Guin, frappé de ma découverte inattendue, m'avouait ces jours-ci qu'en dépit de ses 50 années passées à fréquenter les Indigènes et à étudier leurs ouvrages, il ignorait absolument ce détail typique ainsi que d'autres particularités extraordinaires qui caractérisent la phalange si nombreuse et si bien gardée des saintes et des saints musulmans de l'Afrique Septentrionale. Veuillez réfléchir à cette grave déclaration de l'un de nos meilleurs arabisants algériens, et ne vous demandez pas ensuite ce que la Science officielle, représentée par d'aveugles profanes, peut bien savoir de réel et d'exact sur le mystérieux troupeau des marabouts, des maraboutes, des saints et des saintes de l'Islam qui, de nos jours encore et plus que jamais peut-être, sillonnent à pas de loup et tondent dévotement l'immense surface territoriale qui s'étend des déserts de la Tripolitaine au rivage de l'Atlantique......

(2) Les Bains de la Reine, sur la route d'Oran à Mers-el-Kebir.

merveilleuses, et on lui avait dit que de la maison d'un certain t'aleb roumi ce chemin était parfaitement visible.

— Un *t'aleb roumi*! Je n'en ai jamais vu, avait-elle dit à l'épouse de l'explorateur. Entrons donc voir celui-ci.

D'elle-même, la première, elle avait franchi les trois marches de la porte, et elle s'avançait dans le corridor, pieds-nus, les bras croisés sur la poitrine, dans l'attitude de nos pieuses chrétiennes au retour de la Sainte-Table. Son costume masculin, — deux légers burnous, un h'aïk en laine, une âbaya et un kenbouch, — ne pouvait me donner le change sur le sexe de la frêle personne qui venait me visiter : Le visage frais et rose, les yeux mi-clos, se fermant souvent devant l'éclat du grand soleil qui inondait ma terrasse et une partie de mon bureau, les mains assez mignonnes, teintées de henné au bout des doigts, mais très peu, à peine sous les ongles, la pauvre enfant que j'avais devant moi aurait pu difficilement passer pour un homme parmi ses coreligionnaires. Quant aux Européens, comme ils ne font pas cas des porteurs de burnous qu'ils rencontrent, il est certain que notre sainte n'avait éveillé l'attention d'aucun d'eux.

La veille, Moh'ammed m'avait recommandé, en trois ou quatre phrases rapides, de témoigner à *D'éhbiya* (1) les plus grands égards. Nous étions d'ailleurs sous l'œil vigilant de l'un de ses mok'addem, le nommé K'addour, un rustre aux larges épaules, à la mine patibulaire, dont la principale fonction consiste à suivre la jeune sainte comme son ombre. Son collègue, l'autre mok'addem, s'était arrêté en route et n'était pas entré. Le gros K'addour lui-même avait failli rester à la porte, trop brusquement refermée par ma domestique, mais D'éhbiya l'ayant appelé, cet homme pratique n'avait pas tardé à faire son apparition dans mon bureau et s'était laissé choir sur un bon fauteuil, entre sa patronne d'un côté et la femme du derviche de l'autre.

— *Zaret-na l-baraka, ya oualiou Lhah.* (La bénédiction divine nous a visités, ô ami de Dieu).

A cette formule de politesse que je répétais deux ou trois

(1) ذهبية nom propre arabe signifiant *en or*.

fois, D'éhbiya répondit en se penchant à mon oreille, de manière à n'être entendue que de moi seul :

— Je suis une *oualiya* (sainte) et non un *ouali* (saint).

— Je le sais, fis-je tout bas ; et je sais aussi qu'il y a des ouali (saints) qui portent des vêtements de femmes.

— Comment ! Comment ! Mais qui donc es-tu ? Musulman ou chrétien ?

Alors, d'un geste solennel, lui montrant du doigt les cieux, je répondis :

— Celui qui lit dans les cœurs, celui-là seul le sait.

— *Sami-ni, sami-ni.* (Viens près de moi, près de moi).

Et elle me montrait un siège, à sa gauche, sur lequel je m'assis, tandis que le peu sémillant K'addour, à sa droite, se bourrait de raisin et de pêches, bombance royale qui était la bienvenue, disait-il, parce qu'il n'avait pris qu'un peu de café le matin, sans autre chose.

Cueillant délicatement les grains d'une belle grappe de raisin que je lui avais mise entre les doigts, et les croquant avec une sage lenteur, D'éhbiya m'expliquait qu'elle n'aimait que les fruits.

— Les bœufs que je fais égorger à chacune de mes ouaâda, je n'y touche même pas. La viande me répugne, ajoutait-elle, et j'ai si peu d'appétit qu'il m'arrive parfois de rester deux jours sans manger.

Elle venait d'achever son raisin et elle tendait ses deux mains au mok'addem. Celui-ci, comprenant ce que ce geste signifiait, releva un pan de son burnous et s'empressa d'essuyer un à un les dix doigts de sa maîtresse.

Cependant la femme de l'explorateur ne tarissait pas sur les mérites de D'éhbiya.

— Une si jeune enfant, à peine dix-huit ans, déjà sainte, et extatique ! (*mejd'ouba*).

Dans le fin fond de mon âme, je priai le Dieu des Montanistes de m'accorder l'inestimable faveur d'assister à l'une de ces fréquentes et terrifiantes crises pendant lesquelles la jeune vierge des Sedjrara (1), ravie en extase, prononce, paraît-il, d'une voix tonnante, le nom du célèbre santon dont elle est la servante préférée : Sidi Abd-el-K'ader el-Djilani.

(*A Suivre*). AUGUSTE MOULIÉRAS.

(1) Tribu des environs de Perrégaux (département d'Oran).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

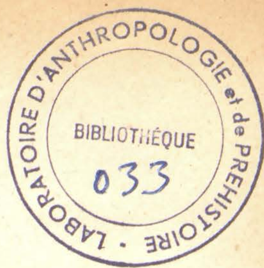


BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE. — TOME XIX
FASCICULE LXXXI. — JUILLET A DÉCEMBRE 1899

SOMMAIRE

ORAN
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE FOUQUE
Rue Thuillier, 4 (Place Kléber)
1899


LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE et de PREHISTOIRE
BIBLIOTHÉQUE
033

COMPOSITION DU BUREAU DU COMITÉ

POUR 1899-1900

Dans sa réunion du 5 juin 1899, le Comité a renouvelé ainsi qu'il suit son bureau.

Ont été élus :

Président : M. le Lt-Colonel DERRIEN.

1er Vice-Président : M. MOULIÉRAS (Géographie).

2e Vice-Président : M. DE GAIL (Archéologie).

Secrétaire général : M. BOUTY.

Trésorier : M. POCK.

Bibliothécaire archiviste : M. BOISSIN.

Secrétaire de la Commission de Géographie : M. RUFF.

Membre adjoint à cette Commission : M. TARTAVEZ.

Secrétaire de la Commission d'Archéologie : M. GILLOT.

Membre adjoint à cette Commission : M. GOYT.

Par suite de la nomination en France de MM. DE GAIL et RUFF, le Comité, dans sa réunion du 2 octobre, a élu M. GILLOT, *2e Vice-Président* et M. Jules RENARD, *Secrétaire de la Commission de Géographie.*

M. FLAHAULT, ingénieur civil, a remplacé M. GILLOT comme *Secrétaire de la Commission d'Archéologie.*

Le Comité a décidé d'adresser des remerciements à MM. RUFF et DE GAIL pour les services qu'ils ont rendus à la Société.

M. RUFF a été, de plus, nommé à l'unanimité membre honoraire correspondant de la Société.

CONGRÈS ET SESSIONS A PARIS EN 1900

De nombreux Congrès doivent avoir lieu au cours de l'Exposition universelle de 1900, à Paris. Notre Société a été conviée officiellement à prendre part à ceux :

1° Du 5 juin, à la Sorbonne, 38e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des Départements ;

2° Du 14 juin, Congrès international de Numismatique, dans la salle du Congrès de l'Exposition ;

3° Du 30 juillet au 5 août, Congrès Colonial international, à l'Hôtel de la Société de Géographie ;

4° Du 6 au 11 août, Congrès international de Sociologie Coloniale, à l'Hôtel de la Société de Géographie ;

5° Du 8 au 15 août, Congrès de l'Art public, à l'Hôtel-de-Ville ;

6° Du 20 août, XXIe Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, à l'Hôtel de la Société de Géographie.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts nous a, en outre, fait connaître que la 24e Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira, à Paris, le 5 juin 1900, dans la salle de l'hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts.

MM. les Membres de la Société qui auraient l'intention de présenter à ces Assemblées des mémoires, analyses ou communications trouveront les programmes et les renseignements nécessaires chez M. BOUTY, secrétaire général de la Société.

Congrès National des Sociétés Françaises
DE GÉOGRAPHIE

Paris, le 15 Juin 1899.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La XXIe session du Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, dont l'organisation a été confiée à la Société de Géographie, se tiendra à PARIS du *20* au *24 août 1900.*

A cette occasion, la Société sera heureuse de mettre son hôtel, inauguré il y a vingt et un ans, par la première réunion des Sociétés françaises de Géographie, à la disposition des membres du Congrès, qui pourront y tenir leurs séances et y recevoir leur correspondance.

Les membres de votre Société, qui auraient des questions à proposer au Congrès, peuvent, dès maintenant, les adresser au Secrétariat, boulevard Saint-Germain, 184.

Nous ne saurions trop appeler votre attention sur l'importance exceptionnelle de cette session, qui coïncidera avec l'Exposition Universelle de 1900.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire général,
HULOT.

Le Président
de la Commission centrale,
G. MARCEL.

Le Président de la Société,
Membre de l'Institut,
MILNE-EDWARDS.

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1899

Les membres du Comité administratif de la Société se sont réunis le 4 décembre, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Derrien.

Dans cette séance, le Comité a été informé que M. Pouyanne, inspecteur général des Mines, résidant à Alger, et directeur de la Carte géologique de l'Algérie, accordait, à la Société, une subvention de 160 francs, en échange de 100 exemplaires du travail de M. le commandant Azéma, sur *la géologie et l'hydrologie des environs de Saïda.*

M. le Président a annoncé également qu'une autre subvention de 100 francs a été votée par le Conseil municipal de Saïda pour le même objet.

M. Ficheur, professeur à l'École des sciences d'Alger, a adressé, à la Société, une notice biographique sur M. Pomel, ancien président du Conseil général d'Oran, ancien Sénateur du département, membre correspondant de l'Institut, directeur honoraire de l'École des Sciences d'Alger, chevalier de la Légion d'Honneur ; qualités et titres auxquels il convient d'ajouter celui de Président d'honneur de notre Société de Géographie.

Tout le monde, à Oran, a connu M. Pomel, dont le savoir égalait la modestie ; il restera comme une des figures les plus marquantes et les plus sympathiques de l'Algérie. Ses travaux scientifiques sont considérables ; il a publié plus de 187 mémoires, notes ou volumes sur la géologie, la paléontologie, la zoologie, l'entomologie et la botanique.

Ce sont ces divers titres que M. Ficheur invoque pour appuyer un vœu en faveur de l'attribution du nom de M. Pomel à un des nouveaux villages à créer dans notre département. Ce vœu a trouvé en haut lieu de chaleureux approbateurs.

Le Comité a accepté avec empressement la proposition de M. Ficheur. Il a décidé, en même temps, qu'un extrait de la délibération sera adressé à M. Ficheur, pour qu'il le transmette à M. le Gouverneur général.

M. le Président a officiellement fait part à ses collègues du décès de MM. de Varigny, président de la Société de géographie d'Alger ; Barbier, secrétaire général de la Société de géographie de l'Est, et Henry Parisch, président de la Société de géographie de New-York. Notre Compagnie est en relations suivies avec ces Sociétés, elle déplore très vivement ces pertes et s'associe aux deuils qui les frappent.

Enfin, la question de la célébration du millénaire de la fondation d'Oran a été reprise ; il a été décidé que l'organisation des Commissions et Sous-Commissions ferait l'objet d'un examen spécial.

ÉTAT numérique des passagers débarqués et embarqués dans le port d'ORAN pendant l'année 1898

MOIS	ARRIVÉES					DÉPARTS				
	FRANÇAIS			Etrangers	TOTAL	FRANÇAIS			Etrangers	TOTAL
	Civils	Militaires	TOTAL			Civils	Militaires	TOTAL		
Janvier.......	769	656	1.425	1.089	2.514	670	364	1.034	550	1.584
Février.......	702	429	1.131	895	2.026	566	589	1.155	674	1.829
Mars.........	693	583	1.276	792	2.068	747	462	1.209	657	1.866
Avril.........	835	485	1.320	1.258	2.578	684	375	1.059	690	1.749
Mai..........	909	632	1.541	7.854	9.395	989	185	1.174	587	1.761
Juin..	850	368	1.218	786	2.004	1.356	583	1.939	2.856	4.795
Juillet	1.138	594	1.732	682	2.414	2.277	432	2.709	6.891	9.600
Août.........	1.993	591	2.584	961	3.545	1.792	1.444	3.236	2.027	5.263
Septembre....	3.822	783	4.605	1 160	5.765	953	249	1.202	1.896	3.098
Octobre......	2.268	533	2.801	1.066	3.867	971	1.980	2.951	1.380	4.331
Novembre....	1.205	2.040	3.255	1.527	4.782	755	660	1.415	779	2.194
Décembre....	869	672	1.541	1.149	2.690	587	1.483	2.070	575	2.645
Totaux...	16.063	8.366	24.429	19 219	43 648	12.347	8.806	21.153	19.562	40.715

TOTAL GÉNÉRAL : 84.363

Mouvement de la Navigation dans le Port d'ORAN, pendant l'année 1898

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Français	2.747	1.901.603	79.702	42.515	580	26.217	2.833	»	3.327	1.927.820	82.535	42.515
Anglais	269	234.584	5.192	865	11	702	60	4	280	235.286	5 252	869
Belges	44	48.280	898	»	»	»	»	»	44	48.280	898	»
Espagnols	229	61.266	4.409	12.891	232	9.111	1.587	34	461	70.377	5.996	12.925
Marocains	»	»	»	»	18	128	120	»	18	128	120	»
Danois	10	9.316	194	»	»	»	»	»	10	9.316	194	»
Russes	10	6.938	220	»	2	32	20	»	12	6.970	240	»
Norvégiens	14	13.330	266	»	6	2.096	54	»	20	15.426	320	»
Grecs	12	13.920	262	»	2	844	20	»	14	14.764	282	»
Allemands	69	71.033	1.541	»	2	2.982	42	»	71	74.015	1.583	»
Autrichiens	6	10.854	200	»	9	4.088	101	»	15	14.942	301	»
Italiens	8	7.630	166	»	62	20.949	551	»	70	28.579	717	»
Portuguais	»	»	»	»	8	380	74	»	8	380	74	»
TOTAUX en 1898	3.418	2.378.754	93.050	56.271	932	67.529	5.462	38	4.350	2.446.283	98.512	56.309
TOTAUX en 1897	3.215	2.121.802	83.659	56.518	1.021	76.374	7.594	45	4.236	2.198.176	91.253	56.563
Différence en plus	203	256.952	9.391	»	»	»	»	»	114	248.107	7.269	»
Différence en moins	»	»	»	247	89	8.845	2.132	7	»	»	»	254

Mouvement de la Navigation dans le port de MERS-EL-KEBIR, pendant l'année 1898

PAVILLONS		VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
		Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Français		16	11.712	2.172	6	24	762	118	»	40	12.474	2.290	6
Anglais		»	»	»	»	38	1.634	164	»	38	1.634	164	»
Italiens		»	»	»	»	4	1.758	48	»	4	1.758	48	»
Totaux en..	1898..	16	11.712	2.172	6	66	4.154	330	»	82	15.866	2.502	6
	1897..	24	16.442	452	8	68	4.610	338	»	92	21.052	790	8
Différence en.	plus ..	»	»	1.120	»	»	»	»	»	»	»	1.712	»
	moins.	8	4.730	»	2	2	456	8	»	10	6.186	»	2

Mouvement de la Navigation dans le Port de MOSTAGANEM, pendant l'année 1898

PAVILLONS		VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
		Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français		379	191.168	8.717	»	153	6.775	747	»	532	197.943	9.464	»
Anglais		2	1.291	44	»	»	»	»	»	2	1.291	44	»
Autrichiens		»	»	»	»	1	338	11	»	1	338	11	»
Allemands		1	647	17	»	»	»	»	»	1	647	17	»
Italiens		»	»	»	»	1	133	8	»	1	133	8	»
Totaux en	1898	382	193.106	8.778	»	155	7.246	766	»	537	200.352	9.544	»
	1897	335	204.796	8.082	»	141	5.749	748	»	476	210.545	8.830	»
Différence en	plus	47	»	696	»	14	1.497	18	»	61	»	714	»
	moins	»	11.690	»	»	»	»	»	»	»	10.193	»	»

Mouvement de la Navigation dans le port d'ARZEW, pendant l'année 1898

PAVILLONS		VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
		Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français		700	323.618	15.904	9	284	16.092	1.144	»	984	339.710	17.048	9
Anglais		58	51.180	1.416	»	»	»	»	»	58	51.810	1.416	»
Espagnols		4	1 024	82	»	16	692	98	»	20	1.716	180	»
Norwégiens		2	1.298	34	»	»	»	»	»	2	1.298	34	»
Autrichiens		»	»	»	»	4	1.814	48	»	4	1.814	48	»
Totaux en	1898	764	377.750	17.436	9	304	18.598	1.290	»	1.068	396.348	18.726	9
	1897	732	432.050	17.059	10	241	17.156	1.432	53	973	449.206	18.491	63
Différence en	plus	32	»	377	»	63	1.442	»	»	195	»	235	»
	moins	»	54.300	»	1	»	»	142	53	»	52.858	»	54

Mouvement de la Navigation dans le port de BENI-SAF, pendant l'année 1898

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
Français	123	65.288	282	32	18	409	74	»	141	65.697	356	32
Anglais	71	116.670	2.027	»	»	»	»	»	71	116.670	2.027	»
Espagnols	»	»	»	»	1	3	3	»	1	3	3	»
Marocains	»	»	»	»	3	28	28	51	3	28	28	51
Norwégiens	21	24.134	458	»	»	»	»	»	21	24.134	458	»
Danois	1	2.120	25	»	»	»	»	»	1	2.120	25	»
Autrichiens	2	1.742	38	»	»	»	»	»	2	1.742	38	»
Hollandais	1	1.208	20	»	»	»	»	»	1	1.208	20	»
Italiens	»	»	»	»	1	109	7	»	1	109	7	»
Totaux en 1898	219	211.162	2.850	32	23	549	112	51	242	211.711	2.962	83
Totaux en 1897	200	169.954	3.861	63	41	1.086	203	14	241	171.040	4.064	77
Différence en plus	19	41.208	»	»	»	»	»	37	1	40.611	»	6
Différence en moins	»	»	1.011	31	18	537	91	»	»	»	1.102	»

Mouvement de la Navigation dans le port de NEMOURS, pendant l'année 1898

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	260	93.994	5.070	2.037	48	2.272	198	31	308	96.266	5.268	2.068
Espagnols	»	»	»	»	8	390	40	10	8	390	40	10
Marocains	»	»	»	»	30	194	178	59	30	194	178	59
TOTAUX en 1898	260	93.994	5.070	2.037	86	2.856	416	100	346	96.850	5.486	2.137
TOTAUX en 1897	320	65.842	5.078	1.925	102	2.253	522	41	422	68.095	5.600	1.966
Différence en plus	»	28.152	»	112	»	603	»	59	»	28.755	»	171
Différence en moins	60	»	8	»	16	»	106	»	76	»	114	»

Relevé total du mouvement des Ports du Département d'Oran pendant l'année 1898

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Équipages	Passagers
ORAN	3.418	2.378.754	93.050	56.271	932	67.529	5.462	38	4.350	2.446.283	98.512	56.309
MERS-EL-KEBIR, Ent. et Sort.	16	11.712	2.172	6	66	4.154	330	»	82	15.866	2.502	6
Totaux pour Oran.	3.434	2.390.466	96.222	56.277	998	679.383	5.792	38	4.432	2.462.089	101.014	56.315
MOSTAGANEM, Entrées et Sort.	382	193.106	8.778	»	155	7.246	766	»	537	200.352	9.544	»
ARZEW, Entrées et Sorties. .	764	377.750	17.436	9	304	18.598	1.290	»	1.068	396.348	18.726	9
BENI-SAF, Entrées et Sorties.	219	211.162	2.850	32	23	549	112	51	242	211.711	2.962	83
NEMOURS, Entrées et Sorties	260	93.944	5.070	2.037	86	2.856	416	100	346	96.850	5.486	2.137
Totaux en 1898 .									6.625	3.367.350	137.732	58.544
Totaux en 1897 .									6.013	3.087.926	124.367	67.062
Différence en plus .									612	279.424	13.365	»
Différence en moins										»	»	9.518

STATISTIQUE DU MOUVEMENT COMMERCIAL DES PORTS

du département d'Oran, pendant l'année 1898

comparé au mouvement de l'année 1897, et par nature de marchandises

EXPORTATIONS

Nous devons les renseignements publiés dans les tableaux ci-après, à M. l'Inspecteur principal des Douanes du département d'Oran

DÉSIGNATION des MARCHANDISES		UNITÉS	Ensemble des ports en 1898	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1897	PORT D'ORAN seul
Animaux vivants	bêtes de somme.	Têtes	1.224	1.213	1.239	1.232
	bestiaux..	»	489.139	489.139	360.934	359.370
Graisses, suif brut et saindoux..........		Kilog.	80.788	80.788	133.178	132.989
Peaux brutes		»	1.377.143	1.340.883	932.758	878.423
Laines en masse		»	2 505.006	2.474.953	2.660.403	2.641.552
Soies...............		»	208	208	197	197
Cires brutes		»	13.624	10.072	22.613	21.772
Poissons de mer		»	143.832	134.390	179.877	179.877
Corail brut..........		»	735	735	438	438
Os, sabots et cornes de bétail		»	616.471	560.943	392.844	338.908
Céréales	Froment.	Quintal	482.805	454.392	273.829	252.077
	Maïs	»	483	483	56	56
	Orge	»	382.177	244.236	88.527	52.795
	Avoine ..	»	551.031	466.137	280.329	267.883
Farines.............		»	936	692	1.555	1.455
Légumes	verts	Kilog.	1.904.755	1.575.835	2.164.435	2.162.055
	secs et leurs farines...	»	1.111.414	978.729	743.238	735.238
Pommes de terre ...		»	787.894	576.899	474.381	284.876
Alpistes		»	36.000	32.500	1.100	1.100

EXPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1898	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1897	PORT D'ORAN seul
FRUITS frais	Kilog.	1.538.456	1.410.693	1.186.689	1.176.825
FRUITS secs ou tapés	»	81.249	79.845	64.950	63.067
FRUITS oléagineux	»	»	»	332.700	322.560
TABACS en feuilles	»	495	495	9.161	9.161
TABACS fabriqués	»	277.708	277.499	278.840	192.043
HUILES d'olives	»	240.522	198.460	30.618	30.316
HUILES de graines grasses	»	57.292	57.292	4.333	4.333
LIN en graines	»	239.850	239.850	316.760	316.760
LIN en tiges brutes	»	»	»	»	»
LIN teillé, peigné et en étoupes	»	»	»	»	»
Joncs et roseaux bruts	»	1.700	1.700	1.100	1.100
Alfa	»	86.619.936	67.911.336	72.855.620	55.154.220
Feuilles de palmiers nains	»	240	240	1.500	1.500
Crin végétal	»	12.214.978	11.580.463	16.768.918	16.190.200
Liège	»	98.446	98.446	91.820	91.820
Écorces à tan	»	7.514.003	7.514.003	7.281.116	7.268.102
Fourrages et son	»	3.196.766	2.152.298	2.262.324	1.5[illegible]1.988
Drilles	»	782.422	754.979	605.229	583.235
Plomb (métal brut)	Quintal	»	»	7	7
MINERAIS de fer	»	3.665.070	»	3.456.570	»
MINERAIS de cuivre	»	»	»	»	»
MINERAIS de plomb	»	333	124	42	42
MINERAIS de zinc	»	40	40	38	38
Vins de toute sorte	Litre	118.647.954	89.727.595	125.875.111	94.280.604
Eaux-de-vie et alcools	Litre d'alcool	1.503.664	1.299.926	1.876.917	1.256.238
Peaux préparées et ouvrées en peau	Kilog.	43.860	43.852	58.981	58.981

IMPORTATIONS

DÉSIGNATION des MARCHANDISES		UNITÉS	Ensemble des ports en 1898	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1897	PORT D'ORAN seul
Animaux vivants	bêtes de somme...	Tête	2 635	2.635	1.144	1.444
	bestiaux....	»	263.779	»	586	573
Viandes salées......		Kilog.	306.618	269.193	334.418	298.482
Fromages		»	783 523	711.381	862.528	793.438
Beurre		»	144.407	139.976	134.504	130.460
Graisses............		»	461.005	380.578	425.857	325.979
Peaux brutes		»	438.417	437.233	148.002	96.266
Soies...............		»	»	»	»	»
Poissons de mer....		»	1.102.507	1.072.094	967.330	945.993
Céréales	Froment.	Quintal	65.528	65.527	1.911	1.908
	Maïs	»	101.186	129.764	65.477	13.586
	Orge....	»	130.193	104.519	175.307	170.190
	Avoine .	»	22	22	40	11
Farines.............		»	68.063	65.294	59.997	49.083
Riz.................		Kilog.	4.276.076	3.075.180	3.360.958	1.663.893
Pommes de terre ...		»	6.323.143	5.493.914	7.595.896	6.514.557
Légumes secs		»	3.130.833	2.635.948	2.874.832	2.519.341
Fruits	secs ou tapés	»	1.896.044	1.837.035	1.304.727	1.279.156
	oléagineux..	»	714.103	713.124	601.560	596.170
Glucose		»	53.952	53.383	34.951	30.906
Sucre	brut	»	446.813	425.836	404.009	383.810
	raffiné	»	5.941.538	4.894.401	5.512.358	5.039.363
Café................		»	1.777.945	1.676.611	1.618.651	1.398.484
Chicorée		»	212.564	189.462	201.749	183.753

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1898	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1897	PORT D'ORAN seul
Thé	Kilog.	31.371	31.006	24.774	24.376
Poivre	»	1.982	1.826	488	204
Marrons, châtaignes et leurs farines	»	346.869	315.645	370.654	354.817
Cannelles et cassia lignea	»	3.212	2.682	271	150
Muscade, macis et vanille	»	230	229	79	79
Clous et griffes de girofle	»	21	21	120	119
Tabacs en feuilles	»	439.560	417.290	746.306	735.650
Tabacs fabriqués	»	2.307	2.276	168.478	58.626
Huiles d'olives	»	451.680	431.822	325.478	301.223
Huiles d'autres graines grasses	»	4.074.379	3.476.909	4.214.839	3.580.091
Bois à construire bruts ou équarris	1.000 kil.	9.047	4 162	9.601	9.519
Bois à construire sciés	»	11.628	7.660	11 667	2.707
Matér. de toute sorte	Kilog.	31.231.732	23.039.124	19.957.243	16.141.796
Houille	Quintal	536.773	427.644	414.975	319.765
Huiles et pétroles brutes	Kilog.	330 549	265.382	188.796	135.828
Huiles et pétroles raffinés	»	1.170.577	14.572	2.353.490	216.769
Boissons fermentées vins ordin.	Litre	1.890.806	1.863.205	1.585.456	1.557.313
Boissons fermentées vins de liq.	»	347.098	325.457	200.249	181.940
Eaux-de-vie, alcools et liqueurs	Litre d'alcool	484 530	425.130	2.355.319	2.216.021
Bière	Litre	718.129	711.847	726.515	726.182
Poteries	Kilog.	4.923.646	3.758.931	4.429.125	3.967.457
Verres et cristaux	»	1.194.546	1.125 189	1.143.243	1.085.330

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES		UNITÉS	Ensemble des ports en 1898	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1897	PORT D'ORAN seul
Tissus	de lin et de chanvre...	Kilog.	198.833	193.454	113.457	100.831
	de jute......	»	2.336.156	2.236.226	1.134 674	1.095.077
	de coton....	»	2 449.642	2.408.570	1.596.158	1.563.830
	de laine.....	»	199.285	129.653	261.089	194.705
	de soie......	»	4.279	4.279	7.283	7.272
	autres......	»	»	»	30	30
Papiers et carton ...		»	2 439.439	2.234.100	1.875.255	1.791.473
Peaux préparées et ouvrages en peau..		»	451.321	376.890	482 943	413.798
Machines et mécaniques..............		»	1.912.239	1.845.177	764.913	688.810
Ouvages et métaux.		»	5.836.106	5.394.140	3.874.648	3.243.629
Ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie		»	129.401	122.225	112.740	102.541

BOUTY,

Secrétaire Général.

RELEVÉ du Trafic de la Gare de Karguentah, de la Compagnie P.-L.-M.

PENDANT L'ANNÉE 1898

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	EXPÉDITIONS	ARRIVAGES	OBSERVATIONS
Céréales	420 tnes	6.144 tnes	
Son et farines	1.433	1.874	
Houille et coke	226	22	
Tuiles et briques	457	»	
Alfa	368	17.021	
Crin végétal	22	579	
Denrées	3.460	1	
Chaux, ciment et plâtre	690	32	
Liège et écorces	43	646	
Soufre et sulfate	119	31	
Vin	988	36.761	
Alcool	627	69	
Engrais	»	»	
Oranges, citrons et mandarines	5	224	
Huiles	317	83	
Tabac	126	17	
Foin et paille	135	1.041	
Fûts vides	7.193	196	
Laines	18	676	
Arbres vivants	»	22	
Divers	4.586	2.538	
Matériaux — Bois	2.388	93	
Matériaux — Pierres	50	96	
Matériaux — Fers	293	52	
Transport de la Compagnie	1.216	8.660	
Guerre	458	410	
Légumes et fruits frais	159	1.077	
Pastèques et melons	6	948	
Bois et charbon de bois	75	6.399	
TOTAUX	25.875 tnes	85.706 tnes	

RELEVÉ du Trafic de la Gare d'Oran-Marine, de la Compagnie P.-L.-M.

PENDANT L'ANNÉE 1898

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	EXPÉDITIONS Importations	ARRIVAGES Exportations	OBSERVATIONS
Céréales	10.967 t^nes	102.189 t^nes	
Son et farine	1.826	674	
Minerai de zinc	»	»	
Houille et coke	14.946	»	
Tuiles et briques	5.075	»	
Bois à brûler, charbon de bois	»	775	
Crin végétal	»	2.289	
Alfa	8	30.696	
Chaux, ciment et plâtre	4.524	»	
Liège et écorces	»	3.778	
Caillasse	3.751	»	
Soufre et sulfates	547	»	
Vin	266	10.192	
Alcool	676	159	
Engrais divers	544	»	
Oranges	»	580	
Huile	691	190	
Tabac	115	»	
Foin et paille	6	79	
Fûts vides	1.222	79	
Laines	»	1.434	
Matériaux — Pierre	»	»	
Matériaux — Bois	2.282	14	
Matériaux — Fer	1.539	93	
Transports de la Compagnie	10.722	43	
Divers	14.762	1.594	
TOTAUX	74.469 t^nes	154.858 t^nes	

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Avril au 30 Septembre 1899 (Altitude 374 m)

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne	TEMPÉRATURE			TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION	PLUIE		VENTS		NEBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 20)	NOMBRE de jours de brouillard
		minima	maxima	moyenne				tombée en millimètres	NOMBRE de jours	Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
1899														
Avril	723,2	12,8	21,8	16,8	10,3	69,4	255,2	2,5	2	W. S. W.	3	3,6	9,6	7
Mai	724,9	12,6	30,8	19,1	11,6	69,5	331,6	10,8	3	O. S. O.	3	4,8	10,1	4
Juin	725,6	11,0	31,0	19,9	12,7	71,7	276,5	30	10	W.	2,1	5,2	15,7	12
Juillet	726,4	16,0	38,8	24,0	15,5	73,1	357,4	»	»	W. S. W.	2,7	3,8	14,2	10
Août	725,5	17,0	35,6	25,4	16,9	75,1	356,4	5,0	2	S. W.	3	4,9	14 2	9
Septembre	726,1	16	34,6	23,9	15,6	69,5	255,9	22,9	3	S. W.	2,6	3,4	13,9	2

MUSTAPHA BEN ISMAËL

(SUITE ET FIN)

La Sikkak

(6 juillet 1836)

Depuis la désastreuse affaire de Sidi-Yacoub, nos troupes de la division d'Oran, étroitement observées par l'ennemi, subissaient un véritable blocus dans leur camp de la Tafna. Aucune sortie n'était plus possible ; elles durent, pendant plus d'un mois d'escarmouches, se borner à défendre leurs retranchements.

Seuls, les fidèles cavaliers du Maghzen sortaient pour fourrager et avaient, chaque fois, des engagements avec l'ennemi. Dans deux de ces combats, ils eurent à déplorer la perte de plusieurs des leurs.

D'un autre côté, l'état de la mer ne permettait pas de débarquer des vivres, de sorte que la disette commençait à se faire sentir dans le camp. Les troupes furent successivement réduites à la demi, puis au quart de ration. Cela devenait inquiétant. La nourriture étant réduite à une poignée de riz cuit à l'eau bourbeuse, les soldats s'affaiblirent promptement et bientôt furent contraints de manger la chair des chevaux tués à l'ennemi, à chaque sortie des Douairs et des Smélas.

Pour exciter encore davantage l'irritabilité des cavaliers du Maghzen, qui souffraient le plus de la famine, des Kabyles et des Arabes venaient, à tout propos, leur jeter par dessus les retranchements ces décevantes paroles :

— « Vos femmes et vos enfants sont prisonniers ; tout ce qui n'a pas été tué par notre sultan Abdelkader, autour d'Oran, a été enlevé, et, pendant que vous mourez de faim sur cette plage, *au service des chrétiens*, nous nous partageons vos troupeaux et vos biens ».

En effet, pendant que les troupes de la Division étaient bloquées à la Tafna et le reste de la province d'Oran sans défense, Abdelkader, laissant à une partie de son armée la garde du

blocus de Rachgoun, se porta vivement vers la M'léta, sur les terres des Douairs, pour exercer contre eux de violentes représailles.

Ceux d'entre-eux qui n'étaient pas au goum du Maghzen avec l'agha Mustapha, cultivaient paisiblement leurs terres et s'occupaient de l'élevage du bétail. L'émir les surprit inopinément dans leurs campements et opéra sur eux une immense razzia dans laquelle Si Ahmed ould Cadi perdit totalement ses troupeaux et ses biens estimés 300.000 francs. Ce riche butin fut enlevé et conduit en lieu sûr à *El-Améria* (aujourd'hui Lourmel). Là, l'émir écrivit à Si Ahmed ould Cadi qui était un des chefs des Douairs à la colonne du général d'Arlanges, une lettre comminatoire, lui rappelant le temps de leur jeunesse passée ensemble et de leurs études faites en commun. Il l'engageait vivement à quitter les Français et à venir le rejoindre, ajoutant qu'il lui restituerait tous ses biens.

Le destinataire de cette lettre répondit fermement à Abdelkader :

— « Je vous remercie de vos offres *généreuses* et je ne compte que sur Dieu seul pour me dédommager de la perte de mes biens que vous m'avez ravis. Achevez votre œuvre, c'est la loi de la guerre ; mais le sort des batailles est inconstant, s'il vous favorise aujourd'hui. il pourra vous être contraire demain ! C'est dans cet espoir que je refuse vos offres et que je demeure au sein des Français nos bienveillants protecteurs, dont nous sommes et demeurons les enfants d'adoption. »

Ainsi, malgré toutes ces tentatives et ces excitations réitérées, pour détacher de nous nos braves auxiliaires, le moral des Douairs restait inébranlable ; ce qui faisait dire par Mustapha ben Ismaël au général d'Arlanges :

— « *Ce sont des hommes auxquels il ne reste d'entier que le cœur.* »

***

Cependant, le général profitant d'une accalmie qui permit, vers la fin mai, à quelques navires d'Oran de venir les ravitailler, eut un moment l'intention d'embarquer la division toute entière pour la débloquer et la faire rentrer à Oran par

mer Il fit part de son projet à Mustapha ben Ismaël, toujours homme de bon conseil :

— « Faites ce qu'il vous plaira, lui répondit le vieil agha, exécutez votre projet sans vous préocuper ni de moi ni des miens. Nous ne connaissons pas la mer, ni les vaisseaux, nous ne connaissons que la voie de terre et nos braves chevaux. Avec eux, nous serons toujours assez forts pour regagner nos terres de la M'léta par une marche de nuit, et nous y arriveront coûte que coûte. »

La mer redevenue mauvaise, les troupes restèrent à la Tafna, pendant qu'en France le Gouvernement et les Chambres justement émues de la triste situation des troupes de la division d'Oran, résolurent de les en tirer avec honneur.

On fit embarquer lestement à Toulon et transporter à Rachgoun par le *Nestor*, la *Ville de Marseille* et le *Scipion*, 4,500 hommes d'infanterie avec mission d'aller en toute hâte dégager le général d'Arlanges.

Le 5 juin 1836 les trois vaisseaux apparûrent, enfin, à l'horizon et vinrent bientôt opérer leur mouillage dans la rade, à l'abri derrière l'île de Rachgoun. Ils amenaient trois régiments de ligne : les 23e, 24e et 62e placés sous les ordres du général Bugeaud, auquel le Gouvernement confiait le commandement de cette nouvelle expédition. En même temps, le général de Létang était nommé à Oran au commandement de la place et de la Division.

Le 7 juin, le débarquement des troupes de renfort était achevé. Calme et résigné dans sa disgrâce, le général d'Arlanges remit à Bugeaud la direction du camp retranché et celui des braves et vieilles troupes d'Afrique dont l'estime et l'affection suivit dans sa retraite l'officier général distingué, paternel et loyal, que sa chétive apparence et sa santé délabrée avaient souvent privé de l'autorité et de l'ascendant moral si nécessaires à la pratique journalière du commandement et aux actions de guerre. De son côté, l'agha Mustapha ben Ismaël, en vue de la reprise de l'offensive, reçut de la M'léta un important renfort de cavaliers auxiliaires des Douairs et Smélas, qui porta l'effectif du Maghzen à 600 chevaux.

A son débarquement, le général Bugeaud trouva une véritable place forte construite à Rachgoun avec des développements exagérés et des travaux de patience excessifs, sans qu'un murmure se fut élevé pendant la pénible et laborieuse exécution de ces ouvrages visiblement superflus pour le présent et justifiés seulement par la nécessité d'arracher au désœuvrement et au spleen des soldats qui manquaient de tout hors le sentiment du devoir, et dont les cruelles épreuves, patiemment subies, semblaient accroître encore le dévouement au drapeau et l'obéissance passive.

Le général Bugeaud, sans perdre de temps, se disposa à reprendre l'offensive ; il réunit les troupes pour se faire connaître, leur parla affectueusement et conquit promptement leur confiance.

Ses préparatifs achevés, il rompit, le 12 juin, ce blocus de la Tafna qui durait depuis le 25 avril. Pour montrer à Abdelkader qu'il ne le craignait pas et se trouvait libre de ses mouvements, le général prit la route d'Oran par le littoral, harcelé par des coureurs ennemis, mais nullement gêné dans sa marche. Le 13, bien qu'il fit très chaud, la colonne combattit avec succès un parti d'Arabes qui l'attaquèrent de flanc. Le 14, près de l'Oued Ghaser, un bataillon du 62e, qui n'avait jamais vu le feu, fatigué par la marche et surpris par une attaque soudaine de cavalerie, se pelotonna autour de son drapeau ; on le dégagea immédiatement et les cavaliers de Mustapha ben Ismaël, prompts à la riposte, furent les premiers à lui faire un rempart de leurs corps. Le 16, la colonne arriva à Oran et y prit un peu de repos pendant deux jours.

Le 18, la colonne avec un fort ravitaillement reprit la route de Tlemcen où l'on arriva après cinq jours de marche, rendus pénibles par la forte chaleur. Entre l'Isser et Tlemcen, nos troupes eurent à soutenir une attaque d'arrière-garde qui dégénéra peu après en combat général de cavalerie auquel prirent part, avec succès, trois escadrons de chasseurs d'Afrique et la cavalerie auxiliaire de l'Agha Mustapha.

On trouva à Tlemcen la garnison fatiguée par les privations, mais d'un moral à toute épreuve.

« La présence dans cette place, dit le duc d'Orléans (1), des troupes de la division commandée par le général Bugeaud, fut un court entr'acte dans les souffrances de cette petite garnison du Méchouar, séparée du monde depuis le mois de février et à laquelle on avait donné le droit de se croire oubliée par la France. Deux fois elle avait entendu le canon du général d'Arlanges, et deux fois ce bruit, en s'éloignant, avait trahi son espérance sans ébranler son ferme dévouement. L'expression assurée, la pâleur de leurs visages amaigris, attestaient à la fois de leurs dures privations et de la persévérante énergie d'âmes inaccessibles au découragement.

« Le plus pâle de tous, le plus maigre, parce qu'il avait voulu souffrir plus qu'aucun de ses soldats, le brave capitaine Cavaignac rehaussa encore par sa modestie et son abnégation une conduite exemplaire admirée de toute l'armée. »

Le convoi de vivres conduit à Tlemcen ne l'approvisionnait que pour un mois. C'était peu. Le général Bugeaud repartit dès le 26 à la Tafna pour y aller chercher un plus fort ravitaillement. En revenant de Rachgoun, où on était arrivés sans encombre, la colonne ne tarda pas à appercevoir de forts contingents ennemis l'observant de tous côtés et paraissant vouloir lui barrer le passage et lui enlever le convoi.

Le second jour, le général vint camper sur les bords de la rivière, au débouché de la vallée de l'oued-el-Ateuch (*vallée de la soif*), vers l'endroit où se trouve, de nos jours, le point appelé « La Plâtrière. » L'Émir, avec toutes ses troupes, s'était posté deux lieues plus loin, à la *Pierre du Chat*, vers l'entrée des gorges de la Tafna, barrant ainsi le chemin carrossable aux Français. Le général Bugeaud fait faire une reconnaissance sur la route, pour tromper l'ennemi qui l'attendait de ce côté Mais, dès la nuit venue, laissant tous ses feux de bivouac allumés pour donner le change, il ordonne un rapide mouvement de flanc, à gauche, lequel transporte l'infanterie sur les hauteurs qui commandent le col des Sebâ-Chiouck, non gardé par l'ennemi. A trois heures du matin, le colonel Combes, à la tête de trois bataillons, s'empare du col qui est

---

(1) Duc d'Orléans. — *Les campagnes d'Afrique.*

désert et assure ainsi le passage de la chaîne de montagne à toute la division, qui descend le versant sud, passe l'Isser et va camper le soir à l'angle du confluent de la Sikkak avec cette rivière.

Avoir su éviter le combat là où l'ennemi le voulait, s'était se l'assurer par ailleurs avec l'avance suffisante pour en choisir l'emplacement.

Au petit jour, quand les arabes constatèrent l'évacuation du camp de l'oued-el-Ateuch, Abdelkader entra dans une grande colère.

Son orgueil et sa fierté supportaient mieux une défaite qu'une mystification ; il se résignait à subir la supériorité de la force, mais non celle de l'intelligence et de la ruse. L'humiliation de ce chassé-croisé, la colère d'avoir été deux fois dupé, ajoutèrent à son impatience de se venger d'un adversaire dont l'habileté faisait ainsi, de la vanité de l'Émir l'instrument de ses desseins.

— « *Ce français est un renard, s'écria-t-il, et son armée est un serpent, mais saura-t-il être un lion ?* »

L'armée musulmane, quitta ces montagnes, et, comme fascinée par ce convoi qui venait de lui échapper, elle tourna les gorges, descendit à sa suite et vint aussitôt camper dans la plaine de l'Isser. Du camp français on vit défiler à petite distance, pendant l'après-midi, une nombreuse cavalerie qui, drapeaux déployés, sortit des gorges de la Tafna où elle nous avait vainement attendus. Elle vint s'établir à une lieue en amont de notre bivouac, tandis que l'infanterie régulière et les contingents kabyles prenaient position à une lieue en aval. Le gros des forces ennemies remonta la rive gauche de l'Isser et vint camper à deux kilomètres à gauche de la colonne française, manœuvre qui aux yeux de tous avait pour but de l'enfermer le lendemain dans le profond ravin de la Sikkak, très encaissé de tous côtés et que les Français devaient passer deux fois pour se rendre à Tlemcen, la route étant la corde de l'arc formé par ce cours d'eau.

Dans un ordre du jour resté célèbre et dont les assertions

se sont vérifiées avec un bonheur inouï, le général Bugeaud annonça ainsi à ses troupes le combat du lendemain :

— « Vous serez attaqués demain dans votre marche ; vous saurez souffrir un temps les iusultes de l'ennemi et vous vous bornerez à le contenir. Mais vous prendrez votre revanche dès que le convoi sera en sûreté sur la route de Tlemcen. Alors, vous marcherez sur vos adversaires et vous les précipiterez dans les ravins de l'Isser, de la Sikkak ou de la Tafna. »

A quatre heures et demi du matin, le 6 juillet, malgré toute sa diligence, le général fut attaqué par les Arabes qui tenaient sa gauche, alors que la moitié du convoi seulement avait passé le ravin de la Sikkak. Le général Bugeaud fit contenir l'ennemi par les Douairs, toujours les premiers au feu, et par un bataillon du 25e de ligne appuyé d'un escadron du 2e chasseurs d'Afrique.

Dans cette première escarmouche, qui fut très vive, l'agha Mustapha ben Ismaël fut blessé d'une balle qui lui brisa le petit doigt de la main droite. Obligé de se retirer à l'ambulance pour y recevoir un pansement d'un chirurgien-major que Bugeaud lui avait envoyé et qui croyait devoir lui exprimer des paroles de sympathie, le brave Mustapha lui répondit :

— « *Il est inutile de me plaindre, car le sang colore très bien la main : c'est le henné des guerriers.* »

Pendant ce temps sur le champ de bataille, l'affaire devenait de plus en plus chaude. A l'autre extrémité, sur la droite, l'infanterie régulière de l'Émir rendue audacieuse par le souvenir du succès de *Sidi-Yacoub*, se ruait avec force sur nos lignes à peine établies sur le plateau.

Le 2e chasseurs d'Afrique, ayant à sa tête le colonel Serva de Laisle, se prépara à charger !

Il n'y avait pas un instant à perdre si on voulait laisser au colonel Combes, commandant la colonne de droite, le temps de se déployer et d'assurer sa position :

— « J'avais besoin de dix minutes de plus, dit le général Bugeaud dans son rapport, pour achever mes dispositions et

distribuer tous les rôles ; il fallait aussi donner le temps à l'ennemi de passer à son tour la Sikkak, afin de l'y précipiter. Abdelkader n'a pas voulu me donner ces dix minutes ; il a rejeté sur moi mes tirailleurs et mes spahis et s'est avancé en grosses masses informes, poussant des cris affreux ! »

C'est à ce moment que le régiment du 2e chasseurs d'Afrique disposé pour la charge fut ébranlé par le commandement de Bugeaud en personne ! C'est lui-même qui le lança sur les cohues arabes en s'écriant de sa voie sonore et puissante :

— *Allons, braves chasseurs ! au nom du Roi et pour l'honneur de la France, chargez !!!...* Cette première contre-attaque ne réussit qu'à moitié. Le colonel de Laisle ayant devant lui des forces dix fois supérieures, ne pouvait pas contenir un tel flot ; il eut son képi emporté par une grêle de balles qui ne le blessèrent pas et ses escadrons durent plier ! Mais, ce peu de temps avait suffi aux brigades Combes et de Vilmorin pour prendre à leur tour l'offensive ; et comme on pouvait tout demander aux vieux briscards du 2e chasseurs d'Afrique, leurs escadrons promptement reformés renouvelèrent la charge, et cette fois appuyés par tous les bataillons de l'infanterie d'Afrique qui se porta résolument en avant, au commandement du général, après qu'une volée de mitraille et d'obus avait été lancée sur cette vaste confusion de burnous, qui couvrait le plateau.

Cette vigoureuse offensive nous donna la victoire. La deuxième charge des chasseurs d'Afrique eut un plein succès; un bataillon régulier de cette infanterie rouge, dont l'Émir était si fier, cerné sur un contre-fort escarpé, fut fait prisonnier en grande partie. Sur un autre point, beaucoup d'arabes périrent en se précipitant du haut des escarpements dans la rivière plutôt que de se rendre. Cette charge furieuse bouscule l'ennemi : les chasseurs, mêlés avec les cavaliers arabes en déroute, arrivent sur les fantassins, appelés *nizams* : tout est rompu, tout est enfoncé par l'élan indomptable de notre intrépide cavalerie.

Et, cette fois encore, en historien impartial, nous devons dire que c'est au concours spontané des cavaliers auxiliaires du maghzen, conduits par Ismaël ould Kadi, que cette charge

décisive dût son plein succès. Il faut se souvenir que dès la pointe du jour les Douairs avaient été chargés de la défense du convoi, mais cette lutte d'arrière-garde ne pouvait leur convenir et c'est pourquoi voyant fléchir leurs camarades des chasseurs devant le nombre écrasant de leurs adversaires, ils se précipitèrent spontanément dans la mêlée.

Bugeaud rend compte ainsi, de cet épisode, dans son rapport officiel :

— « Les arabes ont plié une seconde fois ; une seconde fois aussi je leur ai lancé ma cavalerie, *mais alors 400 Douairs et Smélas m'avaient rejoints ; malheureusement, leur agha Mustapha venait d'être blessé d'une balle à la main. Malgré la privation de cet excellent chef, ils m'ont rendu de grands services. Eux et les chasseurs d'Afrique se sont couverts de gloire.* Tout a été culbuté, la cavalerie arabe a perdu beaucoup d'hommes, d'armes et de chevaux ; ses morts et ses blessés sont restés en notre pouvoir. » Ce fut à la suite de cette débâcle que ce qui restait de l'infanterie régulière de l'émir, lâchement abandonnée sur le champ de bataille par la cavalerie, rompue et disloquée par les baïonnettes de nos bataillons, se précipita fatalement sur un des points les plus difficiles du ravin de l'Isser. Une pente assez rapide aboutissant à un rocher taillé à pic, à dix ou douze mètres au-dessus d'une sorte de plage.

C'est là qu'un carnage horrible commença et se poursuivit malgré les efforts personnels du général Bugeaud pour l'arrêter. Dans le but d'échapper à une mort certaine, ces malheureux vaincus se précipitent au bas du rocher, s'assomment entre-eux ou se mutilent d'une façon affreuse. Bientôt cette triste ressource leur est enlevée ; des chasseurs et des voltigeurs avaient trouvé un passage dans le lit de la rivière et les ennemis aux abois furent cernés de toute part. Alors arrivent à la rescousse les Douairs, ayant à venger leurs pertes de la M'léta, et ils assouvissent avec rage leur horrible passion de couper des têtes.

Le général Bugeaud témoin de cet affreux spectacle, toujours généreux envers les vaincus, veut faire cesser cette boucherie ; sa voix a bien de la peine à dominer le tumulte ; néanmoins

il réussit à soustraire à leurs bourreaux 130 de ces malheureux, perdus sans issue sur ce rocher et n'ayant que le choix entre les baïonnettes des voltigeurs des 17e et 47e, et le yatagan des Douairs. Le général les couvre de son corps et leur sauve la vie. Ces prisonniers furent, peu après, expédiés en France.

A ce moment le feu avait cessé sur toute la ligne, l'ennemi s'était enfui dans les montagnes et des cavaliers de l'arrière-garde venaient rendre compte qu'au plus fort de l'action le convoi avait réussi à entrer dans Tlemcen.

Le capitaine Cavaignac qui avait entendu le bruit du canon et de la fusillade avait eu la témérité de sortir de la place avec son bataillon et de descendre jusqu'à Hennaya pour venir l'y chercher.

Tout devait réussir dans cette heureuse journée. A la suite de cette brillante affaire qui eut pour résultat d'éloigner pour longtemps l'émir Abdelkader du théâtre de la lutte, le général Bugeaud ne crut pouvoir récompenser le brillant courage du Maghzen, qu'en demandant la croix d'officier pour l'agha Mustapha ben Ismaël et dix croix de chevalier de la Légion d'honneur pour les principaux chefs.

Ravitaillement de Tlemcen
Combat de Chabat-el-Leham

(2 décembre 1836)

L'ennemi fut quelque temps à revenir du coup vigoureux porté à ses espérances par le combat de la Sikkak. Abdelkader s'en fût à Tagdempt pour se recueuillir et relever les ruines de cette vieille cité, dont il voulait faire son arsenal. Le pays put alors jouir de quelques mois de calme.

Après avoir ainsi accompli sa mission, le général Bugeaud ne tarda pas à rentrer en France, laissant la direction des affaires au nouveau titulaire du commandement de la province, le général de Létang.

Mustapha ben Ismaël, toujours à la tête des Douairs, fut chargé de surveiller les tribus ennemies; d'opérer des razzias, ce en quoi il excellait, et de ravitailler Tlemcen, jusqu'au

moment où le général de Létang prit lui-même la direction d'une de ces expéditions (23 novembre 1836). L'ennemi toujours aux aguets, mais trompé par les habiles manœuvres du général, était à peine prévenu de la marche de la colonne qu'elle arrivait le 28 à Tlemcen.

Abdelkader et son Khalifa de l'ouest, El Bou Hamidi, n'employèrent pas à réunir leurs contingents toute la célérité qu'ils auraient pu y mettre, aussi le général, parti de Tlemcen dans la nuit du 29, put arriver sur l'Isser sans tirer un coup de fusil.

Le lendemain, quelques cavaliers ennemis commencèrent à se montrer à hauteur de Nekrelet-bou-Haït, et tiraillèrent avec l'arrière garde jusque sur la hauteur où depuis lors a été établi le village d'Aïn-Témouchent ; là, pendant la nuit, Abdelkader put joindre son khalifa El-Bou-Hamidi avec des forces considérables

Le 30, à la pointe du jour, à peine la colonne avait-elle quitté son bivouac qu'elle était vigoureusement attaquée. Les masses ennemies furent contenues avec applomb et sang-froid dès le commencement de cette marche en retraite. La cavalerie et les drapeaux de Mustapha marchaient sur le flanc gauche ; l'infanterie du colonel Combes flanquait la droite et tenait l'arrière-garde. L'ennemi réservait tous ses efforts pour le défilé de Chabat-el-Leham, ce *défilé de la chair*, célèbre dans les chroniques du pays pour le souvenir de la sanglante défaite qu'y éprouvèrent jadis les Espagnols à leur retour d'une expédition sur Tlemcen conduite par le marquis de Cornarès.

Avant de s'engager dans ce passage difficile, le général de Létang résolut de tenter un retour offensif vigoureux sur les forces ennemies, afin de donner de l'air à son convoi, ses principales forces étant concentrées vers notre arrière-garde qu'elles harcelaient.

Le mouvement fut exécuté avec beaucoup d'élan et un entraînement remarquable.

Le général, qui était un beau et franc cavalier, chargea lui-même à la tête du goum de Mustapha et arracha des mains de l'ennemi le nommé Mohammed ould Kaddour, un des chefs des

Douairs. L'agha ben Ismaël et ses cavaliers se conduisirent brillamment, comme de coutume, dans cette charge ; ils combattirent à rangs serrés et en ligne comme s'ils fussent d'une arme régulière, et le flanc gauche de la colonne qu'ils occupaient, fut brillamment défendu. La poursuite se continua à plus de six kilomètres en arrière de l'entrée de la gorge, jusqu'à peu de distance d'Aïn-Témouchent. Pendant que les Arabes étaient ainsi refoulés et menés battant, le convoi, sous l'escorte d'un bataillon, avait franchi le défilé.

Après cette offensive hardie, le mouvement de retraite de la colonne, libre de ses impédimenta, ne fut pas sérieusement inquiété ; dès la sortie du Chabat-el-Leham, tous les tiraillements cessèrent et l'ennemi disparut. Le soir, au bivouac, le général de Létang et les officiers supérieurs de la colonne, se rendirent dans la tente du vieil agha Mustapha ben Ismaël, pour le féliciter chaudement de la belle conduite que lui et son goum avaient tenue pendant cette journée.

Traité de paix de la Tafna

(30 mai 1837)

« Les incertitudes et les irrésolutions du gouvernement français, relativement à notre position en Afrique étaient toujours les mêmes : le pays n'étant ni connu, ni étudié, chaque nouvelle législature, chaque remaniement ministériel, apportaient de nouvelles hésitations, de nouvelles fluctuations dans la question.

« L'unité de vues et la persistance dans une décision une fois arrêtée, qui n'auraient pu naître que d'une connaissance exacte des difficultés à vaincre que d'une conviction approfondie et raisonnée de la possibilité de les surmonter, manquant totalement au pouvoir dirigeant, l'unité d'impulsion manquait aussi, et les déterminations sur la conduite des affaires étaient toujours laissées à la merci des événements du moment » (1).

(1) WALSIN-ESTHERAZY.— *Le Maghzen d'Oran.*

C'est ainsi que l'établissement militaire de la Tafna avait été créé en avril 1836, dans les circonstances déjà décrites et avait couté 600.000 francs. Malgré tous les soins donnés à nos soldats les fièvres palustres les décimaient. D'autre part, la garnison de 500 hommes, commandée par le capitaine Cavaignac et enfermée dans le Méchouar de Tlemcen, avec cent jours de vivres au bout desquels elle mourait de faim, étroitement bloquée dans cette petite forteresse par les troupes de l'Emir, souffrait horriblement dans cette prison, presque un tombeau, et était séparée du reste du monde.

Le ravitaillement de cette garnison, objet constant des préoccupations de la division d'Oran, avait déjà causé certains incidents équivoques, notamment celui de l'intervention de l'émir Abdelkader, qui se chargea de ravitailler la garnison pour trois mois, moyennant la livraison d'un chargement de souffre, de plomb, d'acier et autres munitions de guerre, que le général Brossard, successeur du général de Létang, eut le triste courage de livrer à notre mortel ennemi. Pour cacher les trafics de cette inavouable négociation, ce ravitaillement fut présenté au public, comme ayant été conclu au prix d'une somme d'argent que l'on devait compter à l'Émir par l'intermédiaire de son oukil, le juif Ben-Douran.

C'est à la suite ce cette affaire que le général Brossard, qui était passé en Espagne et de là à Paris, fut arrêté par ordre du ministre de la guerre, le maréchal Soult, et déféré au Conseil de guerre à Perpignan, ou nous verrons peu après Mustapha ben Ismaël aller déposer son témoignage.

Sur ces entrefaites le général Bugeaud revint à Oran avec des instructions directes du gouvernement et des pouvoirs pour traiter la Paix avec Abdelkader ; pouvoirs mal définis et donnés à l'insu du général de Damrémont gouverneur général, ce qui produisit encore de graves froissements.

C'est avec un véritable corps d'armée, composé de 3 brigades d'infanterie, une de cavalerie et 2 batteries d'artillerie que le général Bugeaud se présente à la Tafna, vers l'endroit connu de nos jours sous le nom de *la Platrière* et que l'on désignait alors par Faïd-el-Ateuch. Cette petite armée forte de près de 9.000 hommes permettait de se présenter sur le terrain

des négociations, ou du combat, dans une attitude respectable et imposante. Mustapha ben Ismaël y commandait aux 600 cavaliers des Douairs et Smélas, qui marchait aux côtés de la cavalerie française. Quelques jours auparavant, pendant les marches, le général Bugeaud communiqua le projet de traité de paix à Mustapha ben Ismaël, comme pour lui demander son avis. Ce dernier se contenta de répondre :

— « Vous savez mieux que moi ce qui vous convient, mais je pense que vous faites une faute dont vous ne tarderez pas à vous repentir. »

Lorsque les troupes françaises furent arrêtées au confluent de l'oued El-Ateuch avec la Tafna, on n'y rencontra que la solitude et le silence ; pas un cavalier arabe ne se montrait à l'horizon. Les Français se sentirent humiliés de cette mystification, car il fallut attendre, au lieu du rendez-vous, et on attendit longtemps ; les éclaireurs revenaient sans nouvelles. C'est alors que l'Etat-major décida de se porter au-devant de l'Émir. L'intrépide Mustapha, qui était sur ses étriers depuis la pointe du jour, ne disait mot. Voulant lui faire l'honneur de l'admettre avec les quatre ou cinq chefs de service qui, seuls avec l'interprète Brahemscha, devaient accompagner le général, Mustapha déclina cette offre :

— « Je prévois, dit-il, que l'entente ne sera pas sérieuse avec Abdelkader que je connais fort bien et dont j'aurais pu épouser la cause au début. Néanmoins, sans m'opposer à vos intentions, je vous prie de me laisser en dehors de votre rencontre directe avec lui. »

Nous ne rappelerons pas le détails de cette célèbre et dramatique entrevue, où le général français montra combien peut imposer, même à des barbares, un acte d'énergie et de résolution. Nous nous bornerons à citer un fait dépendant de notre sujet, très peu connu, mais qui n'en est pas moins d'un haut enseignement pour prouver toute l'importance qu'Abdelkader attachait à enlever à notre cause, à détacher de nous par tous les moyens en son pouvoir, les anciennes tribus *Maghzen* et combien il tenait à nous priver, à l'avenir, du concours puissant qu'elle nous avaient si loyalement prêté dans la lutte qui se terminait, du moins en apparence.

« Au moment de se séparer et après avoir pris congé l'un de l'autre, Miloud ben Arach, un comparse, s'approcha des deux interlocuteurs et remit à l'Emir une lettre que celui-ci présenta lui-même au général en le priant de *n'en prendre connaissance que lorsqu'il serait hors du camp*.

« Persistant jusqu'au dernier moment dans son idée de ne point nous laisser les précieux auxiliaires qui, en haine de lui, s'étaient donnés à nous ; sachant que les propositions directes qu'il avait faites de lui rendre ces deux tribus, propositions qu'il avait commencé par poser comme conditions *sine quâ non* de tout accomodement, avaient été hautement et énergiquement repoussées, Abdelkader ne désespérait pas d'arriver à son but en tournant la difficulté : il se contentait donc de présenter dans sa lettre une liste de douze des principaux personnages des Douairs et des Smélas, ses ennemis personnels dont il demandait, disait-il, dans l'intérêt de la paix et de la bonne harmonie, *entre les deux nations*, l'expulsion ou tout au moins l'éloignement momentané du pays » (1).

L'agha Mustapha était, bien entendu, désigné en première ligne, puis venait son neveu El Mazary, ensuite Ismaël-ould-Cadi, Adda-ould-Othman, Hadj-el-Ouzza, chefs de fractions ; Mohamed ould Kaddour, un des plus brillants cavaliers du Maghzen, etc., etc.

Enfin, notre bey Ibrahim de Mostaganem, qui avait encouru la haine de l'Emir par sa fidélité à notre cause. Abdelkader était certain d'arriver par cette concession, si elle était accordée, à la prompte dislocation des tribus Maghzen, car il savait bien que, par l'effet de leur constitution aristocratique, les Douairs se dissolvent et se séparent dès qu'ils ne sont plus réunis entre eux par l'autorité des chefs qui donnent à ces agglomérations la force et la cohésion.

Le général Bugeaud laissa cette lettre et les propositions qu'elle contenait sans réponse ; il méprisait de semblables moyens de vengeance et refusait de s'en rendre complice.

Le traité de paix fut conclu le 30 mai 1837 ; le 4 juin les troupes françaises quittèrent les établissements de la Tafna

(1) WALSIN-ESTHÉRAZY. (*loc. cit.*)

complètement abandonnés à l'exception de l'île de Rachgoun. Ce traité fut ratifié par le gouvernement le 15 juin et, dès le 12 juillet, la mort dans l'âme, le brave capitaine Cavaignac se voyait contraint d'évacuer avec ses troupes ce Méchouar de Tlemcen, qu'il avait si vaillamment défendu et que, la honte au front, il remettait au fondé de pouvoirs du sultan Abdelkader, car ce dernier, maintenant qu'il était traité par la France en souverain, se donnait le titre de Sultan. Les principaux notables Coulouglis de Tlemcen, suivirent nos soldats à Oran, pour échapper aux représailles.

L'Agha Mustapha est nommé Général

Ainsi, la paix était faite, mais à quel prix ?... La France cédait Rachgoun avec toutes les constructions, forts et baraquements de la Tafna. Elle cédait Tlemcen et la citadelle du Méchouar, toute la province de Médéa et la région de Mascara. La colonie naissante était, dès lors cernée par deux ennemis implacables : à l'est, par Achmed-Bey, sultan de Constantine; à l'Ouest par Abdelkader. Ces vastes territoires conquis par nos armes en dehors des quelques points que nos troupes continuaient à occuper, étaient livrés à notre ennemi, depuis la province de Constantine jusqu'à la frontière du Maroc !....

Les conditions et conventions résultant de ce traité de la Tafna demeurèrent inexplicables; aussi Bugeaud fut-il désavoué par les Chambres, par l'opinion publique et surtout par l'Armée d'Afrique dont le gouverneur général de Damrémont, tenu à l'écart de ces négociations, se fit l'éloquent et sévère interprète. Néanmoins, ce traité amena le calme et la tranquilité pendant deux ans.

Dans cet intervalle un grave dissentiment s'éleva entre le général Bugeaud et un autre général placé sous ses ordres, au sujet de la rançon de 200 prisonniers arabes qu'on avait rendus à l'émir. Mustapha ben Ismaël fut désigné pour se rendre à Perpignan, nou seulement pour tâcher d'aplanir les difficultés existantes entre les deux généraux, mais encore pour se présen-

ter comme témoin devant le Conseil de guerre, dans le procès intenté au général Brossard

Le vieil agha, suivi dans cette mission de quelques chefs indigènes, fut ensuite mandé à Paris et présenté au roi Louis-Philippe, lequel l'ayant complimenté dans une audience solennelle lui dit :

— « Agha Mustapha ben Ismaël, nous connaissons votre « fidélité et votre bravoure ; aussi le gouvernement de la « France estime-t-il qu'il n'est qu'une récompense qui soit « digne de vous et de lui, c'est de vous élever au même rang « que les chefs de son armée. Je suis particulièrement heu-« reux de vous annoncer que par ordonnance de ce jour « (octobre 1837) vous êtes élevé à la dignité de *maréchal de* « *camp* (général de brigade). En vous conférant ce grade que « vous avez si bien mérité, la France veut prouver à vos en-« nemis, qui sont aussi les siens, qu'elle ne fait pas aussi bon « marché qu'on le pensait de ceux de nos braves et loyaux « auxiliaires musulmans, fidèles à notre cause, dont elle à le « devoir de récompenser les brillants et inestimables servi-« ces. — Général Mustapha, le roi de France vous admire et « vous remercie. »

D'autres récompenses furent en même temps accordées aux principaux chefs de son entourage ; mais en ce qui le touchait plus personnellement, cette haute distinction fit comprendre à Abdelkader que celui qui pouvait désormais se prévaloir de ce titre de général, était par cela même placé pour jamais en dehors de ses atteintes.

Une autre mesure générale prise également à la même époque en faveur des cavaliers du Maghzen, fut pour eux un témoignage de l'intérêt qu'on leur portait, en même temps qu'une légitime récompense de leur courage et de leur abnégation : la solde qu'ils n'avaient touché jusqu'alors que pendant le temps qu'ils passaient sous les drapeaux ou en expédition, devînt une rétribution fixe et non une indemnité de réquisition.

Cette solde quoique moins élevée leur fut payée, à partir de cette époque, régulièrement et à terme fixe.

Toutefois on connaissait bien peu l'opiniâtreté de l'émir Abdelkader pour croire qu'il se tiendrait pour battu à l'égard de Mustapha ! C'est encore par l'intermédiaire de cet astucieux juif Ben-Douran que malgré les ordres formels du général Bugeaud il fit agir auprès du chef du Maghzen le vieux Mustapha, d'El-Mazary son neveu et son compagnon d'armes, dans le but de les éloigner et par dessus tout de soustraire le général Mustapha aux ovations et aux témoignages d'admiration qu'il recevait journellement de ses coréligionnaires. Tout fut mis en œuvre pour les déterminer à se rendre à La Mecque.

Mustapha éventa le piège et aux avances qui lui furent faites par les agents d'Abdelkader, il répondit avec sa franchise et sa rondeur habituelles :

— « Si on veut me faire quitter le pays, on n'a qu'à m'en donner l'ordre, je suis prêt à obéir. Mais le pélérinage est une chose de religion et non de service, je ne consulterai pour accomplir cetle obligation que la voix de ma conscience. Pour le présent, le moment me parait inopportun ; je pense être plus utile aux miens en restant au milieu d'eux qu'en les abandonnant, sans conseils et sans direction, au milieu des circonstances difficiles qu'ils ont à traverser. »

El Mazary refusa également d'une façon péremptoire les offres qui lui étaient faites et dont il n'était pas difficile de deviner les motifs, Ben-Douran n'osa pas insister auprès d'eux, mais Hadj-El-Ouzza ayant cédé à ses sollicitations consentit à partir pour Alger pourvu d'un emploi officiel, et le bey Ibrahim, sacrifié aux exigeances du sultan dût abandonner le pays et se retirer également à Alger avec une petite pension.

Sur la prosition du général Mustapha, son neveu Si Ahmed ould Kadi fut nommé caïd supérieur des Douairs.

Le géneral Bugeaud quitta la terre d'Afrique, pour rentrer en France, le 6 décembre 1837, laissant le commandement de la province au général Auvray qui avait succédé à Oran, au général Brossard.

Rupture de la paix de la Tafna

(12 novembre 1839)

— *Si vis pacem, para bellum !*

Après le traité de la Tafna, Abdelkader disait à Léon Roches : « *En faisant la paix avec les chr'tiens, je me suis inspiré de la parole de Dieu qui dit dans le Coran : la paix avec les infidèles doit être considérée par les musulmans comme une trêve pendant laquelle ils doivent se préparer à la guerre.* . . et il ajoutait : . . . *Lorsque l'heure de Dieu aura sonné, les Français me fourniront eux-mêmes des motifs plausibles de recommencer la guerre sainte.* »

La marche militaire exécutée par la division d'Alger à la fin d'octobre 1839 et connue sous le nom de : « Passage des Portes de fer » fut le prétexte cherché. Cette démonstration augmentait le prestige de l'armée française, Abdelkader ne put la tolérer. L'Émir avait attiré à lui presque toutes les tribus qui peuplaient le territoire qui nous était réservé, entre la Chiffa et l'oued Kaddara ; sans nous déclarer officiellement la guerre il les lança en armes dans la plaine de la Mitidja. Tous nos établissements furent saccagés, nos postes isolés surpris, massacrés et nos convois enlevés.

La panique fut grande en Algérie et même en France ; le maréchal Valée fut accusé d'imprévoyance, avec quelque fondement.

Le 18 novembre, Abdelkader lui fit parvenir la lettre suivante :

— Le seigneur El Hadj Abdelkader prince des croyants, au maréchal Valée.

« Salut à ceux qui suivent le chemin de la vérité. Vos lettres
« nous sont parvenues Nous les avons lues et comprises. De mon
« côté je vous ai écrit que tous les Arabes depuis les Oulhaça
« jusqu'au Kef, sont décidés à faire la guerre sainte. J'ai tenté
« de combattre leur dessein, mais ils ont persisté. Personne
« ne veut plus de la paix ; chacun se dispose à la guerre. Il

« faut donc que je me range à l'opinion générale pour obéir à « notre sainte loi.

« Je me conduis loyalement avec vous et je vous avertis de « ce qui se passe. Renvoyez mon Consul, qui est à Oran, afin « qu'il rentre dans sa famille. Tenez-vous prêt ; tous les mu- « sulmans déclarent la guerre sainte. Vous ne pourrez quoiqu'il « arrive, m'accuser de trahison. Mon cœur est pur et je ne « ferai jamais rien de contraire à la justice. »

« Écrit à Médéa le 11 de Ramadan 1255 (18 novembre 1839). »

Quel chef-d'œuvre de duplicité ! Abdelkader déclarait officiellement la guerre, lorsque depuis huit jours elle était commencée. Les hostilités devaient durer sept ans.

Son premier soin, après avoir affermi l'autorité d'El-Bou-Hamedi, son khalifa de l'ouest, toujours résident à Tlemcen, fut de lui recommander, par dessus toutes choses, d'agir par tous les moyens possibles pour tâcher de provoquer des défections chez les Douairs et les Smélas, afin de les empêcher de se joindre à nous. Les provocations et les promesses d'El-Bou-Hamedi n'eurent aucun succès à la M'léta. A partir de cette époque, chaque mois fut marqué par un nouveau combat, chaque jour par une tentative nouvelle.

Le 13 décembre 1839, Mustapha-ben-Thami, khalifa de Mascara, vînt assaillir les Douairs et Smélas à Bou-Téchich, en avant de la Maison Carrée : il fut repoussé après un long combat, par les seuls cavaliers de nos braves tribus alliées.

Le 25 décembre, le camp de Misserghin est vivement attaqué, et c'est à grand'peine que les Douairs et Smélas, campés aux environs, parviennent à mettre leurs douars à l'abri des atteintes de l'ennemi. Deux mois se passèrent ensuite sans autres incidents que des vols de bétail et des actes de représailles infligés aux voleurs par le général Mustapha ben Ismaël.

Le 29 décembre une ordonnance royale releva de ses fonctions le maréchal Valée et nomma à sa place, au gouvernement général à Alger, le général Bugeaud, qui revînt pour la troisième fois.

La conquête de l'Algérie allait enfin entrer dans une phase nouvelle.

Par malheur, depuis plusieurs mois, l'ancien gouverneur général, ignorant tout ce qui avait trait à la province d'Oran, ne s'en occupait pas du tout et les tribus du Maghzen abandonnées dans l'inaction, au milieu de l'indifférence générale, se débattaient dans une extrême misère.

Presque tous les troupeaux avaient été vendus vu l'impossibilité de les nourrir, et aussi pour ne pas les laisser devenir d'un moment à l'autre la proie de l'ennemi. Les chefs les plus considérables jadis, privés de ces ressources indispensables de la vie arabe, en étaient réduits à se nourrir de farine bouillie dans l'huile. Nos braves alliés résistèrent cependant à ces rudes épreuves; ils avaient confiance en la fortune de la France, et cette confiance ne fut pas trompée. L'arrivée d'un nouveau général vint mettre, comme par enchantement, un terme à cette difficile situation et inaugurer l'ère des jours meilleurs.

Ce général, le plus jeune de l'Armée française, c'était de Lamoricière !

Dès son arrivée, qui eut lieu le 20 août 1840, l'offensive fut hardiment reprise autour d'Oran ; les secours distribués avec sollicitude aux familles nécessiteuses des Douairs et Smélas ; enfin, quelques fructueuses razzias pratiquées dans les environs, vinrent accroître ces ressources et diminuer l'insolence des agresseurs. Tout cela fit renaître partout la confiance et l'espoir.

Reprise des hostilités. — Bugeaud et Lamoricière

Dès son retour, le général Bugeaud demanda des renforts que le Gouvernement lui envoya aussitôt; en même temps, il lançait une proclamation où on lisait :

« J'avais tout fait, au risque d'un désaveu, pour conclure « une paix ardemment désirée par tous ; mais puisque au- « jourd'hui on déchire le traité, je réduirai l'Algérie par la « force écrasante des armes ! »

C'est ce qui fut fait. Dès que les préparatifs prescrits furent

terminés, Bugeaud se rendit à Mostaganen, qui venait de subir, avec Mazagran, au commencement de l'année, un siège mémorable. Là, le gouverneur général, distinguant le général Mustapha ben Ismaël à la tête des goums du Maghzen, s'avança vers lui et lui dit :

— « Après avoir tout fait pour assurer la sécurité et le bien-être des habitants de ce pays, je reconnais aujourd'hui que votre appréciation était juste à l'égard d'Abdelkader. » Puis se tournant vers les cavaliers de Mustapha ben Ismaël, au nombre de 500, il s'écria :

— « Vous faites désormais partie intégrante de l'armée française ; vous avez des généraux et des chefs pris parmi vous, persévérez dans cette voie de fidélité. Vos goums toucheront la même solde que celle de nos propres soldats et auront droit, comme eux, aux vivres et aux rations de fourrage. La France viendra en aide par des pensions aux veuves et aux orphelins de ceux d'entre vous qui seront morts pour notre cause. Soyez donc fermes dans l'accomplissement de vos devoirs ; je compte sur vous. »

Le général Mustapha remercia vivement le général Bugeaud de ces bienveillantes paroles qui laissèrent une profonde et très favorable impression dans l'esprit de tous les assistants.

La colonne formée à Mostaganem, partit le lendemain pour se rendre à l'Hil-Hil et, de là, marcher sur Tagdempt, pour détruire ce foyer d'intrigues que l'ennemi supposait hors de notre atteinte. On s'attendait à une vive résistance de la part des troupes d'Abdelkader. A l'approche de cette enceinte, très intelligemment fortifiée, les troupes furent disposées en ordre de combat, mais les têtes de colonnes ne tardèrent pas à constater, avec un certain étonnement, que la ville était déserte et abandonnée à ses défenseurs.

Les cavaliers du Maghzen furent des plus utiles au cours de cette expédition ; bien qu'ils eussent amené avec eux toutes les bêtes de somme disponibles, ils n'en dûrent pas moins, comme ceux des régiments, charger leurs chevaux de denrées afin que la colonne pût emporter avec elle une plus grande quantité d'approvisionnements et par suite, tenir plus longtemps la

campagne, sans être obligée de retourner à sa base de ravitaillement et compléter, ainsi, d'un seul coup, les projets qu'il était dans les intentions du gouverneur général d'exécuter dans cette première période de ses opérations.

Avant de quitter Tagdempt, où elle fit séjour, la colonne expéditionnaire détruisit, en les faisant sauter de fond en comble, tous les établissements élevés à grands frais par l'Émir ; elle incendia les maisons couvertes en chaumes qui composaient cette bourgade, arsenal militaire d'Abdelkader. La colonne, suivant la vallée de la Mina, se dirigea ensuite sur Mascara. Dans le trajet, un vif engagement eut lieu entre la cavalerie de Mustapha et les goums des Hachem, dans la plaine d'Eghris ; ces derniers furent battus et l'on pénétra dans Mascara sans rencontrer d'autre résistance, le 28 mai.

Combat d'Akbet-Khedda

Après avoir confié le commandement de cette place au commandant Géry, auquel il laissa trois bataillons d'infanterie et un escadron de cavalerie avec trois sections d'artillerie et trois compagnies du génie, comme garnison, le général Bugeaud, avec le gros de la colonne, se remit en marche sur Mostaganem par la route directe d'Akbet-Kedda.

A peine la tête de colonne était-elle engagée dans cet étroit défilé qu'on est obligé de franchir pour déboucher sur la plaine de l'Habra, qu'Abdelkader qui, partout présent et partout insaisissable, suivait tous nos mouvements, déboucha inopinément des environs d'El-Bordj à la tête d'une nombreuse cavalerie arabe et des corps de cavaliers réguliers des provinces de l'ouest et du centre. Cette avalanche attaqua avec impétuosité la partie de nos troupes qui n'était pas encore engagée dans le passage du col et qui constituait l'arrière-garde composée de deux bataillons des 6e et 13e léger, d'un bataillon du 41e de ligne, appuyés par une section d'artillerie de montagne, le tout sous le commandement du général Levasseur.

Le terrain de la lutte est le plus horriblement tourmenté

qu'on puisse rencontrer dans la province d'Oran, à tel point qu'il fut impossible au général de Lamoricière de porter secours à son arrière-garde par les flancs, tant était étroite l'arète sur laquelle elle cheminait. Les bataillons se défendirent avec énergie et repoussèrent l'ennemi à la baïonnette.

Comme dans toutes les circonstances difficiles, ce fut encore à Mustapha ben Ismaël et à ses intrépides cavaliers que l'on eût recours pour dégager nos troupes comme bloquées dans cet étroit passage.

La cavalerie du Maghzen s'élance, grimpe sur les flancs de ces affreuses fondrières, aborde l'ennemi avec un tel élan qu'il le disloque, le met en fuite en arrière et le poursuit jusqu'en vue de Mascara. Cette dernière les serre de près dans leur mouvement de retraite, lorsqu'il s'agit de rejoindre la colonne, libre enfin, grâce à eux, de ses mouvements. Les Smélas sont particulièrement éprouvés et perdent quelques-uns de leurs plus courageux cavaliers, entre'autres le jeune Hadj-Mohammed-ben-Châa, d'une famille considérable des Smélas.

« L'ennemi, dit le général de Lamoricière dans son rapport, n'a eu qu'à se repentir d'avoir engagé ce combat, car il y a perdu au moins 400 hommes, dont 7 chefs, et beaucoup de chevaux. Il se retira, après la dernière charge de Mustapha ben Ismaël, silencieusement pour enlever ses morts et ses blessés. Nous emportâmes les nôtres (10 tués, dont 1 officier et 54 blessés) ne voulant laisser entre ses mains, ni un mort, ni un vivant, ni un seul vestige qui pût lui donner occasion de chanter victoire. »

Le 4 juin, le corps expéditionnaire rentrait à Mostaganem où il resta trois jours pour se reposer et préparer le ravitaillement. Chaque cavalier des goums du général Mustapha, reçut un sac de provisions et 20 paquets de cartouches; les officiers et les chefs des goums reçurent aussi chacun 10 paquets de cartouches.

Le 7 Juin, la colonne avec un grand convoi repartait à Mascara pour continuer les opérations contre l'émir Abdelkader.

Campagne de 1841 autour de Mascara

Les troupes sillonnèrent dans tous les sens le pays des Hachem du 10 au 20 juin, moissonnant et emmagasinant tout ce qu'elles purent prendre des immenses récoltes abandonnées sur pied, et dont la belle plaine d'Eghris était couverte ; les cavaliers des troupes régulières et des goums se rendaient deux fois par jour à la moisson et rapportaient des gerbes ammassées et concentrées sur le point appelé l'*Argoub*. De là, on procédait au dépiquage et au battage des grains à *Djenan-ben-Yekhlef*. Les Douairs et Smélas employés à ces travaux reçurent pour leur part, la moitié des récoltes ainsi faites, l'autre moitié, part de l'Etat, fut emmagasinée au bordj de Mascara, trop petit pour la contenir.

« Pendant l'exécution de ces travaux, dit encore le général de Lamoricière, nous avons été sans cesse surveillés par de forts partis de cavaliers ennemmis. Quatre à cinq cents chevaux tentèrent d'enlever les transports de nos Douairs, qui allaient incessamment du lieu du travail au camp, pour porter les grains. Quelques mulets et chameaux furent ainsi enlevés, un jour, mais les cavaliers Douairs les ayant aperçus se précipitèrent sur l'ennemi ; je les fis appuyer par les spahis et les chasseurs d'Afrique. En peu d'instants ils reprirent leurs animaux, tuèrent aux assaillants plusieurs hommes dont un chef et ramenèrent des chevaux de prix.

« Déjà nos Douairs et Smélas, dès notre arrivée à Mascara, avaient montré leur habileté à atteindre les cavaliers ennemis. S'étant rencontrés près des jardins de la ville avec des partisans arabes, ils leur avaient tué trois hommes et ramené quatre chevaux. Plus récemment, ayant aperçu un de ces postes à l'aide desquels l'ennemi nous tient sans cesse en observation, ils le chargèrent avec une telle impétuosité, qu'ils le prirent et détruisirent en entier. Huit chevaux restèrent entre leurs mains. »

Une série de combats heureux, la preuve éclatante donnée à Abdelkader, par notre invasion des pays du sud, entièrement inconnues de nos troupes, que nous pouvions l'atteindre

partout où il se retirerait ; l'impossibilité bien avérée pour lui, par la destruction de Tagdempt, qu'il ne pourrait nulle part élever des établissements permanents ; enfin, la prise et l'occupation de Mascara, le cœur de sa puissance, tels étaient les importants résultats matériels et moraux obtenus dans cette période de un mois.

Cependant, la constance d'Abdelkader ne se lassait pas. Ayant appris que nos troupes devaient regagner Mostaganem pour aller y chercher un nouveau convoi de ravitaillement, fidèle à sa tactique, il épiait les mouvements du corps expéditionnaire pour l'assaillir pendant sa retraite.

En effet, lorsque vers le milieu de juillet, cette colonne se remit en route pour revenir à la mer, elle trouva sur son passage, au nord de la plaine de la Mina, toutes les forces de l'Émir réunies au petit village de Tiliouanet, ou une attaque de nuit, la première tentée jusqu'alors par les Arabes, vint échouer contre le sang-froid et l'énergie de nos soldats. Le 25 juillet, dès le point du jour, Abdelkader lui-même tomba sur l'arrière garde avec 1,500 chevaux, tout ce qu'il avait pu rassembler malgré ses appels désespérés. Le général de Lamoricière aurait pris l'offensive s'il eut été en présence d'un ennemi sérieux, mais il dédaigna de s'arrêter et jugea que celui qui le suivait ne valait pas la peine de perdre un temps précieux. On se borna à refouler les assaillants à l'aide de la cavalerie auxiliaire du général Mustapha ben Ismaël, et les cavaliers les plus audacieux, qui chargeaient en fourrageurs, furent tués par les tirailleurs de l'infanterie qui flanquaient la colonne.

Sur ces entrefaites, on vint annoncer à Lamoricière qu'une tribu avec ses femmes, ses bagages et ses troupeaux, fuyait sur la droite vers les ravins de Kalâa. Il lança aussitôt sur elle sa cavalerie en selle nue, appuyée des zouaves sans sacs. Mais il dut quand même arrêter la colonne pour se retourner contre Abdelkader et l'empêcher de courir sur le détachement qui allait exécuter ce coup de main. Le coup réussit à merveille et on prit, ce jour-là, 42 femmes, 8 hommes et quelques centaines de bœufs et de moutons, le tout confié à la garde des cavaliers Douairs et Smélas, qui hissèrent les femmes sur les mulets du convoi pour ne pas arrêter la marche de la colonne.

La division, rentrée à Mostaganem s'y reposa trois ou quatre jours, si on peut qualifier de repos la préparation d'un convoi considérable et d'un nouveau départ. On attendait le général Bugeaud qui était allé faire une apparition à Alger ; dès son retour, la division d'Oran se remit en marche dans la direction de Mascara.

En apprenant ce mouvement, l'Émir qui n'était pas resté inactif et avait fait appel aux contingents de Tlemcen, concentra des forces considérables, composées de son infanterie et de sa cavalerie régulières, que commandaient ses Kalifas El-Bou-Hamedi et Hadj-ben-Mustapha, ainsi que des goums irréguliers, entre Tighnif et Mâoussa.

La colonne vivement attaquée, engagea un long et vif combat dans lequel on se battit corps à corps. Les cavaliers de l'Émir déployèrent un grand courage dans cette rencontre, surtout contre nos chasseurs d'Afrique qu'appuyaient les cavaliers de Mustapha ben Ismaël. L'ennemi finit cependant par être refoulé et fut poursuivi dans son mouvement de retraite jusqu'à l'Oued-el-Abd.

Dans ce combat, très meurtrier, Mohammed bel Bachir et Mohammed ben Daoud, chefs des Douairs, furent blessés. Dans la mêlée, un cavalier d'Abdelkader, nommé Chakar, ayant tiré sur le général Mustapha ben Ismaël un coup de fusil qui ne l'atteignit heureusement pas, fut aussitôt rejoint par Si Ahmed ould Kadi qui lui porta un coup mortel et s'empara de son cheval.

Après cet heureux succès de nos armes, la division gagna sans encombre Mascara et ce dernier ravitaillement ayant définitivement complété les opérations prévues au programme de la campagne, du printemps, les troupes de la division, ainsi que Mustapha ben Ismaël avec ses goums, rentrèrent à Oran dans la première quinzaine du mois d'août.

Vers le milieu de septembre 1841, la division d'Oran et le Maghzen se reformèrent à Mostaganem pour la reprise des opérations de la campagne d'automne. Le 19 le gouverneur général arriva d'Alger pour diriger la colonne de l'ouest.

Les forces réunies à Mostaganem furent divisées en deux corps, l'un sous le nom de : colonne politique dont le gouver-

neur général prit aussitôt le commandement ; l'autre sous le nom de colonne de ravitaillement, aux ordres du général de Lamoricière commandant de la province. Mustapha ben Ismaël avec les cavaliers du Maghzen faisaient partie de cette dernière.

La première colonne, marchant à petites journées, vint manœuvrer dans les plaines de la Mina et du Chelif pour chercher à nouer des relations avec les tribus dont on espérait la soumission. Le général Bugeaud ayant appris, après une vaine attente, que les nombreuses populations des plaines étaient réfugiées chez les Flittas des environs de Zemmora, dans les bois épais et les profonds ravins *de Thifour,* là où quelques mois plus tard Mustapha ben Ismaël devait trouver la mort, surprit brusquement ces aglomérations par une marche de nuit des plus hardies et écrasa ces tribus amoncelées dans ces terrains couverts et difficiles. Il leur fit subir une razzia considérable, leur fit un grand nombre de prisonniers, hommes, femmes et enfants et ramena à Mostaganem toutes ces immenses captures avec la cavalerie de sa colonne dont il laissa l'infanterie à la fontaine d'Aïn-Madar sous les ordres du colonel Tempoure.

Pendant ce temps, la seconde colonne chargée de ravitailler Mascara se vit disputer le passage entre les puits d'El Romri et la fontaine d'Aïn-Kebira. Abdelkader était là avec de forts contingents sans cesse renouvelés. Craignant de s'engager avec sa colonne, alourdie par un pesant convoi, dans la longue route sans eau qui traverse les montagnes des Sedjeraras, le général de Lamoricière arrêta son mouvement et fit prévenir le gouverneur de cette concentration des forces de l'ennemi et de ses intentions.

Le général Bugeaud saisissant avec empressement l'occasion de se mesurer avec l'Emir, marcha vers lui sans hésiter. Les deux colonnes firent leur jonction au gué de Sidi-Megdade sur l'oued l'Hil-hil. Le 7, les troupes réunies atteignaient Aïn-Kebira et le 8 octobre elles livraient, auprès d'El-Bordj, un brillant combat contre toutes les forces concentrées sur ce point par l'Émir.

Notre cavalerie dirigée par le général Mustapha engagea vigoureusement le combat contre les groupes ennemis ; mais,

arrêtés dans leur élan par les réguliers de Mascara et de Tlemcen, nos alliés plièrent un instant et furent ramenés sur les flancs de la colonne. Revenus à la charge avec les chasseurs d'Afrique qu'on leur enjoignit cette fois, les cavaliers de Mustapha s'élancèrent de nouveau en avant, les rênes aux dents, le fusil haut, droits sur leurs étriers. Le choc fut épouvantable ; les réguliers de l'Émir durent céder, à leur tour, devant notre admirable cavalerie d'Afrique, non sans avoir opposé une vive résistance, dans laquelle un grand nombre de combattants des deux côtés furent tués ou mis hors de combat.

Les masses arabes qui avaient tenté de nous barrer le passage ayant disparu dans toutes les directions, la colonne s'en vint bivouaquer vers l'oued Maoussa, dans la plaine d'Eghris et le lendemain rentra à Mascara.

Les deux colonnes se séparèrent de nouveau, et tandis que la deuxième manœuvre à l'est de Mascara pour menacer et frapper les tribus hostiles, la première, sous les ordres du Gouverneur général opère dans l'ouest. Elle marche sur Aïn-Fekan, puis se porte à Sfisef (Mercier-Lacombe) d'où elle traque et pourchasse de nombreuses tribus réfugiées dans les affreuses gorges de la forêt de Guétarnia ; puis elle descend la vallée de l'Oued-el-Hammam, passe à Hammam-bou-Hanifia et va, le 16, détruire la Guetna, demeure de Mahieddin, père d'Abdelkader, dont elle vide les silos et transporte à Mascara les immenses approvisionnements.

Au cours de ces fructueuses marches, les cavaliers de Mustapha surent rendre comme par le passé les services qu'on était en droit d'en attendre.

Les colonnes, de nouveau réunies, marchèrent sur Saïda (l'heureuse) dernier poste important restant encore debout des établissements d'Abdelkader, sur la limite du Tell, lequel fut détruit de fond en comble.

De retour à Mascara à la fin d'octobre, les Douairs et Smélas y apprenaient une fâcheuse nouvelle encore grossie par l'incertitude de rapports exagérés qui les accabla de douleur et de consternation :

El Bou Hamedi, le Khalifa de l'Ouest, revenant à Tlemcen

après le combat d'El Bordj, s'était approché d'Oran pendant que toutes les troupes de la Division étaient à Mascara et, grâce aux intelligences qu'il s'était ménagées avec un traître, il fit combler près du ravin de Raz-el-Aïn, un fossé de protection derrière lequel étaient établies les tentes des familles de nos alliés.

Dans la nuit du 21 au 22 octobre, il pénétra dans l'intérieur de l'enceinte et enleva les femmes et les enfants d'un grand nombre de Douairs, avant que les défenseur laissés non loin de là, en l'absence du goum, aient eu le temps de s'apercevoir de cette audacieuse tentative, et le khalifa avec ses prises se sauva en toute hâte.

Généraux et officiers de la colonne de Mostaganem, tous furent sensibles au malheur qui frappait si inopinément les Douairs ; toute l'armée s'associa vivement à leur désir de vengeance.

Mustapha trouva à Mostaganem des lettres lui indiquant que plusieurs tribus du Khalifa El Bou Hamedi qui avaient participé à ce hardi coup de main, étaient campées entre Hammam-bou-Hadjar et le marabout de Si Abd Allah Berkan.

Le général Bugeaud informé de ce fait, donna l'ordre, avant de quitter Mostaganem, au général Levasseur d'accompagner à Oran le général Mustapha ben Ismaël et d'appuyer ses mouvements et ses revendications contre les dissidents.

Le 14 novembre ils sortirent d'Oran, longèrent le pied des montagnes parallèles à la mer, sans être aperçus et après une marche de nuit, ils virent au jour naissant les campements indiqués. Mustapha devançant la colonne, enveloppa le camp de ses ennemis et fit arrêter tous les chefs. L'opération eut un plein succès et l'Agha des Douairs put donner cours à sa vengeance : El Miloud ould el Hassasna, caïd de Bou-Hamedi, Bel Kredda et Beloufa bel Hadj, dissidents des Douairs, les fauteurs d'intrigues et de défections, eurent la tête tranchée devant toute la tribu assemblée. Quatre autres n'échappèrent à sa colère que par la fuite.

Un détachement du goum fut chargé de ramener à Oran les troupeaux, les femmes et les enfants, tandis que la colonne

française se dirigeait sur Tlemcen, à marches forcées pour atteindre Bou Hamedi.

A leur approche ce dernier prit la fuite avec ses contingents, poursuivis jusqu'au poste de Sebdou, place de guerre d'Abdel-kader qui fut détruite. La colonne descendit ensuite la vallée des Beni-Snous, le long de la Tafna, chassant devant elle les habitants de Tlemcen fidèles à l'Emir qui se réfugièrent au milieu des rochers abrupts et des contreforts inaccessibles des abords du Kef. L'ascension s'opère avec peine, les cavaliers Douairs et Smélas doivent mettre pied à terre et conduire leurs chevaux en mains. Arrivés sur le plateau du Kef, où les assiégés se croyaient invulnérables, les colonnes d'attaque furent reformées et pénétrèrent comme un coin dans les grottes rocheuses qui servaient de refuge aux fuyards. — Là, un combat acharné, une mêlée affreuse, couronna cette chasse à l'homme dans laquelle excellaient les cavaliers du Maghzen. Tout fut culbuté, saccagé, pillé, le butin fut considérable et les troupeaux razziés nombreux.

Pendant ce temps El Bou Hamidi, peu soucieux de se trouver en présence de Mustapha ben Ismaël, s'était enfui chez les Traras, près Nédroma. Il y fut pourchassé mais sans succès ; toutefois cette poursuite eut pour effet de soumettre les Beni-Ameur, les Ghossels, les Oulhassa et les Traras.

De retour à Oran, Si Ahmed ould Kadi fut nommé Agha des Douairs et commandant en second du Maghzen d'Oran en récompense de ses brillants services. El Hadj Mazary fut nommé Agha du Maghzen de Mostaganem.

Campagne de 1842

Après quelques mois de repos qui servirent au général de Lamoricière à concevoir et à organiser cette brillante et si décisive campagne de 1842. Le général Bugeaud, gouverneur général, adopta ce plan de campagne en son entier et sans aucune modification.

Le général Mustapha ben Ismaël et son neveu Si Ahmed ould Kadi, le nouvel agha des Douairs, furent placés avec leurs

goums à la disposition immédiate du général de Lamoricière pour rester en permanence auprès de lui à Mascara, où la division devait demeurer pendant tout l'hiver. Durant quatre mois ces troupes en haillons, qui vivaient à l'arabe, avec de la farine bouillie et des galettes cuites aux feux du bivouac, faute d'autres vivres, parcoururent toute la contrée courant par monts et par vaux, à travers la pluie et la neige, soumettant toutes les tribus des environs de Mascara. La division rentra à Oran, pour se ravitailler et se refaire, le 17 avril 1842, remplacée à Mascara par la brigade d'Arbouville, de Mostaganem. Ce repos, toutefois ne devait pas exister pour les vaillants cavaliers du général Mustapha qui, au lieu de rentrer à Oran, furent expédiés à Tlemcen, qu'Abdelkader tenait bloquée de loin.

— « Vous avez sans doute acquis des droits au repos, leur dit Bugeaud en les quittant, mais pourriez vous en jouir complètement, si votre inaction permettait à votre ennemi de se relever pendant l'hiver ? » Ils partirent donc pour Tlemcen où l'Emir portait en ce moment tous ses efforts. La perte de cette place de guerre lui avait été plus sensible que celle de Mascara à cause des relations qu'elle lui permettait d'entretenir avec le Maroc.

C'était des montagnes des Traras, sur la rive gauche de la Tafna que l'Émir adressait ses injonctions et tentait de nous reprendre les Oulad-Riah, les Ghossel et toutes les tribus de la région. Le général Bedeau qui commandait à Tlemcen depuis le mois de février, date de son occupation définitive, amena avec lui Mustapha ben Ismaël et 500 de ses Douairs, Mohamed ben Abdalla kalifa de Tlemcen et son maghzen, le tout soutenu par 2,500 fantassins et 3 obusiers de montagne.

Ayant passé la Tafna, le 7 mars, le général Bedeau toucha à Nédroma le 8 et força, par son approche, Abdelkader à évacuer le pays et à se réfugier chez les Beni-Snassen (Maroc).

C'est au cours de cette campagne dans les Traras, que les cavaliers de Mustapha capturèrent un parti de Nedromis opérant pour le compte d'Abdelkader et parcourant le pays pour y opérer des razzias et se procurer des renseignements en espionnant la marche de nos colonnes. Parmi les 21 cavaliers

qui furent faits prisonniers se trouvaient deux des principaux chefs : Si Hamza ben Rehhal et Ben Nekache, deux cousins.

Que les temps sont changés et les hommes aussi ! A l'heure ou nous écrivons ces lignes, le fils du premier est notre digne ami Si M'hamed ben Rehhal de Nédroma, ancien élève du Lycée d'Alger : cœur droit, fin lettré, qui a donné à notre Société de Géographie une étude sur l'instruction primaire des indigènes et ces belles pages « *A travers les B ni-Snassen* » que nous avons savourées. — Le fils du second, également notre ami, est ce bon docteur Nekache, médecin de colonisation à Inkermann, à Remchi puis à l'Hillil et récemment nommé dans son propre pays à Nédroma. Celui-là même qui, après de brillantes études au Lycée d'Alger et à la faculté de médecine de Paris, a eu le courage de se franciser complètement, comme Belkacem Ben Sédira à Alger ; d'adopter nos mœurs, nos usages et nos vêtements et comme, ce dernier, aussi, de donner l'exemple du croisement des races en épousant une française.

Fermons la parenthèse et reprenons notre récit. Vers le mois de juin 1842, les goums du général Mustapha, après deux mois de repos bien gagnés, passés dans leurs familles à Oran et à la M'léta, furent de nouveau adjoints au général de Lamoricière et envoyés à Tiaret, poste nouvellement fondé, où se préparait une expédition vers le sud-est.

A quatre jours de marche de Tiaret, la colonne arrive au kçar de Goudjila, montagne carrée en forme de terrasse, qui domine la partie orientale des versants du Djebel-Amour. C'est là, qu'après la destruction de Tagdempt, l'Émir avait installé son dernier arsenal avec le reste de ses approvisionnements en armes et munitions, soustraits jusqu'alors à nos recherches.

Goudjila, situé en ligne droite, à 250 kilomètres de la mer, était le point le plus méridional que nous eussions atteint jusqu'à ce jour. C'était le premier pas fait dans cet inconnu des Hauts-Plateaux sahariens, que nos colonnes devaient, plus tard, sillonner en tous les sens à la poursuite de notre infatiguable ennemi.

Du haut de cette splendide terrasse dominant vingt lieues de pays à la ronde, monté sur le sommet le plus élevé de la montagne, où est accroché comme un nid d'aigle, le petit kçar

de Goudjila, Mustapha ben Ismaël, plongeant avec orgueil son regard sùr l'immense plaine ondulée qui s'étend au sud, sans autre limite que l'horizon visuel, et sur ces montagnes boisées de Trumelet et de Teniet-el-Hâad, que l'œil distingue encore confusément vers le nord, dans la direction du Tell, leva les bras au ciel et s'écria :

— « Fils de Mahieddin, ce pays ne peut pas être destiné à appartenir à un marabout, à un homme de zaouia comme toi. Enlevé par la conquête à ceux que j'avais servi toute ma vie, c'est à la France, à la nation qui a su le leur arracher qu'i revient de plein droit, et non pas à toi qui n'avait fait que le voler. J'ai aidé de toutes mes forces les Français à reprendre leur bien, parce que moi, *soldat*, je ne pourrai obéir qu'à des *soldats*.

« Je les ai conduits jusqu'aux portes du Sahara ; je puis maintenant mourir tranquille !... car justice complète sera bientôt faite de ta ridicule ambition. »

Un dernier fait d'armes signala la fin de cette campagne de 1842 qui avait eu Tiaret pour centre d'opérations. Le 8 octobre, Abdelkader prévenu qu'une caravane nombreuse de Harrars, autorisée par le général de Lamoricière, se chargeait d'orge et de blé sur les matemores des Oulad-Chérif insoumis, l'Émir accourt sur eux et tente de leur enlever ce convoi, ignorant que la colonne française, revenant de Goudjila et de Taguin, se trouvait près de là, campée au col de Torrich, dans une position invisible. Prévenue de cette attaque, la cavalerie monte aussitôt à cheval, précédée comme de coutume par les goums de l'intrépide Mustapha, Douairs et Smélas en tête, drapeaux déployés. A cette vue, une panique se produit chez les gens de l'Émir ; son goum est rapidement atteint, furieusement bousculé et rejeté, après une ardente poursuite dans un profond et inextricable ravin.

Deux cent huit chevaux lui sont pris ; plus de cent réguliers restent sabrés sur le champ de bataille, cinquante sont ramenés prisonniers, et tout ce qui avait été enlevé aux Harrars, est repris et rendu à cette tribu. Naturellement les Douairs et Smélas furent cités, à l'ordre de la Division, avec les plus grands éloges, pour l'élan, la vigueur et l'entraînement

dont ils venaient, encore une fois, de donner des preuves dans ce brillant combat de cavalerie qui portait à l'ennemi un coup si terrible et si irréparable, qu'il disparut du pays.

Du coup, la campagne fut close, mais les chevaux du Maghzen, hors d'état de continuer leurs services, par suite des privations et des fatigues de ces marches interminables, avaient un besoin impérieux de se refaire. En conséquence le général Mustapha ben Ismaël reçut l'ordre de retourner à Oran, où les goums arrivèrent le 22 octobre.

Campagne de 1843. — Prise de la Smala

Le programme pour la campagne de 1843, était d'expulser l'Emir Abdelkader des territoires de l'Algérie et de le rejeter dans le Maroc.

A cet effet, deux fortes colonnes, d'une division chacune, devaient le traquer et tâcher de le prendre entre-elles ou de le pousser vers l'ouest. La première formée à Boghar était commandée par le duc d'Aumale ; la seconde concentrée à Frenda, entre Mascara et Tiaret, était aux ordres de Lamoricière, lequel avait rappelé en toute hâte d'Oran le général Mustapha ben Ismaël avec cinq cents chevaux du maghzen.

Pendant ce temps l'Émir, avec sa mobilité habituelle, filait comme un lézard entre les deux colonnes, et, après avoir mis sa smala en sûreté à El-Oussekr, à 53 kilomètres à l'est de Frenda, il descendit chez les Aalouïa et les Kraïches et tomba à l'improviste sur les Oulad-Khouïdem et les Oulad-Abbas, auxquels il enleva plus de 50 tentes et razzia tous les troupaaux.

Le général de Lamoricière apprenant cela, changea de direction et se jeta vers l'ouest pour le poursuivre. Mais déjà l'Emir informé par ses espions de tous nos mouvements, se trouvait avec toutes ses forces réunies à El-Oussekr et à Reghaï, lorsqu'un ordre parvint au général Lamoricière de reprendre la direction de l'est tandis que le duc d'Aumale, accourant à marches forcées, se dirigeait vers lui, du côté opposé afin de cerner Abdelkader entre les deux colonnes.

Pendant que ces mouvements s'accomplissaient, l'Émir qui ignorait complètement la marche et les intentions du duc

d'Aumale, s'attachait seulement à observer la colonne du général Lamoricière pour se dérober à ses coups. C'est alors que la Smala d'Abdelkader qui faisait la navette entre Goudjila, El-Oussekr et Taguin, se fixa définitivement autour de cette dernière source.

La smala avait mis quatre jours à se rendre d'El-Oussekr à Taguin, de l'ouest à l'est, par ordre de l'Emir afin d'échapper à Lamoricière. C'est là qu'elle fut surprise si audacieusement par la cavalerie du duc d'Aumale, dans des circonstances particulièrement hardies, qu'il n'entre pas dans notre cadre de raconter. Toutefois il convient de rappeler que la prise de la smala, par ce coup de main inattendu, porta le plus terrible coup à la puissance d'Abdelkader et détruisit complètement son prestige aux yeux des populations indigènes, non encore soumises à notre domination.

Razzia des Hachem à Aïn-Kremis

Le général de Lamoricière se trouvait à Aïn-Sidi-Mansour, à la tête des eaux de la haute Mina, lorsqu'un jeune nègre qui s'était sauvé de l'immense foule de prisonniers que la colonne de l'est chassait devant elle, vint lui apprendre la prise de la Smala, par *Ould el Rey*, le fils du roi. Il lui annonçait, en même temps, qu'une nombreuse émigration des Hachems, échappés du désastre, se dirigeait chez les Keraïch, par le Nahr-Ouassel. Cette masse fuyante de la smala, cherchant un refuge dans le Tell, venait se faire prendre aux toiles de la colonne de Lamoricière qu'elles ne soupçonnaient pas si près de Tiaret. « Nouée et dénouée en une heure avec l'éclat d'un coup de théâtre, l'action dramatique si vivement menée par le duc d'Aumale, allait avoir à 120 kilomètres de Taguin, un tragique épilogue. » (1)

Les malheureux fuyards, Hachem pour la plupart, Flittas pour le reste, allaient camper, se croyant en pleine sécurité, lorsque, comme un coup de foudre, ils se virent entourés par

(1) Camille ROUSSET. — *Les commencements d'une conquête*,

la charge furieuse des goums tant redoutés de Mustapha ben Ismaël, suivis de près par le reste de la cavalerie régulière. Toute cette cavalerie de la colonne Lamoricière, était montée à cheval au premier signal et les avait atteints et surpris à l'improviste après une course folle de 40 kilomètres. Ainsi, ils n'avaient échappé, à Taguin, aux spahis de Jusouf, que pour tomber en plein dans les griffes impitoyables des *moghaznis* de Mustapha, qui s'emparèrent, au lieu dit : Aïn-Kremis, de leurs chameaux, des troupeaux, de toutes les provisions et bagages et complétèrent par ce coup de main, l'heureux succès de Taguin.

Les Hachems et Flittas, objet de cette foudroyante razzia avaient été si complètement dépouillées de tout ce qu'ils possédaient, que le général Lamoricière avant de les faire reconduire chez eux, dans la plaine d'Eghris et sur le plateau de Mendès, fut obligé de les nourrir et de les vêtir.

Mort de Mustapha ben Ismaël

Gorgés de butin, après cette rapide et fructueuse campagne, les moghaznis des trois goums, Douairs, Smélas et Gharabas, n'aspiraient qu'à regagner leurs douars, autour d'Oran et d'Arzew, et à y rapporter triomphalement leur part du pillage.

La colonne campa, avec ses prises, le 22 mai 1843 à Aïn-Trid et se porta le lendemain, 23, sur le Telilat. Là, elle se divise en trois groupes : le premier avec le convoi de prisonniers fait à Aïn-Kremis, est envoyé à Mascara sous l'escorte d'un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie; le gros des troupes formant le deuxième groupe, sous le commandement du général de Lamoricière, remonte à Tiaret où l'on commençait à construire les remparts d'une forteresse. Enfin le troisième groupe, composé de Mustapha ben Ismaël et des goums, sous ses ordres est autorisé à rentrer à Oran.

Au lieu de prendre, selon les sages conseils de Lamoricière, le chemin qui, de Tiaret, mène à Oran par la vallée de la haute Mina, par Tagdempt, Djilali-ben-Amar, Fortassa, Relizane, l'Hil-Hil et le Tlélat, le vieux reitre qu'était Mustapha, qui

avait, dit-on, enrichi son harem d'une jeune et séduisante algérienne, qu'il avait hâte de retrouver, voulut gagner trois jours sur cet itinéraire présentant une certaine sécurité.

Il tira droit sur Relizane à travers ce pays des Flittas qu'il avait tant de fois traversé et ravagé, et longea de l'oued Temda à Rahouïa la vallée de la Ménasfa.

C'était le 23 mai 1843 ; les cavaliers, pied à terre, tiraient par la bride leurs chevaux pliant sous le faix. Les Cheurfa, dont ils traversaient le territoire depuis le matin, s'aperçurent de leur nonchalance et de leur désordre et eurent aussitôt la tentation d'en profiter.

A peine avait-il dépassé la Raouhïa, point de séparation avec la colonne de Mascara, qu'il lui était plus prudent de suivre, il commença à être inquiété par des groupes isolés de cavaliers avec lesquels il dut tirailler pour les maintenir à distance. En voyant ces symptômes menacants on lui conseilla, avant de poursuivre plus loin, de se rabattre sur Djilali-ben Amar. Par une obstination fatale il ne voulut rien écouter et tint à l'honneur de ne point invoquer le secours et la protection de la colonne de Mascara qui marchait dans cette direction.

Il continua sa route à travers les Flittas :

— « Comment, dit-il, à ses lieutenants qui lui conseillaient « la prudence, vous avez peur d'affronter les Flittas avec six « cents *kialinn* aguerris par cent combats, endurcis par mille « fatigues, avec mes braves Douairs qui ont foulé sous les sa- « bots de leurs étalons hennissants, les alluvions du Tell et les « sables du désert ; les moissons jaunissantes et les cadavres « de leurs ennemis ; allons-donc ? En avant toujours et qu'on « se garde bien de changer la direction de la route. »... On « s'inclina !...

Cependant, en passant près de la kouba de Sidi-El-Azereg quelques coups de fusils plus rapprochés furent tirés sur Mustapha lui-même, sans l'atteindre. Les quelques cavaliers d'élite qui lui étaient tout dévoués, dont les chevaux n'étaient pas alourdis par le butin, maintinrent toute la journée l'ennemi à distance en usant contre lui les dernières cartouches qui leur restaient. Les assaillants peu nombreux, virent leurs rangs augmenter ; ils se bornèrent à épier la marche du

maghzen, et à chaque sommet, à chaque crête découverte, faisant selon leur usage des signaux avec les pans de leurs burnous, ils virent leur nombre s'accroître ce qui décupla leur audace.

Vers quatre heures du soir, cette foule de cavaliers marchant sans ordre et sans précautions, dont la retraite n'était protégée que par ce petit nombre de cavaliers, les seuls qui fussent encore en état de combattre, fut forcée pour continuer la marche de s'engager dans les terrains boisés et difficiles situés à dix kilomètres au sud-est de Zemmorah, qui forment les crêtes de partage des eaux, entre le bassin de la Menasfa et celui de la basse Mina. Les guides de cet immense convoi de bagages s'égarèrent dans ce labyrinthe d'étroits chemins, dans cet échiquier déchiqueté composé de pitons infranchissables coupés d'affreux ravins.

Arrivés chez les Oulad-Sidi-Yaya, à l'endroit connu sous le nom de Akbet-Beïda (la blanche montée) la tête de colonne fut arrêtée par le resserement du sentier zigzagant entre un escarpement boisé à gauche et une longue crevasse formant un précipice profond sur la droite, obstacles difficiles à franchir, qui constituent le col de Thifour.

Pendant qu'au milieu des cris et du tumulte, la foule aglomérée à l'entrée du passage commençait à s'écouler lentement et que la *mehalla* était à moitié engagée dans ce sombre défilé, une fusillade intense éclata tout à coup sus les flancs dégarnis et en tête de cette cohue confuse, tirée par des Flittas, cachés dans les bois. Surpris dans un pareil désordre, dans la confusion augmentait à chaque instant, les moghaznis n'essayèrent même pas de se défendre ; ils ne songeaient qu'à fuir. « *La peur*, selon l'image arabe, *pénétra dans ces cœurs de lion par la porte de l'avarice.* »

Ceux qui s'étaient déjà dégagés de ce mauvais pas, refluèrent sur ceux qui se pressaient de passer ; les bêtes de somme tombaient de tous côtés, soit atteintes par les balles de l'ennemi, soit par suite de la précipitation que chacun mettait à vouloir faire demi-tour pour rebrousser chemin, ou chercher une autre issue pour franchir le défilé de Thifour. Tout cela réuni vint encore accroître les difficultés du passage.

La panique la plus effroyable s'empara de ces hommes d'élite que rien n'avait pu amollir jusqu'alors. Le petit nombre de cavaliers Douairs qui se trouvaient en tête, formant l'avant-garde, tenta vainement d'atteindre, dans les bois où ils échappaient à leurs coups, les Flittas à pied, peu nombreux, qui jetaient le trouble et la terreur dans cette foule désordonnée.

Indépendamment des accidents de terrain qui rendaient cette tentative difficile, la plupart d'entre-eux avaient épuisé leur dernière cartouche.

En dépit du danger, toujours accourant au feu, le vieux Mustapha ben Ismaël qui s'était tenu jusqu'alors à l'arrière-garde, songeur, laissant aller son cheval la bride sur le cou, s'avançait maintenant l'œil en feu, debout sur ses étriers malgré ses 80 ans, furieux de voir ses goumiers qui pourtant en avaient vu de plus rudes, se débander uniquement préoccupés de mettre leur butin à l'abri, résistant mollement et lâchant pied.

La voix vibrante et sonore du vieux chef se fait entendre, dominant le tumulte ; le lion qui dormait se réveille et l'instinct de l'homme de guerre décuple ses forces. Il rallie les fuyards et communique à tous l'ardeur qui l'anime, la bravoure que, ni l'âge, ni la fatigue n'ont pu s'éteindre en lui. Arrivé au pied d'un mamelon que son cheval ne peut franchir, il met un instant pied à terre et fait lui-même le coup de feu, excitant les siens, qui bondissent à l'appel de leur nom, par dessus les fourrés de lentisques ; il les électrise et, en une poussée furieuse, il chasse devant lui les agresseurs qui n'osent affronter ni son regard, ni son fusil. Puis il se remet en selle pour diriger le mouvement et imposer silence, par sa présence, aux cris et aux vociférations tulmutueuses de toute cette cohue.

« C'était, dit Walsin-Esterhazy, auquel nous empruntons ces notes, une noble et imposante figure de vieillard à la barbe toute blanche, dont le nez aquilin et la profondeur du regard, couleur d'acier, rappelaient le type de l'aigle. Lorsqu'on le voyait au moment de combattre, suivi de ses deux étendards tant redoutés, marchant en tête de la foule de ses cavaliers, haletante sous sa parole brève et saccadée, son aspect avait

quelque chose de grandiose et de sauvage, qui portait involontairement l'imagination vers le souvenir de ces guerriers des premiers temps de l'islamisme, qui conduisirent, à travers les déserts, leurs hordes fanatiques à la conquête de l'Occident.»

Après avoir reconnu l'obstacle qui arrêtait le mouvement et apprécié la gravité de la sitation, Mustapha s'élance de nouveau contre ces invisibles et insaisissables ennemis, qui le tiennent ainsi en échec, lorsque, soudain, une balle l'atteint en pleine poitrine. Le vieil héros s'affaisse sur sa selle, s'y maintient pendant quelques secondes et finit par glisser lentement à terre.

Il vivait encore ! Il vécut assez pour se voir abandonné, lâchement, par des hommes que ne terrifiait plus son regard éteint. Ses serviteurs accourent, s'empressent autour de lui, cherchant à le ranimer. Vains efforts ! Ce grand est noble guerrier ; ce beau vieillard à la barbe neigeuse, dont la vie n'a été qu'une longue suite de luttes pour son pays et en dernier lieu pour la France, qu'il aimait, a terminé bravement et glorieusement sa féconde carrière, le fusil haut, face à l'ennemi !.......................... ....

Les Douairs et les Smélas désormais privés de leur chef, démoralisés, découragés par cette lutte sans issue, poursuivis à leur tour dans cette souricière où ils se sont enfoncés eux-mêmes de gaîté de cœur, abandonnent la meilleure partie de leurs prises et s'enfuient précipitemment, laissant sur le terrain leurs blessés et leurs morts, même le corps du chef qu'ils avaient tant vénéré.

Dans la précipitation de cet incompréhensible déroute, tout est abandonné : bêtes de somme chargées, riches dépouilles, causes premières du désastre, étendards qui les avaient conduits tant de fois à la victoire, tout roule au fond des ravins de Bab-Thifour et devient la proie d'indignes ennemis, étonnés eux-mêmes de leur facile victoire.

Le même soir, quelques fuyard apportèrent la nouvelle de ce désastre au camp retranché de Zemmora, à dix kilomètres à peine du théâtre de la lutte, où commandait alors le capitaine

de Mac-Mahon, lequel dépêcha aussitôt un officier et un peloton de spahis sur le lieu du combat.

Le corps du général Mustapha n'avait pas été tout d'abord reconnu par les Flittas ; éblouis par la richesse de la proie, ils ne songèrent qu'à dépouiller le cadavre encore palpitant et à s'arracher l'immense butin tombé si inopinément entre leurs mains. Ce ne fut que plus tard, dans la nuit, lorsque à la nouvelle de ce triomphe inespéré, toutes les populations des Oulad-Sidi-Yaya, sortant de leurs sauvages retraites de Garboussa, accoururent à la curée, qu'ils eurent connaissance de l'importance de la victime qu'un sort cruel venait d'atteindre ! Mustapha fut reconnu par un homme étranger à la tribu des Cheurfas, à sa main droite mutilée par une blessure, au combat de la Sikkak en 1837.

Lorsque les spahis du capitaine de Mac-Mahon arrivèrent sur le lieu du combat, avec les serviteurs du général Mustapha, ils fùrent assez heureux, en cherchant parmi les morts, pour retrouver son cadavre.

..... Il était décapité !... Sa tête et sa main droite furent apportées à Abdelkader qui, dit-on, contempla longuement cette sanglante offrande et s'écria :

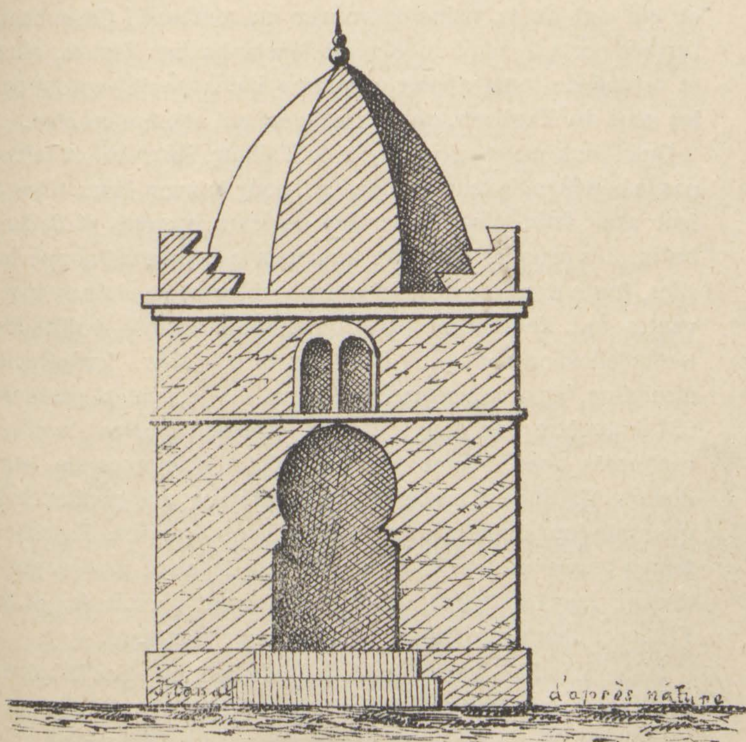
— O Mustapha ben Ismaël, que n'as-tu écouté la voix de Dieu et celle de notre saint Prophète ? Que n'est tu venu à moi, au sein des vrais musulmans combattant pour la bonne cause, au lieu de servir les infidèles ? Ta tête, que voilà, serait encore sur tes épaules !...

Et il fit donner aussitôt à ces restes pantelants, les honneurs de la sépulture.

Quant au corps mutilé de Mustapha, resté sur le champ de bataille, il fut racheté, le lendemain, au gens des Oulad-Sidi-Yaya, par le caïd de Kalâa, Kaddour ben-Morfi, qui le fit pieusement recueillir et ramener à Zemmorah. Le spahi Ben Daoud ben Derouich, qui avait été précédemment goumier des Douairs, sous les ordres du général Mustapha, revendiqua l'insigne honneur de rapporter au travers de sa monture les restes glorieux de son ancien chef. Le corps fût déposé et provisoirement inhumé à l'endroit même, où s'élève, à

Zemmorah, la kouba que nous avons construite en son honneur au sommet du pic qui couronne le village, au sud, et que les Flittas, dont la haine pour le glorieux mort n'a pu encore s'éteindre, appellent « Djebel Ouraïa » terme de mépris dont les arabisants comprendront la signification.

On exhuma ce corps quelques jours après sur la demande de la famille et on le fit transporter à Oran où il fut définitivement enterré, le 29 mai, dans le cimetière musulman, en présence de toute la garnison réunie sous les armes et sous le commandement du général Thierry, pour lui rendre les honneurs dus à son grade et à ses hautes qualités.



ÉPILOGUE

Telle fut la fin, à quatre-vingts ans, de ce guerrier illustre, vaillant entre tous et brave comme la témérité, qui « après avoir fait trembler, au bruit des sabots de son cheval, toutes les populations de la province d'Oran et avoir été la terreur des soldats d'Abdelkader venait d'être abattu par la balle obscure de quelque pâtre ignoré. »

Telle fut la fin de ce soldat que la France avait fait général et qui eut de la peine à trouver un tombeau ! Cependant, l'armée porta le deuil du général Mustapha ben Ismaël, aimé et estimé de tous, apprécié comme il convenait, surtout par les gens du Maghzen, qui le considéraient comme un père.

Quant aux *moghaznis* du col de Thifour, ils n'eurent même pas le bénéfice de leur défaillance ; pour sauver leurs têtes il leur avait fallu faire le sacrifice de leurs bagages et de leur butin. Les premiers fuyards, auxquels la peur avait donné des ailes, triste exemple des ces inexplicables et soudaines épouvantes qui s'emparent parfois inopinément des multitudes, lorsqu'elles ne sont plus liées par la cohésion, l'ordre et la discipline, les premiers arrivés à Oran, dis-je, avaient parcouru 224 kilomètres en vingt heures. Accueillis avec horreur, repoussés avec dégout par les vaillantes femmes de leurs douars, ils dûrent expier leur lâcheté par une pénitence de quarante jours que leur imposèrent leurs épouses. En même temps le général leur fit dire qu'ils ne devaient pas songer à dresser leurs tentes et à s'y reposer avant d'avoir écrasé les Flittas et d'en avoir tiré une vengence éclatante.

Mohammed bel Bachir ould Cadi, de la famille des Behaïtsia, avait été primitivement désigné par l'autorité militaire pour remplacer Mustapha dans son commandement ; mais sur les vives instances des chefs Douairs et Smélas, ce choix ne fut pas ratifié et on nomma agha des Douairs El hadj Mazary, neveu du

général Mustapha, qui revenait de la Mecque, et se trouvait le personnage le plus considérable de nos tribus alliées en même temps que l'aîné des Behaïtsia. Mohammed bel Bachir lui fut adjoint comme khalifa.

Pendant longtemps on entendit, le soir, dans les douars de la plaine de la M'léta, et parfois dans des longues marches des colonnes, les gens des Douairs, chanter et rapsodier cette triste complainte :

« O malheur ! le fils de Mustapha se jette éperdu au milieu « du goum ; il parcourt les rangs des cavaliers et ne voit plus « Mustapha ; Mustapha le protecteur des malheureux !

« Il parcourt les rangs des cavaliers et appelle son père ! « Hélas ! l'homme aux vertus héroïques ; celui dont l'ascendant « maintenait la paix dans les tribus, a quitté pour toujours « cette terre, et nous ne le verrons plus !...

« Lorsqu'il s'élançait à la tête des goums sur un coursier « impétueux, l'animant des rênes et de la voix, les guerriers le « suivaient en foule !

« Qu'il était beau dans l'ivresse du triomphe lorsque sur son « noir coursier du Soudan, à la selle étincelante de dorures, « il apparaissait comme le génie de la guerre ou le dragon des « combats !

« Pleurons le plus intrépide des hommes, celui que nous « avons vu si beau sous le harnais de guerre. Pleurons celui « qui fut la gloire des cavaliers !

« Comment est-il tombé dans les ténèbres de la mort, lui si « brillant de gloire, laissant ses amis dans l'affliction, comme « s'il n'avait jamais existé !

« Guerriers ! pourquoi vous rassemblez-vous ? Qui pourrait « avoir, aujourd'hui, la prétention de vous commander ? « d'égaler celui qui a rempli le pays de la renommée de ses « hauts faits ?...

« Il n'est plus personne qui puisse remplacer le Lion, et ses « amis consternés n'ont plus de force que pour remplir la « contrée de leur désolation !

« Dieu est témoin que Mustapha ben Ismaël fut fidèle à sa
« parole jusqu'à la mort et qu'il ne cessa jamais d'être le modèle
« des cavaliers.

« Il fut la gloire de notre époque, mais le flambeau de sa
« maison s'est éteint depuis qu'il a mêlé sa poussière à la
« poussière des vaillants cavaliers qui l'avaient précédé dans
« le tombeau !..... »

Ayant cherché vainement, à Oran et à la M'léta, le tombeau du grand Mustapha ben Ismaël le tombeau que la France devait à un de ses plus illustres et fidèles guerriers, mort à son service, et n'ayant rien trouvé, l'auteur de cette biographie, s'est rendu le 20 Août 1899 à Zemmorah pour y accomplir un pieux pélérinage à la mémoire de son héros, devant la kouba que l'on y a fait élever en son honneur.

Quelle déception !... Il n'y a trouvé qu'un modeste et vulgaire mausolée, dont le fac-similé est reproduit en tête de cet épilogue. La kouba sans porte et sans gardien, est ouverte à tous les vents, couverte d'inscription burlesques ou grossières et souillée d'ordures par les féroces et haineux Flittas, qui n'admettent pas qu'on ait élevé ce tombeau de leur ennemi, sur leur propre territoire, et qu'on les ait obligés à y monter les matériaux et l'eau pour la faire bâtir par les ouvriers du Génie.

Ils considèrent cette kouba comme un dépotoir et un objet de dégout.

Puisque l'on a toujours dit que la France était assez riche pour payer sa gloire, il eut été plus digne d'elle et d'une politique plus habile aux yeux des indigènes qui se sont loyalement soumis à notre domination, de consacrer le souvenir des services éminents que nous a rendus le général Mustapha ben Ismaël par un monument public, digne de ce héros et de son illustre mémoire.

Il est encore temps de réparer cet inexplicable oubli, considéré par les Indigènes de la plaine de la M'léta et la famille des Béhaïtsia comme un déni de justice.

J. CANAL.

FIN

RÉSUMÉ

D'UNE CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE

DU

MASSIF DU SANTA-CRUZ

FAITE A LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ORAN, LE 9 JANVIER 1899

Par M. Louis GENTIL

M. Gentil, invité par le Président et le Comité de la Société, à parler de ses études géologiques sur l'Oranie, expose succinctement la constitution et la structure de la montagne du Santa-Cruz qui domine la ville d'Oran.

Il s'excuse de n'avoir pas encore entretenu la *Société de Géographie* des résultats de ses recherches qui peuvent intéresser cette Société locale si florissante et, en quelques mots, il fait ressortir le but théorique et appliqué de la géologie.

Les applications multiples (mines, agriculture, recherches d'eau, etc...) de la géologie ont beaucoup contribué à donner à cette science son grand essor pendant ces dernières années. En particulier, la géographie physique a beaucoup emprunté à la géologie, et l'on peut presque dire aujourd'hui que la géographie physique c'est la géologie, que la géologie c'est la géographie physique.

Après cette introduction, M. Gentil aborde son sujet.

Il croit devoir, tout d'abord, détruire une légende populaire : celle de l'origine volcanique du Santa-Cruz. Cette opinion résulte sans doute de la forme conique de cette montagne qui est, en réalité, presque exclusivement constituée par des terrains sédimentaires.

La série des terrains qui s'y succèdent est assez complexe bien qu'en apparence le massif semble constitué des mêmes schistes et d'une roche dolomitique compacte. Elle comprend :

1° D'abord une série assez puissante de schistes intercalés de grès très durs ou quartzites qui forment le squelette interne de

la montagne. Ces schistes sont *d'âge primaire*. Ils pourraient renfermer un représentant du terrain carbonifère, bien que cependant rien ne le prouve. Ce que l'on peut dire, en tout cas, c'est que si le carbonifère est encore à rechercher en Algérie, le Santa-Cruz est l'un des rares massifs qui puissent le recéler. Les schistes primaires de cette montagne sont assez peu répandus en surface ; ils supportent le Fort Saint-Grégoire, ils sont entaillés par la falaise, en partie faite de main d'homme, et que longe la route du Fort Lamoune à la Caserne des Douanes.

2° Au-dessus de ces schistes s'est déposé un terrain formé de gypse, de marnes vivement colorées, de dolomies caverneuses qu'on appelle des cargneules. Ce terrain a dû constituer un dépôt important : c'est le *terrain triasique* dont l'existence a été récemment reconnue en Algérie.

La détermination d'âge et du mode de dépôt de ce terrain font l'objet de discussions depuis de nombreuses années. M. Gentil n'a plus de doutes en ce qui concerne les affleurements gypseux de l'Oranie. C'est l'analogue du Trias salifère de la Lorraine. C'est à la présence d'un grand nombre de pointements de ce terrain qu'il faut attribuer, dans la province d'Oran, l'existence d'un grand nombre d'oued salés.

Dans le Santa-Cruz, ce terrain est très faiblement répandu. Il n'en reste que des témoins insignifiants aux Bains de la Reine et en divers autres points du massif, notamment près de la Chapelle.

Ce terrain gypseux a été traversé, après son dépôt, par des filons d'une roche verte qu'on appelle *ophite* et que l'on rencontre, en particulier, au voisinage immédiat des Bains de la Reine.

3° Au-dessus du Trias s'est déposé un terrain important, car il joue un grand rôle dans la structure du Santa Cruz. Ce terrain appartient au *Lias,* placé à la base des terrains jurassiques ; il constitue les masses puissantes de dolomie (calcaire magnésien) qui sont développées tout le long de la route de Mers-el-Kébir et sont activement exploitées comme caillasses d'empierrement. Cette dolomie forme les arêtes rocheuses si saillantes du sommet du Santa-Cruz. Cette roche, brune à la

surface, noire dans les cassures fraîches, a une puissance de plus de 100^m.

Mais le terrain liasique n'est pas limité à cette seule assise de dolomie. Cette dernière, en effet, est surmontée de bancs assez minces de calcaire alternant avec des argiles rendues schisteuses par la compression.

4° Une série de schistes ardoisiers surmonte les calcaires précédents. Ces schistes rappellent certains schistes des Alpes. Ils ont l'aspect d'ardoises et ont suscité des recherches en certains points, notamment dans le ravin de l' « Ardoisière. » Ces schistes sont *d'âge jurassique.*

5° Enfin la série des terrains du Santa-Cruz se termine par un développement assez puissant de schistes bruns alternant avec des grès durs, en bancs rougeâtres, formant la plus grande partie du sol du bois des Planteurs.

Cette formation est d'âge encore imprécisé. M. Ficheur, professeur à l'École supérieure des Sciences d'Alger, qui l'a vue récemment, la met en parallèle avec celle des schistes développés dans le massif d'Arzeu et qui appartiennent au *terrain crétacé inférieur.* M. Gentil n'a pu se faire d'opinion sur ce terrain, mais il a la certitude que la détermination de son âge sera bientôt résolue par l'étude qu'il va faire d'une série de fossiles en assez mauvais état, mais en assez nombreux échantillons, récemment recueillis par M. Doumergue et par lui.

Telle est la succession des terrains sédimentaires qui composent le Santa-Cruz. Ces terrains appartiennent exclusivement aux séries primaire et secondaire.

Le grand développement de calcaire blanc qui forme les environs de Noiseux et le couronnement du Merdjadjou fait partie de la série tertiaire ; mais il convient de séparer cette formation et de limiter la montagne du Santa-Cruz à une ligne qui joindrait Ras-el-Aïn à Sainte-Clotilde.

Comment l'auteur est-il arrivé à établir la succession des terrains qui composent cette montagne ?

La détermination de l'âge des dépôts sédimentaires ne peut se faire que par l'étude des fossiles, c'est-à-dire des débris d'êtres organisés recueillis dans les sédiments contemporains de leur développement. Or, le massif de Santa-Cruz n'a pas été

très généreux, jusqu'ici, à cet égard. Les fossiles qu'on y a recueillis sont très rares au point que l'on a toujours réuni dans une seule formation *(schistes d'Oran)* toute une série de schistes d'âges différents.

La comparaison de cette montagne avec un autre massif, celui des Traras, situé entre la Tafna et Nemours dans l'Ouest, a permis à M. Gentil d'y distinguer plusieurs terrains. Ce géologue n'a fait, en cela, que confirmer l'heureuse idée de l'un de ses devanciers, M. le Dr Bleicher. L'ingénieur des mines, Baills, a également émis des idées analogues. M. Gentil a pu, par des comparaisons étroites, établir la similitude qui existe entre les terrains primaires et secondaires des Traras et du Santa-Cruz et, aujourd'hui, des découvertes paléontologiques viennent lui apporter la confirmation définitive de cette assimilation.

M. Gentil fait, à ce sujet, l'éloge d'un excellent naturaliste, d'un chercheur de mérite, M. Doumergue, professeur au Lycée d'Oran. Ce savant a mis à profit, avec une patience et un sens d'observation des plus précieux, toutes ses indications : il a découvert presque partout des fossiles où M. Gentil pensait en trouver et ses brillantes trouvailles constituent déjà de belles collections qui méritent de figurer au premier rang dans la collection d'histoire naturelle du Musée d'Oran.

La succession de terrains établie, l'étude géologique du Santa-Cruz n'est pas terminée. Cette première partie du travail du géologue constitue la *stratigraphie*. Il lui faut ensuite se rendre compte des plissements, des dislocations qui ont affecté les divers terrains du massif étudié : cette deuxième partie constitue la *tectonique*.

A ce point de vue, l'étude de la montagne du Santa-Cruz offre des difficultés. Les terrains énumérés plus haut ont été soumis à des efforts considérables pendant de longues périodes. Il en est résulté des plissements parfois très aigus, des cassures ou failles. Tel terrain originairement horizontal est maintenant relevé jusqu'à la verticale. Bien mieux il est, souvent aussi, renversé.

C'est ainsi que la tectonique du Santa-Cruz peut se résumer, se *schématiser* en deux plis aigus dirigés à peu près parallèle-

ment au bord de la mer et déversés vers le Sud. Le sommet du premier pli est marqué par le piton rocheux qui supporte le vieux Fort de Santa-Cruz ; le deuxième forme l'extrémité nord du Merdjajou et la crête rocheuse qui descend de ce point vers la « Kasbah. » Entre ces deux plis s'est creusé, par érosion, le col du Santa-Cruz et le grand ravin de l'Ardoisière.

Là se termine l'étude du géologue. Il lui est loisible, après avoir étudié la constitution intime de la montagne, sa structure, d'essayer d'en interprêter le relief. Il devra évidemment, pour en expliquer sa forme, faire la plus grande part aux érosions, aux ravages des eaux superficielles. Mais ne sera-t-il pas frappé de l'existence de crêtes saillantes le long des plissements subis par les terrains qui composent la montagne ? Ne pourra-t-il pas distinguer, également, sur sa carte géologique, les parties rocheuses de celles qui ne le sont pas ?

A un point de vue plus général, le géologue pourra indiquer le rôle que joue le massif du Santa-Cruz dans la géographie générale de la région. Il verra que la montagne d'Oran doit être considérée comme le squelette, l'ossature d'une petite chaîne côtière qui part d'Oran et va s'épanouir et se terminer en falaise à environ 50 kilomètres de là, au cap Figalo.

Il considèrera cette chaîne de collines comme formée d'un axe de terrains primaires et secondaires recouverts d'un manteau tertiaire.

Il pourra même aller plus loin, essayer d'établir le rôle que peut jouer le massif de Santa-Cruz dans l'orographie générale de l'Algérie.

Il sera alors frappé de la similitude à la fois géologique et géographique de cette montagne et du massif de Bouzaréah, au-dessus d'Alger.

Comme le massif du Santa-Cruz, le Bouzaréah marque l'axe ancien d'une chaîne côtière recouverte de terrains tertiaires qu'on appelle le *Sahel d'Alger*.

Le nom de *Sahel d'Oran* convient également à la petite chaîne qui s'étend du Santa-Cruz au cap Figalo.

L'analogie peut encore être poussée plus loin : de même que le Sahel d'Alger sépare de la mer la plaine de la *Metidja*, de même le Sahel d'Oran sépare de la mer la plaine de la *Sebkha*.

Ces deux grandes plaines sont également bordées au sud par des chaînes de structure géologique analogue : la chaîne de l'*Atlas Metidjien* d'un côté, la chaîne du *Tessala* de l'autre.

Il paraît assez curieux de constater ainsi que les deux plus grandes villes de l'Algérie, les deux capitales en quelque sorte de cette grande colonie, *Alger* et *Oran*, soient situées dans des conditions géologiques et géographiques si semblables.

*
* *

M. Gentil termine sa conférence en annonçant la découverte qu'il vient de faire à Lamoricière.

Il a trouvé là, à la base des terrains crétacés, un grand vertébré, un *crocodilien,* dont il a recueilli les ossements assez bien conservés. Ces débris organisés seront étudiés plus tard. M. Gentil les a exhumés par des fouilles méthodiques.

Sans rien présumer de la détermination spécifique de cet animal ancien, ce géologue se borne à constater que c'est la première fois qu'un grand reptile est découvert, à ce niveau géologique en Algérie, et, en quelques mots, il rappelle les découvertes importantes faites au même niveau ou à un niveau très proche en Angleterre, en Belgique et dans l'Allemagne du Nord.

Essai sur l'Hydrologie et la Géologie

DE LA

RÉGION DE SAÏDA

par le Commandant AZÉMA

DU 102e RÉGIMENT D'INFANTERIE

1899

PRÉFACE

Les hasards de la vie militaire nous ont conduit à tenir garnison, de 1895 à 1897, dans la petite ville de Saïda du département d'Oran, distante de 180 kilomètres de la côte, sur la limite du Tell et des Hauts Plateaux.

Saïda, en arabe, signifie « Heureuse » ; c'est une cité naissante dont le développement rapide tient à sa situation privilégiée au centre d'une région agricole et viticole fertile et aux portes du Sud Oranais dont elle peut être considérée comme une des clefs.

L'altitude de Saïda à 886 mètres au-dessus du niveau de la mer et son voisinage de la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et la région des Chotts donnent aux influences climatériques une acuité prononcée vers les deux extrêmes : le ciel y est transparent et le nuage de sable opaque, la brise douce et le siroco impétueux, la pluie torentielle et la sécheresse intense, l'hiver froid et l'été brûlant.

Des divergences semblables se manifestent également dans la variété des sites : au champ fertile succède la lande stérile, au sol accidenté confine la plaine immense, à la forêt de pins fait suite l'alfa rabougri.

Les sources de la région de Saïda, comme celles des contrées calcaires, sont rares et abondantes. En dehors de la zône irrigable, le sol est aride et désolé, c'est le pays de la soif. Aussi, avec quel soin ces eaux fraîches et limpides sont-elles colligées pour les besoins de l'alimentation et de l'arrosage ? Leur utilisation sous un climat ardent procure en effet les deux conditions essentielles au développement des plantes « *Humor* et *Calor* ».

Le Haut Tell est peu connu des voyageurs ; quelques lignes sont réservées à sa description dans de rares ouvrages scientifiques ; il nous a paru intéressant de consacrer des loisirs de garnison à étudier l'hydrologie et la géologie de cette remarquable région.

L. AZÉMA.



ESSAI SUR L'HYDROLOGIE & LA GÉOLOGIE
DE LA RÉGION DE SAÏDA

PREMIÈRE PARTIE

HYDROLOGIE

GÉNÉRALITÉS

La vapeur d'eau, qui se forme sans cesse à la surface des mers, est entraînée par les vents vers les continents où elle se condense à l'état de pluie ou de neige.

Cette eau météorique est dite *torrentielle* lorsqu'elle ruisselle à la suface du sol et *souterraine* lorsqu'elle circule dans le sous-sol après s'être infiltrée dans la terre; elle devient *eau de source* au point d'émergence.

Les eaux torrentielles et souterraines contribuent à la formation des cours d'eau et retournent à l'océan après avoir répandu leur action vivifiante dans les territoires traversés.

Le cycle effectué par l'eau météorique, qui, après avoir été soustraite aux mers à l'état de vapeurs, y retourne à l'état liquide, se nomme *circuit de l'évaporation*.

Dans la région de Saïda, les pluies sont généralement causées par des courants atmosphériques du S. O. Le circuit de l'évaporation commence dans l'Atlantique et se termine dans la Méditerranée ou dans la haute région des Chotts, suivant que les eaux ruissellent sur l'un ou l'autre côté de la ligne de partage, qui passe à moins de 8 kilomètres au S.-E. de Saïda.

Le débit des eaux torrentielles et souterraines est habituellement proportionnel à l'abondance des eaux météoriques. A Saïda, il n'en est pas ainsi pour les eaux souterraines ; leur débit est à peu près constant toute l'année par suite de dispositions particulières du sous sol que nous allons étudier.

CHAPITRE PREMIER

Rôle de l'acide carbonique dissous dans les eaux météoriques

La présence de l'acide carbonique dans les eaux météoriques est indispensable à la dissolution des roches calcaires de la surface et de l'intérieur du sol.

Cet agent chimique se combine aux carbonates de calcium et de magnésium qui constituent la plus grande partie de l'écorce terrestre pour former des bicarbonates, sels plus solubles.

La solubilité maxima de l'acide carbonique dans un litre d'eau à 15 degrés est de 1 litre en volume et 1 gr 97 en poids. Cette limite n'est jamais atteinte dans les eaux qui circulent à la surface ou à l'intérieur du sol et les eaux souterraines, les plus riches en gaz carbonique, renferment à peine la sixième partie du maximum de dissolution.

1° Eaux torrentielles. — La plus grande partie de l'acide carbonique dissous par les eaux torrentielles est empruntée à l'air atmosphérique qu'elles battent sans cesse dans leur course.

La quantité de ce gaz enlevée est donc fort minime puisque l'air n'en contient que les 2 à 4 dix millièmes de son volume.

Une autre cause de production réside dans la fermentation, au sein même de l'eau, des détritus organiques déversés par les lieux habités.

La transformation s'opère aux dépens de l'oxygène dissous dont la proportion diminue à mesure que celle de l'acide carbonique augmente.

Dans les contrées tempérées, les eaux des fleuves, devenues plus chaudes en se rapprochant de la mer, tendent à se minéraliser de plus en plus en dissolvant les éléments minéraux des roches superficielles de leur lit, tels que : chlorures, carbonates et sulfates avec en peu de soude, potasse, alumine,

oxyde de fer et silice. Les eaux du bassin de la Seine (environs de Paris) renferment, par litre, de 0gr15 à 0gr26 d'acide carbonique total et de 0gr à 0gr018 d'acide carbonique libre.

2° EAUX SOUTERRAINES. — Les eaux souterraines se chargent d'acide carbonique pendant leur filtration à travers la terre végétale où elles se trouvent en contact avec une atmosphère confinée et riche de ce gaz qui provient de la racine des plantes et de la fermentation des détritus végétaux de l'humus. Les eaux, après s'être saturées dans ce milieu, dissolvent les roches calcaires inférieures en transformant les sels carbonatés, qui les composent, en sels bicarbonatés plus solubles.

Mais ces eaux ne tarderaient pas à perdre les bicarbonates acquis si, au sein de la terre, elles se trouvaient placées dans les mêmes conditions que celles coulant à l'air libre ; le phénomène bien connu des eaux pétrifiantes produirait un dépôt de carbonate de calcium provenant de la décomposition spontanée du bicarbonate précédemment dissous en ces deux éléments de constitution ; l'acide carbonique se dégagerait.

La décomposition du bicarbonate n'a pas lieu lorsque les eaux sont sous pression ou en contact avec une atmosphère confinée aussi riche en acide carbonique que l'eau elle-même.

Les anciens tuyaux de conduite de la source Sultan à Saïda, remplacés en 1897, après dix années d'usage, ne contenaient intérieurement aucun dépôt calcaire par l'effet de la pression exercée par la colonne liquide. Cette pression, en maintenant la cohésion du bicarbonate dissous, s'opposait au dégagement de l'acide carbonique.

L'eau souterraine circule dans les galeries dont le tracé est aussi capricieux que celui de certaines rivières ; des couloirs étroits et tortueux succèdent à des salles immenses dont les voûtes tantôt élevées ou tantôt surbaissées supportent d'énormes stalactites qui atteignent parfois le sol et ressemblent à des piliers gigantesques.

L'onde coule en minces filets torrentueux ou s'étale en de vastes nappes tranquilles ; souvent une muraille rocheuse semble opposer à l'eau un obstacle infranchissable, mais elle la franchit par siphonnement et reparaît plus loin.

Partout règne une atmosphère surchargée d'acide carbonique.

L'exploration des galeries souterraines de la région de Saïda n'a été réalisée que sur un seul point appelé « Trou aux Pigeons » dont nous donnerons la description au chapitre suivant. D'après cet aperçu, l'aspect des cavités spéléennes de Saïda se rapprocherait sensiblement de celui de la région des Causses du Midi de la France ; il ne saurait d'ailleurs en être autrement puisque ces deux pays présentent la plus grande analogie comme dispositions des couches géologiques.

Les eaux de source de Saïda renferment, par litre, de 0gr 235 à 0gr 320 d'acide carbonique total, celle de Montpellier (Lez) 0gr 210.

L'action dissolvante de l'acide carbonique contenu dans les eaux souterraines a pour conséquence :

Le creusement et l'agrandissement des galeries en raison des facilités de dissolution qu'offre la roche d'après sa dureté, sa structure et son homogénéité ;

Ensuite, l'établissement de nouvelles communications à de plus grandes profondeurs et l'élargissement des seuils d'évacuation intérieurs et des séuils de sortie ;

Enfin, l'abaissement progressif du niveau de l'eau, l'uniformisation plus constante du débit et la création de nouveaux seuils de sortie à un niveau inférieur aux précédents.

CHAPITRE II

Régime des sources des environs de Saïda

§ 1er. — Origine et débit des sources

Les sources sont alimentées par les eaux météoriques et leur débit est généralement en raison directe de l'abondance des pluies sur le sol qui, par sa constitution géologique, déverse les eaux souterraines vers les points d'émergence.

Dans la région de Saïda, le débit des sources fait exception à cette règle ; il demeure à peu près constant que les pluies soient rares ou abondantes. Ce phénomène s'explique par la nature caverneuse du sous-sol qui est susceptible d'emmagasiner les eaux venant de la surface et de s'opposer à leur écoulement hâtif par l'agencement de seuils d'évacuation étroits.

Il peut être intéressant de rechercher entre quelles limites varie la quantité d'eau disponible en fin d'année dans les réservoirs spéléens de Saïda. Avant d'aborder ce problème il est nécessaire de déterminer les données suivantes :

1° Surface du territoire qui par sa constitution géologique recueille l'eau météorique alimentant les sources ;

2° Quantité d'eau météorique tombant annuellement sur le territoire ;

3° Débit des sources.

La solution du problème sera donnée par la différence entre le volume de l'eau météorique tombée pendant une année à la surface et le volume de l'eau débitée par les sources pendant le même temps.

Hâtons-nous d'ajouter que l'évaluation de l'eau météorique par le pluviomètre sera excessive parce que cet instrument donne la totalité de l'eau pluviale tombée et que la majeure

partie de celle-ci ne s'infiltre pas dans la terre ; elle s'écoule à l'état torrentiel, est absorbée par les végétaux et s'évapore directement dans l'atmosphère. Il est à remarquer toutefois que la région de Saïda se prête à l'infiltration rapide des eaux météoriques par la faible déclivité et la nature fissurée de son sol dolomitique. Au cours des années 1896 et 1897 de sécheresse extrême, le débit des sources saïdéennes n'a subi qu'une très faible diminution.

I. — L'appréciation du *versant topographique* d'une région est basée sur la nature des pentes du sol. Une étude faite à ce point de vue particulier présenterait moins d'intérêt pour notre travail que la détermination de l'écoulement des eaux souterraines sur les couches imperméables du versant intérieur que l'on peut appeler *versant géologique*.

Si le *versant topographique* peut être facilement déterminé par une reconnaissance du terrain, une étude sur la carte, ou une construction de profils suivant des lignes déterminées, le *versant géologique*, au contraire, étant invisible échappe à l'appréciation, aux mesures et n'est susceptible d'une détermination hypothétique que par l'établissement de coupes géologiques basées sur la stratigraphie des couches apparentes du sol.

Le versant des eaux superficielles est identique au versant des eaux souterraines lorsque les assises géologiques sont disposées parallèlement et par conséquent en stratification concordante.

C'est le cas le plus fréquent ; l'anticlinal se confond alors avec la ligne de faîte et le synclinal avec le thalweg.

Il n'en est pas ainsi à Saïda où le versant géologique bien plus développé que le versant topographique s'étend vers le S. E. au-delà de la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et les Hauts Plateaux et draine vers le N. O. les eaux tombées sur le versant des Chotts. Nous verrons dans l'étude sur la géologie de la région de Saïda que l'assise de dolomie bathonienne sous laquelle glissent les eaux souterraines est plissée en une large ondulation dont l'anticlinal est situé au S. de la ligne de partage précitée et le synclinal à plus de

30 kilomètres au N. O. de la vallée de l'O. Saïda. Si des eaux souterraines sortent de terre à proximité de cette rivière entre Aïn-el-Hadjar et Saïda, c'est que la haute vallée de l'O. Saïda est constituée par une légère ondulation du sol. Quant aux sources qui sourdent dans le vallon de l'Oued Nazereg, leur présence sur ce point est la conséquence de la formation de digues naturelles ou failles locales qui arrêtent les eaux dans leur course souterraine.

La surface du territoire correspondant au versant géologique est limitée à l'E. par l'Oued Tifrit, dont le cours supérieur est parallèle à celui de l'Oued Saïda ; au N. par la route n° 48, de Tagremaret à Saïda ; à l'O. par la vallée de l'Oued Saïda et au S. par le massif du Djebel Nahaser qui délimite de ce côté le plateau des Hassasna.

La superficie de cette région, qui mesure de 30 à 35 kilomètres en tous sens, peut être évaluée à 100,000 hectares.

II. — Le relevé de la hauteur moyenne des eaux météoriques tombées à Saïda de 1885 à 1894 est indiqué dans le tableau suivant. Ces données résultent des observations pluviométriques faites à l'hôpital militaire de cette ville à l'altitude de 886 mètres.

HAUTEUR MOYENNE DES EAUX MÉTÉORIQUES TOMBÉES A SAÏDA DE 1885 A 1894

Janvier	49 m/m	3
Février	48	8
Mars	48	2
Avril	57	8
Mai	47	5
Juin	13	6
Juillet	5	8
Août	5	0
Septembre	24	6
Octobre	20	4
Novembre	36	0
Décembre	63	0
TOTAL	420 m/m	0

pour dix années et 42 m/m, en moyenne, pour une année.

III. — Le débit de toutes les sources pérennes de la région de Saïda est indiqué dans le tableau suivant dû à l'obligeance de M. Aymé, conducteur des Ponts et Chaussées à Saïda.

NOMENCLATURE ET DÉBIT DES SOURCES PÉRENNES DE LA RÉGION DE SAÏDA

Bassin de l'Oued Aïn-el-Hadjar	Aïn-Tibezada (1160m)	33 litres à la seconde
	Aïn-el-Hadjar (1050m).	50 —
Bassin de l'Oued-Saïda	Aïn-oum-Rekhaït (1010m) . . .	25 —
	Sans nom (1010m)	5 —
	Aïn Kerdouba (960m)	4 —
	Aïn-Maamar (930m).	3 —
	Aïn-Raiel (875m)	4 —
	Quartier Nègre (825m).	10 —
	Aïn-Sultan ou Sce Maboul (900m).	40 —
	Eaux chaudes (760m)	4 —
	Source du Communal (750m) .	6 —
	Aïn-Hallouf (750m)	10 —
Bassin de l'Oued Nazereg	Aïn-Nazereg (1010m)	100 —
	Aïn-Lagteraret (925m).	10 —
	Aïn-Keimen (940m)	5 —
	Aïn-Kerdouba (950m)	8 —
	Aïn Kerma (925m)	6 —
	Aïn-Fakroum (825m)	35 —
	Aïn-Nahe (760m)	18 —
	Sans nom (760m)	10 —
	Aïn-Ouangal ou Sce Poirier (870m)	80 —
	Aïn-Temsoun (940m)	10 —
	TOTAL. . . .	476 litres à la seconde

La solution du problème posé devient la suivante :

Le produit de la surface du territoire, soit 100,000 hectares, par la hauteur moyenne de la lame d'eau tombée, soit 0m 042, donne comme volume de la masse d'eau météorique, 42,000,000 de mètres cubes.

D'un autre côté, le débit moyen des sources étant
de 476 litres à la seconde,
il sera de 28 mètres cubes à la minute,
de 1.713 mètres cubes à l'heure,
de 41.126 mètres cubes au jour,
de 15.011.136 mètres cubes à l'année.

Ce dernier nombre retranché de 42,000,000 de mètres cubes, c'est-à-dire du volume de l'eau dans l'année, donne : 26,988,864 de mètres cubes. Telle est la limite maxima de la quantité d'eau restant disponible dans les réservoirs souterrains à la fin de l'année.

§ II. — Régime des sources situées sur la rive droite de l'Oued Saïda et dans le vallon de l'Oued Nazereg

Les sources, dont l'énumération a été donnée plus haut, sont échelonnées sur la rive droite de l'Oued Saïda et dans le vallon de l'Oued Nazereg, ce dernier point est le débouché du principal collecteur souterrain si l'on considère l'abondance des eaux qui en jaillissent.

Toutes ces sources sont pérennes et leur débit total atteint 476 litres à la seconde. Ce débit est à peu près constant toute l'année ; ainsi au mois de septembre 1897, après une période de grande sécheresse, le niveau de l'eau dans le réservoir de captation de la source Sultan n'avait baissé que de 6 centimètres.

Les sources de la rive droite de l'O. Saïda, depuis Aïn-el-Hadjar jusqu'à Saïda, sourdent à travers les fissures du banc de dolomie bathonienne ; elles sont au nombre de 6 avec un débit de 100 litres à la seconde.

L'échelonnement de ces sources à peu de distance du lit de la rivière indique qu'elles résultent d'un plissement des couches géologiques dont la direction du synclinal serait celle du thalweg de la vallée. L'effet du plissement a rapproché et resserré les assises du sol et mis obstacle à l'écoulement des eaux souterraines, qui sont obligées de s'échapper au dehors.

Les sources du cirque de Saïda sont au nombre de trois avec

un débit de 50 litres à la seconde. Celles du vallon de l'Oued Nazereg sont au nombre de 12 avec un débit de 300 litres à la seconde.

La source de Nazereg, la plus importante et la plus en amont du vallon, est éloignée de 8 kilomètres du confluent de l'Oued Nazereg.

Le jaillissement primordial de ces eaux souterraines a été occasionné par la production de failles locales de direction perpendiculaire au trajet des eaux et l'affaissement du terrain sur la lèvre nord de la faille a formé une sorte de digue naturelle, qui ayant retenu les eaux, les a obligées a prendre un niveau plus élevé et à s'écouler à la surface du sol. Plus tard, ces mêmes eaux chargées de gaz carbonique ont abaissé graduellement leur niveau par la dissolution des roches de contact et par la production de nouveaux seuils d'évacuation à un niveau inférieur ; en conséquence, les sources de la basse vallée de l'Oued Nazereg peuvent être considérées comme des dérivations de la source primordiale d'Aïn-Nazereg.

La richesse en bicarbonates des eaux de source à leur point d'émergence démontre que pendant leur trajet souterrain elles sont restées en contact avec une atmosphère confinée riche en gaz carbonique, que le travail de dissolution des roches calcaires du sous-sol a toujours lieu et que les vastes dépôts de tufs calcaires situés à proximité des sources ne cessent d'augmenter.

La visite du *Trou aux Pigeons*, galerie souterraine voisine de la ferme Solari, permet de contempler dans un grandiose spectacle ces cavités immenses où circulent les eaux souterraines et qui sont le résultat du travail de la nature.

La galerie orientée N. S. est située à 22 mètres au-dessous du sol naturel. Le terre-plein de la galerie, légèrement accidenté, est accessible sur 100 mètres de longueur ; à la suite s'étendent les eaux d'un lac de 300 mètres de longueur.

Deux *méats* ou *avens*, espacés de 130 mètres, permettent la descente.

L'aven N., sorte de puits circulaire à murs verticaux et rocheux de 9 mètres de profondeur, donne accès sur un talus à 35° formant une rampe de raccordement avec le terre-plein.

L'argile boueuse et glissante qui recouvre le talus en rend l'accès difficile.



L'aven S., ouvert dans un cahos de roches, est d'un accès plus difficile encore. C'est le véritable « Trou aux Pigeons » servant de refuge à ces volatiles.

La largeur maxima de la galerie est de 30 mètres entre les deux avens ; cette largeur décroît jusqu'à l'extrémité S. du lac où elle se réduit à 3 ou 4 mètres.

La hauteur de voûte est très variable, 10 à 15 mètres au maximum ; d'énormes stalactites y sont fixées et présentent toutes les variétés de ces sortes de pétrifications. La profondeur du lac varie de 1 à 4 mètres ; elle est maxima à l'extrémité S.

L'eau du lac a un écoulement qui donne naissance à un petit cours d'eau. Celui-ci, après avoir longé et traversé le terre plein de la galerie, disparaît dans une anfractuosité rocheuse.

D'après les Arabes, il existerait sous le plateau des Hassasna un lac immense et des galeries souterraines munies d'avens analogues à celle du « Trou aux Pigeons ». C'est très possible en raison de la masse des eaux qui circulent sous ces terrains et de leur action de dissolution incessante sur les roches calcaires qu'elles baignent.

Combien est admirable le travail de la Nature qui semble avoir ici pour objet d'atténuer des conditions climatériques, qui, si elles s'exerçaient dans toute leur puissance, rendraient la région de Saïda inhabitable et en feraient le prolongement

du Sahara. Ce sont précisément les obstacles que les eaux trouvent dans leur écoulement souterrain par suite de l'agencement de seuils d'évacuation étroits et du jeu admirable des siphons qui assurent la formation au sein de la terre de vastes réservoirs donnant peu à peu, mais d'une façon constante, ces eaux fraîches et limpides qui répandent sur leur passage la vie et la richesse.

§ III. — Régime des sources situées sur les versants du Djebel-el-Hassem et Doumat Kebach

La carte géologique mentionne quelques sources et puits sur les bords des plateaux de Djebel-el-Hassem et Doumat Kebach.

Les principaux sont : Aïn-Zien, Aïn-la-Oraffé, Aïn-Djelloul, Aïn-Touïfia, Aïn-Beïda, Aïn-el-Hamra, Hassi-ben-Damud, etc.

La situation de ces points d'eau, qui paraît anormale, s'explique par la grande perméabilité des terres qui recouvrent des plateaux longs de 8 kilomètres et larges de 1,000 à 1,500 mètres.

Les éléments du sol sont constitués en effet sur une épaisseur moyenne de 25 mètres par des graviers et des sables contenant des rognons de silex, des fragments de calcaire, de dolomies et des globules de limonite. Ces terrains reposent sur une assise épaisse de marnes oxfordiennes imperméables. Dès lors, les eaux météoriques s'infiltrent rapidement dans le sol poreux et l'imbibent ; puis, arrivées à la couche imperméable, elles s'écoulent en plus grande abondance vers l'O. à l'état de sources temporaires, tandis que vers l'E. elles suffisent seulement à l'alimentation de quelques puits.

CHAPITRE III

Eaux de la région de Saïda au point de vue de l'alimentation

GÉNÉRALITÉS

Si, dans l'économie animale, l'eau joue un rôle indispensable par sa nature même, elle peut y produire une action nuisible lorsque les éléments minéraux qu'elle tient en dissolution atteignent une trop forte proportion et lorsqu'elle sert de véhicule à des principes morbides.

L'homme aurait tout intérêt à ne boire que des eaux distillées et aérées qui se digèrent facilement, dissolvent les sels en excès dans l'organisme et sont exemptes de matières organiques.

Le corps humain trouve en abondance dans les aliments journaliers les matériaux nécessaires à la formation de sa charpente osseuse sans qu'il lui soit nécessaire d'avoir recours à des eaux riches en éléments minéraux.

Le Comité consultatif d'hygiène de France a fixé aux quantités suivantes les limites que ne doivent pas dépasser les éléments minéraux et les matières organiques contenus dans les eaux pour être considérées comme *potables.*

Chlore. — Moins de 0 gr 04 par litre correspondant à 0 gr 066 de chlorure de sodium.

Acide sulfurique. — Moins de 0 gr 03 par litre correspondant à 0 gr 051 de sulfate de calcium.

Matières organiques. — Moins de 0 gr 002 par litre calculé en oxygène.

Degré hydrotimétrique. — Moins de 20°.

Les éléments minéraux les plus communs des eaux potables sont les suivants par ordre d'importance :

Carbonate de calcium. — Ce sel est dissous à l'état de bicarbonate à la faveur d'un excès d'acide carbonique ; toute quantité supérieure à 0gr30 par litre rend les eaux pesantes et indigestes. Les eaux de source de Saïda en renferment de 0gr16 à 0gr21 par litre.

Sulfate de calcium. — Ce sel est toujours nuisible ; les eaux qui en renferment dans une grande proportion sont dites séléniteuses. Les eaux de source de Saïda n'en renferment pas.

Chlorure de sodium. — Ce sel, très répandu dans la nature, rend les eaux saumâtres au-dessus de 0 gr 80 par litre. Les eaux de source de Saïda en renferment de 0 gr 04 à 0 gr 05 par litre.

Sulfate de magnésium. — Ce sel très commun dans les eaux d'Algérie exerce des effets purgatifs nuisibles. Les eaux de source de Saïda en renferment moins de 0 gr 02 par litre.

Sels de fer, de potassium et d'aluminium. — Ces sels ne se trouvent dans les eaux que par quantités infinitésimales. Les eaux de source de Saïda n'en renferment pas.

Oxygène et acide carbonique. — La présence de ces gaz rend les eaux sapides et digestives.

Matières organiques. — Elles proviennent de la décomposition des corps organisés ou de germes vivants ; ces eaux doivent être exclues de l'alimentation. Les eaux de source de Saïda n'en renferment pas.

§ I. — Eaux de source

Les eaux de source de la région de Saïda sont fraiches (16 à 17° en tout temps) limpides, incolores et d'une saveur légèrement salée ; elles renferment moins de 0 gr 410 par litre de matières salines normales à l'économie et la moitié environ des quantités limites de chlore et d'acide sulfurique assignées par le Comité consultatif d'hygiène à la catégorie des eaux potables.

La présence des matières organiques n'est pas décelée par la méthode au permanganate de potassium.

Le degré hydrotimétrique élevé de ces eaux (47° en moyenne) est dû à la présence de sels bicarbonatés de calcium et de magnésium ; elles peuvent néanmoins servir sans danger à l'alimentation et aux usages domestiques.

En résumé, les eaux de source de la région de Saïda sont dures, cuisent mal les légumes et décomposent le savon ; ce sont des eaux potables de médiocre qualité. A la suite de pluies abondantes et prolongées la plupart des eaux de source deviennent laiteuses par l'argile qu'elles tiennent en suspension et qui provient de la pénétration directe d'eaux torrentielles souillées dans les couloirs souterrains à la faveur de fissures peu apparentes du sol ; on prétend même qu'au moment des invasions de sauterelles, les eaux de la source Sultan roulent des cadavres de ces acridiens à leur sortie de terre. Pour remédier à ces inconvénients et pour approvisionner en tout temps les habitants de Saïda en eau claire, la municipalité a fait construire, en 1897, à proximité de la source, deux immenses réservoirs pourvus de filtres.

Les résultats donnés par les analyses de l'eau des principales sources des environs de Saïda et consignés dans le tableau n° 1, page 450, permettent d'établir que :

1° Les eaux de toutes les sources de la région de Saïda, qui ont une grande analogie de composition, ont la même origine ;

2° Les eaux de source du vallon de l'Oued Nazereg, plus chargées en sels bicarbonatés et chlorurés que les sources échelonnées sur les bords de l'Oued-Saïda, fournissent une course souterraine plus longue ;

3° La proportion en éléments minéraux des eaux recueillies pendant l'année pluvieuse de 1895 est plus faible que celle des eaux provenant des années de sécheresse suivantes.

§ II. — Eaux de puits

Les puits de Saïda sont creusés dans le quartenaire récent constitué par des tufs calcaires, des argiles et des sables ; ils ont une profondeur de 7 à 10 mètres. Le puits creusé en 1897

par le Génie dans l'intérieur de la redoute est profond de 18 mètres. Le forage a atteint les marnes oxfordiennes situées sous les tufs calcaires.

Les éléments minéraux dissous dans les eaux de puits varient suivant la provenance de la nappe d'eau souterraine, qui peut être :

1° Une déviation de la source Aïn-Sultan (puits de la Redoute) ;

2° Une infiltration de l'Oued Saïda (puits Robert, situé dans le bas quartier de la gare) ;

3° Une masse d'eau renfermée dans une poche souterraine (puits Altrach).

La perméabilité du sol sur lequel est bâti Saïda facilite la contamination de l'eau du plus grand nombre des puits par l'infiltration des eaux d'arrosage, des eaux ménagères et même des liquides putrides issus de fosses d'aisance non cimentées.

Aussi, faut-il considérer l'absorption de ces eaux comme la cause déterminante des infections typhiques qui déciment périodiquement la population et la garnison de la ville.

L'intérêt de la santé publique exige le comblement des puits dont les eaux seraient reconnues impropres à l'alimentation. Cette œuvre d'assainissement entreprise partiellement en 1898, avec la construction d'un réseau d'égoûts, a amené une diminution notable dans la mortalité typhique ; en 1897, on enregistrait 35 décès à la suite d'une violente épidémie sur les troupes de la garnison et, en 1898, 3 décès seulement sans épidémie déclarée.

L'analyse de l'eau des puits Robert et Altrach (voir le tableau n° 1) fait ressortir que les quantités de chlore et d'acide sulfurique dépassent les maxima fixés par le comité consultatif d'hygiène ; il en est de même pour le degré hydrotimétrique.

Nous donnons à titre documentaire (voir le tableau n° 1), l'analyse de l'eau des sources du Kreider et de Sfid. L'eau de cette dernière source a la réputation méritée auprès des Arabes, de guérir les bestiaux malades par absorption d'herbages nuisibles. Ce pouvoir curatif doit être attribué à la grande quantité de sels de magnésie que l'eau de Sfid tient en dissolution.

§ III. — Eaux thermales

La région de Saïda renferme deux sources thermales :

1° Eaux chaudes de Saïda ou petites eaux chaudes ;

2° Source d'Hamman-ould-Khaled.

I. — Les eaux chaudes de Saïda sourdent dans le lit même de l'Oued Saïda, à hauteur de la ferme espagnole située à 800m au N. du moulin Flinois. La température au point d'émergence est de 35° centigrades.

La proportion des éléments minéraux contenus dans ces eaux (voir le tableau n° 2, page 454) est sensiblement la même que celle des eaux de l'Oued Saïda prélevées à hauteur du pont du chemin de fer (Sud de Saïda) ; il faut en conclure que les eaux de la rivière reçoivent dans la gorge du vieux Saïda des sources d'origine thermale puisque l'eau d'Aïn-el-Hadjar et d'Aïn-Rekhaït, qui alimentent l'Oued en amont, sont moins minéralisées.

Les petites eaux chaudes sont utilisées par les indigènes pour laver le linge.

II. — Les eaux d'Hamman-ould-Khaled sont situées à 7 kilomètres au N. du village de Nazereg ; elles jaillissent à la température de 45° centigrades au fond d'un bassin circulaire en maçonnerie de 10 mètres de diamètre et de 2 mètres de profondeur.

Ce bassin sert de piscine aux indigènes ; il est à moitié comblé par de la vase infecte qui souille tout échantillon d'eau prélevé et amène des différences sensibles dans l'évaluation de la matière organique.

Les eaux d'Hamman-ould-Khaled, de même que les petites eaux chaudes, peuvent être classées dans la catégorie des eaux thermales chlorurées et sodiques.

Les Arabes les utilisent contre les douleurs rhumatismales.

La température élevée de ces eaux est l'indice de leur passage dans le voisinage de roches éruptives non refroidies et l'explication de leur richesse en éléments minéraux dissous.

Le contact d'une eau souterraine avec la roche éruptive se

produit par l'intermédiaire de failles ou fissures profondes qui sillonnent tout terrain éruptif.

Dans le principe, les courants d'eau qui se sont engouffrés dans ces crevasses ont été aussitôt projetés au dehors à l'état de vapeurs en occasionnant un refroidissement rapide des parois surchauffées ; plus tard, un état d'équilibre s'est établi avec production de courants ascendants d'eau chaude et descendants d'eau froide analogues à ceux qui s'établissent dans toute chaudière.

Dans ces conditions l'eau de sortie est d'autant plus chaude que l'orifice est plus rapproché de la source de chaleur.

Ces explications conviennent au cas de thermalité de la source d'Hamman-ould-Khaled, dont le point d'émergence est voisin d'un massif dolomitique reposant sur des roches éruptives qui se montrent à découvert au fond des gorges de l'Oued Tifrit.

TABLEAU N° 1.

ANALYSES

DES EAUX DE SOURCES

de Saïda et de ses environs



Tableau n° 1. ANALYSES des eaux de source

DÉSIGNATION DES SOURCES	DATE du prélèvement	ALTITUDE	DÉBIT MOYEN	TEMPÉRATURE	DEGRÉ HYDROTIMÉTRIQUE	EXTRAIT A 180°	ÉLÉMENTS: Anhydride carbonique	Anhydride sulfurique	Chlore
			litres						
Aïn-oum-Reckaït (N. du cimetière d'Aïn-el-Hadjar)	Novembre 1895	1010m	25 à la seconde	17°	38°	0g297	0.237	0.014	[illegible]
Aïn-oum-Rekaït	Septembre 1896	d°	d°	17°	39°	0.313	0.250	0.015	[illegible]
Aïn-el-Hadjar (à 800m S.-O. du village)	Novembre 1895	1050m	50 à la seconde	17°	42°	0.332	0.245	0,018	[illegible]
Aïn-el-Hadjar	Septembre 1896	d°	d°	17°	44°	0.366	0.278	0.019	[illegible]
Source Maboul (alimente la ville de Saïda)	Septembre 1895	900m	40 à la seconde	16°	45°	0.366	0.281	0.018	[illegible]
Source Mabcul	Novembre 1896	d°	d°	17°	46°	0.380	0.298	0.017	[illegible]
Source Maboul	Mars 1897	d°	d°	17°	45°	0.370	0.289	0.017	[illegible]
Aïn-Nazereg (à 1200m au S.-E de la ferme Solari)	Novembre 1895	1010m	100 à la seconde	16°	48°	0.405	0.309	0.015	[illegible]
Aïn-Nazereg	Juin 1896	d°	d°	17°	49°	0.412	0.320	0.015	[illegible]
Aïn-Kerma (à 800m à l'O. de la ferme Solari)	Novembre 1895	915m	6 à la seconde	16°	48°	0.405	0.308	0 015	[illegible]
Aïn-Kerma	Septembre 1896	d°	d°	17°	49°	0.412	0.315	0.017	[illegible]
Aïn-Kerbouda (à 300m au S.-O. de la ferme Solari)	Novembre 1895	950m	8 à la seconde	16°	48°	0.407	0.311	0.015	[illegible]
Trou aux Pigeons (à 2000m au S.-E. de la ferme Solari)	Juin 1896	1025m	d°	17°	49°	0.414	0.323	0.015	[illegible]
Source Poirier (à 500m à l'O. de la ferme Ripoux)	Novembre 1895	870m	80 à la seconde	16°	45°	0.376	0.300	0.017	[illegible]
Source Poirier	Septembre 1896	d°	d°	17°	47°	0.395	0.319	0.016	[illegible]
Puits de la maison Robert (rue Pasteur à Saïda)	Novembre 1895	860m	»	16°	44°	0.361	0.216	0.037	[illegible]
Puits de la maison Altrach (avenue Gambetta, 41, à Saïda)	Septembre 1896	850m	»	16°	88°	0.759	0.498	0.058	[illegible]
Aïn-Kreider (sur le Chott)	Mars 1897	»	89 à la seconde	26°	46°	0.551	0.245	0.087	[illegible]
Aïn-Sfid (voie ferrée de Marhoum)	Mars 1897	»	11 à la minute	17°	70°	0.710	0.125	0.108	[illegible]

de Saïda et de ses environs

DÉTERMINÉS			COMPOSITION PROBABLE										OBSERVATIONS
Chaux	Magnésie	Soude	Bicarbonate de calcium	Bicarbonate de magnésium	Carbonate de calcium	Sulfate de magnésium	Sulfate de sodium	Chlorure de magnésium	Chlorure de sodium	Proportion normale de Ca CO3	Proportion normale de Mg CO3		
0.079	0.051	0.024	0.204	0.163	»	»	0.025	»	0.023	0.142	0.107		La recherche des matières organiques par le procédé au permanganate de potassium n'a donné aucun résultat. Ces eaux sont exemptes de matières organiques.
0.087	0.052	0.024	0.223	0.165	»	»	0.027	»	0.023	0.155	0.108		
0.087	0.054	0.030	0.225	0.157	»	0.013	0.017	»	0.043	0.156	0.103		
0.093	0.065	0.031	0.238	0.192	»	0.015	0.016	»	0.044	0.165	0.126		
0.096	0.063	0.030	0.247	0.189	»	0.012	0.017	»	0.041	0.162	0.124		
0.099	0.067	0.031	0.254	0.209	»	0.005	0.024	»	0.038	0.176	0.137		
0.098	0.065	0.028	0.252	0.196	»	0.010	0.018	»	0.038	0.175	0.129		
0.118	0.062	0.030	0.303	0.179	»	0.018	0.005	»	0.053	0.211	0.118		
0.120	0.064	0.031	0.308	0.193	»	0.011	0.014	»	0.046	0.214	0.127		
0.119	0.061	0.031	0.306	0.177	»	0.017	0.006	»	0.053	0.213	0.116		
0.117	0.065	0.032	0.301	0.192	»	0.015	0.012	»	0.050	0.209	0.126		
0.114	0.065	0.032	0.293	0.192	»	0.015	0.009	»	0.053	0.204	0.126		
0.112	0.063	0.031	0.314	0.190	»	0.011	0.014	»	0.046	0.218	0.125		
0.106	0.064	0.024	0.273	0.194	»	0.010	0.019	»	0.030	0.189	0.128		
0.112	0.067	0.026	0.287	0.210	»	0.005	0.023	»	0.030	0.199	0.138		
0.082	0.058	0.041	0.211	0.126	»	0.056	»	»	0.076	0.[illegible]46	0.083		
0.187	0.118	0.081	0.482	0.296	»	0.077	0.013	»	0.140	0.334	0.195		
0.105	0.052	0.118	0.270	0.116	»	0.048	0.098	»	0.141	0.188	0.073		
0.150	0.086	0.117	»	»	0.283	0.162	»	0.047	0.218	0.283	»		L'eau de Sfid jouit de propriétés curatives sur les bestiaux ayant mangé de mauvais herbages.

TABLEAU N° 2.

ANALYSES

DES EAUX THERMALES

des environs de Saïda



Tableau n° 2. ANALYSES des Eaux thermale[s]

DÉSIGNATION DES SOURCES	DATE du prélèvement	Altitude	Débit moyen	Température	Degré hydrotimétrique	Extrait à 180°	ÉLÉMENT[S] Anhydride carbonique	Anhydride sulfurique	Acide silicique	Chlore	Chaux
Eaux chaudes de Saïda (à 800m au N. du moulin Flinois)	Novembre 1895	705m	200 litres à la minute	3 °	52°	0g475	0.294	0.042	»	0.058	0.116
Eaux chaudes de Saïda	Septembre 1896	d°	d°	35°	51°	0.465	0.288	0.041	»	0.057	0.113
Eau de l'Oued Saïda (prise à hauteur du pont du chemin de fer)	Mars 1897	835m	»	»	57°	0.450	0.316	0.030	»	0.039	0.107
Eaux chaudes d'Hamman-ould-Khaled (à 7 k. au N. du village de Nazereg)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Analyse de M. Dechaux	1878	»	»	»	»	1.760	0.279	0.276	0.100	0.149	0.30[illegible]
Analyse de M. Bailloud	1884	»	»	»	»	1.45	0.031	0.426	»	0.366	0.31[illegible]
Analyse de M. Lacour-Aymar	1891	»	»	45°	»	1.580	0.089	0.424	0.00	0.416	0.30[illegible]
Analyse de M. Azéma	Novembre 1895	710m	450 litres à la minute	45°	59°	1.830	0.350	0.481	0.001	0.386	0.36[illegible]
Analyse de M. Azéma	Septembre 1896	d°	d°	45°	59°	1.830	0.312	0.490	0.001	0.400	0.37[illegible]

...s des environs de Saïda

...s déterminés				Composition probable															
Magnésie	Potasse	Soude	Matières organiques	Bicarbonate de calcium	Bicarbonate de magnésium	Bicarbonate de sodium	Carbonate de calcium	Carbonate de magnésium	Carbonate de sodium	Sulfate de calcium	Sulfate de magnésium	Sulfate de sodium	Silicate de sodium	Chlorure de calcium	Chlorure de magnésium	Chlorure de potassium	Chlorure de sodium	Proportion normale de $Ca\,CO^3$	Proportion normale de $Mg\,CO^3$
0.072	»	0.051	»	0.298	0.163	»	»	»	»	»	0.063	»	»	»	»	»	0.096	0.207	0.107
0.071	»	0.050	»	0.291	0.162	»	»	»	»	»	0.062	»	»	»	»	»	0.094	0.202	0.106
0.076	»	0.044	»	0.275	0.214	»	»	»	»	»	0.026	0.023	»	»	»	»	0.065	0.191	0.141
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		»	»	»	»	»	»	»	»
0.047	0.532	0.532		AUCUNE COMPOSITION N'A ÉTÉ INDIQUÉE															
0.045	»	0.360	»	»	»	traces	0.070	»	»	0.560	0.135	0.084	»	»	»	»	0.606	»	»
0.070	0.053	0.268	0.045	0.120	0.023	»	»	»	»	0.571	0.015	0.120	»	0.036	0.072	0.085	0.495	»	»
0.090	»	0.420	0.001 en oxygène	0.573	»	»	»	»	»	0.342	0.270	0.177	0.002	»	»	»	0.640	0.472	»
0.081	»	0.412	0.001	0.511	»	»	»	»	»	0.431	0.243	0.133	0.002	»	»	»	0.662	0.355	»

OBSERVATIONS

Les résultats obtenus par M. Dechaux dans son analyse des eaux d'Hamman ould Khaled diffèrent sensiblement pour certains éléments minéraux de ceux trouvés dans les analyses effectuées depuis 1878. Le tableau suivant fait ressortir ces différences en prenant pour terme de comparaison la moyenne des résultats acquis dans les analyses plus récentes.

ÉLÉMENTS MINÉRAUX QUI DIFFÈRENT	RÉSULTATS trouvés par M. Dechaux	MOYENNE des nombres relevés dans les analyses postérieures	DIFFÉRENCE
Anhydride sulfurique....	0.276	0.455	— 0.179
Acide silicique..........	0.100	0.002	+ 0.098
Chlore.................	0.149	0.392	— 0.243
Potasse et Soude.......	0.532	0.378	+ 0.154

La composition probable de l'eau d'Hamman ould Khaled, calculée par M. Bailloud, d'après les données de son analyse, semble inexacte. La quantité de chaux entrant dans la composition du sulfate et du carbonate de calcium est de 0 gr 270, alors qu'elle a été trouvée de 0 gr 310. La quantité d'anhydride sulfurique combinée au calcium, au magnésium et au sodium est de 0 gr 466 au lieu de 0 gr 426.

Des inexactitudes du même genre se retrouvent dans la composition de l'eau donnée par M. Lacour Aymar. Ainsi :

L'anhydride sulfurique isolé de ses combinaisons	= 0 g. 414	tandis que l'analyse donne	0 g. 424
Le chlore	—	= 0 399	—	0 416
La magnésie	—	= 0 060	—	0 070
La soude	—	= 0 320	—	0 268



DEUXIÈME PARTIE

GÉOLOGIE

GÉNÉRALITÉS

Envisagée quant à sa constitution géologique, la région de Saïda appartient aux assises oolithiques du Jurassique inférieur et moyen. Une classification plus rigoureuse des terrains n'a pu être faite à cause de la pénurie des documents paléontologiques résultant d'un nombre trop restreint d'observations.

On distingue dans cette région trois formations géologiques bien déterminées.

La *formation inférieure* consiste dans une assise dolomitique puissante à rattacher, malgré l'extrême rareté des fossiles, au *Bajocien* et au *Bathonien* du groupe *oolithique inférieur* ; cette assise prédomine dans la partie E. de la région.

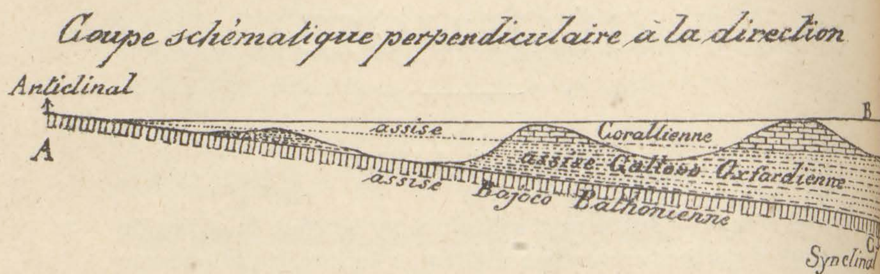
La *formation moyenne* est constituée par les marnes argileuses *callovo-oxfordiennes* qui reposent en stratification concordante sur la dolomie, composent la majeure partie du sol agricole et sont recouvertes au N. E. de Nazereg par des carapaces et des tufs calcaires.

Enfin, la *formation supérieure* comprend les bancs de dolomie gréseuse de l'assise *corallienne* qui couronne les sommets boisés des hauteurs au N. O. de Saïda.

Les plans de ces trois étages sont inclinés dans le même sens sur l'horizon avec un angle variable inférieur à 2°. Les directions des inclinaisons par rapport à la méridienne sont voisines d'un angle de 35°.

Si l'on considère une coupe du terrain, perpendiculaire à la direction, dans laquelle la ligne AB représente une horizontale et la ligne AC la trace de l'assise inférieure, on remarque

que la disposition des assises affecte la forme d'un segment de cercle BAC dont l'angle A est inférieur à 2°. Il existe un anticlinal vers le centre A et un synclinal vers la circonférence BC.



L'assise Bajoco-Bathonienne de la formation inférieure se montre à découvert dans le voisinage de l'anticlinal et plonge ensuite sous les couches supérieures.

L'épaisseur des sédiments augmente à la périphérie.

Il est probable que la région de Saïda occupe la partie médiane d'une ondulation générale du sol, mesurant plus de 80 kilomètres de largeur ; son anticlinal est situé vers le S. E. à la limite méridionale du plateau des Hassasna et son synclinal vers le N. O. peut-être sur le thalweg portant successivement les noms de Oued Taourira, Séfioum et Haoumet. C'est pendant la formation du Jurassique moyen que le sol, sollicité par des pressions latérales dues à la contraction de l'écorce terrestre, s'est abaissé lentement vers le synclinal en oscillant autour de l'anticlinal.

Pendant ce mouvement, la surface de chaque assise ne s'est pas maintenue rigoureusement plane, il s'est formé des plissements d'une importance secondaire qui, s'ils n'ont pas atténué la direction générale du sol, ne l'en ont pas moins influencée.

L'Oued Saïda, en amont de cette ville, coule dans une vallée de plissement de cette catégorie comme nous le démontrerons plus loin.

CHAPITRE PREMIER

Stratigraphie

§ I. — Assise Oolithique inférieure

L'étage oolithique inférieur est susceptible d'un bon examen dans les escarpements du bord oriental du cirque de Saïda et principalement à 300 mètres en amont du pont du chemin de fer, point où l'Oued Saïda, à peine sorti de l'étroite gorge du *vieux Saïda*, change de direction vers l'O.

La formation se montre dans toute sa puissance sous l'aspect d'une falaise de roches dolomitiques de 60 mètres de hauteur ; elle repose sur une couche de marnes rouges ou rosées de 10 à 20 centimètres d'épaisseur qui la séparent d'un épais banc calcaire appartenant probablement au lias supérieur.

Ce banc est visible sur une trop faible étendue dans le ravin, qui du dépôt des Haras aboutit au coude de la rivière, pour être étudié.

L'assise dolomitique a été classée dans les étages Bajocien et Bathonien par analogie avec des formations similaires plutôt que par la détermination des fossiles qui y sont extrêmement rares.

Le plan de séparation entre le Bajocien et le Bathonien semble se trouver à demi épaisseur de l'assise sur la ligne marquée dans les escarpements latéraux du ravin de Raiel par un banc rocheux rose ou marbré de rose situé à la partie supérieure du talus de raccordement entre le fond du ravin et la paroi rocheuse verticale du haut de la falaise.

La roche rosée est compacte, dure, pétrie de stylines à la partie supérieure et composée des éléments minéraux suivants :

Carbonate de calcium	709
Carbonate de magnésium	233
Oxyde de fer	18
Alumine	9
Silice	9
Eau	22

Cette roche est une dolomie calcarifère renfermant une proportion double de carbonate de calcium et une petite quantité d'oxyde de fer et d'argile.

L'observation peut aisément se faire dans une vaste anfractuosité de la roche placée au confluent du ravin de Raiel et de son premier affluent de droite.

Il convient d'englober dans l'assise Bajoco-Bathonienne les argiles bariolées et brunes qui reposent sur la dolomie. Les argiles brunes contiennent, en effet, des empreintes de posidomies associées à des ammonites de 6 millimètres de diamètre indéterminables. Ce fait a été signalé par M. Velsch, dans la thèse qu'il a publiée en 1892, en donnant la description des sédiments placés à la base du Djebel-Irnem (rive gauche de l'Oued Saïda).

Nous avons trouvé ces mêmes espèces dans les argiles ligniteuses et schisteuses extraites à 18 mètres de profondeur du puits creusé, en 1897, par le Génie dans la redoute de Saïda (rive droite de l'Oued Saïda).

Description de l'étage Bajoco-Bathonien

La formation Bajoco-Bathonienne a une épaisseur variable de 50 à 80 mètres. Le banc dolomitique se subdivise en un grand nombre de strates parallèles, assez bien définies et d'épaisseur variable de 30 centimètres à 2 mètres.

La structure de la roche est cristalline ou compacte ; sa cassure est blanche, grise ou gris rougeâtre ; sa composition minéralogique est :

Carbonate de calcium	536
Carbonate de magnésium	420
Oxyde de fer	20
Silice	14
Eau	10

C'est de la dolomie proprement dite renfermant une petite quantité d'oxyde de fer et de silice.

Les parties superficielles de la roche inégalement rongées par l'action dissolvante de l'eau météorique sont parsemées d'aspérités dites *Têtes de Chat* d'un parcours difficile et de cavités remplies d'une argile ferrugineuse dont la couleur rougeâtre se distingue au loin. Ces terrains produisent une maigre végétation de plantes et d'arbustes résineux.

La couche d'argile bariolée, placée au-dessus de la dolomie, présente des teintes rougeâtres et grisâtres. Cette argile est assez pure et exploitée pour la fabrication de briques. L'épaisseur du banc varie de 2 à 3 mètres.

Au-dessus de l'argile bariolée s'étage une autre couche d'argile brune plus ou moins marneuse dans laquelle s'intercalent de petites zônes d'un calcaire plus ou moins argileux et schisteux se divisant en minces plaquettes. L'argile du sommet de la couche renferme des empreintes de posidomies et des ammonites indéterminables par leur exiguité ; quant aux zônes à plaquettes, elles se multiplient à la partie supérieure du sédiment et sont recouvertes d'empreintes de processus de nérinées. Ces plaquettes sont particulièrement nombreuses sur le revers occidental du Djebel Irnem.

Les argiles à posidomies extraites du puits creusé par le Génie dans la redoute de Saïda ont la composition suivante :

Carbonate de calcium	82
Carbonate de magnésium	17
Oxyde de fer	166
Alumine.	191
Silice	457
Eau	87

Cette argile est un silicate d'aluminium et de fer hydraté

renfermant une faible proportion de carbonate de calcium et de magnésium.

Les plaquettes à processus de Nérinées recueillies sur le versant O. du Djebel Irnem ont la composition suivante :

Carbonate de calcium	629
Carbonate de magnésium	10
Oxyde de fer	60
Alumine.	30
Silice	246
Eau	25

ce sont des calcaires siliceux un peu argilitiques.

Physionomie du terrain

La dolomie prédomine dans toute la région orientale de Saïda où la chaîne des hauteurs oxfordiennes de Kt Tine, Djebel el Hassem et Doumat Kebach ne la recouvre que partiellement. Le plan incliné, déterminé par le banc dolomitique, présente une direction angulaire de 35° avec la méridienne et un plongement inférieur à 2°. Le banc disparaît, en amont de Saïda, sur les bords de l'Oued Saïda et, en aval, à plus de 11 kilomètres de la rive droite du même Oued. Dès lors, l'observation du développement souterrain de la dolomie n'est plus possible ; mais d'après la stratigraphie générale des couches géologiques visibles et l'inclinaison d'un lambeau dolomitique à découvert dans le petit vallon de Cht Hamra, il est présumable que la dolomie plonge sous les hauteurs de la rive gauche de l'Oued Saïda sans modifier son inclinaison primitive.

Cependant, nous déduirons l'existence d'un léger plissement de la dolomie dans la partie haute de la vallée de l'Oued Saïda, en amont du marabout de Sidi-Maamar, d'après les considérations suivantes :

Le banc dolomitique avant de disparaître sur les bords de cet Oued (direction du synclinal) prend une inclinaison plus grande ; la rive gauche du cours d'eau est bordée par les collines de Tinanarine et de Louachim qui indiquent un

anticlinal ; enfin, plusieurs sources, dont deux abondantes, n'ont leur raison d'être à proximité de la rivière que si un plissement ayant rapproché les assises du sous-sol a mis obstacle à l'écoulement des eaux souterraines.

Bien différente est la cause qui fait jaillir aux confins apparents du banc dolomitique les nombreuses et abondantes sources du cirque de Saïda et du vallon de l'Oued Nazereg ; c'est ici une faille locale, de direction perpendiculaire au courant des eaux souterraines, qui a fait office de digue. Les eaux, après s'être accumulées dans la faille, se sont fait jour au dehors en utilisant les fissures des roches et en pratiquant par leur pouvoir de dissolution sur les roches calcaires de nouveaux seuils d'évacuation.

Les argiles bariolées immédiatement supérieures à la dolomie se rattachent, avons-nous dit, à la formation bathonienne inférieure plutôt qu'à la formation callovo-oxfordienne supérieure. Ces argiles peuvent être observées sur de nombreux points :

Soubassement oriental du D. Irnem ;

Déblai de la voie ferrée au sommet de la côte de crève-cœur (route de Saïda à Aïn-el Hadjar) ;

Escarpement occidental de la Mouna (Ch[t] Kirichi) ;

Rive droite du ravin Ch[t] Kirichi en aval du chemin de grande communication n° 48.

Les argiles bariolées n'offrant aucune résistance aux agents atmosphériques, ont été entamées dans les mêmes conditions que les marnes oxfordiennes supérieures en découvrant la dolomie sur de larges espaces. Aussi, au premier aspect, ces sédiments de la base des hauteurs oxfordiennes semblent faire partie intégrante de cette formation.

Âge géologique

M. Pomel, dans son ouvrage sur la description stratigraphique de l'Algérie, publié en 1889, classe la formation dolomitique sur l'horizon de la grande oolithe en reconnaissant qu'il est impossible d'en resserrer de plus près la classification par le manque de fossiles.

M. Velsch, dans sa thèse de 1892, rattache la même assise au bathonien, sans produire de preuves.

M. Fischeur, dans sa note publiée le 20 mai 1893 et insérée au *Bulletin de la Société Géologique de France*, considère la couche de calcaires plus ou moins dolomitisés des terrains jurassiques du massif de Bou Thaleb, comme présentant la plus grande analogie avec les assises du même âge de Saïda. Ce géologue, d'après les rares fossiles trouvés par M. Brossard, rapporte l'âge de la dolomie au Bathonien ou au Bajocien.

§ II. — Assise Callovo-Oxfordienne

L'assise callovo-oxfordienne repose en stratification concordante sur la formation Bajoco-Bathonienne et possède, à peu près, son inclinaison. L'épaisseur de l'assise augmente progressivement du S. E. vers le N. O.

La délimitation entre le callovien et l'oxfordien ne peut être établie parce que les fossiles particuliers à ces deux étages sont confondus dans un banc calcaréo-grèseux, situé à la base de la formation. Ce banc de couleur jaunâtre mesure de 20 à 30 centimètres d'épaisseur.

Fossiles caractéristiques

Les fossiles que nous avons recueillis sur les divers points de la région indiqués sur la carte, sont :

N. O. de la base de la montagne carrée près du village de Nazereg	Reineckeia anceps ; d'Orb. Périsphinctes Bakeriœ ; d'Orb. Neumayria oculata. Hecticoceras lunula ; Zieten. Périsphinctes plicatilis ; Ammonites du genre Adelœ ; d'Orb.
Cimetière arabe à l'E. du D. Irnem	Reineckeia anceps (fragments). Stephanoceras coronatus ; Schol. Ammonites Lalandeanus ; d'Orb. Fragments de Bélemnites.

Moulin Flinois ; route de Daya ; chemin de la ferme Bardiès à la route de Tagremaret	Dans le voisinage des deux premiers points on recueille de nombreux fragments de Reineckeia anceps ; au troisième point on trouve des échantillons complets mesurant jusqu'à 30 centimètres de diamètre.

Description de l'étage

La puissance moyenne de la formation est de 250 mètres ; elle est constituée par des sédiments argilo-marneux présentant à la base 3 ou 4 bancs rocheux superposés, parallèles et équidistants de 25 mètres environ.

Le banc rocheux inférieur est un grès psammite de 30 à 40 centimètres d'épaisseur, devenant ocreux après une longue exposition à l'air ; sa composition est :

Carbonate de calcium	190
Carbonate de magnésium	17
Oxyde de fer	87
Silice	692
Eau.	14

Nous avons trouvé dans des fragments provenant du banc qui coupe le chemin vicinal n° 7 (voir la carte) des empreintes d'ammonite, d'oursin, des fragments de tiges d'encrines et de petits bivalves.

Les bancs rocheux supérieurs sont calcaréo-grèseux avec un à 2 mètres d'épaisseur ; ils s'exploitent comme pierre à bâtir.

Ces roches ont préservé en partie de l'érosion les marnes inférieures et constitué, à la base des hauteurs de la rive gauche de l'Oued Saïda, de vastes paliers cultivables.

Les sédiments argilo-marneux présentent généralement une teinte bleue cendrée, qui peut devenir accidentellement rouge intense (versant N. E. de l'Abd-el-Krim) ; on y rencontre de volumineux cristaux de gypse.

Presqu'au sommet de l'assise se développe une mince couche (2 à 3 centimètres) de marne ferrugineuse silicifiée et fortement teintée de rouge ou de jaune dont la composition est :

Carbonate de calcium	169
Carbonate de magnésium	24
Oxyde de fer	494
Alumine	49
Silice	152
Eau	112

Cette marne se fragmente à l'air en petits prismes, qui, entraînés par les pluies, se répandent sur les pentes inférieures. Un de ces fragments contenait un moule interne de bivalve.

Physionomie du terrain

Les terrains callovo-oxfordiens recouvrent la plus grande partie du territoire Ouest de Saïda où ils constituent le sol agricole.

Les collines du Djebel-el-Hassen, Doumat et Kebach appartenant à la même formation et situées au S. E. de Saïda sont les vestiges de sédiments qui s'étendaient primitivement jusqu'aux hauteurs de la rive gauche de l'Oued Saïda et qui témoignent de l'importance des dénudations opérées par les agents atmosphériques.

§ III. — Assise Corallienne

L'assise corallienne repose en stratification concordante sur l'assise callovo-oxfordienne et s'en distingue assez nettement par un faciès particulier et des fossiles spéciaux ; son inclinaison est aussi grande que celle des couches inférieures et son épaisseur augmente progressivement du S. E. vers le N. O.

FOSSILES CARACTÉRISTIQUES

Sommet de la montagne carrée près Nazereg (Voir la carte)	Térébratules	Une espèce non déterminée. Un Dictyothyris ?
	Oursins . .	Un Echinobrissus ? Un Glypticus Burgondiacus (espèce commune au callovien)
	Spongiaires ;	
	Peignes ;	
	Limes.	
Sommet du D. Irnem (Voir la carte)	Astrocœnia ; Montivaulties à base large et à base pédonculée.	

Les échantillons recueillis sont déformés et difficilement déterminables.

DESCRIPTION DE L'ÉTAGE

La puissance moyenne de la formation est de 150 à 200 mètres. Cette assise est constituée par des marnes argileuses coupées par des bancs rocheux de 5 à 10^{m} d'épaisseur et équidistants de 50 mètres environ. Chaque banc rocheux est constitué à la base par du calcaire grèseux légèrement magnésien passant à la dolomie compacte dans le haut de la roche. Les intempéries en effritant la base provoquent la chûte d'énormes quartiers de pierre qui se brisent et jonchent de leurs débris le pied des pentes de la montagne. La composition minéralogique du calcaire grèseux situé à la base du banc rocheux le plus bas du corallien (montagne carrée) est :

Carbonate de calcium	830
Carbonate de magnésium	108
Oxyde de fer	7
Alumine.	12
Silice	18
Eau	25

C'est un calcaire dans lequel la proportion de magnésie entre pour 1/7e et renfermant un peu d'argile et d'oxyde de fer.

Dans l'Abd-el-Krim les bancs rocheux sont très apparents sous l'aspect de routes nouvellement tracées ; dans le Tiberguent ils sont peu visibles au milieu des bois de pins ; enfin dans les environs de Franchetti la formation apparaît dans toute sa puissance.

PHYSIONOMIE DU TERRAIN

Les terrains coralliens placés à 1,000 ou 1,100 mètres d'altitude, couronnent les hauteurs à l'O. de Saïda. Les bancs rocheux de cette formation ont préservé dans une certaine mesure les flancs des hauteurs contre les dénudations exercées par les agents atmosphériques.

§ IV. — Carapaces calcaires et Tufs calcaires

Carapaces calcaires. — Les carapaces calcaires, très communes en Algérie, sont des concrétions qui se forment à la surface du sol sous l'influence de son excès d'humidité.

Ces concrétions consistent en un calcaire crayeux, plus ou moins dur, atteignant souvent plusieurs mètres d'épaisseur et comprenant dans sa masse des zônes irrégulières de quelques centimètres d'épaisseur d'un calcaire cristallin et des débris arrachés aux terrains sur lesquels elles se sont formées.

La carapace s'epaissit constamment car elle est produite par l'évaporation rapide, sous un soleil ardent, des eaux chargées de sels calcaires qui filtrent à la surface du sol par capillarité ou qui s'y répandent dans le voisinage des sources.

Les carapaces appartiennent à toutes les époques géologiques ; il s'en forme encore de nos jours.

Les marnes oxfordiennes, situées au N. E. de Nazereg et au S. de Saïda et voisines de points d'émergence d'eaux souterraines, sont couvertes de carapaces épaisses qui sont exploitées sur plusieurs points pour la fabrication de la chaux à bâtir.

Tufs calcaires. — Les tufs sont des dépôts calcaires que les eaux souterraines abandonnent à peu de distance de leur point d'émergence. Ce calcaire provient du carbonate de calcium devenu libre par la décomposition spontanée à l'air libre du

bicarbonate de calcium dissous dans ces eaux. Le carbonate, sel moins soluble que le bicarbonate, se dépose et l'acide carbonique rendu libre se dégage. Nous avons vu que cette décomposition ne pouvait s'effectuer dans le trajet souterrain parce que l'eau se trouvait en contact constant avec une atmosphère aussi riche en acide carbonique que l'eau elle-même.

Le dépôt calcaire se dispose généralement en forme de gaîne autour des objets immergés, tels que mousses, herbages, racines, etc... Après la décomposition de la matière organique interne, la masse calcaire présente des cavités caractéristiques qui, se remplissant avec le temps, rendent le calcaire compacte et forment les *travertins*.

Les tufs calcaires contiennent de nombreuses empreintes des végétaux contemporains à leur formation.

Les dépôts de la source Sultan et ceux qui couronnent le mamelon situé au quartier nègre de la route de Nazereg renferment des empreintes de feuilles provenant de vigne vierge et de roseaux.

Il existe des masses considérables de tufs calcaires à proximité des sources de Nazereg, du Poirier et de Sultan ; les maisons de Saïda sont construites sur un immense dépôt formé par la dernière source. On ne remarque que peu ou point de tuf dans le voisinage des autres sources, ce qui indique une origine bien plus récente.

Tous ces tufs appartiennent au quaternaire récent parce qu'ils se continuent actuellement, que leur structure est caverneuse, que leurs fossiles appartiennent à des végétaux contemporains et qu'ils n'ont subi aucune dislocation du fait des éruptions locales.

Bien plus anciens sont les tufs calcaires à structure compacte de la zône élevée du Djebel Amrous et de ses contreforts. Ils représentent les vestiges d'une épaisse couche déposée autrefois sur des plateaux qui fermaient la vallée de l'Oued Saïda en reliant les hauteurs de la rive droite de ce cours d'eau aux collines de la rive gauche. Alors, les sources jaillissant à un niveau plus élevé inondaient de vastes plaines dont il ne reste aujourd'hui que des lambeaux épars constitués par les contreforts entre l'Oued Saïda et son affluent l'Oued Nazereg.

TABLEAU DES

LÉGENDE GÉOLOGIQUE

TERRAINS	ÉTAGES	SOUS-ÉTAGES	LETTRE INDICATRICE	ÉPAISSEUR en mètres	PRINCIPAUX FOSSILES
Moderne	»	Alluvions	»	»	»
Quartenaire	»	Tufs calcaires	q	»	Empreintes de feuilles et de roseaux
Tertiaire	»	Carapaces calcaires	P	»	»
	»	Tufs calcaires	P	»	»
Oolithique supérieur	Corallien	Bancs dolomitiques gréseux	J c	150	Térébratules { Espèce non déterminée. / Dictyothyris ? } Oursins { Echinobrissus ? / Glypticus Burgondiacus ? } Astrocœnia ; Montivaulties Peignes, limes, spongiaires
Oolithique moyen	Oxfordien	Marnes bleues cendrées Grès psammite	J o	150	Empreintes d'ammonites et d'oursins Encrines et bivalves Reineckeia anceps ; Périsphinctes Backeriœ et Plicatilis ; Neumayria oculata ; Hecticoreras lunula
	Callovien	Banc gréseux Fossilifère		100	Ammonites Adelœ et Lalandeanus Stephanoceras coronatus Fragments de Bélemnites
Oolithique inférieur	Bathonien	Marnes brunes Argiles bariolées	J b	80	Plaquettes à processus de nérinées Posidomies et ammonites très petites » »
	Bajocien	Banc dolomitique			Stylines et Polypiers
Lias supérieur	Toarcien	Marnes liasiques rouges	l	2	»

ASSISES GÉOLOGIQUES

LÉGENDE MINÉRALOGIQUE

NATURE DES ROCHES	MINÉRAUX ACCIDENTELS	MATÉRIAUX UTILES aux Arts, à l'Industrie, à l'Agriculture
Terres argileuses	»	»
Tuf concrétionné caverneux	»	Pierre à bâtir gélive
Concrétions calcaires crayeuses	»	Chaux grasse
Concrétions calcaires compactes	»	Chaux maigre grise
	»	»
	Rognons de silex	Moellons gélifs
édiments argilo marneux bleus cendrés alternant avec d'épais bancs de dolomie gréseuse devenant calcarifère à la base.	»	Matériaux d'empierrement
	»	»
	Gypse (cristaux volumineux)	
	»	Moellons calcaires de bonne qualité
iments argilo marneux bleus cendrés avec bancs de alcaire grése ux dont le plus bas est de grès psammite.	»	Grès pour meules
	»	
	»	
	»	
	»	
Calcaire gréseux jaunâtre		Moellons gélifs
	»	
	»	
	»	
Marnes ligniteuses avec plaquettes	»	»
Calcaire siliceux argilitique	»	»
Argile ferrugineuse	»	Argile tégulaire
Dolomie ocmpacte et cristalline	Mouches oe galene et de limonite par épigénie de pyrite	Matériaux d'empierrement
Dolomie calcarifère	Filons de barytine	
Argile calcarifère et ferrugineuse	»	»
Calcaire grès compacte	»	»

CHAPITRE II

Tectonique

Particularités sur les terrains Bajoco-Bathoniens

La carte géologique indique d'un gros trait deux failles locales qui sont probablement contemporaines et le résultat d'un même phénomène dynamique. La plus importante commence près de la colonne Lamoricière, s'étend vers l'E. par le champ de tir, le camp romain et Aïn-Nazereg et se termine à la limite du bassin de l'Oued Saïda, c'est-à-dire au col traversé par le chemin de grande communication n° 48. La seconde qui semble le prolongement de la première, se développe autour du D. Irnem en décrivant une vaste courbe dont les extrémités sont appuyées à l'E. au D. Amrous et à l'O. au moulin Flinois. Le terrain compris dans la courbe se nomme *Cirque de Saïda.*

Le tracé curviligne de ces failles, le peu de netteté des surfaces de séparation, la présence d'eaux de sources abondantes au niveau le plus bas du denivellement indiquent que le fléchissement du sol est lié à l'érosion des eaux plutôt qu'à des actions le rattachant de près ou de loin à la dynamique interne.

Cette dernière cause ne saurait être absolument écartée ; il existe, en effet, des roches éruptives non loin de là, puisque les marnes des gorges de l'Oued Tifrit ont été métamorphisées à leur contact. Si une éruption s'est manifestée, probablement à l'époque tertiaire, à moins de 25 kilomètres de Saïda, n'est-il pas rationnel d'admettre que ses effets se sont étendus jusqu'à cette région ? On peut également admettre l'hypothèse d'un effondrement de voûtes pratiquées par les eaux souterraines dans un sol déjà disloqué sous l'influence de roches cristallines issues des profondeurs. Quoiqu'il en soit, la première faille résulte de l'affaissement du terrain sur la lèvre septentrionale.

Le maximum du denivellement atteint 60 mètres, c'est-à-dire toute l'épaisseur du banc dolomitique, entre les gorges de l'Oued Messaour et Aïn Nazereg. (Voir la coupe n° 1.) La situation de la hauteur voisine, cotée 1000, en atteste l'importance. Cette croupe prolongeait autrefois la colline de Meriem restée à son niveau primitif; actuellement la roche dolomitique du camp romain domine au S. les marnes oxfordiennes du sommet de la coupe 1000, ce qui est anormal. (Voir la coupe n° 1, page 482.)

La discordance entre les strates situées sur les deux lèvres de la faille détermine les eaux souterraines, glissant sous la dolomie et venant du S. E. par l'effet de l'inclinaison des couches géologiques, à se rassembler dans la faille pour jaillir à proximité sous forme de sources ; mais l'action dissolvante de ces eaux chargées d'acide carbonique sur les roches calcaires baignées amène un abaissement constant du niveau de l'eau et la formation de nouveaux seuils de sortie de plus en plus abaissés. C'est à cette cause qu'il faut attribuer la formation des sources qui sourdent à plusieurs kilomètres de la faille, dans la vallée de l'Oued Nazereg et la diminution lente et progressive du débit des sources situées dans la zône la plus élevée.

Le cirque de Saïda est pour certains géologues un bas fond de la mer oxfordienne et la ceinture de roches environnantes une falaise de la même mer. Les sédiments du D. Irnem se seraient déposés dans ce bas fond de la même manière que ceux des hauteurs voisines de même origine sans qu'il se soit produit de faille.

M. Velsch estime, au contraire, qu'une faille s'est formée postérieurement au dépôt de l'oxfordien. Pour nous, le cirque avec sa ceinture de falaises est le résultat d'un fléchissement accidentel du sol causé par l'affouillement des eaux souterraines.

Le D. Irnem, miné à la base vers l'E., a participé au mouvement d'affaissement, aussi, les plans déterminés par les divers sédiments de cette élévation sont à une altitude inférieure de 60 mètres environ aux plans correspondants des hauteurs voisines. (Voir la coupe n° 2, page 474).

L'examen des hautes falaises du cirque permet de constater que :

A l'Est. — Les strates de la dolomie et de l'éperon du vieux Saïda ont une pente normale et que la falaise a été produite par une cassure nette de la roche.

A l'Ouest. — Le plissement des couches dolomitiques au S. du moulin Flinois indique un mouvement de torsion suivi de rupture par défaut de flexibilité de la roche.

Au Sud. — Les assises grèseuses oxfordiennes n'ont subi que de légers déplacements en raison de leur situation sur une ligne qui a été la charnière du mouvement.

Les trois coupes, ci-après, exécutées d'après le profil A. B. C. D. E. (Voir la carte) aux divers moments qui ont précédé, accompagné et suivi la formation du cirque de Saïda faciliteront la compréhension de notre hypothèse.

Coupe N° 1. — Configuration du Terrain avant le fléchissement

Le banc dolomitique se prolonge sans interruption du bord oriental au bord occidental du cirque. Les plans déterminés par les divers sédiments du D. Irnem correspondent, en tenant compte de l'inclinaison, aux plans des couches similaires de l'Abd-el-Krim, montagne la plus voisine à l'O.

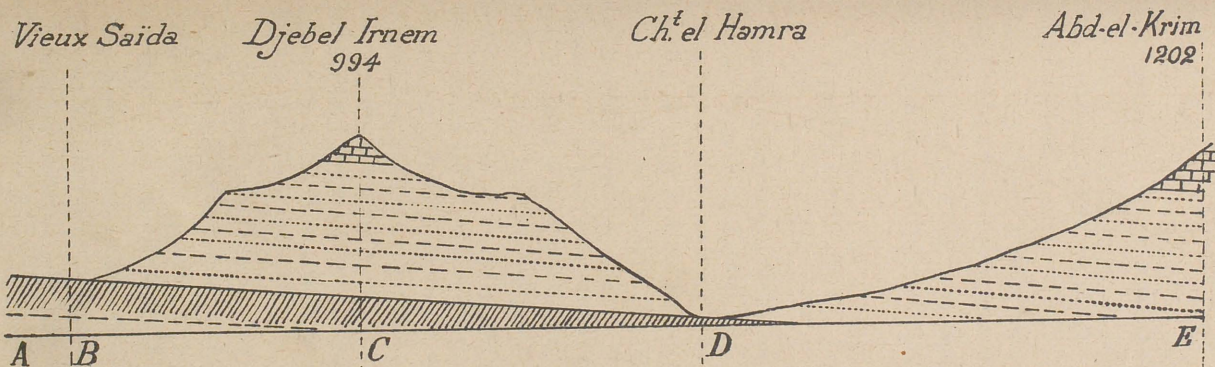
Coupe N° 2. — Configuration du Terrain après le fléchissement

Le travail des eaux souterraines a produit d'immenses cavités sous le banc dolomitique ; puis les voûtes ont cédé en entraînant le sol extérieur et en ouvrant de larges crevasses sur les contours de la zône d'affaissement. Toute la partie E. du D. Irnem a participé au mouvement général et le sommet de cette hauteur s'est abaissé de 60 ^{m} environ.

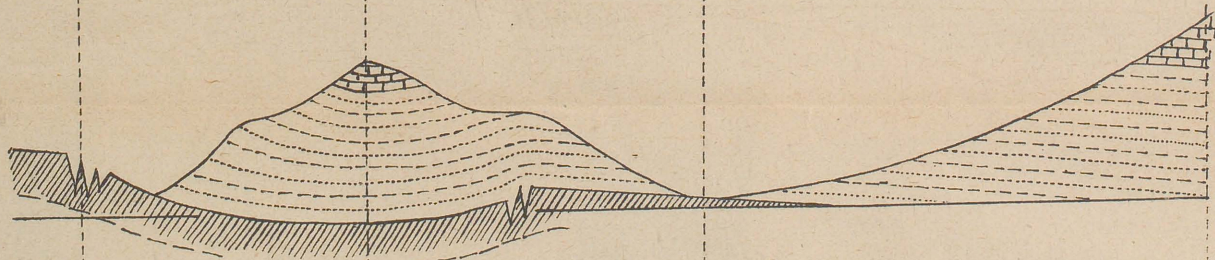
Coupe N° 3. — Etat actuel du Terrain

Les agents atmosphériques ont élargi et approfondi les crevasses, raviné et corrodé les pentes, enlevé et détruit les quartiers de roches ébranlés. L'éperon du vieux Saïda, compris entre deux crevasses qui se coupent sous un angle aigu, reste isolé et les couches rocheuses de son soubassement semblent se prolonger sans transition sous les argiles bariolées du D. Irnem

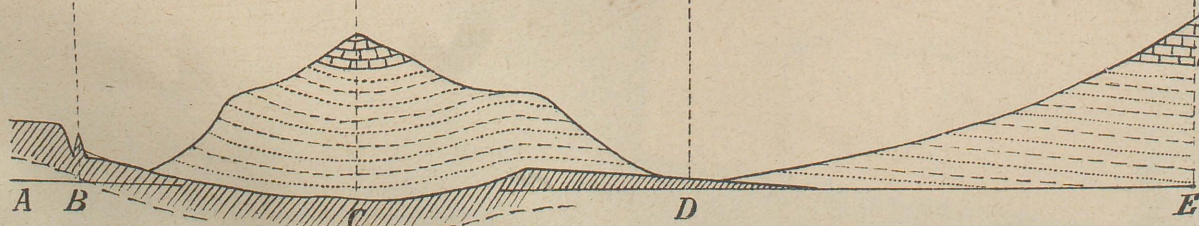
N° 1. Coupe avant le fléchissement du Sol.



N° 2. Coupe après le fléchissement



N° 3 Etat actuel du Sol.



Corallien Callovo-Oxfordien Bajoco-Bathonien

Particularités sur les terrains callovo-oxfordiens

Les sédiments oxfordiens portent l'empreinte de secousses violentes du sol.

Dans l'Abd-el-Krim et son contrefort le Kerdad on relève la trace de trois coupures perpendiculaires à la ligne de faîte.

Les hauteurs de Siour et de Menha, autrefois réunies, ont été séparées par une convulsion du sol.

Particularités sur les terrains coralliens

Le plateau couronnant les hauteurs de K[t] Tine, Djebel-el-Hassem, Doumat et Kebach (S. E. de Saïda) est formé de graviers et de sables mélangés à des fragments de dolomie, de calcaire, de silex et à des globules de limonite. Cette constitution hétérogène présente quelque analogie avec la nature des éléments répandus dans les grès friables de la base du Corallien ; l'on peut donc rattacher ces terrains avec d'autant plus de certitude à cette formation qu'ils se trouvent par leur altitude à 1150 mètres sur le prolongement du plan inférieur de l'assise. Ce serait un rivage de la mer corallienne ou les débris roulés des formations antérieures, remaniés et en partie dissous par les eaux météoriques, n'auraient laissé à la surface que des fragments peu solubles et principalement des rognons de silex. Quant aux calcaires lithographiques, qui se montrent sur quelques points, ils ont été formés à l'intérieur du sol par les eaux de pénétration tenant en dissolution le calcaire des couches superficielles.

Il est évident que l'hypothèse d'une formation postérieure au Corallien doit être écartée, car tout dépôt de ce genre aurait recouvert les sédiments voisins plus anciens et par conséquent la dolomie de la rive droite de l'Oued Hadjar.

La disposition et la composition de ces terrains peut être étudiée avec fruit dans la large brêche qui sépare le K[t] Tine du Djebel-el-Hassem.

Nous avons expliqué dans l'Hydrologie la présence de quelques sources temporaires situées à la base de ces terrains par la facilité avec laquelle les matières désagrégées qui le composent se laissent pénétrer par l'eau météorique et la propriété qu'elles possèdent de la retenir dans les interstices de leurs éléments.

CHAPITRE III

Géomorphogénie

Caractère des hauteurs

Au moment de l'émergence du sol de Saïda au-dessus des mers secondaires, fait provoqué par le soulèvement lent et progressif de l'écorce terrestre, ou par le retrait des eaux dans des abîmes plus profonds, ce sol était formé de couches sédimentaires uniformément disposées et plissées en de larges ondulations. Aussitôt l'action des agents atmosphériques intervient et l'eau météorique, le plus actif, ravine, dénude et ravage les couches sédimentaires en faisant sentir ses principaux effets sur les lignes de plus faible résistance. Les eaux s'introduisent aussi dans le sol à la faveur des fissures et, par un travail incessant de dissolution sur les roches inférieures, préparent l'effondrement de vastes territoires. L'immense dénudation effectuée par les eaux pendant des siècles met à découvert les couches inférieures du sol et prépare au géologue un immense champ d'observation qui lui permettra de reconstituer l'histoire du globe et des êtres qui s'y sont succédé. La région de Saïda formée de sédiments argileux tendres, friables et facilement délayables alternant avec des bancs rocheux durs et compactes a reçu sous l'influence de l'usure du temps un faciès particulier.

Nous avons vu que le sommet des hauteurs de la rive gauche de l'Oued Saïda était couronné par les bancs rocheux du corallien sous forme de hauts plateaux à bords escarpés. Ces roches, par leur résistance aux intempéries, ont constitué un toit protecteur aux assises inférieures.

Le sédiment de marne argileuse situé immédiatement au-

dessous, entamé à mesure que les bords du toit s'écroulent n'offre de tous côtés que des talus à pentes raides.

Le second banc rocheux placé sous la marne, ayant été plus longtemps protégé que celui du sommet, offre une surface plus large et constitue un premier gradin.

Il en est de même pour tous les autres bancs rocheux jusqu'à la base de la montagne, chacun d'eux constituant un gradin ; en sorte que les flancs de la montagne sont disposés en terrasses successives du sommet à la base.

Les talus escarpés correspondent aux sédiments marneux et les paliers cultivables aux assises rocheuses.

Ces hauteurs et les contreforts qui s'en détachent constituent des séries de positions défensives redoutables.

Le fond des ravins est fréquemment obstrué par les quartiers de roches tombés des assises supérieures.

Les terrains marneux de la rive droite de l'Oued Saïda, non recouverts d'une roche protectrice, ont été enlevés en grande partie Aussi, la dolomie bathonienne apparaît-elle à découvert sur de larges surfaces.

Caractère des vallées

Tous les divers types de vallées sont représentés dans la région saïdéenne ; la vallée d'érosion est la forme la plus habituelle.

Le seul cas de vallée de *plissement* est la haute vallée de l'Oued Saïda jusqu'au marabout de Sidi-Maamar. A ce point s'ouvre une gorge de *fracture* de plus de 2 kilomètres de longueur, sinueuse, étroite et à flancs rocheux inaccessibles.

Les *vallées d'érosion* présentent différents caractères et varient d'aspect suivant qu'elles ont été creusées :

1° Dans des terrains argileux ;

2° Dans des terrains argileux coupés par des bancs rocheux parallèles et à peu près horizontaux ;

3° Dans des bancs rocheux.

I. — Les terrains argileux de la haute vallée de l'Oued Saïda, en amont d'Aïn-el-Hadjar, sont facilement détrempés et enlevés

par les eaux de pluie dont l'action destructive est proportionnelle à l'intensité de la pente du sol. En conséquence, les flancs des vallons ravinés plus rapidement que les lignes de faîte des croupes présentent un accès plus facile que toutes les autres directions du terrain. Le profil des thalwegs accuse une pente très raide dans le premier tiers de la longueur des ravins, cette pente diminue ensuite très rapidement et se rapproche de l'horizontale.

II. — Les bancs argileux avec intercallation de bancs rocheux parallèles sont à considérer suivant que le profil des thalwegs est longitudinal ou perpendiculaire aux strates du sol.

Le premier cas est particulier aux vallées principales ou de contact creusées sur des lignes de moindre résistance formées par des sédiments juxtaposés ou imbriqués et d'inégale dureté. La vallée de l'Oued Saïda, dans la partie en aval de la ville du même nom, appartient à cette catégorie. Le lit de la rivière s'est déplacé peu à peu vers l'O. ; aussi, la rive droite est basse et plate tandis que la rive gauche est haute et escarpée.

Le second cas s'applique aux vallées secondaires descendant d'un terrain supérieur et comprend tous les ravins de la rive gauche de l'Oued Saïda tributaires de cette rivière.

La direction de ces ravins est sensiblement perpendiculaire aux sédiments. Quant aux flancs, ils sont taillés en forme de gradins successif ; le haut du gradin est occupé par le banc rocheux et la rampe de raccordement d'un gradin à l'autre est formée par la terre argileuse toujours à pente fort raide.

III. — Le banc rocheux de la dolomie bathonienne est creusé par les ravins de la rive droite de l'Oued Saïda en amont de la ville. Le premier travail de creusement s'est accompli à la faveur de fissures primordiales que l'eau a progressivement élargies par l'action dissolvante de l'acide carbonique dissous et par la désagrégation mécanique des parois. Les gorges profondes, étroites et sinueuses de ces ravins sont bordées de hautes falaises de roches à pic infranchissables.

CHAPITRE IV

Minéralogie

Les minéraux de la région de Saïda, sont :

La *limonite* ou oxyde de fer hydraté;
La *galène* ou sulfure de plomb ;
La *barytine* ou sulfate de barium ;
Le *gypse* ou sulfate de calcium.

Limonite

La limonite ou oxyde de fer hydraté est répandue en masses irrégulières dans les bancs dolomitiques bathoniens et principalement dans celui qui borde le ravin d'El-Bouck, près du moulin Flinois.

Ce minéral provient de la transformation par épigénie de la pyrite de fer. Quelques échantillons ont conservé la forme cubique où contiennent encore au centre de la pyrite.

Galène

La galène ou sulfure de plomb, associée le plus souvent à la limonite, se rencontre à l'état de mouchetures dans la dolomie ; elle n'a donné à l'analyse aucune trace d'argent. Des sondages ont été opérés sans résultat, il y a quelques années, dans le ravin d'El-Bouck, pour rechercher des filons exploitables.

La présence de la *vanadinite* ou vanadiate de plomb aurait été signalée dans les gorges du ravin d'El-Bouck, ainsi que celle de la *pyromorphite* ou phosphate de plomb au fond d'un puits de sondage pratiqué sur le bord de la route de Géryville

à hauteur du terrain de manœuvre. Nos recherches à ce sujet sont restées infructueuses.

Barytine

La barytine ou sulfate de barium existe à l'état de filons dans la dolomie bathonienne ; l'un de ces filons émerge du sol à quelques mètres au S. de l'enceinte du vieux Saïda ; un deuxième à l'origine du vallon d'El-Hamra. Les échantillons recueillis sont mélangés à du calcaire et à de l'oxyde de fer.

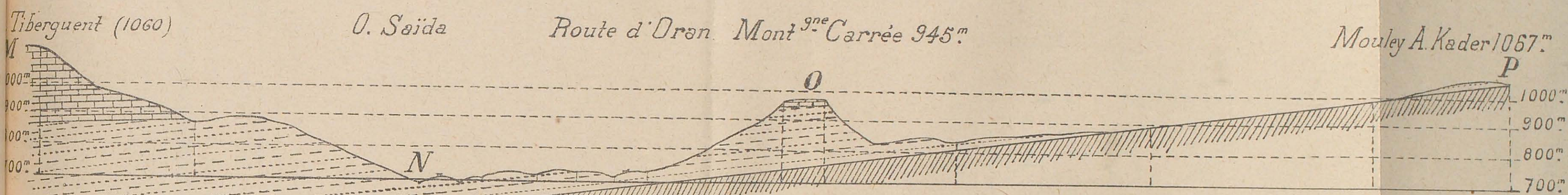
Gypse

Le gypse ou sulfate de calcium est répandu en volumineux cristaux dans les marnes oxfordiennes.

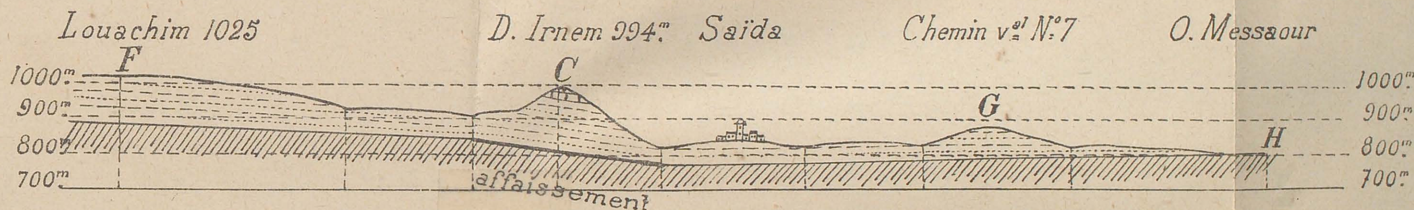
Nota. — Nous avons découvert un bloc de granit dans les alluvions du ruisseau d'El-Bouck. Selon toute vraisemblance ce fragment doit provenir de la vallée de Tifrit où cette roche apparaît.



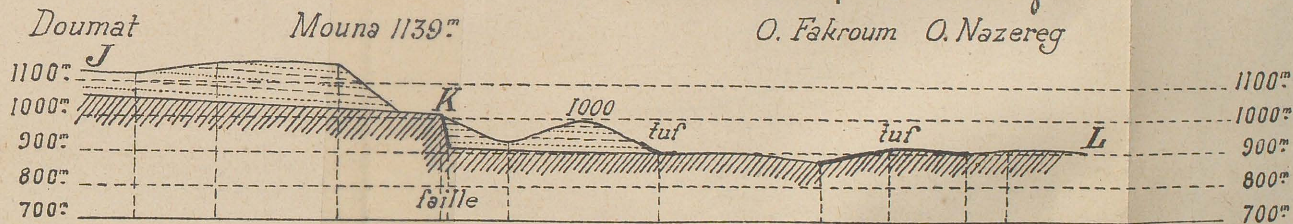
Coupes principales du Terrain



Coupe suivant MNOP.



Coupe N°1 suivant FCGH



Corallien

Callovo-Oxfordien

Bajoco-Bathonien

Echelle des Hauteurs $\frac{1}{20000}$

Echelle des Distances $\frac{1}{50000}$

Coupe N°2 suivant JKL.

TABLE DES CHAPITRES

Première Partie

HYDROLOGIE

Deuxième Partie

GÉOLOGIE

NOTICE

sur les fouilles exécutées dans les ruines de Portus-Magnus par les soins de M. Georges SIMON

M. Georges Simon, membre de notre Société, vient de faire pratiquer à ses frais, par un détachement de 40 prisonniers militaires, des fouilles dans les ruines de Portus-Magnus, situées à quelques kilomètres seulement de sa propriété des Hamyans, l'un des plus beaux domaines de l'Algérie. Ces recherches poursuivies pendant 15 jours dans l'unique but d'enrichir de nouveaux spécimens les collections d'objets antiques du Musée d'Oran, qui lui doit déjà d'importantes séries monétaires (1), ont produit une abondante récolte. Elles auraient été plus fructueuses encore s'il avait pu les entreprendre vers la partie centrale de l'antique cité, dans les terrains voisins du forum, découvert et déblayé en partie il y a trois ans, mais il a dû y renoncer en présence des prétentions peu acceptables des propriétaires de ces terrains.

Les objets recueillis proviennent de deux nécropoles de l'époque romaine situées près de l'enceinte de l'ancienne ville et de trois autres emplacements où l'on n'a trouvé aucune trace de sépulture.

Voici la description de ces objets :

1° UNE STÈLE NÉO-PUNIQUE. — Cette stèle (planche A) a été découverte dans le terrain de M. Eugène Roubineau, de Saint-Leu, à l'intersection du chemin de Saint-Leu et de la grande route d'Oran à Mostaganem, où l'on avait exhumé

---

(1) Entre autres, les monnaies en argent des Volsques, Tectosages et toutes les monnaies consulaires en argent, etc., etc.

précédemment les deux stèles qui sont encore chez M. Roubineau, à Saint-Leu (planche B, nos 1 et 2).

Une autre stèle représentant, en haut relief, un homme en longue tunique entre deux chevaux, reproduite ici (planche C) et trouvée au sud du village, près de l'endroit d'où proviennent les épitaphes des cavaliers des ALÆ, actuellement au Musée, nos 71 et 72 du catalogue du Musée d'Oran.

2° ONZE URNES CINÉRAIRES (Olla cineraria). — C'est au même endroit et à des profondeurs variant entre 0m 40 et 0m 50 seulement au-dessous du niveau du sol qu'ont été trouvées ces urnes, qui font l'objet de la planche D. Elles étaient placées dans des entailles ou trous pratiqués dans un banc horizontal du tuf. Leur hauteur varie entre 17 et 9 centimètres. Elles sont en poteries rougeâtres ou grises de pâte assez grossière, couvertes les unes d'une simple patère retournée, les autres d'un couvercle avec bouton à tige cylindrique. Quatre sont munies d'une anse. Cinq contiennent encore des cendres et des os calcinés, les autres sont vides et semblent n'avoir jamais contenu ni cendres ni ossements.

Une foule d'autres urnes avaient été déposées dans cette nécropole, mais elles étaient brisées en mille pièces. A quelle époque appartient ce colombaire? On sait que l'usage de la crémation date de la fin de la République romaine et qu'elle devint de plus en plus rare à partir du siècle des Antonins. C'est donc antérieurement à cette dernière époque que nos urnes y ont été placées.

3° QUARANTE-UNE LAMPES DE L'ÉPOQUE PAÏENNE. — Ces lampes proviennent en grande partie d'un champ, situé à 200 mètres au S. O. des ruines de Portus Magnus, où l'on a mis à découvert plusieurs tombes creusées dans un sol très compact ou dans le tuf. Les couvercles de ces tombes se composaient de grandes pierres plates non taillées. Quelques lampes proviennent de fouilles faites dans le jardin d'un ancien lieutenant de tirailleurs, à l'Ouest des ruines, au sommet de la

colline qui descend vers la mer; deux autres enfin, d'un emplacement situé à l'Ouest des ruines et voisin des premières maisons de Saint-Leu.

En voici la description :

1. Lampe en terre rouge fine et légère, ronde, sans anneau. Sujet : *Génie ailé marchant à gauche et portant une énorme couronne.* — Rv. Marque en relief en forme de croix et, au-dessous, quelques points dans un rectangle.

D. 71 mm. (Planche E., nº 1).

2. Lampe en terre rouge, vernissée, assez lourde, ronde, sans anneau, bec large et long avec volutes. Sujet : *Bige courant à gauche. Son conducteur excite ses chevaux du fouet.* — Rv. Double cercle concentrique.

D. 79 mm. (Planche E, nº 2.)

3. Fragment de lampe en terre rougeâtre avec son anneau, décoré d'un *quadrige courant à droite. Le conducteur, dont la cassure a emporté la moitié du corps, porte une longue palme dans la main gauche.*

4. Lampe à deux becs ornés de trois volutes (*lucerna bilycnis*), terre rouge, disque bordé d'un double filet. Sujet : *Autel d'où sort un serpent entre deux oliviers.* Queue triangulaire décorée de palmettes. — Rv. Traces de lettres.

Long. 167 mm, larg. 74 mm.

5. Lampe du même type. Sujet : *La Fortune debout à gauche tenant un gouvernail et une corne d'abondance.* Queue triangulaire avec palmette.

Long. 169 mm, larg. 76 mm. (Planche E, nº 3.)

6. Lampe du même type. Sujet : *Tête de Mercure accostée d'une bourse et d'un caducée.* Queue brisée.

(Planche E, nº 4.)

7. La même lampe. Queue brisée.

8. Lampe en terre blanche, très lourde, ronde, avec anneau. Sujet : *Génie ailé sur une roue traînée par deux dragons.* — Rv. Double cercle concentrique.

D. 75 mm.

9. Partie supérieure d'une lampe en terre grise, ronde. Sujet : *Eléphant marchant à gauche sur lequel est assis un personnage tête et jambe nues, vêtu d'une tunique à plis et tenant un fouet (?) de la main droite.* Oves au pourtour.

D. 90 mm.

10. Lampe en terre blanchâtre, assez légère, ronde, avec anneau, bec orné de volutes. Sujet : *Cerf fuyant à droite.* Rv. Dans un cercle la lettre punique ⲣ en relief.

(Planche E, nº 5.)

11. Dessus de lampe dont le médaillon bien conservé est orné d'une *femme nue, les jambes croisées,* tenant de la main droite un vase (*olpé*), dont elle verse le contenu dans un vaste bassin à long pied cylindrique, sur lequel elle s'appuie de la main gauche.

(Planche F, nº 1.)

12. Dessus de lampe dont le médaillon en partie brisé et assez fruste présente une *femme nue et des suivantes également nues,* peut-être Diane surprise au bain par Actéon.

(Planche F, nº 2.)

13. Lampe en terre rouge assez fine, ronde, avec anneau et bec de 18 mm de long. Sujet : *Buste d'un personnage barbu, en cheveux, de profil à droite.* — Rv. Traces de lettres.

(Planche F, nº 3.)

14. Lampe en terre blanchâtre, lourde, ronde, avec anneau. Sujet : *Vir et femina quadrupes, nudi, in lecto.* Rv. Cercle.

D. 73 mm.

15. Lampe en terre grisâtre, lourde, ronde, avec anneau. Sujet : *Personnage portant sur son épaule une perche aux deux extrémités de laquelle est suspendu un objet indistinct.* — Rv. Cercle.

D. 75 mm.

16. Lampe en terre grossière gris noir, ronde, anse brisée. Sujet : *Tête du soleil entourée de rayons.*

D. 72 mm. (Planche F, nº 4)

17. Lampe en terre rougeâtre, ronde, avec anneau. Sujet : *Lion courant à droite.* — Rv. Double cercle concentrique.

D. 72 mm. (Planche F, nº 5.)

18. Lampe en terre rouge brun, ronde, avec anneau incomplètement foré. Sujet : *Oiseau becquetant sur un olivier.* — Rv. Cercle.

D. 64 mm.

19. Lampe en terre rouge fine, ronde, avec anneau. Sujet : *Trois cornes d'abondance entrelacées.* — Rv. Dans un cercle, la marque L FEDISEC.

20. Petite lampe en terre noirâtre, ronde, avec anneau. Sujet : *Deux palmes.* — Rv. Double cercle concentrique.

D. 53 mm.

21. Dessus de lampe en terre grise, ronde. Sujet : *Deux palmes et une couronne.*

22. Dessus de lampe, ronde, avec anneau. Sujet : *Une couronne de laurier.*

23. Petite lampe en terre rouge avec anneau. Sujet : *Deux palmes se rejoignant par le haut.* — Rv. Dans un cercle, la marque C. CLO. SVC.

D. 65^{mm}.

24. Petite lampe en terre grise, ronde, anneau brisé, disque orné de *Deux palmes* et entouré d'un double filet. Oves au pourtour. — Rv. Cercles concentriques.

D. 54^{mm}.

25. Petite lampe en terre à couverte noire, ronde. Anse brisée anciennement et dont la cassure a été recouverte de vernis noir. Sujet : *Croissant surmonté d'une étoile à cinq branches.* — Rv. La marque C. CLO. SVC.

D. 68^{mm}.

26. Petite lampe du même type, avec anneau. — Rv. C. CLO. SVC.

27. Lampe en terre noirâtre, assez légère, ronde, avec anneau. Sujet : *Rosace à 35 rayons.* Oves au pourtour. — Rv. SERGPRIM.

D. 76^{mm}.

28. Lampe en terre rouge, assez fine, ronde, avec anneau. *Disque orné de rayons.* — Rv. Cercles concentriques.

D. 78^{mm}.

29. Lampe en terre rouge, fine, avec anneau et bec long de 23 ^{mm}. *Disque orné d'un cercle entouré de 44 rayons* et bordé d'un triple filet. — Rv. Cercle.

D. 75^{mm}.

30. Lampe en terre noirâtre, ronde, avec anneau. *Disque uni* entouré d'un double filet. Oves au pourtour.

D. 74^{mm}.

31. Petite lampe rouge brun, ronde, avec anneau. *Disque uni* entouré d'un double filet. Rameaux au pourtour.

D. 54^{mm}.

32 Petite lampe en terre grise, rougeâtre, ronde, avec anneau. *Disque orné d'un cercle* et entouré d'un double filet. Oves au pourtour.

33. Lampe en terre grise assez légère, ronde, avec anneau. *Disque uni* entouré d'un triple filet interrompu vers le bec. Oves au pourtour. — Rv. Dans un double cercle, la marque SERGPRIM.

D. 76mm.

34. Lampe du même type en terre rougeâtre assez lourde. — Rv. Même marque SERGPRIM.

35. Lampe en terre rougeâtre lourde, ronde, avec anneau. *Disque uni* (brisé au centre), entouré d'un double filet. — Rv. Dans un cercle, la marque AVFFRON.

D. 63mm.

36. Fragment de lampe ronde portant la marque CARMERC.

37. Lampe en terre rouge assez fine, ronde, avec anneau. *Disque uni* entouré d'un filet. — Rv. Double cercle concentrique.

D. 71mm.

38. Lampe en terre lourde, gris, brun, ronde, avec anneau. *Disque uni* entouré d'un double filet. — Rv. Double cercle concentrique.

39. Lampe en terre blanchâtre assez lourde, ronde, avec anneau. *Disque uni* entouré d'un filet. — Rv. Cercle.

D. 67mm.

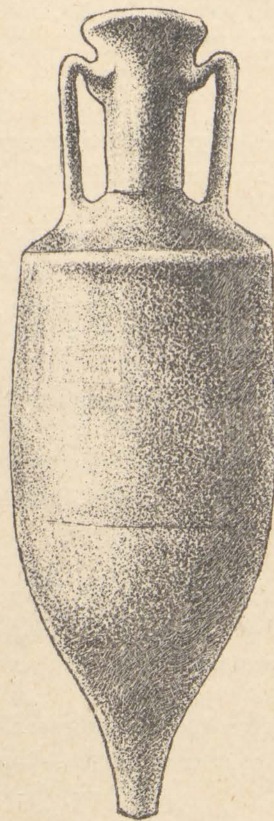
40. Petite lampe en terre noirâtre, ronde, avec anneau. *Disque uni* entouré d'un double filet. — Rv. Cercle.

D. 52mm.

41 Lampe en terre grisâtre, ronde, avec anneau. *Disque uni* entouré d'un double filet. — Rv. Dans un cercle, la marque : L FEDISEC.

D. 74mm.

4° UNE BELLE AMPHORE. — Cette amphore, dont nous donnons ici le dessin, mesure 0m95 de hauteur. Elle a été trouvée dans la nécropole aux tombeaux, debout à plus de deux mètres au-dessous du niveau du sol.



5° UN PETIT VASE EN TERRE, du même type que ceux trouvés dans le cimetière des officiales à Carthage (DELATTRE. *Fouilles d'un cimetière romain à Carthage en 1888*, p. 12), dans la propriété du commandant Archambeau, près de Cherchell (*Bullel. de la Soc. d'Oran, année 1890*, p. 263, f. 8) et à Arbal (*Catalogue du Musée d'Oran*, n° 287). Celui de Portus Magnus

dont le dessin est donné (planche G, n° 1) est en terre rouge vernissée, très fine et mesure 137^{mm} de long et 81^{mm} de haut.

6° DEUX BOLS (patinae), quatorze pots et quatorze patères, dont les différents types sont représentés planche G, appartiennent à la catégorie des poteries communes et sans ornements, sauf cependant deux petits pots n°s 2 et 3 et deux patères n°s 4 et 5 qui sont en terre rouge vernissée, fine et légère et de fabrication très soignée.

7° DEUX PLATS ESTAMPILLÉS. — L'un de ces plats (n° 6), en terre rouge fine, vernie, à rebord droit, mesure 158^{mm} de diamètre et porte au fond dans un grand cercle l'estampille SILVANI.

L'autre, du même type que le précédent, a 160^{mm} de diamètre et porte la marque ROIPVME.

8° SEPT FRAGMENTS DE POTERIE ESTAMPILLÉS, savoir :

Un fragment de plat marqué OF. PARI, les deux dernières lettres ne sont pas certaines.

Un fragment de plat portant dans un rectangle une marque difficile à déchiffrer : OFIVLIRV/ ?

Un fond de vase orné d'un grand cercle au centre duquel, dans un cartouche rectangulaire, on lit l'estampille REBONI.

Un fond de vase portant dans un petit cercle la marque RVFIO.

Un fond de vase avec la marque AFA ? dans un cercle. Les lettres sont empâtées et brouillées.

Les fragments qui précédent sont de pâte rouge, très fine et de facture soignée.

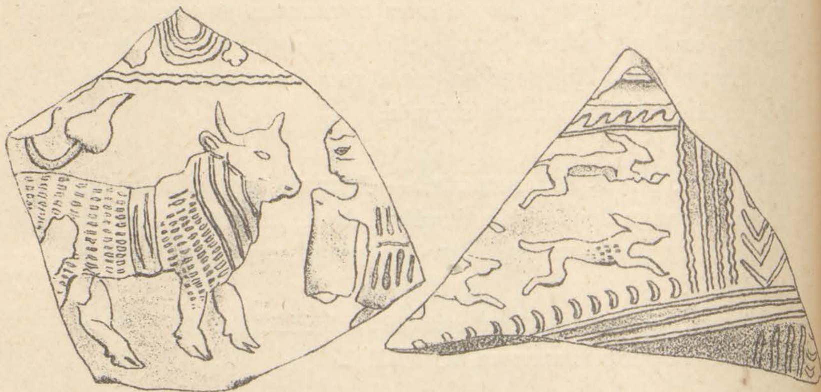
Un grand fragment de dolium avec lèvre sur laquelle on lit l'inscription CHRE en grandes lettres de 6 centimètres faites au doigt.

Fragment de col d'amphore, portant en lettres en relief de 13^{mm} et sur deux lignes, la marque

DOMI
RIGNOT

9° Deux fragments historiés. — L'un de ces fragments est décoré du *bœuf Apis* debout, à droite, auquel un adorateur offre un vase du genre *olpé*.

L'autre est orné de lièvres fuyant à droite.



Ces débris sont de poteries rouges vernissées, très fines et de style gréco-égyptien.

10° Objets en os. — Un *style* à pointe et aplati à l'autre bout. On sait que ce genre de poinçon servait à écrire sur des tablettes recouvertes d'une couche mince de cire. On employait la pointe pour tracer les caractères et le bout plat pour faire les corrections.

Un *fragment de style*.

11° Objets en verre. — Trois fioles à parfums (*unguentaria*). — Trois cols de burettes, munis d'une anse, en verre recouvert d'une matière blanche irisée. — Neuf fragments de verre blanc irisé et un de verre bleu indigo.

12° Objets en métal. — Une petite bague en or dont le chaton porte les lettres : 

Une petite bague de bronze. — Un objet de bronze, long de 78^{mm}, à tête de clou d'un bout et terminé de l'autre par un large anneau. — Dix clous de bronze. Sur l'un d'eux, très bien conservé, brille encore la couleur jaune du métal ; les autres sont complètement oxydés.

13° DES FRAGMENTS DE MOSAÏQUE commune, sans intérêt, trouvés au bas de la colline de Portus-Magnus, du côté de la mer, dans les ruines d'une maison romaine.

14° SIX GRANDES BRIQUES de $0^{m}20$ à $0^{m}30$ de long, faites à la main, sans marques.

Dix petites briques rectangulaires de $0^{m}08$ à $0^{m}10$ de long, trouvées dans une fouille entreprise à l'Est du village.

15° MONNAIES.

CARTHAGINOISE

Tête de Cerès à gauche R, buste de cheval (261 de Cohen) (au Musée).

IMPÉRIALES ROMAINES

Tibère............	G. B.	frappée en Zengitane (245 de Muller)
—	M. B.	Hippopotame à droite. Frappée en Egypte.
Domitien..........	M. B.	447 de Cohen.
Trajan............	G. B.	552. »
—	G. B.	fruste.
—	M. B.	fruste.
Plotine	G. B.	Vesta assise à gauche tenant le Palladium et son sceptre.
Hadrien	G. B.	703 de Cohen.
—	G. B.	860 »
—	G. B.	817 » R. Hilaritas P. R.
—	G. B.	fruste.
—	M. B.	fruste.
Faustine mère... .	M. B.	51 de Cohen.
Marc-Aurèle......	M. B.	243 »

Commode.........	G. B.	272 de Cohen.		
Maximin	G. B.	76	»	R. Providentia AVG.
Gordien III	G B.	251	»	
—		244	»	
Tetricus le père...	P. B.	95	»	
— ...	P. B.	fruste.		
Claude II.........	P. B.	50 de Cohen.		
Constance Chlore..	P. B.	335	»	
Maximin II Daza...	M. B.	150	»	
Constantin le Grand	M. B.	508	»	
—	M. B.	515	»	
—	P. B.	454	»	
—	P.B.Q.	760	»	R. VN. MR.
— (Constantinople)	P. B.	454	»	
— (Rome)	P. B.	15	»	
Crispe............	P. B.	31	»	
Constance II......	M. B.	44	»	
—	P. B.	188	»	
Magnence	M. B.	68	»	
Constance Galle...	P. B.	9	»	
Gratien...........	P.B.Q.	77	»	
Valentinien II.....	P.B.Q.	70	»	

Le Musée d'Oran est aujourd'hui en possession de tous les objets décrits ci-dessus, à l'exception toutefois de deux des stèles néo-puniques, conservées par M. Eugène Roubineau, propriétaire du terrain fouillé, de 5 lampes (n°s 5, 9, 11, 16 et 35) offerte par M. Simon à un savant venu en mission archéologique dans la province d'Oran, et d'une grande partie des monnaies, abandonnées à M. le capitaine Molins, du 2e Zouaves, qui était présent au moment de leur découverte. Le Musée d'Oran d'ailleurs possède des exemplaires de toutes ces médailles.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer toute notre gratitude, tous nos remerciements à M. Georges Simon, qui, par ses libéralités, a mérité le titre que nous nous plaisons à lui donner ici, de bienfaiteur du Musée d'Oran.

Planche A

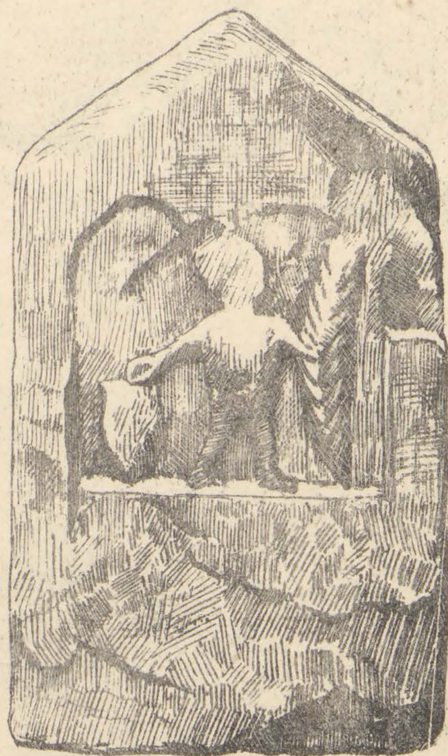


Planche B

N° 1



N° 2



Planche C

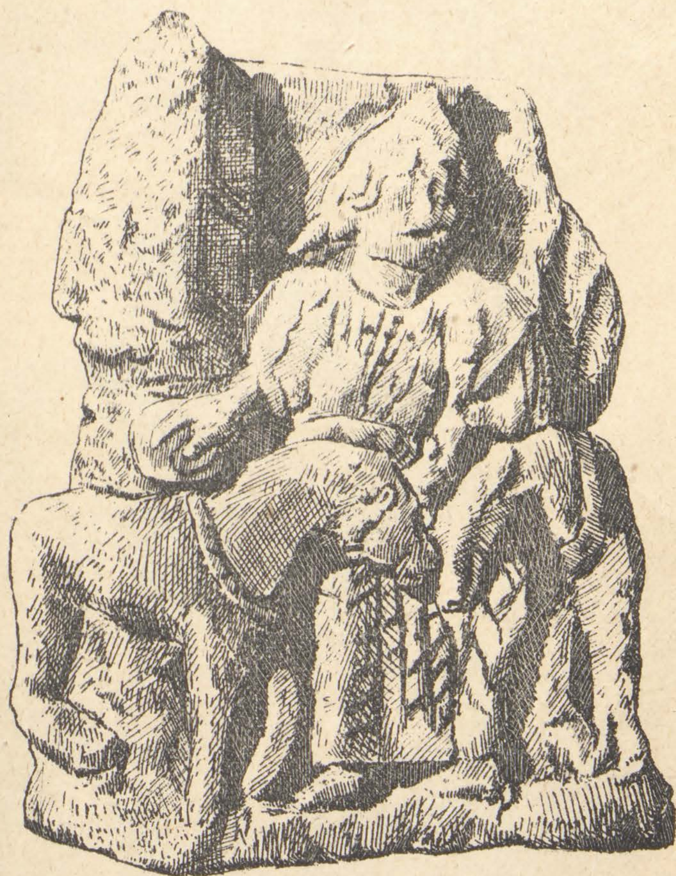


Planche D

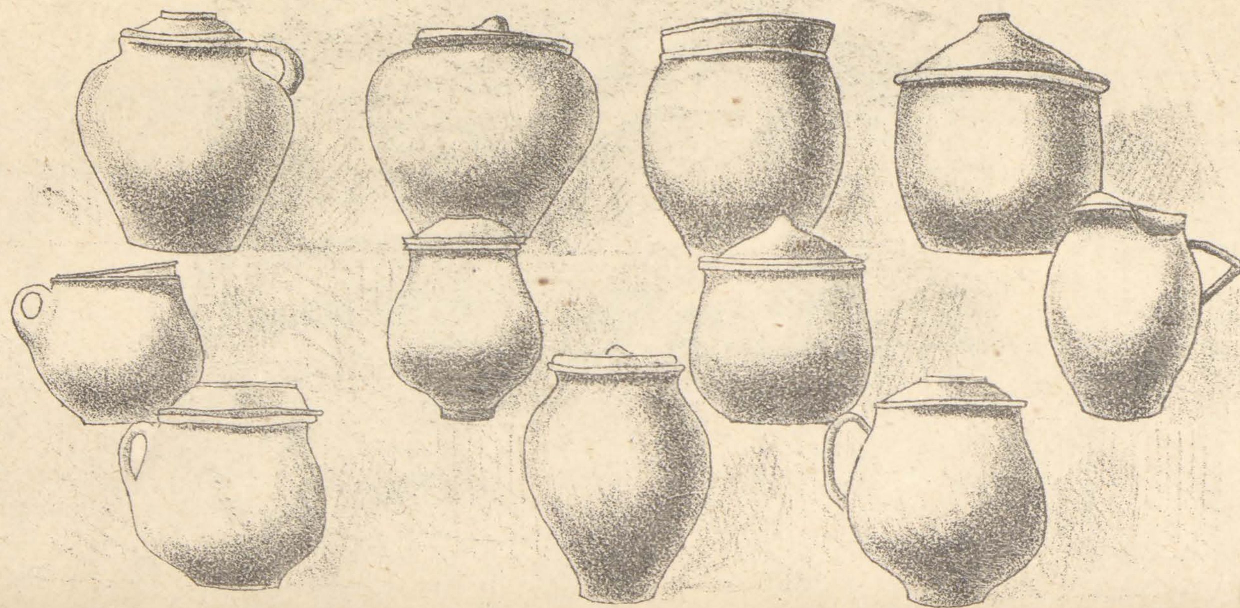
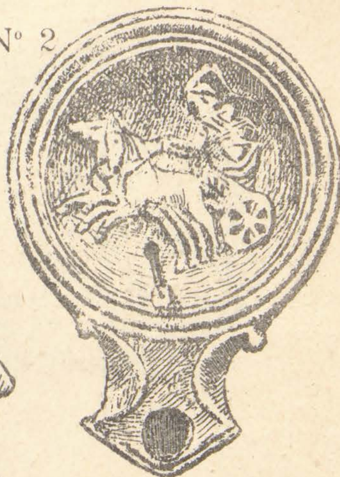


Planche E

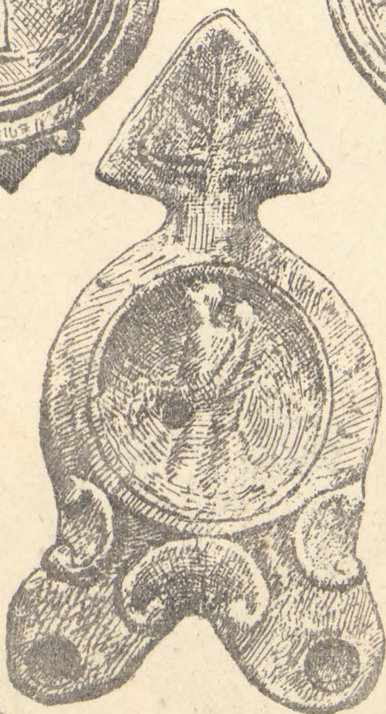
N° 1



N° 2



N° 3



N° 4

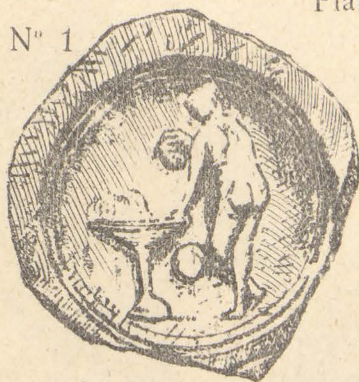


N° 5

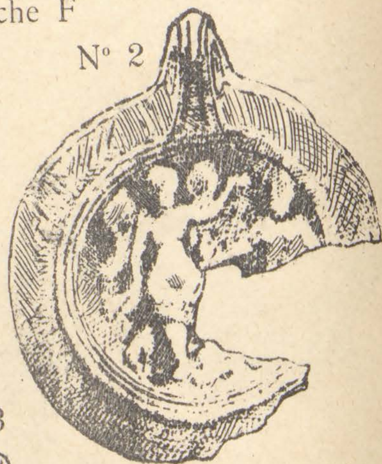


Planche F

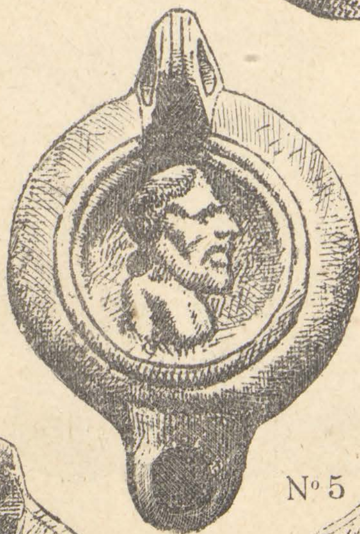
N° 1



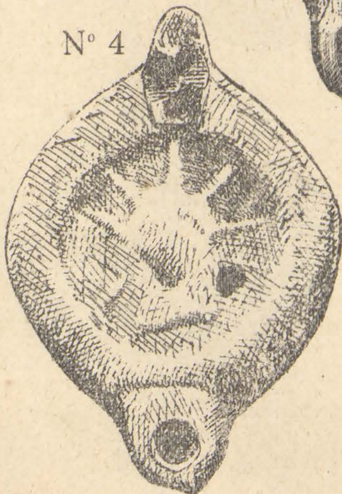
N° 2



N° 3



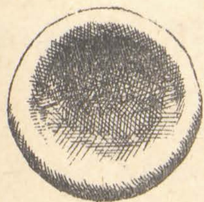
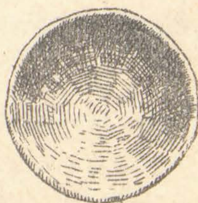
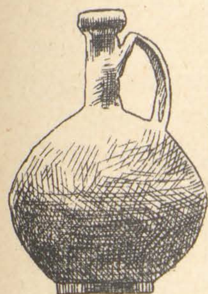
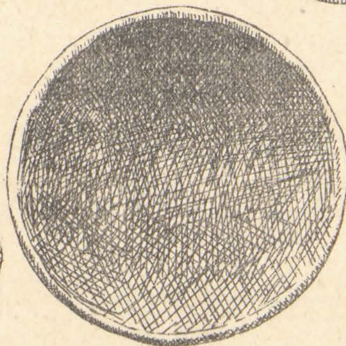
N° 4



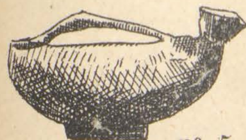
N° 5



Planche G


nº 1



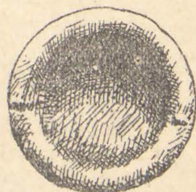
nº 2



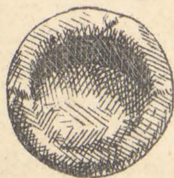
nº 3



nº 4.



nº 5



nº 6

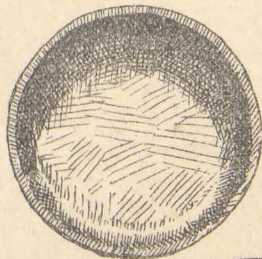






Planche H

MARQUES CÉRAMIQUES ROMAINES

(Fouilles de Portus-Magnus)

1° MARQUES DE LAMPES



 Lampe n° 1.

 Lampes nos 14, 15, 18, 29, 39, 40.

 Lampes nos 2, 8, 20, 37.

 Lampes nos 24, 28.

Lampe n° 10.

AVFFRON	Lampe n° 35.
CARMERC	Lampe n° 36.
C. CLO. SVC	Lampes nos 23, 25, 26.
LFEDISEC	Lampes nos 19, 41.
SERGPRIM	Lampes nos 27, 33, 34.

2° MARQUES DE PLATS. — § 7° du texte

SILVANI
ROIPVME

3° MARQUES DE POTERIES. — § 8° du texte

OF PARI
OPIVLIRV?
REBONI
RVFIO
AFA
CHRE
DOMI
RIGNOT

INSCRIPTIONS INÉDITES DE LA MAURÉTANIE CÉSARIENNE

1° Kherba des Aouissat

Nous devons à M. Fabre, Receveur des Contributions diverses à Tiaret, la communication des deux inscriptions funéraires chrétiennes ci-après, trouvées dans les ruines romaines dites : *Kherba des Aouissat*, à une vingtaine de kilomètres au Nord-Est de Tiaret, dans la vallée de l'Oued Tiguiguest :

Hauteur 0m 71. — Largeur 0m 40. — Hauteur des lettres 0m 04.

N° 1246. D · M · S ·
MEMORIAI/////I ROGATI
VIXIT ANNIS LXV
MERENTIBVS ///////
LABORIBVS FILI
SVI FECERVNT ETOC
LATIA MONTA N AP CCCCXX

D(*is*) M(*anibus*) S(*acrum*). MEMORIA (?) ROGATI VIXIT ANNIS LXV MERENTIBUS LABORIBUS FILI SUI FECERUNT ET OCLATIA MONTANA (ou MONIANA) A(*nno*) P(*rovinciae*) CCCCXX (459 de J.-C.).

M. Cagnat, qui a bien voulu nous donner la traduction qui précède, d'après une photographie, est d'avis que les lettres à moitié effacées entre MEMORIA et ROGATI devaient constituer le *cognomen gentilice* du défunt, auquel ses fils et la nommée Oclatia Montana élevèrent le monument.

Cette inscription est enclavée dans la maçonnerie d'un marabout élevé à 1,500 mètres des ruines et dédié à la mémoire de Si el Hadj Saïd :

Hauteur 0m 36. — Largeur 0m 42. — Hauteur des lettres 0m 035.

N° 1247. D · M · S ·
MEMORIAI
NO///IM VIX
IT ANIS LXXV
//S P/////HSES

Dans les lacunes de cette inscription sont des lettres usées, indéchiffrables.

A ces inscriptions, M. Fabre avait joint une pièce de monnaie romaine trouvée par un Espagnol en piochant son jardin. C'est un Constantinus P. F. AVG., buste lauré et cuirassé à droite et portant au revers : SOLI INVICTO COMITI, avec le soleil radié debout, de face, à demi nu, regardant à gauche, levant la main droite et tenant un globe. Cette médaille a été déposée au Musée Demaëght.

M. Fabre nous a, en outre, transmis des croquis de chapiteaux, des fragments de colonnes diversement ornés, de pierres de corniche que j'avais déjà vus sur ce même terrain, en 1882, lors d'une excursion géodésique et qui ont été reproduits dans le Bulletin de 1883 avec un anagramme du Christ et une épitaphe à la mémoire de SEMAMA.

« En arrivant à Kherba, nous a écrit M. Fabre, on est tout « d'abord étonné de la présence de nombreux menhirs qui « entourent de toute part le petit hameau et lui donnent un « caractère particulier. Ces monolithes ont une hauteur de « un mètre à 1 m20 au-dessus du sol actuel, y sont enfoncés « de 2 à 3 mètres et alignés systématiquement dans diverses « directions.

« Il m'a été affirmé que dans toute la plaine de Tiguiguest « où cependant les vestiges de l'occupation romaine se « trouvent en quantité, on ne trouve qu'à Kherba seulement « des monuments de cette nature.

« En outre des menhirs, on remarque sur chacune des « collines avoisinantes des vestiges de monuments composés « d'énormes pierres grossièrement dégrossies. La forme géné- « rale de ces ruines affecte un carré d'une dizaine de mètres « de côté, au centre duquel paraît avoir existé un pavage « circulaire.

« Sur la colline du Nord existent en plus les restes d'un « édifice rectangulaire de trois mètres de longueur sur deux « de largeur ; la base de l'édifice est seule restée debout ; elle « est composée d'énormes pierres placées sur champ.

« Parmi les débris environnants, j'ai retrouvé une pierre « qui a dû servir de corniche à l'édifice, lequel devait être un « mausolée bien postérieur aux ruines (1).

(1) Ce mausolée devait être analogue à celui de Souma, chez les Hallouya-Cheraga et dont le dessin figure dans le Bulletin de la Société du 3e trimestre 1895.

« Sur la colline Ouest, on remarque, enterrées dans le « rocher, deux tombes jumelles qui ont été découvertes et « violées tout récemment par un Marocain de passage.

« Ce sol où s'élèvent les fermes de Kherba est entièrement « couvert par des pierres non taillées qui, pour la plupart, « proviennent des menhirs avoisinants; on ne distingue à la « surface que quelques murs énormes non cimentés et qui « ont dû être, comme les fermes actuelles, élevés avec les « débris des anciennes constructions.

« Pour retrouver ces dernières, il faut creuser à une pro- « fondeur de 2 à 4 mètres. Quoique invisibles actuellement, « il n'en est pas moins certain que des travaux assez considé- « rables existent dans le sous-sol, comme en témoignent les « vestiges de chapiteaux et de colonnes signalées plus haut.

« Enfin, parmi les débris de toute sorte qui couvrent le sol « sur une surface de 5 à 6 hectares environ, on trouve une « petite quantité de pierres de couleur verdâtre qui semblent « être du carbonate de cuivre. Certains blocs ont été travaillés, « car il existe des débris ouvragés dans le mur en pierres « sèches qui ferme le jardin sur la face Nord.

« Que ces blocs soient composés de carbonate de cuivre ou « de toute autre substance, on ne les trouve que dans les « ruines (les alentours dans un rayon très étendu en sont « absolument dépourvus). Ils ont donc été apportés à Kherba « par les anciens habitants qui les avaient extraits d'un « gisement actuellement inconnu. »

Nous remercions M. Fabre de ses intéressantes communications. Les ruines qu'il a visitées témoignent une fois de plus de l'importance de l'occupation romaine dans le bassin de l'Oued Riou.

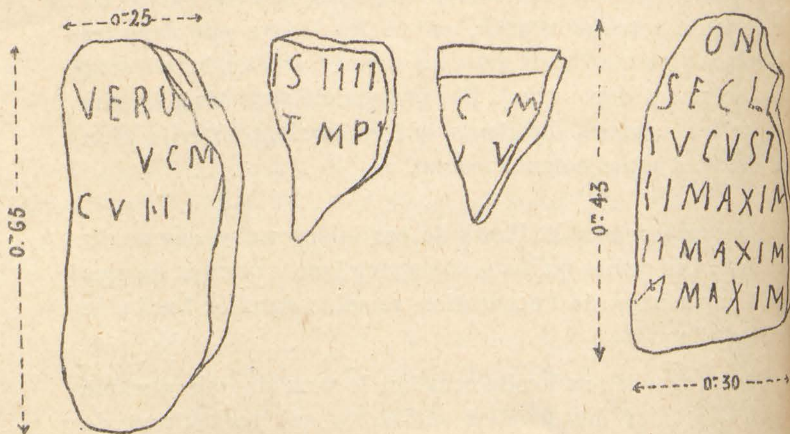
Nous renouvelons à cette occasion le vœu de voir quelque jour s'effectuer des fouilles suffisantes qui permettront de découvrir les identifications des principales ruines romaines de cette contrée, telles que celles de Kebbaba, Tirazza, Acheleff, Souma, Konsou, Kherba, etc.

2° Oued Taria

En parcourant mes carnets de mission géodésique en 1882 entre Mascara et Saïda, j'ai retrouvé une note épigraphique que je crois utile de reproduire ici :

19 mars. *Etape du village de Taria à Ras Aïchata.* — On suit le chemin de Taria à Benian en longeant la rive gauche de l'Oued Taria. A 7 kilomètres du village, entre le barrage de la rivière et la hauteur appelée Djerf Sidi Lhassen, mon guide me signale des pierres éparses sur une étendue de 2.000 mètres carrés environ, comme des ruines romaines appelées par les Arabes : *Kherba m'tâ R'erouta.*

Je fais faire halte à mon détachement et inspecte ces ruines qui ne présentent rien de remarquable. Ayant déclaré aux Arabes que je donnerai un franc à celui d'entre eux qui me montrerait des pierres écrites, en cinq minutes, on m'apporte quatre fragments d'épigraphes dont les croquis sont ci-après :



Malgré mes promesses réitérées de nouvelles gratifications, je ne pus obtenir d'autres traces d'inscription.

DERRIEN.

ESSAI SUR LA FAUNE ERPÉTOLOGIQUE
DE L'ORANIE

AVEC DES TABLEAUX ANALYTIQUES ET DES NOTIONS
POUR LA DÉTERMINATION DE TOUS LES REPTILES & BATRACIENS
du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie
(SUITE)

4me Famille. — CAMÉLÉONIENS

CARACTÈRES DE LA FAMILLE. — *Tête étroite et haute, relevée en casque, pourvue en dessus, chez les adultes, de trois fortes carènes, la médiane plus haute. Gorge en forme de jabot. Corps très aplati sur les côtés ; peau couverte de fines granulations qui la font paraître comme chagrinée. Yeux enfermés dans une paupière unique, conique, percée d'un petit trou au sommet. Cette paupière est mobile et permet à l'animal de voir dans tous les sens. Langue protractile, très longue. Doigts au nombre de cinq, réunis en deux groupes opposables et préhensiles. Queue prenante.*

Cette famille ne renferme que le genre *Chamœleo* dont les caractères sont ceux de la famille.

Ce genre est représenté en Berbérie par une seule espèce :

5. *Chamœleo vulgaris* Daud.

Le caméléon. Arabe : *Tata-bouf.*

Chamœleo cinereus *Aldr., Strauch, Lallemant.*
Chamœleo vulgaris *Cuv., D. et B., Ern. Olivier.*
Chamœleo vulgaris *Daud., Boulenger.*

CARACTÈRES PRINCIPAUX. — *Museau non prolongé en pointe. Capuchon profond se rabattant bien sur le cou et bordé par une ligne de tubercules larges et convexes. Gorge pendante parcourue par une ligne médiane de tubercules coniques, saillants, toujours blancs. La ligne blanche se continue jusqu'à l'anus, mais sans faire saillie. Tubercules de la ligne dorsale plus forts que les latéraux et ne formant une ligne dentelée que chez les individus très adultes.*

Je ne décrirai pas cette espèce qui est bien connue. Seuls les jeunes individus présentent quelque intérêt ; ils se distinguent de leurs parents par leur tête arrondie, dépourvue de crêtes

COLORATION. — Le caméléon jouit de la singulière propriété de pouvoir changer de couleur et prendre celle de l'objet sur lequel il se trouve. Cette faculté lui permet d'échapper à la vue de ses ennemis.

SEXES. — *Mâle.* — Carène occipitale bien détachée et très saillante. Renflements des pénis, allongés, cylindriques, parallèles et bien visibles.

Femelle.— Carène occipitale peu saillante. Pas de renflements à la base de la queue. Anus large et en forme de croissant.

TAILLE. — 0m163 + 0m142 = 0m305. — Avril à octobre, surtout en été.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE. — (**B** : *T., H. P., S.*). — Le caméléon se trouve partout en Oranie. Il est commun dans le Tell, rare sur les Hauts-Plateaux et abondant dans les oasis. Hors du Tell, je l'ai rencontré à El Aricha (mai), Bedeau (septembre), Géryville (juillet), Arba-Tahtani (août).

ETHOLOGIE. — Le caméléon est un des lézards les plus hibernants de l'Oranie. Il n'apparaît guère qu'en mai et ne devient commun qu'à la fin de juin. On peut pourtant rencontrer quelques rares individus en automne et dès les premières journées chaudes du mois de février.

C'est surtout pendant l'été qu'il est abondant. Néanmoins il craint les fortes chaleurs et ne circule jamais aux heures les plus chaudes de la journée. Il sort le matin et de préférence vers le soir.

Les caméléons s'accouplent en août-septembre. J'ai eu l'occasion de suivre les diverses périodes de la reproduction chez ces animaux. Voici quelques notes à ce sujet :

Le 31 août 1896, je pris deux caméléons ; je les mis en cage. Le lendemain matin, à huit heures et demie, ils s'accouplèrent La femelle se tenait verticalement aux barreaux. Le mâle grimpa sur elle et s'y maintint en se cramponnant au milieu du ventre avec les pattes de devant ; puis il ramena la partie postérieure de son corps sous le cloaque de la femelle. L'accouplement eut lieu aussitôt. Il dura deux minutes. Le mâle resta sur la femelle encore huit minutes. Sa coloration

était d'un beau gris clair jaunâtre, taché de noir. Celle de la femelle était d'un brun noir, taché de jaune orangé. Chose curieuse, la coloration de la femelle a persisté pendant toute la durée de la gestation. La ponte eut lieu le 7 octobre. Elle ne fut que de 17 œufs, la femelle étant de petite taille. Ces œufs cylindro-oblongs, arrondis aux deux bouts, mesuraient 16 millimètres de longueur et 8 d'épaisseur.

En général, la ponte a lieu du 15 septembre au 15 octobre. Le nombre d'œufs dépasse souvent 40.

Les œufs sont déposés dans la terre au pied d'une touffe ou d'une broussaille. Ils ne semblent éclore qu'au mois d'août ou, au plus tôt, à la fin du mois de juillet de l'année suivante. Je n'ai, en effet, jamais rencontré de jeunes caméléons avant le milieu d'août. Des exemplaires pris le 19 août mesuraient, du museau au bout de la queue, 6 centimètres.

Je dois toutefois signaler une observation de M. Michaud qui a vu de jeunes caméléons à Kléber en janvier 1899. L'hiver ayant été très sec et chaud, il a dû se produire une éclosion anormale.

Le caméléon se nourrit de sauterelles, de diptères, etc. Il prend ces insectes avec sa langue qu'il lance jusqu'à une distance de 10 à 20 centimètres. Il ne dédaigne pas les jeunes lézards. En captivité on peut le gaver avec des lanières de cœur de bœuf.

Utilité. — Le caméléon est un grand chasseur de mouches. Aussi, rend-il des services dans les maisons où pullulent ces désagréables diptères. Il serait utile de le répandre dans les jardins et dans les vergers où il débarrasserait les plantes et les arbres d'une multitude de parasites.

5me Famille. — GECKOTIENS

Caractères de la famille. — *Animaux à corps souvent déprimé, surtout en dessous ; tête presque toujours large et plate, dépourvue de grandes plaques lisses symétriques, lesquelles sont remplacées par des écailles tuberculeuses subpolygonales planes ou convexes.* (Pl. III). *Peau couverte, au moins*

sur le dos, de petites granulations souvent inégales, parfois entremêlées de tubercules très saillants. Rarement des écailles imbriquées sur le dos (Tropiocolotes). *Yeux toujours ouverts, les paupières étant rudimentaires. Langue épaisse, peu échancrée. Queue très fragile et divisée en anneaux chez plusieurs espèces. Pattes à cinq doigts dont la forme, très variable, offre d'excellents caractères génériques.*

Les geckotiens sont des animaux qui ne quittent généralement leur retraite qu'à la tombée de la nuit. Il faut donc les rechercher au coucher du soleil ou de bon matin. Ils sont tous très utiles car ils font la chasse aux insectes nocturnes : moustiques, papillons, araignées, etc.

Cette famille est représentée en Berbérie par huit genres, dont voici le tableau :

Geckotiens. — TABLEAU DES GENRES

1.	Doigts nettement élargis sur tout ou partie de leur longueur. (Pl. IV, fig. 2, 6, 6 *a*.) (Pl. V, fig. 1 *c*, 2 *a*, 4 *a*.)	2
	Doigts sans expansions latérales, arrondis, comprimés, grêles ou effilés. (Pl. V, fig. 3, 5, 6, 7, 7 *a*.)	5
2.	Expansions digitales nettement terminales. (Pl. V, fig. 1, 2 *a*, 4 *a*.)	3
	Expansions digitales occupant toute la longueur des doigts ou les deux tiers inférieurs.	4
	Expansions digitales terminales, très petites (1 mill. au plus), arrondies-tronquées, légèrement émarginées en avant ; présentant en dessous deux plaques semi-elliptiques, symétriques, rugueuses, séparées par un sillon angulaire médian,	

3. ayant, dans leur ensemble, l'aspect de la plante des pieds d'un ruminant. (Pl. V, fig. 4 *a*.)
Genre **Phyllodactylus.**

Expansions digitales présentant en dessous des lamelles parallèles disposées en éventail (Pl. V, fig. 2 *a*.)
Genre **Ptyodactylus.**

Doigts largement spatulés, présentant en dessous des lamelles transversales, parallèles, sans sillon médian. (Pl. IV, fig. 2.)
Genre **Tarentola.**

4. Doigts élargis seulement dans les deux tiers inférieurs ; phalanges supérieures rétrécies en forme de griffe. (Pl. IV, fig. 6.) Face inférieure de l'expansion recouverte par des écailles, plates, imbriquées et divisées en deux séries symétriques par un étroit sillon longitudinal. (Fig. 6 *a*.)
Genre **Hemidactylus.**

Corps recouvert, même en dessous, de petites écailles visiblement en dos d'âne et imbriquées ; carènes disposées en lignes longitudinales et parallèles.
5. *Genre* **Tropiocolotes.**

Pas d'écailles carénées et imbriquées sur le dos dont l'écaillure est granuleuse. 6

6. { Écaillure du ventre formée de granulations uniformes non imbriquées et semblables ou à peu près à celles des flancs et du dos. *Genre* **Stenodactylus.**

Écailles ventrales plates, imbriquées, bien différentes par leur forme des fines granulations du dos. 7

7. { Doigts de forme régulière, très petits, fins et cylindriques. (Pl. V, fig. 5.) *Genre* **Saurodactylus.**

Doigts de forme anormale, comprimés par les côtés en forme de longue griffe à leur extrémité, de dimensions exagérées pour la taille de l'animal. (Pl. V, fig. 3, 3 *a*). *Genre* **Gymnodactylus.**

Genre TARENTOLA Gray.

Caractères du genre. — *Doigts spatulés, s'élargissant de la base au sommet et présentant en dessous des lamelles transversales, parallèles. Troisième et quatrième doigts onguiculés. Dos portant des lignes de tubercules pyramidaux ou ovalaires. Queue annelée, rendue épineuse par des tubercules bien développés.*

Ce genre est représenté en Berbérie par deux espèces affines bien variables et dont les diverses formes mal connues semblent présenter certains caractères constants. Une étude sérieuse de nombreux échantillons barbaresques recueillis dans les trois zones, dans les maisons, sur les rochers et sur les arbres, permettra seule de débrouiller le groupe du *T. mauritanica* (*Auct.*) Il faudrait surtout bien connaître les *T. neglecta* et *T. angusticeps* de Strauch.

Manquant de matériaux, je n'ai pu étudier ce genre à fond. D'autres seront plus heureux. Pour faciliter leurs recherches, je joins aux résultats de mes études, les figures originales des formes litigieuses que j'ai pu me procurer.

G. Tarentola. — TABLEAU DES ESPÈCES [1]

1. Tubercules du dos et des flancs, lisses, tous isolés, petits (0,5 millimètre) ; les dorsaux un peu oblongs, ceux des flancs légèrement coniques, tous à peine saillants et très distants, sur un fond finement granuleux, très régulier, à éléments très petits, lisses et convexes. (Pl. IV, fig. 5.) Narines touchant nettement la rostrale.
T. Delalandii Canaries.

Tubercules du dos et des flancs, tous nettement carénés. 2

2. Tubercules tous isolés, les médians carénés, les autres trièdres, plus saillants, tous très rapprochés dans le sens de la longueur et formant ensemble 12-14 rangées longitudinales presque régulières. (Pl. IV, fig. 3, 4.)
T. neglecta et var. **B.**

Tubercules des flancs et du dos, en majeure partie, accompagnés de deux ou plusieurs tubercules secondaires, les principaux étant trièdres ou pyramidaux. Sur la ligne ou sur une bande médiane du dos il existe une à six lignes de tubercules isolés, oblongs, peu saillants, convexes ou carénés.
T. mauritanica et var. **O.**

(1) Il est nécessaire d'avoir des sujets adultes.

6. *Tarentola mauritanica L.* et var.

Fig. Bonaparte *Fauna Italica*

La tarente. Arabe, Oran : *Tadjdamet*, *Aïch el guerâat*.

Platydactylus facetanus *Aldr.*, *Strauch.*
Pl. muralis *D.* et *B.*, *Gerv.*, *Lallemant.*
Tarentola mauritanica *L. Gunth.*, *Blg.*, *Ern. Olivier.*

Caractères principaux. — *Tubercules, au moins ceux des flancs, entourés de tubercules secondaires.*

La *T. mauritanica L.* est une espèce très variable.

Voici un tableau des principales variations que j'ai observées :

T. mauritanica. — TABLEAU DES VARIÉTÉS

1.	Dos portant sur la ligne médiane une rangée de tubercules plus petits et de forme un peu différente de celle des tubercules principaux de la 2e rangée lesquels ressemblent à ceux des rangées suivantes.	2
	Dos portant en arrière des épaules 3 à 5 lignes de tubercules isolés, peu saillants, formant une bande qui tranche nettement entre les bandes latérales du dos. Ces dernières présentent des rangées de tubercules dont les principaux, obscurément trièdres, dépassent peu les secondaires.	3
	Coude et bras entièrement recouverts d'écailles imbriquées. Ligne médiane de tubercules simples se bifurquant nettement sur le cou et irrégulièrement sur la moitié inférieure du dos. Tubercules des	

autres rangées trièdres, aigus, très
saillants, accompagnés de deux
tubercules aussi trièdres, bien
plus petits ; ceux du bas des
flancs, sur deux rangées, entourés
d'une rosette. Prénasale rectan-
gulaire à la base, séparant nette-
ment la rostrale de la narine et
2. reposant contre la première sus-
labiale. Doigts spatulés.
Animaux atteignant une assez
forte taille et habitant les maisons
et les murs.

Variété **facetana**.

Coude et bras dépourvus d'écailles
imbriquées, portant, surtout sur le
bras, de gros tubercules aigus,
distants. Prénasale généralement
en forme d'accent, la pointe infé-
rieure atteignant ou non la pre-
mière suslabiale.
Animaux de la région saha-
rienne. 4

Tubercules dorsaux, gros, trièdres,
aigus, saillants sur les secondaires
et donnant à l'animal un aspect
fortement épineux.
Animaux habitant les murs des
ksours.

3. *Variété* **deserti**.

Tubercules principaux surbaissés dé-
passant peu les secondaires ;
aspect simplement tuberculeux.
Animaux habitant les oasis,
hors des maisons.

Variété **Saharœ**.

4. Bras, coude et avant-bras dépourvus d'écailles imbriquées, portant des tubercules distincts, obtusément coniques. Tubercules de la bande médiane du dos longs et étroits, la longueur égalant deux fois la largeur, obtusément carénés, très peu saillants et disposés sur plusieurs rangées longitudinales. Écaillure du fond à éléments légèrement pyramidaux et présentant, comme les tubercules, des stries rayonnantes. Tubercules secondaires très rapprochés latéralement, se touchant souvent. (Pl. IV, fig. 1.) *Variété* **lissoïde.**

Coude et bras recouverts d'écailles imbriquées, plates, à carène linéaire, presque visible à l'œil nu. Parfois le bras porte quelques tubercules. Tubercules secondaires du dos nettement séparés des voisins par 3-4 écailles fines du fond. Écaillure du fond à éléments plats, lisses ou à peu près comme les tubercules principaux. *Variété* **mauritanica.** 5

5. Taille grêle, 3 lignes de tubercules simples et carénés sur la bande médiane du dos, celle du milieu se bifurquant sur le cou et dans la moitié inférieure du dos. Bras couverts d'écailles imbriquées. *Sous-variété* **gracilis**

Taille massive, cou large, 4 lignes de tubercules simples, élargis, à

carène marquée mais peu élevée. Fourches non distinctes. Bras portant quelques écailles proéminentes ou parfois des tubercules chez les sujets adultes.

Sous-variété **atlantica**.

Variété **FACETANA**

Böttger : in *Rept. von Marocco,* fig. 1, donne la disposition exacte des plaques nasales.

Tête, à la hauteur des oreilles, plus étroite que longue, 17 sur 19 millimètres, couverte, du museau à l'occiput, de petites plaques granuleuses. Les plaques qui se trouvent en avant de la ligne postérieure des yeux sont polygonales ; beaucoup ont leur surface convexe, presque plane. Celles de l'occiput, quoique surbaissées, sont plutôt de forme conique. A l'œil nu elles ne se distinguent pas. Il y a 15 à 17 écailles dans une ligne transversale entre les yeux. Narine entièrement séparée de la rostrale par une prénasale qui touche largement la labiale. Bord antérieur du trou de l'oreille non dentelé. Les tubercules du dessus du corps sont disposés comme il suit : sur le cou, de la partie supérieure du trou auditif jusqu'à l'épaule, il y a de chaque côté une rangée de rosettes dont le tubercule central est peu saillant, conique. Une ou deux rosettes se voient encore en arrière du trou auditif. Sur le dos et sur la région moyenne des flancs il existe en tout une quinzaine de rangées longitudinales de tubercules. Dans le sens transversal ces tubercules forment des lignes courbes, parallèles, assez régulières. Tous les tubercules sont pyramidaux, trièdres, aigus. Les plus petits se trouvent sur la ligne médiane ; ils sont isolés, plus courts que ceux de la ligne suivante ; la carène quoique bien marquée est peu saillante. De chaque côté de la ligne médiane, la deuxième rangée est formée de tubercules plus ou moins isolés, plus forts et plus saillants. Sur la troisième rangée la forme pyramidale s'accuse davantage ; les tubercules secondaires se montrent à la

base du tubercule central et deviennent plus nombreux au fur et à mesure qu'on se rapproche des flancs où ils forment un cercle complet. Écaillure du fond formée d'éléments peu inégaux, trapézoïdes, à peu près plans. Base des flancs parcourue par un fort pli. Doigts nettement spatulés, à lames transversales présentant parfois une dépression médiane peu marquée. Queue annelée portant en dessus et sur les côtés six rangées de tubercules placés sur le bord postérieur des anneaux. Ces tubercules sont plus grands que ceux du tronc et très aigus. Le dessous de la queue est couvert d'écailles planes irrégulières, imbriquées, sur 2 à 6 rangs.

Coloration. — La coloration varie avec l'habitat. Elle ne présente jamais les couleurs éclatantes des reptiles en général. Le ventre est toujours d'un blanc très sale. Le dos est gris, gris cendré, gris brunâtre ou gris noirâtre tacheté de blanc. Il porte souvent des bandes transversales d'un brun foncé. Les individus qui vivent dans les endroits bien exposés au soleil sont d'un gris jaunâtre uniforme. Ceux qui habitent les lieux ombragés sont d'un gris noirâtre. Tous les jeunes ont la queue alternativement annelée de blanc sale et de gris noirâtre.

Sexes. — *Mâle*. — Deux protubérances peu marquées contre la ligne anale et formant par leur réunion un mamelon transversal qui dépasse nettement le plan du reste de la queue. Côtés de la base de la queue droits.

Femelle. — Tout le dessous de la queue sur le même plan. Base visiblement plus étroite que la suite.

Taille. — $0^{m}07 + 0^{m}075 = 0{,}145$. Printemps, été, automne.

Observation. — Cette variété a les plus grands rapports avec celle d'Italie à laquelle on peut l'identifier.

Variété **DESERTI** Lat. in *litt.* à Blg. *(loc. cit.)*

Boulanger (*loc. cit.*) Pl. XIII, fig. 3 *a*, *b*, *c* donne, en grandeur naturelle, cette variété.

« Se distingue par sa taille plus grande mesurant jusqu'à 103 mill. depuis le museau jusqu'à l'anus, par la tête un peu

plus longue et plus pointue, par les granulations plus fines entre les tubercules, par la coloration très pâle d'un blanc jaunâtre sans ou avec des taches d'un clair brunâtre très indistinctes. »

La variété *deserti* n'est qu'une exagération du type. C'est plutôt une forme qu'une variété. Les tubercules dorsaux, sauf ceux de la rangée médiane, d'ailleurs peu apparente, sont très gros et à peu près tous de même dimension. Les flancs portent de grosses rosettes.

TAILLE. - $0^{m}08 + 0^{m}093 = 0{,}173$.

Variété **SAHARŒ** *Nob* (Pl. III, fig. 1)

Cette variété se distingue aux caractères suivants :

Une seule ligne médiane de tubercules isolés. Les principaux des rangées latérales ne les dépassent guère en hauteur ; ils sont tous très distincts et accompagnés de tubercules secondaires formant des rosettes déjà assez apparentes sur les premières rangées. L'écaillure du fond est irrégulière sur une large bande dorsale qui tranche sur l'écaillure du fond par ses éléments 2 à 4 fois plus grands que ceux des flancs. L'ensemble du dos a un aspect tuberculeux et non épineux comme chez la variété *deserti*.

Cette variété se rapproche beaucoup de la sous-var. *atlantica*.

Variété **MAURITANICA**

Se distingue à ses 3-5 lignes de tubercules isolés qui forment sur la région médiane du dos une bande bien distincte. Les tubercules principaux des côtés du dos et ceux des flancs sont peu saillants et accompagnés de tubercules secondaires, en rosettes sur les flancs. Expansion des doigts à bords presque parallèles. Cette variété présente deux sous-variétés.

Sous-variété **GRACILIS**

C'est la forme que l'on trouve dans le Tell hors des maisons, dans les carrières, sous les pierres isolées, sur les arbres.

Les caractères donnés dans le tableau la distinguent parfaitement.

Sous-variété **ATLANTICA** *Nob.* (Pl. III, fig. 2)

Cette variété présente des caractères très saillants. En voici la description :

Tête plus large que longue, 20 m/m sur 18. La largeur entre les tempes est égale à la distance du pli du cou au bout du museau. Plaques tuberculeuses du dessus de la tête proéminentes, subpyramidales, toutes à peu près de même forme. Cou large et court, peu marqué. Tronc plus massif, surtout plus ramassé que chez les variétés *facetana* et *gracilis*.

Tubercules dorsaux bien différents de ceux de la var. *facetana*; ceux de forme trièdre, très saillants, manquent ou à peu près; il n'y en a qu'une rangée, plus ou moins marquée, de chaque côté de la base du dos. (Chez un individu très vieux l'écaillure est forte, les carènes sont très nettes, mais le trièdre reste plus long que haut.) Dans la région médiane du dos, il y a, le plus souvent, 4 rangées de tubercules isolés, ovalo-rectangulaires, convexes, lisses, parfois plus ou moins nettement carénés. Il est à remarquer que ces rangées sont paires et qu'il n'existe pas de ligne médiane dorsale nettement fourchue sur le cou comme chez la var. *gracilis*. Ce caractère a une grande valeur et pourrait faire élever la variété au rang d'espèce, s'il était commun à tous les individus. Les cinq individus que j'ai eus en ma possession le présentaient nettement. Les tubercules des bandes latérales sont accompagnés de tubercules secondaires, mais ils sont allongés, peu saillants et peu tranchants. Les rosettes complètes sont peu nombreuses sur les flancs.

Coloration. — Gris noirâtre, soumise aux effets du mimétisme.

Observations. — Quoique la mentonnière ne présente généralement que des caractères assez fugaces, on peut néanmoins en tirer parti si on s'en tient à la forme dominante dans chaque variété. Aussi, faut-il l'observer sur un grand nombre d'individus. Chez mes *atlantica* la plus grande largeur de la mentonnière égale la longueur. Les bords latéraux sont formés de deux lignes droites qui font un angle obtus. Chez *facetana*

la longueur de la mentonnière est ordinairement plus grande que la largeur. Le côté supérieur de l'angle latéral est concave et non droit, la première souslabiale s'avançant dans la mentonnière.

La forme de la prénasale à laquelle Strauch a accordé une certaine valeur est loin de présenter un caractère spécifique ; mais elle offre un bon caractère de race.

Le nombre de labiales est variable et de peu de valeur.

Chez *atlantica* je compte $\frac{8}{7}$, $\frac{9}{8}$ labiales ; une de plus en haut.

Chez *facetana* je compte $\frac{9}{6}$, $\frac{9}{7}$, $\frac{10}{8}$; deux de plus en haut.

Je signale tout simplement ces caractères à l'attention des naturalistes.

TAILLE. — 0,06 + 0,067 = 0,127 ; 0,075 + (queue).

Variété **LISSOÏDE** *Nob.* (Pl. IV, fig. 1)

Tête longue et étroite, 18 sur 15, couverte de plaques tuberculeuses, convexes, subpyramidales ; celles de l'occiput entremêlées d'éléments plus petits. Il y a 15 plaques sur la ligne transversale des yeux. Prénasales en forme d'accent court et séparées par une internasale presque aussi grande qu'elles. Trou des narines ne touchant que l'angle de la rostrale à la suture qui la réunit avec la suslabiale. Trou auditif très petit (1, 2 millimètre sur 1 de largeur).

Cou étroit, portant de chaque côté deux rangées de rosettes peu proéminentes et, en dessus, des tubercules carénés accompagnés de tubercules secondaires même sur les deux lignes médianes. Les tubercules isolés ne commencent qu'en arrière du cou.

Tubercules dorsaux isolés sur quatre rangées, obtusément carénés, très peu saillants, deux fois plus longs que larges (1 millimètre sur 0,5) à bords parallèles et à extrémités un peu arrondies. Carènes non relevées en arrière.

Tubercules latéraux obtusément trièdres, à carène peu relevée en arrière, pas plus saillants que ceux des rangées médianes et de même dimension. Tubercules secondaires moitié plus courts que les principaux, mais aussi élevés,

réduits à deux sur deux rangées de chaque côté, chacun d'eux se rapprochant beaucoup du voisin, le touchant même assez souvent. Deux rangées de rosettes sur les flancs, peu saillantes, à tubercule principal petit, subconique. En tout 14 rangées longitudinales. Membre antérieur entièrement tuberculeux, à tubercules presque obtus. Bords de l'expansion des doitgs presque parallèles. Queue relativement longue, à tubercules peu saillants, épineux, couchés en arrière.

Cette variété, qui présente de sérieux caractères distinctifs, est remarquable par sa forme grêle et allongée. Son ventre n'est guère plus large que la tête.

Coloration. — D'un jaune très pâle, presque blanche.

Taille. — 0,065 + 0,083 = 0,148.

Distribution géographique (**B** : *T.*, *H.-P.*, *S.*) — La tarente est commune partout. On la trouve depuis le bord de la mer jusque dans le Sahara.

Ayant confondu dans mes notes diverses variétés, il m'est difficile d'établir l'aire de dispersion de celles que je viens de décrire.

Je ne donnerai que les localités d'où j'ai pu examiner des échantillons en collection :

1° Variété *facetana.*— Oran (remparts, maisons) ; Aïn-el-Turck.

2° variété *deserti.* — Je l'ai reçue d'Aïn-Sefra (Hiroux), juin ; d'El-Abiod-Sidi-Cheikh (Pouplier), octobre. Je l'ai capturée à Arba-Tahtani (août). Cette variété abonde dans les habitations des oasis.

3° Variété *Saharæ.* — Aïn-Sefra (Hiroux).

4° Sous-variété *gracilis.* — Oran (rochers, arbres) ; îles Habibas ; Arlal.

M. Pallary me l'a rapportée du cap Spartel (Maroc). M. G. Buchet l'a recueillie au cap Sim, près Mogador.

5° Sous-variété *atlantica.* — Saïda : dj. Aïat (Pallary) ; gorges de l'oued Saïda ; Bedeau. Méchéria (Hiroux).

6° Variété *lissoïde.* — Stitten : ravin du barrage, dans les rochers.

ETHOLOGIE. — La tarente se trouve partout, dans les maisons, sur les remparts, dans les carrières, dans les souterrains, sur les arbres, etc. Elle court avec agilité et, grâce à l'épanouissement de ses doigts qui forme ventouse, elle poursuit les insectes même sur les surfaces les plus lisses. Dans les maisons on la voit traverser le plafond et scruter les angles qu'elle débarrasse des araignées.

Comme la plupart des geckotiens, la tarente est plutôt nocturne que diurne. On ne l'aperçoit que rarement dans le milieu du jour. Elle se tient alors toujours à l'ombre, sous un rocher ou sur un arbre. Elle sort à l'approche de la nuit et après le lever du soleil. Elle ne s'éloigne guère de la fente qu'elle habite avec toute la famille. La recherche de sa nourriture l'oblige pourtant à s'en écarter. C'est ce moment qu'il faut choisir pour la prendre. On bouche prestement le trou et on capture l'animal lorsqu'il revient vers sa demeure. Lorsqu'on le saisit, il pousse un petit cri aigu.

La tarente est très rare en hiver; elle hiberne sous les toits, dans les tuyaux de gouttière d'où les fortes pluies la chassent.

La femelle pond en juin-juillet. Les œufs, à coquille dure, sont ordinairement au nombre de deux. Ils sont ovales, longs de 14 millimètres, épais de 11. Ils sont déposés sur le sol, sous une pierre ou à l'ombre dans une lézarde d'un mur exposé au soleil.

UTILITÉ. — La tarente se nourrit d'insectes. Elle devrait être multipliée dans les maisons qu'elle débarrasse des araignées et autres vermines. C'est un animal tout à fait inoffensif.

Tarentola neglecta Blg. (Pl. IV, fig. 3, 4)

La tarente dédaignée.

Tarentola neglecta *Strauch*, 1887 (in *Bemerk, ü. d. Geck.*), p. 21. (Pl., fig. 3, 4.)
Tarentola angusticeps *Strauch* (*loc.cit.*), p. 22. (Pl., fig. 1, 2).
T. neglecta *Blg. (Cat. of Barb.)*, *Ern. Olivier.*

CARACTÈRES PRINCIPAUX. — *Tous les tubercules principaux isolés, carénés, presque trièdres, très rapprochés sur le milieu du du dos.*

M. Boulenger réunit les deux espèces de Strauch en une seule *(T. neglecta)*, la *T. angusticeps* n'étant considérée par le savant erpétologiste que comme une simple variation du type. Le tableau ci dessous donne les différences établies par Strauch.

T. neglecta Blg. — TABLEAU DES ESPÈCES DE *STRAUCH*

Plaques tuberculeuses de la surface de la tête convexes, lisses ou vaguement carénées. Tubercules sur 14 rangées. (Pl. IV, fig. 3, 3 *a*.)	**T. neglecta** *Strauch.*
Plaques tuberculeuses de la surface de la tête plates, mais à carène bien saillante. Tubercules sur 12 rangées. (Pl. IV, fig. 4, 4 *a*.)	**T. angusticeps** *Strauch.*

Les deux espèces ont été recueillies à Batna par H. Deyrolle (ex Strauch).

Tarentola Delalandii D. et B. (Pl. IV, fig. 5.)

Fig. Gervais. *Reptiles des Canaries*. (Pl., fig. 8-10)

Le platydactyle de Delalande.

Platydactylus Delalandii *D.* et *B.*, *Gervais*, *Strauch.*

Cette espèce des Canaries a été signalée à Boghar par Strauch, d'après un échantillon de l'exposition permanente. Aucune découverte n'est venue confirmer la présence de cette espèce en Algérie ; rien n'y fait présumer son existence. Peut-être la rencontrera-t-on au sud du Maroc, dans le versant atlantique.

Genre HEMIDACTYLUS Gray.

CARACTÈRE DU GENRE. — *Doigts tous onguiculés, bien plus larges dans les deux tiers inférieurs que dans le tiers supérieur. Cette dernière partie est formée de deux phalanges, très grêles ressemblant à une forte griffe que termine un petit ongle. Face inférieure de la partie élargie couverte par deux séries parallèles d'écailles lamelleuses séparées par un sillon médian.*

Une seule espèce de ce genre a été signalée en Algérie et en Tunisie.

7. *Hemidactylus turcicus* L. (Pl. IV, fig. 6, 6*a*)

Fig. Bory de Saint-Vincent *(Expéd. en Morée)* rept. Pl. XI, fig. 2.

L'hémidactyle verruculeux de Cuvier.

Hemidactylus cyanodactylus *Raf.*, *Strauch.*
H. verruculatus *Cuv.*, *Gerv.*, *Guich.*; *D. et B.*
H. turcicus (Lacerta) *L.*, *Blg.*, *Ern. Olivier.*

Caractères principaux. — *Corps subcylindrique à dos parcouru par 14 lignes de tubercules saillants, blancs, isolés, trièdres, à carène obtuse. Doigts élargis dans les deux tiers inférieurs, terminés par une sorte de longue griffe.*

Coloration. — Dessus du corps d'un gris cendré assez foncé, parsemé de taches brunes sur le dos et de lignes sinueuses de même couleur sur la tête. Tubercules blancs.

Sexes — Deux petits renflements à la base de la queue chez le mâle.

Taille. — $0^m045 + 0^m050 = 0^m095$; $0^m048 +$ queue. 0^m12 (*Strauch*). — Février à décembre.

Distribution géographique. — (**B** : *T.*, *H. Pl.*, *S.*) — Cet animal est assez rare. Lataste (ex *Blg.*) l'a signalé à Oran, où je l'ai trouvé plusieurs fois dans les environs : carrières et ravins autour du Polygone, pic d'Aïdour, falaises de Gambetta et Batterie espagnole. Je l'ai recueilli aussi dans le ravin Sainte-Anne, près de Misserghin, et à Arlal. On le trouvera certainement ailleurs. Je ne le connais pas des Hauts-Plateaux et du Sahara oranais.

Ethologie. — L'hémidactyle vit de préférence dans les ravins rocheux sous les grosses pierres en partie enterrées. On le trouve aussi sous les tas de moëllons dans les vieilles carrières, dans les vieux murs et dans les drains abandonnés.

Il ne sort qu'à la tombée de la nuit. C'est un animal inoffensif et aussi utile que la tarente.

La femelle pond en juin 2 ou 3 œufs subsphériques de de 9 mill. sur 10. La coquille est dure, grise et marbrée de violet par places. L'éclosion a lieu en juillet.

Genre PTYODACTYLUS Gray.

CARACTÈRES DU GENRE. — *Doigts assez longs, cylindro-coniques, terminés par une expansion semi-circulaire ou trapézoïde, légèrement échancrée en avant. La face inférieure de l'expansion est recouverte de lamelles obliques et parallèles disposées en éventail et divisées en deux séries symétriques par un sillon médian. Un ongle microscopique est logé dans chaque échancrure.*

Ce genre est représenté en Algérie par une seule espèce, *Pt. oudrii Lat.* que M. Boulenger ne sépare pas du *Pt. lobatus Geoffroy* d'Egypte. L'étude que j'ai faite des exemplaires du Sud Oranais m'a amené á maintenir au rang d'espèce le *Pt. oudrii* de M. F. Lataste.

Le tableau ci-après fait ressortir les différences spécifiques sur lesquelles je base mon opinion :

G. Ptyodactylus. — TABLEAU DES ESPÈCES

Tète renflée, front sur un plan bien plus élevé que celui du museau ; corps arrondi ; diamètre de l'œil atteignant presque 5 mill. ; cuisses dépourvues de petits tubercules saillants semblables à ceux du dos ; expansions des doigts semi-circulaires ; ouverture tympanique, étroite et longue, 2 à 3 fois plus haute que large ; narines très saillantes en forme de bourrelet bien distinct.(Pl. V, fig. 2, 2 *a*)

Pt. lobatus Geoff. — Egypte.

Tête plate : tronc déprimé ; diamètre de l'œil dépassant à peine 3 mill. ; cuisses et avant-bras pourvus de nombreux tubercules saillants semblables à ceux du dos ; expansions des doigts à bords souvent repliés en dessus, ce qui donne à l'ensemble la forme d'un losange ; ouverture tympanique petite, à peine plus haute que large, en forme de demi-cercle ; bourrelet des narines peu saillant. (Pl. V, fig. 1, 1 *a*, *b*, *c*.)

Pt. Oudrii *Lat.* **— O.**

8. *Ptyodactylus oudrii* Lat. (Pl. V, fig. 1, 1 *a*, *b*, *c*)

Fig. Blg. *Cat. Barb.* (Pl. XIII, f. 2, a, b, c.)

Le type est figuré : *Description de l'Egypte*, suppl. (Pl. i, fig. 2.)

Le gecko d'Oudri.

Ptyodactylus Oudrii *Lataste*, in journal le *Naturaliste*, 1880, p. 299.
Pt. lobatus *Geoffr.* var. Oudrii *Blg.*, *Ern. Olivier.*

Caractères principaux. — (*Voir le tableau ci-dessus.*)

Tête ressemblant à celle de *Tarentola mauritanica*, mais plus plate. Ses dimensions sont : largeur entre les oreilles 0 m 013 ; distance du bout du museau à la ligne des oreilles 0 m 015, au pli du cou 0 m 018 ; hauteur 0 m 007. (Chez *Pt. lobatus* d'Egypte la tête est renflée comme chez *Stenodactylus guttatus* : elle est haute de 0 m 010, le front étant sur un plan bien plus élevé que celui du museau.) Yeux petits, un peu plus larges (0 m 0031) que hauts, à arcade sourcilière presque droite, à angles supérieurs un peu arrondis mais bien marqués. (Chez *Pt. lobatus* les yeux sont presque circulaires et le diamètre du globe est de 0 m 0044.) Narines peu saillantes. (Chez *Pt. lobatus* elles forment un bourrelet très proéminent bien détaché.) Granulations de la partie antérieure de la surface de la tête plus grandes que celles de la région frontale et plus encore que

celles de l'occiput. Labiales en nombre variable ($\frac{11}{10}\frac{12}{11}\cdots$), difficiles à compter ; les supérieures ne correspondent pas exactement aux inférieures. (Chez *Pt. lobatus* elles sont très symétriquement placées.) Mentonnière très étroite (0^m0008) et longue, la pointe atteignant presque la ligne inférieure des inframaxillaires. Ces dernières, très contiguës entre elles, sont deux fois plus longues que larges. (Chez *Pt. lobatus* les inframaxillaires sont aussi larges que hautes.) Trou auditif petit, en forme de demi-cercle : la corde, en avant, mesure 0^m0012 de haut, la flèche 0,001. (Chez *Pt. lobatus* les dimensions sont 0^m003 sur 0^m001.) Corps couvert de fines granulations à peu près semblables à celles de l'occiput. Sur ce fond, font saillie de petits tubercules arrondis, peu proéminents, mais bien visibles, distants les uns des autres de 1 à 2 millimètres et disposés sur une douzaine de lignes irrégulièrement parallèles.

Des tubercules semblables existent aussi en assez grand nombre sur les cuisses et sur les jambes. Ils sont rares sur les bras, assez nombreux sur les avant-bras. On en voit encore de plus petits sur le bord postérieur des anneaux de la queue. Le dessous de la queue est couvert de petites écailles à peu près semblables à celles du dessus. Membres plus ramassés que chez *Pt. lobatus*. Avant-bras plus court que le bras. (Chez *Pt. lobatus* il est au moins aussi long.) Chez les deux espèces, la différence est encore plus sensible dans les membres postérieurs. Extrémité de chaque doigt élargie, à expansion formée en dessous par des lamelles parallèles obliques, disposées en éventail ; bords relevés, ce qui donne au contour de l'expansion (sur le vif) une forme losangique ; bords antérieurs blancs.

Je dois faire observer que, lorsque la mue se produit au moment de la mise en alcool, si on enlève le vieil épiderme, on voit que les expansions des doigts ont une tendance à devenir semi-circulaires comme chez les *Pt. lobatus* d'Egypte que j'ai en collection ou que j'ai vus figurés. Il y aura lieu de bien fixer la forme de l'expansion de l'animal égyptien.

Les membres de *Pt. oudrii* ayant des proportions moindres, la distance entre les coudes et les genoux ramenés sur le tronc, est plus grande que chez *Pt. lobatus*. Elle égale, en moyenne,

le tiers de la distance de l'aisselle à l'aine. (Chez *Pt. lobatus* elle n'est égale qu'au quart.)

COLORATION. — D'un gris brunâtre assez foncé avec des taches éparses plus sombres, mais peu distinctes. Ventre d'un blanc sale.

SEXES. — Le mâle est pourvu, à la base de la queue, de deux petits mamelons, portant sur le côté deux tubercules saillants.

TAILLE. — $0^m058 + 0^m056$; $0^m060 + 0^m058 = 0^m118$. Un jeune (12 août) : 0^m028 + (queue).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE. — (**Ai** : *H.-Pl.*, *S.*) — Cette espèce n'était connue, dans la province d'Oran, que par un exemplaire recueilli à Djenien-bou-Resq par mon regretté ami Maury et donné par lui à M. Lataste. J'ai été assez heureux pour retrouver ce gecko. Je l'ai vu à Géryville, vers les Gorges. (20 juillet 1897). Je l'ai capturé en nombre à Stitten le 28. Enfin, j'en ai pris deux jeunes individus au sommet du Djebel-bou-Derga (poste optique près de Géryville), le 12 août. M. Pic (in litt.) me dit avoir capturé le Ptyodactyle à Méchéria et à Aïn-Sefra.

ETHOLOGIE. — Cette espèce vit dans les amas de rochers, comme *Tarentola mauritanica*. Elle a d'ailleurs l'aspect de la variété noirâtre de cette dernière. Elle cohabite à Stitten avec la var. *lissoïde* laquelle s'en distingue, de loin, à première vue, par sa coloration très pâle.

Pt. oudrii paraît avoir des mœurs identiques à celles de la tarente ; il ne semble sortir que le matin et le soir. A Géryville, j'ai aperçu cette espèce à la tombée de la nuit, sur des rochers à pic où je n'ai pu l'atteindre. A Stitten, je l'ai vue en abondance le matin, de neuf heures à onze heures, dans les grands amas de rochers, peu exposés au soleil, qui se trouvent vers le barrage. Je l'ai chassée en la délogeant des anfractuosités horizontales, avec un bâton. Très agile, elle est difficile à prendre. Ce n'est qu'avec l'aide de petits arabes que j'ai pu en capturer une dizaine d'individus. Les deux jeunes que j'ai pris au Djebel-bou-Derga, sous une grosse pierre à moitié

enterrée, me laissent à penser que, pendant le jeune âge, les mœurs de cette espèce se rapprochent de celles de l'*Hemidactylus turcicus*.

Genre PHYLLODACTYLUS Gray.

Caractères du genre. — *Tous les doigts onguiculés, portant à leur extrémité une expansion subtriangulaire à face inférieure unie ou finement chagrinée rugueuse et divisée en deux par un sillon médian.*

Ce genre est représenté en Tunisie par une seule espèce :

Phyllodactylus europœus Gené. (Pl. V, fig. 4, 4 *a*)

Fig. Bonaparte *(Fauna italica)*.

Le phyllodactyle d'Europe.

Phyllodactylus europœus *Gené ; Boulenger.*

M. Doria a signalé cette petite espèce à l'île Galita (T.)

Genre GYMNODACTYLUS G. Cuvier

Caractères du genre. — *Doigts onguiculés, dépourvus d'expansions, arrondis ou un peu aplatis dans la moitié inférieure, généralement comprimés par les côtés dans la partie supérieure; pas de dentelures sur les bords. Le mâle a ordinairement des pores fémoraux.*

Ce genre est représenté au Maroc par une espèce :

Gymnodactylus trachyblepharus Böttg. (Pl. V, fig. 3, 3 *a*, *b*)

Description et *fig.* Böttg. *Abh. Senck. Gès.* 1874. (Pl. X. fig. 3, a, b, c, d.)

Le gymnodactyle à paupières hériss es.

Gymnodactylus trachyblepharus *Bötty.* in *Rept. von Maroc*... 1874
G. — — *Boulenger.*

Espèce de petite taille, grêle, à queue fine, bien reconnaissable à ses paupières supérieures fortement dentées en scie et à ses

doigts comprimés latéralement dans le tiers supérieur et de longueur un peu exagérée. Dos couvert de fines granulations. Ventrales plates, assez larges, imbriquées.

Cette espèce a été recueillie au Djebel Hadib, près Mogador (Maroc), par *von* den Herren et *von* Fritsch (ex Böttger.)

Genre SAURODACTYLUS Fitz.

Caractères du genre. — *Doigts presque filiformes, tous onguiculés, semblables à ceux des petits lacertiens ; face inférieure striée par des replis transversaux s'étendant sur toute la largeur ; côtés très peu dentelés. Orteil interne s'écartant à angle droit. Corps couvert d'écailles symétriques ; celles du dos très petites, granuleuses ; celles du ventre bien plus grandes, plates, imbriquées.*

Une seule espèce au Maroc et en Algérie.

9. *Saurodactylus mauritanicus* D. et B. (Pl. V, fig. 5, 5 *a*)

Fig. Blg. *(loc. cit.)* Pl. XIII, f. 1, a, b, c.

Le saurodactyle de Maurétanie.

Gymnodactylus mauritanicus *D.* et *B.*, *Strauch*, *Lallemant.*
Saurodactylus mauritanicus *D.* et *B.*, *Blg.*, *Ern. Olivier.*

Ce saurodactyle est le plus petit de nos sauriens. Il est très rare et peu connu. Voici la description du seul individu que je possède :

Aspect d'un petit *Lacerta perspicillata*, à dos bronzé. Tête dépourvue de plaques symétriques, un peu plus longue que large : ligne des oreilles 5 mill., distance au bout du museau 0m006. Museau court ; œil circulaire (0m0012) à arcade sourcilière non saillante ; tempes assez proéminentes ; labiales nettement élargies $\frac{6}{5}$. Narine entre la rostrale, la 1re labiale et trois nasales. Les deux supranasales grandes, larges, contiguës entre elles et à la rostrale ; les deux autres nasales sont formées par deux granulations semblables à celles de la tête, mais plus

grandes. Ecaillure de la surface de la tête fine, très régulière, imbriquée, les plus grandes écailles se trouvant sur le museau. Peau du dos recouverte d'écailles paraissant régulières, très finement granuleuses, absolument semblables à celles d'un petit Lacerta, lisse à l'œil nu. En dessous, les écailles, très fines sous la gorge, s'agrandissent au-delà. Sur le ventre, elles sont à peu près toutes de même grandeur, visiblement imbriquées et régulièrement disposées. Toutes sont très plates, anguleuses, mais à angles très arrondis. Queue couverte en dessus et sur les côtés d'écailles carrées ou un peu rectangulaires, à bords droits et épais, toutes semblables, à peu près régulièrement disposées en verticilles. En dessous et sur le milieu, se trouve une ligne de plaques trapézoïdes à grande base convexe. Cette ligne atteint le bout de la queue. Elle est bordée de chaque côté de deux lignes de plaques semblables à celles du ventre. Les premières plaques, les plus grandes, ont 0^m00125 de largeur et 0^m0005 de longueur. Membres très écailleux. Doigts très fins (le plus long mesure 22 mill.), très obtusément denticulés sur les côtés, portant en dessous des plaques larges, courtes, carénées dans le sens de la largeur. 2e, 3e et 4e doigts à peu près égaux, s'étalant en éventail. Orteils inégaux ; le 4e, qui est le plus long (3 mill.), dépasse à peine le 3e.

COLORATION. — Dessus brun, presque bronzé, uni, tacheté de points de couleur rouge de brique, distants, disposés en lignes peu régulières. Quelques écailles noires touchent ces points. Queue plus colorée, portant de nombreuses taches orangées, irrégulières, grandes, élargies. Ventre d'un blanc très sale. Dessous de la queue rosé orangé.

TAILLE — $0^m027 + 0^m032 = 0^m059$; largeur du corps 6 à 7 millimètres.

OBSERVATION. — Le seul échantillon que je possède et qui provient de Sebdou semble différer des échantillons recueillis à Mogador par M. Gaston Buchet. Les exemplaires marocains ont le corps moins grêle et l'écaillure de leur queue diffère nettement de celle de l'exemplaire de Sebdou ; la ligne inférieure

et régulière de plaques larges et contiguës n'existe pas. Les écailles supérieures des anneaux ne sont pas disposées en verticilles réguliers; elles sont de dimensions inégales et leur bord libre est arrondi en pointe. N'ayant qu'un seul échantillon oranais, je me contente de signaler les différences constatées. La figure de *Blg.* (*loc. cit.*) représente aussi un animal plus ramassé semblable à ceux de Mogador.

Distribution géographique. — (**M.**, **Ai** : *T.*, *H. P.*, *S.*) — M. Lataste a reçu de Nemours deux individus de cette espèce, récoltés par M. Gazagnaire en 1888 (*ex Blg.*). C'est la seule localité de la province d'Oran où cette espèce ait été signalée. Je l'ai retrouvée en septembre 1896 dans le djebel Mizab, à 14 kilomètres de Sebdou, non loin de la maison forestière. J'ai vu deux individus, mais je n'ai pu en capturer qu'un seul. Depuis, je n'ai plus revu cette espèce que sa petitesse et peut-être aussi des mœurs spéciales soustraient aux recherches.

Dans la province d'Alger elle a été signalée au Sersou (Müller). Strauch l'a vue dans la collection Loche, provenant du Sahara.

Ethologie. — Cette espèce m'a paru vivre comme l'hemidactyle. J'ai trouvé l'exemplaire que je possède sous un amoncellement de grosses pierres en partie enterrées.

Un autre individu que je ne pus prendre se trouvait sous une pierre isolée qui recouvrait un trou vertical dans lequel il disparut.

Cet animal ne doit sortir qu'à la tombée de la nuit. Je l'ai pris, vers les cinq heures, dans un endroit très ombragé, dans une forêt pierreuse.

Genre TROPIOCOLOTES Peters.

Caractères du genre. — *Taille petite. Tête petite et plate. Doigts fins, courts, non dilatés. Dos et ventre couverts d'écailles imbriquées, carénées, les carènes formant des lignes continues et parallèles. Ecaillure de la queue semblable à celle du corps.*

Une espèce de ce genre existe dans le Sahara tunisien :

Tropiocolotes tripolitanus Peters. (Pl. V, fig. 6)

Fig. Peters *Mon. Berl. Ac.* 1880. (Pl. X, fig. 1)

Le tropiocolotes de la Tripolitaine.

Tropiocolotes tripolitanus *Peters, Boulenger.*

Cette espèce du Sud tunisien est inconnue en Algérie. On pourra la rencontrer dans le Sahara constantinois.

M. M. Blanc m'a envoyé de Foum Tatahouine (Tunisie) deux échantillons de cette espèce remarquables par leur corps grêle. (Fig. 6.)

Genre STENODACTYLUS Fitz.

Caractères du genre. — *Doigts cylindriques à écailles latérales les faisant paraître dentelés en scie à la loupe ; face inférieure portant plusieurs rangées longitudinales d'écailles subépineuses. Ventre couvert de fines granulations de même facture que celles du dos.*

Ce genre est représenté en Algérie et en Tunisie par une seule espèce :

10. *Stenodactylus guttatus* Cuv.

Le type : Fig. *Expédition d'Egypte, rept.* (Pl. V, fig. 2.)

Le stenodactyle tacheté.

Stenodactylus guttatus *Cuv., Aud.* et *Sav., Boulenger.*

Caractères principaux. — (*Voir ceux du genre*).

Le *St. guttatus* Cuv. est bien variable. Le type, qui es égyptien, ne paraît pas avoir encore été rencontré en Berbérie.

La forme algérienne diffère tellement du type que Guichenot n'a pas hésité à élever au rang d'espèce (*St. mauritanicus*) l'animal d'Oran. Sans admettre l'opinion de Guichenot, je suis loin de la repousser. Mon indécision vient de ce que *St. mauritanicus* varie dans notre province et, dans ces conditions, je

préfère ne le considérer, momentanément, que comme une variété. L'étude de matériaux suffisants permettra, plus tard, d'être affirmatif. En attendant, voici un tableau présentant les différences observées :

St. guttatus. — TABLEAU DES VARIÉTÉS

1. « Extrémité des membres postérieurs appliqués le long du corps atteignant presque le trou auditif. Écaillure du dos à éléments bombés. » (Strauch.)
   Variété **Wilkinsonnii.**

   Extrémité des membres postérieurs atteignant à peine l'aisselle. 2

2. Plaques nasales formant autour des narines un bourrelet très saillant. Ecaillure du dos égale, à éléments lisses, plans convexes. Un sillon dorsal.
   Variété **guttatus** (St. *Cuv.*) — Egypte.

   Plaques nasales ne formant pas un bourrelet saillant. Écaillure supérieure plus ou moins inégale à éléments striés nettement convexes, subpyramidaux. 3

3. Écaillure peu inégale.
   Variété **mauritanicus.**

   Écaillure formée d'éléments de grandeur variable : les plus grands égalant 4 fois les plus petits, bien visibles à l'œil nu et ressortant comme des tubercules.
   Variété **Hirouxii.**

Variété **MAURITANICUS**

Fig. Guich., *Explor. sc. de l'Algérie* (Pl. 1, fig. 1)

St. mauritanicus *Guich.*, *Strauch*, *Lallemant.*
St. guttatus *Blg.*, *Ern. Olivier.*

Tête épaisse (8 à 9 mill.), aussi large que longue ; ligne des tempes : 11 mill. ; de la ligne des oreilles au museau : 11-12 millimètres. Museau court. Narines très peu saillantes. Labiales $\frac{10}{9}$, $\frac{9}{8}$... (Ce caractère est sans valeur). Écaillure assez fine, granuleuse. Granules subécailleux, épais, subconiques sur le dos, ceux de la tête assez plats, tous striés par des rayons irréguliers qui partent du centre. Tous ces granules sont à peu près de même grandeur ; leur contour est irrégulier. Ventre à granulations plus fines, convexes, arrondies, régulièrement disposées. Celles de la gorge encore plus fines. Queue grosse. Écaillure supérieure exagérant celle du dos. L'inférieure plus fine que celle du dessus. Membres courts et forts. Doigts et orteils assez gros (0,0008 de diamètre). Le doigt du milieu est le plus long, mais il dépasse à peine les latéraux.

Coloration. — Robe à couleur changeante sous l'effet du mimétisme. Lorsqu'on prend l'animal, il est généralement d'un gris noirâtre, lorsqu'on le retire du sac de chasse on le trouve avec une robe gris clair ornée de bandes plus apparentes. Parfois on le trouve de couleur roussâtre.

Voici la coloration la plus commune que l'on constate à Oran :

Fond d'un gris noirâtre. Sur le dos et sur la tête de larges bandes transversales de même couleur, bien plus foncées, bordées de noir, tranchent vivement sur le fond de la robe. La première de ces bandes forme, sur la tête, un grand fer à cheval qui, des yeux, contourne l'occiput. Son épaisseur est de deux millimètres. Elle est bordée par une ligne sinueuse d'écailles noires. Les extrémités du fer à cheval montent souvent sur les arcades sourcilières pour descendre sur les côtés du museau. La rostrale et la mentonnière sont aussi entourées d'un cercle presque fermé. Un deuxième fer à cheval se trouve sur le cou ; chaque branche atteint le milieu de l'espace compris entre l'épaule et l'oreille.

En arrière, à une distance égale à celle qui sépare les deux fers à cheval, se trouve une troisième bande de 3 mill. qui barre le haut du dos. Cette bande est parfois sectionnée en trois taches, les latérales étant les plus petites. Jusqu'à la naissance de la queue peuvent exister trois ou quatre autres grandes taches semblables à la grande de la troisième bande. On trouve aussi de petites bandes plus ou moins apparentes sur les membres. Tout le dessus du corps et des membres est semé d'un grand nombre de gouttelettes d'un brun clair ou d'un blanc sale.

Les flancs, les pattes et la queue sont, assez souvent, latéralement, lavés de jaune crème réticulé par le brun du dos. Le museau est plus clair que la partie frontale. Ventre blanc. La queue porte des anneaux mal définis de taches alternativement claires et sombres.

Observation. — Je n'ai jamais constaté les taches bleues que l'on voit dans la figure de Guichenot.

Sexes. — Le mâle présente sous la queue deux mamelons bien distincts séparés par un sillon profond.

Taille. — $0^m052 + 0^m033 = 0^m085$.

Distribution géographique.— (**Ai**, **T** : *T.*, *H. P.*, *S.*)— Ne possédant de l'Algérie que des échantillons de la province d'Oran, je ne puis dire jusqu'où s'étend, à l'est, la var. *mauritanica*, telle que je viens de la délimiter.

C'est d'Oran que Guichenot l'a décrite et figurée. On la rencontre presque toute l'année sur le plateau qui s'étend d'Oran à la montagne des Lions. Elle y est rare. Aussi, à la Batterie espagnole (très rare). Je l'ai recueillie (var. gris perle) à Kralfallah (20 août), au Khreider (15 juillet). J'ai pr s aussi un exemplaire à Géryville le 10 août. Ayant donné cet échantillon, je ne sais s'il appartient à la var. *mauritanica* ou à la var. *Hirouxii*. Il était à fond roussâtre.

M. M. Blanc m'a envoyé la variété *mauritanica* de Foum Tatahouine (Tunisie).

Un échantillon du même pays, sans localité précise, présente une écaillure bien curieuse : les écailles sont inégales et

allongées, comme imbriquées. Malheureusement l'exemplaire est en mauvais état, l'épiderme manque.

Variété **HIROUXII** *Nob.* (Pl. V, fig. 7, 7 *a*)

Se sépare de la variété précédente par l'écaillure du dos qui est inégale. On distingue nettement, sur le dos, des granulations 2 à 4 fois plus grandes que les autres. Ces granulations sont blanches ou brunes. Les plus grandes ressortent comme les tubercules du *Ptyodactylus oudrii*.

La coloration est à fond roussâtre, les bandes et les taches, d'un brun roussâtre plus foncé. J'ai reçu cette variété de Méchéria (Hiroux).

ETHOLOGIE. — Le stenodactyle est comme tous les geckotiens un animal nocturne. Il commence à circuler vers le soir. Il se blottit sous les pierres isolées où on le capture facilement, mais rarement. Si le temps est frais, on peut le trouver dans la journée. Enroulé en cercle, il ne fait pas un mouvement. C'est certainement le lézard le plus facile à prendre. Il doit être la proie des couleuvres. C'est là une des causes de sa rareté. Il habite dans la terre, dans un trou caché sous un petit moëllon.

L'immobilité qu'il manifeste lorsqu'on le surprend n'est que voulue. Si on laisse un moment l'animal libre sur la main, il s'élance comme une sauterelle et disparait assez vite. Quand on le saisit, il pousse un petit cri aigü.

On trouve cette espèce presque toute l'année. Je l'ai prise à Oran le 2 février, le 10 mars, le 14 juin, le 5 octobre, le 8 décembre. Je n'ai pu faire aucune remarque sur la période de gestation. Les jeunes naissent après le 15 août. Le 28, un nouveau-né mesurait 29 + 19 = 48 mill. Ses pattes étaient très longues ; sa coloration, identique à celle des adultes.

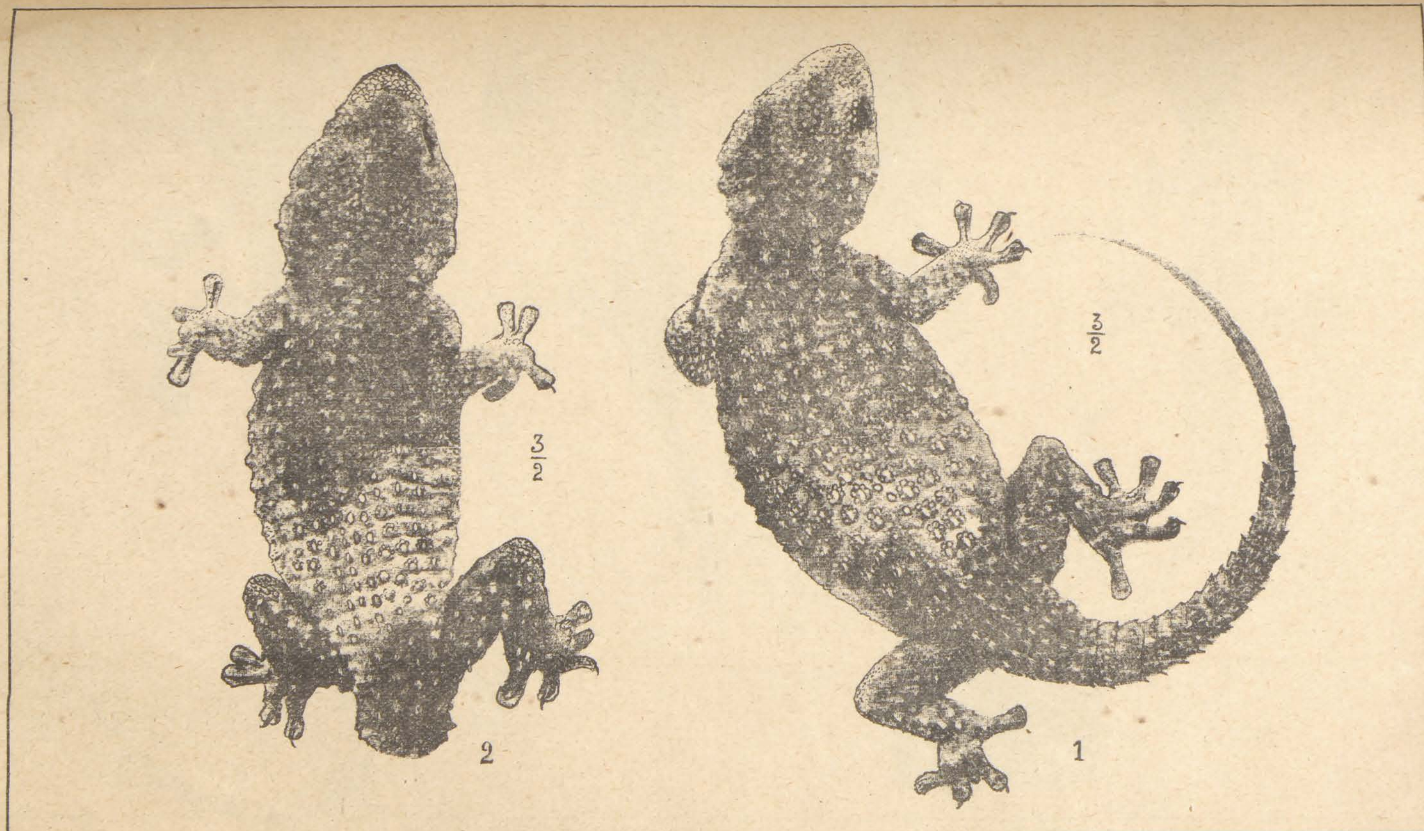
Variété **WILKINSONNII**

Stenodactylus Wilkinsonnii *Strauch* (*Bermek.*, *Gekonidem*, *loc. cit.*, page 67.)

Strauch a décrit et cité son espèce de Batna d'après deux exemplaires recueillis par M. H. Deyrolle.

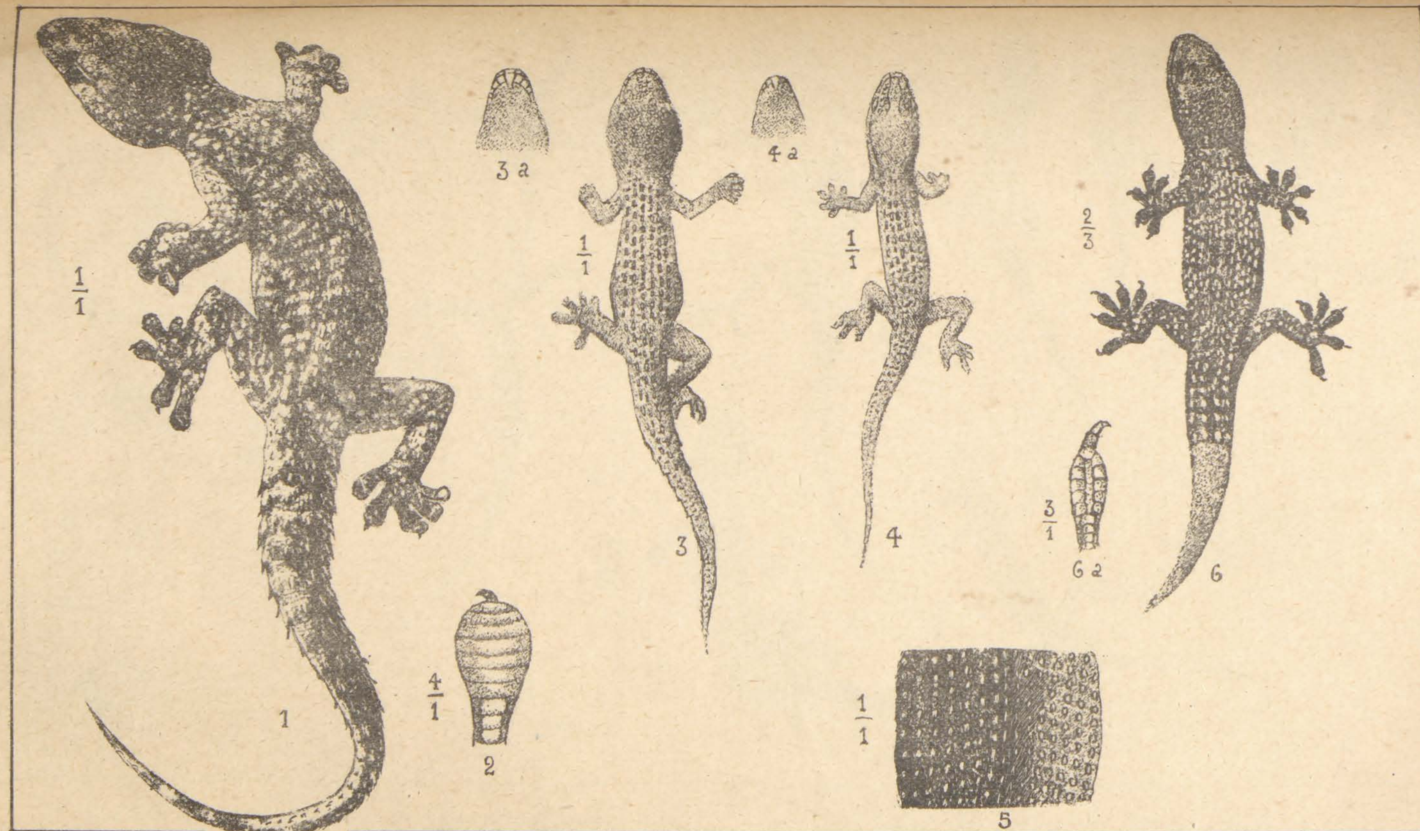
OBSERVATION. — Je ferai remarquer que les *jeunes* geckotiens ont souvent les membres de longueur anormale.

(*A suivre*).



1. **Tarentola mauritanica** variété **Saharœ** *Nob.* Aïn-Sefra.

2. **Tarentola mauritanica** sous-variété **atlantica** *Nob.* Saïda.



1. **Tarentola mauritanica** var. **lissoïde** *Nob.* Stitten.

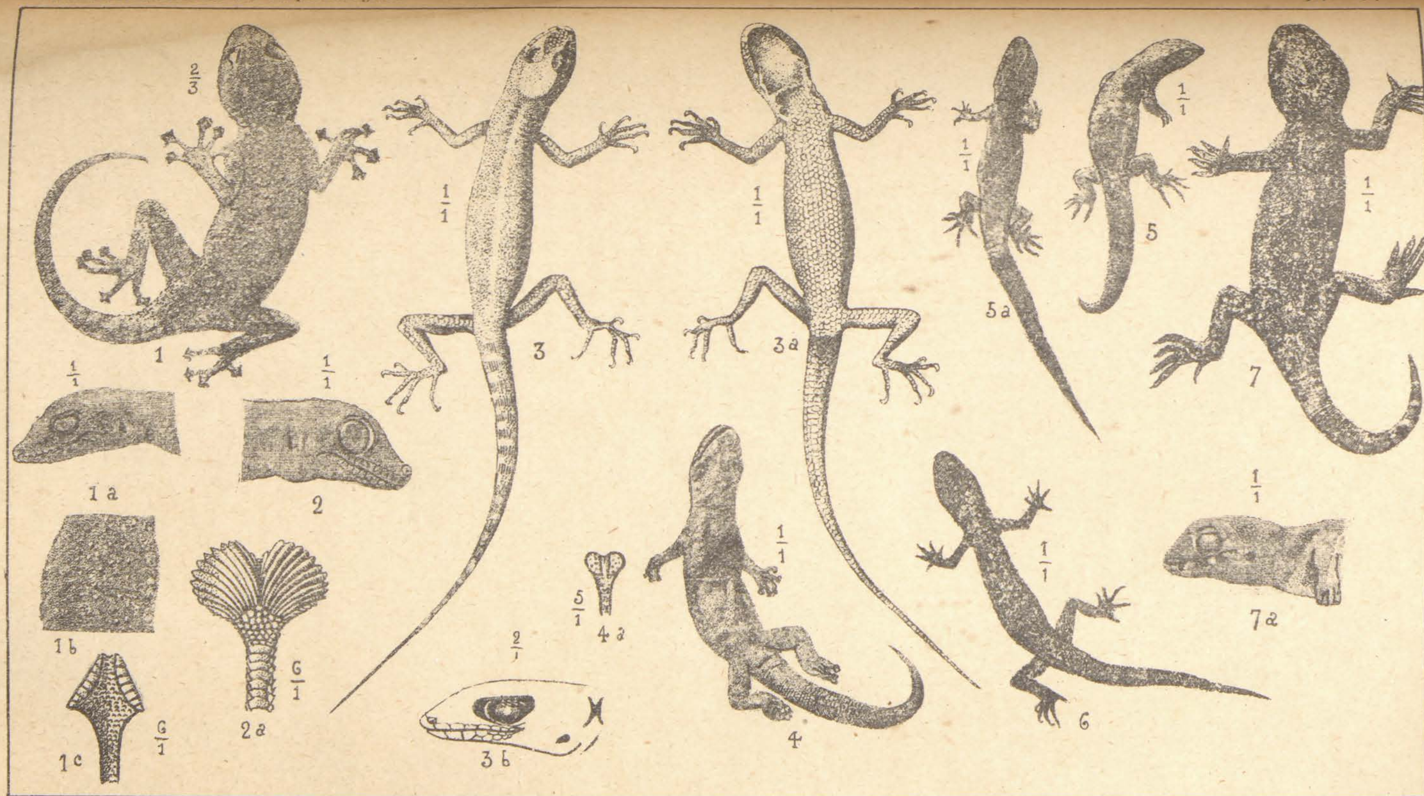
2. **Tarentola mauritanica** var. **facetana** (face inférieure d'un doigt).

3. 3 *a*. **T. neglecta** *Strauch* (d'après Strauch), *loc. cit.*

4. 4 *a*. **T. angusticeps** *Strauch* (d'après Strauch), *loc. cit.*

5. **T. Delalandii** *D.* et *B.* (fragment de la peau du dos). Cap Vert.

6. **Hemidactylus turcicus** *L.* (queue repoussée). 6ª Doigt.



1. 1 *a*, 1 *b*, 1 *c*. **Ptyodactylus Oudrii** *Lat.* (peau du dos et doigt vu en dessus). Stitten

2. 2 *a*. **Ptyodactylus lobatus** *Geoffr.* (doigt vu en dessous). Egypte.

3, 3 *a*. 3 *b*. **Gymnodactylus trachyblepharus** (d'après Böttg.), *loc. cit.*

4. 4 *a*. **Phyllodactylus europœus** *Gené* (doigt vu en dessous). Sardaigne.

5. **Saurodactylus mauritanicus** *D.* et *B.* Mogador.

5 *a*. **Saurodactylus mauritanicus** *D.* et *B.* Sebdou.

6. **Tropiocolotes tripolitanus** *Peters.* Tunisie.

7, 7 *a*. **Stenodactylus guttatus** *Cuv.* var. **Hirouxii** *Nob* Méchéria.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XIXe. — 1899

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE

